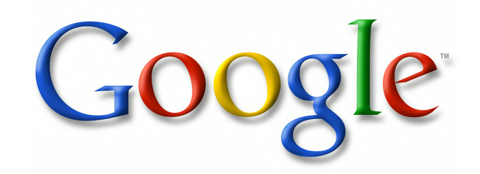
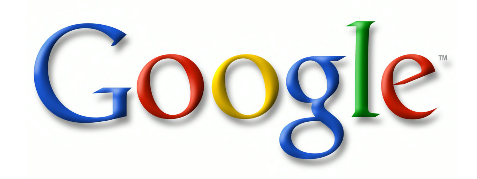
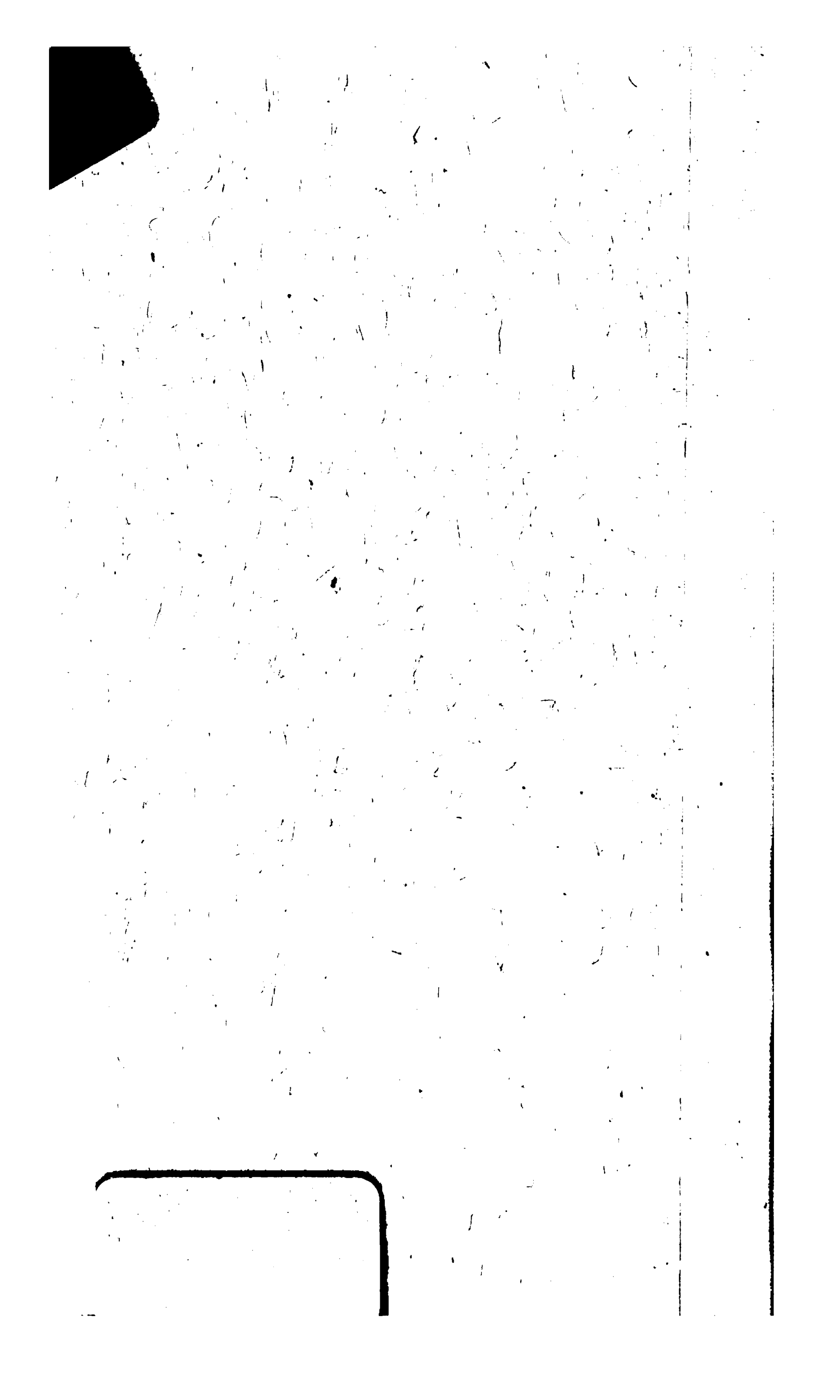
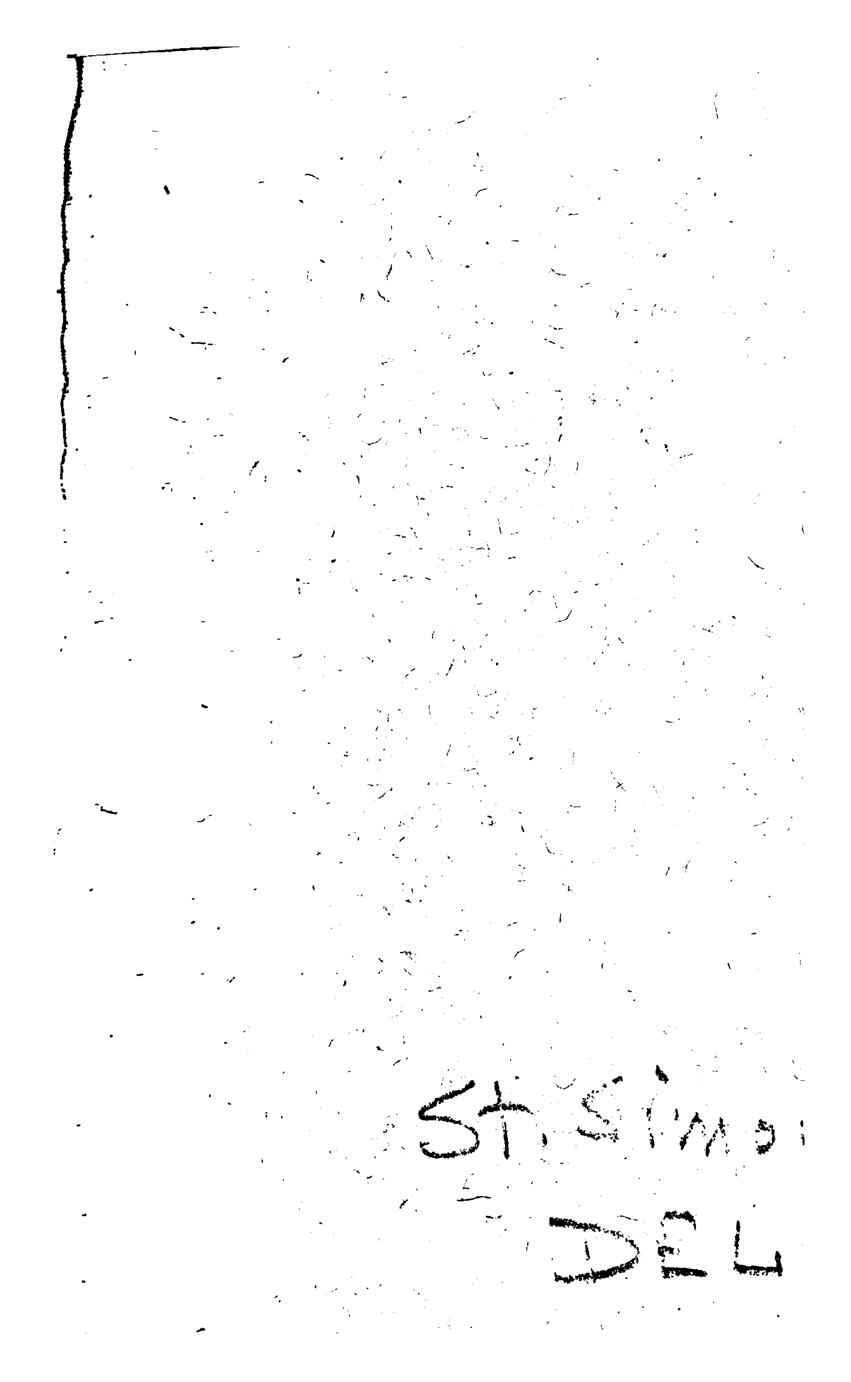







St. Simo
DEL

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



Mademoiselle d'Hamilton

Comtesse de Grammont.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

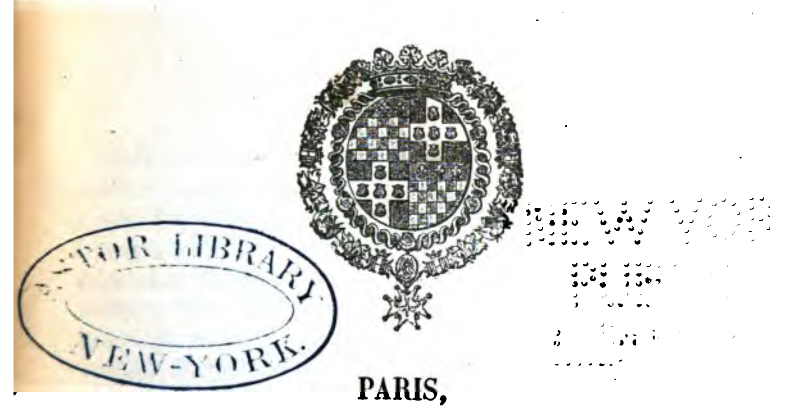
PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XI.



PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES
DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Cause de la brouillerie de Cattinat et de Chamillart : le roi les réconcilie. — Bay, son extraction : il est fait chevalier de la Toison-d'Or. — Mort du comte d'Auvergne : son caractère ; sa dépouille : dépit du comte d'Évreux. — Mariage du prince de Talmont qui surprend un tabouret de grâce : digression sur la chimère de Naples, les trois maisons de Laval et l'origine et la nature des distinctions dont jouissent les ducs de la Trémoille.

On a vu ce qui se passa entre le roi, Cattinat et Chamillart, quand le roi voulut se resservir de Cattinat, après l'avoir fait honteusement revenir d'Italie pour y envoyer son maréchal de Villeroy réparer les torts d'un général si différent de lui. L'anecdote en est extrêmement curieuse. Quelque sagesse au-dessus de l'homme que Cattinat eût fait paraître en cette occasion, où il eut tant d'avantage en résistant au roi, qui le pressait de nommer et de lui parler à cœur ouvert sur l'Italie, Chamillart, qui avait eu toute la frayeur d'être chassé, et Tessé d'être perdu sans ressource, ne purent la lui par-

donner, ni se résoudre à retomber une autre fois sous sa coupe, quelque généreux et chrétien qu'il se fût montré alors. Tessé, valet à tout faire de Chamillart tant qu'il fut en faveur, n'omit rien pour l'engager à perdre Cattinat, et le mettre hors de toute portée d'inquiéter leur fortune. Ce n'était pas qu'il ne dût la sienne tout entière à Cattinat, qui l'avait toujours distingué dans la guerre de 1688 en Italie, et qui le produisit pour être chargé de la négociation de la paix particulière de Savoie et du mariage de madame la duchesse de Bourgogne. Son patron Louvois était mort alors, Barbésieux, à peine en fonction, n'avait pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, et ce fut au seul Cattinat que Tessé dut la confiance de ce traité qui lui valut sa charge, le poussa rapidement au grand, et acheva sa fortune. On a vu qu'il la trouva trop lente, et de quelle ingratitude il paya son bienfaiteur en cette même Italie, sans aucune autre cause que de l'accélérer à ses dépens, combien il y fut trompé et Vaudemont aussi, dont il avait fait son nouveau maître par l'envoi du maréchal de Villeroy, et toutes ses souplesses avec celui-ci, qui ne furent pas capables de l'empêcher de l'arrêter sur ses excès à l'égard de Cattinat. Je l'ai dit plus d'une fois, et je le répète, parce que c'est une expérience infaillible : les injures que l'on a faites se pardonnent infiniment moins que celles qu'on a reçues ; et c'est ce qui engagea Tessé à ne garder aucune mesure avec Cattinat, qui en avait gardé avec de lui de si difficiles, et qui, ayant de quoi le perdre, et pressé par le roi de parler, ne l'avait pas voulu. Ce risque commun d'alors de lui et de Chamillart, qui l'avait échappé si belle, excita Tessé, pour s'en mettre à l'abri pour toujours, de pousser Chamillart à mettre Cattinat hors de portée, et c'est ce que ce ministre exécuta si bien en dépouillant ce général de toutes

ses troupes sur le Rhin, pour le faire tomber dans le néant en élevant Villars sur le pavois. On a vu depuis Cattinat enveloppé de sa gloire, de sa sagesse, de son mérite, retiré en silence à Saint-Gratien, refuser l'ordre, et se tenir dans le silence et l'éloignement.

L'affaire de Provence effraya intérieurement le roi, au point de sortir de son caractère pour chercher du remède partout. Il fit secrètement consulter Cattinat, qui fit un mémoire là-dessus, qu'il envoya au roi. Le roi le goûta. Je ne sais si l'envie lui reprit de se servir encore de Cattinat qui n'en eut aucune, mais il lui fit dire de venir à Versailles. Il n'avait pas vu Chamillart depuis son dernier retour du Rhin dont je viens de parler, qui était en 1702; et quoique M. de Beauvillier fût fort ami de Chamillart, il l'était beaucoup aussi de Cattinat, dont il connaissait et respectait la vertu. C'était par lui qu'avait passé cette dernière consultation et l'ordre de venir à Versailles. Il s'y présenta. C'était à la fin de novembre, comme le roi achevait de s'habiller. Dès que le roi l'aperçut, il lui dit qu'il lui voulait parler, et le fit entrer dans son cabinet. Il lui loua son mémoire, en raisonna avec lui, et lui fit beaucoup d'honnêtetés. C'était un guet-à-pens. La conclusion fut de lui dire en propres termes qu'il avait une prière à lui faire, qu'il espérait qu'il ne lui refuserait pas. Le maréchal se confondit, le roi reprit la parole, et lui dit : « Monsieur le maréchal, votre mésintelligence avec Chamillart m'embarrasse, je voudrais vous voir raccommodés. C'est un homme que j'aime et qui m'est nécessaire, je vous aime et vous estime fort aussi. » Le maréchal répondit qu'il s'en allait à l'heure même chez lui. « Non, lui dit le roi, cela n'est pas nécessaire, il est là derrière, je vais l'appeler. » Il l'appela aussitôt, et la réconciliation devant le roi fut bientôt faite. Dès que Chamillart fut retourné

chez lui, Cattinat alla lui rendre visite. En sortant, Chamillart le conduisit comme il le devait, jusqu'au dernier bout de son appartement long et vaste, sans que Cattinat l'en pût empêcher. En se séparant, le maréchal lui dit : « Vous avez voulu, monsieur, faire cette façon, mais je vous supplie que ce soit pour la dernière fois, afin que vous me regardiez comme un ami et un serviteur particulier, et que le public le sache. » C'eût été là pour un autre un trait de courtisan. En Cattinat, qui n'en voulait faire aucun usage, c'en fut un d'une rare modestie et d'une parfaite soumission pour ce que le roi désira de lui, et fort au delà de ce qu'il lui avait demandé. Telle était la faiblesse du roi pour ses ministres. Très-peu de jours après cette réconciliation, le roi fut assez longtemps le soir chez madame de Maintenon avec Chamillart et Tessé. On sut peu après que ce maréchal ne servirait plus : il se dit en soupçon d'avoir besoin de la grande opération. On n'ajouta pas grande foi à une incommodité si subite et si cachée.

Le roi d'Espagne montra une autre sorte de faiblesse qui scandalisa étrangement tous les grands seigneurs. Ce fut de donner la Toison au marquis de Bay, qu'il n'avait point encore avilie, mais qu'il avilit souvent depuis. Ce prétendu marquis de Bay était fils d'un cabaretier de Gray, en Franche-Comté, qui s'était poussé à la guerre, et qui en effet la fit fort heureusement et fort utilement, cette campagne, en Estremadure.

Le comte d'Auvergne mourut enfin à Paris, le 23 novembre, d'une longue et fort singulière maladie, où les médecins ne connurent rien peut-être pour y connaître trop. Il vit avant de mourir l'abbé d'Auvergne son fils, aujourd'hui cardinal, qu'il avait chassé de chez lui, et avec qui il était horriblement brouillé. C'était un fort gros homme, qui vint à rien avant qu'être arrêté dans sa

chambre. Il ne ressemblait pas mal à un sanglier, et toujours amoureux. C'était le meilleur homme du monde à qui n'avait que faire à lui, le plus difficile quand on y avait affaire. Il était pointilleux même dans le commerce, aisé à blesser, difficile à revenir; honnête homme pourtant, mais père qui eut bien du tracas dans sa famille avec ses enfants pour le bien de leur mère; glorieux à l'excès, et toujours embarrassé de sa princerie. Il ne jouit pas longtemps du plaisir de savoir le prince d'Auvergne, celui qui avait déserté et qui avait pris le service de Hollande, marié à la sœur du duc d'Aremberg. Le comte d'Evreux, qui, avec sa charge de colonel-général de la cavalerie qu'il avait eue de lui, se crut toute sa dépouille due, n'eut point son logement à Versailles, qui fut donné au maréchal de Villars, ni son gouvernement de Limousin qui fut donné au duc de Berwick. Il ne le pardonna ni à l'un ni à l'autre, se plaignit d'eux amèrement, surtout du dernier, et n'a jamais vécu depuis avec lui qu'en froideur tout à fait marquée. C'est ainsi qu'on essaie de tourner les grâces en patrimoine.

Le mariage du prince de Talmont, frère du duc de la Trémoille, malgré la mésalliance et les cris de Madame, étendit personnellement pour lui les commencements d'avantages que leur grand'mère avait habilement saisis, qui donneront lieu ici à une curiosité historique pour en expliquer le rare prétexte; mais il faut reprendre la chose d'un peu loin.

Sans entrer dans une digression trop longue des droits et des guerres des deux branches d'Anjou et de la maison d'Aragon légitime, puis bâtarde, pour les royaumes de Naples et de Sicile, il suffit de se rappeler que Jeanne Ire, reine de Naples et de Sicile, mit le feu, par ses diverses adoptions, entre les deux branches d'Anjou. Cette couronne tomba à Jeanne II, après diverses cascades et de

grandes guerres. Celle-ci ne fut ni plus chaste ni plus heureuse que la première Jeanne, ni plus avisée en mariages et en adoptions. Celle qu'elle fit en faveur d'Alphonse V, roi d'Aragon, combla tous ses malheurs, et, par les événements, ôta les royaumes de Naples et de Sicile à la maison de France, qui demeurèrent, après maintes révolutions, à la maison d'Espagne.

Pierre-le-Cruel, tué et vaincu par son frère bâtard, Henri, comte de Trastamare, aidé par le célèbre du Guesclin et par la France, fut roi de Castille en sa place, et laissa cette couronne à Jean, son fils, gendre de Pierre IV, roi d'Aragon. Jean, roi de Castille, laissa deux fils, Henri-le-Valétudinaire et Jean. Le Valétudinaire mourut à vingt-sept ans, et laissa son fils, Jean II, âgé de vingt-deux mois. La couronne de Castille fut déférée à Jean, son oncle paternel, qui la refusa constamment, et servit de père à son neveu. Ce neveu, qui devint un grand roi, fut le père de Henri III, dit l'Impuissant, et de la fameuse Isabelle, après son frère, reine de Castille, qui, par son mariage avec Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon, réunit toutes les Espagnes, excepté le Portugal, qu'ils firent passer à leur postérité assez connue.

Ce généreux Jean, qui refusa et conserva la couronne de Castille à son neveu, en fut tôt après récompensé. Jean I[er] et Martin, frère de sa mère, et l'un après l'autre rois d'Aragon, moururent, le premier sans enfants, le second sans postérité masculine; ses filles furent méprisées, et ce généreux Jean de Castille, leur cousin germain, fut élu roi d'Aragon par les états. Il régna paisiblement, et laissa sa couronne à son fils, Alphonse V, qui fut adopté par Jeanne II, reine de Naples et de Sicile. Cet Alphonse V n'eut point d'enfants légitimes. Il fit roi de Naples et de Sicile, par son abdication et par le consentement de son parti, Ferdinand son bâtard. Jean II, son

frère, qui succéda à la couronne d'Aragon, et fut père de Ferdinand-le-Catholique, qui, par son mariage avec Isabelle, reine de Castille, réunit toutes les Espagnes comme je viens de le dire; et, comme on le voit, Isabelle et Ferdinand-le-Catholique étaient issus de germains et de même maison, c'est-à-dire que le comte de Trastamare était également de mâle en mâle leur trisaïeul.

Alphonse, bâtard d'autre Alphonse susdit roi d'Aragon, par l'abdication duquel il devint roi de Naples et de Sicile, comme on vient de le dire, y régna trente-sept ans, toujours en guerre ou en troubles, et laissa sa couronne à Alphonse VI, son fils, qui ne la posséda pas plus tranquillement. Celui-ci l'abdiqua en faveur de Jean II son fils, qui mourut à la fleur de son âge sans enfants. Frédéric II, son oncle paternel, lui succéda. Ferdinand-le-Catholique, dont son père était, par bâtardise, cousin germain, ne laissa pas de le dépouiller de concert avec Louis XII, qu'il trompa ensuite cruellement, et acquit ainsi à soi et à sa postérité les royaumes de Naples et de Sicile. Frédéric II vint mourir de chagrin en France. Ainsi finit, à Naples et en Sicile, le règne de ces bâtards d'Aragon.

Ce Frédéric II, dépouillé et mort en France en 1509, avait épousé une fille d'Amédée IX, duc de Savoie, puis Isabelle des Baux, fille du prince d'Altamura. Il laissa trois fils et trois filles. Je ne m'arrêterai point aux trois fils, parce qu'ils moururent tous trois sans enfants, et finirent ainsi ces célèbres bâtards d'Aragon. La seconde des filles mourut jeune, sans avoir été mariée; la cadette épousa J. Georges, marquis de Montferrat; l'aînée, dont il est question ici, le comte de Laval, et fut mère de la dame de la Trémoille. Après avoir expliqué ces droits et cette bâtarde descendance d'Aragon, éclaircissons un peu ces comtes de Montfort, où cette race bâtarde se fon-

dit avec ses prétentions, et de là dans la maison de la Trémoille.

Trois maisons de Laval, qu'il ne faut pas confondre : celle de Laval proprement dite, fondue par l'héritière dans la maison de Montmorency; le second connétable Mathieu II de Montmorency l'épousa en secondes noces, ayant des fils de sa seconde femme, Gertrude de Soissons; il en eut deux de la seconde, dont l'aîné, Guy, prit le nom de Laval, et brisa la croix de Montmorency de cinq coquilles. Il fut chef de la branche de Montmorency-Laval, qui dure encore depuis cinq cents ans; c'est elle qu'on connaît sous le nom impropre de la seconde maison de Laval. Le cinquième petit-fils de ce chef de la branche de Montmorency-Laval, d'aîné en aîné, ne laissa qu'un fils et une fille. Le fils, déjà fiancé avec une fille de Pierre II comte d'Alençon, tomba à la renverse dans un puits découvert de la grande rue de Laval où il jouait à la paume en 1413, et en mourut huit jours après, et sa sœur fut son héritière.

Elle avait épousé en 1404, en présence de J., duc de Bretagne, Jean de Montfort, fils aîné de Raoul, sire de Montfort en Bretagne, de Loheac et de la Rochebernard, et de Jeanne dame de Kergorlay. Par un des articles du contrat de mariage, J. de Montfort fut obligé à prendre les noms, armes et cri de Laval, et de céder les siennes à Ch. de Montfort son frère puîné. J. de Montfort et toute sa postérité y furent si fidèles, que tous les frères de sa femme, depuis le puîné du connétable, ayant eu pour nom de baptême Guy, tous les Laval-Montfort, à cet exemple des Laval-Montmorency, prirent tous le nom de baptême de Guy, jusqu'à changer le leur quand de cadets ils devinrent aînés, et prirent le nom de Guy en même temps que celui de comtes de Laval. C'est cette maison de Montfort, en Bretagne, qui a fait la troisième maison de

Laval. Avant ce mariage, elle portait d'argent à la croix de gueules, givrée d'or. Il ne faut pas la confondre avec les Montfort l'Amaury de la croisade des Albigeois, qui étaient bâtards de France. Ceux-ci étaient originaires de Bretagne, où on ne voit pas même qu'ils aient figuré avant cette riche alliance; mais depuis, bien que fort inférieurs en tout à la maison de Montmorency, ils l'égalèrent bientôt en biens et en établissements, et la surpassèrent de beaucoup en rang et en alliances, et figurèrent très-grandement jusqu'à leur extinction. Cette grandeur des Montfort a continuellement été prise par les gens peu instruits, qui font la multitude, pour des grandeurs des Laval-Montmorency, dont, pendant la régence du duc d'Orléans, le comte de Laval, qui fut mis à la Bastille, chercha à s'avantager avec aussi peu de bonne foi que de succès.

Trois générations de ces Laval-Montfort, depuis ce mariage de l'héritière; la première fut de trois frères; l'aîné épousa Isabelle fille de J. VI, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille de Charles VI et sœur de Charles VII. Les ducs de Bretagne, François Ier et Pierre II, étaient les frères de cette comtesse de Laval. Laval fut érigé en comté pour son mari; les Montmorency ne l'avaient eu que baronie. Le maréchal de Loheac et le seigneur de Châtillon furent ses frères. Le dernier eut successivement les gouvernements de Dauphiné, Gennes, Paris, Champagne et Brie, fut chevalier de Saint-Michel et grand-maître des eaux et forêts de France. D'une de leurs sœurs, mariée à Louis de Bourbon, est issue la branche qui règne depuis Henri IV. Jean VI, duc de Bretagne, avait accordé sa fille avec Louis III, depuis duc d'Anjou, et roi de Sicile; il préféra le comte de Laval, et rompit un si grand mariage et si avancé. Le seigneur de Châteaubriant, amiral de Bre-

tagne, qui donna tant de biens au connétable Anne de Montmorency, était petit-fils de ce comte de Laval et de sa seconde femme, héritière de Dinan, dont le père était grand bouteiller de France. Ce seigneur de Châteaubriant était beau-frère sans enfants du fameux Lautrec, maréchal de France, dit le maréchal de Foix; et c'est de la dame de Châteaubriant, sa femme, dont, malgré l'anachronisme du temps de sa mort très-avéré, qu'on a conté le roman des amours tragiques du roi François Ier et d'elle.

La seconde génération fut entre autres de deux frères, car je laisse de grandes alliances et beaucoup d'autres illustrations, pour abréger dans toutes les trois, Guy XV, comte de Laval, et le seigneur de la Rochebernard, et une sœur entre autres qui fut la seconde femme du bon roi René, roi titulaire de Naples et de Sicile, mais en effet duc d'Anjou et comte de Provence, dont elle n'eut point d'enfants. Guy XV, comte de Laval, fut grand maître de France, après le Chabannes, comte de Dammartin. Le fameux seigneur de Chaumont Amboise lui succéda. Il mourut sans enfants de la fille de Jean II, et sœur de René, ducs d'Alençon, si connus par leurs procès criminels, et tante paternelle de Charles, dernier duc d'Alençon, en qui finit cette branche royale.

La troisième génération fut du fils unique du seigneur de la Rochebernard, mort longtemps avant son frère aîné, le comte de Laval, dont je viens de parler. Le fils du cadet hérita de son oncle, et c'est Guy XIV, gouverneur et amiral de Bretagne, en qui finit cette maison troisième de Laval-Montfort, si brillante. Il mourut en 1531, et laissa des enfants de ses trois femmes, dont aucun des mâles n'eut de postérité ni ne figura.

Sa première femme fut Charlotte d'Aragon, fille aînée

de ce Frédéric, mort en France, dépouillé des royaumes de Naples et de Sicile par Louis XII et Ferdinand-le-Catholique. La mère de cette Charlotte d'Aragon était fille d'Amédée IX, duc de Savoie, comme nous venons de le voir, et ses frères, morts sans enfants, furent les derniers mâles de cette bâtardise couronnée d'Aragon. Ce mariage apporta au comte de Montfort-Laval, et aux enfants qu'il en eut, les chimériques droits et les prétentions sur Naples et Sicile tels que je viens de les expliquer, avec le vain nom de prince de Trente, titre affecté aux héritiers présomptifs de la couronne de Naples. De ce mariage, je ne parle point des fils, parce qu'outre qu'il n'y en eut qu'un de cette Aragonaise, qui fut tué en 1522, au combat de la Bicoque, aucune des autres femmes n'eut postérité; ainsi je ne parlerai que des deux filles de celle-ci. L'aînée, mariée à Claude de Rieux, comte d'Harcourt, dont la fille unique Renée de Rieux succéda à son oncle maternel et au père de sa mère, fut comtesse de Laval et marquise de Néelle; elle quitta même son nom de baptême de Renée, pour prendre celui de Guyonne. Elle mourut sans enfants en 1567, de Louis de Sainte-Maure (Précigny), marquis de Néelle, en qui finit cette branche de Sainte-Maure, parce que les deux fils qu'il eut de sa seconde femme, fille du chancelier Olivier, ne vécurent pas. Madame de la Trémoille hérita de tous les biens de Montfort-Laval de sa sœur aînée, et des chimères de Naples en même temps : elles se trouvent assez expliquées en la page précédente pour n'avoir plus à y revenir.

Du mariage de François de la Trémoille, vicomte de Thouars, avec Anne de Montfort-Laval, héritière par accident de sa maison, longtemps après son mariage, vinrent entre autres enfants trois fils. Louis III de la Trémoille qui fut l'aîné, et premier duc de Thouars,

par l'érection sans pairie qu'il en obtint de Charles IX, et les deux chefs des branches de Royan et de Noirmoustier. Ce premier duc de la Trémoille, gendre du connétable Anne de Montmorency, fut père du second duc de la Trémoille, qui se fit huguenot, dont bien lui valut pour ce monde: cela lui fit épouser une fille du fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et fondateur de la république des Provinces-Unies, et marier sa sœur au prince de Condé, chef des huguenots, après son père, tué à la bataille de Jarnac. La mère de la duchesse de la Trémoille était Bourbon-Montpensier, cette fameuse abbesse de Jouars qui en sauta les murs. Henri IV fit pair de France ce second duc de la Trémoille. Son fils, troisième duc de la Trémoille, épousa mademoiselle de la Tour, sa cousine germaine, enfants des deux sœurs; elle était fille du maréchal de Bouillon et sœur de M. de Bouillon, et de M. de Turenne, de la comtesse de Roye, de la marquise de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorge, et de la marquise de la Moussaye-Goyon. Ce duc de la Trémoille, ou touché de la grâce, ou frappé de la décadence du parti huguenot, avec qui il n'y avait plus guère à gagner avec les chefs qui lui restaient, prit habilement pour abjurer le temps du siége de la Rochelle, et le cardinal de Richelieu pour son apôtre. Ce premier ministre, qui se piquait de savoir tout, et qui en effet savait beaucoup, avait beaucoup écrit sur la controverse dans les temps de sa vie où il n'avait pas eu mieux à faire. Il se trouva flatté de la confiance du duc de la Trémoille en ce genre, et il ne fut pas insensible à trouver du temps au milieu des soins de ce grand siége, et de toutes les autres affaires, pour l'instruire et recevoir publiquement son abjuration. La récompense en fut prompte : il le fit mestre de camp général de la cavalerie, et lui donna son amitié pour toujours. Sa femme était

digne fille de son père, et digne sœur de ses frères; elle se garda bien de laisser faire son fils catholique : le père l'était, c'était assez. Il porta le nom de prince de Tarente, dont aucun ne s'était avisé depuis cette Charlotte d'Aragon, comtesse de Laval-Montfort; sa mère eut ses raisons, et le mit au service de Hollande, que nous protégions alors ouvertement, dans lequel il devint général de la cavalerie, gouverneur de Bois-le-Duc, et chevalier de la Jarretière. Son habile mère, par ses frères et par elle-même, leurs alliances, leurs intelligences, leur religion, trouva moyen de lui faire épouser Emilie, fille du feu landgrave Guillaume V de Hesse-Cassel, et d'Amélie-Elisa d'Hanau, cette célèbre héroïne du siècle passé si attachée à la France. La sœur de la princesse de Tarente épousa l'électeur palatin, et fut mère de Madame. Leur frère Guillaume VI, grand-père du roi de Suède d'aujourd'hui, Maria ses filles, l'une au feu roi de Danemark, Christiern V, grand-père de celui d'aujourd'hui, l'autre à l'électeur de Brandebourg, Frédéric III; et cette princesse de Tarente était mère du duc de la Trémoille, gendre du duc de Créqui et du prince de Talmont, sur le mariage duquel se fait toute cette digression.

M. de la Trémoille, quoique catholique, s'était mêlé dans les troubles de la minorité de Louis XIV à l'appui de ses beaux-frères, mais sans y figurer comme sa femme l'eût bien voulu. Ils avaient été continuellement nourris par ses frères; ils avaient su en tirer tout le fruit. La frayeur que le cardinal Mazarin conçut de leur capacité politique et militaire, de leurs alliances au dedans, surtout au dehors, de leurs appuis, lui inspira une passion extrême de se les réconcilier, de se les attacher, et de pouvoir compter personnellement sur eux. Il y parvint enfin, et eux à tout ce qu'ils voulurent, et enfin à leur

prodigieux échange qui ne se fit qu'en 1651, en mars; mais longtemps auparavant l'union se négociait du cardinal avec eux, et ils savaient en tirer les partis les plus avantageux, en attendant qu'elle fût scellée. La duchesse de la Trémoillle, leur sœur, qui était de tout avec eux, était ravie de les voir si proches de ce qu'ils s'étaient toujours proposé en agitant si continuellement la France; mais, parmi la joie des avantages si immenses que ses frères étaient sur le point d'obtenir pour eux et pour leur maison, elle ne laissait pas d'être peinée de voir son mari demeuré en arrière, et ne pas devenir prince comme eux. Elle se jeta, faute de mieux, sur la prétention de Naples, qu'il se peut dire qu'elle enfanta, parce qu'aucun des Laval-Montfort n'y avait jamais pensé, ni leur héritière, ni sa fille, d'où elle était tombée, comme on l'a vu, à la grand'mère de son mari, dont la maison n'y avait jamais songé non plus jusqu'à elle. Elle fit faire des écrits sur cette chimère, et s'appuya de la naissance de sa belle-fille et des services de la landgrave, sa mère, dont l'importance et la fidélité devaient toucher, et qui ne mourut qu'en août 1651 après l'échange. Elle mit son espérance dans le crédit où étaient ses frères, qui, dans l'opinion où était le cardinal Mazarin que son salut, dans la situation où il se trouvait alors, était attaché à leur réconciliation sincère et entière avec lui, étaient en effet à même de toutes les conditions qu'ils lui voudraient prescrire. Elle était bien informée; les choses en étaient là en effet, mais elle se trompa sur ses frères, dont l'amitié ne put surmonter l'orgueil.

Ce même orgueil qui, depuis le mariage de l'héritière de Sedan par la protection d'Henri IV, n'avait cessé de bouleverser la France par le père et par les deux fils contre Henri IV, leur bienfaiteur, contre Louis XIII et contre Louis XIV jusqu'alors, ne leur permit pas de

communiquer à leur beau-frère le principal fruit qu'ils en allaient tirer, mais il exigea d'eux de faire parade de leur puissance jusque hors de leur maison, en procurant au duc de la Trémoille des avantages qui n'égalassent pas les leurs. Ils ne voulurent donc pas que, comme eux, il devint prince, mais ils exigèrent qu'il aurait des distinctions. Ils firent valoir combien il serait dur de laisser debout la fille de la landgrave de Hesse et la sœur de l'électrice palatine; de là ils obtinrent non-seulement qu'elle serait assise, mais que tous les fils aînés seulement des ducs de la Trémoille à l'avenir auraient le même rang, et que mademoiselle de la Trémoille, qui épousa depuis un sixième cadet de Saxe-Weymar, s'asseyerait aussi, avec la même extension pour toutes les filles aînées seulement des ducs de la Trémoille, ce qui leur est demeuré depuis. Ils exigèrent, outre ce solide, deux bagatelles qu'ils donnèrent à leur sœur pour pierres d'attente, le *pour* aux ducs et duchesses de la Trémoille seulement, j'ai expliqué ce que c'est, et la permission d'envoyer réclamer le droit de Naples aux traités de paix, ce que MM. de la Trémoille n'ont pas manqué de pratiquer depuis, non plus que les plénipotentiaires de s'en moquer, et de ne point reconnaître ni admettre ceux qu'ils y ont envoyés. Telles sont les distinctions de MM. de la Trémoille, et telle leur origine. Revenons maintenant au mariage du prince de Talmont.

Il avait quitté ses bénéfices et le petit collet assez tard, ennuyé de n'en avoir pas de plus riches. Grand et parfaitement bien fait, mais avec l'air allemand au possible; son peu de bien l'avait rendu avare; il en chercha et en trouva avec la fille de Bullion. L'embarras fut Madame, qui traitait le duc de la Trémoille et lui avec grande amitié, et ne les appelait jamais que mon cousin, et ils étaient germains. Elle et Monsieur même avaient

vécu avec toutes sortes d'égards les plus marqués pour la princesse de Tarente, leur mère, dans les courts intervalles qu'elle avait passés à Paris, où elle avait paru à la cour sans prétention aucune, et parmi les femmes, assise comme l'une d'entre elles. Monsieur et Madame lui obtinrent la permission très-singulière, à la révocation de l'édit de Nantes, non-seulement de demeurer librement à Paris, à la cour, dans ses terres et partout en France, mais d'avoir un ministre à elle et avec elle partout à sa suite, pour elle et pour sa suite, et de faire dans sa maison partout, mais à porte fermée, l'exercice de sa religion. Son mari, qui n'avait presque jamais demeuré en France, s'était retiré à Thouars chez son père en 1669, s'y fit catholique un an après, ne vécut que deux ans depuis, sans sortir de Thouars, et mourut quinze mois avant son père. Sa veuve mourut à Francfort en février 1693, à soixante-huit ans, où elle s'était enfin retirée depuis quelques années. Au premier mot du mariage du prince de Talmont, Madame entra en furie. Bullion était petit fils du surintendant des finances, et fils d'un président à mortier qui s'était laissé prendre sa charge pour celle de greffier de l'ordre, et qui n'avait pas laissé, pour ses grands biens, d'épouser mademoiselle de Prie, sœur aînée de la maréchale de la Mothe.

Madame n'avait pas oublié la peine qu'elle avait eue à laisser gagner 2,000 pistoles à madame de Ventadour pour admettre une seule fois madame de Bullion dans son carrosse, qui espéra par là entrer après en ceux de madame la duchesse de Bourgogne, manger et aller à Marly, à aucune desquelles distinctions elle ne put parvenir. Madame fit tout ce qu'elle put pour détourner le prince de Talmont d'une alliance si disproportionnée de celles que sa maison avait; elle déclara qu'elle ne verrait jamais ni lui ni sa femme, et défendit à M. et à madame

la duchesse d'Orléans de signer le contrat de mariage. Elle et Monsieur avaient été aux noces du duc de la Trémoille, à l'hôtel de Créqui ; elle n'oublia rien pour l'engager à rompre avec son frère. Lui tira sur le temps, tant il est vrai qu'un grand intérêt donne de l'esprit pour ce qui le regarde. Il tenait au roi par l'estime, par une conduite décente, et par une grande assiduité, qui était la chose que le roi aimait le plus, même dans les gens sans charge et le moins à portée de lui. Il lui refusait obstinément sa survivance pour son fils, par la loi qu'il s'était faite ou cru faire. Il ne laissait pas d'en être peiné. M. de la Trémoille le sentait ; il profita de tout, et de la colère même de Madame. Il représenta au roi son embarras avec elle, lui insinua que le tabouret de sa belle-fille aînée et de sa fille aînée devait s'étendre jusqu'à l'aîné de ses frères ; qu'il n'avait pas voulu importuner le roi là-dessus jusqu'alors, espérant que le seul frère qu'il avait ne se marierait point ; qu'il n'avait pas même voulu le tenter par un tabouret, parce que, n'ayant que peu de bien, il ne pouvait que faire une alliance désagréable ; mais que venant à la faire, il ne pouvait s'empêcher de demander le tabouret, ou comme justice, ou comme grâce, qui de plus serait le moyen d'adoucir Madame, s'il en pouvait rester quelqu'un. Le roi le lui accorda, mais uniquement pour sa vie, et non pour ses enfants, et il s'en expliqua même publiquement. Cette nouveauté fit du bruit et déplut à bien des gens. Mais l'estime, la considération, l'amitié que M. de la Trémoille s'était conciliées à force d'honneur, de probité et de bienséance, fit passer la chose avec moins de scandale. Madame n'en fut point apaisée, mais le mariage se fit avec le tabouret, et, après bien des années, Madame s'est laissée fléchir. Ce commencement de succès a fait en ces derniers temps le mariage du fils unique du

prince de Talmont, uniquement pour obtenir en se mariant un brevet de duc; et, à la mort de son père, la chimère et le désir de la faire surnager lui ont fait quitter le nom de duc de Châtellerault pour prendre celui de prince de Talmont. Il n'a eu aucun bien de sa femme, ni aucune autre protection que ce brevet pour la parenté de la reine; les humeurs, qui d'avance se pouvaient soupçonner, n'ont pas été concordantes. Il se peut dire que ce brevet de duc lui coûte fort cher, et en plus d'une manière.

CHAPITRE CLXXXIX.

Mort de Moreau : son caractère. — Transcendant et singulier éloge de la piété de monseigneur le duc de Bourgogne. — Mort de l'archevêque de Rouen Colbert : son caractère ; sa dépouille. — Époque de la conservation du rang et honneurs aux évêques pairs transférés en autres siéges. — Mort de l'archevêque d'Aix, Cosnac. — Mort et caractère du chevalier de Lausun. — Mort de Valsemé. — Mort de madame d'Armagnac ; son caractère. — Époque de visiter en manteau et en mante les princes et princesses du sang pour les deuils de famille. — M. le Grand veut épouser madame de Châteauthiers qui le refuse : son caractère et sa fin. — Mort de Villette : du Casse et d'O lieutenants généraux des armées navales. — O et Pontchartrain raccommodés. — Le roi s'entremet entre le duc de Rohan et son fils. — Caractère du prince de Léon. — Chute d'un plancher du premier président. — Retour du duc de Noailles : Villars à Strasbourg ; 400,000 livres de brevet de retenue au duc de Tresmes. — Retour de M. le duc d'Orléans.

Moreau, premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, mourut à Versailles. Il était un des quatre premiers valets de garde-robe du roi, qui ne mit auprès de ce jeune prince que lui seul, et laissa la disposition de tout le reste au duc de Beauvillier. Moreau avait été un des hommes les mieux faits de son temps; de l'air le plus noble, d'un visage agréable. Il était encore tel à soixante-dix-sept ans. A le voir, il n'est personne qui ne le prît pour un seigneur. Il avait été en

subalterne des ballets du roi et de ses plaisirs dans sa jeunesse, qui l'aima toujours depuis avec estime et considération marquée. Il avait été galant, il le fut très-longtemps, il eut des fortunes distinguées, et quantité, que sa figure et sa discrétion lui procurèrent. Il eut beaucoup d'amis et plusieurs considérables; il passa sa vie à la cour, et toujours fort instruit de tout. Avec de l'esprit, beaucoup de sens, c'était un vrai répertoire de cour, un homme gai, et quoique sage, naturellement libre avec un grand usage du meilleur monde qui l'avait mis au-dessus de son état, et rendu d'excellente compagnie. Avec tant de choses si propres à gâter un homme de cette sorte, jamais aucun ne demeura plus en sa place, et ne fut plus modeste, plus mesuré, plus respectueux. Il était plein d'honneur, de probité et de désintéressement, et vivait uniment et moralement bien. Il avait entièrement l'estime et la confiance de monseigneur le duc de Bourgogne et du duc de Beauvillier. Il n'aimait ni les dévots ni les jésuites, et il lâchait quelquefois au jeune prince des traits libres et salés, justes et plaisants sur sa dévotion, et surtout sur ses longues conférences avec son confesseur. Quand il se vit prêt de sa fin, il se sentit si touché de tout ce qu'il avait vu de si près dans monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il envoya le supplier de lui accorder ses prières, et une communion, dès qu'il serait mort, et déclara en même temps qu'il ne connaissait personne de si saint que ce prince. C'était un homme entièrement éloigné de toute flatterie, qui n'avait jamais pu s'y ployer ni la souffrir dans les autres.

Monseigneur le duc de Bourgogne, sur ce message, monta chez lui et fit ses dévotions pour lui dès qu'il fut mort. Ce témoignage d'un homme de ce caractère et dans cet emploi fit grand bruit à la cour. Aussi jamais prince de cet âge et de ce rang n'a peut-être reçu d'éloges si

complets ni si exempts de flatterie. Moreau fut regretté de tout le monde, et ne fut jamais marié. Le roi laissa le choix d'un autre valet premier de chambre à monseigneur le duc de Bourgogne. Il choisit Duchesne, premier valet de chambre de M. le duc de Berry. C'était un homme fort modeste et fort pieux, qui ne manquait ni de sens ni de monde, discret et fidèle, mais qui ne fit pas souvenir de Moreau.

Deux grands prélats fort différents l'un de l'autre le suivirent de fort près. L'un fut l'archevêque de Rouen, Colbert, frère des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, qui en furent fort affligées. C'était un prélat très-aimable, bien fait, de bonne compagnie, qui avait toujours vécu en grand seigneur, et qui en avait naturellement toutes les manières et les inclinations. Avec cela savant, très-appliqué à son diocèse où il fut toujours respecté et encore plus aimé, et le plus judicieux et le plus heureux au choix des sujets pour le gouvernement. Doux, poli, accessible, obligeant, souvent en butte aux jésuites, par conséquent au roi, sans s'en embarrasser et sans donner prise, mais ne passant rien. Il vivait à Paris avec la meilleure compagnie, et celle de son état la plus choisie; souvent et longtemps dans son diocèse où il vivait de même, mais assidu au gouvernement, aux visites, aux fonctions. C'est lui qui a mis ce beau lieu de Gaillon, bâti par le fameux cardinal d'Amboise, au degré de beauté et de magnificence où il est parvenu ; la meilleure compagnie de la cour l'y allait voir. Sa dépouille ne tarda guère à être donnée. M. de la Rochefoucauld, dont la famille regorgeait de biens d'église, eut sur-le-champ pour son petit-fils, qui avait dix-neuf ans, la riche abbaye du Bec, dont il se repentit bien dans la suite; et d'Aubigné, ce parent factice de madame de Maintenon, dont j'ai suffisamment parlé quand il fut évêque de

Noyon, fut transféré à Rouen, avec une grâce sans exemple. Ce fut un brevet pour lui conserver le rang et les honneurs d'évêque, comte et pair de France de Noyon, exemple dont on a bien abusé depuis.

L'autre prélat fut l'archevêque d'Aix, Cosnac, mort fort vieux dans son diocèse, mais la tête entière et toujours le même. J'ai assez parlé de cet homme, qui peut passer pour illustre, pour n'avoir plus rien à y ajouter.

M. de Lausun perdit aussi le chevalier de Lausun, son frère, à qui il donnait de quoi vivre, et presque toujours mal ensemble. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de lecture, avec de la valeur; aussi méchant et aussi extraordinaire que son frère, mais qui n'en avait pas le bon; obscur, farouche, débauché, et qui avait achevé de se perdre à la cour par son voyage avec les princes de Conti en Hongrie. C'était un homme qu'on ne rencontrait jamais nulle part, pas même chez son frère, qui en fut fort consolé.

Valsemé, lieutenant général, mourut aussi en Provence où on l'avait envoyé commander sous M. de Grignan. Il était pauvre, estimé et fort honnête homme. Je pense qu'il serait un peu surpris, s'il revenait au monde, de trouver son fils marié à la comtesse de Claire, fille du feu comte de Chamilly, et faisant l'important au Palais-Royal sous le nom de Graville, en rejeton de cet amiral.

Madame d'Armagnac mourut à la grande écurie à Versailles le jour de Noël, et laissa peu de regrets. C'était, avec une vilaine taille grosse et courte, la plus belle femme de France jusqu'à sa mort à soixante-huit ans; sans rouge, sans rubans, sans dentelles, sans or, ni argent, ni aucune sorte d'ajustement, vêtue en noir ou de gris en tout temps, en habit troussé comme une espèce de sage-femme, une cornette ronde, ses cheveux couchés

sans poudre ni frisure, un collet de taffetas noir et une petite coiffe courte et plate chez elle comme chez le roi, et en tout temps. Elle était sœur du maréchal de Villeroy, avait été dame du palais de la reine, avait été exilée pour s'être trouvée dans l'affaire qui fit chasser la comtesse de Soissons, Vardes et le comte de Guiche, dont j'ai parlé ailleurs, et que la faveur de son mari n'avait jamais pu raccommoder avec le roi, qui ne la souffrit qu'avec peine, et qui tant que Marly demeura un peu réservé, et même quelque temps après, ne l'y mena point. C'était une femme haute, altière, entreprenante, avec peu d'esprit toutefois et de manége, qui de sa vie n'a donné la main ni un fauteuil chez elle à pas une femme de qualité, qui menait haut à la main les ministres et leurs femmes, qui passait sa vie chez elle à tenir le plus grand état de la cour, qui la faisait assez peu, et qui ne visitait presque jamais personne qu'aux occasions. Tout occupée de son domestique, également avare et magnifique, elle menait son mari comme elle voulait, qui ne se mêlait, ni d'affaires, ni de dépenses, ni de la grande écurie que pour le service, et elle de tout despotiquement. Impérieuse et dure, elle tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, traitait ses enfants comme des nègres et leur refusait tout, excepté ses filles, dont la beauté l'avait apprivoisée, sur laquelle elle ne les tint pas de fort près, ayant conservé et mérité toute sa vie elle-même une réputation sans ombre sur la vertu. Tout ce qui avait affaire à elle la redoutait. Elle noya son fils l'abbé de Lorraine, parce qu'il voulut partager au moins avec elle les revenus de ses bénéfices, et en ayant de gros, ne pas les lui laisser toucher en entier, et dépendre d'elle comme un enfant. Il avait la nomination de Portugal que le duc de Cadaval lui avait procurée; elle avait eu l'agrément

du roi et de Rome. Cette considération n'arrêta point sa mère ; elle s'en prit à ses mœurs qui en effet n'étaient pas bonnes, elle força M. le Grand à demander au roi de l'enfermer à Saint-Lazare. Le roi y résista par bonté. Il y représenta à M. le Grand que son fils étant déjà prêtre, il le perdrait sans ressource par cet éclat. M. le Grand, poussé par sa femme, insista. L'abbé de Lorraine fut mis à Saint-Lazare, et demeura perdu sans qu'il fût plus question de sa nomination, dont Rome ne voulut plus ouïr parler, et que le Portugal retira. Il fut assez longtemps à Saint-Lazare, et n'en sortit qu'en capitulant avec sa mère sur le revenu de ses bénéfices. Il vécut depuis obscur, et bien des années sans oser paraître. C'est lui qui est mort évêque de Bayeux qu'il eut pendant la régence.

Cette mort donna lieu à une nouvelle usurpation des princes du sang. Une des distinctions des petits-fils de France et d'eux était que les personnes qui, à l'occasion des grands deuils de famille, saluaient le roi en manteau long pour les hommes, et pour les femmes en mante, visitaient dans le même habit les petits-fils et les petites-filles de France, mais non les princes ni les princesses du sang. Ceux-ci, toujours blessés de ces différences, s'attirèrent peu à peu des visites en mante et en manteau des personnes de qualité qui par attachement voulurent bien avoir cette complaisance, bientôt après laissèrent entendre qu'ils ne trouvaient pas bon qu'on y manquât, enfin l'établirent en prétention et y soumirent beaucoup de gens. Dès qu'ils s'y crurent affermis, ils se mirent à prétendre la même déférence des maréchaux de France, et peu à peu les y amenèrent comme ils avaient fait les gens de qualité. Une des choses qui y contribua le plus fut la prostitution où tombèrent les mantes et les manteaux. La protection publiquement donnée à la con-

fusion en tout par l'intérêt, le crédit et l'adresse des ministres, les étendit à chaque occasion douteuse par des permissions expresses, puis par exemples; enfin y alle qui voulut. Beaucoup de gens de qualité, plusieurs titrés, choqués d'un mélange qui ne laissait plus de distinction, crurent en reprendre en faisant demander permission au roi de paraître devant lui sans manteau et sans mante. Ceux qui usurpaient d'en porter n'étaient pas en état de disputer rien aux princes du sang. Tout est exemple et mode : tels et tels l'ont fait, il faut donc le faire aussi: c'est ce qui aida le plus aux succès des princes du sang. Quand après les gens considérables, titrés et non titrés, se mirent à se faire dispenser de saluer le roi en manteau et en mante, plusieurs firent dire aux princes du sang comme aux fils et petits-fils de France que le roi les avait dispensés. C'est une honnêteté, disaient-ils, qui ne coûte rien, nous n'irons point en manteau et en mante chez les princes du sang; qu'importe de ne leur pas faire cette civilité? De l'un à l'autre elle s'introduisit. Les princes du sang la reçurent, et comme un devoir et comme une reconnaissance de l'obligation de les visiter en manteau et en mante quand on avait visité le roi ainsi, puisque les visitant sans cet habillement on les avertissait que le roi en avait dispensé pour lui, comme il était vrai qu'en ce cas il le fallait faire dire aux fils et petits-fils de France. Ainsi peu à peu les princes du sang le prétendirent de tous les gens titrés, mais toutefois sans oser se fâcher lorsqu'ils y manquaient, comme il arrivait souvent à plusieurs ducs et duchesses, et surtout aux princes étrangers et à ceux qui en ont le rang, toujours si attentifs à l'accroître avec qui ils peuvent, et à le conserver au moins à faute de mieux.

J'ai vu tout cela naître, et à la mort de mon père je me souviens qu'ayant vu le roi presque sur-le-champ et

sans deuil, et Monsieur qui se trouva dans ce moment-là avec lui par le hasard que j'ai raconté, en parlant de la perte de mon père, je ne fis rien dire à personne, parce que la vue de Monsieur lui avait tout dit pour lui et pour les siens, sinon à madame la grande-duchesse et à madame de Guise, filles de Gaston. A la mort de madame d'Armagnac, M. le Duc, en curée de l'usurpation du service seul de la communion du roi, crut le temps favorable pour emporter celle-ci; l'intérêt de l'assimilation des bâtards du roi avec les princes du sang eut pour celle-ci le même ascendant qu'il avait eu pour l'autre, quoiqu'il s'agît de M. le Grand. Le roi, après quelque répugnance, lui ordonna d'aller avec ses enfants en manteau chez les princes et princesses du sang, et d'y faire aller ses filles en mante. M. le Grand résista, représenta, tout fut inutile, il en sauta le bâton par force; et c'est l'époque de l'établissement de ce nouveau droit. Il a fait que presque tout le monde s'est fait dispenser depuis de voir le roi en manteau et en mante, mais en le faisant dire après aux princes et princesses du sang, ce qui à présent revient au même, et n'affranchit plus que de l'importunité du vêtement.

Le grand écuyer, qui n'aimait que lui dans le monde, n'eut pas plutôt perdu une femme qui avait si bien vécu avec lui, et si utilement pour sa famille, qu'il songea à se remarier. La figure et la conduite de madame de Châteauthiers, dame d'atours de Madame, lui avait toujours plu. Quoique éloignée de l'âge de la beauté, elle en avait encore, et grand air par sa taille et son maintien, et toujours une vertu sans soupçon dans le centre de la corruption; la probité était pareille dans un lieu qui n'y était pas moins opposé, tout cela au moins du temps de la cour de Monsieur, qui était celui de sa jeunesse et de sa beauté; avec cela beaucoup d'esprit et de grâces, ai-

mable au possible dans la conversation, quand elle le voulait bien et que l'humeur ne s'y opposait pas. M. le Grand, un mois après être veuf, lui fit parler. C'était une très-bonne demoiselle toute simple, dont le nom était Foudras. Ils étaient d'Anjou et avaient des baillis dans l'ordre de Malte. Elle n'avait rien vaillant que ce que lui donnait Madame, et n'en savait pas même tirer, parce qu'elle était tout à fait noble et désintéressée. M. le Grand lui fit sentir le rang et les biens qu'elle trouverait avec lui, et le soin qu'il prendrait en l'épousant de lui assurer après lui une subsistance convenable au nom qu'elle porterait. Elle résista et répondit comme elle devait sur une proposition aussi flatteuse; mais elle ajouta qu'elle ne voulait point faire cette peine aux enfants de M. le Grand. Eux qui virent l'empressement de leur père, et qui craignirent qu'éconduit de celle-là il n'en épousât quelque autre, furent trouver madame de Châteauthiers et la conjurèrent de consentir au mariage. Ils l'en firent presser par leurs amis. M. le Grand ne se rebuta point. Mais la sage et modeste résistance de madame de Châteauthiers fut la plus forte, jamais elle n'y voulut consentir. Toute la France l'admira et ne l'en estima que davantage, M. le Grand lui-même et toute sa famille. Elle préféra son repos; et sa modestie fut telle qu'elle n'en prit aucun avantage, et qu'elle évitait même depuis de s'en laisser parler. M. le duc d'Orléans, dans sa régence, lui donna plus qu'elle ne voulut, avec quoi elle se retira, après la mort de Madame, dans une maison qu'elle loua dans Paris, d'où elle ne sortit que pour aller à l'église, et n'y reçut qu'un très-petit nombre d'amis. D'une sage retraite elle s'en fit une de piété, elle s'y donna tout entière, et elle y est morte depuis deux ou trois ans, ne voyant plus presque personne, à soixante-dix-sept ou soixante-dix-huit ans.

Villette, lieutenant général des armées navales, mourut en ce même temps. Il était cousin germain de madame de Maintenon, traité d'elle comme tel, et père de Murcé et de Caylus dont j'ai parlé plus d'une fois. Sa mort fit une promotion dans la marine; au lieu d'un lieutenant général, il y en eut deux. Le mérite fit du Casse, la faveur fit d'O, qui, de capitaine tout nouveau, et tout au plus lorsqu'il fut mis auprès du comte de Toulouse, mouta à ce grade si rare et si réservé dans la marine sans être sorti de Versailles, ni s'en être absenté qu'avec M. le comte de Toulouse. On a vu ce qu'il en coûta de ne pas donner une seconde bataille sûrement gagnée, et Gibraltar repris, malgré la volonté de l'amiral et de toute la flotte. C'est ainsi que la protection puissante tient lieu de tout à la cour. Pontchartrain, qui la craignait, remis auprès du comte de Toulouse par la considération du mérite de sa femme, et raccommodé après avec le maréchal d'Estrées, n'avait pu se rapprocher celui-ci. Il essaya la conjoncture, et lui manda, au sortir du travail avec le roi, qu'il était lieutenant général. La joie de l'être, et l'orgueil flatté du message d'un ministre ennemi, le disposa à s'en ôter l'épine. Un moment après il vint le remercier, et ils se raccommodèrent comme on se raccommode d'ordinaire dans les cours.

L'orgueil de madame de Soubise fit mêler le roi, contre sa coutume, d'une affaire particulière assez ridicule, entre des gens qu'il n'aimait point, et avec qui il n'avait aucune familiarité. Le duc de Rohan, qui alternait avec le duc de la Trémoille la présidence de la noblesse aux états de Bretagne, avait cédé la sienne depuis quelque temps, avec l'agrément du roi, à son fils aîné que, pour accoutumer le monde peu à peu à quelque chimère dont j'ai expliqué la moderne vue, il faisait appeler le prince de Léon, et arborer le manteau ducal à tous ses enfants, avec

d'autant plus de facilité que, n'ayant point l'ordre, leurs carrosses passaient pour être les siens. Le prince de Léon était un grand garçon élancé, laid et vilain au possible, qui avait fait une campagne en paresseux, et qui, sous prétexte de santé, avait quitté le service pour n'en pas faire davantage. On ne pouvait, d'ailleurs, avoir plus d'esprit, de tournant, d'intrigue, ni plus l'air et le langage du grand monde où d'abord il était entré à souhait. Gros joueur, grand dépensier pour tous ses goûts, d'ailleurs avare; et tout aimable qu'il était, et avec un don particulier de persuasion, d'intrigues, de souterrains et de ressources de toute espèce, plein d'humeur, de caprices et de fantaisies, opiniâtre comme son père, et ne comptant en effet que soi dans le monde.

Il était devenu fort amoureux de Florence, comédienne que M. le duc d'Orléans avait longtemps entretenue, dont il eut l'archevêque de Cambrai d'aujourd'hui, et la femme de Ségur, lieutenant général, fils de celui dont j'ai parlé, avec l'abbesse de la Joye, sœur de M. de Beauvillier. M. de Léon dépensait fort avec cette créature, en avait des enfants, l'avait menée avec lui en Bretagne, mais non pas dans Dinan même où il avait présidé aux états, et il arrivait avec elle en carrosse à six chevaux, avec un scandale ridicule. Son père mourait de peur qu'il ne l'épousât. Il lui offrit d'assurer 5,000 livres de pension à cette créature, et d'avoir soin de leurs enfants s'il voulait la quitter, à quoi il ne voulait point entendre. Quelque mal qu'il eût été toute sa vie avec madame de Soubise, qui de son côté ne l'aimait pas mieux, et qu'on a vue prendre si amèrement le parti des Rohan contre lui dans ce procès du nom et des armes que j'ai raconté, et qu'il gagna malgré ses charmes, elle était fort peinée de voir son propre neveu, et qui devait être si riche, dans de pareils liens. Elle fit donc en sorte, avec ces

billets dont j'ai parlé, qui mouchaient si ordinairement entre le roi et elle, qu'il parlât au fils, puis au père, à qui séparément il donna des audiences et longues dans son cabinet. Le fils prit le roi par ses deux faibles, les respects et l'amour, et avec tant d'esprit, de grâces et de souplesse, que le roi en fit l'éloge, plaignit son cœur épris et le malheur du père, qu'il entretint après aussi fort longtemps dans son cabinet. La Florence fut pourtant enlevée aux Termes, jolie maison dans les allées du Roule où le prince de Léon la tenait, et mise dans un couvent. Il devint furieux, ne voulut plus voir ni ouïr parler de père ni de mère; et ce fut pour consommer la séparation d'avec Florence et raccommoder le fils avec ses parents, et le rendre traitable à un mariage, que le roi manda le prince de Léon, puis le duc de Rohan. Cela se passa à la fin de décembre.

Le 18 du même mois, le premier président étant à dîner chez lui au palais avec sa famille et quelques conseillers, le plancher fondit tout à coup, et tous tombèrent dans une cave où il se trouva des fagots qui les empêchèrent de tomber tout en bas, et même de se blesser. Il n'y eut que le précepteur des enfants qui le fût. La première présidente se trouva placée de manière qu'elle fut la seule qui ne tomba point. L'effroi fut grand, et tel dans le premier président, que depuis il n'a jamais été ce qu'il était auparavant.

Le duc de Noailles, qui, pour consolider son état de commandant et de petit général d'armée, s'était tenu tant qu'il avait pu en Roussillon, arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, et le maréchal de Villars prit congé pour aller passer le reste de l'hiver à Strasbourg avec sa femme qu'il ne quittait pas volontiers. En ce même temps, le duc de Tresmes, qui n'avait point encore de brevet de retenue sur sa charge depuis qu'il l'avait en

titre par la mort de son père, en obtint un de 400,000 livres.

M. le duc d'Orléans arriva d'Espagne le 30 décembre au lever du roi, après lequel il demeura longtemps seul avec lui dans son cabinet. La réception et du roi et du monde fut telle que méritait son heureuse et agréable campagne. Comme il devait retourner bientôt en ce pays-là, il y avait laissé presque tous ses équipages. Il en était fort content, et on l'y était fort de lui. Le duc de Berwick eut ordre de l'y attendre.

CHAPITRE CXC.

1708. — 150,000 livres de brevet de retenue à Chamillart. — 200,000 livres de brevet de retenue au maréchal de Tessé. — 3,000 livres de pension à Alberoni. — Du Luc, évêque de Marseille, passe à Aix. — Les Rois et force bals à la cour : comédie de madame du Maine. — Le duc de Villeroy capitaine des gardes sur la démission de son père. — Vaudemont souverain de Commercy, etc. — Mort du marquis de Thianges : son caractère; courte digression sur sa mère. — Mariage de Seignelay et de mademoiselle de Furstemberg. — Vilainies des serments chez le roi. — Chamillart, fort languissant, songe à se soulager et à marier son fils : réflexions importantes sur les choix. — Mariage de Cani avec mademoiselle de Mortemart.

L'année 1708 commença par les grâces, les fêtes et les plaisirs. On ne verra que trop tôt qu'elle ne continua pas longtemps de même. Chamillart obtint sur sa charge de l'ordre 150,000 livres de brevet de retenue, et le maréchal de Tessé sur la sienne, de madame la duchesse de Bourgogne, un autre de 200,000 livres. M. de Vendôme procura à son Alberoni 3,000 livres de pension, à qui nous verrons faire dans quelque temps une fortune et une figure si prodigieuse. L'évêque de Marseille, frère du comte du Luc, passa à l'archevêché d'Aix. Je le remarque parce qu'il devint, longues années après, le triste successeur à Paris du cardinal de Noailles. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de

dames, où la cour de Saint-Germain se trouva. Il y eut après le festin un grand bal chez le roi, qui en donna plusieurs parés et masqués tout l'hiver à Marly et à Versailles, où il y en eut aussi chez Monseigneur et dans l'appartement de madame la duchesse de Bourgogne. Les ministres lui en donnèrent, madame la duchesse du Maine encore, laquelle se donna en spectacle tout l'hiver, et joua des comédies à Clagny en présence de toute la cour et de toute la ville. Madame la duchesse de Bourgogne les alla voir souvent, et M. du Maine, qui en sentait tout le parfait ridicule et le poids de l'extrême dépense, ne laissait pas d'être assis au coin de la porte et d'en faire les honneurs.

Le maréchal de Villeroy, fatigué des dégoûts d'une cour où il avait tant brillé et où il n'espérait plus de se pouvoir reprendre, flottait depuis quelque temps dans l'incertitude sur sa charge entre le dépit journalier de la faire avec des désagréments continuels, accoutumé de longue main à trouver des distinctions partout, et la crainte du vide et de l'ennui. Il y avait longtemps que le duc et la duchesse de Villeroy m'avaient dit qu'il leur en avait parlé. Ils ne laissaient pas de s'ennuyer de la lenteur de sa résolution, et ils s'en consolaient dans la crainte d'un refus qui deviendrait une exclusion. L'espérance, fondée sur un reste de bonté pour le maréchal, était légère après tout ce qui s'était passé. Le duc de Villeroy, dans toute la faveur de son père, n'avait jamais cessé de sentir que ses lettres en Hongrie n'étaient point effacées; il ne s'apercevait pas moins que madame de Maintenon n'était jamais bien revenue pour lui depuis l'affaire de madame de Caylus. Parmi ces angoisses, le maréchal de Villeroy, qui depuis quelque temps ne leur parlait plus de rien, prit enfin sa résolution, et, la veille des Rois, au retour de la messe du roi, il s'approcha de lui dans son cabinet

pour lui demander à se démettre de sa charge en faveur de son fils. A peine en eut-il commencé la proposition, que le roi, qui vit d'abord où elle tendait, l'interrompit, et se hâta de lui accorder sa demande, tant il se sentit soulagé de se défaire de lui comme que ce fût, dans une fonction si intime et si continuelle pendant le quartier, et néanmoins si fréquente encore dans les autres quartiers par mille détails. Ainsi, ce que la faveur du maréchal la plus déclarée n'avait pu obtenir de lui-même, ce qu'elle n'eût peut-être pas arraché du roi avec son goût pour le père et ses anciennes répugnances pour le fils, que les nouvelles n'avaient pas raccommodées, tout céda à la disgrâce du maréchal de Villeroy, et à la peine que le roi avait à le supporter.

Le duc de Villeroy était ce jour-là avec Monseigneur qui courait le daim au bois de Boulogne. La nouvelle lui fut portée sans qu'il voulût la croire avant d'en avoir reçu des avis redoublés. Je ne vis jamais de gens si aises que la duchesse de Villeroy et lui, et nous nous rappelâmes avec plaisir ce souper si plein de larmes de la duchesse, et des soupirs de son mari, qui crut ses peines, ses services et sa fortune perdus par le caprice de son père à persévérer de lui défendre de voir Chamillart. La maréchale de Villeroy, avec son bon et sage esprit, fut ravie, mais le maréchal, après avoir joui vingt-quatre heures des compliments de la cour, sentit avec horreur tout son vide, et qu'il ne tenait plus à rien. Cette situation lui devint insupportable. Jusqu'alors il avait été le roi de Lyon, il se voulut rejeter sur cette partie d'existence et y aller régner, mais ce gouvernement était dans le département de Chamillart. Il en craignit tout, il chercha à s'en délivrer. Torcy était de ses amis, qui avait le Dauphiné dans le sien; il lui proposa de troquer avec Chamillart, qui n'aurait pas bonne grâce de refuser

le gouvernement de son gendre, pour se conserver les occasions de tourmenter le maréchal dans le sien. Torcy y consentit, Chamillart aussi, et le roi y donna son approbation pour éviter les querelles sur Lyon, et les importunités qu'il en aurait essuyées. Voilà donc le maréchal en repos; mais quand de là il voulut profiter du troc pour s'en aller à Lyon, la permission lui en fut refusée, ce qui renouvela et combla ses désespoirs.

Ce fut en ce temps-ci que M. de Vaudemont obtint la souveraineté sur Commercy, et la préséance en Lorraine sur tous ceux de cette maison, qui le brouilla avec eux sans retour, comme je l'ai raconté d'avance; il eut en même temps à Versailles le petit logement que la mort du marquis de Thianges laissa vacant.

Thianges était Damas et de grande naissance, fort brave, avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité, mais si particulier, si singulier, qu'il vécut toujours à part, et ne tira aucun parti de se trouver fils de la sœur de madame de Montespan, et d'une sœur par elle-même si bien avec le roi, et si grandement distinguée tant qu'elle a vécu. Elle n'était morte qu'en 1693, dans un magnifique logement de plain-pied et contigu à celui de Monseigneur, où les enfants du roi et de sa sœur, qui l'aimaient et la craignaient, la visitaient continuellement, ainsi que tout ce qui était de plus distingué à la cour. Monsieur y allait souvent, et il n'y avait point de ministre qui ne comptât avec elle. Tout jeune que j'étais alors, j'étais admis chez elle avec bonté, par la parenté et l'amitié de ma mère. Je me souviens qu'elle était au fond de son cabinet, d'où elle ne partait pour personne, et même ne se levait guère. Elle avait les yeux fort chassieux, avec du taffetas vert dessus, et une grande bavette de linge qui lui prenait sous le menton. Ce n'était pas sans besoin. Elle bavait sans cesse et fort

abondamment. Dans cet équipage, elle semblait à son air et à ses manières la reine du monde; et tous les soirs, avec sa bavette et son taffetas vert, elle se faisait porter en chaise au haut du petit escalier du roi, entrait dans ses cabinets, et y était avec lui et sa famille assise dans un fauteuil, depuis la fin du souper jusqu'au coucher du roi. On prétendait qu'elle avait encore plus d'esprit que madame de Montespan, et plus méchante. Là elle tenait le dé et disputait, et souvent aigrement contre le roi qui aimait à l'agacer. Avec des choses fort plaisantes, elle était impérieuse et glorieuse au dernier point. Elle vantait toujours sa maison au roi, en effet, grande et ancienne, et le roi, pour la piquer, la rabaissait toujours. Quelquefois de colère elle lui disait des injures, et plus le roi en riait, plus sa furie augmentait. Un jour étant là-dessus, le roi lui dit qu'avec toutes ses grandeurs, elle n'en avait aucune de celles de la maison de Montmorency, ni connétables, ni grands-maîtres, etc. « Cela est plaisant, répondit-elle, c'est que ces messieurs-là d'auprès de Paris étaient trop heureux d'être à vous autres rois, tandis que nous, rois dans nos provinces, nous avions aussi nos grands officiers, comme eux des gentilshommes d'autour de nous. » C'était la personne du monde qui demeurait le moins court, qui s'embarrassait le moins, et qui très-souvent embarrassait le plus la compagnie. Elle ne sortait presque jamais de Versailles, si ce n'était pour aller voir madame de Montespan.

M. de la Rochefoucauld était son ami intime, et Mademoiselle aussi. Toutes deux étaient fort propres pour leur manger. Le roi prenait plaisir à leur faire mettre des cheveux dans du beurre et dans des tourtes, et à leur faire d'autres vilenies pareilles. Elles se mettaient à crier, à vomir, et lui à rire de tout son cœur. Madame de Thianges voulait s'en aller, chantait pouille au roi,

mais sans mesure, et quelquefois à travers la table, faisait mine de lui jeter ces saletés au nez. Elle fut de toutes les parties, et de tous les voyages, tant qu'elle le voulut bien, et le roi l'en pressa souvent depuis que sa santé l'eut rendue plus sédentaire. Elle parlait aux enfants de sa sœur avec un ton et une autorité de plus que tante, et eux avec elle dans les recherches et les respects. Elle avait été belle, mais non comme ses sœurs. Elle était mère de madame de Nevers et de madame Sforce, et du marquis de Thianges, duquel elle ne fit jamais grand cas; il était menin de Monseigneur, lieutenant général, et depuis longtemps fort homme de bien. Il ne laissa point d'enfants de la nièce de l'archevêque de Paris, Harlay, personne fort extraordinaire, qui avec de la beauté ne fit jamais parler d'elle, et qui avait passé longues années fille d'honneur de Mademoiselle, avec qui elle se querellait souvent.

Seignelay épousa une fille de la princesse de Furstemberg avec peu de bien, mais trop pour une si grande alliance. A la mort de son père, ministre et secrétaire d'état, il avait eu en payant gros la survivance de la charge de maître de la garde-robe du roi, de la Salle, qui n'était point marié, et qui avait très-peu ou point de bien.

Le comte d'Évreux, qui n'avait pas encore prêté son serment de colonel général de la cavalerie, le prêta les premiers jours de cette année, et encourut l'indignation des valets de la chambre. Le monopole des serments était toujours allé croissant. D'une libéralité légère à ceux qui prennent et rendent l'épée et le chapeau, cela s'était tourné en droit par l'usage, et le droit avait toujours grossi par la sottise des uns et l'intérêt des autres. Depuis plusieurs années, il y en avait quantité montés à 7 ou 8,000 livres. Il ne fallait pas se brouiller avec des valets que le roi croyait et aimait mieux que personne,

sans exception d'aucun, si ce n'était de ses bâtards, et qui, par la fréquence des heures rompues qu'ils passaient seuls avec le roi tous les jours, pouvaient quelquefois servir, mais incomparablement plus nuire, et qui ont bien rompu des fortunes. Le comte d'Évreux paya en argent blanc. Ils s'offensèrent, ils dirent qu'ils ne recevaient qu'en or, et firent grand vacarme.

On a vu ci-devant, en plus d'un endroit, combien Chamillart, accablé sous le poids des affaires, désirait d'être déchargé des finances, qui de jour en jour devenaient plus difficiles. A la fin sa santé y succomba. Les vapeurs lui firent traîner une vie languissante qui ressemblait à une longue mort. Une petite fièvre fréquente, un abattement universel, presque aucun aliment indifférent, le travail infiniment pénible, des besoins de lit et de sommeil à des heures bizarres, en un mot, c'était un homme à bout, et qui se consumait peu à peu. Dans ce triste état, qui le forçait souvent à manquer des conseils et quelquefois son travail avec le roi, il se sentit pressé de se décharger du détail du trésor royal. Ce ne pouvait être qu'entre les mains d'un des deux directeurs des finances. Armenonville, avec de l'esprit, de la douceur, de la capacité et de l'expérience, même avec du monde, ne s'était pu défaire d'une fatuité qu'une fortune prématurée donne aux gens de peu, et il avait quelquefois hasardé jusqu'à des airs d'indépendance dont Chamillart l'avait fait repentir. Le choix tomba donc sur Desmarets. Quoique cette nouvelle confiance ne fût rien en effet qu'une augmentation de travail, comme il s'en expliqua lui-même, on pressentit dès lors son élévation, et on s'empressa chez lui, comme si déjà il eût été déclaré contrôleur général.

Chamillart, instruit par l'affaiblissement de sa santé, songeait en même temps à consolider son fils dans sa

charge par une alliance qui pût l'y soutenir. Les Noailles, ancrés partout par leurs filles, en voulaient mettre une dans cette maison toute-puissante pour tenir tout; ils y travaillaient, et madame de Maintenon se laissait entendre que ce mariage lui serait fort agréable. Mais la famille de Chamillart y répugnait. Il s'était mis dans la cour de madame la duchesse de Bourgogne une jalousie entre les filles de Chamillart et les Noailles, qui, de la part des premières, allait jusqu'à l'antipathie. Gâtées comme elles l'étaient par une prodigieuse fortune, et non moins encore par père et mère, elles ne se contraignaient pas, et se croyaient tout permis. La duchesse de Lorge était fort au gré de madame la duchesse de Bourgogne; elle était souvent admise en des confidences. C'était moissonner le champ de la maréchale d'Estrées, et un peu dans celui de ses jeunes sœurs. C'en était plus qu'il ne fallait pour qu'elles ne pussent se souffrir. Madame Chamillart, ardente à conserver l'air de gouverner chez elle, quelque peu et quelque mal qu'elle y gouvernât, craignait le joug des Noailles. Son mari, qui l'éprouvait souvent, le redoutait bien plus encore. Il s'éloignait donc beaucoup de leur donner toutes sortes de droits chez lui en prenant leur fille pour son fils. Le roi même, qui les appréhendait souvent, n'avait pas paru goûter cette affaire. Pour moi, qui voyais tout ce qu'il y avait à voir sur la santé de ce ministre, sur les calamités de son administration, sur les cabales naissantes, sur son peu de précaution fondée sur une excessive confiance, je ne cessais d'inculquer à ses filles l'alliance des Noailles, qui, par elle-même, infiniment honorable aux Chamillart, était la seule qui embrassât toutes les cours et tous les âges, et qui par conséquent fût un soutien pour tous les temps. Elle fixait madame de Maintenon par la considération du duc de Noailles,

elle dont les changements de goût avaient été si funestes à des gens avec qui elle avait été autant ou plus intimement unie, et plus longuement qu'avec Chamillart. Monseigneur, pour d'autres temps, leur était assuré par tous ses entours. Mademoiselle Choin, à qui les Noailles faisaient une cour servile, les ménageait à cause de madame de Maintenon, dont ils étaient le canal de communication avec elle; madame la Duchesse déjà leur amie, et d'Antin d'un autre côté; d'un troisième la Vallière, et madame la princesse de Conti, quelque peu considérable qu'elle fût devenue. Enfin les liens secrets qui attachaient ensemble madame la duchesse de Bourgogne et les jeunes Noailles, ses dames du palais, répondaient de cette princesse pour le présent et pour le futur; et par eux-mêmes auprès de monseigneur le duc de Bourgogne ils étaient sûrs des ducs de Chevreuse et de Beauvillier. Ils y gagnaient encore la duchesse de Guiche, dont l'esprit, le manége et la conduite avaient tant de poids dans sa famille, chez madame de Maintenon et auprès du roi même, et qui imposait tant à la cour et au monde. Je n'avais avec aucun des Noailles nulle sorte de liaison, sinon assez superficiellement avec la maréchale, qui ne m'en avait jamais parlé. Mais je croyais voir tout là pour les Chamillart, et c'était ce qui m'engageait à y exhorter les filles, et ceux de leur plus intime famille qui pouvaient être consultés.

Le duc de Beauvillier était ami intime de Chamillart. Il pouvait beaucoup sur lui, mais non assez pour le ramener sur des choses qu'il estimait capitales au bien de l'état. Il espéra vaincre cette opiniâtreté en se l'attachant de plus en plus par les liens d'une proche alliance. Je n'entreprendrai pas de justifier la justesse de la pensée, mais la pureté de l'intention, parce qu'elle m'a été parfaitement connue. Lui et la duchesse, sa femme, qui

ne pensaient jamais différemment l'un de l'autre, prirent donc le dessein de faire le mariage de la fille de la duchesse de Mortemart, qui n'avait aucun bien, qui était auprès de sa mère et ne voulait point être religieuse. Au premier mot qu'ils en touchèrent à la duchesse de Mortemart, elle bondit de colère, et sa fille y sentit tant d'aversion, que plus d'une année avant qu'il se fît, la marquise de Charost, fort initiée avec eux, lui ayant demandé sa protection en riant lorsqu'elle serait dans la faveur, pour la sonder là-dessus : « Et moi la vôtre, lui répondit-elle, lorsque par quelques revers je serai redevenue bourgeoise de Paris. » M. et madame de Chevreuse, quoique si intimement uns avec M. et madame de Beauvillier, car unis est trop peu dire, rejetèrent tellement cette idée, qu'ils ne furent plus consultés. J'ai su d'eux-mêmes et de la duchesse de Mortemart que, si sa fille l'eût voulu croire, jamais ce mariage ne se serait fait.

De tout cela je compris que M. et madame de Beauvillier, résolus d'en venir à bout, gagnèrent enfin leur nièce, et que, sûrs de leur autorité sur madame de Mortemart et sur le duc et la duchesse de Chevreuse, ils poussèrent leur pointe vers les Chamillart, qui, peu enclins aux Noailles, ne trouvant point ailleurs de quoi se satisfaire, saisirent avidement les suggestions qui leur furent faites. Une haute naissance avec des alliances si proches de gens si grandement établis flatta leur vanité. Un goût naturel d'union qu'ils voyaient si grande dans toute cette parenté les toucha fort aussi. Une raison secrète fut peut-être la plus puissante à déterminer Chamillart; en effet, elle était très-spécieuse à qui n'envisageait point les contredits. Personne ne sentait mieux que lui-même l'essentielle incompatibilité de ses deux charges et l'impossibilité de les conserver toutes deux. Il péris-

sait sous le faix, et avec lui toutes les affaires. Il ne voulait ni ne pouvait quitter celle de la guerre; mais, étant redevable du sommet de son élévation aux finances, il comprenait mieux que personne qu'elles emporteraient avec elles toute la faveur et la confiance, et combien il lui importait en les quittant de se faire de son successeur une créature reconnaissante qui l'aidât, non un ennemi qui cherchât à le perdre, et qui en aurait bientôt tout le crédit. Le comble de la politique lui parut donc consister dans la justesse de ce choix, et il crut faire un chef-d'œuvre en faisant tomber les finances sur un sujet de soi-même peu agréable au roi, et par là peu à portée de lui nuire de longtemps, qu'il lierait encore par des chaînes si fortes, qu'il lui en ôterait le vouloir et le pouvoir.

La personne de Desmarets lui parut faite exprès pour remplir toutes ces vues. Proscrit avec ignominie à la mort de Colbert son oncle, revenu à Paris à grande peine après vingt ans d'exil, suspect jusque par sa capacité et ses lumières, le silence avait été imposé sur lui à Pontchartrain, contrôleur général, qui n'obtint qu'à peine de s'en servir tacitement dans l'obscurité et comme sans aveu ni permission. La bouche avait été fermée sur lui à tous ses parents en place qui l'aimaient. Poussé à force de bras et de besoins par Chamillart, mais par degrés, jusqu'à la place de directeur des finances, mal reçu même alors chez le roi, qui ne put s'accoutumer à lui tant qu'il fut dans cette place, redevable de tout à Chamillart, c'était bien l'homme tout tel que Chamillart pouvait désirer. Restait de l'enchaîner à lui par d'autres liens encore que ceux de la reconnaissance, si souvent trop faibles pour les hommes; et c'est ce qu'opérait le mariage de mademoiselle de Mortemart, qui rendrait encore les ducs de Chevreuse et de Beauvillier témoins et

modérateurs de la conduite de Desmarets si proche de tous les trois, et si étroitement uni et attaché aux deux ducs. Tant de vues si sages et si difficiles à concilier, remplies avec tant de justesse, parurent à Chamillart un coup de maître ; mais il en fallait peser les contredits et comparer le tout ensemble.

Il ne tint pas à moi de les faire tous sentir, et je prévis aisément, par la connaissance de la cour et des personnages, le mécompte du duc de Beauvillier et de Chamillart. Celui-ci était trop prévenu de soi, trop plein de ses lumières, trop attaché à son sens, trop confiant pour être capable de prendre en rien les impressions d'autrui. Je ne crus donc pas un moment que l'alliance acquît sur lui au duc de Beauvillier le plus petit grain de déférence ni d'autorité nouvelle; je ne crus pas un instant que madame de Maintenon, indépendamment même de son désir pour les Noailles, pût jamais s'accommoder de ce mariage. Sa haine pour M. de Cambrai était aussi vive que dans le fort de son affaire. Son esprit et ses appuis le faisaient tellement redouter à ceux qui l'avaient renversé, et qui possédaient madame de Maintenon tout entière, que, dans la frayeur d'un retour, ils tenaient sans cesse sa haine en haleine. Maulevrier, aumônier du roi, perdu pour son commerce avec lui, avait eu besoin des longs efforts du père de la Chaise, son ami intime, pour obtenir une audience du roi, afin de s'en justifier, il n'y avait que peu de jours. La duchesse de Mortemart était, après la duchesse de Béthune, la grande âme du petit troupeau, et avec qui, uniquement pour cela, on avait forcé la duchesse de Guiche, sa meilleure et plus ancienne amie, de rompre entièrement et tout d'un coup. La duchesse de Mortemart, franche, droite, retirée, ne gardait aucun ménagement sur son attachement pour M. de Cambrai. Elle allait à Cambrai, et y

accoutumé à marier ses enfants contre le gré de la puissance souveraine, comme on l'a vu de la Feuillade, il retourna à la charge. Il obtint donc un consentement dépité de sa bienfaitrice, et forcé du roi à qui, contre sa coutume, il échappa de dire que puisque Chamillart voulait absolument une quiétiste, au bout du compte cela ne lui faisait rien. De cette façon s'accomplit le mariage, au cuisant déplaisir de toute la famille des Mortemart qu'ils ne prirent pas soin de trop cacher. Les bâtards, qui se sont toujours piqués de prendre part en eux tous, ne se cachèrent pas non plus d'entrer sur cela dans leur sentiment, et cette conduite put confirmer ce qui vient d'être expliqué du dépit qu'en conçut madame de Maintenon, leur ancienne gouvernante, qui tenait si tendrement à eux, et eux à elle avec tant de dépendance. La noce se fit à l'Etang avec joie et magnificence, mais sans rien d'outré, et la nouvelle marquise de Cani jouit environ six semaines de toute la splendeur de son beau-père. Mais sa santé devenant tous les jours plus mauvaise et son crédit plus tombé, faute d'avoir pu tenir tous les engagements que la nécessité des affaires lui avait fait contracter, et que cette même nécessité l'empêchait de remplir, il songea tout de bon à tirer de ce mariage le principal avantage qu'il s'en était proposé.

CHAPITRE CXCI.

Mesures sur la place des finances. — Desmarets contrôleur général des finances : ma conversation avec lui. — Directeurs généraux des finances abolis ; chute d'Armenonville. — Poulletier intendant des finances : colère du conseil et du chancelier. — La duchesse du Maine refuse de signer après mademoiselle de Bourbon le contrat de mariage de Cani. — Mort, extraction et caractère du chevalier de Nogent. — Mort de Langlée. — Mort du comte d'Oropesa. — Mort, extraction, fortune et caractère de Montbron ; sa dépouille.

De longue main Chamillart avait préparé sa besogne en faisant valoir celle de Desmarets en toute occasion, et en se déchargeant sur lui des affaires les plus importantes que sa santé ne lui permettait pas de suivre d'assez près. Il avait de plus commencé à sentir que la nécessité des affaires s'était enfin montrée au roi de manière à le laisser abdiquer, et il connaissait trop madame de Maintenon pour n'avoir pas remarqué du changement en elle depuis la proposition du mariage de son fils. Il en jugea, mais trop tard, qu'il était tellement temps de remettre les finances, qu'elles lui seraient arrachées pour peu qu'il différât à lui en donner la satisfaction. Cette découverte le dégoûta de telle sorte qu'il fut extrêmement tenté de se défaire de tout à la fois, et d'en laisser démêler la fusée à son fils. Il le fut au point qu'il n'en put être détourné qu'à peine par toute l'autorité de la famille à laquelle il

venait de s'allier, et par les désespoirs de sa femme. C'est un secret que je sus dès lors par la duchesse de Mortemart, que cela ne consola pas du mariage auquel elle s'était laissée entraîner malgré elle. Le roi était alors à Marly. Il était piqué de ce que madame de Saint-Simon et moi avions quitté la danse qu'il nous avait fait continuer d'autorité jusqu'à cette année. Je ne crus pas qu'à trente-quatre ans que j'avais lors, elle me parût du ridicule de la pousser si loin. On dansait à Marly, et nous ne fûmes point du voyage. J'étais à l'Etang, où Chamillart, presque toujours au lit, et presque point au travail, s'amusait avec sa famille. M'étant trouvé seul avec lui, il me confia ce qu'il allait faire, mais sans aller jusqu'à me dire ses desseins sur un successeur. Le mariage était fait; la haine en était encourue; en cette situation il fallait au moins profiter de ce qu'il se pouvait.

J'étais ami de Desmarets, je connaissais les désirs des ducs de Chevreuse et de Beauvillier; je voyais l'intérêt de Chamillart. Quoique je me doutasse bien que son choix tombât sur lui, je craignis la défaillance des moribonds qui leur fait si souvent changer leur testament. Sans lui nommer Desmarets pour ne le point mettre en garde, et ne l'irriter point aussi d'avoir pénétré ses vues, je lui représentai son extrême intérêt d'avoir un successeur à lui qu'il eût le crédit de faire; que ce successeur ne pût douter qu'il ne tînt son élévation que de lui, et s'il était possible encore, qu'il fût tel que d'autres engagements, outre ceux de la reconnaissance, l'unissent étroitement à lui. Je le fortifiai surtout à n'être pas, dans une affaire pour lui si capitale, la dupe des complaisances et des respects, mais à nommer et à faire, s'il en était besoin, un effort, de crédit pour que son choix l'emportât. J'appuyai fortement sur ce dernier article, parce que je craignis les ruses de madame de Maintenon,

la faiblesse et l'indécision du roi, et plus que tout, la confiance de Chamillart qui s'y pourrait trouver trompée. Le soir même j'allai à Paris ; j'y vis en arrivant Desmarets chez lui à qui je parlai franchement, et qui me parla de même. Je trouvai un homme qui voyait les cieux ouverts, et qui, bien informé de toutes les démarches, bien appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, comptait pour le lendemain le changement de sa fortune.

M. le duc d'Orléans, qui était sur son départ pour l'Espagne, m'avait donné rendez-vous pour le lendemain matin au Palais-Royal. Nous y fûmes enfermés longtemps tête à tête à discuter ses affaires, après quoi je le mis en propos de celle des finances. Il savait tout par madame de Maintenon avec qui il était bien alors. Il me la dit embarrassée et si peinée de l'état des choses, qu'elle l'avait assuré que tout homme lui serait bon, pourvu que ce fût le plus habile, et que l'ayant pressée par curiosité sur Desmarets, elle ne lui en avait point dit de mal, mais l'avait trouvée froide, et avait su d'elle que le roi y avait un grand éloignement, sans quoi sa déclaration eût été déjà faite. Je voulus pénétrer davantage sur les prétendants, mais je n'en vis aucun de formel, sinon Voysin porté par madame de Maintenon, mais faiblement, parce qu'à ce coup elle ne se trouvait pas la plus forte; qu'elle sentait que Chamillart obtiendrait qui il voudrait, auquel elle ne s'ouvrait plus, et qu'elle s'attendait bien qu'il ferait tout pour Desmarets. Là-dessus, je retournai du Palais-Royal chez lui, et lui donnai une vive alarme. Il m'assura cependant qu'il avait des lettres de Marly de ce même matin, et il était lors midi, qui l'assuraient que les mesures étaient si [illegible] les [illegible] qu'[illegible] [illegible] raisonnements sur ce qui se pouvait [illegible]. Je

l'exhortai à presser vivement les deux ducs de faire terminer la chose, l'un qui était à Paris en poussant son beau-frère, l'autre par lui-même pour ne pas donner le temps à madame de Maintenon de gagner du terrain, et au roi de s'affermir trop dans sa répugnance. Je lui recommandai de se garder bien de faire part de ce que je venais de découvrir au duc de Beauvillier, de peur de le ralentir sur la chose même en armant sa faiblesse naturelle, surtout de bien confirmer Chamillart à le nommer nettement et fortement sans se cacher sous des ambages, ni laisser au roi à le deviner, ni la liberté de lui résister en face, ni de différer la nomination à une autre fois.

Je laissais Desmarets dans ces agitations, quoique pleines d'espérance. J'y étais moi-même pour lui et pour l'intérêt de Chamillart. C'était le dimanche gras. Je devais souper à l'hôtel de Chevreuse. On y fut gai en apparence, inquiet en effet de n'avoir point de nouvelles que nous nous promîmes de nous envoyer dès que nous en aurions. Le lundi matin je fus chez le chancelier sur le midi, qui était à Paris, qui m'apprit que Desmarets était contrôleur général. Je le mandai à l'instant à l'hôtel de Chevreuse où Goesbriant arrivait dans le même moment de la part de son beau-père, lequel était à Marly, et en vint descendre le soir chez le chancelier, auprès duquel il logeait, et avec qui il avait toujours conservé une grande liaison. Lorsqu'il fut employé aux finances, il demeura plusieurs jours sans en être directeur, sur quoi le chancelier lui dit plaisamment que l'enfant était baptisé et en sûreté, mais non encore nommé. Il avait beaucoup de traits comme celui-là, tous plaisants et fort justes.

Le mardi gras, lendemain de cette déclaration, j'allai le matin chez Desmarets. Je le trouvai dans son cabi-

net, au milieu des compliments, et déjà des affaires. Il quitta tout dès qu'il me vit, et commença son remerciement par des excuses de n'avoir pu venir lui-même chez moi me donner part de sa nouvelle fortune, lesquelles il assaisonna de tout ce qu'il put de mieux; puis me tirant à part dans une fenêtre, il me raconta pendant plus d'une grosse demi-heure tout ce qui s'était passé. Il me dit que Chamillart, qui n'avait pu sortir de l'Etang le samedi, était allé à Marly le dimanche, et avait parlé au roi, qui, ayant accepté sa démission des finances sans y faire de difficulté, avait longtemps raisonné avec lui sur le successeur, sans témoigner de goût particulier pour personne; que ce ministre, pressé à diverses reprises de proposer qui il croyait le plus capable de bien remplir ses pénibles fonctions, prononça enfin son nom, après avoir vainement essayé par beaucoup de contours et de propos vagues, de le désigner et d'y faire venir le roi; que le roi n'y fit encore nulle difficulté, et l'accepta aussitôt, et lui ordonna de le lui amener le lendemain matin lundi; qu'étant retourné tard à l'Étang, il ne lui put mander que fort tard aussi de se rendre de bon matin le lendemain lundi à l'Étang, sans ajouter rien de plus; qu'arrivé à sept heures, Chamillart lui apprit lui-même l'heureux changement de sa fortune; qu'aussitôt après il le mena à Vaucresson, petite maison de campagne du duc de Beauvillier assez proche, où, après avoir conféré assez longtemps, ils s'en allèrent tous trois ensemble à Marly pour arriver à l'issue de la messe du roi. Chamillart et Desmarets entrèrent dans son cabinet où il consomma l'affaire, et prévint Desmarets en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savait tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvait éviter à l'entrée d'une admi-

nistration; le roi ajouta que, les choses en cet état, il serait très-obligé à Desmarets, s'il y pouvait trouver quelque remède, et point du tout surpris, si tout continuait d'aller de mal en pis, ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avait coutume de flatter ses nouveaux ministres, en les intallant. Desmarets alla ensuite rendre ses hommages à madame de Maintenon, qui le reçut honnêtement, sans rien de plus. Il revint de là à Paris par où il en était venu. Il me dit que le roi l'avait infiniment surpris, et soulagé, en lui disant si nettement l'état de ses finances : surpris, parce qu'il n'imaginait pas qu'il en sût le quart; soulagé, en lui ôtant la peine indispensable de lui rendre un compte affligeant, et qui était désagréable pour son prédécessseur, duquel il tenait son retour et sa place.

Il me fit ensuite un plan abrégé de la conduite qu'il prétendait garder, qui me parut très-bonne. Il se proposait de ne se point engager comme Chamillart en des paroles impossibles à tenir, de rétablir la bonne foi qui est l'âme de la confiance et du commerce, de rendre au roi un compte si net et si journalier, que, profitant des connaissances qu'il lui avait montrées, il ne lui en laissât pas perdre le souvenir, soit pour être disculpé des impossibilités qui se trouveraient dans les affaires, soit aussi pour profiter auprès de lui des ressources qu'il pourrait trouver. Comme il me parla avec beaucoup de confiance, et qu'il ne laissa pas de me laisser entrevoir qu'il n'estimait pas tout ce qu'avait fait Chamillart, je me licenciai à lui bien représenter les obligations qu'il lui avait, et sur ce qu'il en voulut mettre quelque chose sur le compte du chancelier, je ne le marchandai pas, et je lui remis bien expressément devant les yeux que celui-là n'avait que désiré, mais que l'autre avait effectué; que du néant d'une disgrâce obscure et douloureuse par son prétexte

et sa longueur, il l'avait à force de bras ramené sur l'eau pour l'honneur et pour la fortune, et lui avait enfin donné sa propre place. Je m'échappai même jusqu'aux considérations de reconnaissance et d'ingratitude. Desmarets les reçut bien. A ce propos il me dit que, s'il se trompait désormais en amis, ce serait bien sa faute, puisque vingt ans de disgrâce lui avaient appris à les bien démêler. J'en pris occasion de lui toucher un mot de quelques personnes considérables sur lesquelles je lui trouvai une mémoire nette et présente.

Je lui dis en même temps que, depuis qu'il était rentré dans les finances, il devait savoir les gens qui y faisaient des affaires ; que j'étais bien assuré qu'il n'y trouverait madame de Saint-Simon et moi pour rien ; que nous avions toujours abhorré ces sortes de moyens d'avoir, et que, du temps de Pontchartrain et de celui de Chamillart, nous n'avions jamais voulu nous salir les mains d'aucune ; que tout ce que je lui demanderais serait accès facile, paiement de mes appointements et marques de considération et d'ancienne amitié dans les affaires qu'on ne pouvait éviter d'avoir avec la finance, depuis que tout l'était devenu, et qu'il n'y avait patrimoine qui ne passât souvent devant messieurs des finances, à raison des taxes, des impositions, des droits qui s'imaginaient tous les jours, tellement qu'il fallait leur être redevable du peu qui en demeurait aux propriétaires de plusieurs siècles. Il ne se peut rien ajouter à tout ce qu'il me répondit là-dessus. Il me dit qu'il n'était pas à savoir combien nous étions éloignés, madame de Saint-Simon et moi, de faire des affaires, et de là se lâcha sur les prostitutions en ce genre de gens du plus haut parage, sur les trésors que MM. de Marsan et de Mattignon, unis ensemble, avaient amassés sans nombre et sans mesure, et sur tout ce que la maréchale de Noailles et sa fille, la

duchesse de Guiche, ne cessaient de tirer, qui tous les quatre entre autres avaient fait grand tort à Chamillart. Je l'arrêtai sur les dernières, et lui contai que madame de Saint-Simon, fatiguée à la fin de tout ce qu'elle entendait contre Chamillart, à l'occasion de ces deux dames, l'en ayant averti, il s'était mis à sourire en avouant les choses en leur entier, et lui apprit qu'il avait un ordre du roi pour leur donner part, à toutes les deux, dans toutes les affaires qui se faisaient et se feraient, ce qui surprit extrêmement Desmarets. Il le fut bien plus encore de ce que Chamillart se lavait les mains des autres qui faisaient leurs affaires par le canal d'Armenonville à son insu, mais avec certitude qu'il ne le trouverait pas mauvais, bien qu'il ignorât le nombre prodigieux et les détails de ces exactions.

Ces propos lui ouvrirent le champ sur Armenonville, indigné surtout que son premier retour n'eût abouti qu'à le faire, pour son argent, confrère cadet d'un homme dont la comparaison lui était odieuse. Il s'en était souvent ouvert à moi dans ces temps-là. Jamais il n'avait été bien avec lui qu'à l'extérieur. J'étais content d'Armenonville dans tout ce qui s'était présenté à juger devant lui pour des taxes de terres et d'autres semblables misères qui ne sont que trop continuelles. Il aimait naturellement à obliger, surtout les personnes de qualité. Il me comptait souvent aussi ses griefs sur Desmarets dont il me savait ami, et plus d'une fois, tandis qu'ils furent directeurs des finances, je fus arbitre de leurs pointilleries. Desmarets n'était pas de meilleure condition qu'Armenonville. Si l'un était neveu de Colbert, l'autre était beau-frère de Pelletier le ministre. Mais le cruel compliment de ce dernier en congédiant Desmarets, que j'ai rapporté, était sans doute le germe de cette haine qu'il ne put retenir avec moi dans ce moment de prospérité,

quoiqu'il ne pût ignorer que je fusse de ses amis, et de la joie de pouvoir l'humilier et s'en défaire. Je quittai Desmarets l'esprit rempli de réflexions sur les étranges mutations de ce monde, et de doute d'une grande et indissoluble union entre Chamillart et Desmarets.

L'instant de l'élévation d'un contrôleur général, libre de tout autre emploi, fut celui de la suppression des deux directeurs des finances qui n'avaient été faits que pour le soulagement de Chamillart. Le roi voulut que Desmarets fût remboursé de la sienne; et pour Armenonville, on chercha quelqu'un qui voulût acheter bien cher une nouvelle place d'intendant des finances. Le roi acheva le paiement par l'érection d'une capitainerie nouvelle du bois de Boulogne, avec la jouissance du château de la Muette, et la survivance pour son fils, et une pension de 12,000 livres. Il lui conserva aussi son logement au château de Versailles; mais en même temps il le priva de l'entrée au conseil des finances, et le réduisit à la sèche fonction de simple conseiller d'état : encore lui donna-t-il un dégoût inusité. La moitié des conseillers d'état est ordinaire, l'autre moitié semestre. Cette différence est plutôt un nom qu'une chose, mais les semestres sont tenus de monter à ordonnance, et le roi avait toujours coutume de faire monter l'ancien. Armenonville l'était : Fourcy mourut, il demanda à monter; Voysin, son cadet, fut préféré. Ce pauvre homme, si entêté du monde et de la cour, vit disparaître en un moment celle qui remplissait ses antichambres, congédia ses bureaux, et nettoya son cabinet de papier de finances pour y faire place aux factums des plaideurs. Il était à l'Étang pour son travail ordinaire, un jour avant que Desmarets y fût mandé pour devenir son maître. Il y était encore le matin qu'il y arriva; il l'y vit arriver de Marly contrôleur général. Rien ne le surprit davantage,

tant on aime à se flatter. Il était fort répandu dans le monde, il y avait des amis, il voyait que les finances allaient changer de main, il connaissait les appuis de Desmarets, il devait être averti. Il ne put désespérer de sa fortune, il ne crut pas le coup de foudre si imminent. Tout étourdi qu'il en fût, il le supporta en galant homme, et il fut regretté. Je l'allai voir, et je me fis toujours un plaisir de lui marquer la même considération et la même amitié.

Le nouvel intendant des finances fut Poulletier, très-riche financier, qui avait passé sa vie dans les partis. Chamillart, à qui il était fort attaché, lui voulut faire cette fortune inouïe pour un financier qu'aucune magistrature n'avait encore décrassé. Ce fut ce que le chancelier appela le testament de Chamillart, la honte de ces charges, la flétrissure du conseil où ces intendants s'asseyent, jugent, ont rang de conseillers d'état, et quand ils le deviennent, en fixent l'ancienneté à leur date d'intendants des finances. Cela fit grand bruit. Le chancelier cria bien haut, le conseil députa pour faire des oppositions, puis de très-terribles remontrances; ce n'en était plus le temps : rien ne fut écouté. Desmarets se tint neutre pour plus d'une raison. Chamillart tint ferme, et le roi maintint le changement d'un financier en juge de la finance et des autres procès. Un jour que, dans la chaleur de cette lutte, le chancelier s'emportait sur cette tache seul avec moi, qu'il disait si livide et qui déshonorait tout un corps illustre, je me mis à sourire et à lui demander froidement si ces charges d'intendants des finances étaient héréditaires : il fut surpris de la question. Je lui demandai ensuite s'il les comparait à nos dignités, et le corps du conseil à notre collége; il fut encore plus étonné. Après qu'il m'eut répondu à ces deux questions : « Ne vous émerveillez donc pas, lui dis-je, si vous m'avez

vu si outré lorsque ce pied-plat de Villars, sorti du greffe de Coindrieux, est devenu duc héréditaire. » A cela le chancelier n'eut pas un mot à répliquer. Il baissa la tête, il m'avoua que j'avais grande raison, et il se lâcha avec moi sur cet avilissement incroyable où, avec tant de soin, on prend plaisir à tout confondre. Jamais depuis je ne l'ouïs dire un mot du conseil et de Poulletier. Je me suis un peu étendu sur ce mariage du fils de Chamillart, sur le changement du contrôleur général et sur ce qui se passa alors entre Desmarets et moi. L'application de toutes ces choses trouvera sa place en son temps.

Il n'est pas croyable combien on en prit occasion de crier contre le duc de Beauvillier. Avec sa dévotion, sa modestie, sa retraite, il sacrifiait, disait-on, sa nièce, d'un sang illustre, à la passion de dominer dans le conseil, et de se rendre l'arbitre des affaires par Chamillart, dont le fils devenait son neveu, par Desmarets et par Torcy, ses cousins germains. La pureté de ses intentions n'était pas à portée d'une cour si ambitieuse, où les envieux de ses places et de sa faveur ne pouvaient comprendre qu'elles fussent si parfaitement soumises en lui à la plus sévère vertu. Madame de Maintenon, enragée de n'avoir pu le perdre, y donnait secrètement le ton par ses confidentes; Harcourt et sa cabale, qui dévoraient ses emplois, déployèrent une éloquence agréable à leur protectrice; les Noailles, si outrés d'avoir manqué leur coup, ne se ménagèrent pas, et c'était une tribu qui entraînait bien des gens; M. de la Rochefoucauld, qui ne les aimait pas ni madame de Maintenon, mais envieux né jusque d'une cure de village, ne clabauda pas moins. Il n'y avait pas moyen d'expliquer à cette multitude des raisons secrètes et qu'ils étaient si peu capables de croire et de goûter. Il fallut donc se taire et laisser écouler

le torrent, qui passa aussi vite qu'il s'était formé, et dont la sage tranquillité du duc de Beauvillier ne put être seulement émue.

Le contrat de mariage de Cani, c'est le nom que prit le fils de Chamillart en se mariant, fit naître une difficulté qui eut des suites dont il n'est pas temps de parler. Mademoiselle de Bourbon le signa au-dessous de madame la Duchesse sa mère; madame la duchesse du Maine s'en scandalisa et refusa de signer : pour lors il n'en fut autre chose.

Le chevalier de Nogent mourut fort vieux; il s'était marié par une ancienne inclination, il n'y avait pas longtemps, à une madame de la Jonchère à qui et à ses enfants il avait donné tout son bien, et ne laissa point d'enfants. C'était une manière de cheval de carrosse qui était de tout temps ami intime de Saint-Pouange et favori de M. de Louvois. Cela l'avait fait aide-de-camp du roi en toutes ses campagnes, et lui avait donné une sorte de considération. Pendant une de celles-là, M. de Louvois, qui était magnifique pour ses amis, lui fit bâtir et meubler la plus jolie maison du monde sous la terrasse de Meudon, avec des jardins fort agréables qu'il trouva prêts à habiter à son retour. On peut juger du plaisir de la surprise; c'est la même que madame de Verue a eue depuis et qu'elle a tant embellie. Le chevalier de Nogent était assez familièrement avec le roi, mais depuis longtemps fort peu à la cour et dans le monde. Tout son mérite était son attachement à M. de Louvois. Il était frère de Nogent, tué au passage du Rhin, maître de la garde-robe, beau-frère de M. de Lausun, de Vaubrun, tué lieutenant général au combat d'Altenheim, cette admirable retraite que fit M. de Lorge à la mort de M. de Turenne, et de la princesse de Montauban. Leur père était capitaine de la porte, qui par son esprit s'était bien mis

à la cour, et fort familièrement avec le cardinal Mazarin et la reine-mère. Leur nom était Beautru, de la plus légère bourgeoisie de Tours.

Langlée mourut aussi en même temps sans avoir jamais été marié. J'ai suffisamment parlé de ce bizarre personnage. Le monde y perdit du jeu, des fêtes et des modes, et les femmes beaucoup d'ordures. Il laissa plus de 40,000 livres de rente, sa belle maison meublée et d'autres effets à mademoiselle de Guiscard, fille unique de sa sœur.

En même temps mourut encore le comte d'Oropesa, retiré auprès de l'archiduc à Barcelone, duquel aussi j'ai suffisamment parlé.

Fort peu après mourut Montbron, que le servage à Louvois avait élevé et porté même dans la familiarité du roi par la petitesse des détails. C'était un petit homme de mine chétive, d'esprit médiocre, mais tout tourné à faire, grand vanteur, parleur impitoyable, toutefois point malhonnête homme, assez bon officier et brave, que le roi eût volontiers fait maréchal de France, s'il eût osé par la comparaison de Montal, du duc de Choiseul et d'autres qu'il ne voulut pas faire. Montbron portait en plein le nom et les armes de cette grande et ancienne maison fort tombée depuis longtemps, et qui le laissa faire, parce qu'on fait là-dessus tout ce qu'on veut en France. Il venait de père en fils d'un chevalier de Montberon, général des finances en 1539, qui était son trisaïeul, et qui portait de Montberon brisé d'un filet en barre. Cette marque, qui est d'un bâtard, et son emploi, sont parlants dans un homme de ce nom. Sa postérité ne fit guère plus de figure en biens ni en emplois. Le père de celui dont il s'agit ici fit ériger son méchant petit fief de Sourdun en vicomté sous le nom de Montberon en 1654, servit en de petits emplois, fut gouverneur de

Bray-sur-Seine, et parvint à faire deux de ses fils chevaliers de Malte. L'aîné, dont on parle ici, se fourra dans la confiance de M. de Louvois, qui lui fit donner la seconde compagnie des mousquetaires, dont le roi s'amusait fort alors. Il devint lieutenant général et successivement gouverneur d'Arras, Gand, Tournai et Cambrai et seul lieutenant général de Flandre, où il demeurait toujours. M. de Louvois le fit chevalier de l'ordre à la promotion de 1688, où il mit tant de militaires et tant de gens de bas aloi. Montbron conserva toute sa vie ses cheveux verts, avec une grande culotte qui figurait fort mal avec son cordon bleu par dessus. Il venait voir le roi tous les ans, et en était toujours bien traité et distingué. Il s'avisa d'être médecin et chimiste; il mit un remède à la mode qui tua la plupart de ceux qui en usèrent, tous par des cancers. Il lui en vint un à la main dont il mourut aussi. Un peu auparavant il se démit de sa lieutenance générale de Flandre, dont le roi lui fit donner 150,000 livres par le chevalier de Luxembourg, et, à sa mort, il donna Cambrai à Besons, et Gravelines, qu'avait celui-ci, à Chemerault, favori de M. de Vendôme.

CHAPITRE CXCII.

Oran pris par les Maures. — Mort de Tésut : sa charge donnée à son frère par l'exclusion de l'abbé Dubois ; caractère des deux frères. — Caractère de Nancré exclu par le roi de suivre M. le duc d'Orléans en Espagne. — Plaisante exclusion et plus rare inclusion de Fontpertuis : son caractère. — Projet d'Écosse. — Le duc de Chevreuse ministre d'état incognito. — Projet de faire révolter les Pays-Bas espagnols. — Soupçons injustes de Chamillart éclaircis par Boufflers ; retour sincère de Chamillart pour Bergheyck. — Ignorance et opiniâtreté surprenantes de Vendôme avec Bergheyck devant le roi.

M. le duc d'Orléans n'avait voulu partir que mains garnies. Il savait ce qu'il en avait coûté à sa gloire et aux succès de la guerre, la campagne précédente, du dénûment extrême de l'Espagne. Lorsqu'il arrangeait tout pour son départ, on apprit que les Maures avaient pris Oran et accordé une honnête capitulation à la garnison qui s'était retirée à Mars-el-Kébir.

Tésut, fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, des amis de mon père, et qui prenait soin de sa provision de vin, mourut subitement. Il était secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans. C'était un garçon de beaucoup d'esprit et de connaissances, fort singulier et fort atrabilaire, et cependant assez répandu dans le monde, où il était estimé et considéré au-dessus de son état. Il avait été en même qualité à Monsieur, et quoique bien avec tout ce qui le

gouvernait, il ne laissait pas d'être fort honnête homme. L'abbé Dubois, que nous verrons cardinal et maître du royaume, brigua fort la charge de Tésut, et M. le duc d'Orléans, avec ce faible qu'il a toujours eu pour lui, et qui semble devenu une plaie fatale aux princes pour leurs précepteurs, mourait d'envie de la lui donner. Madame la duchesse d'Orléans, dont pourtant il avait achevé le mariage, ne craignait rien davantage, parce qu'elle le connaissait, et le roi, qui le connaissait encore bien mieux, s'y opposa si décisivement que son neveu n'osa passer outre. Il donna donc la charge à l'abbé de Tésut, frère de celui qui venait de mourir, tout aussi honnête homme, mais tout aussi atrabilaire, et qui avait été employé en Hollande, en Allemagne et à Rome pour les affaires de la succession palatine entre Madame et l'électeur palatin. L'abbé Dubois ne put digérer cette exclusion. Ne pouvant s'en prendre au roi ni guère à madame la duchesse d'Orléans, son désespoir se tourna contre l'émule qui l'avait emporté sur lui. Jamais il ne lui pardonna, non pas même après que la fortune aveugle l'eut élevé sur le plus haut pinacle. Il n'est pas temps de s'étendre sur cet étrange compagnon.

Le roi voulut savoir les gens qui devaient suivre M. le duc d'Orléans en Espagne, et ne voulut pas permettre que Nancré en fût. Le voyage de sa belle-mère avec madame d'Argentan l'avait gâté auprès du roi. Il avait obtenu une audience pour s'en justifier à son retour de Dauphiné, comme je l'ai dit alors; il crut y avoir réussi et se trouva bien étonné de ce coup de caveçon. Il plia les épaules, mais en compère adroit, plein d'esprit, de fausseté et de manéges, à qui les moyens quels qu'ils fussent ne coûtaient rien, il espéra bien de se relever.

Parmi ceux qui devaient être de la suite du voyage M. le duc d'Orléans nomma Fontpertuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère : « Comment, mon neveu, lui dit le roi, Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnauld partout! Je ne veux point de cet homme-là avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds; car il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu? répliqua le roi, en se radoucissant. — Rien de plus certain, sire, reprit M. d'Orléans; je puis vous en assurer. — Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » Cette scène, car on ne peut lui donner d'autre nom, se passa le matin; et l'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me la rendit pâmant de rire, mot pour mot, telle que je l'écris. Après en avoir bien ri tous deux, nous admirâmes la profonde instruction d'un roi dévot et religieux, et la solidité des leçons qu'il avait prises de trouver sans comparaison meilleur de ne pas croire en Dieu que d'être ce qu'on lui donnait pour janséniste, celui-ci dangereux à suivre un jeume prince à la guerre, l'autre sans inconvénient par son impiété. M. le duc d'Orléans ne se put tenir d'en faire le conte, et il n'en parlait jamais sans en rire aux larmes. Le conte courut la cour et puis la ville; le merveilleux fut que le roi n'en fut point fâché. C'était un témoignage de son attachement à la bonne doctrine, qui, pour ne lui pas déplaire, éloignait de plus en plus du jansénisme. La plupart en rirent de tout leur cœur; il s'en trouva de plus sages qui en eurent plus d'envie de pleurer que de rire, en considérant jusqu'à quel excès d'aveuglement le roi était conduit. Ce Fontpertuis était un grand drôle, bien fait, ami de débauche de M. de

Donzi, depuis duc de Nevers, grand joueur de paume. M. le duc d'Orléans aimait aussi à y jouer, et de tout temps aimait M. Donzi qu'il avait vu d'enfance avec nous au Palais-Royal, et beaucoup plus en débauche lorsqu'il s'y fut livré. Donzi lui produisit ce Fontpertuis pour qui il prit de la bonté. Longtemps après, dans sa régence, il lui donna moyen de gagner des trésors au trop fameux Mississipi, toujours sous la protection de M. de Nevers. Mais quand ils furent gorgés de millions, Fontpertuis sans proportion plus que l'autre, ils se brouillèrent, dirent rage l'un de l'autre, et ne se sont jamais revus.

Depuis longtemps un projet des plus importants frappait secrètement à toutes les portes pour se faire écouter. Son heure arriva enfin au dernier voyage de Fontainebleau où il fut résolu, où les promoteurs, que je devinai à leurs démarches, me l'avouèrent sous le dernier secret, où j'en découvris un qui n'a été su que de bien peu de personnes intimes : c'est que le duc de Chevreuse était en effet ministre d'état sans en avoir l'apparence et sans entrer au conseil. A la fin je m'en doutai; ses conférences si fréquentes à Fontainebleau avec Pontchartrain, l'aveu qu'ils me firent l'un et l'autre de ce qui s'y traitait, les suites de cette affaire dans ce même voyage achevèrent de me persuader que je ne me trompais pas en croyant le duc de Chevreuse ministre. Je me hasardai de le dire nettement au duc de Beauvillier, qui dans sa surprise me demanda avec trouble d'où je le savais, et qui enfin me l'avoua sous le plus profond secret. Dès le jour même, je me donnai le plaisir de le dire au duc de Chevreuse. Il rougit jusqu'au blanc des yeux, il s'embarrassa, il balbutia, il finit par me conjurer de garder sur cela un secret impénétrable, qu'il ne put me dissimuler plus longtemps.

Je sus enfin par eux-mêmes qu'il y avait plus de trois ans, même quatre, que les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances avaient ordre de ne lui rien cacher, les deux premiers de lui communiquer tous les projets et toutes les dépêches, et tous quatre de conférer de tout avec lui. Il entrait très-souvent chez le roi par les derrières, souvent aux heures ordinaires. Il avait des audiences du roi longues dans son cabinet, tantôt retenu par le roi, tantôt y restant de lui-même quand tous en sortaient. Quelquefois au dîner, mais presque tous les soirs au milieu du souper, il venait au coin du fauteuil du roi. On se rangeait alors pour les seigneurs. Le roi, qui entendait le mouvement, ne manquait guère de se tourner pour voir qui arrivait, et quand c'était M. de Chevreuse, la conversation se liait bientôt, puis se faisait à l'oreille, ou par M. de Chevreuse de lui-même, ou par le roi qui l'appelait et lui parlait bas. J'en fus longtemps la dupe avec toute la cour, qui admirait qu'un détail des chevau-légers pût fournir à des conversations si longues, si fréquentes et si fort à l'oreille, et qui s'en étonna bien plus quand ce prétexte eut cessé par la démission de cette compagnie à son fils. A la fin je me doutai d'autre chose, et j'en découvris tout le mystère à Fontainebleau. C'était d'affaires d'état qu'il s'agissait dans ces conversations, et d'affaires d'état que le duc de Chevreuse s'occupait si assidûment dans son cabinet, où personne ne pouvait comprendre que ses affaires domestiques ni celles des chevau-légers le pussent tenir si habituellement. Il avait toujours été au goût du roi. C'était peut-être le seul homme d'esprit et savant qu'il ne craignît point. Il était rassuré par sa douceur, sa mesure, sa modestie, et par ce tremblement devant lui qui fit toujours son grand mérite et celui du duc de Beauvillier. Personne ne par-

fort souvent chez M. de Chevreuse. Leurs visites continuelles, leurs longues conférences me mirent en curiosité, et je sus enfin, dès Fontainebleau, de quoi il s'agissait entre eux. Caillières après me mit au net à mesure du progrès.

C'était cependant à qui attacherait le grelot. Le duc de Noailles leur parut propre à gagner madame de Maintenon qui en était coiffée, et qui lui parlait de tout. M. de Chevreuse, nonobstant tout ce que le maréchal avait fait et tenté contre eux dans l'affaire de M. de Cambrai, était toujours en liaison avec eux, parce que tantôt par ordre du roi, et quelquefois à la prière des parties, il avait essayé de les accommoder avec les Bouillon dans l'affaire de la vassalité de Turenne, qui avait été poussée extrêmement loin entre eux et qui n'était rien moins que finie ni qu'amortie. Ils attendirent donc le retour du duc de Noailles de Roussillon, et s'ouvrirent à lui du projet d'Écosse. Flatté de la confiance, du besoin de son secours et d'une occasion d'entrer de plus en plus avec madame de Maintenon en affaires importantes, il se chargea volontiers de lui parler de celle-ci et de la lui faire approuver. Elle était alors pour le duc de Noailles en admiration continuelle; elle n'eut donc pas de peine à approuver ce qu'il lui présenta comme faisable. Ces mesures prises, il ne fut plus question que d'y amener le roi. Il ne fallait pas moins pour y réussir que madame de Maintenon avec tous les ministres. Encore était-il si dégoûté de toutes ces sortes d'entreprises, dont pas une n'avait réussi, qu'il ne donna dans celle-ci que par complaisance et sans avoir pu la goûter. Dès qu'il y eut consenti, on mit tout de bon la main à l'œuvre; mais en même temps, on se proposa une autre entreprise de cadence et de suite à celle-ci.

On crut pouvoir profiter du désespoir dans lequel les

traitements des impériaux avaient jeté les Pays-Bas espagnols, tombés entre leurs mains après la bataille de Ramillies, et les faire révolter dans le temps que l'affaire d'Écosse étourdirait les alliés, les priverait de tout secours d'Angleterre, et les engagerait peut-être à y en envoyer. Bergheyck, dont j'ai eu assez souvent occasion de parler pour n'avoir plus à le faire connaître, fut mandé comme l'homme le plus instruit de l'état de ces pays, par les amis et les intelligences qu'il y avait toujours conservés, et dont la capacité, le grand sens et la connaissance des personnes et des lieux seraient les plus capables d'éclairer, tant pour la résolution à prendre que pour la manière d'exécuter. Il arriva donc chez Chamillart. Ce ministre, séduit dans tous les commencements par ceux dont il se servait à Bruxelles, qui pour conserver et accroître leur autorité voulurent ruiner celle de Bergheyck, avait conçu des soupçons auxquels il donna trop d'essor. Boufflers, qui commandait alors à Bruxelles et dans tous les Pays-Bas français et même espagnols, par son union avec le marquis de Bedmar, suivit de près Bergheyck, et à force de s'en informer et de l'éclairer il reconnut qu'il n'y avait point d'homme plus capable, plus fidèle, plus désintéressé. Sa conduite avec nos généraux, nos officiers, nos intendants confirma si pleinement le témoignage que Boufflers ne cessa d'en rendre, que Chamillart, n'osant plus attaquer son autorité, entra enfin en concert avec lui de toutes choses, et s'en trouva si excellemment bien qu'il lui donna toute sa confiance, et devint pour toujours son ami particulier. On confia donc à Bergheyck le projet résolu d'Écosse, et on lui proposa celui des Pays-Bas; il ne le jugea pas impossible. L'embarras était que les Espagnols étaient les moins forts dans toutes les places. Mais Bergheyck, après y avoir bien pensé, crut pouvoir pratiquer si bien les prin-

cipaux des villes que tout réussirait sans peine dans ce premier étonnement de l'entreprise d'Écosse, avec l'appui de la combustion de l'Angleterre, de nos armées en Flandre, et en même temps de quelque expédition sur le Rhin, pour tenir partout les ennemis en incertitude et en haleine.

Avant de congédier Bergheyck, il fallut examiner, dans la supposition du succès, les mouvements à faire faire aux armées de Flandre, selon les divers cas et les diverses ouvertures qui se pourraient présenter. Pour cela il fallut raisonner avec celui qui les devait commander. C'était le duc de Vendôme, que le goût du roi mettait volontiers dans ce secret. Lui et Bergheyck en raisonnèrent devant le roi, Chamillart présent. Parcourant les différentes choses qui se pourraient exécuter, selon que la facilité s'en présenterait par un côté ou par un autre, il fut question de Maëstricht. Vendôme, ne doutant de rien, expliquait comment il prétendait s'y prendre; Bergheyck contestait. Vendôme, indigné qu'un homme de plume osât disputer de mouvements de guerre et d'entreprises sur des places avec lui, s'échauffa; l'autre, froid et respectueux, demeura ferme. A la fin ils comprirent que le cours de la Meuse formait la dispute. Vendôme se moqua de Bergheyck comme d'un ignorant qui ne savait pas la position des lieux. Bergheyck, toujours modeste, se rabattit à ne se point mêler des dispositions que Vendôme prétendait faire, mais à maintenir qu'elles seraient inutiles, parce qu'il mettait la Meuse entre lui et Maëstricht. Vendôme plus échauffé soutint que c'était le contraire, que la Meuse ne coulait point là, mais d'un autre côté, et qu'elle n'était point entre lui et Maëstricht de la manière qu'il proposait de se mettre. De cette façon il pouvait avoir raison; de l'autre, en se plaçant comme il voulait, l'entreprise était non-seule-

ment impossible, mais ne se pouvait imaginer. Dans ce contraste de facilité ou d'impossibilité physique, le fait en décidait. Vendôme eut beau répondre qu'il était sûr de ce qu'il avançait, et crier en maître de l'art avec mépris de cet homme de plume qui voulait savoir mieux que lui la situation des lieux, le roi, lassé d'une pure question de fait, prit des cartes. On chercha celle où était Maëstricht, et elle prouva que Bergheyck avait raison. Un autre que le roi eût senti à ce trait quel était ce général de son goût, de son cœur, de sa confiance; un autre que Vendôme eût été confondu; mais ce fut Bergheyck qui le demeura de cette scène, et qui ne cessa depuis de trembler de plus en plus de voir les armées en de telles mains, et l'aveuglement du roi pour elles. Il fut renvoyé très-promptement en Flandre pour travailler au projet de révolte, et il le fit si utilement qu'on put compter bientôt après sur un solide succès; mais ce succès était si dépendant de celui d'Écosse, par lequel il fallait commencer avant que de remuer rien en Flandre, que, le premier ayant avorté, ce ne fut que par la spéculation qu'on put juger de ce qui serait résulté des intelligences et des pratiques de Bergheyck.

CHAPITRE CXCIII.

Principaux de la suite du roi d'Angleterre en Écosse : leur état et leur caractère. — Middleton et sa femme ; leur état, leur fortune et leur caractère. — Officiers généraux français de l'expédition : Gacé désigné maréchal de France ; son caractère. — Départ du roi d'Angleterre que la rougeole arrête à Dunkerque. — Il met à la voile. — Belle action du vieux lord Greffin. — Espions à Dunkerque. — Le roi d'Angleterre battu d'une grande tempête. — Attente et désirs des Écossais. — Le roi d'Angleterre chassé en mer et combattu par la flotte anglaise, qui déclare Gacé maréchal de France, et revient à Dunkerque. — Gacé prend le nom de maréchal de Mattignon. — Middleton et Forbin causes du retour et très-suspects. — Belle action du chevalier de Tourouvre. — Les prisonniers sur le Salisbury bien traités : Lévi, lieutenant général ; grandeur et courage de Greffin. — Époque des noms de chevalier de Saint-Georges et de prétendant demeurés enfin au roi Jacques III. — Entrevue du roi et de la cour débarquée et revenue à Marly. — Sage conduite de la reine Anne et de ses alliés.

On avait caché dans le village de Montrouge, près Paris, des députés écossais, chargés des pouvoirs des principaux seigneurs du pays et d'une infinité d'autres signatures. Ils pressaient fortement l'expédition. Le roi en donna tous les ordres. On arma trente vaisseaux à Dunkerque et dans les ports voisins, en comptant les bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin, qui s'était signalé, comme on l'a vu en son temps, dans la mer

Adriatique, dans celle du Nord, et sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse, fut choisi pour commander l'escadre destinée pour l'Écosse. On envoya 4,000,000 en Flandre pour le paiement des troupes dont on fit avancer six mille hommes sur les côtes vers Dunkerque. Ce qui s'y passait fut donné pour armements de particuliers, et le mouvement des troupes pour changements de garnisons. Le secret fut observé très-entier jusqu'au bout; mais le mal fut que tout fut très-lent. La marine ne fut pas prête à temps; ce qui dépendit de Chamillart encore plus tard. Lui et Pontchartrain, de longue main aigris au dernier point l'un contre l'autre, se rejetèrent mutuellement la faute avec beaucoup d'aigreur. La vérité est que tous deux y étaient, mais que Pontchartrain fut plus qu'accusé d'y avoir été par mauvaise volonté, et l'autre par impuissance. On eut grand soin qu'il ne parût aucun mouvement à Saint-Germain. On couvrit le peu d'équipages qu'on tint prêts au roi d'Angleterre d'un voyage à Anet pour des parties de chasse. Il ne devait être suivi, comme en effet il ne le fut, que du duc de Perth qui avait été son gouverneur, de Scheldon qui avait été son sous-gouverneur, des deux Hamilton, de Middleton, et de fort peu d'autres.

Perth était Écossais; il avait été longtemps chancelier d'Écosse, qui est la première dignité et la plus autorisée du pays, et qui est aussi militaire, toujours remplie par les premiers seigneurs. Ses gendres, ses neveux, ses plus proches y occupaient encore les premiers emplois, y avaient le principal crédit, et étaient tous dans le secret et les plus ardents promoteurs de l'entreprise. Le sous-gouverneur était un des plus beaux, des meilleurs et des plus étendus esprits de toute l'Angleterre, brave, pieux, sage, savant, excellent officier, et d'une fidélité à toute épreuve, mais vieux et extrêmement sourd. Les

Hamilton étaient frères de la comtesse de Gramont, des premiers seigneurs d'Écosse, braves et pleins d'esprit, fidèles. Ceux-là, par leur sœur, étaient fort mêlés dans la meilleure compagnie de notre cour; ils étaient pauvres et avaient leur bon coin de singularité. Middleton était le seul secrétaire d'état, parce qu'il avait coulé à fond le duc de Melfort, frère du duc de Perth, qui était l'autre, qui n'en avait plus que le nom depuis les exils où fort injustement, à ce que les Anglais de Saint-Germain prétendirent, Middleton l'avait fait chasser. Il n'habitait plus même Saint-Germain. La femme de Middleton était gouvernante de la princesse d'Angleterre, et avait toute la confiance de la reine. C'était une grande femme, bien faite, maigre, à mine dévote et austère. Elle et son mari avaient de l'esprit et de l'intrigue comme deux démons; et Middleton, qui était de fort bonne compagnie, voyait familièrement la meilleure de Versailles. Sa femme était catholique, lui protestant, tous deux de fort peu de chose, et les seuls de tout ce qui était à Saint-Germain qui touchassent tous leurs revenus d'Angleterre. Le feu roi Jacques, en mourant, l'avait fort exhorté à se faire catholique. C'était un athée de profession et d'effet, s'il peut y en avoir, au moins un franc déiste; il s'en cachait même fort peu. Quelques mois après la mort de Jacques, il fut un matin trouver la reine, et comme éperdu lui conta que ce prince lui avait apparu la nuit, lui déclara avec grande effusion de cœur qu'il devait son salut à ses prières, et protesta qu'il était catholique. La reine fut assez crédule pour s'abandonner au transport de sa joie. Middleton fit une retraite qu'il termina par son abjuration, se mit dans la grande dévotion, et à fréquenter les sacrements. La confiance de la reine en lui n'eut plus de bornes; il gouverna tout à Saint-Germain. La Jarretière lui fut offerte qu'il refusa

par modestie, mais pour tout cela ses revenus d'Angleterre ne lui étaient pas moins fidèlement remis. Plus d'une fois le projet d'Écosse, proposé d'abord à Saint-Germain, avait été rejeté par lui, et méprisé par la reine qu'il gouvernait. Quand il se vit pleinement ancré, il quitta peu à peu la dévotion, et peu à peu reprit son premier genre de vie sans que son crédit en reçût de diminution. Cette fois, comme les précédentes, il fut de tout le secret; mais comme notre cour y entrait avec efficacité, il n'osa le contredire, mais il s'y rendit mollement. Tel fut le seul et véritable Mentor que la reine donna au roi son fils pour l'expédition d'Écosse.

L'affaire était au point qu'elle ne pouvait plus être retardée; le secret commençait à transpirer. On avait embarqué une prodigieuse quantité d'armes et d'habits pour les Écossais; les mouvements de terre et de mer étaient nécessairement devenus trop visibles sur la côte. Chamillart fit nommer pour lieutenants généraux Gacé, frère de Mattignon, et Vibraye : le premier bon et honnête homme, mais sans esprit, sans capacité, sans réputation quelconque à la guerre; Vibraye, brave et fort débauché, c'était tout. M. de Chevreuse voulut que Lévi, son gendre, fût l'ancien des deux maréchaux de camp; Ruffé, mort sous-gouverneur du roi, fut l'autre. Chamillart, intime des Mattignon, saisit cette occasion pour faire Gacé maréchal de France. Le roi eut la complaisance pour son ministre de faire expédier par Torcy des patentes à Gacé d'ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre, et de trouver bon que Chamillart remît au roi d'Angleterre un paquet cacheté, qui contenait les provisions de maréchal de France pour le même Gacé, à qui ce prince le devait remettre lorsqu'il aurait mis pied à terre en Écosse.

Enfin, le mercredi 6 mars, le roi d'Angleterre partit

de Saint-Germain. Tant de lenteurs ne permirent pas de douter qu'on ne fût enfin instruit en Angleterre. On comptait qu'ils n'auraient pas de quoi s'y opposer, parce que le chevalier Leack avait emmené presque tout ce qui leur restait de vaisseaux de guerre à l'escorte d'un grand convoi pour le Portugal. On fut surpris de voir arriver le dimanche, 11 mars, le chevalier de Fretteville à Versailles avec la nouvelle que Leack, repoussé par les vents contraires à Torbay (où on sut depuis qu'il s'était tenu caché), était venu bloquer Dunkerque, sur quoi on avait débarqué nos troupes. Il apportait une lettre du roi d'Angleterre, qui criait fort contre ce débarquement, et qui voulait tout forcer, et à quelque prix que ce fût, tenter de passer et de se rendre en Écosse. Il en fit tant de bruit à Dunkerque, que le chevalier de Forbin ne put s'empêcher d'envoyer reconnaître cette flotte par les chevaliers de Tourouvre et de Nangis, sur le rapport desquels on espéra de pouvoir passer; et tout de suite on fit rembarquer les troupes. Mais voici le contre-temps, supposé que l'entreprise ne fût pas déjà échouée longtemps avant le départ de Saint-Germain. La princesse d'Angleterre avait eu la rougeole; elle commençait à peine à entrer en convalescence lors du départ du roi son frère. On l'avait empêché de la voir, de peur qu'il ne gagnât ce mal sur le point de l'entreprise. Il se déclara à Dunkerque, sur la fin de l'embarquement des troupes. Voila un homme au désespoir, qui veut qu'on l'enveloppe dans des couvertures et qu'on le porte au vaisseau. Les médecins crièrent que c'était le tuer avec certitude; il fallut demeurer. Deux des cinq députés écossais, cachés chez le bailli à Montrouge, avaient été renvoyés, il y avait plus de quinze jours, pour annoncer en Ecosse l'arrivée imminente de leur roi avec des armes et des troupes. Le mouvement que cela devait produire don-

nait encore plus d'impatience du départ. Enfin le roi d'Angleterre, à demi guéri et fort faible, se voulut déterminément embarquer le samedi 19 mars, malgré les médecins et la plupart de ses domestiques. Les vaisseaux ennemis s'étaient retirés ; à six heures du matin, ils mirent à la voile par un bon vent et par une brume qui les fit perdre de vue sur les sept heures.

Il y avait à Saint-Germain un vieux milord Greffin, fort borné, fort protestant, mais fort fidèle, que la passion de la chasse et sa bonté avaient attaché à M. le comte de Toulouse, à M. de la Rochefoucauld, et aux chasseurs de la cour qui tous l'aimaient. Il n'avait rien su du tout que par le départ du roi d'Angleterre; il fut sur-le-champ trouver la reine. Avec la liberté anglaise, il lui reprocha son peu de confiance en lui, malgré ses services et sa constante fidélité; celle qu'elle témoignait à d'autres qui, sans les nommer, ne le valaient en rien; le peu de bonté qu'elle lui avait montré en tous les temps; et finit par l'assurer que son âge, sa religion, ni la douleur de se voir si maltraité, ne l'empêcheraient pas de suivre le roi, et de le servir jusqu'au dernier moment de sa vie, de manière à faire honte à la reine. De ce pas, il vint à Versailles demander un cheval et 100 louis à M. le comte de Toulouse, et tout de suite piqua droit à Dunkerque, où il s'embarqua avec les autres.

On arrêta, en divers endroits de Dunkerque, onze hommes que le gouverneur d'Ostende y avait envoyés pour être exactement informés de tout. Il y en avait un douzième qui se cacha si bien dans la ville, qu'on ne le put trouver ; mais, lors de cette capture, le roi d'Angleterre était à la voile. Il essuya le soir même une furieuse tempête, après laquelle il mouilla derrière les bancs d'Ostende.

Deux fois vingt-quatre heures après le départ de notre

escadre, vingt-sept vaisseaux de guerre anglais parurent devant Dunkerque. Beaucoup de troupes anglaises marchèrent vers Ostende, et les hollandaises vers la Brille pour se mettre en état de passer la mer. Rambure, lieutenant de vaisseau, qui commandait une frégate, fut séparé de l'escadre par la tempête. Il fut obligé de relâcher aux côtes de Picardie, d'où, dès qu'il le put, il se remit après l'escadre qu'il crut déjà en Ecosse. Il fit donc route sur Edimbourg, et ne trouva aucun vaisseau dans toute sa traversée. Comme il approchait de l'embouchure de la rivière, il vit la mer couverte de barques et de petits bâtiments qu'il ne crut pas pouvoir éviter, et dont il aima mieux s'approcher de bonne grâce. Les patrons lui dirent que leur roi devait être arrivé; qu'ils n'en avaient point de nouvelles; qu'il était attendu avec impatience; que ce grand nombre de bâtiments venait au devant de lui et à sa découverte; qu'ils lui amenaient des pilotes pour le faire entrer dans la rivière et le conduire à Edimbourg, où tout était dans l'espérance et la joie. Rambure, également surpris que l'escadre qui portait le roi d'Angleterre n'eût point encore paru, et de la publicité de son arrivée prochaine, remonta vers Edimbourg toujours de plus en plus environné de barques qui lui tenaient le même langage. Un gentilhomme du pays passa d'un de ces bâtiments sur la frégate. Il lui apprit la signature des seigneurs principaux qu'il lui nomma; que ces seigneurs étaient assurés de plus de vingt mille hommes du pays prêts à prendre les armes, et de toute la ville qui n'attendait que son arrivée pour le proclamer. Rambure se mit ensuite à descendre la rivière pour chercher à rejoindre l'escadre, dont il était d'autant plus en peine que ce qu'il venait de voir et d'apprendre était plus satisfaisant. Approchant de l'embouchure, il entendit un grand bruit de canon à la mer, et, peu après, il

aperçut beaucoup de vaisseaux de guerre. Approchant de plus en plus, et, sortant de la rivière, il distingua l'escadre de Forbin poursuivie par vingt-six gros navires de guerre, et quantité d'autres bâtiments, dont il perdit bientôt de vue tant de notre escadre que de l'avant-garde des ennemis. Il continua de hâter sa route pour joindre, mais il ne put arriver que tout n'eût dépassé l'embouchure. Alors, après avoir évité les plus reculés de l'arrière-garde anglaise, il remarqua que leur flotte donnait une rude chasse au roi d'Angleterre, qui longeait cependant la côte parmi le feu du canon et souvent de la mousqueterie. Rambure essaya longtemps de profiter de la légèreté de sa frégate pour gagner la tête, mais toujours coupé par des vaisseaux ennemis et toujours en danger d'être pris, il prit le parti de revenir à Dunkerque, d'où il fut aussitôt dépêché à la cour pour y porter ces tristes et inquiétantes nouvelles. Elles furent suivies, cinq ou six jours après, du retour du roi d'Angleterre, qui rentra le 7 avril à Dunkerque avec peu de ses vaisseaux fort maltraités.

Ce prince, après la tempête qu'il essuya d'abord, ayant repris sa route avec son escadre rassemblée, se perdit de son chemin deux fois vingt-quatre heures, ce qui, sans la violence des vents qui était cessée, n'est pas aisé à comprendre dans la traversée de la hauteur des bancs d'Ostende, où les vaisseaux s'étaient jetés pendant la tempête, à la rivière d'Edimbourg. Cette méprise donna le temps aux Anglais de les joindre, sur quoi le roi d'Angleterre tint conseil sans y appeler personne des autres vaisseaux. On perdit beaucoup de temps et fort précieux en délibération. Middleton, qui avait seul toute la confiance, y prévalut. Ils perdirent le temps d'entrer dans la rivière. Les Anglais étaient si proches, qu'il n'y avait pas moyen de prendre le tour

pour entrer, et d'éviter le combat, ou en entrant, ou dans la rivière même, tout au plus d'être suivis d'assez près pour être brûlés au débarquement. On résolut donc de dépasser la rivière d'Edimbourg, de longer la côte, et de gagner le port d'Inverness à quinze ou vingt lieues plus loin. Mais Middleton cria si haut que le roi d'Angleterre n'était attendu qu'à Edimbourg, et qu'ils ne trouveraient aucune disposition ailleurs, et le chevalier de Forbin le seconda si puissamment, et d'une manière si équivoque, que, malgré le duc de Perth, malgré les deux Hamilton, malgré tous les officiers principaux du vaisseau, et sans y en appeler des autres navires, il fut décidé qu'on reprendrait la route de la France. Ils ne longèrent donc presque point la côte, et revirèrent.

Dans ce mouvement, la flotte ennemie, forçant de voiles, joignit, par son avant-garde, l'arrière-garde de l'escadre, avec qui elle engagea un combat fort opiniâtre. Le chevalier de Tourouvre s'y distingua beaucoup, et, avec son vaisseau, couvrit toujours celui du roi d'Angleterre, du salut duquel il fut uniquement cause. Les Anglais prirent deux vaisseaux de guerre et quelques bâtiments. Sur l'un de ces deux vaisseaux étaient le marquis de Lévi, le lord Greffin, et les deux fils de Middleton, qui, tous, après divers mauvais traitements, furent conduits à Londres. Greffin, condamné promptement à mort, insulta ses juges, demeura ferme à ne jamais répondre un mot qui pût intéresser personne, méprisa la mort, et fit tant de honte à ses juges, qu'ils suspendirent l'exécution. La reine lui envoya un répit, puis un autre, sans que jamais il en demandât, et finalement il demeura libre dans Londres sur sa parole. Il eut toujours de nouveaux répits, et bien reçu partout, vécut là comme dans sa patrie; il eut toujours des répits. Averti enfin qu'ils ne cesseraient point, il y vécut

ainsi plusieurs années, déjà fort vieux, et il y mourut de sa mort naturelle. Les deux fils de Middleton ne furent ni arrêtés ni poursuivis, mais partout fort accueillis. M. de Lévi fut envoyé à Nottingham tenir compagnie au maréchal Tallard et aux autres prisonniers; le reste de ceux de ce vaisseau fut renvoyé en France sur leur parole. Le parti pris de revirer de bord sur Dunkerque, dans le vaisseau du roi d'Angleterre, ce prince ouvrit le paquet que Chamillart lui avait remis cacheté. Il en savait le contenu et très-apparemment Gacé aussi. Il lui remit sa patente et le déclara maréchal de France. Il était difficile de l'être à meilleur marché. Il prit sur-le-champ le nom de maréchal de Mattignon, en mémoire de son bisaïeul qui a fait l'honneur de leur maison. Lévi fut en même temps déclaré lieutenant général; c'était pour cela que son beau-père l'avait fait embarquer.

Ce fut la première fois que le roi d'Angleterre prit, pour être incognito, le nom de chevalier de Saint-Georges, et que ses ennemis lui donnèrent celui de Prétendant, qui lui sont demeurés tous deux. Il montra beaucoup de volonté et de fermeté, qu'il gâta par une docilité qui fut le fruit d'une mauvaise éducation, austère et resserrée, que la dévotion mal entendue en partie, en partie le désir de le maintenir dans la crainte et la dépendance, lui fit donner par la reine, sa mère, qui voulut toujours dominer avec toute sa sainteté. Il écrivit de Dunkerque pour demeurer en quelque ville voisine, en attendant l'ouverture de la campagne qu'il demanda à faire en Flandre. Cette dernière partie fut accordée, mais on le fit revenir à Saint-Germain. Hough le précéda avec les journaux du voyage et celui de Forbin, à qui le roi donna 1,000 écus de pension et 10,000 fr. de gratification, que lui valut Pontchartrain qu'il avait si bien servi à sa

mode. Hough avait été fait pair d'Irlande avant partir.

Le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le vendredi 20 avril, et vint avec la reine le dimanche suivant à Marly, où le roi était. Je fus curieux de l'entrevue. Il faisait fort beau. Le roi, suivi de tout le monde, sortit au-devant. Comme il allait descendre les degrés de la terrasse, et que nous voyions au bout de cette allée de la perspective, la cour de Saint-Germain qui s'avançait lentement, Middleton seul s'approcha du roi d'un air fort remarquable, et lui embrassa la cuisse. Le roi le reçut gracieusement, lui parla à trois ou quatre reprises, le regardant à chaque fois fixement, à en embarrasser un autre, puis s'avança dans l'allée. En approchant les uns des autres, ils se saluèrent, puis les deux rois se détachèrent en même temps, chacun de sa cour, doublèrent un peu le pas assez également l'un et l'autre, et avec la même égalité s'embrassèrent étroitement plusieurs fois. La douleur était peinte sur les visages de tous ces pauvres gens. Le duc de Perth fit après sa révérence au roi, qui le reçut honnêtement, mais seulement comme un grand seigneur. On s'avança après vers le château avec quelques mots indifférents qui mouraient sur les lèvres. La reine avec les deux rois entrèrent chez madame de Maintenon, la princesse demeura dans le salon avec madame la duchesse de Bourgogne et toute la cour. M. le prince de Conti, saisi de sa curiosité naturelle, s'empara de Middleton; le duc de Perth prit le duc de Beauvillier et Torcy. Le peu d'autres Anglais, plus accueillis que d'ordinaire pour les faire causer, se dispersèrent parmi les courtisans, qui ne tirèrent rien de leur réserve qu'une ignorance affectée qui disait beaucoup, et des plaintes générales du sort et des contre-temps. Les deux rois furent longtemps tête à tête, pendant que madame de Maintenon entretenait la reine. Ils sortirent au bout

d'une heure ; une courte et triste promenade suivit, qui termina la visite.

Middleton fut violemment soupçonné d'avoir bien averti les Anglais. Ils ne firent pas semblant de se douter de rien, mais ils prirent sans bruit toutes leurs précautions, cachèrent leurs forces navales, firent semblant d'en envoyer la plus grande partie escorter un convoi en Portugal, tinrent prêtes le peu de troupes qu'ils avaient en Angleterre, qu'ils firent approcher de l'Écosse où ils envoyèrent des gens affidés en attendant mieux ; et la reine, sous divers prétextes de confiance et d'amitié, retint à Londres le duc d'Hamilton, le plus accrédité seigneur d'Écosse, sur le point d'y retourner, et qui était l'âme et le chef de toute cette affaire. Elle n'en donna part à son parlement que lorsqu'elle fut devenue publique ; et après qu'elle fut avortée, elle ne voulut rechercher personne, et elle évita sagement de jeter l'Écosse dans le désespoir. Toute cette conduite augmenta fort son autorité chez elle, lui attacha les cœurs, et ôta toute envie de remuer davantage en enlevant toute espérance de succès. Ainsi avorta un projet si bien et si secrètement conduit jusqu'à l'exécution, qui fut pitoyable, et avec ce projet celui de la révolte des Pays-Bays, auquel il ne fut plus permis de penser.

Les alliés firent sonner bien haut cette tentative d'une puissance qu'on avait lieu de croire aux abois, qui ne le dissimulait pas même pour les mieux tromper, et qui, ne cessant de faire des démarches humiliantes pour obtenir la paix, par des émissaires obscurs qu'elle envoyait de tous les côtés avec des propositions spécieuses, ne songeait à rien moins qu'à envahir la Grande-Bretagne, et par contre-coup à pousser ses conquêtes partout. L'effet en fut grand pour resserrer et irriter de plus en plus cette formidable alliance. Heinsius, pensionnaire de Hol-

lande, plus accrédité qu'aucun autre dans cette grande place ne l'avait été dans sa république, avait hérité de tout l'esprit, de toutes les vues et de toute la haine du prince d'Orange. On verra ailleurs que le prince Eugène, Marlborough et lui n'étaient qu'un, et que ce formidable triumvirat menait tout. Les deux généraux étaient déjà en conférence avec le pensionnaire à la Haye. Le prince Eugène avait refusé d'aller en Espagne, ce que l'archiduc ne lui pardonna jamais, et il l'accusa toujours d'avoir empêché la cour de Vienne de le secourir autant et aussi à temps qu'il aurait fallu pour assurer ses succès. Staremberg alla commander l'armée d'Espagne. J'ai voulu raconter de suite toute cette expédition manquée d'Ecosse; retournons maintenant un peu en arrière.

CHAPITRE CXCIV.

Mariage de Béthune et d'une sœur du duc d'Harcourt; — de Fervaques et de mademoiselle de Bellefonds; de Gassion et d'une fille d'Armenonville; de Monasterol et de la veuve de la Chétardie. — Le chancelier de Pontchartrain refuse un riche legs de Thevenin. — Mort et substitution du vieux marquis de Mailly. — Mort de la duchesse d'Uzès. — Retraite, caractère et traits de Brissac, major des gardes du corps. — Le cardinal de Bouillon perd un procès devant le roi contre les réformés de Cluni. — Mariage et grandesse de M. de Nevers d'aujourd'hui. — Extraction et caractère de Jarzé qui succède à Puysieux en Suisse. — Tentative d'un capitaine de vaisseau qui avait pris le nom et les armes de Rouvroy d'être reconnu de ma maison.

Il se fit plusieurs mariages. Béthune, neveu de la reine de Pologne, qui n'avait presque rien vaillant, plus touché de l'alliance que du bien, épousa une sœur du duc d'Harcourt, qui n'eut que 80,000 livres. C'est dommage que le bout du projet de ces mémoires n'atteigne pas le temps de la mort du dernier prince de la maison d'Autriche. On verrait dans ce mariage si indifférent en apparence, et si fort ignoré des puissances de l'Europe, le germe dont la Providence avait destiné la faiblesse à les remuer toutes, à anéantir cette fameuse Pragmatique qui avait enrôlé toute l'Europe pour son soutien, et à mettre sur la tête d'un prince de Bavière qui n'était pas prêt à nuire, le diadème impérial, la couronne de Bohême,

et à lui faire partager encore d'autres provinces avec d'autres princes aux dépens de l'héritière qui se les croyait toutes si assurées, avec l'empire pour son époux, et qui avait de si puissants défenseurs, dont les intérêts avec les siens étaient les mêmes. A qui considère les événements que racontent les histoires dans leur origine réelle et première, dans leurs degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété, après les divins et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature, qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres. Cette réflexion m'échappe à cette occasion qui aurait la même application sous de bons yeux à une infinité d'autres, mais non pas avec la même évidence et la même clarté, pour qui a connu de source le ressort unique de ce grand événement, et les jeux différents de ce ressort unique.

Fervaques, fils de Bullion, épousa la fille de la marquise de Bellefonds; et Gassion une fille d'Armenonville. Il était petit-fils du frère aîné du maréchal de Gassion, et sert actuellement de lieutenant général avec réputation. Monasterol, envoyé de l'électeur de Bavière, tout à fait dans sa confiance, qui recevait ici ses subsides, gros joueur, grand dépensier et fort dans les belles compagnies, devint amoureux de la veuve de la Chétardie, gouverneur de Belfort, frère de ce curé de Saint-Sulpice, directeur de madame de Maintenon, duquel elle avait des enfants, dont l'aîné a été ambassadeur en Prusse où il a fort bien servi, et l'est maintenant à Pétersbourg, où il a eu part à la révolution qui a mis la czarine Elisabeth, fille de ce célèbre czar Pierre Ier, sur le trône. Cette madame de la Chétardie était faite à peindre et grande, fort belle, sans esprit, mais très-galante et fort décriée, grande dépensière et fort impérieuse; elle subjugua Monasterol

qui fit la folie de l'épouser, et qui fut après bien honteux de le déclarer.

Thévenin, riche partisan, mourut sans enfants. Il devait sa fortune au chancelier, tandis qu'il était contrôleur général. Il avait une fort belle maison joignant la sienne, magnifiquement meublée, qu'il lui donna avec les meubles par son testament. Le chancelier ne voulut point prendre le legs, quoique le roi lui conseillât de l'accepter. Cette action de désintéressement fut fort approuvée, d'autant qu'après que le roi lui en eut parlé il n'en parla plus pendant six semaines, en sorté qu'on croyait qu'il l'accepterait. Au bout de ce temps il représenta au roi ses raisons, et fit après sa renonciation.

Le vieux marquis de Mailly mourut à quatre-vingt-dix-huit ans dans la belle maison qu'il avait bâtie au bout du Pont-Royal, et laissa plus de 60,000 écus de rente en fonds de terre. Sa femme, qui avait lors quatre-vingts ans et qui le survécut encore longtemps, était devenue héritière de tous les biens de sa maison qui était Montcavrel, par la mort du fils de son frère, jeune garçon de douze ou quatorze ans, dont elle prenait soin depuis la mort de son frère et de sa belle-sœur qu'elle avait plaidés toute sa vie. Ces Montcavrel étaient la branche aînée de la maison de Monchy, dont était cadet le maréchal d'Hocquincourt, frère du grand-père de madame de Mailly. Sa tante paternelle avait épousé le frère aîné de son mari. De ce mariage une fille mariée à Moncravrel, frère unique de madame de Mailly. A force de procès et d'épargnes, de mariés chacun avec fort peu de bien, l'héritage de la branche de Montcavrel, et une très-longue vie toute appliquée à former une opulente maison, ils y parvinrent. Le mariage de leur second fils avec la parente de madame de Maintenon, qu'elle fit dame d'atours de madame la duchesse de Bourgogne, leur fit ob-

tenir en 1701 des lettres patentes dérogeant en leur faveur à tous édits, déclarations et coutumes, qui autorisèrent la substitution qu'ils firent du marquisat de Neelle et d'autres terres pour plus de 40,000 écus de rente en faveur des mâles à perpétuité. A tout ce qui est arrivé depuis au marquis de Neelle, leur petit-fils, qui leur a immédiatement succédé, il n'a pas paru que Dieu ait béni ou l'acquisition de ces biens, ou la vanité d'avoir laissé sans aucune sorte de portion, même viagère, les filles et les cadets sur cette substitution.

Le duc d'Uzès perdit aussi sa grand'mère paternelle, depuis longtemps retirée, fort vieille. C'était une femme de grand mérite et de beaucoup de piété. Elle était d'Apchier, c'est-à-dire de la branche aînée de la maison de Joyeuse, grande et fort ancienne, dont la diversité du nom et des armes que portent ses diverses branches les font souvent méconnaître pour sortir masculinement de la même tige. Le nom de la maison est Châteauneuf, seigneur de Randon.

Brissac, major des gardes du corps, qui n'était ni ne se prétendait rien moins que des Cossé, mais un fort simple gentilhomme tout au plus, se retira, dans ce temps-ci, de la cour chez lui à la campagne, où il mourut bientôt après d'ennui et de vieillesse à plus de quatre-vingts ans. C'était, de figure et d'effet, une manière de sanglier qui faisait trembler les quatre compagnies des gardes du corps, et compter avec lui les capitaines, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils fussent. Le roi s'était servi de lui pour mettre ses gardes sur ce grand pied militaire où ils sont parvenus, et pour tous les détails intérieurs de dépense, de règle, de service et de discipline ; et il s'était acquis toute la confiance du roi par son inexorable exactitude, par la netteté de ses mains, par son aptitude singulière en ce

genre de service. Avec tout l'extérieur d'un méchant homme, il n'était rien moins, mais serviable sans vouloir qu'on le sût, et il a souvent paré bien des choses fâcheuses, mais tout cela avec des manières dures et désagréables. Il avait de la valeur, mais ses fonctions qui l'attachaient auprès du roi ne le laissaient jamais sortir de la cour, où il devint lieutenant général et gouverneur de Guise. Le roi, parlant un jour du service des majors dans les troupes, qui pour être bons majors les en faisait haïr : « S'il faut être parfaitement haï pour être bon major, répondit M. de Duras, qui avait le bâton derrière le roi, voilà, sire, le meilleur qui soit en France, » tirant Brissac par le bras, qui en fut confondu ; et le roi à rire, qui l'eût trouvé fort mauvais de tout autre ; mais M. de Duras s'était mis sur un tel pied de liberté, qu'il ne se contraignait sur rien ni sur personne devant le roi, ce qui le faisait fort redouter, et il en disait souvent de fort salées. Ce major avait une santé très-robuste, et se moquait toujours des médecins, et très-souvent en face, devant le roi, de Fagon que personne autre n'eût osé attaquer. Fagon payait de mépris, souvent de colère, et avec tout son esprit en était embarrassé. Ces courtes scènes étaient quelquefois très-plaisantes.

Brissac, peu d'années avant sa retraite, fit un étrange tour aux dames. C'était un homme droit qui ne pouvait souffrir le faux. Il voyait avec impatience toutes les tribunes bordées de dames l'hiver au salut, les jeudis et les dimanches, où le roi ne manquait guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvait qnand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas ; et, sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. Un soir que le roi devait aller au salut, et qu'on faisait à la chapelle la prière de tous les soirs qui était

suivie du salut, quand il y en avait, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paraissant à la tribune vide du roi, lève son bâton et crie tout haut : « Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le roi ne viendra pas. » Aussitôt les gardes obéissent, murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties, excepté la duchesse de Guiche, madame de Dangeau et une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avait posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes, et qui les firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi, qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demande par quelle aventure il n'y avait personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après ; toutes ces femmes auraient voulu l'étrangler.

Le cardinal de Bouillon, dans son exil, vide d'occupations meilleures, travaillait à s'assujeitir les moines réformés de la congrégation de Cluni. Comme cardinal et abbé général il avait assujetti les non-réformés, parce que les cardinaux ont usurpé tous les droits d'abbés réguliers, et par cette raison il les voulait étendre sur les réformés. Ceux-ci disaient que cet abus des cardinaux ne se pouvait tolérer qu'à l'égard de moines qui n'avaient point d'autre supérieur général, mais que pour eux, qui dépendaient du général particulier de leur réforme, et du régime de leur congrégation, ils n'avaient que des honneurs et des respects à rendre au cardinal de Bouillon, dont l'autorité bouleverserait tout chez eux, et n'y avait jamais été reconnue depuis qu'ils étaient réformés

et rassemblés en congrégation subsistante. Cela fit un procès au grand conseil où les causes de l'ordre de Cluni sont commises, qui fut soutenu de part et d'autre avec grande chaleur. Le cardinal le perdit en entier, et entra en furie. Sa famille renouvela les clameurs qu'on a vu ailleurs qu'ils firent sur la manière dont fut dressé l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni pour l'abbé d'Auvergne; les plaintes furent portées au roi qui fut pressé de manière que, contre toute règle, il voulut bien que l'affaire fût portée devant lui pour y être jugée de nouveau. Elle fut examinée par un bureau de trois conseillers d'état, devant qui elle fut rapportée par un maître des requêtes, et tous quatre vinrent un samedi l'après-dînée chez le roi, où le conseil de finances se trouva, pour avoir des magistrats. Le cardinal de Bouillon n'eut que trois voix pour lui.. L'affaire dura quatre heures, et l'arrêt du grand conseil confirmé en tous points. Il est difficile d'exprimer la rage qu'il en conçut lorsqu'il apprit cette nouvelle, qui lui tourna tellement la tête, qu'elle eut une part principale à ce qu'il exécuta depuis.

M. de Donzi, hors d'espérance d'être duc, avait cherché à y suppléer par un mariage. Il le trouva dans la fille aînée de J.-B. Spinola, gouverneur d'Ath et lieutenant général des armées de Charles II, roi d'Espagne, qui en 1677 le fit faire prince de l'empire, et le fit enfin grand d'Espagne de la première classe pour un gros argent qu'il paya. Il n'eut point de fils, il n'eut que deux filles dont l'aînée eut sa grandesse après lui, et que Donzi épousa; il prit d'elle, en se mariant, le nom de prince de Vergagne. Il fallait craindre, à la vie qu'il menait, de se méprendre et de dire *Vergogne*. L'autre fille épousa le frère de Seignelay. Ni l'une ni l'autre ne furent heureuses. Le prince de Chimay, beau-frère alors

de Vergagne, fut fait, en ce temps-ci, grand aussi de première classe.

Puysieux, lieutenant général, gouverneur d'Huningue, à qui l'ambassade de Suisse avait valu l'ordre, comme on l'a vu, et une des trois places de conseiller d'état d'épée, se lassa d'un emploi qui ne pouvait plus le conduire à rien, et où il s'ennuyait malgré l'estime, l'affection, la considération qu'il s'y était universellement acquises. On chercha qui y envoyer, et on trouva peu de gens qui s'y offrissent. Il fallait la singularité de l'éducation de Puysieux avec le roi, celle de sa grand'-mère, l'alliance de sa mère, pour en tirer avec tout son esprit tout le parti qu'il en tira. Faute de mieux, Jarzé fut nommé à la surprise de tout le monde. C'était un gentilhomme d'Anjou fort riche et fort avare, avec de l'esprit, de la lecture et quelques amis, mais fort peu répandu, et tout appliqué à ses affaires et à amasser quoique sans enfants. Il avait perdu un bras il y avait plus de trente ans à la guerre, et n'avait pas servi depuis, ni presque vu la cour. Apparemment qu'il s'ennuya, et qu'il voulut enfin tenter quelque fortune. Il n'était connu que par son père, qui est ce Jarzé qui, par l'aventure des capitaines des gardes aux Feuillants, fut un moment capitaine des gardes du corps à la place du vieux Charost, à qui la charge fut rendue tôt après. Cette aventure entre autres est très-bien détaillée dans les mémoires de madame de Motteville, et celle encore des folles amours du même Jarzé pour la reine-mère, qui le chassa, et dont il perdit sa fortune.

La promotion des deux lieutenants généraux des armées navales en fit quelque temps après faire une autre en descendant, dont Rouvroy ne fut pas content. C'était un capitaine de vaisseau bon officier et brave homme, qui serait vice-amiral il y a longtemps, si son humeur

incompatible, ses folles hauteurs et son audace à piller partout ne l'avaient fait honnêtement chasser près de toucher au but. Je dis honnêtement, mais toutefois, malgré ses plaintes et ses cris, sans aucune récompense. C'était un homme dont le père ou le grand-père obscur avait apparemment trouvé le nom et les armes de Rouvroy meilleures à prendre dans le choix qu'il s'en proposait, puisqu'il les prit sans en être. Le peu qu'ils étaient le fit longtemps ignorer. Ce Rouvroy-ci avait deux sœurs. La beauté de l'une a fait longtemps du bruit. Elle avait été fille d'honneur de Madame, et Saint-Vallier, capitaine de la porte du roi alors, l'épousa. L'autre suppléa par l'intrigue à la beauté. Elle fut aussi fille d'honneur de Madame; elle épousa un riche gentilhomme d'auprès de Cambrai qui avait la terre d'Oisy dont il portait le nom; et toutes deux ont eu des enfants. Elles s'étaient données à Monsieur et à Madame pour être de même maison que nous. Leur frère se maria mal à leur gré; elles firent ce qu'elles purent pour l'en empêcher. Ne sachant plus qu'y faire, elles s'avisèrent de venir trouver mon père, dans l'espérance qu'il ne les désavouerait pas en face, et qu'elles en tireraient protection pour empêcher ce mariage tout près de se célébrer. Elles lui dirent qu'elles avaient recours à lui pour se plaindre de leur frère, et pour lui demander s'il souffrirait qu'un homme qui avait l'honneur d'être de sa maison se mariât de la sorte.

Mon père, qui n'avait jamais eu aucun commerce avec pas un d'eux, et qui était vif, prit feu, leur répondit tout net qu'il ne reconnaissait ni lui ni elles; que jamais il n'avait ouï parler de cette parenté; qu'il les défiait de la prouver; et que partant il ne se mêlerait point de leurs affaires. Il ajouta que c'était bien assez qu'il ne dît mot au nom de Rouvroy et à la croix de ses armes qu'ils por-

d'Urfé, à qui je contai ce qui venait de m'arriver, l'aventure de mon père, et la priai de vouloir bien dire à Rouvroy et à sa femme que tant que les politesses n'avaient été que douteuses, je les avais reçues avec la civilité qu'ils pouvaient désirer, mais qu'au propos qui me venait d'être tenu, je ne pouvais dissimuler que je ne connaissais nulle parenté avec eux ; que je n'en avais jamais ouï parler autrement à mon père et aux trois autres branches de notre maison, dont je ne suis que la quatrième; que je croyais Rouvroy tout aussi bon qu'il le pouvait souhaiter, mais nullement de ma maison; que ces choses-là consistaient en preuves; que je serais ravi qu'il m'en montrât qui me le fissent reconnaître, mais que jusque-là je n'en ferais rien, et que lui-même, s'il n'en avait point, aurait mauvaise grâce de le vouloir prétendre, et le prétendrait inutilement. J'ajoutai que je la priais d'en rendre compte à madame la princesse de Conti, et de lui dire que, sans l'amitié qu'elle avait pour sa femme, je n'aurais pas entendu le propos de parenté si patiemment, et qu'il se devait contenter de ce que je lui laissais faire ce que bon lui semblait sur le nom et les armes qu'il prenait, sans vouloir encore être reconnu pour être ce qu'il n'était pas, et ce qu'il ne pouvait prouver qu'il fût, puisqu'il n'avait pas encore tenté de le faire.

Revenu à Versailles, je trouvai le duc d'Aumont sortant de chez le chancelier comme j'y entrais. Il m'arrêta dans l'antichambre, et me fit un grand préambule du désespoir de Rouvroy, et qu'il n'était pas permis d'attaquer les gens sur leur naissance, et du bruit que cela faisait. Je me mis à rire et à lui dire que j'attaquais si peu cet homme sur sa naissance, que je ne m'étais pas seulement donné la peine de savoir qui il était et de quel droit il prenait le nom et les armes qu'il portait; mais

de penser qu'à force de bruit, de plaintes et de langages, il me ferait ou l'avouer, ou consentir tacitement qu'on le crût de ma maison, il pouvait être bien persuadé que je n'en ferais rien. M. d'Aumont me répondit que ces sortes d'affaires étaient toujours délicates et désagréables; que c'était par amitié et par intérêt pour moi qu'il me parlait; qu'il ne fallait pas avoir toujours tant de délicatesse sur les parentés; que Rouvroy était enragé et résolu de porter ses plaintes au roi. Je répondis encore avec le même sang-froid que si Rouvroy était assez fou pour se plaindre au roi de ce que je ne le voulais pas reconnaître, j'aurais l'honneur de lui en dire les raisons, qu'il goûterait, je croyais, autant que celles de Rouvroy; qu'en un mot, ce n'était point là une affaire de crierie, mais de preuves, à quoi je reviendrais toujours; que tout ce bruit ne m'émouvrait pas le moins du monde, mais que je me persuadais qu'il nuirait fort à qui y avait recours, faute de preuves si aisées à montrer, s'il en avait, et si ridicules à prétendre, s'il n'en avait pas. Je laissai ainsi M. d'Aumont peu content de la commission qu'il avait apparemment prise par amitié pour madame de Rouvroy, et de l'effet de son éloquence. Je ne laissai pas de prendre mes précautions du côté de Monseigneur et du roi, après quoi je me mis peu en peine des clabauderies que je ne payai que de mépris.

Je sus que Rouvroy avait été à nos autres branches, dont il ne fut pas plus content que de moi. Il fut à divers généalogistes qui ne le satisfirent pas mieux, Clerembault entre autres qui l'assura qu'il ne trouverait jamais ombre de la moindre preuve, ni même de remonter bien haut. A ma grande surprise, mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy lui conseillèrent de se taire, par le tort irréparable que lui faisait une prétention rejetée qu'il ne pouvait prouver. Sa femme pleurait sans

cesse une folie qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour arrêter. Enfin las de crier et d'aboyer à la lune, sans toutefois qu'il lui échappât que des plaintes et des cris, dont rien ne pouvait me blesser, il prit le parti de se taire, et je n'en ai pas ouï parler depuis.

Je n'ai pas cru devoir omettre cette aventure, pour ne pas laisser dans l'erreur ceux que le nom et les armes que ces gens-là ont pris y pourraient induire. Je l'ai déjà dit à propos de Maupertuis et de la maison de Melun, on fait en France tout ce que l'on veut la-dessus, nulle voie de l'empêcher, nulle justice à attendre. Un garde-marine qui n'était point Rochechouart en prit le nom et les armes. Il trouva M. de Vivonne prêt à s'embarquer pour la révolte de Sicile. Ce dernier le sut, et ne le pouvant empêcher, il l'appela devant tout le monde, et le remercia de la bonne opinion qu'il avait de sa maison, dont il ne pouvait donner une plus sûre marque que de l'avoir préférée à tant d'autres pour en choisir pour lui le nom et les armes. Venons maintenant à quelque chose de plus intéressant.

CHAPITRE CXCV.

Madame la duchesse de Bourgogne blessée : mot étrange du roi. — Voyage de Chamillart vers l'électeur de Bavière en Flandre. — Monseigneur le duc de Bourgogne secrètement destiné à l'armée de Flandre, et le duc de Vendôme sous lui. — L'électeur de Bavière au Rhin, et le duc de Berwick sous lui. — Villars au Dauphiné. — Conversation curieuse avec le duc de Beauvillier sur la destination de monseigneur le duc de Bourgogne. — Déclaration des généraux des armées.

Madame la duchesse de Bourgogne était grosse; elle était fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort, il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvement ne s'accommodait pas avec son état. Madame de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Marly le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire, il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. A la fin le roi arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de la Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers à répéter à basse note, puis M. de la Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'en aurait peut-être plus. « Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres? Ne sont-ce pas également mes petits-fils? » Et tout de suite avec impétuosité : « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et reviendrai à ma fantaisie, et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à

cette espèce de sortie. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours également présente. M. de la Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort. Le premier écuyer en pâmait d'effroi; j'examinais, moi, tous les personnages des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

Le hasard apprend souvent par les valets des choses qu'on croit bien cachées. Il s'en trouva des miens, amis d'un sellier à Paris, qui travaillait secrètement aux équipages de monseigneur le duc de Bourgogne pour la guerre, et qui eut l'indiscrétion de le leur dire et de les leur montrer, en leur recommandant fort le secret que lui-même ne gardait pas. Ils me le contèrent: cela m'ouvrit les yeux sur un voyage fort bizarre que Chamillart était allé faire en Flandre avec Chamlay et Puységur. Il partit de Versailles le soir même du jour de Pâques, et il arriva à Marly le soir du 20 avril, et fut douze

jours en ce voyage. Sa santé très-languissante le rendit remarquable, et plus encore le temps où il partit. On était lors dans la plus grande inquiétude de l'entreprise d'Ecosse, et le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le même soir que Chamillart revint à Marly de Flandre. Ce jour était le vendredi, veille de celui où la duchesse du Lude vint apprendre au roi à sa promenade que madame la duchesse de Bourgogne était blessée, et où se passa ce que j'en ai raconté. Elle accoucha le lundi suivant. Toutes ces époques méritent d'être marquées.

Je fis mes réflexions sur la destination de monseigneur le duc de Bourgogne ; je ne vis pour lui que le Rhin ou la Flandre, et ce voyage de Chamillart me décida pour la Flandre. Il y était allé en effet, comme je le sus depuis, pour disposer l'électeur de Bavière à aller sur le Rhin, pour laisser à monseigneur le duc de Bourgogne l'armée de Flandre dans une conjoncture où on espérait la révolte des Pays-Bas espagnols, de la révolution d'Ecosse ; en quoi on faisait la faute de se priver du secours qu'on se devait promettre de l'affection de ces provinces pour l'électeur qui les avait si longtemps gouvernées, qui en était adoré, et qui eût été l'instrument le plus propre à donner vigueur à cette révolte une fois commencée. Chamillart rencontra Hough en chemin qui lui apprit les contre-temps de la traversée du roi d'Angleterre, et le peu d'espérance d'aucun succès, dont le ministre fut tellement touché, qu'il en demeura une partie de la nuit sur son lit immobile sans pouvoir se remuer. Il dépêcha au roi, et continua son voyage, mais avec d'autres pensées que celles qu'il avait eues jusqu'alors. Mais ce changement de face des affaires n'en produisit aucun dans la destination des généraux.

L'électeur eut grand'peine à quitter la Flandre : il y était avec décence dans les restes de son gouvernement,

et par là même il y commandait avec décence l'armée française. Là, il n'agissait directement que contre la Hollande et l'Angleterre, les impériaux n'y étaient qu'auxiliaires. Sur le Rhin il était dépaysé, hors de son gouvernement, aux mains directement avec l'empereur et l'empire, qu'il était de son intérêt, dans la situation si personnellement fâcheuse où il se trouvait, de n'aigrir pas, dans la perspective d'une paix tôt ou tard à faire. C'était de général naturel dans son gouvernement devenir général à gages et mercenaire, allant où on l'envoyait, et avilir sa dignité, que, dans ses disgrâces, il avait si fort rehaussée. D'autre part, c'était avilir encore plus celle de l'héritier nécessaire de la couronne, par montrer par le déplacement de l'électeur, que ce prince ne voudrait pas lui obéir. Après bien des représentations d'un prince sans ressources, Chamillart eut recours à l'argent, quelque court qu'il en fût, et l'électeur, faute de pouvoir mieux, en prit pour sauter le bâton de l'armée du Rhin. Il eut 800,000 livres payées comptant de gratification extraordinaire, outre ses pensions, ses subsides, et tout ce qu'il tirait du roi; encore se repentit-il d'avoir cédé. Il dépêcha un courrier après Chamillart pour se rétracter, qui, dans l'embarras où cela le jeta, le lui renvoya avec promesse d'autres 400,000 livres qui firent les huit, parce qu'il n'en avait donné d'abord que quatre, et cette augmentation fixa enfin la résolution forcée de l'électeur.

Berwick était de retour et publiquement destiné à l'armée de Dauphiné, où Tessé commandait dans ces provinces et pressait fort son retour. Villars était à Strasbourg, méditant le siége de Philipsbourg, si l'affaire d'Ecosse eût réussi, pour favoriser celle des Pays-Bas. On a vu à quel point il s'était brouillé en Bavière avec l'électeur. Il en était demeuré en ces termes depuis,

nul moyen par conséquent de les remettre ensemble; aussi Chamillart avait eu ordre de lui proposer Berwick qu'il accepta, et de lui promettre qu'on allait faire revenir tout présentement Villars, à qui on donnerait l'armée de Dauphiné. J'explique ces choses un peu à l'avance; je les sus bientôt avant leur déclaration, et je les préviens ici pour n'en pas embarrasser le récit que je vais faire, dans lequel il aurait fallu mettre ces destinations que j'y sus. Pour le marché d'argent de l'électeur, je ne l'appris qu'après.

Un des premiers soirs que nous fûmes arrivés à Marly, et qu'il faisait fort beau, M. de Beauvillier, qui avait envie de causer avec moi, me mena dans le bas du jardin, vers l'abreuvoir, où tout est à découvert et où on ne peut être entendu de personne. J'avais résolu de lui parler de la destination de monseigneur le duc de Bourgogne, et ce fut là où je l'exécutai. Il fut étonné que je le susse, je lui en dis le comment; il me l'avoua et me demanda si je ne trouvais pas cela fort à propos, et tout de suite m'en fit l'éloge en gros comme de la seule bonne résolution à prendre. Ce fut alors que j'appris par lui l'objet du voyage de Chamillart en Flandre, et la disposition des généraux telle que je l'ai racontée, et là aussi où je lui fis les objections sur l'électeur de Bavière que j'ai expliquées, sur quoi il me répondit qu'il avait fallu tout faire céder à la nécessité d'envoyer monseigneur le duc de Bourgogne en Flandre. De là il se mit à enfiler les raisons en détail. Il me dit que, dans le découragement des affaires, il était important de les remonter et de donner une nouvelle vigueur aux troupes par la présence de l'héritier nécessaire; qu'il était indécent qu'il languît dans l'oisiveté à son âge, tandis que sa maison brûlait de toutes parts; que le roi d'Angleterre allait à la guerre; qu'il était plus que temps que M. le duc de Berry la con-

nût, et qu'il ne serait pas soutenable de l'y envoyer, et en même temps de retenir son frère; que la licence était montée en Flandre, et par ceux-là même qui la devaient le plus empêcher, à un point qu'il n'y avait plus de remède à y espérer que de l'autorité de ce prince; que cette licence était la cause principale de tous les malheurs, puisque la discipline et la vigilance sont l'âme des armées; qu'il était infiniment utile de profiter de tout ce que ce prince avait montré en ses deux uniques campagnes de goût et dc talent pour la guerre, afin de l'y former et de l'y rendre capable; que le Dauphiné et l'Allemagne n'étant pas dignes de lui par le rien ou le peu qu'il y avait à y faire, il n'y avait que la Flandre où il pût aller; que ces raisons étaient toutes, si fortes qu'elles avaient enfin très-sagement déterminé.

J'approuvai fort ce qu'il me dit sur l'oisiveté des princes et l'utilité de les former à la guerre, mais j'osai contester tout le reste. Je dis qu'il eût été fort à souhaiter que monseigneur le duc de Bourgogne eût continué de commander les armées, et je m'étendis là-dessus; mais je soutins qu'après une discontinuation de plusieurs campagnes, après tant de pertes et de malheurs, dans une nécessité de toutes choses, avec des troupes si accoutumées à se défier de la capacité de leurs généraux, et qu'à force de mauvaise conduite on avait mises dans l'habitude de ne plus tenir devant l'ennemi, et de se croire d'avance toujours battues, un temps de défensive et si triste ne me semblait pas propre pour remettre monseigneur le duc de Bourgogne à la tête d'une armée qui croirait beaucoup faire que de ne pas reculer et de n'essuyer pas de fâcheuses aventures, dont les moindres deviendraient avec lui très-embarrassantes et très-affligeantes; que ce prince s'était accoutumé à un particulier qui ne convenait point à la vie de l'armée, et duquel il

se déferait mal aisément ; que la raison contraire y ferait briller M. son frère à son préjudice, chose infiniment dangereuse ; mais que le pire de tous les inconvénients était celui de la présence du duc de Vendôme. « Eh ! c'est précisément pour cela, interrompit le duc de Beauvillier, que la présence de monseigneur le duc de Bourgogne est nécessaire. Il n'y a que lui dont l'autorité puisse animer la paresse de M. de Vendôme, émousser son opiniâtreté, l'obliger à prendre les précautions dont la négligence a coûté souvent si cher et a pensé si souvent tout perdre. Il n'y a que la présence de monseigneur le duc de Bourgogne qui puisse réveiller la mollesse des officiers généraux, tenir en crainte l'exactitude de tous, en respect la licence effrénée du soldat, rétablir l'ordre et la subordination dans l'armée, que M. de Vendôme a totalement ruiné depuis qu'il commande en Flandre. » Je ne pus m'empêcher de sourire de tant de confiance, ni de lui répondre avec assurance que rien de tout cela n'arriverait, mais bien la perte de monseigneur le duc de Bourgogne.

Il serait difficile de rendre quel fut l'étonnement du duc à cette repartie. Je me laissai interrompre, je demandai après d'être patiemment entendu, et je m'expliquai ensuite à mon aise.

Je lui dis donc que, pour en juger comme je faisais, il n'y avait qu'à connaître ces deux hommes, et à cette connaissance, joindre celle de la cour, et d'une armée qui deviendrait cour, au moment que monseigneur le duc de Bourgogne y serait arrivé. Que le feu et l'eau n'étaient pas plus différents, ni plus incompatibles, que l'étaient monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, l'un dévot timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toutes choses, vif néanmoins, et absolu, mais avec tout son esprit, simple,

retenu, considéré, craignant le mal, et de former des soupçons, se reposant sur le vrai et le bon, connaissant peu ceux à qui il avait affaire, quelquefois incertain, ordinairement distrait et trop porté aux minuties; l'autre au contraire, hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, abondant en son sens avec une confiance dont nulle expérience ne l'avait pu déprendre, incapable de contrainte, de retenue, de respect, surtout de joug, orgueilleux au comble en toutes les sortes de genres, âcre et intraitable à la dispute, et hors d'espérance de pouvoir être ramené sur rien; accoutumé à régner, ennemi jusqu'à l'injure de toute espèce de contradiction, toujours singulier dans ses avis, et fort souvent étrange, impatient à l'excès de plus grand que lui, d'une débauche également honteuse et abominable, également continuelle et publique, dont même il ne se cachait pas par audace; ne doutant de rien, fier du goût du roi si déclaré pour lui et pour sa naissance, et de la puissante cabale qui l'appuie, fécond en artifices avec beaucoup d'esprit, et sachant bien à qui il a affaire, tous moyens bons, sans vérité, ni honneur, ni probité quelconque, avec un front d'airain qui ose tout, qui entreprend tout, qui soutient tout, à qui l'expérience de l'état où il s'est élevé par cette voie confirme qu'il peut tout, et que pour lui il n'est rien qui soit à craindre. Que cette ébauche de portrait de ces deux hommes était incontestable, et sautait aux yeux de quiconque avait un peu examiné l'un et l'autre par leur conduite, et par les occasions qu'ils ont eues de se montrer tels qu'ils sont. Que cela étant ainsi, il était impossible qu'ils ne se brouillassent, et bientôt; que les affaires n'en souffrissent, que les événements ne se rejetassent de l'un sur l'autre, que l'armée ne se partialisât; que le plus fort ne perdît le plus faible, et qui ce plus fort serait Vendôme, que nul frein, nulle

crainte ne retiendrait, et qui avec sa cabale perdrait le jeune prince, et le perdrait sans retour. Que le vice incompatible avec la vertu rendrait la vertu méprisable sur ce théâtre de vices, que l'expérience accablerait la jeunesse, que la hardiesse dompterait la timidité, que l'asile de la licence, et l'asile par art, pour se faire adorer, en rendrait odieux le jeune censeur, que le génie avantageux, audacieux, saisirait tout, que les artifices soutiendraient tout, que l'armée si accoutumée au crédit et au pouvoir de l'un, et à l'impuissance de l'autre, abandonnerait en foule celui dont rien n'était à espérer ni à craindre, pour s'attacher à celui dont l'audace serait sans bornes, et dont la crainte avait tenu glacée toute l'encre d'Italie, tant qu'il y avait été.

M. de Beauvillier, qui avec toute sa sagesse et sa patience commençait à en être à bout, voulut ici prendre la parole; mais je le conjurai de vouloir bien m'écouter jusqu'au bout sur une affaire qui en entraînait tant d'autres. « Mais est-il possible, me dit-il, qu'il vous reste encore quelque chose? — Et quelque chose, répondis-je, de plus important encore, si vous voulez bien m'en donner le temps. » Je lui dis qu'après avoir traité l'armée, il fallait venir à la cour. Mais pour m'entendre ici, il faut se souvenir de sa situation, et surtout de ce que j'ai expliqué de mademoiselle de Lislebonne, de madame d'Espinoy, des mêmes encore, de leur oncle de Vaudemont, de leur union avec mademoiselle Choin et madame la Duchesse d'une part, avec MM. du Maine et de Vendôme de l'autre, de leur autorité sur Chamillart, de madame de Soubise, de madame de Maintenon à l'égard de toutes ces personnes.

Je dis donc à M. de Beauvillier qu'il fallait ajouter à tout ce que je venais de lui représenter la part qu'y pouvaient prendre les cabales de la cour. « Le roi, Monsieur,

a soixante-dix ans, et vous savez qu'on se porte toujours sur le futur, surtout quand on n'espère pas de changer le présent. Mademoiselle Choin n'a que de la sécheresse pour Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne. Elle gouverne Monseigneur entre M. le prince de Conti et M. de Vendôme, qui ont toute leur vie été les deux émules de l'amitié de ce prince. Vous jugez bien pour qui elle est, après ce qui lui est arrivé. Madame la Duchesse le veut aussi gouverner, et vous voyez tout ce qu'elle fait, et combien elle réussit auprès de lui. Vous n'ignorez pas aussi qu'elle ne peut souffrir madame la duchesse de Bourgogne; mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy sont les dominantes à Meudon; Monseigneur passe presque tous les matins seul chez elles, vous pensez bien qu'elles le veulent gouverner et M. de Vaudemont par elles. Quant à présent, toutes ces personnes vivent entre elles dans la plus intime union; c'est un groupe qui ne fait qu'un. C'est leur intérêt pour posséder seuls Monseigneur et en écarter tout autre pour le solide, et cet intérêt subsistera tant que le roi vivra, sauf, après que Monseigneur sera sur le trône, à tirer chacun pour soi aux dépens des liaisons anciennes, et ce sera à qui demeurera en principale possession d'un prince trop borné pour choisir, et plus encore pour voir rien par soi-même; mais, en attendant, l'union subsistera par le même intérêt de n'y laisser ancrer personne. Excepté madame la Duchesse, qui n'a jamais aimé que pour le plaisir, vous n'ignorez pas les liaisons de tous ces autres personnages avec M. de Vendôme, vous en avez eu les plus grandes preuves d'Italie et depuis. Voilà donc des personnages sur qui il peut solidement compter aujourd'hui; et lui par lui-même, et chacun de ces autres personnages chacun par soi, à plus forte raison tous ensemble sont les maîtres de Chamillart, et vous ne pouvez

vous dissimuler à vous-même qu'ils lui feront voir tout dans le point précis qu'ils voudront, et que leur autorité sur lui et leur artifice prévaudra sur lui, et à vous et à toute autre considération. Chamillart de plus est livré à M. du Maine, et M. du Maine par Vendôme est à eux ; mais ce n'est pas tout.

« Monseigneur le duc de Bourgogne touche à vingt-six ans. A cet âge son esprit, sa vertu, son application lui ont acquis une réputation en Europe, et les plus grandes espérances des Français. Il a réussi en ses deux seules campagnes. Il réussit plus encore dans le conseil. La cour le regarde avec une vénération dont elle ne se peut défendre, quoiqu'en crainte de l'austérité de ses mœurs, laquelle a déjà importuné le roi en plus d'une occasion, et qui met avec lui Monseigneur en une sorte de malaise qui se fait souvent sentir. Un héritier de la couronne devenu dauphin avec ces avantages, et continuant de réussir comme il a commencé, initié dans tous les conseils et dans toutes les affaires, n'est-il pas tout naturellement l'âme du gouvernement et de la distribution des grâces sous un père devenu roi vieux sans s'être jamais instruit ni appliqué? Qui des ministres, des princes, des courtisans osera être son émule? Qui d'eux, au contraire, n'en dépendra pas pour le présent et osera tirailler rien contre lui auprès du roi son père? Qui, de plus, à la taille et à l'âge de ce père, ne redoutera pas une prompte fin de son règne qui mettra entre les mains du fils la souveraine puissance à découvert, et les livrera tout à son bon plaisir? Je conviens que cette dernière raison devrait retenir tout le monde, mais que ne peut point l'audace et l'ambition qui veut toujours agir, parvenir, acquérir, gouverner; qui s'enivre du présent, qui espère et s'étourdit sur l'avenir; qui se mécompte sur sa puissance et sur l'étroit et le timide d'une vertu dont ils ignorent

l'étendue et la lumière; en un mot des gens entraînés par la violence de leurs désirs! Tels sont ceux dont il s'agit ici qui, pour gouverner Monseigneur devenu roi, ont l'intérêt le plus pressant d'empêcher que son fils ne le gouverne, qui n'en seront plus à temps si la mort du roi trouve ce prince dans la réputation où nous le voyons, et qui pour cela n'ont d'autre ressource qu'à tout hasarder pour la lui arracher du vivant du roi, et pour le mettre dans le plus triste état où il leur soit possible de le réduire. Je pense, monsieur, continuai-je, avoir démontré leur intérêt; ce ne serait pas les connaître que de douter de leur désirs quand leur conduite explique si parfaitement leurs vues; et ce serait être aveugle sur l'intérêt de tout ce qui est monstrueux à l'égard de Dieu et même des hommes, que de douter du tremblement des bâtards, à l'égard d'un prince aussi religieux que monseigneur le duc de Bourgogne, pour leurs rangs qui blasphèment, et leurs établissements qui effraient. Vous connaissez l'esprit, le manége, les artifices, l'application continuelle de M. du Maine. Elles n'ont de contradictoire que la timidité, la passion pour lui de madame de Maintenon, et le faible du roi pour l'un et l'autre; les ténèbres, de plus, de ses manéges, la rassurent; l'audace et l'esprit, la position, les succès de M. de Vendôme le fortifient; la fougue et l'impétuosité de sa femme le pousse. Toutes ces vérités sont si claires que vous n'en sauriez nier pas une. Vous n'avez qu'un retranchement, c'est la possibilité d'une exécution aussi étrange à concevoir qu'un anéantissement d'un prince tel en tout genre qu'est monseigneur le duc de Bourgogne.

« Le monstrueux, monsieur, est qu'un tel projet se puisse présenter à l'esprit. Quelque difficile qu'en soit l'exécution, elle l'est moins que d'oser se la mettre dans

la tête. Il faut, pour arriver à ce but, des conjonctures qui ne se peuvent rencontrer dans l'uni de la vie ordinaire de la cour; mais à la guerre, à la tête des troupes découragées, sans discipline, manquant de force choses, dans la funeste habitude des plus tristes revers, avec un général dont la licence, la puissance, l'habitude lui ont acquis le cœur du soldat et du bas officier et la terreur des autres, et personnellement intéressé à perdre le jeune prince, avec toute l'audace et les appuis qui le peuvent assurer, les occasions s'en peuvent trouver, et creuser de ces abîmes auxquels il n'est guère naturel de s'attendre, et qui font l'étonnement des nations. Rendre la vertu importune, puis ridicule dans une armée, où personne ne la connaît plus; montrer en odieux le jeune censeur de la licence qui a lié à soi les officiers généraux et particuliers; faire redouter les exemples sans lesquels on ne peut arrêter les désordres et les donner comme cruauté; tourner l'application et l'exactitude si nécessaires en petitesses, en ignorance, en défaut des premières notions et de toute lumière; présenter les précautions comme timidité, comme crainte déplacée, qui dispose à mal juger du courage d'esprit et du caractère du jugement; proposer des partis téméraires qu'on serait bien fâché qu'on prît, mais dont on dispute avec opiniâtreté pour s'en avantager avec les ignorants et les sots qui font le plus grand nombre, pour ne pas dire le total à fort peu près en ces matières, et rejeter sur le jeune prince les conseils qu'on appelle timides, et qu'on donne bientôt pour lâches, avec le contraste du bouillant de l'âge et du désir de gloire d'un jeune homme qui devrait avoir besoin d'être retenu, et qui retient au contraire un général plein de capacité et d'expérience; avoir des émissaires qui, sans être dans le secret, débitent tout ce qu'on veut, écrivent, crient; en avoir à la ville, à la cour, qui font l'écho; susciter

des disputes, des contrariétés qui produisent des dits, des contredits, des procès pour ainsi dire, qui se répètent et se déguisent avec artifice en se débitant; en un mot, vouloir toujours le contraire de ce que veut le prince, pour se plaindre, pour jeter toute faute sur lui, pour faire crier; et surtout vouloir se battre contre toute raison, et en manquer l'occasion quand elle se présente pour affubler le prince de poltronnerie, et le déshonorer après y avoir préparé par tout ce que je viens d'exposer, et ne se pas mettre en peine des suites pour l'armée et pour l'état, afin d'écraser mieux le prince sous le poids, voilà, monsieur, ce qui se présente à moi de très-possible à un homme aimé, gâté, révéré, appuyé, maître passé en audace, en artifice et en sacrifices de tout à soi-même. Alors le cri de l'armée retentira dans la ville, dans le royaume, dans la cour. Monseigneur sera *paqueté* contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre; le courtisan, qui craint déjà son austérité, sera ravi de pousser de main en main cette pierre qu'il ne craindra plus, maniée par Monseigneur même. Si cela arrive, que jugez-vous que feront les personnes que j'ai nommées? Quel parti n'en tireront-elles pas? et avec quel art ne feront-elles pas jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? Madame la duchesse de Bourgogne pleurera, mais il faudra des raisons, non des larmes; qui les produira contre ce torrent? qui osera se montrer à la cabale pour en être sûrement la victime tôt ou tard? Madame de Maintenon sera affligée pour la princesse, mais persuadée par M. du Maine. Le roi outré écoutera les traits adroits, ménagés, obscurs de ce cher fils de ses amours, les principaux valets intérieurs seront séduits par la familiarité de Vendôme, par les caresses de M. du Maine, de tout temps blessés du sérieux du jeune prince avec eux, si fort en contraste avec les manières

du roi et de Monseigneur pour eux. La mode, le bel air seront d'un côté avec un flux de liecnce, le silence de l'autre et la solitude. Tout cela, monsieur, ne me paraît ni impossible ni éloigné, et, si indépendamment de tant de machines manifestement dressées par l'intérêt le plus pressant, il arrive une aventure malheureuse en Flandre, de celles dont l'Italie, l'Allemagne, la Flandre même n'ont que trop et trop fraîchement donné les plus cruelles expériences, vous verrez M. de Vendôme en sortir glorieux, et monseigneur le duc de Bourgogne perdu, et perdu à la cour, en France et dans toute l'Europe. »

M. de Beauvillier, avec toute sa douceur et sa patience, eut grande peine à me laisser dire jusqu'à la fin; puis, avec une gravité sévère, me reprit de me laisser aller de la sorte à des idées bizarres et sans possibilité, dont le fondement n'était en moi que le dégoût des défauts de M. de Vendôme, l'aversion de son rang et de sa naissance, et l'impatience de la faveur dans laquelle je le voyais; que tel qu'il pût être, il ne s'aveuglerait pas assez pour se risquer en lutte contre l'héritier nécessaire de la couronne, dont la réputation était la consolation des Français, l'espérance de la cour, la surprise du monde, tout ennemi qu'il est de la vertu; un prince que le roi, malgré ce que j'avais remarqué, aimait avec quelque chose de plus encore que de l'estime, et que tous respectaient, dont l'épouse faisait tout son plaisir intérieur et celui de madame de Maintenon, un prince enfin que tout le monde ne pouvait s'empêcher de respecter, et dont ce peu qu'il disait dans le conseil ou dans des occasions, était recueilli avec une attention surprenante, et portait un véritable poids. Le duc revint encore, et avec un peu d'amertume, sur mes préventions, sur l'excès où mon imagination et mes aversions les por-

taient, et sur l'ineptie, il était trop mesuré pour employer ce terme, mais il m'en fit bien sentir la valeur, de se laisser aller à l'idée qu'il fût possible de concevoir le projet, et plus encore de pouvoir l'exécuter, de perdre le fils aîné et héritier de la maison, qui le demeurerait toujours, quoi qu'on pût faire, et qui régnerait à son tour. Je lui répondis que, sans être persuadé par ses raisons contre les miennes, je me soumettrais à ses lumières, surtout pour un parti pris et arrêté, et sur lequel il n'y avait plus à délibérer, mais que je me serais reproché de ne lui avoir pas confié mes craintes, dont personne ne souhaitait plus ardemment que moi qu'elles n'eussent point lieu. Il se rasséréna et se mit à me parler de la conduite que monseigneur le duc de Bourgogne devait se proposer à l'armée dont nous convînmes aisément comme très-importante, comme de s'appliquer et de s'instruire beaucoup, mais hors de son cabinet, par la conversation avec les meilleurs officiers généraux; des promenades pour reconnaître les pays, les marches, les fourrages, les camps, les positions des gardes et des postes; se communiquer fort aux officiers, parler aisément à tous; distinguer ceux qui le méritaient à divers égards; entrer dans le détail des troupes, avec un grand soin d'éviter le petit et la minutie; se montrer familièrement et souvent à elles; être gracieux en tous temps; et à table être gai sans donner lieu à une liberté peu respectueuse, et à la tenir trop longtemps; témoigner à M. de Vendôme toutes sortes d'égards et de confiance, l'apprivoiser, ne rien voir de ce qui ne devait pas être aperçu, beaucoup moins en ouvrir la bouche, ni la laisser ouvrir en sa présence, mais conserver, parmi ces manières, dignité, gravité, supériorité et autorité.

Nous déplorâmes le plus que pitoyable accompagnement de ces princes; d'O et Gamaches pour monseigneur

le duc de Bourgogne, desquels j'ai suffisamment parlé ailleurs pour n'avoir rien à y ajouter; et pour M. le duc de Berry Rasilly seul, bon homme, droit, vrai, plein d'honneur, mais d'un esprit médiocre, et qui, élevé pour l'église, marié par la mort de son frère aîné trop tard pour entrer dans le service, faisait à la lettre sa première campagne avec ce prince. Un particulier aurait eu soin de mieux accompagner ses fils. Nous nous séparâmes de la sorte, moi toujours si persuadé que je ne pus m'empêcher de témoigner en gros mes craintes au duc de Chevreuse, je dis en gros en le renvoyant là-dessus à M. de Beauvillier, parce qu'à la façon dont j'étais avec eux, parler à l'un c'était aussi parler à l'autre; aussi le trouvai-je plein des mêmes espérances que son beau-frère, et dans la même conviction que lui sur cette campagne de monseigneur le duc de Bourgogne, et plus encore, s'il se pouvait, par son penchant naturel à tout voir en bien et à tout espérer. L'un et l'autre contèrent cette conversation aux duchesses leurs femmes, pour qui ils avaient peu de secrets, et M. de Beauvillier, plus scandalisé encore qu'il n'avait voulu le paraître, s'en plaignit à la duchesse de Saint-Simon. Je lui promis pour l'apaiser que je ne lui en parlerais plus, à condition aussi qu'il me promettrait de n'oublier rien de tout ce que je lui avais dit là-dessus. Chamillart ne faisait qu'arriver de Flandre, où sur le courrier de repentir de l'électeur, on envoya Saint-Frémont l'exorciser avec les 400,000 livres de plus dont j'ai parlé. Enfin il consentit de nouveau; le courrier de Saint-Frémont en arriva la nuit du dimanche au lundi 30 avril.

Chamillart en porta la nouvelle au roi ce même lundi matin à Marly, où nous étions encore, et où le jour même, de peur de variation, le roi déclara les généraux de ses armées, comme je les ai dits ci-dessus, et

fit dépêcher un courrier à Villars pour le faire revenir de Strasbourg et lui apprendre sa destination nouvelle. Le duc de Noailles retourna en Roussillon commander une poignée de monde avec titre de général, et un seul maréchal de camp sous lui. Le roi déclara en même temps que M. le duc de Berry, mais comme volontaire seulement, accompagnerait monseigneur son frère, et les trois seuls hommes de leur suite que j'ai dits. Il déclara aussi que le roi d'Angleterre ferait la campagne en Flandre, mais dans un entier incognito, sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Villars, attaché à ses sauve-gardes, ne se contraignit point sur son déplaisir de quitter l'Allemagne. Berwick, plus mesuré, n'en eut pas moins de se voir un maître, et un maître si différent de lui en mœurs, en conduite, en vie journalière, environné d'une petite cour qu'il fallait ménager, et l'un et l'autre de fort mauvaise humeur de quitter la Flandre.

CHAPITRE CXCVI.

Le grand prieur en France avec défense d'approcher de Paris et de la cour plus près que quarante lieues. — Le maréchal de Mattignon sert sous le duc de Vendôme : éclat et réflexion sur cette nouveauté. — Vendôme à Clichy : son étrange réception à Berghcyck, etc., que le roi lui envoie. — Le roi coupe plaisamment la bourse à Samuel Bernard.

Quatre jours avant cette déclaration, M. de Vendôme, qui était dans le secret et qui avait travaillé deux heures avec Chamillart chez madame de Maintenon avec le roi, s'en alla passer quatre jours chez Duchy, frère de Plenœuf, à Bellesbat, avec ses plus familiers, d'où il poussa chez lui à la Ferté-Alais, où son frère le grand prieur se rendit, nouvellement revenu de Gênes, d'où l'ennui et le peu de satisfaction sur ses prétentions de rang et de distinctions l'avaient chassé. Il avait eu permission de revenir en France où il voudrait, à condition de n'approcher de Paris ni de la cour plus près de quarante lieues, excepté pour voir son frère un jour ou deux à la Ferté-Alais. L'entrevue fut assez fraîche et la séparation avec peu de satisfaction réciproque : ils ne se sont guère revus depuis. M. de Vendôme revint à Marly le 1er mai et y demeura jusqu'au 4. Ces bagatelles de dates sont importantes. Dans ce court intervalle il travailla plusieurs fois avec Chamillart, tantôt chez monseigneur le duc

de Bourgogne, tantôt avec le roi et le même ministre chez madame de Maintenon, et Puységur fut admis en ces conférences.

Le 4 mai au matin, le roi, sortant de son cabinet, trouva le maréchal de Mattignon, à qui il dit qu'il commanderait l'armée de Flandre sous le duc de Vendôme, au nom duquel, comme au sien, il le cajola avec toutes les flatteries dont il savait si bien assaisonner de si étranges nouveautés. Ce dix-huitième maréchal de France n'eut pas honte de se répandre en actions de grâces, et pour combler l'ignominie, en respects pour le maître qui lui était donné. On peut juger qu'il était arrivé tout préparé, et que Chamillart, à qui il devait son si léger bâton, lui avait bien fait sa leçon. Il n'est pas croyable avec quelle liberté on s'expliqua publiquement sur cette destination. Les maréchaux de France, ceux qui aspiraient à l'être, les gens mêmes qui ne regardaient que de loin le bâton, ne purent se retenir. Le fait de Tessé à l'égard de Vendôme, que j'ai rapporté plus haut, ne fut pas oublié. On parla de la patente de M. de Turenne offerte et du billet informe pour l'Italie seulement; Mattignon fut maltraité, on parla du bâton comme étant déshonoré, et du métier qui l'a pour but comme ne pouvant plus mener à rien qu'à la flétrissure. Les commentaires les plus amers et les plus libres n'y furent pas épargnés et tout haut en plein salon. De sept ou huit maréchaux de France qui étaient ce voyage-là à Marly, aucun tant qu'il dura ne parla au maréchal de Mattignon, et à leur exemple qui que ce soit à la lettre; son approche dissipait les pelotons et faisait déserter les siéges; je n'ai rien vu de si marqué. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ne laissa pas de se *récrobiller*. Quoique je ne fusse avec lui que très-

médiocrement en mesure, il s'avisa de me demand ce que je pensais d'une si étrange nouveauté. Je l répondis froidement que, puisque ces sortes de princ nous précédaient nous autres pairs depuis quelqu années au parlement, il ne devait plus sembler sur prenant qu'ils commandassent les maréchaux de France dans les armées.

Je sais l'exemple de Louis de la Trémoille qui n'avait aucune prétention par naissance ni par rang; je n'ignore pas ceux de la maison de Lorraine et de quelque chose de pareil pour M. d'Angoulême; mais ces abus ne doivent pas tourner en règle. Je doute que du temps de Louis de la Trémoille les maréchaux de France fussent encore bien nettement officiers de la couronne comme ils le sont devenus depuis. Leur petit nombre fixé les rendait plus considérables que leurs offices; à peine quittaient-ils leurs premières fonctions militaires au sortir de l'écurie du roi, et très-subalternes au connétable qui en était sorti avant eux; et ces premières fonctions militaires étaient des chevauchées par le royaume qu'ils partageaient entre eux pour visiter les troupes, en faire les revues, et pourvoir à leur discipline et à leur subsistance. L'office de connétable n'était presque jamais vacant; il offusquait étrangement le leur. On sait quelle était la faveur, la puissance, les établissements et le mérite personnel de Louis de la Trémoille sous qui tout ployait alors, et qui s'en prévalut. Pour la maison de Lorraine, on aura répondu à tout en alléguant la tyrannie des Guise et de leur formidable ligue. Qui fait des maréchaux de France peut bien les commander. M. de Mayenne en fit cinq ou six, parmi lesquels MM. de la Châtre et de Brissac furent reconnus pour tels par Henri IV à leur accommodement. Quant à M. d'Angoulême, ce

fut le fruit d'un gouvernement odieux et étranger. Il était confiné en prison pour le reste de ses jours, en commutation de la perte de sa tête, à quoi il avait été juridiquement condamné plusieurs années avant la mort d'Henri IV.

La tyrannie de Marie de Médicis et de son maréchal d'Ancre souleva tout et arma les princes. Le maréchal d'Ancre éperdu ne put leur opposer que M. d'Angoulême, qui du cachot passa subitement à la tête de toutes les forces du roi, et qui s'en prévalut dans les suites. C'est l'exemple qui blessa M. d'Épernon qui ne voulut plus obéir aux maréchaux de France, et qui toujours depuis commanda les corps séparés dans une entière indépendance, et qui se trouvant avec eux, comme à Saint-Jean-d'Angely, à la Rochelle et ailleurs, eut son quartier et son commandement à part, sans prendre ni jamais recevoir leurs ordres. Mais entre les disparates trop familières à notre nation, celle qui regarde l'office des maréchaux de France est difficile à comprendre; c'est le seul qui ait continuellement acquis, et qui se soutienne dans les honneurs les plus marqués et les plus délivrés de toute dispute, et c'est aussi le seul que les princes étrangers ou bâtards dédaignent comme au-dessous d'eux. Jusque-là, il n'y a point d'exemple d'aucun qui ait été maréchal de France, tandis qu'ils courent tous après tous les autres offices de la couronne. En même temps, quelles différences de fonctions? Le grand chambellan n'a plus que celle de servir le roi, quand il s'habille ou qu'il mange à son petit couvert; il est dépouillé de tout le reste, et n'a nulle part aucun ordre à donner, ni qui que ce soit sous sa charge. Le grand écuyer met le roi à cheval, et commande uniquement à la grande écurie, en quoi, pour la réalité, il n'est pas plus que le premier écuyer. Le colonel général de l'infanterie et le grand

maître de l'artillerie commandent, à la vérité, à des gens de guerre, mais s'ils se trouvent dans les armées, ils obéissent sans difficulté aux maréchaux de France. L'office de ceux-là est plus ancien que ces trois derniers, et même que celui de l'amiral, et les fonctions des maréchaux de France sont bien autrement nobles, puisqu'ils n'en ont d'autres que de commander les armées, de donner l'ordre partout où ils se trouvent avec des gens de guerre, et d'être les juges de la noblesse sur le point d'honneur. Jusqu'au grand maître de France, qui depuis longtemps est un prince du sang, il ne commande qu'aux maîtres d'hôtel, ne se mêle que des tables, et encore depuis Henri III, à cause du dernier Guise qui l'était, a-t-il perdu toute inspection sur tout ce qui regarde la bouche du roi, et à cet égard, le premier maître d'hôtel est indépendant de lui. J'ajoute que les princes du sang même sont colonels, maréchaux de camp, lieutenants généraux, et servent et roulent par ancienneté avec ceux qui ont les mêmes grades. A quoi mènent-ils, et que se propose-t-on en les acquérant? le bâton de maréchal de France, et c'est ce bâton dont aucun prince ne veut. Il faut avouer que c'est une manie, et qu'elle est tout à fait inintelligible. Les princes allemands, même souverains, n'ont pas cette fantaisie, ils sont ravis d'être faits feld-maréchaux, qui est la même chose que nos maréchaux de France, au jugement près du point d'honneur qu'ils n'ont pas, et toutefois je doute qu'on fût bien reçu à leur proposer de céder à nos princes bâtards, ni à pas un de la maison de Lorraine.

Vendôme en usa à cette occasion comme il avait fait lorsqu'il avait obtenu ce billet informe du roi, pour commander les maréchaux de France en Italie. Il partit sur-le-champ, *ne varietur*. Le compliment du roi au maréchal de Mattignon lui avait été fait le vendredi ma-

tin à Marly, 4 mai. Ce même jour, Vendôme s'en alla de Marly à Clichy, pour en partir le lundi suivant pour la Flandre; il ne voulut pas être témoin du vacarme d'une telle nouveauté; il n'y eut pas moyen de l'arrêter jusqu'au lendemain samedi, 5 mai, que Bergheyck, de nouveau mandé pour prendre avec lui de nouvelles et dernières mesures, devait arriver tout droit à Marly, pour s'en retourner tout court en Flandre, après avoir donné seulement un jour à Marly, où il fut logé dans le pavillon où était Chamillart. Il ne s'agissait plus de la révolte des Pays-Bas, depuis le malheureux succès d'Écosse. Le roi voulut, dans ce changement des mesures, consulter Bergheyck sur celles qui restaient à fixer pour la campagne, où l'envoi de son petit-fils lui faisait prendre un double intérêt, et Bergheyck, qui était l'âme de toutes les affaires en Flandre, ne pouvait s'en absenter en ce point surtout de l'ouverture si prochaine de la campagne, sans beaucoup d'inconvénients. Il arriva tard le samedi 5; le dimanche 6, il travailla le matin avec le roi et Chamillart avant le conseil. L'après-dînée le roi s'amusa à lui faire les honneurs de ses jardins, et à le promener partout; le soir il travailla deux heures avec lui et Chamillart chez madame de Maintenon. Après le travail du matin, le roi envoya à Clichy, Bergheyck, Chamlay et Puységur, conférer avec M. de Vendôme, pour revenir dîner à Marly à trois heures, se promener ensuite comme je viens de le dire, rendre compte du voyage de Clichy chez madame de Maintenon, le soir, et y résumer tout avec le roi, et recevoir ses ordres pour s'en retourner le lendemain 7 en Flandre. On voit ici l'excès de la complaisance du roi pour le duc de Vendôme, et l'orgueil démesuré de celui-ci : faire perdre tout ce temps à Bergheyck, pour l'aller trouver à Clichy, dans le seul jour qu'il a à demeurer ici, au lieu de

retenir à Marly Vendôme vingt-quatre heures de plus, pour y voir Bergheyck, et y conférer, et résoudre tout sous les yeux du roi ensemble.

Voilà donc Bergheyck, Puységur et Chamlay courant à Clichy après M. de Vendôme. Ils l'y trouvèrent dans le salon de la maison de Crosat, au milieu d'une nombreuse et fort médiocre compagnie, qui se promenait les mains derrière le dos. Il fut à eux et leur demanda ce qui les amenait. Ils lui dirent que le roi les envoyait vers lui. Sans les tirer seulement dans une fenêtre, et sans bouger de la même place, il se fit expliquer à voix basse de quoi il s'agissait. La réponse du héros fut courte. Il leur dit tout haut qu'il serait sur la frontière presque aussitôt que Bergheyck à Mons; que, sur les lieux, il travaillerait avec plus de justesse, et, avec une demi-révérence et une pirouette, il alla rejoindre sa compagnie, qui s'était tenue éloignée par discrétion. Leur surprise à tous trois fut sans pareille. Quoiqu'ils le connussent bien, ils demeurèrent quelques moments immobiles d'un mépris si audacieux et si public pour des affaires de cette première importance, et pour des gens comme eux envoyés exprès par le roi pour en conférer avec lui et en rapporter au roi le résultat le jour même. Le roi, fort surpris de les voir sitôt de retour, leur en demanda la cause. Ils se regardèrent. Enfin Puységur, plus hardi, raconta le succès du voyage. Le roi ne put se contenir de laisser échapper un geste qui fit connaître ce qu'il pensait, mais ce fut tout, et, après un moment de silence, il les envoya travailler et dîner chez Chamillart, pour montrer après ses jardins à Bergheyck. La journée se passa comme je l'ai dit d'abord, et lendemain, 7 mai, Bergheyck, dès le matin, repartit pour Mons. Ce trait de Vendôme fit grand bruit. Enté si frais sur ce qui venait de se passer du maréchal de Mattignon, il en re-

doubla le vacarme, et à moi l'intime persuasion de tout ce que j'avais prédit à M. de Beauvillier. L'audace de Vendôme à l'égard du roi même et de ses affaires les plus importantes, et la faiblesse du roi à un trait si public et si marqué, me devinrent des garants sûrs de tout ce que j'avais prévu. Je laissai à Puységur les réflexions à faire faire là-dessus au duc de Beauvillier. Je n'en voulus même suggérer aucune au premier, et je ne parlai pas même de Clichy à M. de Beauvillier ni à M. de Chevreuse. Il n'était plus temps de rien. M. de Vendôme partit de Clichy pour la Flandre le lundi 7 mai, comme il l'avait résolu.

Je ne veux pas omettre une bagatelle dont je fus témoin à cette promenade, où le roi montra ses jardins de Marly, et où la curiosité de voir les mines et d'ouïr les propos du succès du voyage de Clichy m'empêchèrent d'en rien perdre. Le roi, sur les cinq heures, sortit à pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck sortit de celui de Chamillart pour se mettre à sa suite. Au pavillon suivant le roi s'arrêta : c'était celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui. C'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces, il y voulait des ménagements proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avait d'eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le roi dit à Desmarets qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le roi ne parla

CHAPITRE CXCVII.

Mort, fortune et caractère de Mansart. — Place des bâtiments fort diminuée et fort singulièrement donnée à d'Antin.

Pendant ce même voyage, Mansart mourut fort brusquement à Marly. Il était surintendant des bâtiments, et personnage sur lequel il faut s'arrêter un moment. C'était un gros homme bien fait, d'un visage agréable, et de la lie du peuple, mais de beaucoup d'esprit naturel, tout tourné à l'adresse et à plaire, sans toutefois qu'il se fût épuré de la grossièreté contractée dans sa première condition. D'abord tambour, puis tailleur de pierre, apprenti maçon, enfin piqueur, il se fourra auprès du grand Mansart, qui a laissé une si grande réputation parmi les architectes, qui le poussa dans les bâtiments du roi, et qui tâcha de l'instruire et d'en faire quelque chose. On le soupçonna d'être son bâtard. Il se dit son neveu, et quelque temps après sa mort, arrivée en 1666, il prit son nom pour se faire connaître et se donner du relief, qui lui réussit. Il monta par degrés, se fit connaître au roi, et profita si bien de sa familiarité passée des seigneurs aux valets et aux maçons, que, trouvant en lui les grâces de l'obscurité et du néant, il crut lui trouver aussi les talents de son oncle, et se hâta d'ôter Villacerf malgré lui, comme on l'a vu en son lieu, et de mettre Mansart en sa place. Il était ignorant dans son

métier. De Coste, son beau-frère, qu'il fit premier architecte, n'en savait pas plus que lui. Ils tiraient leurs plans, leurs dessins, leurs lumières d'un dessinateur de bâtiments nommé l'Assurance, qu'ils tenaient tant qu'ils pouvaient sous clef.

L'adresse de Mansart était d'engager le roi, par des riens en apparence, en des entreprises fortes ou longues, et de lui montrer des plans imparfaits, surtout pour ses jardins, qui tout seuls lui missent le doigt sur la lettre. Alors Mansart s'écriait qu'il n'aurait jamais trouvé ce que le roi proposait, il éclatait en admiration, protestait qu'auprès de lui il n'était qu'un écolier, et le faisait tomber de la sorte où il voulait, sans que le roi s'en doutât le moins du monde. Avec ses plans il s'était frayé l'entrée des cabinets, et à peu près de tous et partout, et à toutes les heures, même sans plans et sans avoir rien à dire de son emploi. Il en vint à se mêler dans la conversation à ces heures privées ; il y accoutuma le roi à lui adresser la parole sur des nouvelles et sur toute matière ; il hasardait quelquefois des questions, mais il savait prendre ses moments ; il connaissait le roi en perfection, et ne se méprenait point à se familiariser ou à se tenir sur la réserve. Il montra aux promenades des échantillons de cette privance pour faire sentir ce qu'il pouvait. Il n'en abusa point pour mal faire à personne, mais il eût été dangereux de le blesser. Il acquit ainsi une considération qui subjugua non-seulement les seigneurs et les princes du sang, mais les bâtards et les ministres qui le ménageaient, et jusqu'aux principaux valets de l'intérieur. Sans se méconnaître en effet, la grossièreté qui lui était demeurée le rendait ridiculement familier. Il tirait un fils de France par la manche, et frappait sur l'épaule d'un prince du sang. On peut juger comment il en usait avec d'autres.

Le roi, qui trouvait fort mauvais que les courtisans malades ne s'adressassent pas à Fagon et ne se soumissent pas en tout à lui, avait la même faiblesse pour Mansart, et c'eût été un démérite dangereux à qui faisait des bâtiments ou des jardins, de ne s'abandonner pas à Mansart qui aussi s'y donnait tout entier; mais il n'était point habile. Il fit un pont à Moulins où il alla plusieurs fois. Il le crut un chef-d'œuvre de solidité, il s'en vantait avec complaisance. Quatre ou cinq mois après qu'il fut achevé, Charlus, père du duc de Lévi, vint au lever du roi, arrivant de ses terres tout proche de Moulins, et il était lieutenant général de la province. C'était un homme d'esprit, peu content, et volontiers caustique. Mansart, qui s'y trouva, voulut se faire louer, lui parla du pont, et tout de suite pria le roi de lui en demander des nouvelles. Charlus ne disait mot. Le roi, voyant qu'il n'entrait pas dans la conversation, lui demanda des nouvelles du pont de Moulins. « Sire, répondit froidement Charlus, je n'en ai point depuis qu'il est parti, mais je le crois bien à Nantes présentement. — Comment! dit le roi, de qui croyez-vous que je parle? C'est du pont de Moulins. — Oui, sire, répliqua Charlus avec la même tranquillité, c'est le pont de Moulins qui s'est détaché tout entier la veille que je suis parti, et tout d'un coup, et qui s'en est allé à vau-l'eau. » Le roi et Mansart se trouvèrent aussi étonnés l'un que l'autre, et le courtisan à se tourner pour rire. Le fait était exactement vrai. Le pont de Blois, bâti par Mansart quelque temps auparavant, lui avait fait le même tour.

Il gagnait infiniment aux ouvrages, aux marchés et à tout ce qui se faisait dans les bâtiments, desquels il était absolument le maître, et avec une telle autorité qu'il n'y avait ouvrier, entrepreneur, ni personne dans

les bâtiments qui eût osé parler, ni branler le moins du monde. Comme il n'avait point de goût ni le roi non plus, jamais il ne s'est rien exécuté de beau, ni même de commode, avec des dépenses immenses. Monseigneur ne voulut plus se servir de lui pour Meudon, parce qu'il s'aperçut enfin, à l'aide d'autrui, qu'il le voulait embarquer en des ouvrages prodigieux. Le roi, qui en devait savoir bon gré à Monseigneur et mauvais à Mansart, fit au contraire ce qu'il put pour les raccommoder, jusqu'à vouloir entrer extraordinairement pour beaucoup dans cette dépense. Monseigneur était piqué d'avoir été pris pour dupe, et s'en excusa. C'est de Dumont que j'ai su ce fait, qui en était toujours en colère. Cette belle chapelle de Versailles, pour la main-d'œuvre et les ornements, qui a tant coûté de millions et d'années, si mal proportionnée, qui semble un *enfeu* par le haut et vouloir écraser le château, n'a été faite ainsi que par artifice. Mansart ne compta les proportions que des tribunes, parce que le roi ne devait presque jamais y aller en bas, et il fit exprès cet horrible exhaussement par-dessus le château pour forcer par cette difformité à élever tout le château d'un étage; et, sans la guerre qui arriva, pendant laquelle il mourut, cela se serait fait. Une colique de douze heures l'emporta et fit beaucoup parler le monde. Fagon, qui s'empara de lui et qui le condamna assez gaiement, ne permit pas qu'on lui donnât rien de chaud. Il prétendit qu'il s'était tué à un dîner à force de glace et de pois, et d'autres nouveautés des potagers dont il se régalait, disait-il, avant que le roi en eût mangé.

On débita que les fermiers des postes, qui, par un crédit aussi supérieur qu'inconnu, avaient toujours su parer aux coups portés à leurs gains immenses, et qui venaient tout nouvellement de faire refuser une prodi-

gieuse enchère surofferte par gens très-solvables, présentés par M. le duc d'Orléans dans le court voyage qu'il était venu faire d'Espagne, furent avertis que Mansart s'était chargé de faire voir au roi des mémoires contre eux, qu'ils étaient venus à bout depuis peu de faire rejeter sans autre examen; qu'il avait même obtenu sa permission de tirer un gros argent de l'avis de cette affaire s'il se trouvait bon, et qu'il avait refusé jusqu'à 40,000 livres de rente, que ces fermiers avaient offert de lui assurer, pour s'en désister. L'enflure démesurée de son corps, aussitôt après sa mort, et quelques taches qui se trouvèrent à l'ouverture, donnèrent cours à ces propos, vrais ou faux.

Ce qui est certain, c'est que peu de jours avant sa mort il avait fort pressé le roi sur ses avances dans les bâtiments, et sur celles des principaux de ceux qui étaient sous sa charge, et sur l'épuisement de leur crédit et du sien; qu'étant allé faire les mêmes représentations à Desmarets, celui-ci, qui, comme on vient de le voir, ne savait plus de quel côté se tourner, lui déclara qu'il n'aurait point d'argent qu'il n'eût rendu compte des derniers fonds qu'il avait touchés. Mansart, piqué au dernier point d'une proposition si nouvelle, qui attaquait la confiance en lui et le droit de sa charge de surintendant, qui était ordonnateur et point du tout comptable, se défendit sur cette raison. Desmarets lui répliqua durement qu'il dirait tout ce qu'il voudrait, mais qu'il n'aurait pas un sou qu'il n'eût montré en quoi étaient passées les dernières 4 ou 500,000 livres qu'il avait touchées depuis très-peu de temps, sans que la menace de s'en plaindre au roi pût ébranler la fermeté du contrôleur général. Là-dessus, Mansart fit en effet sa plainte. Il trouva le roi de même avis, et avec la même fermeté que le contrôleur général, tellement qu'ayant voulu répliquer, il avait été ru-

dement tancé. On crut donc que cette première et si dure marque de chute prochaine, l'embarras où elle le jetait, et l'effort qu'il se fit deux ou trois jours durant de cacher ses peines, causèrent en lui la révolution qui le tua. Pendant sa maladie le roi en parut fort en peine et y envoyait à tous mòments. Une heure avant de mourir Mansart se confessa et pria le maréchal de Boufflers de recommander au roi sa famille; et sa veuve eut une pension. C'était dans le salon un mouvement indécent pour un particulier de cette espèce. D'Antin y pleurait et disait que ce n'était pas tant Mansart que l'affliction et la privation du roi d'un homme de ce mérite. Il sécha et regretta bientôt ses larmes.

A peine Mansart fut-il mort que le roi envoya chercher Pontchartrain, à qui il enjoignit bien expressément de faire mettre à l'instant le scellé partout à Marly, à Versailles, à Paris, et de prendre toutes les précautions possibles pour empêcher que rien ne pût être détourné. Deux heures après il l'envoya quérir encore pour lui réitérer les mêmes ordres et savoir ceux qu'il avait donnés. Le lendemain samedi, 11 mai, le chancelier étant venu à l'ordinaire au conseil des finances, le roi le consulta là-dessus, et lui ordonna de contribuer de son ministère pour que tout se passât avec la dernière exactitude et vigilance. La surprise fut grande de voir le roi si dégagé sur une perte qu'une si grande, si longue faveur devait rendre sensible par celle même du plaisir et de la commodité, sans mélange d'aucune humeur, ni d'une condition contraignante, qui lui avait fait trouver du soulagement à la mort de ses ministres et de ses plus apparents favoris. Il ne se trouva rien à la levée des scellés qui ternit la mémoire de Mansart. Il était obligeant et serviable, et, comme je l'ai dit, ne se méconnaissait point. Mais sa grossièreté, malgré tout son esprit, et la familiarité qui

en est la suite dans un homme de rien, gâté par la faveur, avait fait en lui un mélange d'impertinence de surface qui empêcha qu'il ne fût regretté.

Sa place fut un mois sans être remplie, et fit les vœux de quantité de gens de tous états. En appointements, logements, droits et commodités de toutes sortes, sans prendre quoi que ce soit, elle valait à Mansart plus de 50,000 écus de rente; et il fut offert 3,000,000 au roi de cette charge et de celles qui en dépendaient. Le roi la voulut diminuer et la changer de nature pendant la vacance. Il se déclara lui-même le surintendant et l'ordonnateur de ses bâtiments, dont il se réserva les signatures, en petit, comme il avait fait en grand lorsque, après la chute de Fouquet, il supprima la charge de surintendant des finances, dont il fit Colbert contrôleur général. Il arriva de l'un comme de l'autre. Colbert, qui perdit Fouquet, de concert avec le Tellier, se servit, entre autres grands ressorts, du danger et de l'abus de la charge de surintendant, à laquelle, d'intendant de la maison du cardinal Mazarin jusqu'à sa mort, il n'osait prétendre, mais dont il voulait se réserver toute l'autorité. C'est ce qu'il fit en accablant le roi des signatures que faisait le surintendant. Il lui fit accroire qu'il ordonnait de tout par là, tandis que lui-même en conserva toute la puissance sous la sûreté de ces signatures du roi qu'il fit faire comme il voulut, et ses successeurs après lui. Il en arriva de même sur les bâtiments. Le roi déclara qu'il en ferait un directeur général, et ce directeur, qu'il élagua tant qu'il put, imita en tout Colbert, à la fidélité près comme cela n'a que trop paru pendant sa gestion, et comme son testament l'a mis depuis dans la plus claire évidence.

Plusieurs candidats se présentèrent, ou le furent par le public. Voysin, porté à tout par madame de Mainte-

non, qui était fort occupée de l'approche du roi pour l'élever à tout ensuite; Chamillart, qui n'y pensa jamais, pour le consoler, disait-on, des finances; Pelletier, comme un emploi qui se marierait si bien avec le sien des fortifications, qui, par son travail réglé avec le roi, lui ôterait l'importunité d'une familiarité nouvelle; Desmarets, qui, avec le même avantage, aurait encore celui d'épargner au roi les contrastes des paiements; les trois que je sais qui demandèrent furent le premier écuyer qui ne s'en cacha pas à moi; la Vrillière qui me le confia, et d'Antin. Le premier avait l'estime et la familiarité du roi, et sa confiance sur des détails d'argent qui n'avaient point de tiers, indépendamment de ceux de la petite écurie. Il entendait les bâtiments, les prix; il avait du goût, de l'honneur, de la fidélité, de l'exactitude. La confiance de Louvois, l'autorité qu'il s'était conservée dans cette famille, et qui lui était restée de la considération de son père, toutes ces choses lui en avaient fait oublier l'origine et la modestie. Il était gendre et beau-frère des ducs d'Aumont. Avec l'ordre et une belle charge après son père, il s'était mis dans la tête de se faire duc. Les bâtiments lui donnaient des entrées et des privances continuelles, il espérait en profiter pour cette élévation. La Vrillière avait une charge de secrétaire d'état, qui, pour parler comme en Espagne, se pouvait appeler caponne. Il était réduit aux provinces de son département depuis que la révocation de l'édit de Nantes et ses suites avaient anéanti les affaires de la religion prétendue réformée, qui avait fait le département particulier de cette charge. Nul n'y était devenu ministre d'état; il était compté pour fort peu, parce qu'on ne compte guère les gens à la cour, surtout ceux dont tout l'état n'est que de se mêler d'affaires, que par celles qu'on peut avoir à eux. Son désir, au défaut d'importance, était donc de relever sa charge

par la privance, et par la relation de toutes les heures avec le roi, qu'il aurait trouvées en faisant un département à sa charge des bâtiments, et de tout ce qui en dépendait, et qu'un secrétaire d'état en familiarité et en faveur sait bien étendre. Il avait beaucoup de goût et de connaissance pour bien faire cette charge, et il la souhaitait passionnément.

Le premier écuyer et lui craignirent d'Antin plus que nul autre. Il voulait s'approcher intimement du roi de quelque façon que ce pût être, il voulait aller à tout, et son esprit était capable de tout. Il avait déjà, comme on l'a vu, tâché d'être fait duc à la mort de son père. Sa naissance ne s'y opposait pas, il n'avait plus madame de Maintenon contraire depuis la mort de sa mère, elle n'était pas même éloignée de l'approcher du roi, par rapport aux bâtards. Ceux-ci le portaient à découvert, et les Noailles aussi qui étaient lors dans la plus haute faveur. Chacun d'eux croyait y trouver son compte, et le passage par Petit-Bourg les encourageait à le servir ; mais il avait beaucoup d'esprit, chose, en général, que le roi craignait, et éloignait de sa personne, et une réputation de prendre comme il pouvait, bien dangereuse pour les bâtiments. Rien toutefois ne les rebuta, et Monseigneur, que cette dernière raison devait arrêter, comme on va voir, plus que personne, se laissa gagner par madame la Duchesse, et entraîner, parce qu'il compta du crédit qui portait d'Antin, jusqu'auprès de madame de Maintenon, à oser, pour la première fois de sa vie, témoigner au roi, à son âge, qu'il désirait les bâtiments à d'Antin. L'affaire traînait, et cela même donnait espérance aux rivaux. Le premier écuyer vint une après-dînée dans ma chambre, venant de mettre le roi dans son carrosse. Il nous trouva madame de Saint-Simon et moi seuls, ce qui avait dîné avec nous était déjà écoulé. Dès que la

porte fut fermée, il me dit d'un air de ravissement que pour le coup il croyait d'Antin solidement exclu, malgré tous ses appuis. Il nous conta qu'il savait, par les valets intérieurs qui l'avaient vu, que le roi avait dit ce même jour-là à Monseigneur qu'il avait une question à lui faire, sur laquelle il voulait savoir la vérité de lui. « Est-il vrai, ajouta-t-il que, jouant et gagnant gros, vous avez donné votre chapeau à tenir à d'Antin, dans lequel vous jetiez tout ce que vous gagniez, et que le hasard vous ayant fait tourner la tête, vous surprîtes d'Antin empochant votre argent de dedans votre chapeau? » Monseigneur ne répondit mot; mais regardant le roi en baissant la tête, témoignait que le fait était vrai. « Je vous entends, Monseigneur, dit le roi, je ne vous en demande pas davantage, » et sur cela se séparèrent, et Monseigneur sortit à l'instant du cabinet. Nous conclûmes, comme le premier écuyer, que cette question n'était faite que par rapport aux bâtiments, et qu'après cet éclaircissement, d'Antin en était très-certainement revenu. Le lendemain, la Vrillière me dit la même chose, transporté de joie de se pouvoir compter délivré d'un compétiteur si dangereux.

Le quatrième jour, qui était un dimanche, tout à la fin de la matinée, le premier écuyer vint chez moi, et m'apprit que d'Antin avait les bâtiments. Il était furieux avec tout son froid et sa sagesse, peut-être moins de s'en voir éconduit, que de ce qui se pouvait attendre d'une telle faiblesse, après la réponse de Monseigneur. Et puis raisonnez conséquemment dans les cours ! Le roi eut l'égard pour Monseigneur, de vouloir que ce fût de lui que d'Antin apprît sa fortune ; son transport de joie fut plus fort que lui; il s'y livra, il dit que c'était à ce coup que le sort était levé, qu'il n'était plus en peine de sa fortune. Il eut toutes les entrées qu'avait Mansart, il les

élargit même, et bientôt il sut subjuguer le roi, et l'amuser. Il n'en fut pas moins assidu auprès de Monseigneur, ni moins souvent avec les bâtards, surtout avec madame la Duchesse ; il n'en joua pas moins ; en un mot, quatre corps n'eussent pas suffi à sa vie de tous les jours. Il fut plaisant qu'un seigneur comptât, et avec raison, sa fortune assurée par les restes, en tout estropiés, d'un apprenti maçon, en titre, en pouvoir, en appointements, réduits à un tiers. Ce fut une sottise ; il eut bientôt après plus d'autorité et de revenu que Mansart, mais en s'y prenant d'une autre manière. En bref, il devint personnage, et le fut toujours depuis de plus en plus.

CHAPITRE CXCVIII.

Mort, état, et caractère de la Frette. — Mort de Montgivrault, son caractère, son état et de son frère le Haquais. — Mort de la jeune marquise de Bellefonds. — Mort, naissance, conduite, famille et caractère de la comtesse de Gramont.

La Frette mourut en ce temps-ci fort subitement. J'ai parlé du fameux duel qui le fit sortir du royaume avec son frère; c'étaient peut-être les deux hommes de France les mieux faits et les plus avantageux; leur nom était Gruel, et des plus minces gentilshommes de France, et la Frette un des plus légers fiefs du Perche. Leur grand-père s'attacha au premier comte de Soissons, prince du sang, dont il fut domestique principal, et qui obtint d'Henri IV le pénultième collier de la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit, qu'Henri IV fit depuis son sacre, en 1595, aux Augustins à Paris. C'est de lui qu'on fait le conte que disant, en recevant le collier, *Domine, non sum dignus*, qu'on ne dit plus, et qu'on n'a peut-être jamais dit, Henri IV lui répondit : « Je le sais bien, je le sais bien, c'est pour l'amour de mon cousin de Soissons qui m'en a prié. » La Frette le porta vingt ans, et il était gouverneur de Chartres. Son fils le fut aussi, et du Pont-Saint-Esprit. Il fut encore capitaine des gardes de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le comte de Saint-Aignan, depuis duc et pair, et père du duc de Beauvillier, et lui, épousèrent

les deux sœurs de même nom que Servien, surintendant des finances. Celle que la Frette épousa était veuve en premières noces d'un le Ferron, dont une fille unique, fort riche, veuve en première noces, sans enfans, de Saint-Megrin, dont j'ai parlé ailleurs, tué au combat du faubourg Saint-Antoine, fut remariée au duc de Chaulnes, tellement que ces la Frette, dont il est question ici, étaient frères de mère de la duchesse de Chaulnes, et cousins germains du duc de Beauvillier, qui les servirent toute leur vie de tout leur pouvoir, ce qui leur fut d'une grande protection et considération.

M. de Chaulnes, étant ambassadeur extraordinaire à Rome en 1667 et 1670, y eut grande part aux élections de Clément IX et Clément X, Rospigliosi et Altieri, avec qui il fut si bien qu'il le pressa tant de s'employer pour lui auprès du roi, qu'il ne put s'en défendre, et le pria d'obtenir la grâce des deux la Frette. Le pape le fit de si bonne grâce, et voulut si fortement dispenser le roi de son serment des duels à leur égard, que le roi n'y pouvant consentir pour les conséquences, s'engagea au pape de les laisser revenir en France sur sa parole, vivre en liberté à Paris et partout, jouir et disposer entièrement de leurs biens, mais sous d'autres noms. Ils revinrent donc de la sorte, et allaient partout annoncés et appelés de leur nom, mais s'abstenant de livrées, d'armes et de se trouver dans aucun lieu public. On leur écrivait à leur adresse sous leur nom à Paris, chez eux et partout. Ils vécurent toujours ainsi, sous la protection tacite du roi, qui, pour la forme, fit toujours semblant de les ignorer. Il arriva une affaire qui fit grand bruit, où Flamarin, lors premier maître d'hôtel de Monsieur, se trouva si mêlé qu'on fouilla jusque dans le Palais-Royal pour le trouver. Monsieur se plaignit au roi de ce manque de respect pour lui, et ajouta aigrement

que cette recherche l'offensait, d'autant plus qu'on ne disait mot aux deux la Frette, qui depuis plusieurs années étaient dans Paris, et qui y allaient partout à visage découvert. Le roi répondit gravement que cela ne pouvait être, et sur ce que Monsieur insista, il l'assura qu'il s'en ferait informer, et les ferait arrêter dans les vingt-quatre heures s'ils se trouvaient dans Paris. En même temps, il les fit avertir d'en sortir sur-le-champ pour deux ou trois jours, après quoi ils pourraient y revenir et vivre à leur ordinaire, et il ordonna qu'on fît d'eux par tout Paris une recherche éclatante. Mais il enjoignit bien expressément qu'on ne la commençât pas sans être bien assuré qu'ils en étaient sortis. Il ne tint qu'à Monsieur de voir ensuite que le roi s'était un peu moqué de lui, en lui donnant cette satisfaction apparente. L'aîné mourut longtemps avant le cadet. Jamais gens ne surent mettre à si grand profit une mort civile, l'honneur d'un duel, et cette tacite protection du roi qui, en effet, en tout son règne a été une distinction unique, ni vivre si largement de procès et de petites tyrannies. Ni l'un ni l'autre ne furent mariés, et ce dernier était vieux.

Il mourut peu de jours après un autre homme extraordinaire. On l'appelait le chevalier de Montgivrault. M. de Louvois l'avait scandaleusement chassé du service où il était ingénieur dans la première guerre de Flandre en 1667, où il avait acquis beaucoup de bien. Malgré cette aventure et une réputation peu nette, il sut devenir une espèce d'important à force d'esprit, de galanterie, de commodité pour autrui et d'excellente chère. Il se fit ainsi beaucoup d'amis considérables à la cour et à la ville. Le maréchal de Tessé, le duc de Tresmes, Caumartin, Argenson entre autres étaient ses intimes. Il avait acquis par là de la considération, et il avait eu l'art de s'ériger chez lui un petit tribunal où beaucoup de gens

ont souvent réclamé leur terre et leur dignité. Sa mère était tante paternelle du cardinal Béton ; son père l'avait épousée du vivant de sa première femme qui s'appelait Humie, qui n'avait point d'enfants, et qu'il avait répudiée. Ce duc de Châtellerault laissa de sa femme, fille du comte de Morton, trois fils ; l'aîné fut insensé, les autres, persécutés en Ecosse, se réfugièrent en Angleterre après elle. L'aîné fut comte d'Aran, et créé marquis d'Hamilton ; le cadet marquis de Pasley ; celui-ci laissa plusieurs enfants. L'un d'eux, qui fut comte d'Albecorn, et de Marie Boid, sa femme, plusieurs enfants, dont George Hamilton, chevalier, baronnet, eut d'une Butler, son épouse, la comtesse de Gramont et ses deux frères, dont il a été parlé plusieurs fois. De l'aîné, Jean Hamilton, comte d'Aran et marquis d'Hamilton, vint Jacques V, marquis d'Hamilton, chambellan et sénéchal de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, fils de l'infortunée Marie-Stuart, et successeur d'elle en Ecosse et d'Elisabeth en Angleterre. Il donna aussi la Jarretière au marquis d'Hamilton, Jacques VI. Le marquis d'Hamilton, son fils, fut fait duc d'Hamilton et chevalier de la Jarretière par le malheureux roi Charles Ier, pour lequel il mourut sur un échafaud en 1649. Il ne laissa que des filles. Anne, l'aînée, épousa Guillaume Douglas, comte de Selkirk, que Charles II, après son rétablissement, fit duc d'Hamilton ; et c'est de lui que descendent les ducs d'Hamilton d'aujourd'hui.

Le père et la mère de la comtesse de Gramont étaient catholiques, ils vinrent passer quelque temps en France avec leurs enfants ; ils mirent la comtesse de Gramont, toute jeune, à Port-Royal-des-Champs, où elle fut élevée, et elle en avait conservé tout le goût et le bon, à travers les égarements de la jeunesse, de la beauté, du grand monde et de quelques galanteries, sans que, comme on

l'a vu, la faveur ni le danger de la perdre l'aient jamais pu détacher de l'attachement intime à Port-Royal. C'était une grande femme qui avait encore une beauté naturelle sans aucun ajustement, qui avait l'air d'une reine, et dont la présence imposait le plus. On a vu ailleurs comment se fit son mariage, le goût si marqué et si constant du roi pour elle, jusqu'à inquiéter toujours madame de Maintenon, pour que la comtesse de Gramont ne se contraignît pas. Elle avait été dame du palais de la reine. C'était une personne haute, glorieuse, mais sans prétention et sans entreprise; qui se sentait fort, mais qui savait rendre, avec beaucoup d'esprit, un tour charmant, beaucoup de sel, et qui choisissait fort ses compagnies, encore plus ses amis. Toute la cour la considérait avec distinction, et jusqu'aux ministres comptaient avec elle. Personne ne connaissait mieux qu'elle son mari; elle vécut avec lui à merveille. Mais, ce qui est prodigieux, c'est qu'il est vrai qu'elle ne put s'en consoler, et qu'elle-même en était honteuse. Ses dernières années furent uniquement pour Dieu. Elle comptait bien, dès qu'elle serait veuve, se retirer entièrement, mais le roi s'y opposa si fortement qu'il fallut demeurer. Ce ne fut pas pour longtemps; de grandes infirmités la tirèrent de la cour, dont elle fit le plus saint usage et le plus solitaire, et mourut ainsi avant ses deux années de deuil.

Elle n'avait que deux filles : toutes deux de beaucoup d'esprit, fort dangereuses, fort du grand monde, fort galantes, qui avaient été filles d'honneur de madame la dauphine de Bavière, et qui n'avaient rien. L'une épousa un vilain milord Stafford, qui était Howard, qui passait sa vie à Paris aux Tuileries et aux spectacles, et que personne ne voulait voir, avec qui elle se brouilla bientôt et s'en sépara. Depuis sa mort elle alla vivre en Angleterre de ce qu'il lui avait donné en l'épousant, et n'en eut point

d'enfants. L'autre se fit chanoinesse et abbesse de Poussay, où elle s'est convertie et a vécu dans une grande pénitence et bien soutenue. Comme elles n'avaient rien, leur mère écrivit en mourant au roi et à madame de Maintenon pour leur demander pour elles sa pension du roi. De ces deux lettres, l'une fut dédaignée, l'autre négligée. Tel est le crédit des mourants les plus aimés et les plus distingués durant leur vie. Il n'y eut ni réponse ni pension.

CHAPITRE CXCIX.

Éclat entre Chamillart et Bagnols qui en quitte l'intendance de Flandre, et met Chamillart en danger. — Mariage de Courcillon avec la fille unique de Pompadour : leur caractère et leur situation. — Mariage, état, caractère de Lanjamet et de sa femme. — Mariage de Louville avec la fille de Nointel, conseiller d'état. — Enlèvement de mademoiselle de Roquelaure par le prince de Léon. — Mariage du prince de Léon et de mademoiselle de Roquelaure.

Chamillart s'était brouillé avec Bagnols, intendant très-accrédité de Lille et conseiller d'état, dans le court voyage qu'il avait fait en Flandre. Il chassa d'autorité, pour friponnerie, un principal commis de l'extraordinaire de la guerre, résidant en Flandre. C'était un homme entièrement à Bagnols, qui fit auprès de Chamillart l'impossible pour le sauver, jusqu'à prendre fait et cause, et déclarer que si cet homme avait volé il fallait qu'il fût de moitié. Chamillart tint bon, l'autre aussi qui leva l'étendard et qui entreprit de faire rétablir ce commis malgré le ministre. Il y eut des lettres fortes. Bagnols en demanda justice, tous ses amis se remuèrent, et tous les ennemis de Chamillart. Jamais on ne vit tant de vacarme pour si peu de chose, ni un intendant le prendre si haut contre un ministre, son supérieur. Chamillart l'emporta, mais à force de bras, et y usa beaucoup de son crédit.

Alors Bagnols demanda à se retirer, nouvel éclat. Le roi, qui en était content, le voulut retenir, on lui fit des avances, il y eut force pourparlers; Chamillart même, qui sentit le roi fâché, se prêta. Plus on en faisait pour Bagnols, plus il en était gâté, et plus il prétendait. A la fin Chamillart l'emporta encore, mais il s'éreinta, et Bagnols quitta l'intendance et vint ameuter à Paris. C'était une bonne tête, débauché, fort au goût de tout ce qui avait servi en Flandre, par son esprit, sa bonne maison, sa grande chère et délicate, et le soin de plaire et d'obliger; d'excellente compagnie, toute sa vie du grand monde, avec beaucoup d'amis et considérables, fort proche du chancelier, des Louvois par sa femme, et fort porté par ce qui en restait, très-capable et supérieur à son emploi, où il avait servi avec une grande utilité et distinction.

Madame de Maintenon ne regardait plus Chamillart depuis le mariage de son fils que comme un homme qui lui avait manqué. L'aversion avait succédé à l'amitié. J'ai expliqué ailleurs son intérêt pressant d'avoir un ministre à elle, et elle n'en avait aucun depuis qu'elle ne comptait plus sur Chamillart. C'était donc à ses dépens qu'elle en voulait un autre à elle, et il était tout trouvé en la personne de Voysin. Le roi, contre toute coutume, alla de Versailles dîner le 4 juin à Meudon, avec madame la duchesse de Bourgogne, plusieurs dames et madame de Maintenon, qui y vit en particulier mademoiselle Choin, et mademoiselle Choin était outrée contre Chamillart, qui naturellement opiniâtre, et devenu sujet à l'humeur par le mauvais état des affaires et de sa santé, n'avait jamais voulu procurer un petit régiment d'infanterie au frère de mademoiselle Choin, qui servait depuis longues années, quelque chose que mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy eussent pu lui dire, lesquelles piquées du persévérant refus, et ne voulant pas qu'il tom-

bât sur elles, expliquèrent à mademoiselle Choin tout ce qu'elles avaient dit et fait pour résoudre Chamillart. Je sus ce détail par sa fille Dreux, qui avait de l'esprit, et qui, étant la seule de la maison qui eût du sens, en était fort peinée. Je sus encore par le maréchal de Boufflers et par le duc et la duchesse de Villeroy les mouvements de la cabale formée des amis de Bagnols et des ennemis de Chamillart ralliés au maréchal de Villeroy.

Cette conversation si nouvelle et si recherchée par madame de Maintenon avec mademoiselle Choin, jusqu'à aller exprès dîner à Meudon, et s'y couvrir du roi, sans y coucher, m'effaroucha dans ces circonstances, car l'affaire du commis et de la rupture s'était passée dès les premiers jours de l'arrivée de Chamillart en Flandre, et avait éclaté et fait de grands progrès avant même son retour. Je compris que madame de Maintenon, qui jusqu'alors n'avait tenu le moindre compte de Monseigneur, ni gardé la plus petite mesure avec la Choin, voulait profiter de son dépit contre Chamillart, et qu'elle y était excitée par ce qui se passait entre le roi et Monseigneur sur les bâtiments, dont elle était informée par les Noailles. Je craignis un coup de foudre subit pour Chamillart, et je ne crus pas m'en pouvoir reposer sur personne. Je l'en avertis, je le trouvai instruit et embarrassé. Il n'était pas temps de contester avec lui, et de lui reprocher d'avoir pris son parti trop vite et trop haut sur Bagnols, ni sa folle opiniâtreté sur ce régiment pour Choin; il fallait aller au remède, et à temps. Je lui conseillai de parler dès le lendemain au roi, de lui dire que, quelque honoré qu'il fût de sa place, il y tenait peu dans le triste état présent, mais qu'il tenait infiniment à sa personne par son cœur et par reconnaissance; qu'il n'y avait biens ni fortune pour lesquels il voulût lui donner une minute de peine; qu'il voyait avec douleur un orage se former

contre lui qu'il n'avait pas mérité, mais que pour peu que le roi fût embarrassé de lui, ou qu'il en aimât mieux un autre en sa place, il la lui remettrait de tout son cœur, uniquement pour lui plaire et pour mériter la conservation de ses bontés, et de l'honneur de ses bonnes grâces qui lui étaient plus chères que nuls établissemens, et sans lesquelles il ne pourrait vivre. Je l'exhortai à n'en pas dire davantage, et sur ce ton, et avec cette force et ce dégagement; de bien regarder cependant le roi entre deux yeux, dont le plus léger mouvement serait en ce moment très-significatif; de saisir promptement ce qu'il lui répondrait, quand il ne serait simplement qu'honnête; surtout de ne pas insister sur la retraite, et de se bien garder de la sottise de se vouloir faire prier. J'ajoutai qu'avec cette conduite, et à temps comme il était encore, j'osais lui répondre, sans être grand élève à la cour, qu'il serait bien reçu quand bien même il embarrasserait le roi; et que de cette époque, ce serait un nouveau bail passé avec lui, qui, sans en dire un seul mot, mais laissant faire le roi à l'égard de ceux qui l'attaqueraient, leur ferait tomber incontinent les armes des mains.

Chamillart goûta ma pensée; je n'eus pas besoin de l'exorciser, mais bien le dépit de se voir réduit là, et par ce dépit, l'envie de ne rien faire, et de se laisser culbuter. Voilà ce que j'eus à combattre, et j'en vins à bout avant de le quitter. Je lui recommandai bien que ce compliment se fît dans le cabinet du roi, et point du tout chez madame de Maintenon, où elle aurait été présente; il me le promit, et que ce serait le lendemain. Il m'embrassa, me remercia, et me donna rendez-vous chez lui à son retour de cette espèce d'assaut. Moi-même j'en étais inquiet, quelque bonne espérance que j'en eusse. Je craignais le roi déjà peut-être circonvenu, de l'incertitude, de la froideur de sa part, le dépit du ministre qui

s'empêtrerait en allant trop loin et qui se ferait prendre au mot.

Le temps me dura fort pendant quinze ou vingt heures que j'allai au rendez-vous. Je fus soulagé du premier coup d'œil. Je vis mon homme gai, léger, qui m'embrassa encore, et qui était assuré et ravi. Il me dit qu'il avait parlé précisément comme je le lui avais conseillé ; que le roi s'était mis à sourire, et lui avait répondu qu'il était bien simple de penser que tout ce bruit fît sur lui la moindre impression ; qu'il continuât à le bien servir, comme il avait toujours fait ; que pour lui, il l'aimerait toujours, qu'il le soutiendrait, et qu'il voulait qu'il prît confiance en ce qu'il lui disait. Respects, remercîmens, tendresses de Chamillart, bontés encore du roi là-dessus, et puis ils parlèrent de leurs affaires. Chamillart en revint rajeuni, et une maison levée de dessus l'estomac. Il n'en parla à qui que ce soit qu'aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, après la chose faite, qui ne la croyaient pas à ce point de danger, mais qui furent très-aises du succès. Il est vrai que je m'en sus beaucoup de gré. Très-peu de jours après, tous ces bruits et les menées tombèrent ; le roi apparemment les avait nettement éconduits. Mais je crus devoir conjurer Chamillart de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, et de comprendre par cette affaire qu'il n'était pas invulnérable, et que cet avortement de dessein ne ferait qu'irriter et raffiner davantage les personnes à qui il venait de faire péter dans la main. Par ce changement d'intendant de Lille, il se fit un mouvement qui porta le Blanc de l'intendance d'Auvergne à celle d'Ypres. Je le remarque à cause de tout ce qui lui arriva depuis.

Dangeau maria son fils unique à la fille unique de Pompadour qui avait treize ans, d'une taille et d'une beauté charmante qui dure encore. Courcillon avait

vingt et un ans. J'ai assez parlé de lui et de son père et de sa mère pour n'avoir rien à y ajouter. Ils ne pouvaient pas trouver un plus grand partj pour leur fils, ni M. et madame de Pompadour un plus dans leur goût pour leur fille qu'ils vendirent. Ils étaient riches, mais fort obérés, et n'avaient rien à donner à leur fille. Ils étaient sans crédit et dans l'obscurité. Loin de pouvoir raccommoder leurs affaires, c'étaient des gens qui, avec de l'esprit l'un et l'autre, avaient sans cesse laissé tout fondre entre leurs mains, jusqu'aux biens de la fortune, jusqu'à leurs alliances, et à leur naissance, sans cesser d'être fort glorieux. Pompadour, avec un esprit orné de beaucoup de lecture, l'avait de travers et sans justesse, et toute sa vie avait fait autant de sottises que de pas. Son grand-père, qu'on appelait Laurière, était frère cadet et oncle des deux marquis de Pompadour, chevaliers de l'ordre en 1633 et 1661, le dernier mort en 1684, père de mesdames de Saint-Luc et d'Hautefort en qui la branche aînée finit. Le fils de ce premier Laurière épousa une sœur de M. de Montausier, depuis duc et pair et gouverneur de Monseigneur, et de ce mariage vint le marquis de Pompadour dont il est ici question. Il était cadet et porta longtemps le petit collet. Son aîné mourut, et M. de Montausier l'approcha de Monseigneur, et lui fit donner un régiment d'infanterie et succéder à son père qui était sénéchal et gouverneur de Périgord. C'était un homme bien fait, qui avait même de beaux traits, mais dont la physionomie, le maintien et toute la figure serrait le cœur de tristesse. Elle était toute faite pour être crieur d'enterrement. Cet extérieur ne trompait pas, rien de si ennuyeux ni de si affligeant que tout le reste. Il se mit à jouer gros jeu et à perdre; il devint amoureux de la troisième fille de M. et de madame de Navailles, qui ne voulurent point de lui. Sa persévérance, le désir de la fille

qui y répondait, les instances de ses deux sœurs, celles du duc de Montausier vainquirent enfin la résistance. La première nuit des noces ne fut pas modeste. Ils passèrent au lit trois jours et trois nuits, et cela se réitéra souvent dans la suite. Pompadour abandonna la guerre et puis la cour, fit le plongeon au grand monde, et s'enterra dans une entière obscurité. Il vendit son gouvernement et mit ses affaires dans le plus grand désordre. Sans se lasser l'un de l'autre, l'ennui leur prit enfin de leur état, leur fille leur parut propre à les en tirer, en la mariant, non pour elle, mais pour eux.

La duchesse douairière d'Elbœuf, qui les aimait par les respects infinis qu'ils lui rendaient, vivait beaucoup avec madame de Dangeau à la cour, et lui faisait la sienne par rapport à madame de Maintenon. Elle imagina ce mariage pour leur plaire et pour s'ancrer de plus en plus. Dangeau, riche et jouissant de gros du roi, était en état d'attendre les biens d'une belle-fille dont l'alliance l'honorait infiniment, et à laquelle il ne serait pas parvenu s'il avait eu du bien présent. C'était à l'âge de madame de Maintenon une occasion à ne pas perdre pour obtenir des grâces qui lui fissent faire un mariage sans s'incommoder. Madame de Maintenon aimait extrêmement madame de Dangeau, et plût à Dieu qu'elle n'eût approché d'elle que des femmes de ce caractère! Elle n'osait oublier d'avoir été accueillie par la mère de madame de Navailles, et chez elle longtemps en arrivant d'Amérique, et elle se piquait d'amitié pour madame d'Elbœuf. Par la même raison elle ne pouvait ne pas favoriser madame de Pompadour sa sœur. Le mariage se fit donc sans rien donner à la fille, seule héritière, en tirant le père et la mère d'obscurité, qu'on vit naître à la cour à leur âge comme des champignons. Dangeau, avec l'agrément du roi et de Monseigneur, céda

sa place de menin à Pompadour, et son gouvernement de Touraine à son fils, et madame de Dangeau sa place de dame du palais à sa belle-fille, que depuis longtemps sa santé et ses privances ne lui laissaient plus guère exercer. Le roi lui fit la galanterie de lui conserver sa pension de 6,000 livres de dame du palais, sans qu'elle les demandât, et sans préjudice de celle de sa belle-fille. Voilà donc les Pompadour initiés tout à coup à la cour, à Marly, à Meudon, chez madame de Maintenon quelquefois. La femme, qui avait été belle, avait toujours *été* désagréable. Jamais elle n'avait ouvert les yeux qu'à moitié. C'était une précieuse de quartier avec un esprit guindé et une politique accablante; toutefois avec de l'esprit et fort polie. Ils ne bougèrent de chez Dangeau. L'union entre eux fut continuelle. Ceux-là y mettaient la protection, les autres les respects et les adorations, jusqu'aux escapades de leur gendre qui se moquait d'eux avec peu de ménagement. Parmi tout cela leur contentement à tous fut extrême et durable.

On sut presque en même temps le mariage de Lanjamet avec la fille d'un procureur à Paris qu'il avait longtemps entretenue, puis épousée il y avait trois ou quatre ans secrètement. Elle avait eu de la beauté, mais de l'esprit et de l'intrigue comme quatre démons, de la méchanceté et de la noire scélératesse comme quatorze diables. Ce Lanjamet avait aussi beaucoup d'esprit, quelque petite intrigue et de la valeur. Il avait été longtemps lieutenant au régiment des gardes. C'était de ces insectes de cour qu'on est toujours surpris d'y voir et d'y trouver partout, et dont le peu de conséquence fait toute la consistance. C'était un fort petit homme, vieillot, avec grand nez de perroquet, étrangement élevé et recourbé qui lui tenait tout le visage. Il parlait, s'intriguait, décidait et se fourrait partout où il trouvait

des maisons ouvertes, et fort peu d'autres le voulaient recevoir.

Je ne sais par quel prodige il avait fait une campagne aide de camp du roi, qui lui avait donné un petit gouvernement en Bretagne. Il tenait ses assises chez madame de Ventadour, chez la duchesse du Lude et chez M. le Grand. Il ne sortait point de ces lieux-là, et fort peu en d'autres. Sa fatuité se rebecquait à l'écart en insolence, mais ménagée avec art, quand il n'était pas content des gens. Il était familier à manger dans la main. Avec tout cela, c'était un Breton qui n'était pas gentilhomme, et à qui les états en firent un jour l'affront. M. de la Trémoille, qui présidait, me le conta. Il voulut faire opiner la noblesse. Les voix s'élevèrent confusément et crièrent qu'on fît sortir qui n'avait pas droit d'opiner, droit qu'ont les plus pauvres et les plus jeunes gentilshommes. M. de la Trémoille jeta les yeux partout, et dit qu'il ne voyait là personne qui n'eût le droit d'opiner. A ces mots toutes les voix se mirent à crier : « Lanjamet! Lanjamet! qu'il sorte ou nous n'opinerons point; » et tout de suite Lanjamet sortit sans se défendre et sans prononcer un mot. Son effronterie de s'être fourré là pour s'en faire après un titre fut payée de cet affront. Il ne parut plus depuis aux états, mais il n'en revint pas moins impudent à la cour, c'est-à-dire à Versailles, car il n'était pas sur le pied de Marly ni de Meudon. Cette aventure apprit à M. de la Trémoille qu'il n'était pas gentilhomme. Sa femme, galante et veuve aussi d'un procureur, fut pour lui, quelque néant qu'il fût, un mariage honteux. Il ne laissa pas de la produire chez M. le Grand, dont par la suite elle brouilla toute la famille, et d'où elle se fit chasser, comme de presque partout où son mari l'avait fourrée. Depuis la mort du roi, je ne sais ce qu'ils sont devenus, et je n'en ai ouï

parler que sur cette brouillerie qui la fit chasser avec éclat de chez M. le Grand,

Louville se maria aussi dans ce temps-ci. Depuis son retour d'Espagne, il n'avait songé qu'à raccommoder ses affaires, se bâtir très-agréablement, mais sagement, à Louville, et vivre à Paris avec ses amis sans regret à la fortune, et comme si elle ne lui eût jamais présenté des cours et des royaumes à gouverner. Il chercha à se marier sagement aussi. Il épousa une fille de Nointel, conseiller d'état, frère de la duchesse de Brissac et de la femme de Desmarets, contrôleur général, et dans une grande liaison avec lui. La noce s'en fit à Bercy chez le gendre de Desmarets, qui, outre les familles, fut honorée de la meilleure compagnie. Il eut le bonheur d'épouser une femme bien faite, vertueuse, sensée, gaie, étendue, qui vécut comme un ange avec lui, et qui ne songea qu'à ses devoirs et à entretenir ses amis, quoique beaucoup plus jeune, et qui se fit aimer, estimer et considérer partout. Nointel était de Béchameil, surintendant de Monsieur, duquel j'ai parlé ailleurs.

Le prince de Léon, n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, non-seulement consentit, mais désira se marier. Son père et sa mère, qui avaient pensé mourir de peur qu'il n'épousât cette créature, ne le souhaitaient pas moins. Ils songèrent à la fille aînée du duc de Roquelaure qui devait être extrêmement riche un jour, et qui, bossue et fort laide, ayant dépassé la première jeunesse, ne pouvait guère espérer un parti de la naissance du prince de Léon qui serait duc et pair, et à qui 50,000 écus de rente étaient assurés, sans les autres biens qui le regardaient. Une si bonne affaire de part et d'autre s'avança jusqu'à conclusion ; mais sur le point de signer, tout se rompit avec aigreur par la manière altière dont la duchesse de Roquelaure voulut exiger que le duc

de Rohan donnât plus gros à son fils. Il en était justement très-mécontent. Il était taquin encore plus qu'avare; lui et sa femme se piquèrent, tinrent ferme et rompirent. Voilà les futurs au désespoir : le prince de Léon craignant que son père ne traitât des mariages sans dessein de les faire pour ne lui rien donner; la prétendue dans la frayeur de l'avarice de sa mère qui ne la marierait point et la laisserait pourrir dans un couvent. Elle avait plus de vingt-quatre ans, elle avait beaucoup d'esprit, de ces esprits hardis, décidés, entreprenants, résolus. Le prince de Léon en avait plus de vingt-huit. On a vu, il n'y a pas longtemps, quel était son caractère.

Mesdemoiselles de Roquelaure étaient au faubourg Saint-Antoine, aux Filles de la Croix, où M. de Léon avait eu la permission de voir celle qu'il devait épouser. Dès qu'il sentit leur mariage rompu, il courut au couvent, il l'apprit à mademoiselle de Roquelaure, fit le passionné, le désespéré, lui persuada que jamais leurs pères et mères ne les marieraient, et qu'elle pourrirait au couvent. Il lui proposa de n'en être pas les dupes, qu'il était prêt à l'épouser si elle voulait y consentir; que ce n'était point eux qui avaient imaginé leur mariage, mais leurs parents qui l'avaient trouvé convenable, et que leur avarice rompait; que dans quelque colère qu'ils entrassent, il faudrait bien qu'ils s'apaisassent, et qu'ils demeureraient mariés et affranchis de leurs caprices; en un mot, il lui en dit tant qu'il la persuada, et encore qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Ils convinrent de leur fait pour que la fille pût recevoir de ses nouvelles, et il s'en alla donner ordre à l'exécution de ce projet. Madame de Roquelaure et madame de la Vieuville, qui fut depuis dame d'atours de madame la duchesse de Berry, étaient de tout temps

les deux doigts de la main, et madame de la Vieuville était l'unique personne à qui, ou à l'ordre de qui, madame de Roquelaure avait permis à la supérieure de la Croix de confier ses filles, ensemble ou séparément, toutes les fois qu'elle les irait prendre ou qu'elle les enverrait chercher. M. de Léon, qui en était instruit, fait ajuster un carrosse de même forme, grandeur et garniture semblable à celui de madame de la Vieuville, avec ses armes et trois habits de sa livrée, un pour le cocher, deux pour des laquais; contrefait une lettre de madame de la Vieuville avec un cachet de ses armes; et envoie cet équipage avec un des deux laquais bien instruit porteur de la lettre aux filles de la Croix, le mardi matin, 29 mai, à l'heure qu'il savait que madame de la Vieuville les envoyait chercher quand elle les voulait avoir. Mademoiselle de Roquelaure, qui avait été avertie, porte la lettre à la supérieure, lui dit que madame de la Vieuville l'envoie chercher seule, et si elle n'a rien à lui mander.

La supérieure accoutumée à cela, et la gouvernante aussi, ne prirent pas la peine de voir la lettre, et avec le congé de la supérieure, elles sortent sur-le-champ, et montent dans le carrosse qui marcha aussitôt, et qui s'arrêta au tournant de la première rue, où le prince de Léon attendait. Il ouvrit la portière, sauta dedans, et voilà le cocher à fouetter de son mieux, et la gouvernante, presque hors d'elle de ce qui arrivait, à crier de toute sa force. Mais au premier cri, le prince de Léon lui fourra un mouchoir dans la bouche, qu'il lui tint bien ferme. Ils arrivèrent de la sorte, et en fort peu de temps, aux Bruyères, près du Ménil-Montant, maison de campagne du duc de Lorge, élevé et de tout temps ami intime du prince de Léon, qui les y attendait, avec le comte de Rieux, dont l'âge et la conduite s'ac-

cordaient mal ensemble, et qui était venu là pour servir de témoin avec le maître du logis. Il avait là un prêtre interdit et vagabond, Breton, tout prêt à les marier. Il dit la messe, et fit la célébration sur-le-champ, puis mon beau-frère mena ces beaux époux dans une belle chambre. Le lit et les toilettes y étaient préparés. On les déshabilla, on les coucha, on les laissa seuls deux ou trois heures, on leur donna ensuite un bon repas, après lequel ils mirent l'épousée dans le même carrosse qui l'avait amenée, ainsi que sa gouvernante qui se désespérait. Elles rentrèrent au couvent. Mademoiselle de Roquelaure s'en alla tout délibérément dire à la supérieure tout ce qui venait de se passer; et sans la moindre émotion des cris, qui de la supérieure et de la gouvernante gagnèrent bientôt toute la maison, s'en alla tranquillement dans sa chambre écrire une belle lettre à sa mère, pour lui rendre compte de son mariage, s'excuser et lui en demander pardon.

On peut juger de ce que la duchesse de Roquelaure put devenir à cette nouvelle. La gouvernante, tout éperdue qu'elle était, lui écrivit en même temps tous les faits, la ruse, la violence qu'elle avait soufferte, sa justification comme elle put, et ses désespoirs. Madame de Roquelaure, dans sa première fureur, ne raisonne point, croit que son amie l'a trahie, court chez elle, la trouve, et dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers. Voilà madame de la Vieuville dans un étonnement sans pareil, qui lui demande à qui elle en a, ce qui peut être arrivé, et, parmi les sanglots et les furies, n'entend rien et comprend encore moins. Enfin, après une longue et furieuse quérimonie, elle commença à découvrir le fait, elle le fait répéter, expliquer, proteste d'injure qu'elle n'a pas songé à mademoiselle de Roquelaure, fait venir tous ses gens en témoignage que son carrosse

n'est point sorti de la journée, ni qu'aucun de ses gens n'est allé au couvent. Madame de Roquelaure, toujours en furie, lui reproche qu'après l'avoir assassinée elle l'insulte encore et veut se moquer d'elle; l'autre à dire et à faire tout ce qu'elle peut pour l'apaiser, et à se mettre en furie à son tour de la supercherie qu'on lui a faite. Enfin, après avoir été très-longtemps sans s'entendre, puis sans se calmer, madame de Roquelaure commença à se persuader de l'innocence de son amie; et toutes deux à jeter feu et flammes contre M. de Léon, et contre ceux qui l'avaient aidé à lui faire cette injure. Madame de Roquelaure était particulièrement outrée contre M. de Léon, qui, pour la mieux amuser, l'avait continuellement vue depuis la rupture avec des respects et des assiduités qui l'avaient gagnée, en sorte que, nonobstant l'aigreur avec laquelle l'affaire s'était rompue, l'amitié entre elle et lui s'était de plus en plus réchauffée avec promesse réciproque de durer toujours. Elle était enragée contre sa fille, non-seulement de ce qu'elle avait commis, mais de la gaieté et de la liberté d'esprit qu'elle avait marquée aux Bruyères, et des chansons dont elle avait diverti le repas.

Le duc et la duchesse de Rohan aussi furieux, mais moins à plaindre, firent de leur côté un étrange bruit. Leur fils, bien en peine de se tirer de ce mauvais pas, eut recours à sa tante Soubise, pour s'assurer du roi dans une affaire qui ne pouvait pas lui être indifférente, quelque mal qu'elle fût avec son frère. Elle l'envoya à Pontchartrain trouver le chancelier. Il arriva le lendemain de ce beau mariage à cinq heures du matin, comme le chancelier s'habillait, à qui il demanda conseil et secours. Celui-ci l'exhorta à faire l'impossible pour fléchir son père et surtout madame de Roquelaure, et cependant à tenir le large. A peine avaient-ils commencé

à parler, que madame de Roquelaure lui manda qu'elle était au haut de la montagne, où elle le priait de lui venir parler. Ils étaient de tout temps extrêmement amis. Elle avait appris en chemin que le prince de Léon avait passé pour aller à Pontchartrain. Elle ne voulut pas se commettre à l'y voir; c'est ce qui la fit arrêter à un demi-quart de lieue, où le chancelier vint aussitôt à cheval la trouver. Il monta dans son carrosse, et y trouva la fureur même. Elle lui dit qu'elle n'était pas venue lui demander conseil, mais lui rendre compte, comme à son ami, de ce qu'elle allait faire, et verser sa douleur dans son sein, et, comme au chef de la justice, la lui demander tout entière. Le chancelier lui laissa tout dire, puis voulut lui parler à son tour; mais dès qu'elle sentit qu'il la voulait porter à quelque raison, elle s'emporta de plus en plus, et de ce pas s'en alla tout droit à Marly, où le roi était, et dont elle n'était pas ce voyage. Elle y descendit chez la maréchale de Noailles; la grand'mère paternelle du maréchal de Noailles était fille du maréchal de Roquelaure, et l'envoya dire son malheur à madame de Maintenon, et la conjurer qu'elle pût voir le roi en particulier chez elle. En effet, elle y entra sur la fin du dîner du roi, par les fenêtres du jardin qui étaient toutes des portes, et comme au sortir de table le roi y entra à son ordinaire, suivi de ce qui avait coutume d'y être admis à ces heures-là, madame de Maintenon alla au devant de lui contre sa coutume, lui parla bas, et l'emmena sans s'arrêter dans sa petite chambre dont elle ferma la porte aussitôt. Madame de Roquelaure se jeta à ses pieds et lui demanda justice du prince de Léon dans toute son étendue. Le roi la releva avec la galanterie d'un prince à qui elle n'avait pas été indifférente, et chercha à la consoler; mais comme elle insistait toujours à demander justice, il lui demanda si

elle connaissait bien toute l'étendue de ce qu'elle voulait, qui n'était rien moins que la tête du prince de Léon. Elle redoubla toujours ses mêmes instances, quoi que le roi lui pût dire, tellement que le roi lui promit enfin que, puisqu'elle le voulait, elle aurait justice tout entière, et qu'il la lui promettait. Avec cela et force compliments, il la quitta et repassa droit chez lui, d'un air fort sérieux, sans s'arrêter à personne.

Monseigneur, les princesses et le peu de dames qui étaient dans le premier cabinet entre lui et elles, qui entraient toujours dans la petite chambre, et qui cette fois étaient demeurés avec les dames, ne pouvaient comprendre ce qui causait cette singularité unique, et l'inquiétude se joignit à la curiosité en voyant repasser le roi comme je viens de le dire. Le hasard avait fait que personne n'avait vu entrer madame de Roquelaure, et ils en étaient là lorsque madame de Maintenon sortit de la petite chambre, et apprit à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne de quoi il s'agissait. Cela se répandit incontinent dans la chambre, où la bonté de la cour brilla aussitôt dans tout son lustre. A peine eut-on plaint un moment madame de Roquelaure, que les uns par aversion des grands airs impérieux de cette pauvre mère, la plupart saisis du ridicule de l'enlèvement d'une créature que l'on savait très-laide et bossue par un si vilain galant, s'en mirent à rire et promptement aux grands éclats et jusqu'aux larmes, avec un bruit tout à fait scandaleux. Madame de Maintenon s'y abandonna comme les autres, et corrigea tout le mal sur la fin en disant que cela n'était guère charitable, d'un ton qui n'était pas monté pour imposer. Elle avait ses raisons pour avoir des égards pour madame de Roquelaure, et cependant pour ne l'aimer pas; du duc de Rohan, ni de son fils, elle ne s'en souciait en façon du monde. La nou-

velle gagna incontinent le salon, et y reçut tout le même accueil. Néanmoins, après avoir bien ri, la réflexion et l'intérêt propre, et il y avait là bien des pères et des mères, et des gens qui le pouvaient devenir, rangea tout le monde du côté de madame de Roquelaure; et, à travers les moqueries et la malignité, il n'y eut personne qui ne la trouvât fort à plaindre, et n'excusât sa première folie.

Nous étions demeurés à Paris, madame de Saint-Simon et moi, et nous savions avec tout Paris cet enlèvement fait la veille, mais nous ignorions tout le reste, surtout le lieu où le mariage s'était fait, et la part que M. de Lorge y avait; lorsque, le surlendemain de l'aventure, je fus réveillé à cinq heures du matin en sursaut, et vis en même temps ouvrir mes fenêtres et mes rideaux, et madame de Saint-Simon et son frère devant moi. Ils me contèrent tout ce que je viens de dire, au moins pour l'essentiel de l'affaire; un homme de beaucoup d'esprit et de capacité, qui avait soin des nôtres, entra en robe de chambre, avec qui ils allèrent consulter, tandis qu'ils me firent habiller et mettre les chevaux au carrosse. Je ne vis jamais homme si éperdu que le duc de Lorge. Il avait avoué le fait à Chamillart; celui-ci l'avait envoyé à Doremieu, avocat alors fort à la mode, qui l'avait extrêmement effrayé. En le quittant, il accourut au logis pour nous faire aller à Pontchartrain; et, comme les choses les plus sérieuses sont très-souvent accompagnées de quelques circonstances ridicules, il vint frapper de toutes ses forces à un cabinet qui était devant la chambre de madame de Saint-Simon. Ma fille était assez malade, elle la crut plus mal, et, dans la pensée qui la saisit d'abord que c'était moi qui frappais ainsi, elle accourut m'ouvrir. La vue de son frère l'épouvanta doublement. Elle s'enfuit dans son lit, où il la

suivit pour lui conter sa déconvenue. Elle sonna pour faire ouvrir ses fenêtres et voir clair. Justement elle avait pris la veille une jeune fille de la Ferté, de seize ans, qui couchait dans le cabinet, de l'autre côté, joignant sa chambre. M. de Lorge, pressé de son affaire, lui dit de se dépêcher d'achever d'ouvrir, de s'en aller et de fermer sa porte. Voilà une petite créature troublée, qui prend sa robe et son cotillon, qui monte chez une ancienne femme de chambre qui l'avait donnée, qui l'éveille, qui veut dire, qui n'ose, et qui enfin lui conte ce qui lui vient d'arriver, et qu'elle a laissé au chevet du lit de madame de Saint-Simon un beau monsieur, tout jeune, tout doré, frisé et poudré, qui l'a chassée fort vite de la chambre. Elle était toute tremblante et fort étonnée. Elles surent bientôt qui c'était. On nous en fit le conte en partant, qui nous divertit fort malgré l'inquiétude.

Le chancelier nous raconta les visites matinales qu'il avait eues la veille et ce qui s'y était passé. Il nous conseilla fort l'évasion du prêtre et de tous ceux qui pouvaient témoigner, la soustraction des signatures, et une négative bien résolue, avec quoi il nous assura que M. de Lorge n'avait rien à craindre. De là nous allâmes à l'Étang, où nous trouvâmes Chamillart fort déplaisant d'une si désagréable affaire, mais peu alarmé. Le roi avait ordonné qu'on lui rendît compte de tout, et à mesure, de chaque pas et de chaque procédure. Tout cela passait par Pontchartrain, qui devenait par là un peu le modérateur des juges; et moyennant sa femme qui lui avait écrit, peut-être beaucoup plus par le mouvement que madame de Soubise s'était donné, nous étions sûrs de lui. Nous revînmes à Paris descendre chez madame la maréchale de Lorge, fort persuadés que nous n'en aurions que la peine; nous y apprîmes que le prêtre et

les valets étaient déjà évadés, et qu'on travaillait à faire disparaître l'acte et les signatures. Madame de Roquelaure avait fait partir Montplaisir, lieutenant des gardes-du-corps, fort galant homme et leur ami particulier, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle au duc de Roquelaure à Montpellier, qui fut s'il se peut plus furieux que sa femme. Toutefois après de grands vacarmes, tant à Paris qu'en Languedoc, on commença à comprendre que le roi, qui voulait être si exactement et si continuellement informé de tout sur cette affaire, n'abandonnerait pas au déshonneur public la fille de madame de Roquelaure, ni beaucoup moins à l'échafaud, ou à la mort civile en pays étranger le propre neveu de madame de Soubise.

Le duc et la duchesse de Foix, sœur de Roquelaure, commencèrent à adoucir sa femme et lui ensuite. Eux et leurs amis leur firent peur de la difficulté des preuves juridiques, des volontés de porter l'affaire à la dernière extrémité de rigueur, de la honte et de la rage du démenti après l'avoir entreprise et suivie; et peu à peu les rendirent capables d'entendre dire qu'il valait encore mieux faire un mariage convenable en soi, qu'eux-mêmes avaient voulu, que de s'exposer à ces cruels inconvénients et à déshonorer leur fille. Le rare fut que le duc et la duchesse de Rohan se rendirent les plus épineux. Le mari était plein de chimères; il n'eût pas été fâché de voir son fils, dont il avait toujours été mécontent, aller tenter fortune et s'établir en Espagne. La mère, qui avait une grande prédilection pour le second, aurait été bien aise d'en faire l'aîné. Ils ne se soucièrent donc point de hasarder le succès ni de hâter la délivrance de leur fils, réduit à se tenir caché; et n'eurent point de honte de chercher à profiter du malheur de M. et de madame de Roquelaure et de leur tenir le pied sur la

gorge pour en tirer plus que ce dont ils s'étaient contentés lorsque le mariage avait pensé être conçu, quoiqu'il n'eût pas été rompu sur le combien de la dot. Ils voulurent encore exiger des conditions plus fortes; il se fit plusieurs négociations là-dessus. Le chancelier, ami de madame de Roquelaure, et le duc d'Aumont, à la prière du prince de Léon, s'étaient mêlés du mariage la première fois. La même raison les y fit entrer la seconde, mais à bout avec des gens incapables d'aucune considération, la combustion entre les deux maisons devenait inévitable, si le roi, à la prière de madame de Soubise, n'eût fait ce qu'il n'avait fait de sa vie. Il entra lui-même dans tous les détails particuliers; il pria, puis commanda en maître. Il manda à diverses fois le duc et la duchesse de Rohan qui n'y voulaient point aller, leur parla tantôt séparément dans son cabinet, tantôt ensemble et longtemps avec une grande bonté, quoiqu'il ne les aimât guère, et une grande patience; et finalement leur donna le duc d'Aumont et le chancelier non plus pour arbitres, mais pour juges des conditions du mariage qu'il leur déclara vouloir absolument être fait et célébré avant qu'il allât à Fontainebleau.

Sur le compte que le chancelier et le duc d'Aumont rendirent que le duc et surtout la duchesse de Rohan ne voulaient demeurer d'accord de rien, ni finir, le roi envoya chercher madame de Rohan, et lui déclara, après tout ce qu'il put d'honnête, que les choses n'en étaient pas venues où elles en étaient pour en demeurer là, et qu'il en eût le démenti; et que si elle et son mari ne consentaient, il saurait bien achever validement le mariage sans eux par son autorité souveraine, dans une conjoncture de cette qualité. Il permit ensuite au prince de Léon de le venir remercier, et lui demander pardon de toutes ses fautes; et finalement après tant de bruit, d'angoisses

et de peines, le contrat fut signé par les deux familles assemblées chez la duchesse de Roquelaure, mais fort tristement. Les bans furent publiés, et avec la permission du cardinal de Noailles, qui ne se donne guère, les deux familles se rendirent à l'église du couvent de la Croix, où mademoiselle de Roquelaure était gardée à vue depuis son beau mariage par cinq ou six religieuses qui se relayaient. Elle sortit du dedans et entra dans l'église; le prince de Léon entra par une porte en même temps, sans compliments de personne, car cela avait été concerté ainsi, et qu'ils ne se diraient mot. Le curé dit la messe et les maria. La cérémonie finie, chacun signa, et sans se dire une parole chacun s'en alla de son côté. Les mariés montèrent ensemble dans un carrosse pour se rendre à quelques lieues de Paris chez un financier, des amis du prince de Léon, en attendant qu'ils eussent une maison dans Paris, où ils payèrent leur folie d'une cruelle indigence, qui ne finit presque qu'avec leur vie, n'ayant presque pas survécu ni l'un ni l'autre le duc de Rohan et M. et madame de Roquelaure. Ils ont laissé plusieurs enfants.

Pour être correct, il faut ajouter que tout fut signé et consommé avant Fontainebleau, mais que le duc de Rohan, qui était tombé malade de dépit, et qui ne voulut jamais donner que 12,000 livres de rente à son fils, quoique madame de Roquelaure en offrît 18,000 si M. de Rohan voulait aller jusque-là, le duc de Rohan, dis-je, voulut profiter de l'empressement du roi pour en obtenir des lettres patentes, qui, nonobstant toute règle du royaume et toutes lois et coutumes de Bretagne, qui ne permettent aucune substitution, lui permissent d'en faire une graduelle à l'infini de tous ses biens de Bretagne, où les cadets et les filles seraient fort maltraités. Madame de Soubise et madame de Roquelaure emportè-

rent ce consentement, qui ne coûtait rien au roi, après quoi il fallut faire la substitution. Il se passa encore deux mois à cet ouvrage, pendant lesquels le roi envoya plus d'une fois le duc d'Aumont au duc de Rohan pour le presser de finir, et le manda à Fontainebleau pour l'en presser lui-même. Enfin cet ouvrage fut achevé au but de deux mois, les lettres patentes expédiées et enregistrées comme il le voulut, et le mariage célébré immédiatement après en la manière que je l'ai rapportée.

CHAPITRE CC.

Le cardinal de Bouillon à Rouen et à la Ferté : sa vanité et ses misères. — Baluze publie son histoire de la maison d'Auvergne fondée surtout sur le faux cartulaire de Brioude dont le fabricateur se tue dans la Bastille.

Le cardinal de Bouillon, outré de succomber dans toutes les entreprises qu'il avait tentées pour se soumettre la congrégation réformée de Cluny, et des insultes qu'il en recevait en personne, ne put durer davantage à Cluny, à Paris ni dans ces environs. Il obtint permission d'aller passer quelque temps à Rouen, où son abbaye de Saint-Ouen lui donnait des affaires, mais ce fut à condition de prendre sa route de sorte qu'il n'approchât de nulle part plus de trente lieues de Paris et de la cour. Il demanda la passade à plusieurs personnes dont les maisons étaient plus commodes que les méchants cabarets d'une route de traverse. Il eut le dépit d'être refusé de la plupart, entre autres de la Vrillière, qui ne crut pas de la politique d'héberger un exilé qui avait déplu au roi avec tant d'éclat et d'opiniâtreté. Il me fit demander par l'abbé d'Auvergne d'être reçu à la Ferté. Je ne crus par devoir être si scrupuleux. La parenté si proche de madame de Saint-Simon avec les Bouillon, l'intimité qui avait été entre eux et M le maréchal de Lorge toute sa vie, la manière dont ils en avaient usé

dans mon procès au conseil, puis à Rouen contre le duc de Brissac, les sollicitations publiques que j'avais faites avec eux au grand conseil pour la coadjutorerie de Cluny et ses suites, m'engagèrent d'en user autrement. Il en furent fort touchés. Le cardinal séjourna chez moi quelques jours, d'où il s'en alla à Rouen, où la singularité du caractère et la proximité d'Evreux le fit recevoir avec beaucoup d'empressement et de respect. Mais sa vanité extrême gâta tout. Il eut une bonne et grande table où il convia beaucoup de gens, mais il la fit tenir par deux ou trois personnes qui lui étaient là particulièrement attachées, et mangea toujours seul, sous prétexte de santé; mais cette persévérante diète en démasqua bientôt l'orgueil. Sa table devint déserte, bientôt après sa maison, et chacun s'offensa d'une hauteur inconnue, même aux princes du sang.

En même temps que cette fierté indigna, la faiblesse de ses plaintes ne lui attira pas l'estime. Sa situation lui était insupportable, et il ne pouvait s'en cacher. Elle le fit tomber dans un inconvénient tout à fait misérable. Il s'avisa de se faire peindre, et beaucoup plus jeune qu'il n'était. Le monde ne l'avait pas encore déserté à Rouen, il y en avait beaucoup dans sa chambre lorsqu'il dit au peintre qu'il fallait ajouter le cordon bleu à son portrait, parce qu'il le peignait dans un âge où il le portait encore. Cette petitesse surprit fort la compagnie. Elle la fut bien davantage lorsque le cardinal, voyant qu'on se mettait en soin d'en chercher quelqu'un pour le faire voir au peintre, dit qu'il n'était pas besoin d'aller si loin, et se déboutonnant aussitôt, en montra un qu'il portait par-dessous, pareil à celui qu'il portait par-dessus avant que le roi lui eût fait redemander l'ordre. Le silence des assistants le fit apercevoir de ce qui se passait en eux. Il en prit occasion d'une courte apologie pleine de va-

nité, et d'une explication des droits de la charge de grand aumônier.

Il prétendit n'en être pas dépouillé, parce qu'il n'en avait pas donné la démission; que cela était si vrai, que, pour ne pas embarrasser la conscience des maisons religieuses et hôpitaux soumis à sa juridiction comme grand aumônier, il avait donné tous ses pouvoirs aux cardinaux de Coislin et de Janson, comme à ses vicaires, lorsqu'ils étaient entrés dans sa charge; mais il n'ajouta pas qu'ils s'étaient bien gardés d'agir dans ces maisons en vertu de ces pouvoirs qu'ils n'avaient jamais demandés, et qu'ils avaient parfaitement méprisés. A l'égard de l'ordre, il dit que les deux charges de grand aumônier de France et de grand aumônier de l'ordre étant unies, et ayant prêté le serment des deux, il ne s'était pas cru délié de l'obligation de porter le cordon bleu et la croix du Saint-Esprit; mais que, par déférence pour le roi, il se contentait de les porter par-dessous, et sans que cela parût. Avec cette délicatesse de conscience, ou plutôt avec cette misère de petit enfant, que faisait-il donc de la croix brodée? La portait-il aussi sur sa veste et par-dessous? Cette platitude et tout son discours acheva de le faire tomber dans l'esprit de ceux qui en furent témoins et de ceux qui l'apprirent. La privation de ces marques extérieures était une des choses du monde qui le touchaient le plus; et, comme il n'osait continuer de les mettre à ses armes, il avait cessé depuis d'en avoir nulle part, en sorte que sa vaisselle et ses carrosses, tout n'était marqué que par des chiffres et des tours semées, sans écussons. C'était pour la même raison qu'il n'allait plus qu'en litière, sous prétexte de commodité. Il en avait une superbement brodée dedans et dehors, qui avait un étui pour la pluie et pour aller par pays.

Il fut visité à Rouen par fort peu de gens, de sa famille

ou de ses amis. Il s'y occupa des affaires de son abbaye de Saint-Ouen, mais beaucoup plus du sieur Marsollier, chanoine d'Uzès, à qui la vie du cardinal Ximenès avait donné de la réputation, que celle qu'il fit depuis de M. de la Trappe n'a pas soutenue, et qu'il faisait travailler à celle de M. de Turenne. Pendant ce séjour à Rouen, il perdit encore contre les réformés de Cluny un procès fort important et fort piquant. Il ne put se rendre maître de son désespoir, et acheva de se faire mépriser en Normandie comme il avait fait en Bourgogne. A la fin il eut ordre de s'y en retourner. Nouvelle rage. Il me fit demander encore passage par La Ferté, et quelques jours de séjour pour y faire des remèdes plus en repos qu'il ne l'eût pu à Rouen. Tout était ruse, dessein et fausseté. Il revint donc à la Ferté où je ne lui envoyai personne pour le recevoir, pour ne pas excéder dans ce qui ne devait être qu'hospitalité à un exilé de sa sorte. Il y montra autant de faiblesse sur sa santé que sur sa fortune. Il était charmé du parc où il se promenait beaucoup, mais il rentrait toujours avant l'heure du serein, couchait dans ma chambre, mangeait avec deux ou trois de ses gens dans mon antichambre, et ne sortait point de ces deux pièces, parce qu'elles ne donnaient point sur l'eau comme toutes les autres. Il disait quelquefois la messe à la chapelle, quelquefois à la paroisse. En sortant de l'église il lui échappait souvent de dire à ce qui s'y trouvait : « Regardez et remarquez bien ce que vous voyez ici, un cardinal prince, doyen du sacré collége, le premier après le pape, qui dit la messe ici ; voilà ce que vous n'avez jamais vu et ce que vous ne verrez plus après moi. » Jusqu'au peuple riait à la fin de cette vanité si déplorable.

Il alla à la Trappe où l'amertume extrême de son état, qu'il témoigna sans cesse à l'abbé et à M. de Saint-Louis qui avait été fort connu, aimé et estimé de M. de Tu-

renne, et que lui-même connaissait fort, leur fit grande pitié et ne les édifia pas. M. de Saint-Louis, qui, après avoir mérité l'estime et les grâces du roi qui en parlait toujours avec bonté et distinction, s'était retiré là, où depuis près de trente ans il n'était occupé que de prière et de pénitence, essaya vainement de le ramener un peu, et à la fin lui parla de la mort, de ce qu'on pense lorsqu'on y arrive, et de l'utilité de se représenter ce terrible moment. « Point de mort, point de mort! s'écria le cardinal, monsieur de Saint-Louis, ne me parlez point de cela, je ne veux point mourir. » Je m'arrête sur ces diverses bagatelles pour faire connaître quel était ce personnage si rapidement élevé au plus haut, lui personnellement et sa maison, par les grâces et la faveur de Louis XIV : un homme qui a fait tant de bruit dans le monde par son orgueil, par son ambition, qui a paru si grand tant qu'il a été porté par cette même faveur, qui a donné le plus étonnant spectacle par ses fausses adresses, son ingratitude et la lutte de désobéissance qu'il osa soutenir contre ce même roi, son bienfaiteur, et par ses propres bienfaits, et qui depuis sa disgrâce parut si petit, si vil, si méprisable jusque dans les pointes qu'il hasarda encore, d'où il tomba dans le plus grand mépris partout et jusque dans Rome, où nous le verrons languir pitoyablement et y mourir enfin d'orgueil, comme toute sa vie il en avait vécu. De la Ferté il dépêchait des courriers sans cesse; il lui est arrivé de s'y trouver avec trois ou quatre valets, tous les autres étant en course. Il y fut visité de quelques gens d'affaires. L'abbé de Choisy, si connu dans le grand monde, le même qui s'alla faire prêtre à Siam, dont on a une si agréable relation de ce voyage, et des lambeaux assez curieux de mémoires, était de ses amis de tous les temps. Il passa plusieurs jours à la Ferté, d'où il fit un voyage à Chartres.

Ce séjour à la Ferté dura plus de six semaines. Il avait projeté de faire entrer M. de Chartres dans ses affaires, malgré tout ce qui s'était passé dans celle de M. de Cambrai. Il était de toute sa vie vendu aux jésuites, qui, de leur côté, lui étaient livrés. Il crut donc qu'en mettant madame de Maintenon de son côté par M. de Chartres, le roi ne pourrait tenir, attaqué de ces deux côtés. Il fit ce qu'il put pour s'attirer une visite de M. de Chartres qui était à Chartres, à dix lieues de la Ferté. N'ayant pu l'obtenir, il se borna à un rendez-vous quelque part comme fortuit, il n'y réussit point encore. Il voulait engager ce prélat à faire revoir par le roi l'important procès qu'il venait de perdre et qui l'avait si fort piqué, pour de là l'embarquer. Ce fut l'objet du voyage de l'abbé de Choisy, qui y perdit toute son insinuation, son esprit et son bien dire. Il revint à la Ferté avec force compliments, mais chargé de refus sur tout. On ne peut exprimer quels furent les transports de rage avec lesquels ils furent reçus, ni tout ce que vomit le cardinal de Bouillon contre un homme si distant de lui, devant lequel il s'était humilié, et dont il avait inutilement imploré la protection contre ses prétendus ennemis, contre le roi, contre les ministres, contre ses amis. Ce dernier trait de mépris acheva de lui tourner la tête. Il comprit son exil sans fin et les dégoûts journaliers, inépuisables, sans secours, sans ressource, sans espérance d'aucun moyen d'adoucir sa situation, beaucoup moins de la changer. Je sus tout cela par le curé de la Ferté, qui était homme d'esprit et savant, avec lequel il s'était familiarisé dans ses promenades, qu'il avait même fait manger quelquefois avec lui, lui qui n'avait pas voulu manger avec ce qu'il y avait de plus distingué à Rouen, et devant lequel il ne se cachait pas. J'ai lieu de croire, mais sans en être certain, que ce fut l'époque de la résolution qu'il exé-

cuta près de deux ans après, parce qu'il lui fallut tout ce temps pour arranger dessus toutes ses affaires. Outre la consolation de se trouver dans un lieu agréable, d'entière solitude et de parfaite liberté, ou choqué ni contraint sur rien, il faisait tout ce qu'il lui plaisait à son aise, il attendait sans le dire le départ de la cour pour Fontainebleau.

Ce long séjour que je n'avais pu prévoir ne laissait pas de me mettre en peine, et je craignais que le roi, si justement piqué contre lui, ne le trouvât mauvais. J'en parlai au chancelier et à M. de Beauvillier; je leur dis mon embarras, je leur fis aisément comprendre que je ne pouvais chasser le cardinal de Bouillon de chez moi; que, comme il était vrai, je n'avais jamais eu avec lui aucun commerce et n'en avais encore actuellement aucun. Je me trouvai bien d'avoir pris cette précaution. A fort peu de jours de là, il fut parlé au conseil du cardinal de Bouillon à propos de ses procès perdus contre ses moines. Là-dessus le roi dit qu'il était bien longtemps à la Ferté; que si on voulait le chicaner, on ne l'y laisserait pas; qu'il n'avait pas permission d'approcher plus près de trente lieues, et qu'il n'y en a que vingt de Versailles à la Ferté. Le chancelier saisit ce mot, et après lui le duc de Beauvillier pour me servir, et il parut que cela fut bien reçu. Enfin la cour arriva à Fontainebleau. Le cardinal de Bouillon partit aussi de la Ferté, sans que pas un de ses gens ne sussent où il allait. Il prit des chemins détournés, et il arriva enfin, toujours dans le même secret réservé à lui seul, à Auny près de Pontoise, où il demanda à coucher et où il fut reçu. C'était une maison de campagne du maréchal de Chamilly, qui était alors à la Rochelle avec sa femme, où il commandait et dans les provinces voisines, à qui il n'en avait ni écrit ni fait parler. C'était s'approcher de Paris bien plus que de la Ferté; la cause en fut pitoyable.

Il avait le prieuré de Saint-Martin de Pontoise, où il avait dépensé des millions et fait une terrasse admirable sur l'Oise et des jardins magnifiques. Il aima tant cette maison, et encore par vanité, car je lui ai ouï dire que tout ce qui était des dehors était royal, que dans sa faveur il obtint, moyennant un échange, de détacher cette maison et quelques dépendances du prieuré et d'en faire un patrimoine, qui, en effet, est demeuré à M. de Bouillon. Il n'avait pu avoir permission d'y aller, il voulut au mois le revoir encore une fois par la chattière; et il donna le misérable spectacle de l'aller considérer tous les jours, pendant les sept ou huit qu'il demeura à Auny, tantôt de dessus la hauteur, tantôt tout autour par les ouvertures des murailles des bouts des allées, et à travers des grilles, sans avoir osé mettre le pied en dedans, soit qu'il voulût faire pitié au monde par cette ridicule montre d'un extrême désir dont la satisfaction lui était refusée, soit qu'il espérât toucher par le respect de n'être pas entré dans sa maison ni dans ses jardins. Cette bassesse fut méprisée et ce fut tout. De là il tira droit en Bourgogne, d'où il était venu, où il reçut enfin la permission de s'en aller tout auprès de Lyon s'établir dans une maison de campagne qui lui fut prêtée, pour n'être plus parmi des objets qui l'outraient sans cesse de douleur.

Baluze, dont j'ai parlé, ainsi que de son histoire de la maison d'Auvergne, fondée sur les faussetés du cartulaire de Brioude, avait presque toujours été avec le cardinal de Bouillon à Rouen. Son livre, prêt à paraître en 1706, avait été remis sous clef alors par l'étrange vacarme qu'excita l'imposture du cartulaire de Brioude, et l'arrêt de mort de la chambre de l'Arsenal contre le faussaire de Bar, convaincu de l'avoir fabriqué, et dont les Bouillon eurent le crédit de faire commuer la peine

en une prison perpétuelle à la Bastille, où il avoua qu'ils le lui avaient fait faire. Depuis quinze mois de cet événement, il ne s'en parlait plus. L'ouvrage de Baluze, fait avec tout l'art possible, séparé de tout cet espace de temps de son ruineux fondement, parut aux Bouillon pouvoir enfin se montrer. Le chancelier leur ami, et sujet quelquefois à traiter les choses un peu légèrement, leur en accorda le privilége. Il parut donc en public, et y renouvela toute la scène du faussaire. Savants ou ignorants, le soulèvement fut général, et le monde indigné ne se contraignit ni sur les Bouillon ni sur le chancelier, qui leur avait passé cette impression. Je ne pus m'empêcher de lui en dire mon avis. Il en fut honteux à ne savoir où se mettre, et les Bouillon, avec toute leur hardiesse, fort embarrassés. Ce fut à propos de ce nouvel éclat, que Maréchal me conta que de Bar, désespéré de se voir confiné en prison pour le reste de sa vie, malgré les assurances de protection infaillible et des récompenses dont les Bouillon l'avaient repu pour lui faire exécuter cette insigne fausseté, et lassé de ses imprécations contre eux si inutiles, s'était cassé la tête contre les murailles; que lui, Maréchal, avait été appelé pour le visiter dans cette furie et dans cette blessure, de laquelle il était mort deux jours après.

CHAPITRE CCI.

Départ des princes pour l'armée de Flandre. — Le duc de Bourgogne à Cambrai. — Conduite du roi d'Angleterre incognito à l'armée de Flandre. — Villars à la cour, son dépit et sa morale. — Hanovre, général des impériaux sur le Rhin : orage sur la Moselle. — Armée de Flandre de monseigneur le duc de Bourgogne. — Le duc d'Enghien nommé à seize ans chevalier de l'ordre. — Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. — État désespéré de madame de Pontchartrain, son mari résolu à la retraite. — Mort de madame de Pontchartrain : folies et faussetés de son mari.

Le roi, qui avait la faiblesse de ne partir jamais un vendredi, ne fut pas si scrupuleux pour son petit-fils. Il fixa son départ au 14 mai. Il semblerait néanmoins qu'à qui observerait les jours, celui de l'assassinat de Henri IV et de la mort de Louis XIII devrait être réputé un jour malheureux pour la France, pour ses rois et pour ceux qui en sont si récemment sortis. Mais le roi, qui n'a jamais compté que lui pour roi de France, put s'apercevoir en cette occasion que sa cour ne le comptait pas seul, malgré ses adorations. La messe du roi qui, selon la coutume, fut de *requiem*, frappa tout le monde et l'attrista sur le départ du jeune prince ; on ne s'en put contenir. Je n'en fus pas témoin ; j'étais à Saint-Denis à l'anniversaire de celui dont, par mon père, je tiens toute ma fortune ; c'est, à son exemple, un devoir qui

l'emporte sur tout autre, et auquel je n'ai jamais manqué. Il est vrai que je m'y suis toute ma vie trouvé tout seul, et que je n'ai jamais pu m'accoutumer à un oubli si scandaleux de tant de races comblées par ce grand monarque, dont plus d'une sans lui seraient inconnues et demeurées dans le néant. A mon retour à Versailles, je trouvai qu'on y était encore blessé du choix de ce jour funeste.

Monseigneur le duc de Bourgogne était parti à une heure après midi pour aller coucher à Senlis, chez l'évêque, frère de Chamillart, dont toute la famille était allée l'y recevoir. Il passa à Cambrai avec les mêmes défenses de la première fois, mais il y dîna. A la vérité ce fut à la poste même, où l'archevêque se trouva avec tout ce qui était à Cambrai. On peut juger de la curiosité de cette entrevue qui fut au milieu de tout le monde. Le jeune prince embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises. Il lui dit tout haut qu'il n'oublierait jamais les grandes obligations qu'il lui avait. Sans jamais se parler bas, il ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards, lancé dans les yeux de l'archevêque, regards qui suppléèrent à tout ce que le roi avait interdit, eurent une éloquence, avec ces premières paroles à l'archevêque, qui enleva tous les spectateurs, et qui, malgré la disgrâce, grossirent alors et depuis la cour de l'archevêque de tout ce qui était de plus distingué, qui, sous divers prétextes, de route et de séjour, s'empressait à mériter d'avance ses bonnes grâces présentes et sa protection future.

M. le duc de Berry partit le 15, dîna à Senlis chez l'évêque, ne passa point par Cambrai, et rejoignit monseigneur le duc de Bourgogne à Valenciennes le soir même qu'il y était arrivé. C'était là qu'était M. de Vendôme depuis son arrivée de la cour, et là qu'était le

rendez-vous de tout le monde. Le roi d'Angleterre ne tarda pas de s'y rendre dans un incognito si précis toute la campagne qu'il en devint scandaleux. Il mangea chez monseigneur le duc de Bourgogne jusqu'à l'arrivée de son équipage. Il eut après chez lui une table de seize couverts où il invitait et où il fut très-gracieux, et mangea chez les officiers généraux qui l'en prièrent. Il choisit son poste, bien que volontaire, à la tête des troupes de sa nation, qui en furent comblées. Jusqu'aux Anglais de l'armée ennemie en sentirent de la satisfaction, et la laissèrent échapper. Ce prince vécut avec beaucoup de sagesse, mais fort parmi tout le monde, chercha à plaire et y réussit. Il acquit même l'estime et l'affection des troupes et des généraux par son application et par toute la volonté qu'il montra. Il ne figura pas assez pour s'y étendre davantage. L'électeur gagna les bords du Rhin où le duc de Berwick l'était allé attendre.

Villars arriva avec sa femme presque à ses journées, fort lentement. Il parut outré de changer de pays et d'armée. Il lui fâchait fort de quitter de si abondantes sauvegardes, et il n'était guère plus content de ne pouvoir traîner sa femme après lui. Elle en était ravie. Il lui échappa assez plaisamment qu'elle avait quitté le service. Villars assura le roi publiquement que tous ses bataillons en Allemagne excédaient le complet de cinquante hommes chacun, et qu'ils étaient tous beaux à merveille; puis s'étant mis peu à peu sur la morale, et toujours en public et parlant au roi, il dit tout haut que la meilleure maxime pour les rois était de faire espérer beaucoup et de donner peu. Je laisse à penser comment ce mot fut reçu d'un compagnon de sa sorte, élevé et comblé au point où il se trouvait. L'électeur et Berwick ne trouvèrent pas leur armée à beaucoup près telle que Villars la publiait, mais ce dernier ne s'était pas contraint de dire

publiquement, et plus d'une fois, en parlant des puissances, que, s'il ne leur fallait que du plat de la langue, il leur en donnerait tout leur soûl. A cette fois, il tint exactement parole.

Les impériaux furent lents à s'assembler. Le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, commandait leur armée. Il comptait qu'elle serait nombreuse et que le prince Eugène l'y suivrait bientôt. Ce dernier partit fort tard de Vienne, s'amusa chez divers princes en chemin, forma un puissant corps sur la Moselle, et sourd aux cris d'Hanovre, se fit joindre par de gros détachements de son armée, par des ordres précis de l'empereur, qui eut peine à apaiser M. d'Hanovre piqué et voulant s'en retourner chez lui. Pour le dire de suite, dès que cette armée de la Moselle ne put plus donner soupçons de *torquets*, l'électeur et Berwick laissèrent à du Bourg la garde des lignes d'Haguenau, avec le nécessaire pour les défendre contre les entreprises du duc d'Hanovre, et marchèrent avec tout le reste sur la Moselle, où il se forma un gros orage dont on ne put deviner la cause, tandis que Marlborough, à la tête de l'armée de Flandre, se tenait dans une grande tranquillité. On prétendit qu'il était convenu avec le prince Eugène d'attendre qu'il fût prêt, et de ne rien entreprendre sans lui.

L'armée de monseigneur le duc de Bourgogne était d'abord de deux cent six escadrons et de cent trente-un bataillons en cinquante-six brigades. Il avait la maison du roi, la gendarmerie, les carabiniers et le régiment des gardes, dix-huit lieutenants généraux, et autant de maréchaux de camp en ligne, sans les gens du détail. Dix sont devenus depuis maréchaux de France, dont quatre n'étaient lors que brigadiers, et nous en voyons aussi qui n'étaient pas de cette armée et qui n'étaient alors que colonels. L'armée se trouva complète, belle,

leste, de la plus grande volonté. Jamais armée fournie avec plus d'abondance, ni d'amas de toutes les sortes, avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie. Tout ce qui y servait se pressa d'arriver sur le départ des princes. Il ne restait plus qu'à se mettre en mouvement. M. de Vendôme, qui prenait aisément racine partout où il se trouvait à son aise, montra peu de complaisance pour en sortir. Il fut seul de son avis, mais il se fit croire avec un air de supériorité dont Puységur prévit les suites, et les écrivit au long à M. de Beauvillier, qui ne me cacha pas ses alarmes. Je le fis souvenir de notre conversation de Marly, mais je le trouvai encore fort éloigné de penser que les choses pussent aller jusqu'où je les lui avais prédites. Profitons de l'inaction de ce premier commencement de campagne pour raconter le peu qui se passa jusqu'à sa véritable ouverture, qui ne nous permettra guère après de la quitter.

Le roi nomma à la Pentecôte M. le duc d'Enghien chevalier de l'ordre pour le premier jour de l'an. Il n'avait que seize ans et M. le Duc n'y songeait pas encore; mais il était fils de madame la Duchesse.

Le roi alla coucher le 18 juin à Petit-Bourg, et le 19 à Fontainebleau. Madame de Pontchartrain était à Paris à l'extrémité. Ma liaison intime avec cette famille, et plus encore l'union et l'intimité plus que de sœurs qui était entre madame de Saint-Simon et elle, nous arrêtèrent à Paris. Elle ne voyait presque plus personne, et n'avait de consolation qu'avec madame de Saint-Simon, qui n'en trouvait aussi qu'auprès d'elle. Le caractère de cette femme accomplie tiendrait trop de place ici. Il y avait longtemps qu'une si grande perte était prévue. C'était une maladie de femme venue de trop de couches et trop près à près, et de trop peu de ménagement d'abord, ce qui rendit tous les divers remèdes inutiles. Pontchartrain,

qui avait là-dessus bien des reproches à se faire, en pouvait combler la mesure par la contrainte continuelle dans tout, et par son étrange humeur qu'il lui avait fait essuyer sans cesse. La patience et la douceur dont elle ne s'était jamais lassée, jusqu'à être outrée lorsqu'on pouvait s'apercevoir qu'elle en avait besoin, avait infiniment pris sur elle, et fort aigri son sang, qu'on ne put enfin calmer ni arrêter. Soit vérité, soit feinte, comme dans les suites cela ne parut que trop, Pontchartrain sentit toute la grandeur de sa perte, et plus d'un an avant qu'elle arrivât, il me confia que si ce malheur, qu'il ne prévoyait que trop, lui arrivait, il avait pris le dessein de se retirer; que dès qu'il la verrait diminuer, il tiendrait sa démission toute prête; que dès que le malheur serait arrivé, il l'enverrait au roi et se retirerait aussitôt dans un petit appartement que son père avait à l'institution de l'Oratoire où il passait les bonnes fêtes; qu'il y demeurerait trois ou quatre mois jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à un lieu et à un genre de vie qui lui convînt et qu'il pût continuer, sur quoi il exigea de moi un secret inviolable.

Il serait inutile de rapporter ici ce que je lui dis pour détourner un homme de son âge et chargé de famille d'une résolution si téméraire. Je compris que je ne gagnerais rien que par degrés. Quoiqu'il n'eût rien que de très-rebutant, et que je le sentisse tel plus souvent que personne, parce que je le voyais plus souvent et plus intimement, j'avoue que je fus dupe, et qu'il me fit pitié. Je crus que la confiance de son père, qui ne me cachait rien, ni des affaires, ni de sa famille, et qui cent fois m'avait déposé ses douleurs sur son fils; que celle de sa mère, qui n'était pas moindre; que cette intime liaison de sa femme avec la mienne; que l'intérêt de ses enfants demandaient également de moi tous les

soins possibles pour détourner une résolution qui se
un coup de mort pour le chancelier et la chancelière,
qui serait la perte de leur famille. Bientôt après je c
démêler qu'outre que ces sortes de résolutions sont s
vent le fruit des grandes douleurs, il imaginait en dev
une signalée à une si grande perte, et que, privé de l'a
pui qu'il tirait de la considération de sa femme, il dés
pérait de pouvoir se soutenir dans sa place. Ces mélange
qui venaient de la sensibilité du cœur et de l'orgueil
l'esprit, me parurent former une résolution bien diffici
à rompre. Je ne crus donc pas faire une infidélité d
communiquer ce secret à madame de Saint-Simon pou
me servir de son sage conseil. Elle en jugea comme moi
Lui-même bientôt après s'en ouvrit à elle. Cette inquié
tude me fit quitter bonne compagnie, et mes ouvrages
de la Ferté et mes plants que j'étais allé voir à Noel,
sur un accident qu'on crut qui emporterait madame de Pontchartrain, afin d'accourir à temps d'empêcher la démission. J'avais résolu de tâcher de la faire passer par les mains du chancelier. Cela lui était dû par toutes sortes de raisons, et c'était le meilleur moyen de l'arrêter.

La maladie qui dura encore six mois donna le temps à Pontchartrain de s'ouvrir au père de la Tour, général de l'Oratoire, qui confessait madame de Pontchartrain depuis son mariage, et à l'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, grand intrigant, avec de l'esprit et de l'ambition, grand ami des jésuites et de M. de Cambrai, et de qui j'ai parlé quelquefois. Celui-ci le détourna de se retirer à l'institution pour ne point faire cette peine aux jésuites, auxquels il était aussi livré que son père était éloigné d'eux, et pour ne point donner de soi des soupçons de jansénisme, qui pourraient attirer des affaires au père de la Tour, lequel aussi le détermina à s'en aller

Pontchartrain quand le malheur serait arrivé, puis à différer sa démission de quelques semaines, enfin de quelques mois. Il y en avait près de deux que nous ne bougions presque point de cette funeste maison, lorsque madame de Pontchartrain mourut enfin sur les onze heures du matin, le 23 juin. La cour était à Fontainebleau, le chancelier aussi qui n'avait pu quitter, que sa femme désolée alla trouver aussitôt, et qu'elle trouva dans la plus amère affliction, quoique la perte prévue de si loin. Madame de Saint-Simon, que j'avais eu soin de détourner adroitement d'un si douloureux spectacle, avait, malgré sa vertu, besoin de toutes sortes de secours. Je voulus demeurer auprès d'elle. Elle savait où en était Pontchartrain et l'importance pour ses enfants, ou plutôt pour ceux de son amie, d'empêcher les folies qu'il voulait exécuter. Elle me pressa tellement de ne le point abandonner que je la laissai avec la maréchale de Lorge, madame de Lausun et ma mère, et m'en allai, sur un message pressant du père de la Tour, le trouver chez Pontchartrain d'où, pour abréger beaucoup de choses, nous partîmes tous trois au même carrosse, avec Bignon, intendant des finances, en quatrième, et nous en allâmes à Pontchartrain. Les trois belles-sœurs y vinrent le jour même, et peu à peu la parenté et les liaisons y introduisirent plus de monde.

Dans la situation où était toute cette famille, le chancelier et la chancelière, qui n'aimaient point les belles-sœurs avec qui j'étais fort bien, n'avaient de confiance qu'au père de la Tour et en moi, et Pontchartrain, qui voulait toujours parler de sa retraite qui n'était sue là que de nous, laissait toute la compagnie pour être sans cesse avec nous. Cela me força à demeurer pour arrêter toujours cette résolution, jusqu'à ce que, Bignon prêt à partir pour Fontainebleau, cette résolution lui fut con-

fiée pour la déclarer au chancelier, mais sans porter de démission. Alors voyant l'affaire entre les mains du chancelier, je m'en revins à Paris auprès de madame de Saint-Simon, et le père de la Tour retourna à ses affaires. Ce ne fut pas pour longtemps. Le chancelier, outré de plus d'une douleur, et de colère contre son fils, sur le rapport de Bignon, m'écrivit la lettre du monde la plus touchante pour me conjurer de n'abandonner pas ce fou dans ses transports, et pour me témoigner qu'il n'avait de ressource qu'au père de la Tour et en moi, ni de repos qu'il ne me sût à Pontchartrain. Je différai pourtant d'y retourner.

Phélypeaux cependant, frère du chancelier, arrivant de Bourbon, avait été à Pontchartrain, où son neveu lui avait parlé comme à Bignon, et l'avait aussi chargé de déterminer son père, qui lui avait écrit très-fortement et plusieurs fois, à le laisser faire. Phélypeaux, tout apoplectique qu'il était revenu des eaux, ne put rien gagner sur son neveu. Il se traîna à Fontainebleau, où il acheva d'effaroucher son père par tous les détails qu'il lui rapporta, et de l'outrer contre son fils. Il m'écrivit par son frère une lettre si forte et si pressante pour retourner à Pontchartrain que je ne pus m'en défendre, mais en même temps si précise d'en chasser les belles-sœurs et toute la compagnie que je crus qu'elle excédait. Le fait était que, encore que le chancelier travaillât avec le roi en la place de son fils, les affaires périssaient faute de signatures et de manutention ordinaire; que le roi, qui est l'homme du monde à qui les afflictions allaient le moins, commençait à s'en lasser jusqu'à le trouver mauvais; que la cour en parlait fort et blâmait en ridicule; que ce qui s'amassait de gens à Pontchartrain, quoique parenté ou familiers, y donnait un air d'assemblée et de fête tout à fait déplacé, d'appareil de specta-

le, et faisait une sorte d'amusement à son fils qui le retenait où il ne devait pas être, et qui scandalisait par le contraste et le ridicule éloigné de toute la bienséance de son état. Surtout le chancelier insistait sur ce que son fils allât enfin à Fontainebleau, ce qu'il s'éloignait entièrement de faire. Phélypeaux me fit une triste peinture de l'état où il avait laissé son frère sur la ruine de sa famille et de sa fortune; et, outre la lettre qu'il m'avait apportée, me conjura encore de la part du chancelier de vouloir bien retourner à Pontchartrain pour tâcher d'en arracher son fils. A tant d'instances madame de Saint-Simon joignit ses représentations les plus fortes de ne pas refuser un service si important qui m'était demandé avec tant d'instance et de confiance. Je me résolus donc à y retourner, mais avec le père de la Tour, et en nous faisant précéder par l'abbé de Maulevrier, à qui le chancelier avait parlé très-fortement à Fontainebleau, dès qu'il le sut instruit par son fils même.

Cet abbé qui aimait tant à se mêler de tout, et si principalement chez les ministres, qui était sec, était chargé d'essayer de ramener l'esprit de Pontchartrain aux volontés de son père, et d'insinuer à la compagnie de s'en aller, belles-sœurs et autres. Nous le laissâmes partir et n'allâmes que le lendemain, le père de la Tour et moi. Nous trouvâmes que l'abbé, armé des ordres du père et de la mère, ne les avait adoucis, ni à la compagnie, ni aux belles-sœurs mêmes, ni au fils. Ces trois femmes, qui ignoraient pleinement le dessein de leur beau-frère, ne cherchaient qu'à lui plaire, à profiter d'une douleur qui les réunissait, peut-être à le soustraire tout à fait de père et de mère pour disposer de lui plus à leur gré, et en tirer plus gros qu'elles ne faisaient, bien qu'elles ne s'y fussent jamais épargnées. Elles lui firent des plaintes amères du traitement scandaleux qu'elles recevaient

pour l'amour de lui. Pontchartrain, de longue main impatient des moindres apparences du joug, frappé de l'idée de s'unir plus étroitement à ce qui était de plus proche à sa femme, piqué d'honneur de plus, s'emporta d'une façon étrange, s'opposa nettement au départ, et n'eut pas peine à arrêter des personnes qui ne voulaient s'en aller que pour être retenues. L'abbé de Caumartin nous vint conter l'histoire en descendant de carrosse, sur quoi le père de la Tour et moi jugeâmes qu'il n'était plus du tout question d'exécuter ce que le chancelier m'avait si précisément demandé par sa lettre et par son frère, mais d'adoucir l'irritation que l'abbé de Maulevrier avait causée.

Le père de la Tour aborda Pontchartrain, tandis que j'allai trouver les dames. J'essuyai d'abord une sortie de la comtesse de Roucy ; je m'adressai à madame de Blansac comme la plus liante, mais qui, avec infiniment d'esprit et une apparente douceur, était encore bien plus fausse, et n'en allait que mieux à ses fins ; je leur abandonnai la sécheresse de l'abbé de Maulevrier tant qu'elles voulurent ; je leur dis que le chancelier, qui trouvait toujours son fils si bien avec elles, espérait de sa solitude un retour nécessaire à la cour ; en un mot, je les apaisai elles et leurs maris. L'abbé de Maulevrier s'en retournait à Fontainebleau. Je le chargeai d'une lettre pour le chancelier en secret, qui m'en écrivit plusieurs avec la même précaution. Les déclamations, les désespoirs, les égarements, les raisonnements sans raison et sans fin de Pontchartrain, ses fureurs, ses menaces, et, parmi tout cela, ses emportements contre son père, uniquement mais sans cesse partagés entre le père de la Tour et moi, nous mettaient sans cesse aussi à bout d'expédient, de patience et de compassion. Je n'osais me laisser aller au soupçon de quelque feinte. Le père

de la Tour, moins scrupuleux que moi, m'en parla. Nous nous y conformâmes. Les belles-sœurs crurent y voir clair à des vapeurs, à des hurlements, à des transports qui lui parurent peu naturels. Elles s'en ouvrirent même à nous. Jusqu'aux valets l'écumèrent et ne s'en turent pas. Quoique nous eussions obtenu enfin qu'il fît des signatures pressées, son père s'impatientait cruellement. Il m'écrivit une lettre si vive, si touchée de la perte commune, si éloquente sur ses malheurs, si offensée contre son fils et ses belles-sœurs, si remplie de confiance et de reconnaissance pour moi, que m'ayant prié en même temps de la brûler après l'avoir montrée au père de la Tour, je crus qu'il était de cette même confiance de la lui renvoyer. Je lui mandai nos pensées au père de la Tour et à moi, et j'obtins qu'il m'écrivît une lettre que je pusse montrer à son fils, qui, sur une réponse qu'il en avait reçue, ne voulait plus lui écrire. Enfin, comme le père de la Tour et moi ne savions plus que devenir, un valet de chambre de Phélypeaux m'apporta sécrètement une lettre de la chancelière par laquelle elle m'avertissait qu'elle avait pris le parti de venir elle-même, sans que personne en sût rien que son mari, et qu'elle arriverait le lendemain. Ce parti nous plut extrêmement, au père de la Tour et à moi, qui fut d'avis que je lui écrivisse pour l'instruire en chemin de la situation où elle trouverait les choses, et de ce que nous croyions de la conduite qu'elle devait tenir. Je l'envoyai attendre, à deux lieues de Pontchartrain, par un de mes gens fort sûr, avec ma lettre, qui l'arrêta et qui la lui donna. Elle m'en a souvent remercié depuis, comme de chose qui lui avait été bien utile.

Peu après le dîner, il parut deux carrosses dans la montagne qui surprirent fort tout le monde, parce qu'on ne venait plus guère à Pontchartrain, mais qui éton-

nèrent bien plus lorsqu'à leur approche on reconnut que c'était la chancelière. Une bombe eût moins effrayé les belles-sœurs, qui furent sur le point de s'aller cacher. Le père de la Tour et moi, seuls dans la confidence, fîmes si bonne contenance que personne ne s'en douta, ni ne soupçonna depuis que nous en sussions la moindre chose. Le père de la Tour gagna doucement sa chambre, et moi un corridor pour voir la réception sans contrainte. Elle fut bonne, et à la porte du cabinet qui donne dans la cour. La mère et le fils s'enfermèrent d'abord seuls. Phélypeaux et les deux Bignon venus avec elle vinrent à la compagnie. Le père de la Tour tâcha de remettre la tête fort étourdie aux belles-sœurs. La chancelière leur fit au mieux, et dit qu'elle n'était point venue pour chasser personne, ni pour presser son fils sur Fontainebleau, mais pour être avec lui tant qu'il demeurerait à Pontchartrain, et en effet pour les importuner tous si bien de sa présence et de ses compliments qu'elle fit finir un séjour si ridiculement poussé. Cela réussit bientôt. Je donnai encore une journée à la chancelière, avec qui j'eus beaucoup d'entretiens, et je m'en revins à Paris pour ne plus retourner. Peu de jours se passèrent dans l'embarras que j'avais laissé. Les belles-sœurs, peut-être pour se raccommoder, ou pour abréger leur ennui, furent les premières à porter leur beau-frère au départ. Il capitula sur la réception que lui ferait son père, sur la vie particulière qu'il voulait mener à la cour, où il ne voulait, disait-il, demeurer qu'une année. Qui l'eût pris au mot l'aurait bien fâché. Enfin tout le monde partit à la fois. La mère et le fils allèrent droit à Fontainebleau, où le chancelier se contraignit à bien recevoir son fils, mais outré de tout ce qui s'était passé, persuadé du jeu d'affliction, et que de Pontchartrain

cela avait percé jusqu'à Fontainebleau où on en parlait trop.

La conduite qu'il y tint, les personnages ridicules et différents qu'il y fit, les affectations de parade et cent sortes de singularités en public, achevèrent de l'y démasquer et de l'y faire mépriser, ce dont le chancelier et sa femme étaient sans cesse désolés. Madame de Saint-Simon plus simple, mais plus intimement touchée, eut grand'peine à se résoudre à rentrer dans sa vie accoutumée et à retourner à la cour. J'en étais d'autant plus pressé que le roi ne s'accommodait ni des douleurs ni des absences, et que sur les derniers temps de la vie de madame de Pontchartrain, madame de Saint-Simon s'était excusée d'une fête dont le roi l'avait nommée, qui l'avait trouvé mauvais. Nous logions à notre ordinaire à Fontainebleau, chez Pontchartrain, au château. Nous y fûmes presque continuellement occupés du chancelier et de la chancelière et de leur fils, avec eux et avec le monde. Un détail si long et si peu intéressant paraîtra sans doute étrange, aussi m'en serais-je bien gardé sans ce qui se verra en son temps et à quoi il était tout à fait nécessaire.

CHAPITRE CCII.

Je vais me promener vers la Loire. — Mort de la duchesse de Châtillon. — Mort de madame de Razilly. — Mariage du fils du duc d'Aumont et de la fille de Guiscard. — Mariage du roi de Portugal avec une sœur de l'empereur, et de l'archiduc avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbuttel. — Investiture du Montferrat au duc de Savoie. — Mort et deuil du duc de Mantoue : pensions à la duchesse de Mantoue. — Indigence et négligence de l'Espagne. — Haine de M. le duc et de madame la duchesse pour M. le duc d'Orléans, et sa cause. — Époque de la haine implacable de madame des Ursins et de madame de Maintenon pour M. le duc d'Orléans. — Petits succès en Espagne. — Siége et prise de Tortose. — Perte de la Sardaigne. — Perte de Minorque et du port Mahon.

Quelque occupé que j'eusse été et de cette perte et de ses suites, je ne l'avais pas moins été d'être au fait de bien des choses considérables en leur moment, mais dont la plupart se fondent après comme les morceaux de glace, quoique bien des choses importantes dépendent souvent de celles qui se fondent ainsi. J'étais dans l'intime confiance de M. le duc d'Orléans et ses amis, et sa position était telle qu'il n'y avait que moi qui pusse y être pour tout ce qui concernait la cour. J'avais grand soin de l'informer aussi de bien des choses qui le pouvaient guider, ou qui lui pouvaient servir, et je lui écrivais en chiffres, mais par ses propres courriers

quand ils s'en retournaient, et par-ci, par-là, quelques lettres de paille, et en clair, pour amuser, par la poste ou par les courriers de la cour. J'étais demeuré un peu en arrière de choses dont il fallait pourtant l'informer, et j'étais si excédé de la vie dont je sortais que je fus bien aise aussi d'un peu de dissipation. La Vrillière s'en allait presque seul à Châteauneuf, il me pressa de l'y aller voir. J'y consentis. Je m'y enfermai une journée entière, matin et soir, à faire à M. le duc d'Orléans un volume en chiffres, que j'envoyai sûrement mettre à la poste d'Orléans, pour être à l'abri de l'ouverture. De là, j'allai voir Cheverny et sa femme dans leur belle maison de Cheverny, et Chambord qui en est tout contre, dont j'entendais toujours parler, et que je n'enviai pas. L'évêque de Blois, qui vint à Cheverny, m'engagea aisément d'aller voir Blois, où j'avais grande curiosité de voir la salle des derniers états, la prison du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, et le lieu où mourut Catherine de Médicis. Je trouvai que pour bâtir le château neuf, Gaston avait détruit la salle des états, et que le contrôleur, qui occupait l'appartement de cette funeste reine, était sorti avec la clef. Je vis aussi Menars, et j'eus lieu d'être content de ma curiosité par la singulière beauté des terrasses de cette maison, de la situation de l'évêché à Blois, et du grand parti que ce premier évêque a su en tirer pour le bâtiment qu'il y a fait. Après huit ou douze jours d'éclipse, je retournai à Fontainebleau.

La duchesse de Châtillon mourut. C'était mademoiselle de Royan, fille d'une sœur de la princesse des Ursins, et la Trémoille comme elle, qu'elle avait élevée et mariée chez elle à Paris, dont j'ai parlé à propos de mon mariage. Elle était devenue extrêmement grasse, et le roi l'avait fait prier de ne venir point à la cour

quand madame la duchesse de Bourgogne aurait des soupçons de grossesse, ni quand elle serait grosse. Elle vait acquis, en contrefaisant une religieuse du couvent où elle avait été avant de venir chez sa tante, un tic rare et peu perceptible jusqu'à quelque temps après son mariage, mais qui depuis s'était augmenté à un point qu'à toutes minutes son visage se démontait à effrayer, sans qu'elle-même s'en aperçût le plus souvent par la continuelle habitude.

La femme de Razilly mourut aussi, et ce fut une perte pour son mari et pour sa famille, qui était fort nombreuse.

Le duc d'Aumont, qui avait beaucoup mangé et qui n'était pas d'humeur à s'en contraindre, maria Villequier, son fils unique, à la fille unique de Guiscard, à qui Langlée, frère de madame de Guiscard, avait laissé un grand bien. Guiscard, outre l'honneur de cette alliance, s'accrocha volontiers à M. d'Aumont. Il était en disgrâce depuis Ramillies, et celle du maréchal de Villeroy ne lui promettait pas sitôt la fin de la sienne. Villequier, avec tout ce bien, trouvait des assaisonnements fâcheux : un beau-père disgracié, et ses deux frères roués ou pendus en effigie, passés aux ennemis, et qui faisaient parler bien mal d'eux en attendant une fin qui fût encore plus triste.

L'empereur avait fait le mariage avec le roi de Portugal d'une de ses sœurs, qu'un frère de M. de Lorraine conduisait à Lisbonne; et le mariage de l'archiduc son frère avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbuttel, conduite par le prince Maximilien d'Hanovre. Toutes deux étaient en voyage, et cette dernière avait passé Milan, où on lui avait fait une magnifique entrée, pour passer ensuite à Barcelone, où était l'archiduc, sur la flotte anglaise commandée par le chevalier Leacke. M. de Savoie ne se pressait pas de mettre

en campagne : il se plaignait d'avoir été trompé à la précédente guerre par l'empereur Léopold, qui ne lui avait pas tenu ce qu'il lui avait promis. Il tint si ferme à demeurer les bras croisés jusqu'à ce qu'il eût obtenu la satisfaction qu'il demandait, que l'empereur se vit forcé de finir avec lui. Il lui donna donc l'investiture du Montferrat, au grand regret et au préjudice du droit de M. de Lorraine, et des promesses réitérées qu'il lui en avait faites.

M. le Prince ne le trouva pas meilleur, qui y prétendait aussi après la mort du duc de Mantoue, laquelle arriva le 5 juillet, à Padoue, assez promptement. Il laissa beaucoup d'argent comptant, de vaisselle, de pierreries, de meubles magnifiques et de beaux tableaux, mais pas un pouce de terre, depuis que l'empereur s'était emparé de ses états. En lui finit la branche des souverains de Mantoue. Les Gonzague l'avaient peu à peu usurpée, comme tous ces petits souverains d'Italie, et, comme eux, en avaient fait un état héréditaire. Il y avait encore deux branches de Gonzague, auxquelles l'empereur n'eut aucun égard. M. de Mantoue ne fit point de testament. Madame de Mantoue fit donner part au roi, par l'envoyé de Mantoue de sa part à elle, qui fut traité pour cette fois en envoyé de souverain. Le roi en prit le deuil en noir, et le quitta au bout de cinq jours. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment à madame de Mantoue, à qui il donna 40,000 livres de pension, comme elle les touchait auparavant, sur les 400,000 livres de rente que le roi donnait à M. de Mantoue jusqu'à son rétablissement dans ses états, et qui se retenait dessus pour elle. Elle eut aussi les 30,000 livres de pension du roi d'Espagne qu'il donnait à son mari. Ainsi elle eut, outre son bien, 70,000 livres de pensions. M. de Lorraine prétendit hériter de Charleville,

et fit demander au roi de trouver bon qu'il en prît possession. M. le Prince s'y opposa fortement pour les droits de madame la Princesse, et l'emporta.

M. le duc d'Orléans s'était arrêté à Madrid plus longtemps qu'il n'avait cru. Rien de prêt d'aucune sorte, indigence de tout, négligence encore plus grande. Il fallut chercher des moyens d'y suppléer, et cela n'était pas facile; c'est ce qui allongea son séjour. On en prit occasion à Paris de faire courir le bruit qu'il était amoureux de la reine. M. le Duc, enragé de son oisiveté et de la réputation que M. le duc d'Orléans acquérait, madame la Duchesse, qui le haïssait pour avoir été trop bien ensemble, se rendirent les promoteurs de ce bruit à la cour, à la ville, et qui gagna les provinces et les pays étrangers, excepté l'Espagne, où il n'en fut pas mention parce qu'il n'y avait ni vérité ni apparence. M. d'Orléans y était occupé à des choses bien plus sérieuses, et plût à Dieu qu'il eût été moins touché de trouver des obstacles aux choses les plus urgentes, ou que sa douleur lui eût laissé plus d'empire sur sa langue! Un soir qu'après avoir travaillé tout le jour, comme il ne faisait autre chose depuis son arrivée, à chercher des expédients pour subvenir à l'incurie extrême de tous les préparatifs les plus indispensables pour mettre en campagne et y faire quelque chose, il se mit à table avec plusieurs seigneurs espagnols et des Français de sa suite, tout occupé de son dépit qui tombait sur madame des Ursins qui gouvernait tout, et qui n'avait point songé à la moindre des choses concernant la campagne. Le souper s'égaya et un peu trop. M. le duc d'Orléans, un peu en pointe de vin et toujours plein de son dépit, prit un verre, et regardant la compagnie (je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer) : « Messieurs, leur dit-il, je vous porte la

santé du c..-capitaine et du c..-lieutenant. » Le propos saisit l'imagination des conviés; personne pourtant, ni le prince lui-même, n'osa faire de commentaire, mais le rire gagna chacun et fut plus fort que la politique. On fit raison de la santé, sans toutefois répéter les mots, et le scandale fut étrange.

Une demi-heure après au plus, madame des Ursins en fut avertie. Elle sentit bien qu'elle était le lieutenant, et madame de Maintenon le capitaine; et si on se souvient de ce que j'ai raconté là-dessus, on verra que cela ne pouvait s'entendre autrement. La voilà transportée de colère, qui mande le fait en propres termes à madame de Maintenon, laquelle, de son côté, entra en furie. *Indè iræ*. Jamais elles ne l'ont pardonné à M. le duc d'Orléans, et nous verrons combien peu il s'en est fallu qu'elles ne l'aient fait périr. Jusqu'alors madame de Maintenon n'avait ni aimé ni haï M. le duc d'Orléans, et madame des Ursins n'avait rien oublié pour lui plaire. Ce fut aussi ce qui la piqua le plus, de voir qu'avec ses soins les manquements pour le service l'avaient porté à une plaisanterie si cruelle, et qui, en un seul mot, révélait toute sa politique avec un ridicule qui ne se pouvait effacer. De ce moment elles jurèrent la perte de ce prince. Il se peut dire qu'il la frisa de bien près; mais, échappé de ce péril, il ne cessa d'éprouver, tout le reste de la vie du roi et jusque dans sa mort, combien madame de Maintenon lui fut une implacable et cruelle ennemie, par toutes les sortes de persécution qu'elle lui suscita. Ce fut encore merveilles comment il n'y succomba pas; mais ce n'en fut pas une moindre que l'étrange et triste état où elle sut réduire un prince de son rang, état qui a même influé sur le reste de sa vie. Il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de madame des Ursins à son égard,

qui n'accommoda pas les affaires qu'elle eût voulu depuis voir périr entre ses mains. Il est des choses qui ne se peuvent raccommoder, et il faut convenir que ce terrible mot était sérieusement de ce genre. Aussi M. le duc d'Orléans n'y songea-t-il pas, et il alla toujours son chemin à l'ordinaire. Je ne sais même s'il a pu s'en repentir, quelque lieu qu'il en ait eu toute sa vie, tant il le trouvait plaisant; et il m'a depuis impatienté plus d'une fois en m'en parlant, riant de tout son cœur. J'en sentais tout le poids et toutes les cruelles suites; et toutefois ce qui m'en piquait le plus, tout en le lui reprochant, je ne pouvais m'empêcher d'en rire aussi, tant ce grand et funeste ridicule du gouvernement deçà et delà les Pyrénées était en deux mots clairement asséné et plaisamment exprimé.

A la fin M. le duc d'Orléans trouva moyen d'entrer en campagne, mais sans voir jamais pour plus de quinze jours à la fois, et non pas même toujours, de subsistances assurées. Il prit au commencement de juin le camp de Ginestar, d'où il envoya Gaëtano, lieutenant général, avec trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, enlever à Falcete, à cinq lieues de Ginestar, douze cents hommes de pied et quatre cents chevaux et mille miquelets. Ils furent surpris et se voulurent sauver dans les montagnes, mais ils furent suivis de si près que leur cavalerie s'enfuit à toutes jambes, qu'on leur tua près de cinq cents hommes, et qu'on prit, outre cinq cents hommes prisonniers, beaucoup d'officiers, tous leurs bagages et toutes leurs munitions. Don Joseph Wallejo, détaché du même camp sur le chemin de Tortose à Tarragone, défit la garde de tous les bestiaux du pays amassés en un lieu, battit les miquelets qui s'opposèrent à sa retraite, et ramena mille bœufs et six mille moutons

que M. le duc d'Orléans fit distribuer à ses troupes. Il fit enlever encore d'autres petits postes dont on lui amena beaucoup de prisonniers. Il en fit aussi beaucoup auprès de Tortose, enleva cinq barques qui y portaient des farines et des chairs salées, et investit la place le 12 juin.

Il avait établi deux ponts sur l'Ebre, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la place. La garnison était de neuf bataillons, deux escadrons et deux mille miquelets. La tranchée fut ouverte la nuit du 21 au 22 à demi-portée de mousquet. Le terrain, presque tout roc, causa bien de la difficulté, les vivres en causèrent beaucoup davantage. Hasfeldt, longtemps depuis maréchal de France, y fit de grands devoirs d'hommes de guerre, et de soins pour la subsistance. J'ai ouï dire à M. le duc d'Orléans qu'il n'en serait jamais venu à bout sans lui, et qu'il était le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible. L'artillerie et le génie servirent si mal que M. le duc d'Orléans se voulut charger lui-même de ces deux parties si principales, qui lui causèrent beaucoup de soins et de peines. Un de ses ponts se rompit; point de bateaux, de planches, de cordages; tout manquait généralement. La réparation de ce pont, outre le temps et l'inquiétude, coûta des peines infinies à ce prince qui en vint enfin à bout. La nuit du 9 au 10 juillet, on se logea dans le chemin couvert. Les assiégés le défendirent fort valeureusement, et firent après une sortie pour en déloger les assiégeants qui les repoussèrent. Le lendemain ils capitulèrent pour livrer leurs portes, partir quatre jours après, et être conduits à Barcelone. Ils firent rendre en même temps le château d'Arces au royaume de Valence, qui était une retraite de miquelets qui incommodait beaucoup. Ils perdirent environ la moitié de leur garnison, et M. le duc d'Orléans environ six cents hommes, et personne de

connu que Monchamp, son major général, un des aides de camp que le roi envoya en Italie, au roi d'Espagne, pour veiller sur sa personne, après la découverte de la conspiration dont j'ai parlé alors. Ce fut une perte en tout genre, que ce Monchamp. Lambert, dépêché par M. le duc d'Orléans, vint apprendre cette bonne nouvelle au roi, qui en fut d'autant plus aise que M. le duc d'Orléans avait surmonté toutes les difficultés possibles. En Estremadure, ni ailleurs en Espagne, il ne se passa rien de marqué. M. le duc d'Orléans eut la gloire de resserrer, d'écarter et de pousser même Staremberg le reste de la campagne, quoique plus faible que lui. Mais il était dit que chaque année serait fatale à l'Espagne, et que, semblable à un puissant arbre usé par les *siècles*, il lui en coûterait ses plus grosses branches l'une après l'autre.

J'ai parlé en son temps du duc de Veragua qui, vice-roi de Sardaigne à l'avénement de Philippe V, fut beaucoup plus qu'accusé d'avoir voulu, pour de l'argent, livrer cette île à la maison d'Autriche, et en perdit sa vice-royauté. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse et de souplesse, qui, de retour à Madrid, avait trouvé moyen de se mettre si bien avec madame des Ursins que non-seulement tout fut oublié, mais qu'il fut fait conseiller d'état, et de plus admis aux affaires dans le cabinet. Il avait un fils qui n'avait pas moins d'esprit, d'art et de capacité que lui, mais dont l'extérieur tortu, grossier, sale et laid démentait toutes ces qualités. Il s'appelait le marquis de la Jamaïque. Il vint, à je ne sais quelle occasion, chargé d'un compliment au roi, et il parut à tout le monde un gros vilain lourdaud, en qui le peu d'usage de notre langue augmentait encore les désagréments naturels. On était embarrassé en Espagne à qui confier la Sardaigne. Elle fut offerte à la Jamaïque,

qui la refusa. On capitula avec lui, on lui promit 100,000 écus, mais il ne voulait point partir sans les avoir touchés. Dans l'impossibilité de les lui compter on eut recours aux expédients. La Sardaigne abondait en blés, on lui permit d'en prendre jusqu'à concurrence du paiement des 100,000 écus ; moyennant cela il partit. Barcelone et toute la Catalogne en souffrait une disette extrême, toute la côte en était dépourvue, Gênes se trouvait hors de moyens de les secourir, et la défense d'y transporter des grains était exactement observée ; de manière qu'on se promettait tout en Espagne du murmure des troupes de l'archiduc, et des pays qu'il avait occupés dans cette famine.

La Jamaïque profita de la conjoncture et leur fit passer des blés en abondance. Non content de se payer ainsi des 100,000 écus qui lui avaient été accordés en blés de Sardaigne, il voulut profiter seul de cet étrange commerce qui rendait la vie et les forces au parti de l'archiduc. Cette tyrannie mit au désespoir la Sardaigne, qui ne peut vivre que de la vente de ses blés, et qui, ne pouvant fléchir l'avarice de son vice-roi, lui préféra l'archiduc, et traita secrètement ; en sorte que cette conquête ne lui coûta que d'envoyer quelques vaisseaux se présenter devant Cagliari. Le vice-roi, abandonné en vingt-quatre heures, remit l'île au commandant des vaisseaux pour l'archiduc, à une condition qu'on lui tint : ce fut d'être porté libre, lui et tous ses effets, en Espagne, avec tous ceux qui voudraient le suivre. Peu de seigneurs s'embarquèrent avec lui, et nuls autres. Le merveilleux est qu'il fut reçu à Madrid avec acclamations. Disons d'avance que ce ne fut pas la plus considérable perte que fit l'Espagne cette année. Le chevalier Leacke se présenta au mois d'octobre à l'île de Minorque, qui se soumit aussitôt à l'archiduc. Le Port-Mahon fit très-

peu de résistance, tellement que, avec cette conquête et Gibraltar, les Anglais se virent en état de dominer la Méditerranée, d'y hiverner avec des flottes entières, et de bloquer tous les ports d'Espagne sur cette mer. Il est temps de parler de la Flandre.

CHAPITRE CCIII.

Le prince Eugène en Flandre : projet sur Bruxelles rejeté. — Conspiration dans Luxembourg découverte. — Gand et Bruges surpris par les troupes du roi. — L'électeur retourne sur le Rhin, et le duc de Berwick amène une partie de l'armée en Flandre. — Paresse et funeste opiniâtreté du duc de Vendôme. —Combat d'Audenarde.—Insolence de Vendôme à monseigneur le duc de Bourgogne. — Parole énorme de Vendôme à monseigneur le duc de Bourgogne : retraite derrière le canal de Bruges. — Belle action du vidame d'Amiens et autre belle de Nangis.

Le prince Eugène passa la Moselle le dernier juin, embarqua son infanterie à Coblentz, et marcha sur Maëstricht. On avait eu, dans notre armée, quelque envie de surprendre Bruxelles, et il y avait quatre mille échelles préparées pour ce dessein. Il fallut consulter le roi, qui n'en fut pas d'avis, et ce projet demeura sans exécution. En même temps on découvrit une conspiration à Luxembourg. Quelques ouvriers et des gens du peuple crurent pouvoir profiter de la maladie du comte d'Hostel, gouverneur de la place, qui était à l'extrémité, pour y faire entrer les ennemis. Le prince Eugène s'en était mis à portée. Douy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps, bon officier et fort galant homme, commandait là sous le comte d'Hostel. Il fit arrêter un boulanger qui découvrit tous les complices, qui furent pendus.

Bergheyck cependant cherchait les moyens de tirer

quelque reste de parti de ce grand soulèvement qu'il avait si bien concerté, qui, selon toutes les apparences, aurait réussi, si le succès d'Ecosse avait répondu à notre attente. Le grand bailli de Gand, fort accrédité dans la ville, y avait continué ses pratiques, et mis les choses au point d'exécution, tandis qu'à Bruges, Bergheyck procurait aussi les mêmes menées pour réussir à la fois. Il n'y avait pas un bataillon entier dans ces deux places, et les bourgeois y étaient fort bien intentionnés pour l'Espagne. L'armée de monseigneur le duc de Bourgogne semblait ne songer qu'à subsister en attendant de voir ce que feraient les ennemis. Artagnan fut détaché le 3 juillet, avec un gros corps, sous prétexte de subsistance; et le soir du même jour, Chemerault partit du camp de Braine-la-Leude, avec deux mille chevaux et deux mille grenadiers, pour faire un fourrage sur Tubise, mais en effet pour marcher diligemment à Ninove. Il s'y arrêta quelque temps, et continua après sa marche sur Gand. A six heures du matin, le 4, il s'en trouva à une lieue, où il reçut nouvelles de la Faye, brigadier des troupes d'Espagne. Il lui mandait qu'il était parti la veille de Mons avec soixante officiers ou soldats de son régiment déguisés, et qu'il était maître de la porte de la chaussée, dont il avait eu peu de peine à s'emparer. Là-dessus, Chemerault avec ses troupes poussa à Gand le plus diligemment qu'il put, mais non pas assez pour ne pas laisser la Faye en grand danger, et le grand bailli et ses bourgeois en grande peine. Enfin il arriva et se rendit maître de la ville sans essuyer un seul coup, et le peuple en témoigna sa joie.

Chemerault trouva dans la ville quantité d'artillerie et de munitions. Il dépêcha le chevalier de Nesle à monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il trouva sur le midi faisant faire halte à son armée sur le ruisseau de Pé-

pingen, qui, à cette nouvelle, se remit aussitôt en marche. Comme la tête arrivait au moulin de Goiche, l'armée ennemie parut sur les hauteurs de Saint-Martin-Lennik. On crut qu'elle venait attaquer dans la marche. La cavalerie se mit en bataille pour donner le temps à l'infanterie d'arriver. Tout d'un coup on vit l'armée ennemie s'arrêter et commencer à camper. Là-dessus notre armée fila vers la Dendre. Les ennemis détendirent et marchèrent en arrière. L'arrière-garde de monseigneur le duc de Bourgogne passa la Dendre à Ninove, le 6, à sept heures du matin, et toute l'armée vint camper, la droite sur Alost, la gauche à l'Escaut et à Schelebel. Deux jours après, la citadelle de Gand capitula, dont trois cents Anglais sortirent. Gacé, fils du maréchal de Matignon, apporta la première nouvelle au roi. Scheldon, mestre de camp, réformé anglais, aide de camp de M. de Vendôme, et qui avait fait la capitulation avec la citadelle, apporta la seconde; et en même temps Fretteville, dépêché par le comte de la Motte, apprit au roi qu'il s'était rendu maître de Bruges avec la même facilité. Il n'y avait dans le secret de cette entreprise que Bergheyck qui la procura, les deux fils de France, le chevalier de Saint-Georges, M. de Vendôme, Puységur, et au moment de l'exécution les conducteurs de l'entreprise. Les deux fils de France, avec le chevalier de Saint-Georges, suivis de la principale généralité, entrèrent avec pompe à Gand, où, pour marquer leur confiance, ils descendirent à l'hôtel-de-ville où ils furent magnifiquement festoyés. Ce fut une joie à Fontainebleau qui se put dire effrénée, et des raisonnements sur les fruits de ce succès qui passaient de bien loin le but. Je fus fort sensible à un si agréable début, mais j'en craignis l'ivresse, et je ne pus m'empêcher de mander à M. le duc d'Orléans ce que j'en pensais.

La marche de l'armée du prince Eugène, de la Moselle en Flandre, fit séparer en deux celle de l'électeur qui l'avait suivie quelque temps. Il vint de sa personne passer quelques jours à Metz, retournant à Strasbourg. Avec ce qu'il ramenait, l'armée du Rhin était de quarante-deux bataillons et de soixante-treize escadrons; le duc de Berwick mena en Flandre trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons.

Il paraissait aisé de profiter de deux conquêtes si facilement faites en passant l'Escaut, brûlant Audenarde, barrant le pays aux ennemis, rendant toutes leurs subsistances très-difficiles et les nôtres très-abondantes, venant par eau et par ordre dans un camp qui ne pouvait être attaqué. M. de Vendôme convenait de tout cela et n'alléguait aucune raison contraire; mais, pour exécuter ce projet si aisé, il fallait remuer de sa place et aller occuper ce camp. Toute la difficulté se renfermait à la paresse personnelle de M. de Vendôme, qui, à son aise dans son logis, voulait en jouir tant qu'il pourrait, et soutenait que ce mouvement dont on était maître serait tout aussi bon différé. Monseigneur le duc de Bourgogne, soutenu de toute l'armée et jusque par les plus confidents de Vendôme, lui représenta vainement que, puisque, de son propre avis, ce qui était proposé était le seul bon parti à prendre, il valait mieux pris qu'à prendre; qu'il n'y avait aucun inconvénient à le faire; qu'il s'en pouvait trouver à différer et à hasarder d'y être prévenu, ce qui, de l'aveu même de Vendôme, serait un inconvénient très-fâcheux. Vendôme craignait la fatigue des marches et des changements de logis, cela renversait le repos de ses journées que j'ai décrit ailleurs. Il regrettait toujours les aises qu'il quittait; ces considérations furent les plus fortes.

Marlborough voyait clairement que Vendôme n'avait

du tout de bon et d'important à faire que ce mouvement, ni lui que de tenter de l'empêcher. Pour le faire, Vendôme suivait la corde qui était très-courte; pour l'empêcher, Marlborough avait à marcher sur l'arc fort étendu et courbé, c'est-à-dire vingt-cinq lieues à faire contre Vendôme six au plus. Les ennemis se mirent en marche avec tant de diligence et de secret, qu'ils dérobèrent trois marches forcées, sans que Vendôme en eût ni avis ni soupçon, quoique partis de fort proche de lui. Averti enfin, il méprisa l'avis, suivant sa coutume, puis s'assura qu'il les devancerait en marchant le lendemain matin. Monseigneur le duc de Bourgogne le pressa de marcher dès le soir; ceux qui l'osèrent lui en représentèrent la nécessité et l'importance. Tout fut inutile, malgré les avis redoublés à tous moments de la marche des ennemis. La négligence se trouva telle, qu'on n'avait pas seulement songé à jeter des ponts sur un ruisseau qu'il fallait passer presqu'à la tête du camp. On dit qu'on y travaillerait toute la nuit.

Biron, maintenant duc et pair et doyen des maréchaux de France, avait pensé être mis auprès de la personne de monseigneur le duc de Berry cette campagne. Il était lieutenant général, commandait une des deux réserves, et il était à quelque distance du camp, avec lequel il communiquait d'un côté, et de l'autre à un corps détaché plus loin. Ce même soir il reçut ordre de se faire rejoindre par ce corps plus éloigné, et de le ramener avec le sien à l'armée. En approchant du camp, il trouva un ordre de s'avancer sur l'Escaut, vers le point où l'armée allait s'ébranler pour le passer. Arrivé à ce ruisseau où on achevait les ponts et dont j'ai parlé, Motet, capitaine des guides, fort entendu, lui apprit les nouvelles qui avaient enfin fait prendre la résolution de marcher. Alors, quelque accoutumé que fût Biron à M. de Ven-

dôme par la campagne précédente, il ne put s'empêcher d'être étrangement surpris de voir que ces ponts non encore achevés ne le fussent pas dès longtemps, et de voir encore tout tendu dans l'armée. Il se hâta de traverser ce ruisseau, d'arriver à l'Escaut où les ponts n'étaient pas faits encore, de le passer comme il put, et de gagner les hauteurs au delà. Il était environ deux heures après midi du mercredi 11 juillet, lorsqu'il les eut reconnues, et qu'il vît en même temps toute l'armée des ennemis, les queues de leurs colonnes à Audenarde où ils avaient passé l'Escaut, et leur tête prenant un tour et faisant contenance de venir sur lui. Il dépêcha un aide de camp aux princes et à M. de Vendôme, pour les en informer et demander leurs ordres, qui les trouva pied à terre et mangeant un morceau. Vendôme, piqué de l'avis si différent de ce qu'il s'était si opiniâtrement promis, se mit à soutenir qu'il ne pouvait être véritable. Comme il disputait là-dessus avec grande chaleur, arriva un officier par qui Biron envoyait confirmer le fait, qui ne fit qu'irriter et opiniâtrer Vendôme de plus en plus. Un troisième avis confirmatif de Biron le fit emporter, et pourtant se lever de table, ou de ce qui en servait, avec dépit, et monter à cheval, en maintenant toujours qu'il faudrait donc que les diables les eussent portés là, et que cette diligence était impossible. Il renvoya le premier aide de camp arrivé dire à Biron qu'il chargeât les ennemis, et qu'il serait tout à l'heure à lui pour le soutenir avec des troupes. Il dit aux princes de suivre doucement avec le gros de l'armée, tandis qu'il allait prendre la tête des colonnes et se porter vers Biron le plus légèrement qu'il pourrait. Biron cependant posta ce qu'il avait de troupes le mieux qu'il put dans un terrain fort inégal et fort coupé, occupant un village et des haies, et bordant un ravin profond et escarpé, après quoi il se

mit à visiter sa droite, et vit la tête de l'armée ennemie très-proche de lui. Il eut envie d'exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir de charger, moins dans aucune espérance qu'il conçût d'un combat si étrangement disproportionné que pour se mettre à couvert des propos d'un général sans mesure, et si propre à rejeter sur lui, et sur ce qu'il n'aurait pas exécuté ses ordres, toutes les mauvaises suites qui se prévoyaient déjà. Dans ces moments de perplexité arriva Puységur avec le campement, qui, après avoir reconnu de quoi il s'agissait, conseilla fort à Biron de se bien garder d'engager un combat si fort à risquer. Quelques moments après survint le maréchal de Mattignon qui, sur l'inspection des choses et le compte que Biron lui rendit de l'ordre qu'il avait reçu de charger, lui défendit très-expressément de l'exécuter, et le prit même sur lui.

Tandis que cela se passait, Biron entendit un grand feu sur sa gauche, au delà du village. Il y courut et y trouva un combat d'infanterie engagé. Il le soutint de son mieux avec ce qu'il avait de troupes, pendant que plus encore sur la gauche les ennemis gagnaient du terrain. Le ravin qui était difficile les arrêta et donna le temps d'arriver à M. de Vendôme. Ce qu'il amenait de troupes était hors d'haleine. A mesure qu'elles arrivèrent, elles se jetèrent dans les haies, presque toutes en colonnes, comme elles venaient, et soutinrent ainsi l'effort des ennemis et d'un combat qui s'échauffa, sans qu'il y eût moyen de les ranger en aucun ordre; tellement que ce ne fut jamais que les têtes des colonnes qui, chacune par son front et occupant ainsi chacune un très-petit terrain, combattirent les ennemis, lesquels étendus en lignes et en ordre profitèrent du désordre de nos troupes essoufflées et de l'espace vide laissé des deux côtés de ces têtes de colonnes, espace qui ne se remplis-

sait qu'à mesure que d'autres têtes arrivaient, aussi hors d'haleine que les premières. Elles se trouvaient vivement chargées en arrivant, et doublant et s'étendant à côté des autres qu'elles renversaient souvent, elles les réduisaient, par le désordre de l'arrivée, à se rallier derrière elles, c'est-à-dire derrière d'autres haies, parce que la diligence avec laquelle nos troupes s'avançaient, jointe aux coupures du terrain, causait une confusion dont elles ne se pouvaient débarrasser. Il en naissait encore l'inconvénient de longs intervalles entre elles, et que les pelotons étaient repoussés bien loin avant qu'ils pussent être soutenus par d'autres, qui survenant avec le même désordre ne faisaient que l'augmenter, sans servir beaucoup aux premiers arrivés pour se rallier derrière eux à mesure qu'ils se présentaient au combat. La cavalerie et la maison du roi se trouvèrent mêlés avec l'infanterie, ce qui combla la confusion au point que nos troupes se méconnurent les unes les autres. Cela donna loisir aux ennemis de combler le ravin de fascines assez pour pouvoir le passer, et à la queue de leur armée de faire un grand tour par notre droite pour en gagner la tête, et prendre en flanc ce qui s'y était le plus étendu, et avait essuyé moins de feu et de confusion dans ce terrain moins coupé que l'autre.

Vers cette même droite étaient les princes, qu'on avait longtemps arrêtés au moulin de Royenghem-Capel pour voir cependant plus clair à ce combat si bizarre et si désavantageusement enfourné. Dès que nos troupes de cette droite en virent fondre sur elles de beaucoup plus nombreuses, et qui les prenaient par leur flanc, elles plièrent vers leur gauche avec tant de promptitude que les valets de la suite de tout ce qui accompagnait les princes tombèrent sur eux, avec un effroi, une rapidité, une confusion qui les entraînèrent dans une extrême vi-

tesse, et beaucoup d'indécence et de hasard, au gros de l'action à la gauche. Ils s'y montèrent partout, et aux endroits les plus exposés, y montrèrent une grande et naturelle valeur, et beaucoup de sang-froid parmi leur douleur de voir une situation si fâcheuse, encourageant les troupes, louant les officiers, demandant aux principaux ce qu'ils jugeaient qu'on dût faire, et disant à M. de Vendôme ce qu'eux-mêmes pensaient. L'inégalité du terrain que les ennemis trouvèrent en avançant, après avoir poussé notre droite, donna à cette droite le temps de se reconnaître, de se rallier, et, malgré ce grand ébranlement, pour n'en rien dire de plus, de leur résister. Mais cet effort fut de peu de durée. Chacun avait rendu des combats particuliers de toutes parts, chacun se trouvait épuisé de lassitude et du désespoir du succès parmi une confusion si générale et si inouïe. La maison du roi dut son salut à la méprise d'un officier des ennemis qui porta un ordre aux troupes rouges, les prenant pour des leurs. Il fut pris, et voyant qu'il allait partager le péril avec elles, il les avertit qu'elles allaient être enveloppées, et leur montra la disposition qui s'en faisait, ce qui fit retirer la maison du roi un peu en désordre. Il augmentait de moment en moment. Personne ne reconnaissait sa troupe. Toutes étaient pêle-mêle, cavalerie, infanterie, dragons; pas un bataillon, pas un escadron ensemble, et tous en confusion les uns sur les autres.

La nuit tombait; on avait perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avait pas achevé d'arriver. Dans une situation si triste, les princes consultèrent avec M. de Vendôme ce qu'il y avait à faire, qui de fureur de s'être si cruellement mécompté brusquait tout le monde. Monseigneur le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant

la bouche en lui disant d'un ton impérieux devant tout le monde : « Qu'il se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. » Ces paroles énormes et prononcées dans les funestes moments où on sentait si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui par le délai de décamper était cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune prince à qui elles furent adressées y chercha une plus difficile victoire que celle qui se remportait actuellement par les ennemis sur lui. Il sentit qu'il n'y avait point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence, et fut assez maître de *soi* pour le garder. Vendôme se mit à pérorer sur ce combat, à vouloir montrer qu'il n'était point perdu, à soutenir que, la moitié de l'armée n'ayant pas combattu, il fallait tourner toutes ses pensées à recommencer le lendemain matin, et pour cela profiter de la nuit, rester dans les mêmes postes où on était, et s'y avantager au mieux qu'on pourrait. Chacun écouta en silence un homme qui ne voulait pas être contredit, et qui venait de faire un exemple aussi coupable qu'incroyable, dans l'héritier nécessaire de la couronne, de quiconque hasarderait autre chose que des applaudissements. Le silence dura donc sans que personne osât proférer une parole, jusqu'à ce que le comte d'Evreux le rompit pour louer M. de Vendôme, dont il était cousin germain et fort protégé. On en fut un peu surpris, parce qu'il n'était que maréchal de camp.

Il venait cependant des avis de tous côtés que le désordre était extrême. Puységur, arrivant devers la maison du roi, en fit un récit qui ne laissa aucun raisonnement libre, et que le maréchal de Mattignon osa appuyer. Sousternon, venant d'un autre côté, rendit un compte semblable. Enfin Cheladet et Puyguyon, su venant cha-

cun d'ailleurs, achevèrent de presser une résolution. Vendôme ne voyant plus nulle apparence de résister davantage à tant de convictions, et poussé à bout de rage : « Eh bien! s'écria-t-il, messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il, en regardant monseigneur le duc de Bourgogne, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » Ces paroles, qui ne pouvaient manquer d'être prises dans un double sens, et qui furent par la suite appesanties, furent prononcées exactement telles que je les rapporte, et assénées de plus, de façon que pas un des assistants ne se méprit à la signification que le général leur voulut faire exprimer. Les faits sont simples, ils parlent d'eux-mêmes; je m'abstiens de commentaires pour ne pas interrompre le reste de l'action. Monseigneur le duc de Bourgogne demeura dans le parfait silence, comme il avait fait la première fois, et tout le monde, à son exemple, en diverses sortes d'admirations muettes. Puységur le rompit à la fin pour demander comment on entendait faire la retraite. Chacun parla confusément. Vendôme, à son tour garda le silence, ou de dépit, ou d'embarras, puis il dit qu'il fallait marcher à Gand, sans ajouter comment, ni aucune autre chose.

La journée avait été fort fatigante, la retraite était longue et périlleuse; chacun mettait son espérance pour l'avenir dans l'armée que le duc de Berwick amenait de la Moselle. On proposa de faire avancer les chaises des princes, et de les mettre dedans pour les conduire plus commodément vers Bruges, et au-devant de cette armée. Cette idée vint de Puységur, d'O y applaudit fort, Gamaches ne s'y opposa pas. On les demanda, et sur-le-champ on commanda cinq cents chevaux d'escorte. Là-dessus Vendôme cria que cela serait honteux; les chaises furent contremandées, et l'escorte déjà commandée ser-

vit depuis à ramasser les fuyards. Alors ce petit conseil tumultueux se sépara. Les princes, avec ce peu de suite qui les avait accompagnés, prirent à cheval le chemin de Gand. Vendôme, sans plus donner nul ordre, ni s'informer de rien, ne parut plus en aucun lieu; ce qui s'était trouvé là d'officiers généraux retournèrent à leurs postes, ou pour mieux dire, où ils purent, ainsi que le maréchal de Mattignon, et firent passer en divers endroits de l'armée l'ordre de se retirer. La nuit était tantôt close; on entendait encore plusieurs combats particuliers en divers endroits; enfin les premiers avertis s'ébranlèrent.

Cependant les officiers généraux de la droite et ceux de la maison du roi tenaient leur petit conseil entre eux, et ne pouvaient comprendre comment il ne leur venait point d'ordre, lorsque celui de la retraite leur arriva. Mais tandis qu'ils demeuraient dans cette attente et en suspens, ils se trouvèrent environnés et coupés de toutes parts. Chacun d'eux alors fut bien étonné. Ils recommençaient à raisonner sur les moyens d'exécuter leur retraite, lorsque le vidame d'Amiens qui, comme tout nouveau maréchal de camp, ne disait pas grand'chose, se mit à leur remontrer que, tandis qu'ils délibéraient, ils allaient être enfermés; puis voyant qu'ils continuaient en leur incertitude, il les exhorta à le suivre, et se tournant vers les chevau-légers de la garde dont il était capitaine: « Marche à moi! » leur dit-il, en digne frère et successeur du duc de Montfort; et perçant à leur tête une ligne de cavalerie ennemie, il en trouva derrière elle une autre d'infanterie dont il essuya tout le feu, mais qui s'ouvrit pour lui donner passage. A l'instant, le reste de la maison du roi, profitant d'un mouvement si hardi, suivit cette compagnie, puis les autres troupes qui se trouvèrent là, et toutes firent leur retraite ensemble toute la nuit et en bon ordre jusqu'à Gand, toujours menés par

le vidame, qui, pour avoir su prendre à temps et seul son parti avec sens et courage, sauva ainsi une partie considérable de cette armée. Les autres débris se retirèrent comme ils purent, avec tant de confusion que le chevalier du Rosel, lieutenant général, n'en eut aucun avis, et se trouva le lendemain matin avec cent escadrons qui avaient été totalement oubliés. Sa retraite ainsi esseulée, et en plein jour, devenait très-difficile, mais il n'était pas possible de soutenir le poste qu'il occupait jusqu'à la nuit. Il se mit donc en marche.

Nangis, aussi tout nouveau maréchal de camp, aperçut des pelotons de grenadiers épars, il en trouva de traîneurs, bref, de pure bonne volonté, il en ramassa jusqu'à quinze compagnies, et par cette même volonté, fit avec ces grenadiers l'arrière-garde de la colonne du chevalier du Rosel, si étrangement abandonnée. Les ennemis passèrent les haies et un petit ruisseau, et l'attaquèrent souvent; il les soutint toujours avec vigueur. Ils firent une marche de plusieurs heures qui fut un véritable combat. A la fin, ils se retirèrent par des chemins détournés que l'habitude d'aller à la guerre avait appris au chevalier du Rosel, grand et excellent partisan. Ils arrivèrent au camp après y avoir causé une cruelle inquiétude pendant quatorze ou quinze heures qu'on ignora ce qu'ils étaient devenus.

Monseigneur le duc de Bourgogne ne fit que traverser Gand sans s'y arrêter, et continua de marcher jusqu'à Lawendeghem avec la tête des troupes qui y arrivait. Il y établit son quartier général et son camp le long et derrière le canal de Bruges, pour y faire reposer ses troupes en sûreté, avec l'abondance des derrières, en attendant qu'on prît un parti et la jonction de Berwick. M. de Vendôme, je continue de rapporter simplement les faits, arriva séparément à Gand entre sept et huit

heures du matin, trouva des troupes qui entraient dans la ville, s'arrêta avec le peu de suite qui l'avait accompagné, mit pied à terre, défit ses chausses, et poussa sa selle tout auprès des troupes en les voyant défiler. Il entra aussitôt après dans la ville sans s'informer de quoi que ce fût, se jeta dans un lit, et y demeura plus de trente heures sans se lever, pour se reposer de ses fatigues. Ensuite il apprit par ses gens que l'armée était à Lawendeghem. Il l'y laissa, continuant à ne s'embarrasser de rien, à bien souper et se reposer de plus en plus dans Gand plusieurs jours de suite, sans se mêler en aucune sorte de l'armée dont il était à trois lieues. Peu de jours après, le comte de la Mothe prit le fort de Plassendal, dont la garnison passa toute au fil de l'épée, qui fut un poste important à la communication des canaux. Les ennemis allèrent prendre le camp de Warwick, et se rendirent maîtres de nos lignes, où il n'y avait que de petits détachements d'infanterie.

CHAPITRE CCIV.

Lettres au roi et autres. — Biron à Fontainebleau. — Propos singulier de Marlborough à Biron sur le roi d'Angleterre. — Audacieux mot à Biron du prince Eugène sur la charge des Suisses qu'avait son père. — Situation de la cour rappelée. — Conduite de la cabale de Vendôme. — Lettre d'Albéroni. — Examen de la lettre d'Albéroni.

On cacha tant qu'on put la perte qu'on fit en ce combat, où il y eut beaucoup de tués et de blessés. Biron, lieutenant général; Ruffé et Fitzgérald, maréchaux de camp; Croï, brigadier d'infanterie; le duc de Saint-Aignan, le marquis d'Ancenis, ces deux derniers blessés; beaucoup d'officiers de gendarmerie, force officiers particuliers, prisonniers; Ximène, colonel du Royal-Roussillon infanterie, et la Bretanche, brigadier de cavalerie de réputation, tués; quatre mille hommes et sept cents officiers prisonniers à Audenarde, sans ce qu'on en sut depuis, et la dispersion, qui fut prodigieuse.

Dès que monseigneur le duc de Bourgogne fut à Lawendeghem, il écrivit au roi en fort peu de mots, et se remit du détail au duc de Vendôme. En même temps, il manda à madame la duchesse de Bourgogne, en termes formels, que l'ordinaire opiniâtreté et sécurité du duc de Vendôme, qui l'avait empêché de marcher deux jours au moins plus tard qu'il ne fallait, et que lui ne voulait, causait le triste événement qui venait d'arriver;

qu'un autre pareil lui ferait quitter le métier, s'il n'en était empêché par des ordres précis auxquels il devait une obéissance aveugle; qu'il ne comprenait, ni l'attaque, ni le combat, ni la retraite; qu'il en était si outré qu'il n'en pouvait dire davantage. Le courrier qui portait ces lettres en prit, en passant à Gand, une que Vendôme écrivit au roi, de cette ville, en se mettant au lit, par laquelle il tâchait de persuader, en une page, que le combat n'était pas désavantageux. Peu après il en dépêcha une autre par laquelle il manda au roi, mais en peu de mots, qu'il aurait battu les ennemis s'il avait été soutenu; et que si, contre son avis, on ne se fût pas opiniâtré à la retraite, il les aurait certainement battus le lendemain; pour le détail, il s'en remettait à monseigneur le duc de Bourgogne. Ainsi ce détail, renvoyé de l'un à l'autre, ne vint point, aigrit la curiosité, et commença les ténèbres dans lesquelles Vendôme avait intérêt de se sauver. Un troisième courrier apporta au roi une fort longue dépêche, toute de la main de monseigneur le duc de Bourgogne; une fort courte de M. de Vendôme, qui s'excusait encore du détail sur divers prétextes; et toutes les lettres que le courrier avait pour des particuliers, le roi les prit, les lut toutes, une entre autres jusqu'à trois fois de suite, n'en rendit que fort peu et toutes ouvertes. Ce courrier arriva après le souper du roi, tellement que toutes les dames qui suivent leurs princesses dans le cabinet le soir furent témoins de ces lectures, dont le roi ne dit presque rien, parce qu'à Fontainebleau, où il n'y a qu'un cabinet, elles sont toutes dans le même. Madame la duchesse de Bourgogne eut une lettre de monseigneur le duc de Bourgogne et une petite de M. le duc de Berry, qui lui mandait que M. de Vendôme était bien malheureux, et que toute l'armée lui tombait sur le corps. Dès que madame la duchesse de Bourgogne fut

retournée chez elle, elle ne put se contenir de dire que monseigneur le duc de Bourgogne avait de bien sottes gens auprès de lui. Elle n'en dit pas davantage.

Biron, relâché pour quelque temps sur sa parole à condition de ne passer point par notre armée, arriva à Fontainebleau le 25 juillet. Sa sagesse lui fut un bouclier utile à l'indiscrétion et à l'impétuosité des questions. Le roi le vit plusieurs fois en particulier chez madame de Maintenon, où Chamillart ne fut pas toujours, et le roi lui promit le secret, à quoi il était fort fidèle. Mais Biron, encore plus politique, ne lui mentit point, mais se sauva tant qu'il put de répondre sur le détachement qu'il avait avant l'action, et sur sa prise, qui lui faisaient ignorer beaucoup de choses. Il était fort de mes amis et je le vis tout à mon aise. Il m'instruisit beaucoup. Outre ce qu'il me conta de l'armée et du combat, j'appris de lui deux faits qui méritent de trouver place ici.

L'armée du prince Eugène n'avait pas joint lors du combat, mais sa personne y était, et il commandait partout où il se trouvait par courtoisie de Marlborough, qui conservait une autorité entière, mais qui n'avait pas la même estime, la confiance, l'affection qu'Eugène s'était acquise. Biron me dit que, le lendemain du combat, étant à dîner avec beaucoup d'officiers chez Marlborough, ce duc lui demanda tout à coup des nouvelles du prince de Galles, qu'on savait être dans notre armée, ajoutant des excuses de le nommer ainsi. Biron sourit dans sa surprise, et lui dit qu'ils n'auraient point de difficulté là-dessus, parce que, dans notre armée même, il ne portait point d'autre nom que celui de chevalier de Saint-Georges, et s'étendit sur ses louanges assez longtemps. Marlborough, qui l'écouta avec grande attention, lui répondit qu'il lui faisait grand plaisir de lui en apprendre tant de

bien, parce qu'il ne pouvait s'empêcher de s'intéress beaucoup en ce jeune prince, et aussitôt se mit à par d'autre chose. Biron remarqua en même temps de l'ép nouissement sur son visage et sur celui de la plupart la compagnie.

L'autre fait est du prince Eugène. Parlant avec lui combat, ce prince lui témoigna une grande estime de qu'il avait vu faire à nos troupes suisses, qui en eff s'étaient fort distinguées. Biron les loua beaucoup. Eu gène en prit occasion d'en vanter la nation, et de dire Biron que c'était une belle charge en France que d'en êtr colonel général. « Mon père l'avait, ajouta-t-il d'un air allumé ; à sa mort nous espérions que mon frère la pourrait obtenir ; mais le roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfants naturels, que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, et il n'y a rien à dire ; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de se trouver en état de faire repentir des mépris ? » Biron ne répondit pas un mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le roi, changea poliment de conversation. Dans le peu que Biron fut parmi eux, il remarqua une magnificence presque royale chez le prince Eugène, et une parcimonie honteuse chez le duc de Marlborough, qui mangeait le plus souvent chez les uns et les autres, un grand concert entre eux deux pour les affaires, dont le détail roulait beaucoup plus sur Eugène, un respect profond de tous les officiers généraux pour ces deux chefs, mais une préférence tacite et en tout pour le prince Eugène, sans que le duc de Marlborough en prît jalousie. Monseigneur entretint peu Biron, quoique très-familier avec lui ; madame la duchesse de Bourgogne, beaucoup et souvent. Il la mit en état de répondre à diverses choses qu'on avait tâché d'embarrasser. On n'eut jamais un vrai détail. Ce ne furent que morceaux détachés les uns après

les autres. Monseigneur le duc de Bourgogne ne fit pas assez de réflexion combien un détail effectif lui importait à donner, ce que Vendôme n'avait garde de faire.

Maintenant il faut se souvenir de la situation de la cour et de ses principaux personnages, de leurs vues, de leurs intérêts que j'ai expliqués en divers endroits, et surtout de ma conversation avec le duc de Beauvillier, dans le bas des jardins de Marly, sur la destination de monseigneur le duc de Bourgogne pour la Flandre. On y a vu la liaison intime des bâtards avec Vaudemont et ses puissantes nièces, et de Vendôme principalement; celles des valets intérieurs principaux avec eux, de Bloin surtout, le mieux de tous, et le plus dans la confiance libre du roi; celui de tous aussi qui était le plus délié, le plus hardi, le plus précautionné, qui avait le plus d'esprit et de monde, qui voyait le plus de bonne compagnie et de plus choisie; le plus initié dans tout par ses galanteries, et qui, outre sa place de premier valet de chambre, avait cent occasions de voir le roi à revers tous les jours, et de prendre tous ses moments par ses détails continuels de Versailles et de Marly, dont il était le gouverneur et le tout, par une assiduité sans quitter jamais, et par être sans cesse dans les cabinets à toutes les heures de la journée; il venait à Fontainebleau, y passait du temps, et, là comme ailleurs, disposait des garçons bleus, de tout le subalterne intérieur, et de ces dangereux Suisses, espions et rapporteurs dont j'ai parlé à propos de la scène terrible sur Courtenvaux; de l'abandon de Chamillart, d'ailleurs si entêté, à M. de Vendôme, à M. du Maine, qu'il avait pris pour protecteur, surtout à M. de Vaudemont, qui était son oracle et qui lui faisait faire tout ce qu'il voulait à l'instant, même les choses les plus contraires à son goût et à son opinion, dont il s'est plu quelquefois à montrer des épreuves qui jamais ne lui ont

manqué : ce n'est point trop dire que ce ministre était une cire molle entre ses mains; et Vaudemont en était si assuré, qu'il en a fait jusqu'à des essais inutiles, sinon pour s'en vanter à ses familiers.

Il faut surtout ne pas perdre de vue l'intérêt de tous ces personnages de perdre et de déshonorer à fond monseigneur le duc de Bourgogne, pour n'avoir point à compter avec lui du vivant du roi, et, à sa mort, s'en trouver débarrassés pour gouverner Monseigneur sur le trône. C'était là l'intérêt général qui les réunissait tous, quittes, comme je l'ai dit ailleurs, à se manger après les uns les autres à qui le gouvernement resterait. Mademoiselle Choin et ses intimes en étaient jusqu'au cou, et par même raison; et le pauvre Chamillart, qui n'en voyait rien, dont l'intérêt était tout opposé par mille raisons, et trop homme de bien et d'honneur pour tremper dans ce complot, s'il avait pu le connaître, était leur instrument aveugle, sans pouvoir être, je ne dis pas arrêté, mais enrayé le moins du monde par les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, d'ailleurs ses amis de confiance et de déférence, ni par l'alliance si proche et si nouvelle qu'il venait de contracter avec eux par le mariage de son fils. A plus forte raison j'y pouvais bien moins encore, avec toute l'amitié et la confiance qu'il avait pour moi. Sa femme et ses filles étaient dépourvues de tout sens, excepté la petite Dreux, mais qui était entraînée; ses frères des stupides, et le reste de l'intime familier des gens de peu, appliqués à leur fait, ineptes à la cour à n'en entendre pas même le langage. Madame la Duchesse s'unit intimement à ce redoutable groupe par les mêmes vues sur Monseigneur, et par sa haine personnelle; mais cet arrière recoin s'expliquera mieux dans la suite. Il ne faut pas oublier l'intime liaison de madame de Soubise avec mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy, et

les dangers de ses conseils, dans la prudence de sa conduite particulière qu'elle mettait aisément à part et à couvert, dans le triste état où pour lors sa santé était réduite.

La cabale, d'abord étourdie du fâcheux événement, en attendait plus de détail et de lumière, et, pour éviter les faux pas, s'arrêta dans les premiers moments à écouter. Sentant bientôt le danger de son héros, elle se rassura, jeta des propos à l'oreille pour sonder comment ils seraient reçus, et, prenant aussitôt plus d'audace, s'échappa tout haut par parcelles. Encouragés par cet essai, qui ne trouva pas de forte barrière parmi le monde étonné et sans détail de rien, ils poussèrent la licence, ils hasardèrent des louanges de Vendôme, des disputes vives contre quiconque ne se livrait pas à leurs discours, et, s'encourageant par le succès, osèrent passer au blâme de monseigneur le duc de Bourgogne, et tôt après aux invectives, parce que leurs premiers propos n'avaient pas été réprimés. Il n'y avait que le roi ou Monseigneur qui l'eussent pu. Le roi les ignorait encore; Monseigneur était investi, et n'était pas pour oser imposer; le gros des courtisans, dans les ténèbres sur le détail de l'affaire, et dans la crainte des personnages si accrédités et de si haut parage, ne savaient et n'osaient répondre. Ils se contentaient de demeurer dans l'attente et dans l'étonnement. Cela haussa de plus en plus le courage de la cabale. Faute de détails, que Vendôme n'avait garde de fournir, on osa semer des manifestes dont l'artifice, le mensonge, l'imposture ne gardèrent aucun ménagement, et furent poussés jusqu'à ce qui ne peut avoir d'autre nom que celui d'attentat. Le premier qui parut fut une lettre d'Albéroni, personnage duquel j'ai assez parlé pour n'avoir pas besoin ici de le faire connaître. Elle est telle qu'on ne peut en donner un simple extrait. La voici tout entière :

« Laissez, monsieur, votre désolation, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les discours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux, et il s'en moque. A l'égard des trois marches qu'on dit qu'il s'est laissé dérober, et qu'il n'avait qu'à défendre la Dendre, tout le monde sait ici que M. de Vendôme voulait la défendre, et qu'après trois jours, il lui a fallu se rendre au sentiment de ceux qui opinaient à passer l'Escaut pour éviter de combattre; et c'est alors qu'ils y ont été obligés, comme son altesse le leur avait prédit, leur disant que toutes les fois qu'ils marqueront à M. le prince Eugène d'éviter d'en découdre, il les y obligera malgré eux. Touchant que son altesse devait attaquer la tête, qui était à l'Escaut, il avait bien mieux pensé; car, d'abord qu'il eut avis par M. de Biron qu'une partie de l'armée ennemie avait passé, il voulut l'attaquer pendant qu'il voyait la poussière des colonnes de ladite armée qui était au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde; mais comme son avis fut seul, il ne fut pas écouté. C'était à dix heures du matin. A quatre heures après midi on donna ordre à M. de Grimaldi, maréchal de camp de sa majesté catholique, d'attaquer, à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il fallait la soutenir, et il donna ordre à M. Janet, son aide de camp, de porter l'ordre à la gauche, afin qu'elle attaquât, qui, en retournant, fut tué. Cet ordre ne fut pas exécuté, par un mauvais conseil qui fut donné à M. le duc de Bourgogne, disant qu'il y avait un ravin et un marais impraticable. Cependant M. de Vendôme, accompagné de M. le comte d'Evreux, y avait passé avec trente escadrons une heure auparavant. Pour ce qui regarde la retraite, M. de Vendôme opina de ne la

point faire la nuit, mais, comme de ce sentiment il n'y avait que lui et M. le comte d'Evreux, il fallut céder, et à peine eut-il dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avait qu'à se retirer, que, tout le monde à cheval et avec une précipitation étonnante, chacun gagna Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. M. de Vendôme, qui fut obligé de faire, une grande partie du temps, l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin, prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il fallait tâcher de joindre M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du roi et le royaume, car l'épouvante qui était dans l'armée aurait causé une esclandre bien pire que celle de Ramillies; au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges, qui est un point essentiel, rassuré les esprits et donné confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnaître et de reconnaître leur terrain, enfin a mis les ennemis dans l'inaction; et vous pouvez être sûr que, s'ils veulent faire un siége, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres, de Lille, de Mons et de Tournay. Or voyez quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de celles-là, M. de Vendôme prendra Audenarde, se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seraient embarrassés. Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire, d'une race à dire la vérité, *in civitate omnium gnarâ, et nihil reticente,* dit notre Tacite. Permettez-moi après cela que je vous dise, avec

tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, et qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æquè immemores;* mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

Voilà toute la lettre qui fut incontinent distribuée partout. Il s'agit maintenant d'en faire l'analyse, quoique le mensonge et l'artifice en sautent aux yeux.

Il faut avouer que, pour insinuer mieux ses faussetés, elle commence par une vérité. Il n'est que trop vrai que, dès qu'il arrive un malheur aux Français, ils croient tout perdu, et se conduisent de façon que tout l'est en effet. C'est ce qu'a démontré Hochstet, Barcelone, Ramillies, Turin et toutes les actions malheureuses de cette guerre, au contraire des ennemis qui se soutiennent et savent réparer leurs malheurs, comme on l'a vu à Fleurus, à Neerwinden, et en toutes les affaires qui nous ont réussi à la guerre précédente. Mais ce n'est pas le vice de la nation, c'est celui des généraux à qui la tête tourna à Hochstet et à Ramillies, et qui firent pis encore à Turin, où, de complot formé, ils empêchèrent par deux fois M. le duc d'Orléans, outré et fort blessé, de faire sa retraite en Italie, comme je l'ai expliqué alors. Qu'il n'y ait mot de vrai dans les discours tenus contre M. de Vendôme qui s'en moque, cela s'appelle une impudence tournée en lui en habitude et aux siens, avec un succès qui ne suppose pas qu'on ose le blâmer sans la plus grande évidence, à laquelle il faut venir.

On demeure si étonné de la hardiesse démesurée avec laquelle Albéroni tâche de donner le change sur les trois marches des ennemis dérobées à M. de Vendôme, qui ont causé tout le désastre, qu'on serait tenté de se re-

poser de la réponse sur la notoriété publique qu'il ose lui-même s'approprier. Jamais il ne fut question de deux partis à prendre, jamais M. de Vendôme ne disconvint de celui seul qui était le bon et l'unique. Il n'y eut de dispute que sur le temps. Monseigneur le duc de Bourgogne, tous les officiers généraux en état de parler, jusqu'aux plus attachés et aux plus familiers de M. de Vendôme, furent tellement persuadés du danger de différer le mouvement à faire, qu'ils l'en pressèrent trois jours durant, et que leurs plaintes de n'être pas écoutés volèrent par toute l'armée. Biron, qui dans son détachement en était instruit, ne put cacher sa surprise à Motet de voir que les ponts n'étaient pas encore faits sur ce ruisseau de la tête du camp, et de le voir encore tendu lorsqu'il le passa. Il ne s'en cacha point à Fontainebleau, et pas une lettre de l'armée, quand à la fin on en reçut, qui ne rendît les mêmes témoignages, et sur l'unanimité du parti unique, sans aucune dispute de M. de Vendôme, et sur sa fatale opiniâtreté d'en avoir différé le mouvement de trois jours, et sur les trois marches que les ennemis lui dérobèrent, et sur son incrédulité à cet égard, poussée jusqu'au moment qu'il vit de ses yeux ce que Biron lui manda, qu'il méprisa avec emportement les deux premières fois, et qu'il crut à demi, et à peine la troisième, qui le fit monter à cheval.

Il est donc clair que ce parti de défendre la Dendre, que cette réponse flatteuse sur le prince Eugène, tout cela est une histoire en l'air, controuvée après coup pour donner à son maître un air de héros, et pour faire malignement sentir que monseigneur le duc de Bourgogne ne voulait point combattre. Mais à qui Albéroni espère-t-il persuader que M. de Vendôme fût assez peu compté dans son armée pour qu'elle ne se remuât qu'à la pluralité des voix? Ces voix, qui étaient-elles? ce n'est pas celle de

monseigneur le duc de Bourgogne, à qui Vendôme sut dire bientôt après devant tout le monde qu'il se souvint qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. Était-ce le maréchal de Mattignon, envoyé là uniquement pour profaner son bâton à l'obéissance de Vendôme, et dont on n'a jamais pensé que la capacité suppléât à la dignité? Était-ce des lieutenants généraux? En quelle armée en a-t-on vu dont la voix fût prépondérante à celle du général? et quelle comparaison de l'autorité des maréchaux de France que nous avons vus à la tête des armées à celle du duc de Vendôme? Enfin y avait-il là quelque Mentor attaché par le roi à son petit-fils, dont la sagesse et la confiance du roi en elle suppléât au caractère, et fût en droit de balancer Vendôme? L'imagina-t-on de Gamaches, de d'O, de Razilly, ni d'eux, ni de pas un des officiers généraux les plus distingués de l'armée? C'est ce qui n'a été imaginé de personne, et ce que la cabale de Vendôme n'a osé aussi avancer. Qui était donc en état, en droit, en moyen de le contredire? Et quels que soient les conseils de guerre, en a-t-il tenu aucun? et qui de ses partisans a osé l'avancer? Que veut donc dire Albéroni quand il débite avec cette effronterie deux partis en dispute qui ne furent jamais, et l'élection du plus mauvais, par lequel on se flattait d'éviter un combat, contre le meilleur soutenu par Vendôme, mais qui ne passa point parce qu'il fut le seul de son avis, tandis que ce fut, non son avis, mais son opiniâtre et seule volonté qui, contre celle de monseigneur le duc de Bourgogne et les efforts de tout ce qui des généraux osa lui parler, le retint trois jours sans s'ébranler, et sans pourvoir ni aux ponts ni à la marche, dont le succès fut si malheureux, bien loin qu'aucun avis ait prévalu sur le sien.

La même réponse servira au mensonge qui suit le premier, et qui se répand sur toutes les parties de ce qu'il

avance. Il dit que son héros, qui avait bien mieux pensé, on ne voit pas en quoi, voulut attaquer les ennemis sitôt qu'il eut avis d'eux par Biron, et qu'il vit la poussière de leur armée au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde, à dix heures du matin; mais qu'étant demeuré seul de son sentiment, il ne fut point écouté. Sans rien répéter de ce qui vient d'être dit sur l'autorité entière et sans partage de M. de Vendôme dans l'armée, discutons le reste de ce court récit, court, dis-je, et serré pour jeter de la poudre aux yeux, et cacher l'imposture par l'audace et l'air de simplicité. Qui est plus croyable en ces faits, d'Albéroni ou de Biron, de Puységur, du maréchal de Mattignon, acteurs principaux dans le fait dont il s'agit, et de tout ce qui se trouva avec et autour des princes et de M. de Vendôme, qui mangeaient un morceau lorsqu'ils reçurent les trois avis coup sur coup de la part de Biron? Mais démêlons les faits.

Biron, détaché de l'armée avec sa réserve, à portée d'un autre corps plus éloigné, reçoit le soir précédant l'action ordre de se faire joindre par ce corps et de marcher, etc. Il faut un temps pour envoyer à ce corps le plus éloigné, un second pour qu'il se mette en marche et qu'il joigne Biron, un troisième pour que Biron arrive au ruisseau de la tête de l'armée, où il trouve Motet qui travaillait aux ponts, et où Biron s'étonne de voir le camp encore tout tendu. Quelle heure pouvait-il donc être? De là il faut que l'armée détende, charge, prenne les armes et monte à cheval, se forme, se mette en marche, passe le ruisseau, en un mot, arrive au lieu où les princes et M. de Vendôme mirent pied à terre pour manger. Aussi était-il deux heures après midi lorsque Biron vit l'armée des ennemis, et, par une conséquence sûre, bien plus de deux heures, lorsque le premier avis de Biron arriva à la halte des princes et de Vendôme, et non pas dix

heures du matin, comme Albéroni le glisse adroitement. Or, qui ne sent de quelle conséquence sont en pareilles circonstances quatre heures de plus ou de moins? Qui nous en apprend l'heure? C'est Biron, c'est Puységur, c'est le maréchal de Mattignon, qui le joignirent, ce sont les trois porteurs d'avis coup sur coup; ce sont tous ceux qui étaient autour des princes et de M. de Vendôme, lorsqu'ils les reçurent. Quant à la poussière, Albéroni pardonnera la négative. Biron la vit de la hauteur qu'il avait gagnée; elle était bien loin du lieu où Vendôme faisait sa halte, et la hauteur entre lui et la poussière; quels yeux pouvait avoir Vendôme pour la découvrir? Il la découvrit en effet si peu, qu'il maintint faux le premier et le second avis de Biron; qu'il ne cessa de manger qu'au troisième, qu'il s'emporta, et qu'il dit qu'il fallait donc que ce fussent tous les diables qui eussent porté là les ennemis? Voilà donc une seconde fausseté aussi avérée que la première. A l'égard de l'avis de Vendôme de charger qui ne fut pas suivi, c'est un mensonge qui n'a pas même la moindre couleur, puisque tout ce qui était là présent en si grand nombre d'officiers généraux et autres, fut témoin de ce qui s'y passa, et tous l'ont dit, écrit et raconté.

Vendôme, après cet emportement, qui le fit sortir de table, que lui causa le troisième avis de Biron, lui renvoya le premier des trois hommes qu'il lui avait envoyés, et fit ce que j'ai rapporté ci-devant, sans que monseigneur le duc de Bourgogne, ni qui que ce soit, lui dît un mot pour lui rien représenter. Il n'y eut donc point de partage d'avis, ni d'abord, puisque M. de Vendôme comptait les ennemis encore bien loin, par conséquent hors de portée de pouvoir être chargés, ni depuis les avis, puisque sur les deux premiers il se débattit tout seul pour soutenir que les ennemis ne pouvaient être là,

et que, sur le troisième, après sa première fougue, il prit les partis qu'on a vus tout haut, et sans réplique aucune, qui furent exécutés à l'instant, en présence de tout ce qui les environnait de gens. Il ne put donc songer à faire charger qu'au moment qu'il en donna l'ordre, et on s'y opposa si peu, qu'on a vu que Biron le reçut; qu'en peine de l'exécution, Puységur, survenu avec le campement, l'en détourna, et qu'un instant après le maréchal de Mattignon arriva qui le lui défendit, et qui prit sur soi la défense. Voilà des témoins qui valent mieux qu'Albéroni, et qui le démentent sur toutes ses impostures. Celle qui suit, pour rendre les autres vraisemblables, est une supposition manifeste. « C'est, à son dire, à dix heures du matin que Vendôme reçoit avis de Biron que les ennemis paraissent, et que lui, duc de Vendôme, voyant aussi la poussière de leurs colonnes, etc., voulut les faire charger et n'en fut pas cru. Et tout de suite, il ajoute qu'à quatre heures après midi on donna ordre à Grimaldi, maréchal de camp de sa majesté catholique, d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il fallait le soutenir, et envoya Janet porter ordre à la gauche d'attaquer, qui ne fut pas exécuté par un mauvais conseil donné à monseigneur le duc de Bourgogne, disant qu'il y avait un ravin et un marais impraticable, que cependant M. de Vendôme avait passé, accompagné de Mr. le comte d'Évreux, avec trente escadrons. »

Disons d'abord que Grimaldi envoya aux ordres de ce qu'il ferait; que celui qui y vint ne trouva plus M. de Vendôme déjà parti pour aller à Biron; que cet officier s'adressa à monseigneur le duc de Bourgogne, qui, ayant été témoin de l'ordre que M. de Vendôme avait envoyé à Biron d'attaquer les ennemis, renvoya l'officier de Grimaldi avec le même ordre d'attaquer, lequel, en

arrivant à lui, le trouva déjà attaqué lui-même, et en lieu où il ne put être soutenu à temps par l'obstacle du ravin. Démêlons maintenant le petit roman d'Albéroni avec tout son artifice.

Il vient d'être démontré qu'il était deux heures après midi quand Biron aperçut l'armée des ennemis, et qu'il en envoya le premier avis; que Vendôme n'en crut rien et ne s'ébranla de son repas qu'au troisième avis du même Biron: on peut juger par là de l'heure qu'il pouvait être. Cependant Albéroni veut qu'il ne fût que dix heures du matin. Mais que fit donc son héros jusqu'à quatre heures après midi que sur l'attaque de Grimaldi il commença à donner des ordres? Voilà six heures d'une singulière patience depuis des nouvelles si intéressantes des ennemis, et un prodigieux temps perdu que l'apologiste ne remplit de rien? Mais il fallait gagner quatre heures après midi, parce qu'en effet M. de Vendôme n'arriva guère plus tôt au lieu où on combattait. Est-ce en y allant avec la tête des colonnes qu'il passa si aisément le ravin? Qu'est-ce que toute cette fable, sinon pour tomber sur monseigneur le duc de Bourgogne et montrer toujours Vendôme ardent à combattre et le jeune prince toujours obstacle à l'empêcher? Il n'y a qu'à se souvenir de ce qui vient d'être expliqué et démontré tout à l'heure de ce qui se passa sur le troisième avis de Biron pour se convaincre que ce dernier récit d'Albéroni est une imposture controuvée de point en point. A l'égard du ravin, c'est Biron qui l'avait reconnu; ce sont les ennemis qui ne le passèrent qu'à force de fascines; ce sont des faits, mais qui n'ont aucun trait à monseigneur le duc de Bourgogne, qui n'imagina pas de défendre ou d'ordonner quoi que ce soit qu'avec et de l'avis de M. de Vendôme. Mais qui peut ignorer qu'un ravin, le plus creux et le plus difficile, ne soit souvent à mille pas plus

haut qu'un fossé ou un enfoncement médiocre, et loin encore un rien qui se passe en escadron? Pour Grimaldi, il ne reçut d'ordre que des ennemis qui l'attaquèrent. C'est ce qui commença le combat. Pourvu que monseigneur le duc de Bourgogne soit en faute, tout est bon à Albéroni. « On ordonna, dit-il, à Grimaldi d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, c'est-à-dire monseigneur le duc de Bourgogne, et, tout de suite, c'est ce prince qui, malgré l'ordre envoyé par Vendôme à la gauche d'attaquer, défend de l'exécuter. » On ne peut être moins d'accord avec soi-même, ni moins conséquent dans l'appréhension de combattre qu'Albéroni prête si audacieusement à ce jeune prince, ni se souvenir moins de n'être venu à l'armée qu'à condition d'obéir à Vendôme, comme ce duc osa le lui dire en face et tout haut devant tout le monde, que ces contradictions si continuelles et si hautement exécutées. C'est aussi faire trop peu de cas des hommes de leur mentir si complétement et si grossièrement.

De ce joli petit conte, si bien inventé, Albéroni saute entièrement le combat et vient tout à coup à la retraite. Il en a bien ses raisons : disons-en un mot.

Aux fautes si funestes que la paresse, l'orgueil et l'opiniâtreté avaient fait faire à M. de Vendôme, la rage de s'être si lourdement trompé, et à la face de toute l'armée et de tant de gens qui avaient osé l'avertir, mit le comble aux fautes précédentes, si des intentions plus criminelles n'y eurent point de part. Au moins ce qui se passa dans la suite de cette campagne en put autoriser les soupçons. Sans s'y arrêter, on ne peut guère au moins disconvenir que la tête lui tourna, et qu'il ne montra rien de capitaine en toute cette journée. Dans la pensée où il était de l'éloignement des ennemis, rien ne le pressait d'envoyer si fort à l'avance Biron et Grimaldi qui ne

s'étaient pas portés là sans son ordre, et il parut bien qu'il croyait les ennemis encore bien éloignés, puisque le campement arriva avec Puységur aussitôt que Biron, suite de son opiniâtre prévention. Si au contraire il avait cru les ennemis si à sa portée, c'était une folie de leur exposer un aussi petit nombre de troupes, qui de si longtemps ne pouvaient être soutenues. L'engagement pris, c'est où la tête lui tourna comme au maréchal de Villeroy à Ramillies, avec cette différence que le maréchal choisit pernicieusement son terrain et que Vendôme ne fut pas le maître du sien; que le maréchal, après cette première faute qui rendit toute sa gauche inutile, fit avec le reste tout ce qu'il était possible à un meilleur général que lui; que sa retraite se fit avec le plus grand ordre, sans honte, sans dommage, et que la tête ne lui tourna qu'après, par ne se croire en sûreté nulle part, et abandonner des places à l'abri desquelles il eût pu réparer sa faute et son malheur, tandis qu'il céda aux ennemis un pays immense qu'ils n'auraient pu espérer qu'après bien d'autres succès et de dangereux siéges.

Ici M. de Vendôme, ivre de dépit et de colère, vit sa poignée de troupes avancées exposée seule à toute l'armée des ennemis; et sans songer à ce qu'il veut entreprendre, il enlève ce qu'il trouve sous sa main, autre poignée de monde en comparaison de l'armée opposée; va à perte d'haleine, les fait donner d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle; redouble de la même sorte de tout ce qui suit à mesure que chaque troupe arrive; les fait battre toutes en détail et en confusion; n'a pas le tiers de son armée, puisque, de l'aveu de tous et du sien même, la moitié n'en était pas arrivée à la nuit au lieu du combat, et qu'une partie de l'autre arrivait encore à toute course, chacun à part comme il se trouvait et pouvait, accourant au feu et donnant tout de

suite là où il le rencontrait. De là le pêle-mêle que j'ai décrit, l'impossibilité de se remuer, de se reconnaître, de boucher les intervalles trop étendus, de discerner les endroits propres, d'avoir ni temps ni moyen de se remuer, de se démêler, de faire aucun mouvement utile, en un mot un combat qui ne put être qu'un désordre, où il n'y eut que les fuyards qui pussent gagner. Nul ordre cependant de M. de Vendôme, nulle ressource de sa part que sa valeur, mais sans vue, sans dessein, sinon de vaincre, mais vaincre le triple de soi à force de bras sans aucun moyen de guerre, et dans ce chaos sans pouvoir en exécuter aucun. M. de Vendôme commandait seul, toutes ces fautes ne se pouvaient mettre sur le compte de personne; voilà pourquoi Albéroni saute le combat à pieds joints. Suivons-le pendant la retraite.

« Pour ce qui regarde la retraite, dit-il, M. de Vendôme opina de ne la point faire de nuit; mais, comme de ce sentiment il n'y avait que lui et M. le comte d'Évreux, il fallut céder. »

Voilà la première et seule vérité qui se trouve dans toute cette lettre, mais frauduleusement estropiée. Non-seulement Vendôme opina à ne se point retirer de nuit, mais à ne se point retirer du tout, avec ses *spropositi* ordinaires, à disputer qu'il n'y avait rien de perdu, qu'il se fallait tenir comme on pourrait chacun où il se trouvait, et recommencer le combat dès qu'il serait jour. Au chaos qui était dans les troupes, qui ne pouvait au moins diminuer pendant la nuit, sous le feu des ennemis au triple d'elles, mêlées avec eux en des endroits, enveloppées en d'autres, à portée de l'être encore plus par la supériorité du nombre et l'audace du succès, sans qu'on pût y donner aucun ordre, ni peut-être s'en apercevoir, comme avant la nuit il serait arrivé à la maison du roi sans l'avis de l'officier ennemi pris par les chevau-légers,

à qui il porta un ordre les prenant pour des siens, on laisse à penser ce que seraient devenues nos troupes pendant la nuit, et de quel avantage on se pouvait flatter d'un combat si étrangement inégal à recommencer avec le jour. La moitié de l'armée n'était pas là, de l'aveu de M. de Vendôme, contre toute celle des ennemis. Cette moitié, battue partout, et partout en détail; combien de tués, de prisonniers, de fuyards qui diminuaient encore ce petit nombre; peu de tués et de blessés, et point de fuyards parmi les victorieux, comme il arrive toujours. L'autre moitié de l'armée serait arrivée, mais l'aurait-on su placer à propos de nuit? Elle n'aurait donc approché que de jour, et cependant le combat recommencé avec tous les désavantages que je viens de remarquer. Malgré ce renfort, qui aurait démêlé la confusion de ce renouvellement de combat, puisque la journée qui finissait n'avait cessé de l'accroître? C'était donc achever de perdre cette première partie de l'armée, sans nulle espérance raisonnable d'en tirer aucun succès, et s'exposer ensuite avec l'autre moitié à la totalité de l'armée victorieuse.

Voilà ce qui empêcha personne d'être de l'avis de M. de Vendôme, outre qu'il n'y eut aucun de ce qui l'entendit qui ne fût indigné de l'opiniâtreté avec laquelle il soutint qu'il n'était point battu, excepté le peu de ceux qui, comme le comte d'Evreux, lui étaient vendus sans réserve. M. de Vendôme parlait tellement contre sa pensée qu'il céda contre son orgueil et sa coutume. Il voulait ou ce qu'il n'est pas permis de penser, ou par une fanfaronnade si déplacée montrer qu'il n'était point abattu, et faire accroire qu'il avait des ressources dans sa capacité, quoique si éclipsée avant et pendant toute l'action. Il devait bien sentir que qui que ce soit ne se laisserait persuader qu'il n'y avait rien de perdu; qu'il fût

raisonnable ni même possible de demeurer toute la nuit comme on était, et de se commettre de nouveau, dès qu'il serait jour, à recommencer un combat aussi désavantageux. Il ne chercha donc qu'à imposer sur son courage de cœur et d'esprit, et à se préparer pour la suite de quoi donner du spécieux aux ignorants et aux sots, et à sa cabale de quoi dire, et rejeter toute la honte sur monseigneur le duc de Bourgogne, par l'énorme propos qu'il osa lui tenir, et qu'Albéroni remet adroitement sous les yeux par ces paroles : « A peine, continue sa lettre, eut-il (Vendôme) dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avait qu'à se retirer, que, tout le monde à cheval, avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. »

Ce verbiage est bien artificieux, mais Albéroni s'y trahit lui-même du premier mot. « *A peine eut-il dit, etc.* » Cela montre bien que celui à qui il le dit n'était le maître de rien, puisqu'il fallut attendre cette parole de M. de Vendôme pour que la retraite se fît. Par conséquent, c'était à lui à la régler, à l'ordonner, à prescrire aux officiers généraux qui étaient là les dispositions de cette retraite, et en envoyer les ordres à ceux qui n'y étaient pas. Attendait-il cela de la capacité d'un prince de l'âge de monseigneur le duc de Bourgogne, ou de son autorité qu'il lui avait si nettement et si fraîchement déclarée être nulle en sa présence? L'attendait-il du maréchal de Mattignon, qui, à l'opprobre de son office, lui était subordonné en tout? L'attendait-il des officiers généraux qui se trouvèrent là? En un mot, on voit un homme qui ne sait plus depuis longtemps où il en est, qui ne conserve de sens que pour jeter de la poudre aux yeux et rejeter ses fautes et sa honte sur monseigneur le duc de Bourgogne, qui dit que l'armée se peut reti-

pourquoi Albéroni omet-il de marquer quelles furent celles que son héros honora de sa présence en cette occasion? Voilà peut-être là première retraite où il n'ait été mention nulle part du général; mais celle-ci tint du reste de la journée. Chacun fit la sienne à part comme il put et voulut, et il ne se peut une démonstration plus claire de cette vérité, outre le témoignage de toute l'armée, que l'oubli des cent escadrons à la tête desquels le chevalier du Rosel se trouva le lendemain en la même place, sans avoir reçu ni ordre ni avis de qui que ce fût, abandonné de toute l'armée, retirée pendant la nuit. Oublier cent escadrons, les laisser seuls à la merci de l'armée victorieuse, il est bien difficile de trouver une preuve plus évidente qu'un général a perdu absolument la tête, et qu'il n'est occupé que de la retraite de sa personne, qu'il fait seul avec ses aides de camp dans un oubli parfait de toutes ses troupes, et dans l'incurie entière de ce que son armée devient. C'est un fait qui ne se peut ni contester ni pallier, et qui prouve démonstrativement tout ce que je viens de dire; aussi n'a-t-il été ni contesté ni pallié. M. de Vendôme, avec son audace accoutumée, n'a pas fait le moindre semblant de le savoir; ses défenseurs l'ont passé sous silence et se sont flattés d'en étouffer la voix par le bruit et la hardiesse de leurs clameurs.

Albéroni a recours ici à la même ruse de la confusion des heures dont il s'était servi sur celle de l'arrivée des avis de Biron au duc de Vendôme. Il le fait arriver ici à Gand sur les neuf heures du matin. C'est toujours près de deux heures de plus données à son arrière-garde imaginaire. Mais il se donne bien garde de faire mention de ce qu'il devint à Gand, ni de ce qu'il y trouva, ni combien il y resta. Trente heures de lit sans s'informer ni des princes, ni de l'armée, ni de ce que chacun était devenu ni devenait, tout cela est de même parure que

tout le reste, et que l'oubli total du chevalier du Rosel et de ses cent escadrons. Albéroni, qui le sent, coule rapidement et se jette à la résolution d'un poste admirable, malgré tous les officiers généraux. Mais la vérité est que ce poste était déjà pris avant que le duc de Vendôme y eût plus songé qu'à son armée, et qu'il ronflait tranquillement dans son lit à Gand avant d'y avoir pensé, tandis que les princes étaient venus dans ce même poste avec ce qui avait pu y arriver des troupes, qui s'y rendirent successivement. Puységur, si longuement et si savamment maréchal des logis de l'armée de Flandre, et sur lequel M. de Luxembourg s'est toujours si utilement reposé de ses marches, de ses campements, de ses fourrages et de tous les terrains, était bien homme à donner ce conseil à monseigneur le duc de Bourgogne, et Vendôme et les siens à se l'approprier après. Il est vrai qu'après que M. de Vendôme fut arrivé à Lawendeghem, il y eut des raisonnements sur ce que dit Albéroni, et qu'il fut résolu de s'arrêter dans ce camp. Mais le choix et la fermeté à y rester sont des louanges gratuites, dont le rebruit n'est bon qu'à couvrir tout ce qui vient d'être remarqué, et qui a été trop public pour oser être contesté.

Albéroni prétend que ce camp si savamment choisi a rendu la confiance aux troupes et réduit les ennemis à l'inaction. Il vit bientôt l'Artois sans contribution, M. de Berwick tout occupé à le protéger, de gros détachements de la grande armée y marcher encore, et néanmoins n'y pouvoir empêcher le désordre. Ce n'est pas là une inaction, et dans un pays jusqu'alors si fort éloigné de ces ravages. A l'égard de la confiance, pas un officier supérieur n'en eut en M. de Vendôme. La licence, le peu de subordination, la tolérance de tout, la familiarité affectée avec le menu avaient gagné le soldat, le cavalier, le dragon, le menu officier, et la jeunesse débauchée

inappliquée, licencieuse. Tout cela adorait M. de Vendôme ; tout cela faisait la multitude et le cri public ; tout cela se répandait dans les garnisons, dans les provinces, dans Paris, où la cabale savait bien en tirer toutes sortes d'avantages. « Or vous voyez, continue la lettre, quelles places ! et si jamais ils attaquent quelques-unes de ces places, M. de Vendôme prendra Audenarde, et se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seraient embarrassés. »

Cela s'appelle payer bien hardiment d'effronterie. L'impossibilité de la négative force Albéroni de laisser glisser un aveu tacite que le succès de ce combat met les ennemis en moyen de faire le siége de celle de ces quatre grandes places qu'ils voudront, et il tâche d'éblouir là-dessus, en promettant les prouesses de son héros sur Audenarde en ce cas, et sur l'Escaut. Il sent bien ce que c'est qu'Audenarde pour être le juste équivalent d'une de ces places si importantes, dont les unes ferment toute entrée dans le pays ennemi, et les autres l'ouvrent entièrement dans le nôtre ; il renvoie donc à la carte par une habile réticence, comptant bien que le très-grand nombre qui ne connaît rien aux mouvements des armées, l'en croira sur sa parole, en les étourdissant de ce grand mot de devenir maître de l'Escaut. La suite de cette campagne infortunée a montré les avantages que M. de Vendôme sut tirer de sa défaite et des vanteries prématurées de son valet. Je n'aurai que trop lieu de m'y étendre lorsqu'il en sera temps. Achevons la lettre. « Voilà, dit-elle, la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité. *In civitate omnium gnarâ, et nihil reticente*, dit notre Tacite. »

Après avoir suivi mot à mot Albéroni, comme je viens de faire, et montré, avec une évidence à laquelle on ne se peut refuser, que sa lettre n'est qu'un tissu d'artifice et de mensonge, les uns adroits, les autres hardis, sans mélange d'aucune trace de vérité, il n'y a plus à répondre à cette forfanterie. Jusqu'à son origine, qu'il ose débiter en preuve, est fausse, outre qu'il y a bien loin de Rome du temps de Tacite et de son histoire à Rome d'aujourd'hui, et des personnages peints dans cette histoire à un homme de la lie du peuple, tel qu'Albéroni. Avec un peu de jugement, il eût évité de citer celui qui nous a montré Séjan dans tous ses vices, ses desseins pernicieux, sa superbe, l'abus si dangereux de sa faveur, et qui en opposite nous a laissé la vié d'Agricola, également bon citoyen, et véritablement grand dans la paix et dans la guerre. On n'a pas peine à voir auquel des deux M. de Vendôme ressemble le plus. Mais Albéroni Romain! Il était d'un petit village auprès de Bayonne, où ses parents vinrent d'Italie s'habituer. Pourquoi une transplantation si éloignée? Elle sent bien le crime et la fuite de la punition, mais je l'ignore, parce qu'on ne s'est pas avisé encore de donner l'histoire des Albéroni. Son père y vivait de son métier de jardinier, et vendait tous les jours des fruits, et plus encore des légumes, à Bayonne, où mille gens l'ont ouï dire à leur père, et où quelques-uns encore l'ont vu. Celui-ci s'en retourna dans son village originaire, près de Parme. J'ai raconté ailleurs comment il fut connu du duc de Parme, qui lui fit prendre le petit collet pour qu'il pût approcher de ses antichambres, à l'occasion de quoi il s'en servit auprès de M. de Vendôme, et par quelles bassesses et quelles infamies il le gagna; combien il fut le rebut des bas valets et de leur table, et les coups de bâton qu'il

en reçut en pleine marche d'armée, sans que M. de Vendôme fût ému de ses plaintes et de ses pleurs. Le voici maintenant devenu son principal confident et son apologiste. Il continue : « Permettez-moi après cela que je vous dise avec tout le respect que je vous dois (c'était une lettre faite pour courir, et qui n'était écrite à personne), que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æquè immemores*. Mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours fort bien fait. »

Albéroni ne pouvait mieux terminer sa lettre. Il y dit enfin au moins une vérité : c'est que de tout ce qui se disait, M. de Vendôme n'en était pas moins tranquille. Son audace le soutenait contre la clarté du jour, de plus il connaissait ses forces. Il les avait tant de fois si heureusement essayées, qu'il ne craignit pas de les éprouver contre l'héritier nécessaire de la couronne. Il avait de forts croupiers, l'intérêt était grand et commun, les mesures bien prises; pour cette fois Albéroni a dit une vérité. Mais de nous parler de l'Italie et des merveilles de son héros, qu'en dirent le prince Eugène et Staremberg? qu'en dirent tous les officiers principaux, quand par son retour le bâillon leur tomba de la bouche? Il y laissa tout perdu, et il le sentit si bien, que sa plus grande joie fut de quitter l'Italie. J'ai raconté tous ces faits en leur temps, et avec quelle précipitation il en partit sans avoir voulu donner quelques jours de plus à la nécessité la plus urgente, ni instruire et rendre raison de rien à monseigneur le duc d'Orléans qui lui succédait, parce qu'il ne sut que lui dire.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. -- Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



Marie Adelaïde.

Duchesse de Bourgogne.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCV.

Campistron et sa lettre. — Lettre du comte d'Évreux à Crozat : son caractère. — Grand sens de la duchesse de Bouillon et son adresse. — Succès de ces lettres. — Mesures pour monseigneur le duc de Bourgogne. — La duchesse de Bourgogne. — Le roi impose à demi sur les lettres. — Adresse des Bouillon. — Vigueur de la cabale de Vendôme. — Chamillart conseille mal monseigneur le duc de Bourgogne pour tous deux. — Époque de la haine pour Chamillart de madame la duchesse de Bourgogne. — Singulière adresse du duc de Vendôme auprès de madame la duchesse de Bourgogne.

Cette lettre d'Albéroni inonda en peu de jours la cour, la ville, les provinces. Deux jours après qu'elle eut commencé à se débiter et à étonner par sa hardiesse, il s'en distribua une autre, mais avec grande mesure. J'en vis une entre les mains du duc de Villeroy. Il ne l'avait que pour quelques heures avec promesse de n'en point laisser tirer de copies, et je jugeai qu'elle lui venait de Bloin, son grand ami de table et de plaisir. Elle

était de Campistron qui ne s'en cachait pas, et qui en était donné pour auteur par ceux qui la montraient. Campistron était de ces poëtes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avait ramassé je ne sais où, et l'avait mis chez le grand prieur, d'où, sentant que la maison croulait, il en était sorti comme les rats et s'était fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il était devenu son secrétaire, inconvénient qui dans la suite valut toute la confiance de M. de Vendôme à Albéroni, auquel il dictait les lettres qu'il ne voulait pas exposer aux copistes de Campistron. Sa lettre était bien écrite pour le style, écrite même en homme de guerre à faire juger qu'un autre que lui y avait mis la main. Elle était comme celle d'Albéroni un tissu de mensonges sans un seul mot de vérité, mais dont le profond artifice, adroitement conduit, se présentait avec toute la délicatesse et le spécieux le plus propre à lui donner un air de vérité, en couvrant en même temps tout le vrai de ténèbres et à rebuter de les vouloir percer. Tout l'art possible y est principalement employé, et on voit que c'est tout le but de la pièce, au dessein de tomber à plomb sur monseigneur le duc de Bourgogne, de l'attaquer personnellement sur tout ce qui est le plus sensible, et de lui arracher ce que les hommes ont de plus précieux. Il ne se peut une pièce mieux faite dans cette vue, ni plus cruellement acérée. Ses moindres traits sont d'appeler Gamaches et d'O les gouverneurs des princes; de les nommer des marauds; de dire que le maréchal de Mattignon méritait d'être mis au conseil de guerre, malgré sa dignité, pour avoir été de leur avis sur la retraite; que M. de Vendôme les avait publiquement traités ainsi, et en face, et parlant à eux, et qu'il en avait écrit au roi en mêmes termes.

L'énormité de cette lettre, en comparaison de laquelle celle d'Albéroni n'était que fleurs et mesure, en fit faire les différents usages. Celle d'Albéroni fut répandue à pleines mains pour préparer, soulever, exciter; l'autre ne se confia qu'en mains sûres pour la montrer partout, mais avec un air de mystère et de confiance qui ajoutât à la séduction, et qui fît valoir, aux dépens de monseigneur le duc de Bourgogne, le malheur pour l'état que M. de Vendôme n'eût pas été cru, et le sien d'avoir affaire à un prince contre qui, avec de si bonnes raisons, il ne lui était pas permis de se défendre en révélant tout ce qui s'était passé. Avec cette adresse, la pièce ne laissa pas d'être vue jusque dans les cafés, les spectacles, et les autres lieux publics de jeu et de débauche, et même de promenades publiques, et parmi les nouvellistes. On eut soin qu'elle ne fût pas ignorée dans les provinces, et jusque dans les pays étrangers, mais toujours avec tant de précautions qu'on demeurât les maîtres de toutes les copies, également actifs à les répandre partout, et précautionnés à n'en laisser échapper aucune dont ils auraient trop craint l'usage contre eux.

Le comte d'Évreux fut le seul de son état qui se mit de niveau avec ces deux valets. Né quatrième cadet de M. de Bouillon, avec une figure fort ordinaire et un esprit au-dessous, le jargon du monde et surtout celui des femmes, et tout ce qu'il avait en lui tourné à l'ambition, suppléa aux autres qualités, avec des vues et une certaine adresse. J'ai raconté dans le temps par quelles routes il parvint à la charge de la cavalerie, et le triste mariage qu'il fit, qui fut un nouveau lien pour lui au duc de Vendôme. Ils étaient enfants des deux sœurs, et son beau-père s'était chargé des affaires de Vendôme. Il s'attacha de plus en plus à lui, et il compta par son secours sur une rapide fortune. Il s'y livra d'autant plus entiè-

rement que Vendôme lui donna tous les agréments qu'il put dans l'armée, et par charge et personnellement, et qu'il l'avait fort aidé l'hiver précédent aux décisions que le roi fit en faveur de sa charge contre celle de colonel général des dragons qu'avait Coigny. Le comte d'Evreux, qui voyait ses frères dans la disgrâce, et hors de toute espérance du côté du roi, et fort peu de celui de leur père, ne visait pas à moins qu'à la charge de grand chambellan, et comptait que pour l'emporter il ne lui fallait rien moins que toute la protection du duc de Vendôme. Telle fut la cause de son abandon à lui, du personnage qu'il crut faire en cette journée d'Audenarde, et qu'il voulut couronner en se faisant son champion par un raffinement de politique.

Il écrivit donc à Crosat une apologie de M. de Vendôme, dans le même esprit des deux dont je viens de parler, et qui ne cédait guère à Campistron sur le compte de monseigneur le duc de Bourgogne, duquel il avait toujours été traité avec une bonté marquée, mais de qui il n'espérait pas comme de M. de Vendôme, auquel il jugea qu'il ne pouvait faire un sacrifice plus agréable, ni qui l'engageât plus puissamment à un grand retour. Cette lettre était faite pour être montrée, et Crosat n'avait garde de la retenir captive. Touché de l'honneur du maître auquel il s'était donné, plus encore de se parer d'une lettre que lui écrivait un gendre dont il se faisait un si grand honneur, il la montra quatre jours durant à qui la voulut voir, et en laissa échapper quelques copies. Le bruit qu'elle fit réveilla madame de Bouillon qui avait infiniment d'esprit et qui frémit des suites. Elle courut chez Crosat, lui chanta pouille d'avoir ainsi commis son fils, avec cette hauteur et cet air imposant dont elle savait faire un si grand usage, n'eut point de repos qu'elle n'eût retiré le peu de copies que Crosat en avait laissé

glisser, et dépêcha à son fils pour lui faire honte et peur de sa folie, et lui demander une autre lettre à Crosat qu'on pût faire passer pour la première et l'unique, puisqu'il n'y avait pas moyen de nier qu'il lui en avait écrit une, et qui fût tournée de manière à pouvoir être montrée sans danger et néanmoins passer pour la première. Je ne sais si elle lui en envoya le modèle, mais son courrier la rapporta telle qu'elle la désirait. On verra bientôt le grand parti qu'elle en sut tirer.

En même temps que la lettre d'Albéroni et les extraits retenus des deux autres devinrent publics, la cabale se déchaînait par degrés en cadence. Leurs émissaires paraphrasaient les lettres dans les cafés, dans les lieux ublics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les halles même, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies; les mauvais lieux, le Pont-Neuf en retentirent; les provinces les plus éloignées en furent soigneusement remplies. Les vaudevilles, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeaient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter; tandis qu'à la cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudirent, et que les politiques raffinés, qui connaissaient mieux le terrain, s'y joignirent et entraînèrent si bien la multitude, qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison, dans sa maison paternelle. En huit cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardaient tellement comme la leur que quiconque

oserait contredire aurait tôt ou tard affaire à eux.

Dès avant ce fracas, le duc de Beauvillier, rempli de tout ce que je lui avais dit dans les jardins de Marly sur la destination de monseigneur le duc de Bourgogne, et informé par ses lettres de Flandre, était venu dans ma chambre me faire comme une amende honorable, le cœur pénétré de douleur. Je me contentai de le prier de comprendre qu'on ne gagnait rien en place à ignorer tout ce qui se passait à la cour, les intérêts, les liaisons, les vues, les motifs, et de se persuader enfin que mon éloignement du rang, des prétentions, des vices, des personnes, ne me faisait point bâtir des chimères. Je convins avec lui, lors du fracas, qu'il était hors du vraisemblable; mais je le priai de s'avouer aussi que les choses les moins croyables arrivaient plus souvent qu'on ne pensait, et n'étaient pas au-dessus de la prévoyance, quand, au temple de l'ambition, on ne captive pas son esprit jusqu'à méconnaître les ambitieux, et à se faire un scrupule de croire des gens capables de tout ce qu'elle leur inspire dans des places, dans une faveur et dans des apparences favorables à y réussir. Nous raisonnâmes beaucoup, et à bien des reprises, lui, le duc de Chevreuse et moi, sur les moyens d'ouvrir les yeux au roi et d'arrêter cette furie. Ce n'était pas que tout fût corrompu à la cour en faveur du duc de Vendôme; mais la crainte arrêtait, et la plus qu'apparente inutilité de s'opposer au torrent persuadait le silence et l'inaction. Boufflers et bien d'autres étaient de ceux-là.

Nous convînmes, les deux ducs et moi, de ce qu'il fallait faire passer à monseigneur le duc de Bourgogne sur sa conduite à tenir tant là qu'ici, pour ses lettres, et cependant je faisais avertir madame la duchesse de Bourgogne, par madame de Nogaret, de tout ce que je jugeais qu'elle devait savoir et faire. Elle-même m'envoyait

cette dame consulter avec moi, et me dire franchement où elle en était avec le roi et madame de Maintenon, ce qu'elle y pouvait, et ce qu'elle n'y pouvait pas. Je ne crois pas qu'elle eût de goût pour la personne de monseigneur le duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avait pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvait sa piété pesante, et d'un avenir qui le serait encore plus. Mais, parmi tout cela, elle sentait le prix et l'utile de son amitié, et de quel poids serait un jour sa confiance. Elle n'était pas moins touchée de sa réputation, d'où dépendait tout son poids pendant bien des années, jusqu'à ce qu'il en pût avoir par lui-même devenu roi, et que, jusque-là, succombant à cet orage, déshonoré et par conséquent l'objet de la honte et de la peine du roi et de Monseigneur, il n'en pouvait résulter que les plus grands malheurs, au moins la plus triste vie, dont il était impossible qu'elle-même ne portât sa part. Je lui fis comprendre par la même dame à qui elle avait affaire. Elle était fort douce, et encore plus timide; mais la grandeur de l'intérêt l'excita par-dessus son naturel. Elle se trouva de plus cruellement piquée et offensée des insultes de Vendôme à son époux, parlant publiquement à lui, et de tout ce que ses émissaires publiaient d'atroce et de faux. Quelque mesuré, quelque en garde que la conscience de monseigneur le duc de Bourgogne le retînt contre lui-même, il n'avait pu s'empêcher de répandre son cœur dans ses lettres à son épouse, qui, avec ce qui lui revint d'ailleurs, furent pour elle de vifs aiguillons. Elle fit donc tant et si bien qu'elle l'emporta auprès de madame de Maintenon sur les artifices voilés et les charmes enchanteurs pour elle de M. du Maine. Elle la gagna, elle l'émut, elle l'engagea de parler au roi assiégé de toutes parts, et auprès duquel il n'y avait qu'elle qui pût percer en faveur de la vérité et de son pe-

tit-fils. La princesse y réussit jusqu'à opérer un miracle.

Depuis l'éclat de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, madame de Maintenon, qui avait échoué à culbuter M. de Beauvillier, ne l'avait vu que par des hasards rares, et encore plus rarement lui avait dit quelques paroles générales. Mais jamais un particulier d'un instant, et elle l'avait toujours regardé en ennemie. En cette occasion, le désir de servir la princesse et le prince lui fit vouloir un entretien particulier avec le duc pour se concerter avec lui et se bien instruire des faits. Elle en eut plusieurs, et lui confia ce qui se passait d'elle au roi là-dessus à mesure, et raisonna avec lui sur ce qu'il y avait à dire et à faire. Ce n'était pas qu'elle lui eût pardonné d'être demeuré en place malgré elle : on le verra en son lieu. Mais tant qu'elle eut besoin de ses lumières et de son concert pendant toute cette campagne, elle se livra à lui de bonne foi sur tout ce qui en concerna les événements et les suites, et lui aussi en profita dans les mêmes vues, et se concerta avec elle en tout avec la même confiance. Dans tout cela, je ne fus pas seulement nommé à madame de Maintenon, ni d'elle, mais je savais tout ce qui se passait d'elle par M. de Beauvillier et par madame de Nogaret. Madame de Maintenon ébranla le roi et le piqua ensuite en lui apprenant les lettres et tout ce qui était répandu. Il en parla en plein conseil d'état et demanda avec quelque chaleur si on n'en avait jamais ouï parler. On répondit un peu en tâtonnant qu'on n'avait vu que celle d'Albéroni; et comme le roi témoigna curiosité de la voir, Torcy, qui, timidement mais de tout son cœur, était indigné de tout ce qui se publiait, et qui peut-être, averti par Beauvillier, s'en était nanti à tout hasard, la tira de sa poche, et, par ordre du roi, en fit la lecture.

Le roi se récria, mais toutefois ménageant un peu M. de Vendôme, et demanda assez sévèrement à Chamillart pourquoi il ne lui avait point parlé de ces lettres. Il s'en tira en niant qu'il les eût vues ; mais sur-le-champ il reçut ordre du roi d'écrire de sa part à Vendôme, à son Albéroni, ce fut son terme, à Crosat et à son gendre, ce fut encore son expression, des lettres fortes, et aux trois derniers qu'ils mériteraient punition, et ordre de demeurer en silence. A Crosat en particulier, défense de laisser voir à qui que ce fût la lettre du comte d'Évreux, et cela fut exécuté aussitôt. Je ne comprends pas comment Campistron fut oublié. Le roi sentit peut-être que la gravité de son crime demandait plus que des paroles, et voulut éviter à Vendôme un châtiment qui retombait sur lui. Les ministres, de leur côté, timides, se contentèrent de répondre, et n'osèrent rien dire de leur chef. Telle était la terreur de Vendôme et de sa cabale jusque dans le conseil du roi, et telle la réduction de la vérité et de monseigneur le duc de Bourgogne dans l'intimité du cabinet du roi, son grand-père.

Crosat sortit mieux d'affaire par la prévoyance que j'ai remarqué qu'avait eue madame de Bouillon. M. de Bouillon arrivait de Turenne où il avait fait un voyage, dans lequel il s'était donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton à califourchon sur son petit château d'Ayen, comme les Anglais brûlent un pape de paille tous les ans à Londres. Ils étaient alors dans la plus grande animosité de leur éternel procès sur la mouvance et les droits de Turenne. Il trouva tout ce vacarme. Instruit par sa femme de ce qu'elle avait fait, ils distribuèrent la seconde lettre du comte d'Évreux, qu'ils assurèrent fermement être l'unique que leur fils eût écrite, et la véritable, qui, sans parler des généraux, disait seulement qu'il n'y avait

rien de gâté, et que l'armée était de quatre-vingt mille hommes, pleine de courage, et s'en tenait sur ces généralités sans entrer en rien. Ils blâmèrent l'imprudence du comte d'Évreux, et M. de Bouillon alla porter cette lettre au roi et lui faire une apologie, ce dont le besoin et le fréquent usage de sa race leur ont donné à tous une grande expérience. Mais cette seconde lettre en disait trop peu pour pouvoir passer pour la première. Il se trouva des gens charitables qui le firent sentir au roi et à madame de Maintenon, et qui leur contèrent le tour de politique et de sagesse de madame de Bouillon, de sorte qu'ils n'en furent pas les dupes. Pour monseigneur le duc de Bourgogne, il le fut ou le voulut bien être tout du long. Il reçut les apologies et les protestations du comte d'Évreux, et chercha à lui faire oublier le dégoût de la réprimande que le roi lui avait fait faire, en lui marquant des bontés et des distinctions qui scandalisèrent étrangement contre lui, et qui refroidirent à son égard l'armée, et beaucoup de ceux qui tenaient pour lui à la cour.

La cabale fut étourdie de voir madame de Maintenon échapper à M. du Maine, et se dévouer à madame la duchesse de Bourgogne, de ce que le roi avait dit au conseil, qui, avec raison, en était regardé comme le fruit, et des lettres que Chamillart avait eu ordre d'écrire. Mais réflexion faite, ils trouvèrent que le peu que le roi avait dit et fait répondait peu à ce qu'il devait à son petit-fils, et à ce qu'il donnait toujours à l'empire qu'il avait laissé prendre à madame de Maintenon sur lui. Ils en conclurent que le roi avait été entraîné plutôt qu'aigri, et qu'en tenant ferme ils l'embarrasseraient entre son goût si décidé pour M. du Maine, pour M. de Vendôme, pour la bâtardise en général, pour ses valets principaux en particulier, et sa déférence d'habitude

pour madame de Maintenon, et son amitié d'amusement pour madame la duchesse de Bourgogne; et que s'ils pouvaient tenir bon comme ils avaient commencé, le roi se laisserait moins aller à l'une et à l'autre qu'il ne s'en trouverait importuné et fatigué, et assez peut-être pour leur fermer la bouche. Au pis aller, ils virent aller leurs desseins en fumée par toute autre conduite; ils y sacrifièrent donc tout, et redoublèrent de jambes à répandre ces lettres et tout ce qu'ils purent inventer de plus atroce sous l'artifice le plus captieux. Ils étaient trop bien conduits pour se méprendre. Bloin et M. du Maine connaissaient bien le roi, ils l'obsédaient : il se plaisait à l'être par eux; le goût et l'habitude y étaient. Les cris de madame la duchesse de Bourgogne redoublèrent à mesure que la cabale redoubla ses coups; madame de Maintenon l'appuya, et le roi s'en rebuta au point qu'il gronda durement plus d'une fois la princesse, et lui reprocha qu'on ne pouvait plus tenir à son humeur et à son aigreur. Ce coup porta jusqu'en Flandre. Chamillart, régenté par Vaudemont et ses nièces, et si enivré de M. du Maine et de M. de Vendôme, dont l'intérêt le plus vif était d'achever la perte radicale du jeune prince, d'autant plus nécessaire à achever qu'elle était si publiquement commencée, Chamillart, dis-je, se laissa induire à écrire à monseigneur le duc de Bourgogne. Dans cette lettre, oubliant ce qu'ils étaient l'un et l'autre, il lui conseillait de bien vivre avec M. de Vendôme.

Cette lettre fit tout l'effet qu'en avaient espéré ceux qui l'avaient ménagée. Monseigneur le duc de Bourgogne, si brillant à Nimègue avec le maréchal de Boufflers, et à Brisach entre Tallard et Marchin, avait été abattu dès l'ouverture de la campagne par les contrariétés et les procédés audacieux que Vendôme avait affec-

tés avec lui. Élevé dans la frayeur du roi, ce serait trop peu dire la crainte, elle s'étendait jusqu'à ceux qui avaient son affection et sa confiance au point qu'il ne pouvait douter que Vendôme les possédât. Sa sagesse le rendait défiant de soi-même, et sa dévotion extrême, mais encore peu éclairée jusqu'aux discernements nécessaires, le rapetissait et l'étrécissait. Sensible au point où il l'était, la conduite de Vendôme à son égard, et les deux propos qu'il avait eu l'insolence de lui adresser en public, le tenaient de court par religion à proportion de la colère et de l'indignation qu'il en avait conçues. Gamaches et d'O n'étaient pas ses confidents, et ne l'auraient pas même été bons, et il n'avait personne dans l'armée à qui ouvrir son cœur et par qui s'éclairer.

Les lettres de M. de Beauvillier étaient, comme lui, remplies de piété, de modération, de mesure ; celles de madame la duchesse, il n'en avait pas la même opinion. Il n'en recevait point d'autres, et il était abandonné à son chagrin et à ses réflexions. L'embarras où il se trouva changea l'extérieur qui jusqu'alors avait tant plu à l'armée. Il se renferma dans son cabinet à écrire de longues lettres, il se rendit peu visible. Le sérieux et un air d'embarras succédèrent à l'air gai et ouvert qu'il avait eu auparavant. Cette lettre de Chamillart, venue en cadence de cette aigreur du roi à madame la duchesse de Bourgogne, qu'elle ne lui laissa pas ignorer pour qu'il ne lui imputât pas de faire pour lui moins qu'elle ne pouvait, le resserra de plus en plus, et le plongea dans une amertume qui fut visible. Il se rapprocha de Vendôme peu à peu, qui, à son ordinaire, allait chez lui tête haute, et qui, profitant de sa douceur, avait l'audace d'y mener Albéroni et sa suite. Le jeune prince affecta de parler davantage à Vendôme, et même à Albéroni quand l'occasion s'en présentait. Ce changement soli-

taire d'une part, et de l'autre cette faiblesse, fit un fâcheux effet dans l'armée. Ceux qui s'étaient le plus élevés en faveur de la vérité et de monseigneur le duc de Bourgogne commencèrent à craindre tout de bon et à se taire, à se présenter moins chez lui, et à se rapprocher de M. de Vendôme, et le gros de l'armée, qui ne voit que l'ecorce, à blâmer le jeune prince, pour ne pas dire pis. Ce qui avait toujours été contre lui commença à s'applaudir et à insulter; et la cabale à triompher de sa fermeté, à profiter plus insolemment que jamais de la conjoncture, à répandre doucement le conseil de Chamillart à monseigneur le duc de Bourgogne, et la rebuffade du roi à madame la duchesse de Bourgogne, malgré l'appui de madame de Maintenon, à qui ils osèrent espérer d'imposer par leur audace, et la forcer de se ménager avec eux.

Monseigneur le duc de Bourgogne, qui sentit bien que son changement de conduite avec M. de Vendôme ne plairait pas à madame la duchesse de Bourgogne, ni à ceux qui s'intéressaient en lui, s'en excusa à elle sur le conseil de Chamillart qui, selon lui, ne pouvait être hasardé de sa tête, et qui lui avait fait craindre, s'il n'y déférait pas, d'être rappelé honteusement. A ce coup je mis si bien le doigt sur la lettre aux ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qu'avec tous leurs scrupules et leur charité, ils ne purent ne se pas rendre à l'évidence des vues et du but des chefs mâles et femelles de la cabale. Madame la duchesse de Bourgogne fut outrée contre Chamillart, et ne lui pardonna jamais sa lettre à son époux, et les funestes effets qu'elle causa.

J'étais instruit à mesure, et de tout, comme j'instruisais de même le côté où je tenais, et je me gouvernai de façon à l'être aussi de l'autre par des conversations avec

Chamillart, à qui toutefois je me montrais à découvert, et par des gens assez neutres qui ne laissaient pas d'en savoir beaucoup, et qui ne se cachaient pas de moi, quoique je me montrasse tout publiquement tel que j'étais, jusqu'à disputer souvent avec beaucoup de chaleur. Parmi tout cela, j'étais fort peiné de Chamillart. Son aveuglement me piquait; je craignis pour lui qui, bien que partie importante, ne laissait pas, en comparaison des bâtards, des Lorrains et des valets, d'être la partie faible, et qui était déjà mal avec madame de Maintenon, de laquelle cette conduite l'éloignait encore. La colère de madame la duchesse de Bourgogne me fit peur pour lui. J'avertis ses filles de sa sottise et de la colère de la princesse. L'ivresse leur offusquait l'entendement; elles me soutinrent que j'étais mal informé. A la fin madame Dreux s'aperçut de quelque chose; elle parla à madame la duchesse de Bourgogne qui dissimula, et la petite Dreux crut tout en sûreté. Vendôme, qui en fut averti, ne raisonna pas de même, tout superbe qu'il fût. La piété et la timidité du prince le rassuraient, mais il était inquiet de ce qui lui était revenu de madame la duchesse de Bourgogne et de madame de Maintenon, de nouveau outrées de cette lettre, et qui ne s'en prenaient pas à Chamillart seul. Il craignit une Italienne offensée, qui trouvait tant d'honneur et d'applaudissement à l'être, qui avait mis madame de Maintenon dans ses intérêts, qui partageait avec elle l'injure et le dépit d'avoir été surmontées en crédit, et qui, avec elle et sous sa conduite, était si libre avec le roi, et si à portée de lui à toutes les heures. Ces réflexions eurent assez de pouvoir sur le duc de Vendôme pour l'abaisser à témoigner à monseigneur le duc de Bourgogne son déplaisir de ce que madame la duchesse de Bourgogne gardait si peu de

mesures sur son compte, et, sans descendre dans aucune excuse ni justification sur quoi que ce fût, le prier de lui en écrire parce qu'il n'osait le faire lui-même. L'audace de ce trait fait voir ce que la timidité et la piété mal entendue attirent de mépris, même aux dieux de ce monde. En même temps, il fut adroit et hardi : hardi en ce que, ne se mettant en aucune sorte de devoir, il employait celui à qui il en devait tant, et en tant de sortes, celui par qui il avait offensé la princesse, à lui conserver la porte d'une excuse marquée ou d'un respect vague, comme il le voudrait : adroit en ce qu'après avoir subjugué le prince dans sa propre armée avec un scandale si éclatant, mis la ville, la cour, les provinces presque en entier de son côté à visage découvert, vaincu la princesse en crédit au milieu de la cour et dans l'intrinsèque du roi, il lui présentait une voie de réconciliation, au moins apparente, qu'il se flattait d'autant plus qu'elle pourrait ne pas rejeter qu'il n'ignorait pas les reproches qu'elle avait déjà essuyés, et que le refus de le recevoir après ce témoignage de respect lui en devait faire craindre d'autres, tandis que le roi lui saurait gré de rendre à sa petite-fille cette soumission pleine de modestie apparente. C'était à vrai dire un grand effort de politique. Le plus surprenant est que monseigneur le duc de Bourgogne ne fit aucune difficulté de se charger du compliment. Il fut reçu comme il méritait de l'être. Madame la duchesse de Bourgogne répondit à son époux qu'elle le priait de se persuader que jamais elle n'aimerait ni n'estimerait Vendôme, et de lui dire de sa part qu'elle ne parlait point, et qu'elle ne savait pourquoi on l'avait entretenu d'elle. Elle ajouta ensuite à M. le duc de Bourgogne que rien ne lui ferait oublier tout ce que Vendôme avait fait contre lui, et que c'était l'homme du monde pour qui elle aurait toujours le plus d'aversion et de mé-

pris. Nous verrons avec quel courage elle sut lui tenir parole. Vendôme comprit de la sécheresse de la réponse à quoi il devait s'en tenir. Aussi n'alla-t-il pas plus loin. Son orgueil put se repentir d'avoir été même jusque-là.

CHAPITRE CCVI.

Intrigues d'Harcourt pour le ministère. — Mouvements sourds du maréchal de Villeroy. — Situation, vues et manéges de d'Antin. — Caractère, vues, manéges de madame la Duchesse et son éloignement de madame la duchesse de Bourgogne et de madame la duchesse d'Orléans. — La duchesse de Villeroy intime de madame la duchesse d'Orléans et fort en faveur de madame la duchesse de Bourgogne. — Caractère de la duchesse de Villeroy et ses chemins. — Convenances de liaison entre madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse d'Orléans. — Conduite de madame la Duchesse à l'égard de madame la duchesse de Bourgogne. — Embarras de d'Antin avec madame la Duchesse sur madame la duchesse de Bourgogne : il se conserve bien enfin avec toutes deux.

Ces capitales intrigues en enfantèrent de petites. Harcourt était en Normandie refroidi avec madame de Maintenon, dont l'humeur volage était de prendre en gré, puis en confiance, sans raison, et de laisser là sans cause ceux qu'elle y avait pris. Je n'ai point su s'il y avait eu d'autres raisons, mais l'ambition d'Harcourt en était fort affligée. Il crut l'occasion bonne à saisir de ces étranges aventures, et s'en vint à Fontainebleau sans y être attendu. Entrer dans la cabale dominante n'était pas un moyen de rentrer en privance avec madame de Maintenon. S'y déclarer contraire, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse l'y auraient trop incommodé. Il était au fait de tout et de la situation présente de Cha-

millart. Son but fut toujours le ministère; il se flatta d'y parvenir à ses dépens. Mais pour y arriver il ne fallait pas se rendre M. du Maine contraire, dont il avait toujours été le client, et qui était l'âme et le grand ressort de la cabale de Vendôme. Il résolut donc de faire le bon citoyen qui cède à ses alarmes et qui accourt. Il trouva à Fontainebleau Cattinat, qui y avait été mandé, et avec qui le roi eut plusieurs conférences, moins sur la Flandre que sur la Savoie, où le maréchal de Villars fut souvent embarrassé. Harcourt, avec adresse, tâcha de laisser croire qu'il avait été mandé aussi, et fut peiné au dernier point de n'y avoir pas réussi, et de n'avoir pu parvenir à voir le roi en particulier. Madame de Caylus, sa bonne amie et cousine germaine, n'était point venue à Fontainebleau, et lui manqua beaucoup. A son défaut, il s'abaissa à courtiser madame d'Heudicourt, et même madame de Dangeau, avec qui il lui fut aisé de faire le capitaine et le politique. Avec ses raisonnements, il les persuada si bien, et leur donna des alarmes si chaudes, qu'elles ne donnèrent point de repos à madame de Maintenon qu'elle ne l'eût entretenu. De cette sorte, il ne perdit pas son voyage, et se remit comme il put à se rapprocher de ce sanctuaire.

D'autre part marchait sourdement un autre homme qui, las de s'enfoncer dans le désespoir, reprenait haleine jusqu'à la joie et à l'orgueil, à mesure du danger de la Flandre et des fautes du réparateur des siennes. De sa maison de Villeroy, où il s'était établi pendant Fontainebleau, il y faisait de courts et de rares voyages, et il n'y en faisait aucun sans que madame de Maintenon l'entretînt chez elle à la ville avec le plus grand mystère. Elle avait toujours conservé du goût et de l'estime pour lui, et elle était épouvantée sur la Flandre jusqu'à se prendre à tout. Elle lui demanda des mémoires sur cette

guerre, qu'il lui faisait donner par Desmarets, son ami de tout temps. Le maréchal, qui n'ignorait pas où Vendôme et Chamillart en étaient avec elle, tombait rudement sur tous les deux; ainsi Harcourt et lui confirmaient, sans le savoir, ce qu'ils faisaient l'un et l'autre. Il fit beaucoup de mal à Chamillart et plut mieux qu'Harcourt, parce qu'il ne garda aucune mesure sur le duc de Vendôme. Ce commerce secret se soutint pendant toute la campagne de Flandre, et flatta Villeroy des plus agréables espérances, quoiqu'il n'aperçût aucun changement favorable dans le roi. Il avait encore pour lui madame la duchesse de Bourgogne. Ils étaient liés par la haine commune des deux hommes qui leur étaient odieux. Il était appuyé de sa belle-fille intimement, comme je le dirai bientôt, avec madame la duchesse de Bourgogne, et il était instruit de tout par son fils, qui servait alors de capitaine des gardes. Ainsi, ce maréchal, si profondément abîmé, commençait à voir de loin la clarté du jour, et ne renonçait pas aux plus grands retours de la fortune.

D'Antin n'était pas celui qui formait les moins hautes pensées. Ancré par les facilités que lui donnait sa charge, il ne bougeait de l'intérieur des cabinets, et hors les heures du lever et du coucher du roi, ses premiers valets de chambre n'étaient pas plus privilégiés ni guère plus assidus que lui. Dans ces temps si particuliers, le roi, souvent pressé par le silence qu'il s'imposait ailleurs, se soulageait par quelques mots sur les nouvelles, que d'Antin saisissait, et comme très-bon homme de guerre qu'il était, dans l'éloignement de ses périls, il n'avait pas de peine à briller parmi les valets ni même avec les deux bâtards, à s'emparer de la conversation et à la prolonger, d'autant que le roi, souvent inquiet, se plaisait à l'entendre discourir pertinemment sur les mouvements

et les discussions de la Flandre. Lors même que Chamillart apportait des nouvelles à ces heures-là, d'Antin s'approchait hardiment, et si on déployait une carte, il s'en saisissait à l'instant, et y montrait ce qu'on cherchait et souvent ce qu'on voulait dire, et il ne manquait pas l'occasion de faire valoir ses talents, toujours au poids de la flatterie.

Une situation si brillante le rendit bientôt considérable aux deux partis pour savoir de lui les choses plus particulières, mais infiniment plus à madame la duchesse de Bourgogne qu'aux partisans de M. de Vendôme, qui savaient aisément tout par les valets et par M. du Maine, à qui la faiblesse que le roi avait pour lui cachait peu de choses. Madame la duchesse de Bourgogne voyait le roi en garde contre elle sur la Flandre, et qu'à cause d'elle, il ne s'ouvrait pas là-dessus à madame de Maintenon comme sur presque toutes les autres choses. Les valets étaient à M. du Maine, à Bloin, plusieurs directement à M. de Vendôme, presque aucun à madame de Maintenon, qui ne les voyait presque jamais, excepté Fagon qui, en homme d'honneur, déplorait ce qu'il voyait, mais qui, en politique, se renfermait dans ce qui ne le commettait point. La jeune princesse eut donc recours à d'Antin. Elle le traita avec plus de distinction. Il le sentit, et, en habile homme, il comprit qu'elle devait être ménagée; qu'il le pouvait sans choquer les chefs de l'autre parti avec qui tous il était si anciennement ou si naturellement lié; que la princesse pourrait dans la suite le porter aux choses les plus hautes s'il savait se servir à propos de la passion qui l'occupait alors tout entière, et qui méritait d'autant plus toute son attention à lui, que madame de Maintenon partageait cette même passion avec elle. Il se mit donc à lui rendre compte de ce qu'elle désira, et, en un moment, se mit sur le pied de l'avertir

et d'entrer dans sa confidence. Ce manége lui réussit au point que la princesse, qui avec raison faisait cas de son esprit et de sa capacité, s'ouvrit à lui des lettres de son époux, lui en montra même et consulta avec lui ses plus importantes réponses.

Je savais tout cela par madame de Nogaret, qui, par ordre de madame la duchesse de Bourgogne, me disait souvent les avis de d'Antin, et me demandait ce que j'en pensais. Il poussa sa pointe et ses louanges mêlées avec ses conseils jusqu'à hasarder de marcher, mais légèrement, sur les traces de l'abbé de Polignac. Cette double conduite ne la toucha point, mais n'était pas aussi pour l'offenser. Il s'introduisit chez elle aux heures de privance, se rendit assidu à son jeu, et il essaya par cette voie de pénétrer jusque chez madame de Maintenon, à quoi néanmoins il réussit peu par l'extrême clôture de ce sanctuaire. Assuré des bâtards et des valets, sûr aussi que madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon par elle ne lui seraient point contraires, il ne pensa à rien moins qu'à la place de Chamillart, à portée, comme il était, d'entrer avec le roi dans tout ce qui regardait la guerre de plus inquiétant et de plus délicat, et peu à peu de s'y mettre de plus en plus à culbuter un ministre malheureux en succès, déjà dépouillé des finances, tombé dans la disgrâce de madame de Maintenon, et sans retour auprès de madame la duchesse de Bourgogne. Harcourt et lui étaient ainsi rivaux sans le savoir; mais d'Antin avait bien plus beau jeu par ce commerce direct et continuel avec le roi, où l'autre ne pouvait atteindre, même par audiences rares. Quand je dis qu'ils en voulaient tous deux à la place de Chamillart, je m'explique. Ce n'était pas à sa charge. Le roi, accoutumé à les remplir de gens de peu pour les chasser comme des valets s'il lui en prenait envie, et pour em-

pêcher que leur autorité ne les portât à des fortunes trop hautes et embarrassantes, n'aurait jamais fait un seigneur secrétaire d'état. Ils n'imaginaient pas aussi sortir le roi de cette politique, et Harcourt était trop glorieux pour vouloir être le premier secrétaire d'état de l'ordre de la noblesse qu'il y eût jamais eu en France. Mais ils visaient tous deux à entrer dans le conseil, avec une inspection sur la guerre immédiate et supérieure à celui qui succéderait à Chamillart.

Plein de ces espérances, d'Antin courait légèrement sa carrière, lorsque madame la Duchesse s'aperçut que sa liaison avec madame la duchesse de Bourgogne passait le jeu et le frivole, et s'en piqua extrêmement. Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevait peu, sa figure était formée par les plus tendres amours, et son esprit était fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominé. Tout amusement semblait le sien; aisée avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire, avec une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui avait mille charmes. N'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvait défendre de la rechercher ni de se persuader jusqu'aux personnes qui lui étaient les plus étrangères, d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avaient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînait, et ceux qui avaient le plus de raisons de la haïr avaient besoin de se le rappeler souvent, pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur, en aucun temps; enjouée, gaie, plaisante avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises et aux contre-temps, libre dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, elle avait passé sa jeunesse dans le frivole et dans les plaisirs qui, en tout genre et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche.

Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtait rien; mais peu de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors, méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaiement les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle. C'était la syrène des poëtes, qui en avait tous les charmes et les périls; avec l'âge, l'ambition était venue, mais sans quitter le goût des plaisirs, et ce frivole lui servit longtemps à masquer le solide.

Les assiduités et l'attachement si marqué de Monseigneur pour elle, qu'elle avait enlevé au peu d'esprit, aux humeurs et à l'aigreur de madame la princesse de Conti, la rendaient considérable. On a vu ailleurs sa liaison intime avec la Choin et les nièces de Vaudemont, en attendant qu'elles se mangeassent les unes les autres à qui demeurerait l'entière autorité sur Monseigneur lorsqu'il serait devenu le maître. Elle ne pouvait donc pas avoir en attendant des vues différentes des leurs, surtout à l'égard de monseigneur le duc de Bourgogne; d'ailleurs elle se voyait en état de figurer grandement par là dans tous les temps. Elle en sentait aussi le besoin par rapport à M. le Duc, jaloux, brutal, farouche, d'une humeur insupportable et féroce, que le désir de commander des armées et toujours la crainte du roi avaient retenu à son égard, et qu'elle avait un si pressant intérêt de retenir toujours dans la même mesure. Madame la princesse de Conti était devenue tout à fait nulle, et madame la duchesse d'Orléans à peu près de même, ayant néanmoins tout ce qui peut donner beaucoup à compter; mais il n'est pas temps de s'étendre sur elle. Il ne s'agissait jamais pour rien de l'autre prin-

cesse de Conti, de madame la Princesse, ni de Madame : aucune d'elles n'avait jamais existé pour rien. C'était donc madame la duchesse de Bourgogne qui seule offusquait madame la Duchesse. Aimable et bien plus jeune qu'elle, il ne se put qu'elle ne fût regardée, et par des esclaves que madame la Duchesse comptait parmi les siens. Nangis, entre autres, devint quelquefois un spectacle pour qui avait d'assez bons yeux pour profiter de ce plaisir, qui n'était pas médiocre, et dont Marly fut le théâtre le plus 21 commode et le plus ordinaire.

Un rang dans les nues rabaissait bien proche de terre une divinité si fort accoutumée à l'être; et quoiqu'elle eût négligé des privances gênantes, inalliables avec la liberté et les plaisirs, celles que madame la duchesse de Bourgogne s'était personnellement acquises avec le roi et madame de Maintenon mettaient sans cesse madame la Duchesse au désespoir. Ses projets sur Monseigneur lui en étaient une autre source. Elle craignait tout de ce côté-là d'une jeune princesse tout occupée à lui plaire, qui y réussissait, et dont elle avait lieu de craindre qu'elle n'eût trouvé le chemin de son cœur. Maîtresse d'elle, il n'y parut pas. Elle ajouta aux recherches de devoir et de respect toutes celles qu'elles crut propres à la bien mettre avec madame la duchesse de Bourgogne. Le grand défaut de celle-ci était la timidité. On s'étendra ailleurs davantage sur elle. On lui avait fait peur de ce qui était caché sous les charmes de madame la Duchesse. Elle ne répondit donc à ses avances qu'en tremblant, avec beaucoup de politesse, mais sans passer au delà, et cette retenue fut un autre aiguillon à la vaincre. Une autre intrigue déconcerta ce projet.

La duchesse de Villeroy avait passé les premières années de son mariage dans une sorte de retraite, et à la cour presque comme n'y étant pas, par des raisons qui

ne méritent pas de trouver place ici. Madame la duchesse d'Orléans menait une vie fort régulière et fort éloignée de la dissipation et des plaisirs. Les dames, avant l'arrivée de madame la duchesse de Bourgogne, se partageaient volontiers entre les trois filles du roi, et s'abandonnaient plus à une qu'aux deux autres. La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, avait le grappin sur la duchesse de Villeroy, l'amie si intime de son père, de son frère et de toute sa famille ; et la liberté de sa maison plaisait bien plus à cette jeune mariée, que la contrainte où elle croyait être chez sa belle-mère, qui n'était pas même toujours à la cour. Cette liaison la mit naturellement dans celle de madame la duchesse d'Orléans. Elles se convinrent toutes deux, et lièrent une amitié étroite qui dura toujours intime. Enfin le maréchal de Villeroy, comme s'il eût eu un pressentiment de sa disgrâce, mais en effet ennuyé de voir sa belle-fille renfermée chez madame la duchesse d'Orléans, et jaloux de voir quelques jeunes femmes, et peut-être madame de Saint-Simon et madame de Lausun approchées de madame la duchesse de Bourgogne à qui on en laissait voir très-peu en cette familiarité, demanda la même faveur pour sa belle-fille à madame de Maintenon, qui la lui accorda aussitôt. La maréchale d'Estrées, qui toujours s'entêtait de quelqu'un comme un amant d'une maîtresse, se prit là d'une telle amitié pour la duchesse de Villeroy, qu'elle ne la pouvait quitter. Les plus légères absences étaient réparées par des lettres et par des présents. Cette intimité lia la duchesse de Villeroy avec toutes les Noailles et avec madame d'O, et bientôt par elles avec madame la duchesse de Bourgogne, si fortement, que le goût de la maréchale d'Estrées ayant changé bientôt après, comme cela lui arrivait toujours, la duchesse de Villeroy de-

meura de son chef une espèce de favorite, et la demeura toujours depuis.

Elle se ménagea avec soin, avec sagesse et prudence, et même avec dignité. C'était une personne de fort peu d'esprit, mais de sens, de vues, de conduite, haute, courageuse, franche et vraie, fort altière, fort inégale, fort pleine d'humeur, même volontiers brutale, qui aimait fort peu de personnes, mais qui n'en était que plus attachée à ce qu'elle aimait, et qui, à l'exemple de son oncle l'archevêque de Rheims, se rendait si nettement et si publiquement justice sur sa naissance, qu'elle en embarrassait très-souvent. Elle était grande, un peu haute d'épaules, de vilaines dents et un rire désagréable, avec le plus grand air, le plus noble, le plus imposant, et un visage très-singulier et fort beau. Personne ne parait tant une cour et un spectacle, et elle dansait fort bien. Le roi, qui, avec des sentiments fort opposés à ceux de sa jeunesse, conservait toujours un goût et un penchant pour les femmes aimables, mit la duchesse de Villeroy des fêtes et des voyages de Marly, d'abord par complaisance pour le maréchal de Villeroy, et après sa disgrâce pour elle-même.

Madame la Duchesse n'avait jamais pu pardonner à madame la duchesse d'Orléans le rang et les honneurs qui la distinguaient si fort des princesses du sang. Quoi que celle-ci eût pu faire vers cette sœur, l'autre s'en était toujours éloignée. Leur rapprochement à la mort de madame de Montespan n'avait pas duré. Ce même éloignement s'était bassement communiqué à leurs favorites. La duchesse de Villeroy ne s'était pas contrainte sur madame la Duchesse, qui à son tour ne l'avait pas ménagée. Sa faveur auprès de madame la duchesse de Bourgogne ne lui inspira rien de favorable pour madame la Duchesse. Madame d'O désirait depuis longtemps de

former une liaison entre madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse d'Orléans ; mais sa politique, qui lui faisait tout craindre et ménager, l'avait ralentie dans les progrès. La duchesse de Villeroy, plus hardie, se mit en tête d'y réussir, et en eut tout l'honneur. Les deux princesses ne se convenaient guère, et néanmoins leur liaison très-véritable dura toujours.

La paresse, l'empesé, les mesures toujours compassées de l'une, la vivacité, la liberté de l'autre, l'extrême timidité de toutes deux, avaient besoin de tiers qui soutinssent cette liaison dont nous verrons les progrès et les fruits. Toutes deux y avaient déjà intérêt. La liaison que l'attachement de Monseigneur pour madame la princesse de Conti lui avait fait désirer avec elle, s'était bientôt changée en simples bienséances par le changement de Monseigneur. Elle sentait le faible du roi pour ses filles, elle n'osait s'éloigner de toutes à la fois. Elle n'ignorait pas que madame la Duchesse cherchait à lui faire une affaire avec le roi et avec Monseigneur de n'avoir pas répondu aux avances qu'elle en avait reçues, et à la faire passer dans leur esprit pour dédaigner les princesses. Il ne restait donc plus que madame la duchesse d'Orléans, dont l'amitié un peu particulière pût démentir ces plaintes; elle se trouvait d'autant mieux placée que sa conduite avait été sans reproche, et que M. le duc d'Orléans était frère de madame sa mère. Madame la duchesse d'Orléans en avait des raisons plus pressantes. Isolée au milieu de la cour ; épouse par force d'un prince si au-dessus d'elle qui se piquait d'indifférence pour elle, et d'être toujours amoureux ailleurs avec éclat, chargée de trois filles dont l'aînée commençait à peser par son âge, et auxquelles sa naissance fermait tout établissement en Allemagne, tout la pressait de faire l'impossible pour la marier à M. le duc de Berry, et c'est à quoi l'amitié de madame la du-

chesse de Bourgogne la pouvait conduire. Madame la Duchesse, qui se trouvait dans le même cas, et qui possédait Monseigneur, osait aussi lever les yeux jusqu'à cette alliance; elle ne pouvait se dissimuler que la situation où elle se trouvait avec madame la duchesse de Bourgogne ne l'en approchait pas. Ce qui acheva de la piquer fut le personnage qu'elle lui vit soutenir sur le combat d'Audenarde. Toute la cour, jusque-là peu attentive à une jeune princesse dont toutes les faveurs ne pouvaient consister qu'à donner quelques légers agréments, entrevit d'abord de quoi elle était capable, et, quelque temps après, par la suite et le succès de sa conduite, comprit qu'elle pourrait bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour et peut-être encore de l'état. Ce fut le poignard qui perça le sein de madame la Duchesse. Dès lors sa politique changea à l'égard de madame la duchesse de Bourgogne. Ce ne fut plus des soins et des empressements, mais une indifférence insolemment marquée. Elle espéra lui donner de la crainte du côté de Monseigneur, et l'amener ainsi à ce que ses avances n'avaient pu en obtenir. Elle ne s'en tint pas là : elle hasarda de se moquer d'elle, d'en parler licencieusement, de mêler des menaces sur Monseigneur, et cela devant des personnes qu'elle savait liées avec d'autres par qui ces propos pourraient être rendus à madame la duchesse de Bourgogne et lui faire peur. Elle les sut en effet; mais ils ne réussirent pas mieux qu'avaient fait ses souplesses, sinon à exciter une haine dont il ne lui serait pas aisé d'éviter les coups. La cour intérieure disposée de la sorte, il n'est pas étrange que madame la Duchesse, fort unie avec d'Antin par les plaisirs, par ce qu'ils s'étaient, par la cour et les vues sur Monseigneur, peut-être encore plus par la sympathie des mêmes voies et des mêmes

vertus, par l'habitation continuelle des mêmes lieux, se sentit offensée des ménagements si assidus de d'Antin pour madame la duchesse de Bourgogne. Madame la Duchesse les reprocha à d'Antin comme une liaison prise avec son ennemie. D'Antin glissa, badina, mais ne se détourna point. Sa sœur s'en irrita davantage. Elle éclata, et se porta jusqu'à vouloir donner des ridicules à son frère et à madame la duchesse de Bourgogne. Cela fit peur à d'Antin. Il craignit de reculer tout d'un coup pour avoir voulu marcher trop vite. Il tâcha d'apaiser madame la Duchesse par moins d'empressement pour madame la duchesse de Bourgogne. Il fut peut-être assez adroit pour le faire valoir à toutes les deux.

Quoi qu'il en soit, ceux qui pénétrèrent le fond de cette bizarre intrigue se divertirent souvent des embarras de d'Antin, des hauteurs de madame la Duchesse avec lui, et de le voir enrager plus à découvert qu'il n'eût voulu de ne pouvoir être en deux lieux à la fois. Cela dura pendant tout Fontainebleau. A la fin, et après encore, l'heureux gascon fut assez habile pour en sortir sans avoir aliéné madame la duchesse de Bourgogne et sans s'être gâté avec madame la Duchesse. Je ne voyais tout cela que par ricochet; mais les filles de Chamillart, qui le voyaient en plein chez madame la Duchesse qui ne se cachait pas d'elles, surtout de ma belle-sœur, et qui y passaient presque toutes leurs soirées jusque bien avant dans la nuit, où d'Antin était souvent à ces heures-là, me contaient tout, et me mettaient, par ce que nous rassemblions, en état de tout savoir et à mesure.

CHAPITRE CCVII.

Décret violent de l'empereur contre l'Italie : projets de la réunir en ligue contre lui. — Le prince de Conti désiré pour la Flandre, demandé pour l'Italie. — Ruse de Vaudemont au secours de Vendôme. — Tessé plénipotentiaire à Rome et en Italie : sa commission et son départ. — L'Artois sous contribution. — Faute de monseigneur le duc de Bourgogne. — Boufflers entre dans Lille et remet à flot Surville et la Frezelière : cause de la disgrâce du dernier. — Troupes, etc., dans Lille. — Le Rhin tranquille. — Troupes mal choisies dans Lille et autres fâcheux manquements ; dispositions de Boufflers. — Sécurité de Vendôme. — Lille investi le 12 août. — Misérables flatteries.

L'empereur avait fait passer, dès le mois de juin, à la diète de Ratisbonne un décret qu'il fit incontinent après afficher dans Rome et par toute l'Italie. Il y déclarait abusif l'hommage du royaume de Naples au saint-siége, que Naples et Sicile n'en relevait point, que le pape n'avait aucun droit à la nomination des évêchés et des autres bénéfices de ces royaumes. L'empereur y déclarait qu'il voulait rentrer dans tous les droits de l'empire en Italie, réunir les fiefs usurpés, examiner l'aliénation des autres, et qu'il prétendait que le pape fît raison au duc de Modène des usurpations que la chambre apostolique avait faites sur lui. La vérité est que les droits de l'empire en Italie étaient la plupart fort clairs, qu'ils s'éten-

daient beaucoup, que les usurpations étaient grandes, et peu ou point fondées. Cet édit ou décret fit grand' peur à Rome et à toute l'Italie; la puissance de l'empereur y parut très-redoutable. On s'y repentit de l'y avoir moins crainte que celle des Français, et de l'avoir tant aidé à les en chasser. Venise, qui y avait le plus contribué, fut la première à exciter le pape sur le danger commun, à lui proposer une ligue de toute l'Italie avec la France, où on ne désespérait pas de faire entrer M. de Savoie, qui se pouvait laisser toucher du danger commun, et d'y attirer la France, pressée comme elle se trouvait, et qui, par cette puissante diversion, ne serait plus seule et se verrait comme avant la bataille de Turin.

Venise, qui, la première, avait mis cette affaire sur le tapis, et qui ne cessait d'en presser la conclusion, craignait trop l'empereur dans sa terre-ferme d'Italie et du Frioul pour oser se montrer, mais voulait paraître être entraînée. Ce fut donc Rome qui en fit au roi les premières ouvertures. Il les reçut avec froideur parce qu'il ne voyait pas grande apparence que le duc de Savoie y voulût entrer, qu'il ne voyait rien de la part de Venise, et qu'il n'a jamais bien goûté l'importance des diversions. On fut donc longtemps à se résoudre de permettre au pape d'acheter des armes, de lever des troupes dans son propre comtat d'Avignon, enfin de lui donner des officiers de nos troupes ses sujets. On en était alors aux suites du combat d'Audenarde. L'Artois sous contribution, Arras, Dourlens, la Picardie menacés, les troupes que Berwick avait amenées du Rhin répandues pour couvrir ces pays, Cheyladet, avec un gros détachement de la grande armée, occupé au même secours, et le roi fort touché de ces ravages si proches dont il n'avait pas ouï parler depuis sa minorité. Le contre-coup de la mau-

vaise humeur en retomba naturellement sur l'affaire d'Audenarde.

Madame de Maintenon, piquée au vif d'avoir vu son crédit faiblir sous celui de Vendôme, tira sur le temps, hasarda de le faire rappeler, et de lui substituer le prince de Conti, qui s'était toujours déclaré pour monseigneur le duc de Bourgogne dans tout ce qui s'était passé en Flandre, et dont la naissance et la réputation imposerait et calmerait tout. La ligue d'Italie le demandait pour chef, pour ôter toute dispute entre les divers généraux par la supériorité de son rang, et donner par son nom plus de poids aux affaires. Le roi fut fort en balance. Le maréchal d'Estrées, qui voulait toujours figurer, poussé de plus par son frère, qui soupirait ardemment après un chapeau, se proposait pour l'ambassade de Rome, comme un homme également propre aux négociations et au commandement des troupes. Je sus par Caillières, à qui Torcy l'avait dit, que j'étais aussi sur les rangs. Cet avis m'engagea à renouveler les raisons que j'avais eues d'éviter cette ambassade la première fois que j'y avais été destiné, mais dont je ne fus délivré que par la promotion du cardinal de la Trémoille. J'en parlai fortement au duc de Beauvillier, au chancelier, à Chamillart. J'y ajoutai les raisons du commandement des troupes, que je leur fis valoir en faveur du maréchal d'Estrées, parce que peu m'importait qui allât à Rome, pourvu que ce ne fût pas moi, et je fis dire les mêmes choses à Torcy par Caillières. Peu de jours après ces mesures, j'appris par ce dernier qu'on avait changé de dessein sur un ambassadeur que le pape ne serait pas en puissance de protéger dans Rome, même contre les insultes de l'empereur, et celles que le cardinal Grimani, qui était par *interim* vice-roi de Naples, lui voudrait faire faire, et qui commettraient trop la dignité du roi.

M. du Maine écuma ce qui se passait. Il prit l'alarme sur la froideur du roi à l'égard de la ligue d'Italie, et sur l'envoi très-possible du prince de Conti en Flandre, qui était l'unique chose à faire pour y prévenir tous les inconvénients d'une division devenue sans remède, et la moindre satisfaction raisonnablement due à monseigneur le duc de Bourgogne. Les chefs de la cabale, avertis par celui-ci qui en était l'âme, n'en furent pas moins effarouchés que lui. Après tant de grands pas faits et si éclatants pour réussir dans leur dessein, c'eût été pour eux le dernier désespoir de se voir privés de la massue qui avait déjà si bien joué sur le jeune prince, et de laquelle ils se proposaient bien de l'atterrer sans ressource avant la fin de la campagne. Vaudemont vint au secours. Il fit un mémoire sur la ligue d'Italie, qui ne laissa rien à désirer sur son utilité, sa possibilité et son exécution prompte. Soit que Tessé, dans une fortune qui ne pouvait plus croître, ne demandait plus que le bon esprit d'en savoir jouir en repos, eût encore le désir de faire, soit que Vaudemont l'eût entêté de l'emploi d'Italie, il lui donna comme par amitié son mémoire, à condition, pour se mieux cacher et le produire plus efficacement, que Tessé le donnerait comme sien. Torcy, à qui il le remit, avait toujours été d'avis de cette ligue. Il trouva le mémoire frappant. Il en fut d'autant plus surpris qu'il connaissait la portée de Tessé. Il le lut au conseil, il y fut applaudi, et il détermina le roi. Presque aussitôt après, le roi donna audience particulière au nonce, après à l'ambassadeur de Venise, enfin à M. le prince de Conti, qu'il fit entrer dans son cabinet. Le tête-à-tête y fut court. Le prince alla de là chez lui, où le nonce vint et y fut longtemps enfermé avec lui. Dans le haut de l'après-dîner, il fut chez madame de Maintenon à la ville fort longtemps. C'était le lieu où, à Fontainebleau,

elle faisait venir ceux qu'elle voulait entretenir à loisir sans être interrompue. Je ne crois pas qu'elle eût jamais entretenu M. le prince de Conti de la sorte, ni même guère reçu chez elle pour des moments. Cette audience fit beaucoup parler.

Sept ou huit jours après, Tessé fut déclaré plénipotentiaire du roi à Rome, et par toute l'Italie, avec pouvoir de prendre le caractère d'ambassadeur si et quand il le jugerait à propos, et de général des troupes s'il y en allait. Sa mission fut de traiter et de convenir des contingents de chacun en troupes, artillerie, munitions, vivres, fourrages, argent; des choses à faire, des temps à être prêts et de ceux à exécuter; de presser et de veiller à tout, de commander partout en attendant le prince de Conti promis, mais non encore déclaré; de lui préparer les voies; à servir sous lui, ou à part à ses ordres; d'aller et venir par l'Italie comme plénipotentiaire où besoin serait, ou de demeurer à Rome ambassadeur, comme il serait jugé le plus à propos. Il obtint une grosse somme pour son équipage, partit le 1er septembre avec pouvoir d'offrir vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Il s'embarqua à Antibes, d'où le marquis de Roye le passa à Gênes sur les galères du roi. Là il s'associa pour tout le reste du voyage Monteléon. C'était un homme de beaucoup d'esprit et surtout d'intrigue, dévoué à Vaudemont jusqu'à l'abandon, et que nous avons vu l'acteur principal du mariage du duc de Mantoue. C'était de quoi soulager et éclairer Tessé, et tenir Vaudemont bien averti et en état d'influer. De Gênes, ils allèrent chez le grand duc, ensuite à Venise, enfin à Rome, furent reçus partout avec de grands honneurs et de grandes démonstrations de joie, et s'arrêtèrent assez longtemps en chacun de ces lieux.

Par cette ligue mieux concertée, l'empereur se fût

trouvé une puissance sur les bras en Italie, formidable par comparaison à ses autres besoins qui lui auraient rendu la défensive fort embarrassante, et nous un soulagement présent dont les suites pouvaient être les plus importantes pour une heureuse continuation de guerre ou pour une paix avantageuse, et cela par l'impétuosité de la cour de Vienne. Mais il avait fallu trop de machines et de temps pour nous mettre et nous arranger cette ligue dans la tête. Le roi ne fit qu'accepter tard et avec peine un projet qu'il eût dû former, proposer et presser. Il perdit le temps le plus précieux à employer qu'il eût peut-être eu de son règne. La démarche éclatante qu'il en fit enfin, au lieu de ne l'avoir apprise que par les effets, alarma les alliés. Ils sentirent tout le poids d'une diversion si puissante. Hormis la Flandre, où ils s'étaient trop engagés pour pouvoir reculer, ils cessèrent de songer à rien faire d'aucun autre côté, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en sûreté du côté d'Italie.

Cependant le pape, encouragé et fatigué de la lenteur de ses alliés d'Italie, leur voulut donner un exemple qui les pressât de l'imiter. Il leva des troupes de tous côtés, munit ses places, fortifia divers postes, prit à son service des officiers généraux partout où il put. Il tâcha de suspendre le luxe et de tirer de l'argent des cardinaux riches. Il obtint, quoique avec peine, les suffrages et les signatures du sacré-collége pour tirer du château Saint-Ange le trésor que Sixte V y avait amassé et laissé pour les plus grands besoins de l'église. Il y avait 5,000,000 d'or, il se servit de 500,000 écus pour payer ses troupes et les préparatifs de guerre qu'il commença, et fit assez heureusement contre ce peu d'impériaux épars par l'Italie. Leur gros était dans l'armée du duc de Savoie. N'allons pas maintenant plus loin de ce côté-là, et revenons à Fontainebleau et en Flandre.

Le duc de Berwick, établi dans Douai, était arrivé trop tard pour sauver l'Artois des courses et des contributions. Sa présence servit seulement à les en faire retirer avec plus d'ordre, sans leur faire rien perdre de leur butin. Leur gros s'était établi à la Bassée, d'où ils avaient pensé surprendre Dourlens, et s'étendre alors en Picardie. Il s'étaient aussi rendus maîtres d'un faubourg d'Arras, et avaient manqué heureusement cette place. Ils eurent 3,500,000 livres de ce malheureux pays. Ils l'exigèrent la plupart en provisions de toutes les sortes, ce qui montra leur dessein de faire un grand siége. Le prince Eugène, retourné au devant de son armée, s'était longtemps arrêté à Bruxelles, et y avait fait préparer un convoi immense qui fut de plus de cinq mille chariots, outre ceux des gros bagages de leur armée, qu'ils envoyèrent à vide pour revenir pleins avec ce convoi. Lorsqu'il fut en état, le prince Eugène l'escorta lui-même avec son armée jusqu'à celle du duc de Marlborough avec une peine et des précautions infinies. On ne pouvait ignorer dans la nôtre de si grands préparatifs et une marche si pesante et si embarrassée. Le duc de Vendôme en voulut profiter et la faire attaquer par la moitié de ses troupes. Le projet en était beau, et le succès semblait y devoir être favorable. En ce cas l'action était également glorieuse et utile : elle ôtait aux ennemis le fruit de leur victoire, leur causait une perte infinie par celle de ce prodigieux amas dont nous aurions profité en partie; leur siége était avorté, et ils ne pouvaient plus rien entreprendre que très-difficilement du reste de la campagne. Ypres, Mons, Lille ou Tournai, une de ces places était leur objet, et rien de si important que d'en empêcher le siége. Néanmoins monseigneur le duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi. Il fut soutenu dans cet avis par quelques-uns, con-

tredit par un bien plus grand nombre. Pour moi, j'avoue franchement que je ne compris pas quelles pouvaient être les raisons de ne les pas attaquer, et que je ne pus me satisfaire de ce peu qui en furent alléguées, encore moins par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, sitôt après la désastreuse affaire d'Audenarde, et tout ce qui s'en était suivi sur son compte.

M. de Vendôme, si opiniâtre jusqu'alors, et si rempli de cette obéissance à ses vues, sous la condition de laquelle monseigneur le duc de Bourgogne avait le commandement honoraire de son armée, ne s'en souvint plus dans cette occasion décisive. Il céda tout court en protestant de son avis, et laissa tranquillement passer le convoi. Il suivait son projet qui n'était pas de faire une belle et utile campagne, mais d'en faire faire une à ce prince qui le perdit sans retour. L'opiniâtreté et l'audace y avaient servi à Audenarde ; il n'espéra pas ici un moindre succès de sa déférence; par tous les deux, il alla également à son but. Tel fut l'étrange malheur qu'il n'y eut personne que d'O et Gamaches auprès de monseigneur le duc de Bourgogne. Il écrivit ses raisons au roi et à son épouse, dans la crainte d'être désapprouvé ; celle-ci eut le bon esprit d'en être très-affligée, et de ne le laisser apercevoir qu'à ce qu'elle avait de plus confidentes. Le roi, voyant la chose manquée, fit semblant d'être satisfait des raisons de son petit-fils. Ce qui me surprit fut que, traitant de cela avec Chamillart tête à tête, il me soutint que monseigneur le duc de Bourgogne avait raison. Je le pressai de m'en dire les siennes; il me les promit dans un autre temps qui n'est jamais venu. Ma conjecture est qu'il n'en avait aucune, que l'affaire était manquée, qu'il était fort éloigné du projet de Vendôme, quoique entraîné par parties sans s'en douter, et que fâché d'avoir eu à blâmer le jeune prince à

Audenarde, quoique fort mal à propos, il voulut to aussi mal à propos le défendre ici, pour ne pas parait lui être toujours contraire.

Boufflers n'était rien moins que content dans sa grand fortune. Il ne se consolait point du panneau qui lui ava coûté son changement de charge. Il ne s'accoutuma point à ne plus commander d'armées, tout aussi peu à s trouver naturellement suspendu de ses fonctions de gou verneur de Flandre, depuis que le théâtre de la guerr y était établi. Il était aussi gouverneur particulier d Lille. C'était un homme fort court, mais pétri d'honneu et de valeur, de probité, de reconnaissance et d'atta chement pour le roi, d'amour pour la patrie. Il crut qu les ennemis préférerait Lille aux autres places qu'il étaient en état d'assiéger. Il en dit ses raisons au roi, et, sans en avoir parlé à personne, il lui demanda la permission de s'y aller jeter, et de défendre la place qui serait assiégée, puisque toutes étaient de son gouvernement général. Il fut loué et remercié, mais éconduit. Boufflers, qui s'était préparé en secret pour avoir de l'argent et ce qui lui était nécessaire, n'avait pas fait cette proposition pour en demeurer à l'honneur de l'avoir faite. Il revint à la charge dans une audience qu'il eut au sortir du lever du roi, dans son cabinet, qu'il lui avait demandée. Le roi fut après à la messe, et de là chez madame de Maintenon, où il fit entrer le maréchal, avec lequel il fut assez longtemps. Tout au sortir de cette seconde audience, c'était le jeudi 26 juillet, il partit. En cette dernière audience il fit deux actions d'un aussi galant homme qu'il était. Il demanda au roi et obtint avec peine que Surville et Freselière allassent à Lille servir sous lui. Il n'avait avec eux ni parenté ni liaison particulière; ils étaient perdus sans retour. Il saisit cette occasion de les remettre à flot,

s qu'eux ni personne pour eux eussent pu le deviner. On a vu en son lieu l'étrange affaire qui perdit Surle. La Freselière, fils d'un père aimé et révéré de tout monde et des troupes, mort fort vieux, lieutenant néral, et lieutenant général de l'artillerie, lui avait cédé en cette dernière charge qu'il faisait avec capaé et valeur. Devenu maréchal de camp, il ne pouvait ndre jour qu'une seule fois dans l'armée par campae, seulement pour y être reconnu. Il prétendit le prene à son tour comme tous les autres, et il y avait été vorisé la campagne avant celle-ci par le maréchal de illars, dans l'armée duquel il commandait l'artillerie. ans cette campagne, il se mit dans la tête d'établir en roit ce qu'il n'avait eu que par tolérance. Il fut refusé. Il insista, et le fut encore. Le toupet lui monta, il envoya la démission de sa charge, sans que tout ce que M. du Maine put lui dire et faire fût capable de l'arrêter. C'était vers la mi-mai, au moment du départ. La réponse à cette folie fut un ordre de se rendre à la Bastille. Avant de partir, Boufflers était allé de chez madame de Maintenon chez Chamillart s'informer de ce qu'il trouverait à Lille, et travailler là-dessus courtement avec lui, de chez qui il partit. Ce fut de dessus son bureau qu'il écrivit à la Freselière en lui envoyant l'ordre que Chamillart expédia sur-le-champ. Boufflers prit celui qu'il fit expédier en même temps pour Surville, passa en Picardie à une terre d'Hautefort qui était sur son chemin, où Surville s'était retiré pour vivre, et l'emmena à Lille avec lui. Nous devions aller, madame de Saint-Simon et moi, avec le maréchal et la maréchale de Boufflers, le lendemain de ce départ à Villeroy voir la maréchale. Toute la cour, qui ne le sut que fort tard, applaudit fort à une si belle action et décorée de tant de générosité. La défense de Namur répondait de celle que

Boufflers ferait ailleurs. Il eut à Lille toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, force artillerie, trois ingénieurs principaux, dix-neuf bataillons, deux autres bataillons d'invalides, quelque cavalerie, deux régiments de dragons, et il enrégimenta trois mille hommes de la jeunesse de la ville et des environs qui voulurent de bon gré servir au siége. Les ennemis y amenèrent d'abord cent dix pièces de batterie et cinquante mortiers.

L'électeur de Bavière était cependant à Lang-Canndel avec un pont sur le Rhin, couvert d'une redoute, et le duc d'Hanovre dans ses lignes d'Esslingen, de là le Rhin, avec un détachement commandé par Mercy derrière la Forêt-Noire, tous ces côtés-là fort tranquilles.

Il était pourtant vrai que la plupart des bataillons qui étaient dans Lille se trouvèrent de nouveaux dont la plupart n'avaient jamais entendu tirer un coup de mousquet, et qu'il n'y avait que médiocrement de poudre. Il s'y trouva quantité d'autres manquements. Boufflers mit à profit le peu de temps qu'il eut libre depuis son arrivée à Lille. Il y avait apporté 100,000 écus du sien qu'il avait empruntés, répondit pour le roi de tout ce qu'il prit et emprunta en Flandre, ce qui alla à plus d'un million, et enrégimenta quatre mille fuyards d'Audenarde, qu'il trouva encore relaissés dans la ville et dans les environs. L'armée du roi était toujours à Lawendeghem, tranquille derrière le canal de Bruges. M. de Vendôme s'y moquait de l'opinion du siége de Lille, comme d'une imagination folle et ridicule, et sa cabale faisait écho à Paris et à la cour qui en furent les dupes. On aurait pu dans l'intervalle jeter bien des choses très-nécessaires qui manquaient dans Lille, si on l'avait voulu croire l'objet des ennemis. M. de Vendôme avait eu l'imprudence ou la malice de déclarer tout haut que monseigneur le duc de Bourgogne avait ordre de secourir à

quelque prix que ce fût la place que les ennemis assiégeraient, mais que pour Lille il la prenait sous sa protection, et répondrait bien que les ennemis ne se hasarderaient pas à une entreprise d'un si grand engagement dans notre pays. Lille était investi le 12 août, à ce que le roi apprit le 14 par plusieurs courriers de Flandre, que le même jour il en arriva un de l'armée, d'où on mandait qu'on croyait les ennemis déterminés à faire le siége de Tournay, et que là-dessus l'armée allait marcher. On en voulut douter encore quelques jours; à la fin les visages s'allongèrent, mais la flatterie prit d'autres langages. Les uns ne craignirent point de dire d'un ton indifférent qu'on s'était passé de Lille si longtemps qu'on s'en passerait bien encore. Vaudemont et la cabale le prirent d'un autre ton. Ils répondirent qu'une entreprise si folle était le plus grand bonheur qui pût arriver, et qu'il fallait que les prospérités eussent aveuglé les ennemis, pour s'être engagés si avant dans notre pays pour y échouer devant une place de cette importance, et avec une armée moins nombreuse que la nôtre. Ces misérables contes ne déplurent pas au roi, mais infiniment à madame la duchesse de Bourgogne, qui le fit sentir à quelques dames qui osèrent les lui tenir.

CHAPITRE CCVIII.

Tranchée ouverte le 22 août. — Albéroni à Fontainebleau. — Retour par Petitbourg à Versailles. — Opiniâtre lenteur de Vendôme à s'ébranler. — Jonction de l'armée du duc de Berwick avec celle de monseigneur le duc de Bourgogne. — Berwick prend une seule fois l'ordre du duc de Vendôme et se déporte de tout commandement. — Le maréchal de Mattignon s'en va malade et ne revient plus. — Force de l'armée après la jonction. — L'armée à Tournay : dévotions mal interprétées; divisions. — Chemin pris par l'armée. — Camps des deux armées opposées. — Inquiétudes de la cour. — Flatteries misérables. — Je parie contre Cani que Lille sera pris sans combat et sans secours. — Bruit étrange sur ce pari et sa suite. — Position des deux armées. — Fatale et artificieuse opiniâtreté de Vendôme.—Mensonge en plein de Pont-à-Marck.—Mensonge en plein de Mons-en-Puelle.

Le roi Auguste, qui n'avait point de troupes en Flandre, vint incognito à l'armée des ennemis. Le prince Eugène fit le siége, et ouvrit la tranchée le 22 août. Le duc de Marlborough commandait l'armée d'observation. Il passa l'Escaut pour se mettre en situation d'empêcher la jonction du duc de Berwick avec monseigneur le duc de Bourgogne, dont l'armée était toujours en son même camp de Lawendeghem. Tandis qu'on était tout occupé de ces intéressantes nouvelles à Fontainebleau, Albéroni y arriva sans y être attendu et mit pied à terre chez Chamillart. Il y passa vingt-quatre heures, ne vit ni le

roi ni le monde, et s'en retourna tout court. On peut juger de la curiosité qu'il donna à tout le monde, et de tous les raisonnements qui se firent. Etait-il secrètement mandé? était-ce réprimande? était-ce envoi d'excuses personnelles ou éclaircissement des faits passés? Mais rien de tout cela, pas même des raisonnements sur les affaires de Flandre. Le duc de Parme tremblant, mais fort désireux de la ligue d'Italie, avait pris cette voie pour la presser, pour offrir tout ce peu qu'il pouvait faire, pour entrer dans des détails bientôt discutés quand on parle, mais qui sont sans fin quand on écrit. Ce fut là le vrai sujet du voyage d'Albéroni. Mais de croire qu'entre lui et Chamillart il n'y eut point quelque épisode de Flandre, et qu'il ne vit point en secret M. du Maine, M. de Vaudemont, et les plus importants de la cabale, je pense que ce serait fort se tromper. Quatre ou cinq jours après, le roi partit de Fontainebleau, le lundi 27 août, pour aller coucher à Petit-Bourg et le lendemain à Versailles.

Le roi témoigna ne vouloir rien épargner pour se conserver une place aussi importante que Lille, et qui était personnellement une de ses premières conquêtes. Il parut surpris de la tranquillité de son armée, toujours derrière le canal de Bruges, dans ce même camp où elle était venue d'Audenarde. Il y dépêcha un courrier avec un ordre positif de marcher au secours. M. de Vendôme le renvoya avec des représentations et des délais, qui lui en attirèrent un second avec les mêmes ordres encore plus pressants. Personne dans l'armée n'en comprenait l'inaction. Monseigneur le duc de Bourgogne pressait et faisait d'autant plus presser M. de Vendôme par ce peu de gens d'assez de poids pour l'oser faire, que ce prince se souvenait des propos d'Audenarde et de ceux qu'avait réveillés l'opposition qu'il avait montrée à atta-

quer le grand convoi du prince Eugène. Les efforts furent vains au premier courrier. Ils ne réussirent pa mieux au second, par le retour duquel monseigneur l duc de Bourgogne ne laissa pas ignorer au roi qu'il n tenait pas à lui ni aux généraux qu'il ne fût obéi. Vendôme demeurait ferme en ses remises et ne voulait poin s'ébranler.

A cette dernière désobéissance le roi se fâcha autan qu'il put se fâcher contre M. de Vendôme, et dépêch un troisième courrier avec le même ordre à ce duc et u autre ordre particulier à son petit-fils de marcher ave l'armée, malgré M. de Vendôme, s'il continuait à vouloir différer. Alors il n'y eut plus moyen de s'en défendre mais encore avec lenteur, sous prétexte de rassemble ce qui était séparé et de faire les dispositions nécessaires. Plus de prévoyance, ou plutôt de volonté, eût préven ce dernier délai dans un temps où on en avait perdu de si précieux, et où tous les instants n'en étaient que plus chers. Lorsqu'il fallut se déterminer sur le choix de la route à prendre pour joindre le duc de Berwick qui avait reçu les ordres pour s'avancer de son côté, M. de Vendôme, maître absolu, ou complaisant sans réplique, comme il lui convenait pour ses vues, et comme il l'avait bien montré à Audenarde, sur l'attaque du convoi, et, en dernier lieu, pour se mettre en marche de Lawendeghem, ne voulut admettre aucun raisonnement; il décida avec autorité pour le chemin de Tournay, et dit en même temps que, lorsqu'on s'approcherait de Lille, il permettrait les délibérations, parce que les divers partis qu'on pourrait prendre le mériteraient bien. Le détail de ce qui se passa jusqu'à la jonction serait ici inutile. Il suffit de dire que monseigneur le duc de Bourgogne arriva avec son armée, le mardi 28 août, à Ninove sur le minuit. Le lendemain jeudi 29, le duc de Berwick le

t saluer, sur les neuf heures du matin. Il était ac-
pagné d'un très-petit nombre de gens principaux de
armée qu'il avait laissée à Gamarache, et qui joignit,
0, la grande armée dans sa marche à Lessines.
erwick, avec ses dignités et son bâton de maréchal
France, orné des lauriers d'Almanza, et, plus que tout
a aux yeux du roi, bâtard encore plus que Vendôme.
squ'il l'était lui-même, passa, comme ses confrères,
s les fourches caudines le jour même de la jonction
son armée, pour laquelle il prit l'ordre du duc de
endôme avec une indignation dont il ne se cacha pas.
ne mit pas le pied chez M. de Vendôme; il déclara pu-
liquement qu'il remettait son armée à monseigneur le
uc de Bourgogne, pour être incorporée dans la sienne
par un nouvel ordre de bataille et de campement; qu'il
n'avait plus rien à y faire; qu'il ne prétendait à aucun
commandement, ni à aucune fonction, et qu'il ne se mê-
lerait de quoi que ce soit, sinon de se tenir auprès de
la personne de monseigneur le duc de Bourgogne.

Razilly s'en était allé pour ne plus revenir, à cause de la mort de sa femme, et d'O avait été mis en sa place auprès de M. le duc de Berry. Le maréchal de Mattignon était allé malade à Tournay, avec un passeport des ennemis. Il y fut assez mal, et de là, sous prétexte de sa santé, gagna Paris, d'où il eût mieux fait de n'avoir bougé. Berwick avait proposé cet expédient pour s'épargner le calice de prendre l'ordre. Il fut accepté pour le lui éviter chaque jour, mais le roi se roidit à le lui faire avaler une fois en arrivant, pour qu'il ne manquât rien au triomphe de Vendôme sur tous les maréchaux de France. On peut juger de l'effet que produisit cette suspension et cette séparation dans l'armée; quelle aigreur! quelle division! Jamais armée si formidable qu'après cette espèce d'incorporation : cent quatre-vingt-dix-huit esca-

drons, quarante-deux en outre de dragons, cent trente bataillons, outre ce qui en fut dispersé dans les places et dans les postes, et ce qui n'avait pas rejoint depuis Audenarde; tous les corps distingués, la plupart des vieux et de ceux d'élite, celle de la cour en militaire; double équipage de vivres et d'artillerie, abondance d'argent et de toutes choses, commodités à souhait du pays et du voisinage de nos places; vingt-trois lieutenants généraux, vingt-cinq maréchaux de camp en ligne, soixante-dix-sept brigadiers, en un mot, ce qui de mémoire d'homme ne s'était jamais vu, et une ardeur de combattre qui ne pouvait être plus vive, plus naturelle, plus générale.

Dans cet état, on marcha à Tournay; on y séjourna pour faire passer la rivière plus commodément, et on comptait sur un combat décisif. Beauvau, évêque de Tournay, publia des dévotions pour implorer la bénédiction de Dieu sur nos armes. Monseigneur le duc de Bourgogne y assista entre autres à une procession générale. La cabale et les libertins ne le lui pardonnèrent pas; les interprétations furent les plus malignes, et fort publiques; on trouva d'ailleurs que son temps eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournay, et que c'était prier que de s'acquitter d'un devoir si urgent et si principal. Il y avait en effet beaucoup à s'aviser sur les différents partis à prendre, mais il n'y eut presque point de consultation. Ce peu même fut aigre et tumultueux. Vendôme saisit toute l'autorité; le jeune prince, trop battu, trop mal soutenu, le laissa faire. Chacun de ce qui était là de principal trembla et mesura ses paroles. Berwick, uniquement attaché à suivre monseigneur le duc de Bourgogne, se renfermait à lui dire en particulier ce qu'il pensait, et affectait assez de témoigner son mécon-

tentement et son inutilité. Il s'en ouvrit en particulier à l'O, et continua à ne voir Vendôme que chez le prince, improuvant en effet la plupart de ce qui se faisait.

Vendôme se prenait à lui aigrement de sa réserve, de son inutilité, de son air de censeur dans son silence, surtout des douces oppositions que le jeune prince montrait quelquefois à ses sentiments, quoique inutilement. Berwick ne fut pas ménagé par la cabale, mais elle ménagea incomparablement moins l'héritier nécessaire de la couronne, et elle acheminait contre lui ses desseins à grands pas. Enfin, parmi toutes ces agitations, on envoya les bagages à Valenciennes, on acheva de passer l'Escaut à Tournay. On en partit le 2 septembre, et on se mit à longer la Marck par des pays coupés et fâcheux, doublant presque le chemin à cause de la tortuosité du ruisseau. Jusqu'au capitaine des guides trouvait ce parti-là le moins bon de tous à prendre, soit que l'armée se fût éloignée du cours du ruisseau pour le doubler après à sa source, comme on fit, soit qu'elle l'eût passé près de Tournay où il n'y avait rien de plus facile. Après beaucoup de peines et de fatigue, elle arriva le 4 septembre à Mons-à-Puelle, vers la source de la Marck, où elle séjourna cinq jours. Elle s'était approchée ainsi du grand chemin de Douai à Lille. Elle attendait Saint-Hilaire, avec beaucoup d'artillerie de Douai pour en être joint à Orchies. Marlborough campait cependant au dedans de la Marck, sa droite à Pont-à-Marck, sa gauche à Pont-à-Tressin. Pendant ce petit séjour de notre armée, il faut voir ce qui se passait à la cour, d'où elle attendait des ordres sur le choix des partis à prendre.

L'agitation y était extrême, jusqu'à l'indécence. On n'y était occupé que de l'attente d'une bataille décisive; chacun était entraîné à la désirer dans la réduction où en étaient les choses; il ne semblait même plus permis

d'en douter. L'heureuse jonction des deux armées avait été regardée comme un présage certain du succès. Chaque retardement aigrissait l'impatience; depuis le départ de Tournay jusqu'au courrier dépêché de Mons-en-Puelle, il n'en était point venu. Chacun était dans l'inquiétude, le roi même demandait des nouvelles aux courtisans, et ne pouvait comprendre ce qui retardait les courriers. Les princes et tout ce qui servait de seigneurs et de gens de la cour étaient dans cette armée. On voyait à Versailles le danger de ses plus proches, de ses amis, et les fortunes en l'air des maisons les plus établies. Les prières de quarante heures étaient partout; madame la duchesse de Bourgogne passait les nuits à la chapelle, tandis qu'on la croyait au lit, et mettait ses dames à bout par ses veilles. A son exemple, les femmes qui avaient leurs maris à l'armée ne bougeaient des églises. Le jeu, les conversations même avaient cessé. La frayeur était peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passait-il un cheval un peu vite, tout courait sans savoir où. L'appartement de Chamillart était investi de laquais, jusque dans la rue; chacun voulait être averti du moment qu'il arriverait un courrier; et cette horreur dura près d'un mois jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille. Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, était encore plus troublé, les provinces à proportion davantage. Le roi avait écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, et en des termes qui convenaient au danger; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale.

La flatterie parmi tout cela ne laissait pas de se présenter de front, et de se transformer en mille différentes manières; jusque-là que madame d'O s'en allait plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène, dont les grandes actions et la réputation allaient périr avec lui dans une

si folle entreprise, disant que, tout ennemi qu'il était, elle ne pouvait s'empêcher de regretter un capitaine d'un si rare mérite. La cabale, plus bruyante que jamais, répondait d'une victoire assurée et de la certitude que le secours de Lille ne pouvait échapper à M. de Vendôme. J'écoutais ces propos avec indignation; j'avais très-présent tout ce qui s'était passé avant et après Audenarde; qu'il n'avait fallu rien moins pour ébranler M. de Vendôme de derrière le canal de Bruges que trois ordres exprès par trois courriers consécutifs, et le dernier chargé d'un ordre précis à monseigneur le duc de Bourgogne de faire marcher l'armée malgré lui, s'il s'y opposait encore; les délais que sous divers prétextes il y avait apportés; le choix d'autorité du chemin le plus long; treize jours de marche, de son aveu, pour arriver sur Lille, encore s'il n'arrivait point d'embarras, sans compter les séjours imprévus et nécessaires. Il fallait après, disait-il, le temps de délibérer par où on s'y prendrait pour le secours. Je voyais un si grand temps perdu, et si précieux, tant de loisir au prince Eugène de bien assurer toutes ses avenues et cependant de presser le siége, et à Marlborough de bien choisir ses postes, de les reconnaître, de prévoir tout, pour, de quelque côté qu'on voulût percer, se présenter au devant avec tous ses avantages, que le projet de Vendôme et de sa cabale, qui m'avait saisi en gros dès le choix de monseigneur le duc de Bourgogne pour commander cette armée, me devint évident. Je ne crus jamais que M. de Vendôme voulût secourir Lille, mais qu'après avoir osé attaquer le prince aussi hardiment et aussi cruellement qu'il avait fait de dessein manifestement formé, pendant toute la campagne, sa résolution était bien prise de lui faire avorter ce secours si important entre les mains, de l'accabler de tout le blâme, et de l'écraser de la sorte sans retour.

Un soir que, dans l'impatience de ce courrier qu'on attendait toujours de Mons-en-Puelle, je causais chez Chamillart avec cinq ou six personnes de sa famille, après souper, et où était la Feuillade, pénétré de ma conviction et du dépit de toutes les vanteries de bataille, de victoires et de secours que j'entendais là sans mot dire de colère, jusqu'à en désigner le jour et le moment, la patience m'échappa tout d'un coup, et je proposai à Cani, que j'interrompis, de parier quatre pistoles qu'il n'y aurait point de combat, et que Lille serait prise et point secourue. Grand bruit parmi ce peu que nous étions d'une proposition si étrange, et force questions des raisons qui m'y pouvaient porter. Je n'avais garde de leur dire la véritable; je répondis froidement que c'était mon opinion. Cani et son père, à l'envi, me protestèrent que, outre le désir ardent de Vendôme et de toute l'armée, les ordres les plus précis et les plus réitérés étaient partis pour le secours; que c'était jeter mes quatre pistoles dans la rivière que de les parier; et qu'ils m'en avertissaient, parce que Cani parierait à jeu sûr. Je leur dis avec le même flegme, mais qui couvrait tout ce qui bouillait en moi, que j'étais persuadé de tout ce qu'ils avançaient, mais qu'en deux mots, je ne changeais point d'avis, et que je le soutenais à l'anglaise. Je fus encore exhorté, je tins bon, et toujours avec ce peu de paroles. A la fin, ils consentirent en se moquant de moi, et Cani me remerciant du petit présent que je lui voulais bien faire. Nous tirâmes quatre pistoles, lui et moi, de notre poche, et nous les mîmes entre les mains de Chamillart. Jamais homme ne fut plus étonné. En serrant ces huit pistoles, il m'emmena tout à l'autre bout de la chambre. « Au nom de Dieu, me dit-il, faites-moi la grâce de me dire sur quoi vous fondez votre persuasion, car je vous répète, en foi d'homme d'honneur, que j'ai dépêché les

ordres les plus positifs, et qu'il n'y a plus aucun moyen de s'en dédire. » Je me tirai d'avec lui par le temps perdu que les ennemis auraient bien employé, et par l'impossibilité qui se trouverait à l'exécution des ordres et des désirs. Je n'avais garde, quelque intimes que nous fussions, d'en dire davantage à un pupille de Vaudemont et de ses nièces, et aussi entêté de Vendôme, et trop homme d'honneur, mais trop incapable en même temps d'ouvrir les yeux pour espérer de lui faire rien voir d'un projet qu'ils n'avaient eu garde de lui laisser apercevoir, et pour lequel, sans s'en douter, il les avait jusqu'alors si utilement servis.

Rien de plus simple que ce pari et que la manière dont il s'était fait, dans un particulier où je passais une partie de presque toutes mes soirées. Je n'avais pas même voulu m'expliquer sur rien, sinon tête à tête avec Chamillart, de l'amitié et de la discrétion duquel j'étais assuré, lorsqu'il me pressa dans ce bout de la chambre où il me promit même le secret de ce que je lui dirais, et où je ne lui dis rien que de vague, de mesuré, de public. Une très-prompte expérience, et très-fâcheuse dans la suite, m'apprit qu'il n'y avait rien de plus imprudent. Dès le lendemain, ce pari fut la nouvelle de la cour; on ne parla d'autre chose. On ne vit point à la cour sans ennemis. Je n'y devais donner d'envie à personne; mais les amis considérables que j'y avais me faisaient regarder comme quelqu'un et quelque chose à mon âge. Les Lorrains ne me pouvaient pardonner diverses choses que j'ai racontées et beaucoup d'autres qui n'ont pas valu la peine d'être écrites. M. du Maine, dont j'avais esquivé les prodigieuses avances et qui ne pouvait ignorer ce que je sentais sur son rang, ne m'aimait pas : par conséquent madame de Maintenon. Je m'étais trop vivement déclaré lors du combat d'Audenarde, pour que la cabale

de Vendôme me le pardonnât. Ils ne laissèrent donc pas tomber mon pari. M. le Duc et madame la Duchesse s'y ioignirent pour l'affaire de madame de Lussan que j'ai racontée, et ma cessation de les voir; d'Antin, outré fort mal à propos d'une préférence pour l'ambassade de Rome, qui même n'avait pas eu lieu, et grandement dédommagé par la fortune qu'il avait saisie depuis, s'y épargna peut-être moins que personne. Mon laconisme fit peut-être sentir aux coupables à qui et à quoi j'imputais la perte prochaine de Lille; bref, ce fut, dès le lendemain, un vacarme épouvantable. La noirceur alla jusqu'à m'accuser d'improuver tout, d'être mécontent et de me délecter de tous les mauvais succès. Ces propos furent soigneusement portés jusqu'au roi; ils lui furent adroitement persuadés; cette réputation de tant d'esprit et d'instruction, dont ils s'étaient si bien trouvés après mon choix pour Rome, fut renouvelée et rafraîchie dans son esprit avec art, et je me trouvai entièrement perdu auprès de lui, sans le savoir que plus de deux mois après, et sans même me douter de rien à son égard de fort longtemps. Tout ce que je pus alors, fut de laisser tomber ce bruit, et me taire pour ne pas donner lieu à pis.

Enfin ce courrier de Mons-en-Puelle tant attendu arriva, et ne fit que redoubler les transes et l'aigreur des esprits. Il rapporta que l'armée était enfin à Mons-en-Puelle, campée sur quatre lignes : la droite vers Blouïs, la gauche sur Tumières, la réserve et les dragons à Alligny-sur-la-Marck, dans laquelle il n'y avait pas une goutte d'eau; qu'on attendait Saint-Hilaire et sa nombreuse artillerie venant de Douai; que les ennemis avaient leur droite appuyée vers Hennequin à un marais, leur gauche à Frettein à un autre marais, plusieurs chemins creux devant eux, surtout à leur droite; qu'ils oc-

cupaient le village d'Entiers devant leur gauche ; qu'ils se retranchaient partout, à Entiers même, et qu'ils travaillaient à établir quantité de batteries; que notre armée se disposait à déboucher devant eux dans la plaine, pour se mettre en bataille et tâcher de les chasser de là; que nous occupions les châteaux de Ploüy-de-l'Asseloy et du Roseau, et la cense d'Ainville; que ce débouché n'avait qu'un quart de lieue de large entre les bois du Roi à gauche et le château du Roseau à droite, où commence un pays inaccessible; qu'on y travaillait à faire huit chemins; que notre grosse artillerie devait aller par Falempin, parce qu'on comptait de porter notre gauche par Seclin, vis-à-vis la droite des ennemis. En cette disposition, il y avait deux partis à choisir : l'un, de déposter les ennemis de vive force; l'autre, de jeter du secours dans Lille, qui le pouvait aisément recevoir par le côté de la citadelle, tandis qu'on tenait les ennemis de si près. Ce dernier parti était l'avis de tous les généraux, celui de laisser consumer aux ennemis leurs munitions et leurs vivres, de les jeter dans la nécessité des convois, et d'attendre de leur impuissance ce qui ne s'en pouvait espérer par la force.

M. de Vendôme, qui avait tant hésité et retardé pour s'ébranler, qui, ferme pour le chemin de Tournay, ensuite pour longer la Marck, avait si nettement déclaré qu'il serait d'avis de mûres délibérations lorsqu'il serait question des moyens et de la manière du secours, ne s'en souvint plus dès qu'on en fut là. Il maintint fort et ferme qu'il fallait attaquer; ses dépêches ne chantaient que bataille et victoire; ses chiens de meute ne publiaient autre chose, tandis qu'ayant pu si commodément passer la Marck près de Tournay, il avait constamment refusé d'abréger huit journées et beaucoup de peine et de fatigues, de se porter de plain-pied dans un pays ouvert et

tout proche de Lille, et avait préféré les inconvénients dont il se trouvait maintenant enveloppé, sur la seule crainte de trouver les ennemis au devant de lui avant d'être suffisamment déployé devant eux, sur la seule confiance de les écraser à force d'artillerie, qui lui en fit aller chercher le renfort de Saint-Hilaire par le long détour qu'il voulut prendre. Mais parlons ici franchement. Rien de tout cela; mais le second tome d'Audenarde, mais plus pourpensé. La même lenteur et la même opiniâtreté à s'ébranler, la même ruine par la perte d'un temps précieux, ne rien faire quand il pouvait tout faire, vouloir tout quand il ne pouvait plus rien, et qu'il le sentait mieux que personne. Ainsi voulut-il passer la nuit, comme on était après le combat d'Audenarde, et le recommencer le lendemain, quoiqu'il vît ce dessein insensé et impraticable; ainsi publia-t-il qu'il eût battu les ennemis si on l'eût voulu croire, pour affubler monseigneur le duc de Bourgogne du dommage et de la honte de toute cette action, et s'en attirer gloire et honneur; tandis que, complaisant une fois, pour l'insulter mieux, il s'était rendu si absolu toutes les autres, et l'avait si audacieusement montré au jeune prince parlant publiquement à lui. On voit la même conduite, la même cadence en ce secours; et quand, par ses lenteurs et ses détours, en fermant la bouche à tout le monde, il a tant fait que de laisser prendre et accommoder en plein loisir à Marlborough un poste inattaquable, et qu'il juge très-bien qui ne s'attaquera pas, il ferme la bouche à tous après avoir promis la liberté de délibérer, crie, écrit, corne bataille et victoire, et prépare à monseigneur le duc de Bourgogne tout l'affront d'avoir manqué le secours.

Ce prince, qui n'avait oublié les propos d'Audenarde, tint aussi pour attaquer les ennemis. Ce courrier tant

attendu fut dépêché pour recevoir les ordres du roi sur le parti auquel on devait s'arrêter, tandis que les dispositions s'achevaient, et que Saint-Hilaire se hâtait de joindre. Mais ce ne fut pas tout ce qu'il rapporta. On apprit que le jour qu'on était arrivé à Orchies, M. de Vendôme avait fait passer à Pont-à-Marck quelques troupes de l'autre côté de ce ruisseau pour reconnaître les ennemis qui, le ruisseau entre eux et notre armée, l'avaient côtoyé le plus près qu'ils avaient pu, et que ce détachement les ayant trouvés éloignés, parce que ce jour-là ils s'étaient mis dans le poste que je viens d'expliquer, M. de Vendôme envoya prier monseigneur le duc de Bourgogne de passer à Pont-à-Marck où il était, et où il lui avait proposé de faire passer l'armée ; que tous les officiers généraux trouvèrent dangereux de se commettre à une action demi passés, ce qui pouvait arriver si le duc de Marlborough était averti à temps et se reployait sur nous ; que monseigneur le duc de Bourgogne ne se déclara pas assez nettement, quoique Cheyladet, lieutenant général, criât qu'il fallait rompre son épée et n'en porter jamais si on ne passait point dans un moment si favorable ; que le duc de Berwick, outré de tout ce que j'ai raconté, garda un silence opiniâtre ; qu'enfin le temps s'étant écoulé en délibérations, la marche s'était continuée sur Orchies. Il n'est pas croyable le bruit qu'en fit la cabale, et les avantages qu'elle en prit sur le fils de la maison dans sa maison même, et partout. Il retentit dans les provinces et dans Paris par le soin de ses émissaires, et cela s'établit et pénétra partout. Comme il venait peu de lettres de Flandre, et toutes laconiques et vaines, chacun s'étant fait sage par son expérience, il n'est pas possible de représenter l'excès de l'étonnement, lorsqu'au retour de tout le monde de l'armée, on sut que tout ce qu'il y avait de véritable de ce grand débat de Pont-à-

Marck, c'était qu'Artagnan, lieutenant général, y avait passé en effet à la tête d'un gros détachement, avec ordre de longer la Marck de l'autre côté jusqu'à sa source, qui en était fort proche, afin de reconnaître le pays, et d'y faire faire trois chemins pour faciliter l'armée à reployer sur les ennemis après qu'elle aurait doublé la source de la Marck; le tout sans que M. de Vendôme, ni autre quel qu'il fût, eût imaginé de faire passer l'armée à Pont-à-Marck, de l'autre côté de ce ruisseau ni de changer quoi que ce fût au premier projet.

La nouvelle consultation faite au roi par les dépêches de ce courrier si l'on combattrait ou non, le fâcha à tel point, après les ordres positifs qu'il en avait donnés tant de fois, qu'il ne put s'empêcher, contre sa coutume, d'en laisser voir sa colère. Il dit avec émotion que, puisqu'ils voulaient encore des ordres, ils en auraient trois heures après, et, trois heures après son arrivée, ce même courrier repartit avec des ordres plus pressants que jamais. Mais on n'en fut pas quitte pour ce mensonge de dispute de Pont-à-Marck. Il fut répandu avec une assurance et un déchaînement qui ferma la bouche jusqu'au retour des officiers principaux de l'armée de Flandre, qu'il s'était tenu un conseil de guerre à Mons-en-Puelle pour discuter le pour et le contre de l'attaque des ennemis, et si le pour l'emportait, les moyens et la manière de la faire; que d'O et Gamaches *bonettèrent*: les officiers généraux leur représentèrent avec autorité qu'il s'agissait beaucoup moins de la conservation de Lille que de celle des princes; qu'intimidés de la sorte, M. de Vendôme fut le seul pour l'attaque; que monseigneur le duc de Bourgogne, qui était d'abord de cet avis, se rendit à l'opinion uniforme des officiers généraux; que M. le duc de Berry maltraita un peu le duc de Guiche en ce conseil; que le duc de Berwick se déclara aussi pour la négative; que

ce fut en conséquence de ce qui s'était passé en ce conseil que le courrier avait été dépêché pour consulter encore une fois le roi et recevoir ses derniers ordres ; que Vendôme y avait parlé aigrement et fortement, mais en général, et qu'en sortant de l'assemblée il avait traité d'O et Gamaches durement.

Il est inconcevable avec quelle célérité cette nouvelle fut répandue , fut reçue , pénétra tout, révolta tout le monde , et fit bruit et désordre. La cour , Paris , les provinces en retentirent. D'O et Gamaches y passèrent pour avoir agi dans l'esprit et le désir de monseigneur le duc de Bourgogne, sans lequel ils n'eussent osé d'eux-mêmes se charger d'une commission si dangereuse, si honteuse, si importante, d'ou résultèrent des cris et des clameurs sans retenue, aussi tristes contre monseigneur le duc de Bourgogne, que flatteurs pour le duc de Vendôme. Toutefois, ce qu'il y a de véritable, est qu'il ne fut non-seulement pas la moindre question de conseil de guerre, mais pas même mention de consulter personne. Bien est-il vrai que la cabale que Vendôme avait dans l'armée fit si bien qu'elle persuada généralement toutes les troupes, mais sans dire un mot de ce conte imaginaire de conseil de guerre, que le duc de Vendôme et les siens seuls voulaient combattre, que monseigneur le duc de Bourgogne s'y opposait ; que cela fit un fracas étrange dans l'ardeur où elles étaient d'en venir aux mains, et l'impatience extrême des retardements, d'où la licence s'y glissa au point qu'elles se mirent à crier au Vendômiste ou au Bourguignon sur ceux qui passaient à la tête des camps ou des postes, suivant l'attachement qu'elles leur croyaient, et plus encore suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'elles avaient de leur courage. Cela dura, entretenu sous main, après avoir été excité de même. Le contre-coup en fut porté avec la dernière promptitude

à la cour, à Paris, dans les provinces, à nos autres armées, enfin jusque chez les étrangers et les ennemis, et fit l'effet le plus sinistre. Je me contente ici d'un récit nu dans la plus exacte vérité. Il est tellement au-dessus de toute réflexion que je n'y en ferai aucune.

CHAPITRE CCIX.

Chamillart à l'armée. — Aigreur hardie de M. le duc. — Vendôme et Berwick replâtrés par Chamillart. — Canonnade d'Entiers. — L'armée repasse l'Escaut. — Chamillart de retour à Versailles. — Divers mouvements du roi. — Indifférence de Monseigneur. — Monseigneur entraîné pour toujours contre monseigneur le duc de Bourgogne. — Audacieux et calomnieux fracas contre monseigneur le duc de Bourgogne. — Mensonge en plein sur le père Martineau. — Mensonges en plein sur Nimègue et Landau. — Préventions du roi. — Déchaînement incroyable contre monseigneur le duc de Bourgogne. — Fautes sur fautes de Vendôme. — Mort et deuil d'un fils de quatre ans et demi de M. du Maine : misère de M. le Prince. — Du Casse arrive avec les galions. — Exilles et Fenestrelles pris par le duc de Savoie.

Parmi tout cela, Vendôme, presque toujours au lit ou à table à Mons-en-Puelle, déchargé, suivant sa coutume, de tous les détails sur les uns et sur les autres, ne pensa jamais qu'à multiplier ses chemins et son artillerie, et ne compta de venir à bout des ennemis qu'en les écrasant par un feu d'enfer. Au retour du courrier, et Saint-Hilaire prêt à joindre, la surprise fut extrême à la cour d'y voir disparaître Chamillart, et à l'armée de l'y voir arriver presque aussitôt que le courrier. En effet, le 7 septembre, un vendredi matin, ce courrier si souvent nommé arriva à Versailles, et en fut redépêché trois heures après. Quelques heures ensuite il en fut envoyé un autre pour faire avancer l'escorte au devant de Chamillart, et le soir de ce même jour, ce ministre partit à huit heures et demie de Versailles, allant coucher comme on crut à

l'Étang, mais pour l'armée de Flandre. Il arriva à Mons-en-Puelle le lendemain samedi, à six heures du soir.

La cabale triompha de ce voyage avec cette audace, vrai ou faux, de tirer avantage de tout. Elle publia que le seul objet de ce voyage était d'arrêter M. de Vendôme dans l'importance de ses fonctions; qu'il voulait tout quitter; que ce contre-temps avait paru si fâcheux, que le roi avait mieux aimé se priver pour quelques jours de son ministre, quoique si nécessaire dans les circonstances présentes, et l'envoyer au duc de Vendôme pour l'empêcher, comme que ce pût être, d'abandonner l'armée et les affaires de la guerre, comme il le voulait. D'autres plus simples débitèrent que le roi, embarrassé de tant d'avis divers sur un point si critique, avait envoyé Chamillart, instruit à fond de ses intentions, pour écouter chacun sur les lieux, décider ensuite, et gagner ainsi le temps qui se perdait en courriers. Mais la vérité est que le roi, qui, sur les ordres si exprès et si positifs qu'il venait de donner par ce dernier courrier, ne doutait pas d'une bataille à son arrivée, désira que Chamillart fût sur les lieux pour être en état, après le combat, d'ordonner de toutes choses pour que rien ne manquât, et en bien profiter s'il était heureux, ou, s'il bastait mal, mettre ordre à tout, et empêcher les suites de têtes tournées comme à Ramillies, veiller à la conservation de tout ce qui se pourrait en surintendant dont les ordres s'étendent dans tous les départements, en homme d'autorité et de confiance à la main des généraux, capable de consulter avec eux et de les décharger de tous autres soins que des soins purement militaires. Quelque sage que fût cette mission, la plupart la trouvèrent ridicule. M. le Duc, toujours enragé de ne rien faire, dit tout haut qu'il n'était pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde, parce que, dès qu'on l'avait su,

chacun en avait pensé mourir de rire. Cani demeura auprès du roi pendant l'absence de son père, lui porta les dépêches, écrivit plusieurs fois sous lui les réponses ou les ordres qu'il dictait, et pourvut au courant des affaires, ce qui parut d'une confiance bien singulière pour son âge.

Le duc de Berwick donna un lit à Chamillart. Il travailla sur-le-champ à raccommoder le duc de Vendôme avec lui. Que ne peut point un ministre, et un ministre favori? Les deux ducs se visitèrent réciproquement; Berwick consentit à parler et à traiter affaires avec Vendôme, mais toujours sans vouloir de commandement. Monseigneur le duc de Bourgogne se rapprocha aussi de Vendôme, qui, éloigné de nouveau, daigna, de son côté, faire quelques pas. Tout cela fut brusque, mais sincère aussi, comme on le peut imaginer. Ils passèrent en délibérations la plupart de la nuit. M. le duc de Berry y fut admis à tout, et y montra du sens et beaucoup d'envie de faire. Aussi, pour le dire en passant, Vendôme le fit-il valoir, et sa cabale ne perdit point d'occasion de l'exalter de toute la campagne. C'était le fils favori de Monseigneur, à qui ils n'avaient garde de déplaire; c'était exciter la jalousie de monseigneur le duc de Bourgogne, s'ils l'avaient pu, et c'était se servir de l'un pour perdre et plus sûrement anéantir l'autre.

Le 9, lendemain de l'arrivée de Chamillart, il passa les défilés avec les princes, les ducs de Vendôme et de Berwick, et une très-courte élite d'officiers généraux, et ils furent reconnaître les retranchements des ennemis. Ils les longèrent de très-près d'un bout à l'autre, y essuyèrent même assez de feu, et dès lors il résulta de cet examen une impossibilité réelle de forcer un poste si bon de soi, auquel l'art avait ajouté tout ce qui s'en pouvait attendre. Ils occupaient le même terrain que

j'ai expliqué de la Marck à la Deule, ayant Temple-Mars au centre. Malgré ce qui sautait aux yeux de tous, Vendôme tint toujours fort et ferme pour attaquer. C'était un parti pris qui convenait trop à ses vues pour l'abandonner, un parti conforme aux ordres tant de fois réitérés, aux désirs si marqués du public, à l'ardeur si manifestée des troupes, un parti de valeur et d'audace, qui le ferait briller de gloire à bon marché, parce qu'il en voyait bien l'exécution impossible, et qu'il n'était pas assez fou pour l'entreprendre contre sa propre conviction, et contre l'avis sans exception de tout ce qui avait été admis à cette importante promenade. Cette artificieuse rodomontade n'empêcha pas Chamillart, libre en Flandre de la tutelle de Vaudemont et de ses nièces, de mander au roi la vérité telle qu'il l'avait trouvée et que l'avaient vue comme lui tous ceux qui avaient visité les lignes de Marlborough avec lui, et nettement que les choses étaient en tel état, qu'on avait eu raison de lui demander encore une fois ses ordres. Il en fallait croire ce ministre si peu prévenu pour monseigneur le duc de Bourgogne, si admirateur du duc de Vendôme, et qui sortait d'être témoin de la colère du roi sur ce dernier courrier, et des ordres que lui-même avait dépêchés par les siens trois heures après son arrivée.

Le 10, l'armée marcha, passa sans aucun obstacle partie dans la source de la Marck, partie au-dessus, et se mit la droite à Ennevelin, le centre à Avelin, la gauche à l'hôpital près d'Houpelin. Mais les ennemis ayant retiré la même nuit quatre brigades d'infanterie et quelques dragons qu'ils avaient dans Seclin, nous y portâmes notre gauche. M. de Vendôme fit canonner le village d'Entiers, auquel leurs retranchements étaient attachés, et qu'ils avaient aussi très-bien retranché. Ils canonnèrent aussi notre camp, surtout ce qui se trouva

le plus vis-à-vis d'Entiers. M. de Vendôme, qui, avec sa présomption accoutumée, ne doutait pas de trouver Entiers abandonné, trouva fort étrange que rien n'y eût branlé, et qu'il ne parût pas, au bout de dix-huit heures de canonnade, que rien y fût endommagé. Les choses se trouvant au même état, le 12, sans apparence de pouvoir attaquer le village d'Entiers tandis que tant d'artillerie y réussissait si peu, et sans espérance qu'elle y fît plus d'effet, sans moyen d'attaquer les retranchements, même sans nous être rendus maîtres d'Entiers, ou au moins de l'avoir détruit, les visages commencèrent à s'allonger, et M. de Vendôme à s'apercevoir que ce feu d'enfer, par lequel il avait compté de les écraser, ne leur nuirait guère et les embarrasserait encore moins. Enfin, après avoir occupé quatre jours ce camp d'où M. de Vendôme prétendait tout foudroyer, il fallut le quitter, lui-même avouant enfin qu'il ne s'y pouvait rien entreprendre. Il fut donc résolu de faire un grand tour pour les aller prendre par leurs derrières. On ne fut pas sans inquiétude qu'ils n'ouvrissent leurs retranchements pour faire à l'armée du roi la civilité de la reconduire; mais tout se passa tranquillement. Ils ne songeaient qu'à avancer leur siége, le mettre à couvert, prendre la place, et point à voler le papillon, ni à se commettre. L'armée alla donc camper à Bersé, puis à Templeuve où on voulait demeurer quelques jours; mais par le défaut de subsistance, il fallut passer l'Escaut pour en trouver. Elle le passa donc le 17, et campa la droite à Erinnes, et la gauche au Saussoy près de Tournay. On fit en même temps quelques détachements à portée de rejoindre au moment qu'on le voudrait.

Chamillart arriva de l'armée à Versailles pendant le souper du roi, le mardi 18 septembre. Le roi travailla avec lui au sortir de table jusqu'à son coucher, et ne fut

qu'un moment avec les princesses. Chamillart rendit compte de tout ce qu'il avait vu, et de la pleine espérance dans laquelle il avait laissé M. de Vendôme de couper tous les convois des ennemis, et de leur ôter toute subsistance, c'est-à-dire de les réduire enfin à abandonner leur siége.

Le roi avait besoin de ces intervalles de consolation et d'espérances. Quelque maître qu'il fût de ses paroles et de son visage, il sentait profondément l'impuissance où il tombait de jour en jour de résister à ses ennemis. Ce que j'en ai raconté sur Samuel Bernard, à qui il fit presque les honneurs de ses jardins de Marly, d'intelligence avec Desmarets, pour en tirer un secours qu'il refusait, et qui ne se pouvait trouver ailleurs, en est une grande preuve. On remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venait d'être investie, il répondit non-seulement avec bonté, mais qu'il se servit du terme de reconnaissance pour sa bonne ville, et qu'en le prononçant son visage s'altéra, deux choses qui de tout son règne ne lui étaient point échappées. D'un autre côté, il avait quelquefois des distractions de fermeté qui édifiaient moins qu'elles ne surprenaient. Lors de la jonction du duc de Berwick avec la grande armée, il remarqua un soir, chez madame de Maintenon, beaucoup de tristesse et d'inquiétude en madame la duchesse de Bourgogne. Il s'en étonna et lui en demanda la cause. Il chercha à la rassurer par le repos et la satisfaction qu'il se sentait de la jonction de ses armées. « Et les princes, vos petits-fils? reprit-elle vivement.—J'en suis en peine, lui répondit-il, mais j'espère que tout ira bien.—Et moi, répliqua-t-elle, c'est de cela aussi que je suis triste et en peine. » Le roi, lors de ce frémissement de la cour que

j'ai raconté sur l'attente à tous moments d'une bataille, désolait la cour par ses sorties de tous les jours de Versailles pour la chasse ou pour la promenade, parce qu'on ne pouvait savoir qu'après son retour les nouvelles qui arrivaient pendant qu'il était dehors : soit que ce fût une habitude qu'il ne voulût pas montrer dépendante de son inquiétude, soit qu'il n'en eût pas assez pour que ces amusements lui cédassent.

Pour Monseigneur, il en paraissait tout à fait exempt, jusque-là que le jour qu'on attendait Chamillart de retour de Flandre, après Ramillies, où le roi l'avait envoyé voir et chercher lui-même des nouvelles dont lui ni personne ne recevait aucune, Monseigneur s'en alla dîner à Meudon, et dit qu'à son retour il saurait toujours bien les nouvelles. Il en fit autant plus d'une fois, tandis que cette attente d'une bataille en Flandre, pour le secours de Lille, collait tout le monde aux fenêtres pour voir arriver les courriers. Il se trouva présent lorsque Chamillart vint apporter au roi la nouvelle de l'investiture de cette place, et qu'il en lut la lettre. A la moitié Monseigneur s'en alla. Le roi le rappela pour entendre le reste. Il revint et l'entendit. La lecture achevée, il s'en alla encore, et sans avoir dit un seul mot. Entrant chez madame la princesse de Conti, il y trouva madame d'Espinoy, qui avait de grands biens de ses enfants en Flandre, et qui avant ceci comptait d'aller faire un tour à Lille. « Madame, lui dit-il en arrivant et en riant, comment feriez-vous à cette heure pour aller à Lille? » Et tout de suite leur en apprit l'investiture. Ces choses-là blessaient véritablement madame la princesse de Conti. Arrivés à Fontainebleau pendant tous les mouvements de cette armée, Monseigneur se mit un jour chez elle à réciter, par amusement, une longue enfilade de noms bizarres d'endroits de la forêt. « Mon Dieu, Monseigneur,

s'écria-t-elle, la belle mémoire que vous avez là! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles choses. » Il ne tint qu'à lui de sentir le reproche, mais il ne songea pas qu'il en pût profiter.

Malgré cette insensibilité, la cabale de Vendôme, dont il était environné et possédé, réussit auprès de lui dans toutes ses vues. Il loua fort un soir à son coucher M. le duc de Berry devant tout le monde; il le fit encore d'autres fois, et jamais il ne fit mention en bien de monseigneur le duc de Bourgogne. Il dit même une autre fois à son coucher qu'il ne le comprenait point, qu'il s'était trouvé plusieurs fois à la tête des armées, mais qu'il n'y avait jamais contredit MM. de Duras, de Lorge et de Luxembourg, avec qui il était, parce qu'il *les* croyait plus capables que lui. Il oubliait apparemment Heilbron, où il ne voulut jamais attaquer le prince *Louis* de Bade, quoi que pût faire et lui dire M. le maréchal de Lorge pour lui en remontrer l'importance et la facilité, qui l'a eu sur le cœur toute sa vie. La crédulité de Monseigneur pour ceux qui l'obsédaient allait à un point incroyable à qui n'en a pas eu l'expérience, comme j'aurai occasion dans la suite de le montrer. Il avala donc contre son propre fils tout le poison qui lui fut présenté; il laissa voir qu'il en était plein, et il n'en revint de sa vie. Son goût n'était pas pour lui ni pour ceux qui avaient eu le soin de son éducation. Une piété trop exacte le contraignait et l'importunait; son cœur était pour le roi d'Espagne, et ne s'est jamais démenti pour lui; il aimait aussi M. le duc de Berry, qui l'égayait par son goût pour la liberté et les plaisirs. La cabale en sut bien profiter. Elle avait un trop puissant intérêt à écarter foncièrement monseigneur le duc de Bourgogne de l'estime, de l'affection, de la confiance de Monseigneur, qu'ils voulaient gouverner, quand il serait le maître, et

n'avoir point à lutter contre le fils et l'héritier de la maison, pour ne pas entretenir soigneusement l'éloignement qu'ils avaient formé.

Ils se mirent donc, au retour de Chamillart, à publier hardiment que Vendôme seul avait voulu combattre dans tous les temps, qu'il eût fait lever le siége honteusement aux ennemis, qu'il les aurait battus, écrasés, sauvé la France, si à dix fois différentes on eût voulu le croire. L'éponge était passée sur Audenarde, les délais du départ de derrière le canal de Bruges effacés, l'oisiveté réelle de Mons-en-Puelle ignorée. Tout retentit des mensonges grossiers du dessein proposé à Pont-à-Marck, et du conseil de guerre de Mons-en-Puelle. La carte blanche avait, ajoutaient-ils faussement, été envoyée depuis à leur héros, mais trop tard, et ces éloges redoublés retombaient à plomb contre monseigneur le duc de Bourgogne. On rappela tout ce qui avait été inventé de pis sur Audenarde, on lui disputa les choses précédentes les plus notoires qui lui avaient fait le plus d'honneur, et qui jusqu'alors étaient demeurées certaines sans contredit aucun. On lui reprochait ce qui s'était passé à Nimègue, dont j'ai parlé. M. du Maine, sur qui tout porta à la double douleur du roi, qui ne l'a pas fait servir depuis, trouvait trop bien son compte à la confusion du fait passé, que la cabale n'avait garde de l'oublier, et de n'y pas insister. Elle obscurcissait le jeune prince à Brisach, et semait avec adresse que, las de tant d'efforts qu'il y avait faits, et prévoyant qu'il lui en coûterait de plus grands encore devant Landau, il était revenu avec tant de promptitude qu'il n'en avait reçu la permission qu'en chemin.

Les plus modérés en apparence prirent un autre tour, et d'une adresse bien plus dangereuse. Ils n'accusaient point sa valeur et ne disaient rien qui eût un air odieux;

qu'à condition expresse du retour de monseigneur le du
de Bourgogne, Brisach pris. Ce prince écrivit au roi pou
demeurer et faire ce siége ; il contesta et n'oublia rie
de tout ce qu'il put représenter de plus fort ; Tallard e
Marchin en furent témoins, et enfin il ne partit que su
la dernière réponse du roi qui, après plusieurs refus e
ordres de revenir, lui manda positivement que le siég
de Landau ne s'entreprendrait résolument point, tan
qu'il serait à l'armée.

Quoi de plus clair que ces réponses et que ces faits
Mais toute évidence fut ici inutile. Le complot était trop
bien fait, et la cabale trop habile et trop organisée. Ses
émissaires de tous états étaient infinis. Ils pénétraient
partout, ils persuadèrent partout les louanges de leur
héros, de leurs plus cruels artifices contre un prince
qu'ils avaient bien résolu de perdre, et contre *qui*, après
en avoir tant fait, ils ne se crurent pas en sûreté de reculer, mais dont ils n'eurent jamais la moindre *envie*. Maîtres déjà de la maison paternelle, comment ne l'être pas du public? On a vu à quel point ils avaient persuadé et aliéné Monseigneur et tous les avantages qu'ils avaient pris sur le roi, malgré madame la duchesse de Bourgogne, et madame de Maintenon même. Outre ce qu'il lui échappait à ses bâtards et à ses valets de trop conforme aux impressions qu'il recevait d'eux, toujours à l'affût de lui en donner des plus sinistres, il s'étonna aigrement plus d'une fois en public, parmi ces crises, de ce que la bataille ne se donnait point, et après, de ce que les retranchements n'étaient pas encore attaqués. Le rare est que, dans toute sa cour, ce n'était presque jamais qu'à Vaudemont qu'il adressait la parole sur la Flandre, et que *si* quelqu'un à ces portées-là, même des princes du sang, hasardait de mêler quelques mots dans la conversation, cela tombait aussitôt, le roi le plus ordinairement n'y ré-

perdant point, et Vaudemont toujours tenant le dé et le sachant manier à merveilles. La cabale triompha donc si pleinement partout, qu'il fut vrai que ce qu'elle osa à Oudenarde ne fut que des coups d'essai et que c'en fut de maîtres. Non-seulement le public de tous états était enlevé, non-seulement la mode et le bon air étaient gagnés, mais le rapide progrès fut tel qu'il emporta les politiques, et qu'il est vrai exactement de dire qu'il n'y avait pas sûreté à paraître le moins du monde pour monseigneur le duc de Bourgogne dans sa maison paternelle, et que tout ce qui y exaltait à ses dépens le duc de Vendôme était sûr de plaire au roi et à Monseigneur. De là, on peut juger quel put être le déchaînement et la licence, jusque-là que le roi, n'osant aussi trouver publiquement mauvais que quelqu'un osât parler en faveur de son petit-fils, réprimanda publiquement le prince de Conti qui le faisait en toute occasion, et qui haïssait Vendôme, d'avoir parlé et raisonné des affaires de Flandre chez la princesse de Conti, sa belle-sœur, tandis qu'on ne parlait et qu'on ne s'entretenait d'autre chose à Versailles. Pour d'écriture, il n'en était point. Personne n'osait rien mander à l'armée de ce qui se passait et se disait à Paris et à la cour, ni de l'armée rien qui pût éclaircir ni apprendre quoi que ce fût, tant la terreur de Vendôme y était répandue.

Monseigneur le duc de Bourgogne vivait à l'armée en de cruelles brassières. Sa douceur, sa timidité, sa piété avaient augmenté l'audace, et l'audace portée à l'excès avait achevé de l'abattre. M. de Beauvillier, plus timide qu'il ne devait l'être, M. de Chevreuse, enchaîné de raisonnements et de mesure, se désolaient avec moi, et m'avouaient souvent que je ne leur avais prédit que trop vrai, et vu que trop clair. Mais de remède, ils n'en voyaient que dans la patience, dans le retour de l'armée

qui éclaircirait bien des choses, et dans le temps; et quand je les pressais pour des partis plus prompts et plus décents, ils me fermaient la bouche, ils s'affligeaient de ce qu'il n'était plus temps, ils m'opposaient la volonté impuissante de madame de Maintenon qui se laissait voir entière sur cet article au duc de Beauvillier, comme je l'ai déjà dit; et à cette réponse majeure, je n'avais rien à répliquer. Je n'ignorais pas où on en était de ce côté-là par madame la duchesse de Bourgogne avec qui mon commerce allait toujours sur la Flandre par madame de Nogaret. Le peu de temps que cette princesse pouvait avoir à elle, elle le donnait à ses larmes et à écrire, et dans la vérité, elle parut infatigable, et pleine de force et de bons conseils. Madame de Maintenon était touchée au dernier point de sa douleur, et piquée au vif de sentir, pour la première fois de sa vie, qu'il y avait des gens qui, par rapport à eux, avaient pris sur elle le dessus auprès du roi.

Tandis que l'armée reprenait un peu haleine, ses généraux s'occupaient toujours des moyens de secourir Lille. Vendôme, fécond en projets spécieux et hardis, voulait tantôt faire un grand tour pour prendre Marlborough par ses derrières, tantôt le tromper par de fausses marches, l'engager à dégarnir ses retranchements, et revenir tout court sur soi les attaquer. Mais lent en effet à toute exécution facile, comme on ne l'avait que trop éprouvé, pouvait-on se flatter de tromper des chefs si attentifs et si actifs, et de quelques succès par de longs ours qui marqueraient le projet assez tôt à des ennemis bien postés et qui, pour ainsi dire, n'auraient qu'à se retourner dans leur cerceau pour faire à temps face partout et opposer les mêmes obstacles. Berwick et tout ce qu'il y avait là de meilleur parmi les principaux officiers généraux s'opposèrent à ces entreprises vaines et

ruineuses. Ce maréchal, si légèrement réconcilié avec le duc de Vendôme, avait déjà recommencé à déplaire à un homme qui n'était pas plus sincèrement revenu à lui. On commença aussi à s'apercevoir que si, après avoir tant perdu de temps précieux à s'ébranler et à arriver, au lieu de s'enivrer de l'espérance d'une bataille, on eût tourné toutes ses pensées à jeter des secours dans Lille durant qu'on le pouvait, comme je l'ai remarqué, à donner à la place les moyens de durer, à fatiguer cependant les ennemis, à les jeter dans la nécessité des convois, et à leur en ôter les moyens par les postes qu'on pourrait prendre, on serait venu à bout de leur arracher cette conquête et de les précipiter, de plus, dans des embarras les plus fâcheux pour leur retraite. Ce fut donc à cette ressource, mais trop tard, qu'on se résolut de s'attacher désormais, et l'armée fit les mouvements et les détachements nécessaires pour y réussir.

Parmi des événements si intéressants, il en arriva un à la cour qui le fut fort peu, mais qui toucha fort le roi. M. du Maine perdit son troisième fils, qui avait quatre ans et demi. Le roi continua de faire pour lui ce qu'il n'avait point fait pour les enfants de la reine, dont il a perdu beaucoup, et dont on n'a jamais pris le deuil quand ils n'avaient pas sept ans faits. Il ordonna que Monseigneur et la cour le prendraient pour huit jours, et il envoya Souvré, maître de sa garde-robe, faire compliment de sa part à M. le Prince et à madame la Princesse à Écouen où ils étaient. M. le Prince ne manqua pas de se donner le plaisir de venir à Versailles jouir de la distinction de croire y figurer avec le roi, parce qu'il n'y eut que le roi et lui qui ne prirent pas le deuil.

Incontinent après, il vint une consolation plus solide que n'avait été cette affliction. Du Casse, qui était allé chercher les galions dont on avait si grand besoin, les

ramena riches de 50,000,000 en or et argent,
10,000,000 de fruits. Il arriva au port du Passage,
entra le 27 août. Bientôt après aussi, on sut que M
Savoie avait pris Fénestrelles. Il avait aussi pris Ex
quelque temps auparavant, malgré les forfanteries
maréchal de Villars, qui, libéral en courriers parce q
ne les payait point, promettait toujours des merveil
et se donnait souvent pour être sur le point d'attaque
battre ce prince. Il prit deux ou trois méchants pe
postes retranchés dans les montagnes qu'il fit fort val
et fut réduit toute la campagne à prendre l'ordre des
nemis. Heureusement pour lui, quelque important q
fût un côté si jaloux, ce fut un point dans la carte,
comparaison des choses qui se passaient en Flandre, q
absorbaient toute l'attention.

CHAPITRE CCX.

e du maréchal de Boufflers et ses soins à Lille. — Grande fense à Lille. — Le chevalier de Luxembourg se jette avec secours dans Lille : il est fait lieutenant général. — L'élecur de Bavière à Compiègne où Chamillart le va trouver. — ruxelles tristement manqué par l'électeur de Bavière. — ondations et mouvements contre les convois. — La Mothe argé de s'opposer au convoi : sa protection, son caractère ; est battu par le convoi à Winendal. — Menin et Ath manqués r Albergotti oncle et neveu. — Vendôme, pour fermer les convois, assiége Leffinghen, où le chevalier de Croissy est pris pour la troisième fois de la guerre. — Etat de Lille. — Capitulation de Lille. — Boufflers en rien subordonné à Vendôme. — Boufflers entre dans la citadelle de Lille. — Leffinghen pris l'épée à la main par les troupes de Vendôme.

Le prince Eugène n'avait pas dissimulé sa joie, lorsqu'il sut qu'il aurait affaire au maréchal de Boufflers, et qu'il craignait moins un homme comblé d'honneurs et de récompenses qu'il n'eût fait un officier général dont toutes les espérances de fortune auraient été fondées sur sa défense. Il éprouva qu'il s'était trompé, et je ne comprends pas comment le souvenir de la défense de Namur ne lui avait pas donné une autre opinion de Boufflers qui, à la vérité, en fut fait duc, mais qui, à cette exception grande, était déjà tout ce qu'il était à Lille. L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'était où il excellait. Sa valeur était nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il voyait tout et donnait ordre à tout sous le plus

grand feu, comme s'il eût été dans sa chambre; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffait la tête, pas même le plus fâcheux contre-temps. Sa prévoyance s'étendait à tout, et dans l'exécution il n'oubliait rien. Sa bonté et sa politesse, qui ne se démentaient en aucun temps, lui gagnaient tout le monde; son équité, sa droiture, son attention à se communiquer et à prendre conseil, sa patience à laisser débattre avec liberté, sa délicatesse à faire toujours honneur de leurs conseils, quand ils avaient réussi, à ceux qui les lui avaient donnés, et des actions à ceux qui les avaient faites, lui dévouèrent les cœurs. Les soins qu'il prit en arrivant pour faire durer les munitions de guerre et les vivres, l'égale proportion qu'il fit garder en tous les temps du siége, dans la distribution du pain, du vin, de la viande et de tout ce qui sert à la nourriture, où il présida lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et qu'il prit lui-même des hôpitaux le firent adorer des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis les troupes de salade, qui faisaient la plus nombreuse partie de sa garnison, les fuyards d'Audenarde et les bourgeois qu'il avait enrégimentés, et en fit des soldats qui ne furent pas inférieurs à ceux des vieux corps.

Accessible à toute heure, prévenant pour tous, attentif à éviter, autant qu'il le pouvait, la fatigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguait pour tous, se trouvait partout, et sans cesse voyait et disposait par lui-même, et s'exposait continuellement. Il couchait tout habillé aux attaques, et il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade. On ne peut comprendre comment un homme de son âge, et usé à la guerre, put soutenir un pareil travail de corps et d'esprit, et sans sortir jamais de son sang-froid et de son égalité. On lui reprocha qu'il s'exposait trop; il le

faisait pour tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure; il le faisait aussi pour l'exemple et pour sa propre inquiétude que tout allât et s'exécutât bien. Il fut légèrement blessé plusieurs fois, s'en cachait tant qu'il pouvait, et n'en changeait rien à sa conduite journalière; mais un coup à la tête l'ayant renversé, il fut porté chez lui malgré lui. On le voulut saigner, il s'y opposa, de peur que cela lui ôtât des forces, et voulut sortir. Sa maison était investie; il fut menacé par les cris des soldats qu'ils quitteraient leurs postes s'ils le revoyaient de plus de vingt-quatre heures de là; il les passa assiégé chez lui, forcé à se faire saigner et à se reposer. Quand il reparut, on ne vit jamais tant de joie. Abondance à sa table, sans aucune délicatesse, il se traita toujours à proportion comme les autres pour les vivres, et outre ce qu'il avait porté d'argent pour soi, il en emprunta encore en arrivant tout ce qu'il put, et s'en servit libéralement pour le service, pour donner aux soldats et secourir les officiers avec une simplicité admirable dans toutes ses actions, et voilà comment il arrive quelquefois que la bonté et la droiture de l'âme étend l'esprit et l'éclaire dans de grandes occasions.

Il faudrait un journal de ce grand siége pour raconter les merveilles de la capacité et de la valeur de cette défense. Les sorties furent fréquentes, et tout fut disputé pied à pied tant que chaque pouce de terre le put être. Ils repoussèrent jusqu'à trois fois de suite les ennemis d'un moulin, le reprirent, et la troisième fois le brûlèrent. Ils soutinrent l'attaque de leur chemin couvert par trois endroits à la fois, et par dix mille hommes, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, et le conservèrent. Ils en reprirent quelques jours après la seule traverse dont les ennemis étaient demeurés maîtres, qu'ils leur enlevèrent par une sortie. Dans une autre ils

rechassèrent les assiégeants des angles saillants de la contrescarpe dont ils étaient maîtres depuis huit jours. Ils repoussèrent par deux fois sept mille hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon ; à la troisième ils perdirent un angle du tenaillon, mais ils demeurèrent maîtres des traverses, du chemin couvert et d'un retranchement fait derrière ce tenaillon, et le prince Eugène fut blessé à cette attaque. Quelques jours après, le chemin couvert des ouvrages à corne fut encore attaqué et conservé, mais l'autre angle de ce même tenaillon demeura aux ennemis. Tant d'actions, et si grosses, affaiblirent fort la garnison. La poudre commençait à manquer. Le maréchal de Boufflers trouvait moyen de donner souvent de ses nouvelles. On songea à y faire entrer quelques secours, s'il était possible. Le chevalier de Luxembourg, maréchal de camp, et aujourd'hui maréchal de France, fut chargé de le tenter. Il y marcha de Douai et l'exécuta bravement la nuit du 28 au 29 septembre, et y jeta avec lui deux mille cavaliers, ayant chacun un fusil, au lieu de mousqueton, et soixante livres de poudre en croupe, ce qui donna à la place deux mille fusils et plus de cent mille livres de poudre. Deux régiments d'infanterie qui s'y devaient jeter avec lui ne purent y réussir; il y eut peu de perte. Le chevalier de Luxembourg fut fort applaudi d'une si vigoureuse action, et fut fait sur-le-champ lieutenant général.

Le 5 octobre, le chemin couvert et le tenaillon furent attaqués par seize mille hommes. L'action fut longue et bien disputée. Ils emportèrent enfin le tenaillon et une demi-lune derrière, mais les assiégés conservèrent encore quelques coupures du chemin couvert. Cette demi-lune ne fut prise que par la faute d'un lieutenant colonel qui s'était endormi, et qui fut surpris tout au commencement de l'action. Boufflers fut assez bon pour n'avoir pas

voulu le nommer. L'action du 9 au 10 octobre fut encore plus vive. Les assiégeants attaquèrent par trois fois le chemin couvert, et furent repoussés autant de fois; à la quatrième, ils l'emportèrent, arrachèrent les palissades des traverses et mirent quantité de gabions. Quatre cents dragons firent une sortie sur eux, les rechassèrent par un long combat, ôtèrent les gabions, rétablirent les palissades, tellement que les ennemis n'en furent de rien plus avancés. Ce fut le quinzième grand combat depuis le commencement du siége. Le 13 octobre le chemin couvert fut attaqué en plein jour, trois fois à heures différentes, et les assiégeants toujours repoussés. Ils y revinrent une quatrième avec plus de troupes, et se rendirent maîtres d'une traverse du chemin couvert. La brèche du bastion gauche était de cinquante toises que le maréchal avait fort fait escarper et accommoder avec des arbres et tout ce qu'il avait pu trouver de grilles de fer. Le chevalier de Luxembourg fit, le 16, une grande sortie, renversa quelques travaux, tua assez de monde, mais il ne put les chasser du chemin couvert. Ils travaillaient fort alors à saigner le fossé et à faire de nouvelles brèches avec leur artillerie. On ne finirait point à conter simplement tous les beaux faits d'armes qui s'y exécutèrent.

On était cependant fort occupé de toutes les mesures qu'on pouvait prendre pour empêcher les convois aux ennemis, qui en avaient déjà amené un fort considérable devant la place, et en même temps de profiter de l'occupation de toutes leurs troupes pour faire quelque diversion, et se dédommager par quelque chose. L'électeur de Bavière avait remis à du Bourg le commandement de l'armée du Rhin qui n'avait qu'à subsister tranquillement, séparée des impériaux par ce fleuve, lesquels ne pensaient aussi qu'à vivre. Le duc d'Hano-

vre, hors d'état de rien entreprendre, et lassé d'une campagne si insipide, était retourné chez lui, et l'électeur était à Compiègne, où le roi lui fit trouver toutes sortes d'équipages de chasses, et où il lui envoya le duc d'Humières qui en était gouverneur et capitaine, pour lui en faire les honneurs. Il y vivait dans ces amusements, lorsque sa petite cour fut tout d'un coup surprise d'y voir arriver Chamillart. Ce qui l'y conduisit éclata peu de jours après. L'électeur s'en alla en poste à Mons avec peu de suite; Bergheyck, dont les soins infatigables pour la subsistance de nos troupes, le détail et l'ordre de toutes choses, furent sans cesse d'une utilité infinie, Puyguyon, lieutenant-général, Saint-Nectaire, Ourches, maréchaux de camp, et l'électeur sur le tout, s'approchèrent de Bruxelles par divers côtés avec trois mille chevaux et vingt-quatre bataillons. Ils avaient un train d'artillerie et des vivres avec eux. Tout cela arriva sur Notre-Dame-de-Hall, et tout aussitôt après à Bruxelles qu'on crut insultable et dégarni de troupes. C'était vers le 20 septembre. Les ennemis, tard avertis, mais qui excellèrent toujours à mettre tous les instants à profit, y jetèrent tout ce que le temps leur permit de troupes, et par là réduisirent l'électeur à une attaque dans les formes. Cela leur donna le temps d'assembler un assez gros corps pour marcher à Bruxelles. Nous n'en avions aucun pour pouvoir soutenir l'électeur, qui, trouvant toute autre chose que des bourgeois sans défense, et sur l'affection desquels il comptait toujours, se vit en péril d'être battu et pris par ses derrières. Il leva donc si brusquement cette manière informe de siége qu'il y laissa toute son artillerie, et toutes les marques d'une retraite plus que précipitée, et rentra dans Mons peu de jours après en être sorti.

La Connelaye, capitaine aux gardes qui commandait

à Nieuport, eut ordre alors d'en lâcher les écluses. On espérait par là mettre assez d'eau dans le pays pour empêcher les convois que les ennemis ne pouvaient tirer que d'Ostende, ou les obliger à un détour qui donnerait le temps d'arriver aux troupes qu'on envoyait au comte de la Mothe chargé de les couper. Le duc de Berwick alla à Bruges, où quarante bataillons et cinquante escadrons se rassemblèrent en même temps. Les chariots que les ennemis envoyaient à Ostende pour charger le convoi ne purent passer l'inondation. Ils prirent le parti d'aller s'ouvrir le chemin par Plassendal où était le comte de la Mothe et où Puyguyon marcha en même temps avec quarante bataillons. Cependant les chariots vides, arrêtés par l'inondation, trouvèrent le moyen de passer, et arrivèrent à Ostende. La question fut du retour. Ils le firent comme par degrés, et avec les plus grandes précautions pour s'approcher au plus près, et passer ensuite à force ouverte.

Berwick, tout porté sur les lieux, fut pressé par les officiers principaux de faire lui-même l'attaque de ce convoi; mais il répondit qu'il ne fallait pas ôter à un gentilhomme qui servait depuis bien des années l'occasion d'acquérir le bâton de maréchal de France, puis leur ferma la bouche, en leur montrant l'ordre précis de la cour qui commettait cette expédition à la Mothe. Lui et la duchesse de Ventadour, qui l'avait obtenu de Chamillart son ami, étaient enfants des deux frères. Madame de Ventadour le regardait comme le sien; c'était un homme désintéressé, plein de valeur, d'honneur et d'ambition, qui servait toute sa vie, été et hiver, qui avait toujours eu des corps séparés depuis longtemps, et qui touchait au but; mais en même temps l'homme le plus court, le plus opiniâtre et le plus incapable qui fût peut-être parmi les lieutenants généraux. Berwick se

retira de sa personne, et la Mothe se mit en marche. Les ennemis avaient retranché le poste de Winendal pour couvrir la marche de leur convoi qui était immense. La Mothe crut faire merveilles d'attaquer ce poste. Les dispositions en furent longues et peut-être médiocres. Elles donnèrent le temps aux ennemis d'y être renforcés et au convoi de s'avancer. La Mothe ne pensa même pas à débander un gros corps de dragons qu'il avait pour en embarrasser du moins la tête et l'arrêter, tandis qu'il serait occupé à l'attaque de Winendal. Bref, il l'attaqua; Cadogan le défendit mieux, ébranla la Mothe, sortit sur lui, le poussa, le battit, le dissipa avec la moitié moins de forces que n'en avait la Mothe, et cependant le convoi arriva au camp du prince Eugène, qui manquait absolument de tout, et y rendit l'abondance et la joie.

Le dépit de ce triste succès fut extrême dans l'armée, et la douleur à la cour où on triomphait des assiégeants assiégés eux-mêmes, également hors d'état de continuer le siége par le manquement général de toutes choses, et de savoir par où se retirer à travers tous les différents postes de notre armée. La Mothe y fut un peu pillé, mais la même protection qui lui avait valu la commission dont il s'était si mal tiré sut bien le protéger encore assez pour le faire paraître au roi plus malheureux qu'ignorant. Albemarle menait le convoi. Vendôme s'en alla à Bruges prendre le commandement des troupes qu'avait la Mothe. On ne laissa pas d'être surpris et de raisonner sur la prière que le duc de Marlborough envoya faire presque aussitôt après à monseigneur le duc de Bourgogne de lui vouloir accorder un passeport pour ses équipages, et qui lui fut envoyé, mais uniquement pour les siens. On jugea qu'il voulait mettre à couvert beaucoup d'argent qu'il avait tiré des sauve-gardes; mais ne pouvait-on pas soupçonner, après l'arrivée du convoi, ou

qu'il se moquait, ou qu'il avait envie de découvrir quelque chose par un envoi qui parut avec raison fort déplacé?

M. de Vendôme, qui avait quarante-trois bataillons et soixante-trois escadrons, mit sa droite au Moordick et sa gauche au canal qui va de Bruges à Plassendal, pour empêcher les convois d'Ostende et de l'Ecluse. Marlborough s'alla camper à Rousselaer, faisant mine de l'attaquer pour faire passer les convois, contre lesquels les inondations furent fort grossies. Les ennemis y jetèrent des barques pour y décharger leurs chariots, qui amenèrent au prince Eugène tout ce qu'elles purent.

Parmi tous ces mouvements si vifs on songeait toujours à des entreprises; on avait des intelligences dans Menin, on en crut la surprise facile, on la résolut. La commission était agréable, son succès promettait un avancement certain à celui qui en serait chargé. Albergotti était ami intime de M. de Vendôme pour lui avoir sacrifié dans les derniers temps M. de Luxembourg à qui il devait tout; il l'était de mademoiselle Choin, par conséquent fort bien avec Monseigneur et par là même considéré de monseigneur le duc de Bourgogne. Il fit donner cette commission à son neveu qui était brigadier, et qui s'appelait Albergotti comme lui. Le luxe et la bonne chère avaient corrompu nos armées, surtout en Flandre; des haltes froides n'y étaient plus que pour des drilles; on y était servi avec la même délicatesse et le même appareil que dans les villes et aux meilleures tables. Les apprêts retardèrent, le détachement attendit longtemps; il arriva sur Menin quatre heures plus tard que l'heure concertée; les ennemis eurent le temps d'être avertis et de couvrir la place. Albergotti n'eut d'autre parti à prendre que de revenir. Un autre en aurait été

perdu, mais avec de si bons appuis, il n'y parut seulement pas.

A peu de temps de là, son oncle voulut réparer cette faute; il partit de l'armée avec un gros détachement pour aller surprendre Ath où il avait une intelligence. Il y fit comme son neveu, il arriva trop tard, et les gens qui y étaient déjà entrés furent obligés d'en sortir et de se sauver au plus vite. L'extrême sang-froid d'Albergotti n'en fut pas ému; il revint au camp et n'essuya aucun reproche, ni de ceux qui le commandaient, ni de la cour. Le gros des troupes et de Paris le ménagea beaucoup moins. On volait ainsi le papillon de tous côtés. L'armée subsistait tranquillement près de Tournay, tandis que M. de Vendôme assiégeait Leffinghen, et promettait que, dès qu'il l'aurait pris, il ne pourrait plus rien passer au prince Eugène, qui recevait en attendant tous ses besoins par des barques. Le chevalier de Croissy fut pris dans une sortie et mené dans Leffinghen. Il avait déjà été pris deux autres fois de cette guerre. Les ennemis avaient trois mille hommes dans Leffinghen, à ce que M. de Vendôme mandait au roi; il se trouvera bientôt qu'il n'y en avait que la moitié; mais ces suppositions du double étaient marché donné pour Vendôme. Le roi et le public s'étaient accoutumés à lui en passer bien d'autres.

Avec toutes ses prouesses Lille succombait. Les ennemis y avaient fait le 20 et le 21 trois brèches nouvelles, saigné le fossé et achevé une galerie qui allait jusqu'au pied d'une des brèches. La place devenait insultable, la poudre et les munitions manquaient, les vivres diminués jusqu'à une extrême incommodité, et presque plus de viande. Tant d'insurmontables nécessités résolurent enfin le maréchal de Boufflers, de l'avis de toute sa brave garnison, de battre la chamade. Il ne lui fut rien refusé

de tout ce qu'il demanda. Les principaux articles furent que les malades et blessés qui étaient dans la ville pourraient être transportés dans nos places ; que les mille huit cents chevaux entrés avec le chevalier de Luxembourg seraient conduits à Douai par le plus court chemin, les priviléges des habitants conservés, et quatre jours accordés à M. de Boufflers pour se retirer dans la citadelle avec tout ce qu'il y voudrait faire entrer en tout genre. Cette capitulation fut signée le 23 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et avoir combattu sans cesse à disputer le terrain jusqu'à un pouce.

Ce qu'il y eut de singulier en cette capitulatiou fut la liberté de l'envoyer à monseigneur le duc de Bourgogne pour être tenue, s'il l'approuvait, sinon demeurer nulle et comme non avenue. Je dis exprès monseigneur le duc de Bourgogne. Boufflers avait expressément obtenu du roi et en partant qu'il ne prendrait et ne recevrait jamais l'ordre, ni aucun ordre du duc de Vendôme, qu'il ne lui serait subordonné en aucun cas possible, et qu'il ne reconnaîtrait que monseigneur le duc de Bourgogne. Coëtquen fut chargé de la lui porter à son camp sous Tournay. Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coëtquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée, et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince. Coëtquen retourna vers lui avec l'approbation de la capitulation, et chargé de louanges pour le maréchal et pour sa garnison, mais avec point ou fort peu d'argent. Boufflers envoya au roi Tournefort, entré avec le chevalier de Luxembourg, et lieutenant des gardes du corps, rendre compte de sa défense, qui reçut de la cour, de Paris et de toute l'Europe, les plus grands applau-

dissements. Par sa lettre, il pressa fort le roi de faire payer l'argent qu'il avait été obligé d'emprunter des bourgeois pour les travaux et pour faire subsister la garnison. Il comptait d'avoir six mille hommes, y compris quelques dragons, dans la citadelle. Il offrit à tous les soldats qui y étaient destinés de donner congé à ceux qui n'y voudraient pas entrer. Pas un seul ne l'accepta. Comme il y entra le dernier pour achever de donner quelques ordres, pendant quelques heures, elles parurent si longues aux soldats, que l'inquiétude leur en prit, et si fort qu'elle alla jusqu'au murmure. Dès qu'il parut, leur joie éclata en louanges les plus flatteuses, et tous promirent de faire des merveilles sous un chef qui leur en montrait si bien l'exemple et qui prenait tant de soin d'eux. Ce fut donc le 26 octobre au soir qu'ils furent tous renfermés dans la citadelle, qui était un vendredi.

Le jeudi, veille de ce jour, M. de Vendôme fit attaquer Leffinghen l'épée à la main. Puyguyon avait là un camp qui l'assiégeait sous ses ordres depuis trop de temps pour un poste comme celui-là, que les ennemis avaient accommodé, et où ils avaient mis quinze cents hommes avec un colonel anglais. Ils venaient de débarquer quatorze bataillons sur les dunes près de Leffinghen pour le secourir. Forbin et le chevalier de Langeron les en empêchèrent avec les troupes qu'ils avaient à Nieuport, sur les vaisseaux et sur les galères, à qui ils firent mettre pied à terre. La présence de ce secours imminent et la prise de Lille excitèrent M. de Vendôme à emporter enfin ce poste. Il le fut en effet, et si aisément qu'il n'en coûta pas une douzaine de soldats. On leur en tua une centaine, et on eut tous les autres prisonniers, presque tous Anglais. Le pauvre comte de la Mothe, qui était venu se promener au camp de Puyguyon, se trouva à l'action. Vendôme, à son ordinaire, en fit un trophée.

Il envoya le chevalier de Roye en porter la nouvelle au roi, qui, infatigablement le même pour Vendôme, le régala d'un brevet de mestre de camp au chevalier de Roye pour la bonne nouvelle.

CHAPITRE CCXI.

Le duc de Beauvillier m'arrête à la cour. — Calomnies grossières contre moi. — Mort de Tréville : abrégé de lui. — Mort et caractère de Lyonne. — Les enfants des ministres emblent toutes les charges de la cour. — Jarzé remercie de l'ambassade de Suisse; le comte du Luc y est nommé. — Le duc d'Enghien chevalier de l'ordre. — Mort en spectacle du maréchal de Noailles : son caractère et celui de sa femme. — Retour du duc de Noailles à la cour. — Mort de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille : de Bernaville lui succède. — Mort et caractère de la comtesse de Beuvron. — Mort et caractère de la maréchale de Villeroy. — Mort et caractère du comte de Marsan.

J'avais compté d'aller à la Ferté assez tôt après le retour de Fontainebleau pour y profiter encore un peu de la belle saison. Plusieurs amis considérables me voulurent arrêter par rapport aux grandes attentes où on était sur la Flandre. J'étais pleinement convaincu qu'il ne s'y passerait rien et que Lille ne serait point secouru. D'ailleurs, je commençais à me sentir à bout de l'audace et du triomphe de la cabale ennemie de monseigneur le duc de Bourgogne, et je ne respirais que l'éloignement de la cour, lorsque le duc de Beauvillier, épuisé de raisons pour me retenir, s'avisa de me demander si je ne voudrais pas au moins, pour l'amour de monseigneur le duc de Bourgogne, faire l'effort de demeurer encore quelques jours à la cour. Il désarma ainsi mon impatience. Je lui promis de rester jusqu'à ce que lui-même

me rendit la liberté, mais je le priai de ne pas excéder le peu de forces que je pouvais conserver parmi ces criminelles menées auxquelles on ne pouvait rien opposer. Il me le promit, et, de plus, de mander à monseigneur le duc de Bourgogne la violence que je me faisais en sa seule considération. Ce délai ne me réussit pas et ne servit de rien à ceux qui l'avaient désiré. J'étais odieux à toute cette cabale. Elle avait emmuselé les plus convaincus de ses crimes : j'ose dire à peine que j'étais peut-être le seul à qui il restât assez de courage pour le conseil et pour ne pas tenir la vérité captive ; qu'ils ne laissaient pas de craindre le premier ; que l'autre leur était d'autant plus odieux qu'ils avaient tout subjugué. Non contents des clameurs qu'ils firent retentir partout sur le pari dont j'ai parlé et dont ils firent un si pernicieux usage, ils eurent recours à un autre artifice, de la grossièreté duquel ils n'eurent pas honte, parce qu'ils l'avaient perdue sur tout il y avait longtemps. Ils se mirent donc à semer que je tombais sur monseigneur le duc de Bourgogne plus rudement que personne. Le monde, témoin de ma vivacité pour lui, et contre eux, en rit. Je méprisai aussi une imposture si manifeste, mais à la fin elle réussit à mettre le comble à mon dépit, et à mon impatience d'aller respirer chez moi un air plus sain et plus tranquille, et M. de Beauvillier me le permit. Reprenons, durant cet intervalle, diverses choses que la suite des événements de Flandre a fait laisser en arrière.

Tréville mourut à Paris dans le temps que les ennemis investirent Lille. J'ai assez fait connaître ce personnage peu guerrier, fort du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévot et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours recherché, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût, pour n'avoir plus à en rien dire. Ses vrais amis l'avaient fait rentrer

un peu en lui-même. Depuis plusieurs années, il vivait plus retiré et plus particulièrement occupé de son salut. Il était fort à son aise et point marié. Son père, comme je l'ai dit, était mort commandant une des deux compagnies des mousquetaires.

Lyonne, fils aîné de ce grand ministre des affaires étrangères, mourut bientôt après dans une obscurité aussi profonde que le lustre de son père avait été éclatant. C'est très-ordinairement le sort des enfants des ministres. Mais de ce règne seulement, ils ont trouvé, avec tant d'autres moyens de s'élever, celui de faire à leur famille, des charges de la maison du roi, une planche après le naufrage. Ainsi la noblesse en demeure exclue et le demeurera apparemment toujours; tellement, qu'excepté les grandes charges, toujours de ce règne, possédées par des ducs et des maréchaux de France, on voit aujourd'hui les Cent-Suisses et les deux charges de maîtres de la garde-robe, celles de grand maréchal des logis et de capitaine de la porte aux enfants des ministres morts ou congédiés. A l'égard de celles de premier écuyer et de premier maître d'hôtel, je ne pense pas qu'on les trouve plus hautement possédées, non plus que celle de grand maître des cérémonies encore du ministère. Reste celle de grand prévôt demeurée à un gentilhomme : car pour les bâtiments qui de mains viles avaient passé à un seigneur, ils sont bientôt retombés à peu près d'où ils avaient été tirés. Lyonne, qui en fut un des premiers exemples, eut la charge de maître de la garde-robe, de Montglat, père de Cheverny, que le mauvais état de ses affaires lui fit vendre. Une assiduité exacte d'une année entière, et de deux années l'une, fut plus forte que Lyonne. Il servit peu sa première année, encore moins sa seconde, après quoi il ne prit plus la peine de paraître à la cour. La Salle, qui était l'autre maître de la garde-

robe, servit continuellement pour tous deux, et c'est ce qui le rendit si agréable au roi. Lyonne passa sa vie à Paris avec des nouvellistes. Il avait son banc fixe aux Tuileries avec eux, dont pas un n'était connu de personne. Il avait été riche, s'était brouillé avec sa femme, Lyonne aussi et héritière, qu'il avait perdue, et ne vit jamais un homme qui eût un nom ni un état. Il ne laissa qu'un fils très-bien fait, brave, bon officier, qui fit la folie d'épouser la servante d'un cabaret de Phalsbourg, qui s'est trouvée une femme de vertu et de mérite. Il n'en a point eu d'enfants. Il a voulu longtemps faire casser ce mariage, sans avoir pu y réussir, et n'a presque point vécu avec sa femme. Il était un des favoris de M. le Duc dans sa toute-puissance, pendant laquelle il mourut assez brusquement, et fut regretté. Sa femme a toujours vécu dans la piété et dans la retraite, où elle est encore aujourd'hui à Paris.

Jarzé, nommé avec la surprise de tout le monde, comme je l'ai dit, à l'ambassade de Suisse, s'en repentit. C'était un homme fort avare, quoique sans enfants. Il était allé chez lui en Anjou. Il y fit une grande chute qui l'incommoda d'autant plus qu'il n'avait qu'un bras. Il manda qu'il était hors d'état de faire son ambassade. Elle fut donnée au comte du Luc qui, comme Jarzé, avait perdu un bras, et tous deux à la bataille de Cassel.

Le roi donna, à un chapitre extraordinaire tenu pour le duc d'Enghien, permission de porter l'ordre au cardinal de la Trémoille, en attendant qu'il fût reçu. Il avait été nommé à la Pentecôte.

Bientôt après, le maréchal de Noailles donna à toute la cour le spectacle d'une mort qui put lui fournir de grandes réflexions. C'était un homme d'une grosseur prodigieuse et entassé, qui, précisément comme un cheval, mourut aussi de gras fondu. Aussi était-il grand man-

geur, et faisait chez lui grande et délicate chère, mais pour sa famille et pour un très-petit nombre d'autres gens. Né dans l'intérieur de la cour, d'un père et d'une mère en charge et qui tenaient intimement au cardinal Mazarin et à la reine-mère, il en avait pris tout l'esprit et conformé en tout le sien, tout pesant, grossier et moins que médiocre qu'il était. Jamais homme plus renfermé, plus particulier, plus mystérieux, ni plus profondément occupé de la cour; point d'homme si bas pour tous les gens en place; point d'homme si haut dès qu'il le pouvait, et avec cela fort brutal. On l'a vu sans cesse et en public, duc et capitaine des gardes, porter comme un page la queue de madame de Montespan, tandis que celle de la reine ne l'était et ne l'est encore *que* par l'exempt des gardes en service auprès d'elle; et ce même homme, commandant en Languedoc, avait ses *gardes le* long de son drap de pied à la messe, et ses aumôniers tournés vers son prie-dieu, avec la même pompe et *toutes* les mêmes cérémonies de la messe du roi, et tout le reste de même. Le roi, qui était l'idole à qui il offrait tout son encens, étant devenu dévot, le jeta dans la dévotion la plus affichée. Il communiait tous les huit jours, et quelquefois plus souvent. Les grandes messes, vêpres, le salut, il n'y manquait que pour des temps de cour ou des moments de fortune. Avec tout cela, il était fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette et d'en faire des parties secrètes avec Rouillé du Coudray, son ami intime, et grand et très-public débauché, à la fortune duquel il contribua fort, et son fils encore plus dans la régence de M. le duc d'Orléans.

Louville m'en a conté une aventure que je ne certifie pas, mais qu'il m'a assurée, et, quoique sujet quelquefois à se frapper et à s'engouer, il était homme fort vrai. L'histoire est telle : M. de Noailles était amoureux d'une

fille de la musique du roi, fort jolie; et cet amour qui fit du bruit, j'en ai fort ouï parler dans le temps. Il était en quartier, et alors il logeait dans l'appartement de quartier sous le cabinet du roi. M. de Noailles et la fille convinrent de leurs faits; elle vint passer la nuit chez lui. Malheureusement le cardinal de Noailles arriva trop matin, et à son ordinaire alla descendre chez son frère. Les valets lui dirent qu'il n'était pas éveillé; cela ne l'arrêta point, il se fait ouvrir et entre. On peut juger de ce que put devenir le couple fortuné. La fille se fourra la tête dans le lit, et le chevet par-dessus. Le maréchal s'écrie dolemment qu'il a une migraine à mourir, qu'il ne peut ni parler ni entendre parler, qu'il ne sait s'il pourra se lever pour aller chez le roi, et qu'il veut se reposer en attendant. Le bon cardinal prend cela pour argent comptant, plaint son frère, lui conseille de se donner la matinée, et sort pour le laisser en repos. Voilà les amants bien soulagés. La fille, qui étouffait de l'issue de l'aventure, et de ce qu'elle s'était mise sus, n'eut rien de plus pressé que de sortir de sa cache, de prendre ses cottes et de s'enfuir. Le maréchal voulait tuer le valet confident. Il continua de faire le malade, mais il fallut pourtant aller chez le roi, où il fit accroire à son frère qu'il faisait un grand effort. On prit grand soin d'étouffer l'aventure; mais tout se sait à la fin. Il faisait sa cour jusqu'aux basses maîtresses de Monseigneur. Ce prince aima quelque peu de temps la Raisin, qui était fort belle et comédienne excellente. Elle se trouva un peu incommodée à Fontainebleau. M. de Noailles y envoyait sans cesse savoir de ses nouvelles, lui faisait toutes sortes de présents, et l'allait voir avec les plus grands respects du monde. Avec tout cela, ce n'était ni un méchant homme ni un malhonnête homme; et quoique très-avare de crédit, il n'a pas laissé de faire des plaisirs et de rendre

des services. Il plaisait au roi par son extrême servitude et par un esprit fort au-dessous du sien, et à madame de Maintenon aussi, au contraire de sa femme qu'ils n'aimaient point, et dont ils craignaient l'esprit, les menées, la hardiesse.

C'était elle qui gouvernait mari, enfants, famille, affaires, manéges de cour, avec une gaieté, une liberté d'esprit, comme si elle n'eût jamais rien eu à faire, et qui, à force d'esprit et d'adresse, sans s'étonner ni se rebuter de rien, fit toujours du roi et de madame de Maintenon tout ce qu'elle voulut, pareillement de madame la duchesse de Bourgogne, et gouverna à son gré toutes les princesses, tous les ministres et tous les gens en place, et tout cela sans bassesse; une femme noble, magnifique, libérale, pleine d'entrailles pour ses enfants, pour sa famille, pour son nom, extrêmement capable d'amitié, qui eut toujours des amis en nombre, et qui en mérita encore davantage; une femme qui ne disait pas tout ce qu'elle pensait, mais jamais ce qu'elle ne pensait pas. Naturellement bonne, douce, sans humeur, franche autant que la cour le peut permettre avec prudence, à qui aussi il ne fallait pas marcher *sur le* pied, qui disait alors à qui que ce pût être son fait, mais qui n'était point haineuse. Elle vit encore pleine de sens, d'esprit et de santé à quatre-vingt-sept ans, en patriarche de sa nombreuse famille, fort riche et fort donnante, dévote tant qu'elle peut, toujours allante, et faisant les délices de ses amis dont elle a encore beaucoup, et conservant ce badinage avec lequel elle a toujours réussi aux choses même les plus sérieuses.

M. de Noailles ne se consola point d'avoir donné sa charge à son fils. Ce vide lui fut insupportable, quoique toujours à la cour et dans la même considération. Dans les premiers temps les gardes continuèrent à prendre les

armes pour lui dans leurs salles. Le roi le sut et le trouva mauvais, ils ne les prirent plus. Cela fut insupportable au maréchal à tel point qu'il cessa d'y passer, et qu'il fit toujours depuis le tour par les cours pour aller chez sa fille de Guiche, et partout où il avait affaire. Sa maladie fut très-brusque et courte. Il mourut le 2 octobre sur les cinq heures du soir, dans son fauteuil, au milieu de sa famille et de toute la cour qu'il avait taut aimée, en présence de madame la duchesse de Bourgogne, à qui tous spectacles étaient bons, et des trois filles du roi qui y accoururent et le virent passer. Le cardinal son frère eut la douleur que le saint-sacrement fut longtemps dans l'appartement du malade, qui mourut sans avoir pu le recevoir. Le deuil fut nombreux, l'affliction peu étendue; la maréchale de Noailles a eu le bon esprit de n'avoir presque pas remis le pied à la cour depuis, et encore des moments de devoir, et jamais depuis la mort du roi. Le duc de Noailles, qui commandait en Roussillon, où il n'y avait rien à faire, revint à la cour fort tôt après.

Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, mourut en même temps fort vieux. Bernaville, lieutenant de roi sous lui, lui succéda dans cet emploi de première confiance.

La maréchale de Villeroy mourut le 20 octobre, à Paris, d'une maladie fort courte, et qui n'avait point paru dangereuse. Elle était sœur du duc de Brissac, mari de la mienne. Leur mère était sœur du duc de Retz, père de l'héritière qui épousa le duc de Lesdiguières, duquel l'autre maréchale de Villeroy était tante paternelle, en sorte que par la mort du duc de Lesdiguières, gendre de M. de Duras, les Villeroy ont eu deux immenses successions de Lesdiguières et de Retz. La maréchale de Villeroy était sans cela fort riche par la prédilection en-

tière de sa mère. Le maréchal de Villeroy et elle, dans les commencements, n'avaient pas toujours été fort contents l'un de l'autre. Le vieux maréchal, plus sage que son fils, et qui avait éprouvé le même sort avec sa femme, les empêcha de se brouiller. Il y eut toujours entre eux plus de considération réciproque que de tendresse. La maréchale était extrêmement petite, la gorge nulle, d'ailleurs d'une grosseur tellement démesurée qu'à peine pouvait-elle se remuer. Ses bras étaient plus gros qu'une cuisse ordinaire, avec un petit poignet et une petite main mignonne au bout la plus jolie du monde. Le visage exactement comme un gros perroquet, et deux gros yeux sortants qui ne voyaient goutte. Elle marchait aussi tout comme un perroquet. Avec une figure si peu imposante, jamais femme n'imposa tant. Avec une grande hauteur, elle avait une grande politesse, noble, discernée, qui est devenue si rare et qui touche si fort. Personne aussi n'avait plus d'esprit, ni plus de sens et de justesse, avec un tour unique et très-salé et plaisant, quand elle voulait, mais toujours avec dignité. Elle était d'un excellent conseil, et la meilleure et la plus sûre amie du monde, et, avec toute sa gloire, d'un commerce le plus aisé et le plus délicieux. Tout le monde ne lui convenait pas, mais un choix délicat.

C'était la personne du monde qui se respectait le plus et qui se faisait le plus naturellement respecter par les autres. Le roi et madame de Maintenon la craignaient, et jamais elle ne fit un pas pour s'en approcher, quoique passant sa vie à Versailles, où elle avait toujours chez elle une cour, indépendamment de son mari, et en ses absences. Elle souffrait du ridicule de ses grands airs. Souvent il ôtait en particulier sa perruque chez elle; elle ne disait mot, mais elle ne s'y accoutumait point. Elle eut le bon sens de n'être rien moins qu'éblouie de l'envoi

de son mari en Italie; elle en craignait les revers et m'en parla franchement, quoiqu'elle me reprochât quelquefois, comme en badinant, que je n'aimais point le maréchal. A sa prison elle fut outrée de douleur. Je la vis dès les premiers jours que sa porte était fermée, excepté à ses plus intimes amis. Son bon esprit ne put être consolé par toutes les marques d'amitié que le roi prodigua au maréchal, et par tout ce qu'il lui manda à elle. A son retour elle fut vivement touchée de son inflexibilité à rejeter le salutaire conseil du chevalier de Lorraine, que j'ai expliqué en son temps. Mais elle fut abîmée de douleur lors de la bataille de Ramillies et de tout ce qui la suivit. Il y avait déjà longtemps qu'elle était fort dans la piété, qui augmenta toujours depuis. Elle tomba entre des mains qui en abusèrent. Le père Poulinier, qui a été abbé de Sainte-Geneviève, était un saint, mais de ces saints grossiers et durs, et sans aucune connaissance du monde. C'était la femme du monde la plus sensible et d'une conversation qu'on ne pouvait quitter. Il la condamna au silence le plus exact sur les malheurs de son mari, et sur Chamillart qu'elle accusait de les avoir fort aggravés. Elle y fut si fidèle, que non-seulement il ne lui en échappait jamais rien, mais si quelque ami particulier se licenciait un peu là-dessus devant elle, elle changeait aussitôt de discours, et s'il y revenait, elle le faisait agréablement taire: elle était occupée en des réparations continuelles.

Elle avait la folie des Cossé sur leur naissance, et l'avait fait souvent sentir à ses enfants, et quelquefois à son mari. Depuis elle me disait quelquefois en riant, mais tête à tête, que les Villeroy n'étaient pas si mauvais que je le pensais, et je riais aussi. L'époque de Ramillies fut celle de sa retraite qu'elle fit insensiblement, et bientôt après elle se retira entièrement de tout. Cette

femme, accoutumée à la plus excellente compagnie, qui ne pouvait se remuer ni lire, se mit à passer sept ou huit mois à Villeroy toute seule, et à Paris à fermer sa porte à tout le monde. Ses meilleurs amis n'y étaient reçus que mandés, et peu souvent. Sa charmante conversation, à force de se retrancher de tout, était devenue pesante; elle les exigeait des autres avec tant de rigueur, qu'on ne savait de quoi l'entretenir. Sa vue l'empêchait de travailler; le jeu, qu'elle avait fort aimé, elle se l'était retranché depuis longtemps sous ce prétexte de sa vue. Ainsi sa vie se passait dans son fauteuil en prière, et en lectures de piété que lui faisaient ses domestiques. Je lui disais souvent qu'elle se ferait mourir; elle glissait et badinait là-dessus, et avec son agrément ordinaire me jetait quelques mots fort à propos de morale et de pénitence. Je ne lui dis que trop vrai. Une vie si opposée à celle qu'elle avait toujours menée et si contraire à la nature, à laquelle rien n'était accordé, la tua en deux ou trois ans. Son père Poulinier, qui ne la voulut jamais croire mal, ne prit pas la peine de la voir en sa dernière maladie; elle reçut tous ses sacrements sans lui. Peu avant de mourir elle me demanda, elle oublia que j'étais à la Ferté; j'eus une douleur extrême de sa perte et de m'être trouvé absent. Sa mort fut celle des justes, et avec toute sa connaissance et les plus grands sentiments. Ses amis, en très-grand nombre, en furent amèrement touchés : elle n'avait que soixante ans.

La comtesse de Beuvron ne tarda pas à la suivre. Son nom était Rochefort, d'une bonne noblesse de Guyenne, et on voyait bien encore qu'elle avait été belle à soixante-dix ans qu'elle mourut. Elle avait été fille de la reine. On l'appelait mademoiselle de Théobon. Le comte de Beuvron l'épousa, celui dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de la première femme de Monsieur, dont le cheva-

lier, depuis comte de Beuvron, était capitaine des gardes. Elle était veuve depuis longtemps, et sans enfants, avec fort peu de bien. C'était une femme de beaucoup d'esprit et de monde, de fort bonne compagnie, pour qui Madame prit la plus grande et la plus constante amitié. Elle lui écrivait tous les jours sans y jamais manquer, lorsqu'elle n'était pas auprès d'elle. Les intrigues du Palais-Royal l'avaient éloignée plusieurs années de Madame, comme je l'ai raconté à l'occasion de ce qu'elle la prit auprès d'elle avec la maréchale de Clerembault, à la mort de Monsieur, qui lui avait défendu de les voir. La comtesse de Beuvron était toujours demeurée dans la plus grande union avec la famille de son mari, et était comptée dans le monde. Elle était extrêmement de mes amies. Elle en avait, et en méritait, qui la regrettèrent fort. D'ailleurs c'était une femme qui avait bec et ongles, très-éloignée d'aucune bassesse, assez informée, mais qui aimait fort le jeu.

Fort tôt après mourut le comte de Marsan, frère cadet de M. le Grand et du feu chevalier de Lorraine, qui n'avait rien de leur dignité, ni de leur maintien, ni rien de l'esprit du chevalier, qui, non plus que le grand écuyer, n'en faisait aucun cas. C'était un extrêmement petit homme, trapu, qui n'avait que de la valeur, du monde, beaucoup de politesse et du jargon des femmes, aux dépens desquelles il vécut tant qu'il put. Ce qu'il tira de la maréchale d'Aumont est incroyable. Elle voulut l'épouser et lui donner tout son bien en le dénaturant. Son fils la fit mettre dans un couvent, par ordre du roi, et bien garder. De rage, elle enterra beaucoup d'argent qu'elle avait en lieu où elle dit qu'on ne le trouverait pas, et, en effet, quelques recherches que le duc d'Aumont ait pu faire, il ne l'a jamais pu trouver. M. de Marsan était l'homme de la cour le plus bassement prosti-

tué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes mains. Il avait eu tout le bien de madame la marquise d'Albret, héritière, qui le lui avait donné en l'épousant, et avec laquelle il avait fort mal vécu. Il en tira aussi beaucoup de madame de Seignelay, sœur des Mattignon, qu'il épousa ensuite ; et quoique deux fois veuf, et de deux veuves, il conserva toujours une pension de 10,000 francs sur Cahors, que l'évêque La Luzerne lui disputa, et que M. de Marsan gagna contre lui au grand conseil. Il tira infiniment des gens d'affaires, et tant qu'il put des contrôleurs généraux. Ce riche Thévenin, dont j'ai parlé à l'occasion du legs qu'il fit au chancelier de Ponchartrain et que celui-ci refusa, Marsan le servit dans sa maladie, qui fut longue, comme un de ses valets, et fut la dupe de cette infamie qui ne lui valut rien. Il fut plus heureux auprès de Bourvalais, autre fameux financier, qu'il disait être le soutien de l'*état*, à quoi quelqu'un impatienté répondit qu'il l'était en effet, comme la corde l'est des pendus. Lui surtout et Mattignon, son beau-frère, tirèrent des trésors des affaires qui se firent du temps de Chamillart, à tous les environs duquel il faisait une cour rampante. M. le Grand, qui en était blessé, l'appelait le chevalier de la Proustière, et disait qu'il avait pris le perruquier de l'abbé de la Proustière pour lui faire mieux sa cour.

C'était un très-bon homme, assez imbécile, cousin germain de Chamillart et de sa femme, qui gouvernait toute la dépense et le domestique de leur maison, honnête homme et désintéressé, mais fort incapable. Jamais fadeur ne fut pareille à celle de M. de Marsan, avec toutes ses manières d'un vieux galant auprès des dames, et ses bassesses avec les gens qu'il ménageait. Il n'avait pas honte d'appeler madame de la Feuillade *ma grosse*

toute belle, qui était une tres-bonne femme, mais beaucoup plus *Maritorne* que celle de Don Quichotte. Elle-même en était embarrassée, et la compagnie en riait. Enfin un homme si bas et si avide, qui toute sa vie avait vécu des dépouilles de l'église, des femmes, de la veuve et de l'orphelin, surtout du sang du peuple, mourut enragé de malefaim par une paralysie sur le gosier, qui, lui laissant la tête dans toute sa liberté et toutes les parties du corps parfaitement saines, l'empêcha d'avaler. Il fut plus de deux mois dans ce tourment, jusqu'à ce qu'enfin une seule goutte d'eau ne put plus passer sans que cela l'empêchât de parler. Il faisait manger devant lui ses gens, et sentait tout ce qu'on leur donnait avec une faim désespérée. Il mourut en cet état, qui frappa tout le monde si fort instruit des rapines dont il avait toute sa vie vécu. Il avait 20,000 livres de pension du roi, qui en donna 12,000 aux deux fils qu'il laissa de sa seconde femme : 8,000 à l'aîné, 4,000 au second. Il n'en avait point eu de la première. Il avait soixante-deux ans.

CHAPITRE CCXII.

Victoires du roi de Suède sur les Moscovites. — Lœwenhaupt défait par le czar. — Divers succès des mécontents qui perdent les montagnes de la Hongrie. — D'Estaing défait les miquelets en Catalogne. — Succès en Espagne qui terminent la campagne. — Retour du maréchal de Villars à la cour. — Le pape sans secours, fort mal mené par les troupes impériales, es forcé à recevoir à Rome Prié, plénipotentiaire de l'empereur. — Intrigue des chapeaux à Rome. — L'abbé de Polignac obtient la nomination du roi d'Angleterre. — Démêlé de *Fériol*, ambassadeur de France à Constantinople. — Mort, naissance et caractère de Bréauté. — Mort et caractère de l'abbé de la Rochefoucauld. — Mort de l'abbé de Châteauneuf. — Mort et abrégé de la comtesse de Soissons; époque ensuite de la charge de surintendante. — Mort d'Auverkerke, général en chef des Hollandais. — Desmarets, fait ministre d'état, marie sa fille au marquis de Béthune-Orval. — Mariage d'Armentières avec la fille de madame de Sussac; fortune de lui et de ses frères — Retour de M. le duc d'Orléans à la cour. — Mariage de Tonnerre avec la fille de Blansac. — Je suis averti à la Ferté, par l'évêque de Chartres, qu'on m'a mis fort mal auprès du roi; je retourne bientôt après à la cour.

Le roi de Suède eut divers événements avec les Moscovites. Il les battit dans la fin d'août, leur tua beaucoup de monde et trois de leurs généraux, passa le Borysthène, se proposant toujours de percer jusqu'à Moscou et de détrôner le czar, qui deux mois après eut sa revanche sur le général Lowenhaupt, qu'il défit entièrement, al-

lant joindre le roi de Suède avec un fort gros corps de recrues, de l'argent et force provisions de guerre et de bouche, dont ce prince commençait fort à manquer dans des pays assez déserts que les Moscovites avaient eux-mêmes dévastés pour lui ôter toute subsistance. A son tour, le roi de Suède gagna une autre bataille, força les retranchements que les Moscovites avaient faits devant eux, en tua beaucoup et en prit quantité, et s'ouvrit ainsi le passage pour continuer sa route vers Moscou, succès qui lui devint funeste.

Ragotzi se soutint en Hongrie. Son parti se maintint dans la haine de la cour de Vienne, quoique quelques-uns de ses généraux se fussent accommodés avec elle, et les mécontents battirent un fort gros corps des troupes impériales. Néanmoins ils perdirent bientôt après toutes leurs places des montagnes.

En Catalogne, d'Estaing battit, tua, prit et dissipa un grand nombre de miquelets et quelques troupes réglées qui étaient avec eux, ce qui donna un grand pays de subsistance. Asfeld emporta la ville de Denia et son château, avec mille Portugais ou Anglais prisonniers de guerre, et prit ensuite celle d'Alicante, dont il bloqua aussi le château. Cela termina la campagne en Espagne, et M. le duc d'Orléans s'en alla à Madrid pour les ordres nécessaires et les mesures à prendre pendant l'hiver et pour la campagne suivante. Le comte de Staremberg, qui commandait l'armée de l'archiduc, essaya, après la séparation de l'armée, une entreprise sur Tortose qui fut bien près de réussir. Le détachement qu'il y envoya s'était saisi d'un ouvrage et d'un faubourg que cet ouvrage couvrait. Le gouverneur, qui était espagnol, enferma d'abord dans une église les bourgeois qui lui étaient suspects, attaqua les ennemis, reprit vaillamment le faubourg et l'ouvrage, et les chassa

entièrement. Ce fut grand dommage qu'il y fût tué.

La campagne était finie en Savoie où nous perdîmes quelques places, comme je l'ai rapporté. Le maréchal de Villars y aurait fait une plus triste campagne encore sans les progrès du pape sur cette poignée d'impériaux laissée en Italie, dont tout le corps était à l'armée du duc de Savoie, et qui le voulut quitter pour aller imposer au pape. Tôt après, les armées du roi et de Savoie entrèrent en quartier d'hiver, et le maréchal de Villars arriva à la cour avec les airs avantageux qui ne le quittaient jamais, et qui lui réussirent toujours auprès du roi, qui fut le seul qui crut qu'il avait fait une *belle* campagne.

Il parut divers manifestes de l'empereur qui fit arrêter le nonce à Vienne, et le relégua ensuite tellement qu'il fut rappelé. Tant qu'il ne fut question que de paroles et de cette poignée d'impériaux en Italie, le pape se conduisit fort vigoureusement; mais, après la séparation des armées en Savoie, et quand toutes les troupes qu'y avait l'empereur furent entrées dans l'état ecclésiastique, le pape eut lieu de se repentir de s'être trop hâté, et d'avoir trop compté sur une ligue aussi lentement tissue et aussi mal exécutée que le fut celle qui avait enfin été résolue, et la réclama en vain. Il demanda Feuquières pour commander les troupes de cette ligue, qui lui fut accordé, mais ce fut tout. Il souffrit tant d'insolences du cardinal Grimani, vice-roi de Naples par intérim, qu'il l'eût privé de la pourpre, comme il l'en menaça plus d'une fois, si les plus sages cardinaux en avaient été crus. Les impériaux cependant vivaient à discrétion dans l'état ecclésiastique. Les troupes du pape destituées d'alliés n'osaient se présenter nulle part devant eux. Cette oppression força le pape à recevoir enfin dans Rome e marquis de Prié en qualité de plénipotentiaire de l'em-

pereur, au grand regret du maréchal de Tessé, à qui des raisons de cérémonial avaient fait prendre le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Il les faut maintenant laisser dans ces embarras, dont on ne verra la fin que dans les commencements de l'année prochaine.

Il s'était passé depuis six ou sept mois une intrigue à Rome dont en ce temps-ci l'abbé de Polignac sut profiter. La mort de l'évêque de Munster avait mis sur les rangs pour lui succéder l'évêque d'Osnabruck et d'Olmutz, frère du duc de Lorraine, et le baron de Metternich, aussi ardemment soutenu par les Hollandais, qui craignaient un prince appuyé et dangereux dans leur voisinage, que le prince de Lorraine l'était par l'empereur, dont l'amitié et l'intérêt étaient également pour ce prince. Metternich, très-canoniquement élu, craignit les voies de fait, et porta l'affaire à Rome, qui, après un examen d'autant plus exact que le pape craignait d'irriter l'empereur, ne laissa pas de décider en faveur de Metternich. L'empereur se fâcha, menaça et obtint un examen nouveau, contre toutes les règles et tout exemple. Ce coup d'autorité ne lui réussit pas mieux; Metternich gagna une seconde fois sa cause. Après ce double succès, les Hollandais menacèrent à leur tour, malgré les liens de la ligue commune contre la France, et finalement l'empereur céda, et Metternich prit possession.

Vienne, piquée d'avoir succombé, en voulut tirer une réparation tout à fait en la disposition du pape, et lui demanda un chapeau pour le prince de Lorraine. Le pape, qui en était avare, et qui craignait d'accoutumer l'empereur à prescrire, différa tant qu'il put, et l'habile abbé de Polignac saisit la conjoncture pour se faire d'un asile peu honorable, et d'une planche après tant de naufrages, une route pour arriver à la pourpre, que nous lui avons vu manquer une fois par la préférence du roi

pour l'archevêque de Bourges, pour la nomination de Pologne, comme je l'ai raconté en son temps. J'ai dit qu'il était fort connu du pape dès son premier voyage à Rome, et lié d'amitié avec lui par le commerce des belles-lettres, desquelles ce pape s'était toujours piqué. On peut juger que l'insinuant et ambitieux abbé, depuis son retour à Rome, n'avait rien laissé à faire pour s'avancer de plus en plus en ses bonnes grâces. Il y avait si bien réussi que sa sainteté ne cherchait qu'un prétexte de le promouvoir, et de rougir ainsi notre rote, qui, à l'exception de la plus que singulière fortune du cardinal de la Trémoille, ne l'avait pas été depuis Henri IV, en la personne de M. Séraphin, bâtard inconnu du chancelier Olivier, et si estimé du cardinal d'Ossat.

Le pape désirait fort, sur l'exemple de la Trémoille, faire passer Polignac aux deux couronnes ensemble, pour compensation du prince de Lorraine. Mais la dextérité de l'abbé, ni le crédit de ses amis, ne purent faire goûter cet expédient au roi; et l'empereur, enflé des prospérités de sa grande alliance, déclara nettement que, si le pape faisait un sujet pour les deux couronnes avec le prince de Lorraine, il prétendait en même temps avoir un autre chapeau au nom de l'archiduc, comme roi d'Espagne. Cette prétention était absurde. L'archiduc n'était point roi d'Espagne, à Rome moins que partout ailleurs, où Philippe V était seul reconnu, avait reçu un légat à Naples, tenait actuellement un ambassadeur à Rome, qui était le duc d'Uzeda, et avait un nonce à Madrid. L'empereur d'ailleurs ne pouvait contester au roi un droit égal au sien, et il n'avait pas le moindre prétexte de plainte que l'abbé de Polignac passât pour la France avec le prince de Lorraine pour lui, c'était le roi d'Espagne seul qui en aurait été lésé. A cette difficulté, il s'en joignit une autre dans notre cour.

Madame de Soubise, qui, pour être depuis longtemps mourante et alors fort près de sa fin, n'en était pas moins attentive à l'élévation des siens et à l'établissement de ses enfants, fut bientôt informée de ce qui se passait là-dessus. Elle sentit combien une promotion de traverse éloignerait celle des couronnes. Elle écrivit donc au roi, et lui demanda d'insister à ce que le prince de Lorraine passât comme couronne pour l'empereur. Le roi n'eut garde de lui refuser cette complaisance, mais elle ne fit qu'augmenter la difficulté. L'empereur, qui sentait ses forces et qui voulait engager à une reconnaissance indirecte de son frère, comme roi d'Espagne, déclara que dans une promotion, même pour les couronnes, il prétendait un chapeau sur le compte particulier de l'archiduc. Cette fermeté éloigna encore plus la promotion des couronnes, sans débarrasser le pape de la prétention de l'empereur pour le prince de Lorraine. Là-dessus madame de Soubise demanda au roi de faire passer son fils avec le prince de Lorraine, en reprenant sa nomination comme de couronne, qui alors pourrait servir à l'abbé de Polignac. Mais la difficulté d'un chapeau pour l'archiduc demeura en l'un et l'autre cas si entière, qu'elle devint obstacle à toute promotion. L'empereur s'en irrita, il n'en sentit pas moins la faiblesse du pape, qui n'avait pas eu le courage de rejeter avec hauteur une si étrange proposition.

Cependant l'abbé de Polignac prit un autre tour. Il avait toujours fort ménagé la cour de Saint-Germain en France et à Rome; il se tourna vers elle pour avoir sa nomination. Cette marque de royauté était comme la seule qui restât au malheureux roi d'Angleterre, et Rome n'en pouvait pas faire de difficulté à un prince qui perdait tout pour la religion, qui n'avait d'asile que Rome, et qui y était traité en roi. Avec toutes ces raisons, ce

prince crut en avoir de bonnes d'introduire l'exercice de son droit par un sujet agréable au pape et protégé par la France. Torcy, qui, dans l'affaire de la nomination de Pologne, n'avait pas voulu décider entre ses deux amis, et avait remis le choix au roi, sans porter l'un plus que l'autre, fut ravi d'une occasion de revenir sur l'abbé de Polignac, et le servit de toutes ses forces. Il obtint donc en ce temps-ci la nomination du roi d'Angleterre pour la promotion des couronnes, et le pape, qui ne demandait qu'un prétexte de le faire cardinal, l'agréa avec plaisir.

Fériol, ambassadeur du roi à Constantinople, s'y brouilla fort sur la fin de cette année. Le grand visir, mécontent du ministre de Hollande, lui fit plusieurs menaces suivies de mauvais traitements faits à ses domestiques, qui lui firent craindre de n'être pas en sûreté chez lui, dans un pays où tant d'expériences ont appris même aux ambassadeurs des premières têtes couronnées que leur caractère et le droit des gens est peu respecté. Ce ministre de Hollande voulut se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre. Sa surprise fut grande du refus absolu qu'il fit de le recevoir, malgré l'union si étroite des deux nations, et si conjointement alliées dans la guerre contre la France. Le Hollandais, ne sachant que devenir, espéra trouver plus de générosité dans l'ennemi que dans l'allié. Il s'adressa à Fériol, qui le reçut chez lui et le prit sous sa protection, en quoi il mérita louange et approbation, mais avec une hauteur sur les plaintes du grand visir qu'il aurait dû éviter, et qui lui attira beaucoup de dégoûts dont il se tira avec la même hauteur. Il arriva en ce temps-ci un aga pour s'en plaindre de la part de la Porte. Le fait et le contraste m'ont paru d'une singularité à mériter de n'être pas oubliés.

Je devais avoir parlé de la mort du comte de Fiesque

avant celle du maréchal de Noailles qui la suivit de peu de jours. Ce comte était d'une branche aînée de cette illustre maison, qui a donné des papes, des souveraines, et une foule de cardinaux, de prélats et de personnes considérables, l'une des quatre premières de Gênes. Après le malheur de celui qui périt en tombant dans la mer, au moment de sa conjuration si secrètement concertée pour le faire souverain de sa république, toute sa maison fut proscrite. Une branche aînée vint s'établir en France, dont celui-ci fut le dernier. Scipion, comte de Fiesque, son bisaïeul, fut chevalier d'honneur d'Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, et de Louise de Lorraine, épouse d'Henri III, qui le fit chevalier du Saint-Esprit le dernier jour de 1578. Il n'abandonna point la reine Louise dans sa retraite, et mourut à soixante-dix ans à Moulins, en 1598. Alphonsine Strozzi, sa femme, fut dame d'honneur de la reine. Leur fils unique fut tu jeune au siége de Montauban, à la tête de son régiment Sa veuve, qui était le Veneur, fille et petite-fille des deux comtes de Tillières, chevaliers du Saint-Esprit, fut dame d'atours de la seconde femme de Gaston, et gouvernant de Mademoiselle. Elle eut une fille, mère de Bréauté, dont je parlerai tout-à-l'heure, et trois fils. L'un demeura abbé, un autre chevalier de Malte, tué devant Mardick en 1646, et l'aîné, qui épousa la tante paternelle de la duchesse d'Arpajon et du marquis de Beuvron, père du maréchal d'Harcourt, laquelle fut mère du comte de Fiesque, de la mort duquel je parle. Elle était veuve, sans enfants, de Louis de Brouilly, marquis de Piennes, de laquelle j'ai suffisamment parlé. Elle n'eut qu'une fille, mère de Guerchy, fait chevalier de l'ordre en 1639, et le comte de Fiesque, dont il s'agit ici.

C'était un homme de fort bonne compagnie, d'esprit et orné, un fort honnête homme qui avait été galant,

avec une belle voix, qui chantait bien, et qui faisait rarement des vers, mais aisément, jolis, et d'un tour fort naturel. Il fit une chanson sur Bechameil, et son entrée en sa terre de Nointel si plaisante, si ridicule, si fort dans le caractère de Bechameil, qu'on s'en est toujours souvenu. Le roi, qui le sut, la lui fit chanter un jour à une chasse, et en pensa mourir de rire. Il était singulier, brusque, particulier, avait peu servi, et fait quelques campagnes, aide-de-camp du roi, qui, bien aise de l'obliger sans qu'il lui en coûtât rien, et aux dépens des Génois qu'il voulait mortifier, lui fit payer 100,000 écus par eux, pour de vieilles prétentions, lorsque le doge de Gênes vint en France. Ce fut M. de Seignelay, son ami, qui les lui valut, sans que lui-même y eût pensé. C'était un homme né fort libre, ennemi de toutes sortes de contraintes, et qui fit toujours peu de cas du bien et de la fortune. Il fut toujours considéré et recherché par la meilleure compagnie. On a vu en son lieu son étrange aventure avec M. le Duc, qui tâcha de la réparer depuis, et qui le servit dans cette dernière maladie comme un de ses domestiques. On a vu aussi son intime liaison avec M. de Noirmoustier, à qui il donna le peu qu'il avait par son testament. Il n'avait jamais été marié, et n'avait que soixante et un ans. Sa sœur est morte depuis fort peu d'années, abbesse de Notre-Dame de Soissons pendant près de cinquante ans, et une très-digne et bonne abbesse. Le comte de Fiesque avait beaucoup d'amis considérables dont il fut fort regretté.

Bréauté, son cousin germain, le suivit deux mois après. C'était un fort gros et grand homme, petit-neveu paternel du Bréauté, célèbre par son duel, ou plutôt son combat de vingt-deux Français contre vingt-deux Espagnols. Ces Bréauté étaient d'une fort ancienne maison de Normandie, illustrée par les alliances et les em-

plois, et dont plusieurs étaient pour aller loin qui furent tués jeunes. Le père de celui-ci fut un de ceux-là, que le maréchal de Bassompierre loue fort en ses mémoires. Son fils aîné, élevé enfant d'honneur de Louis XIII, fut tué à dix-huit ans, aux lignes d'Arras, en 1654, sans avoir été marié. Le cadet est celui dont je parle qui avait très-peu servi, et qui, avec fort peu d'esprit, n'avait pas laissé d'être mêlé à la cour autrefois. Il se maria médiocrement, et se ruina en plein. On prétendit que ce fut à souffler. Il perdit son fils unique à dix-neuf ans, qui avait un régiment, et sa femme ensuite. La dévotion suivit la misère, il se retira à Saint-Magloire, d'où il fallut sortir quelque temps après, faute d'y pouvoir payer sa pension. Le duc de Foix, dont il était parent, le retira généreusement chez lui. Mais lui et madame de Foix étaient fort répandus dans le monde, dînaient rarement chez eux, et n'y soupaient jamais. Bréauté, qui était de grand appétit et gourmand, ne s'accommodait pas de la nourriture du domestique. Il allait chercher à vivre aux tables du voisinage où il ennuyait souvent par ses sermons. Il était tout occupé de piété et de bonnes œuvres. Ce fut lui qui entreprit la fameuse affaire de Langlade, condamné aux galères, et mort à la Tournelle, pour un vol commis chez le comte de Montgommery où il logeait. Bréauté fit reconnaître son innocence, rétablir sa mémoire, et marier bien la fille unique qu'il avait laissée, des dommages et intérêts qu'il lui fit obtenir. Il lui était resté de sa soufflerie des remèdes qu'il faisait lui-même. Apparemment qu'il les fit mal à la fin, car il mourut très-brusquement pour en avoir pris pour une légère incommodité avec une santé très-robuste. Je l'ai fort vu à l'hôtel de Lorge, qui lui était fort commode, parce que M. de Foix logeait vis-à-vis.

Deux abbés fort différents l'un de l'autre moururent incontinent après, l'abbé de la Rochefoucauld et l'abbé de Châteauneuf. Le premier était oncle paternel de M. de la Rochefoucauld. Il avait un mois moins que lui et soixante-quatorze ans. Le peu qu'il avait, il le partagea toujours avec lui, tant qu'il fut pauvre; leur amitié fut la plus intime et dura toute leur vie. Ils logeaient ensemble et ne se quittèrent jamais, tellement que l'abbé de la Rochefoucauld passa sa vie à la cour sans en être, et sans sortir presque jamais de chez M. de la Rochefoucauld, où il était absolument le maître. Cela lui donnait quelque considération, même du roi. D'ailleurs, c'était le meilleur gentilhomme du monde, le plus noble et le plus droit, mais aussi le plus imbécile, et qui ressemblait le mieux à un vicaire de village. Il était passionné de la chasse, et n'en manquait jamais; cela l'avait fait appeler l'abbé Tayaut. Il n'eut jamais d'ordres, mais force abbayes, et grosses, que M. de la Rochefoucauld lui fit donner, et qu'il eut toutes à sa mort pour son petit-fils, dont nous verrons qu'il se repentit bien.

L'abbé de Châteauneuf est celui qui fut envoyé en Pologne redresser la conduite de l'abbé de Polignac, dont j'ai parlé à cette occasion, homme de beaucoup d'esprit, de savoir et de bonne compagnie, désiré dans les meilleures, et frère de Châteauneuf, ambassadeur à Constantinople, en Portugal et en Hollande, mort conseiller d'état, et ancien prévôt des marchands longtemps depuis.

Quelque temps auparavant la comtesse de Soissons était morte à Bruxelles dans le plus grand délaissement, pauvre et méprisée de tout le monde, même fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils. Ce fut en sa faveur que le cardinal Mazarin, son oncle, inventa au mariage du roi la nouvelle charge de surintendante,

à cause de quoi il en fallut une en même temps à la reine-mère, qui fut la princesse de Conti, son autre nièce, et comme tout va toujours en se multipliant et en s'affaiblissant, Madame, parce qu'elle était fille d'Angleterre, en eut une aussi, qui fut madame de Monaco. C'est l'unique exemple pour les filles de France.

Rien n'est pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeait avant et après son mariage, et qui était la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces, jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maîtresses la jeta dans une folie qui la fit chasser avec Vardes et le comte de Guiche, dont l'histoire est trop connue et trop ancienne pour la rapporter ici. Elle fit sa paix et obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à madame de Montespan, dont le mari ne voulut recevoir aucune chose du roi, qui, ne sachant comment la faire asseoir, ne pouvant la faire duchesse, supposa que la charge de surintendante emportait le tabouret. La comtesse de Soissons, de retour, se trouva dans un état bien différent de celui d'où elle était tombée. Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, brûlée en Grève pour ses poisons et ses maléfices, qu'elle s'enfuit en Flandre. Son mari était mort fort brusquement à l'armée il y avait longtemps, et dès lors on en avait mal parlé, mais fort bas dans la faveur où elle était. De Flandre elle passa en Espagne, où les princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. Elle ne put donc paraître en aucun lieu publiquement, et moins au palais qu'ailleurs.

La reine, fille de Monsieur, n'avait point d'enfants, et avait tellement gagné l'estime et le cœur du roi son mari, que la cour de Vienne craignit tout de son crédit pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France. Le comte de Mansfeld était ambassadeur de

l'empereur à Madrid, avec qui la comtesse de Soissons lia commerce intime dès en arrivant. La reine, qui ne respirait que France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le roi d'Espagne, qui avait fort ouï parler d'elle, et à qui les avis pleuvaient depuis quelque temps qu'on voulait empoisonner la reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il permit à la fin que la comtesse de Soissons vînt quelquefois les après-dînées chez la reine par un escalier dérobé, et elle la voyait seule avec le roi. Les visites redoublèrent, et toujours avec répugnance de la part du roi. Il avait demandé en grâce à la reine de ne jamais goûter de rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savait bien qu'on ne le voulait pas empoisonner. Il faisait chaud, le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la comtesse, qui avait peu à peu usurpé des moments de tête-à-tête avec elle, lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala, et qui mourut peu de temps après, comme madame sa mère. La comtesse de Soissons n'en attendit pas l'issue, et avait donné ordre à sa fuite. Elle ne s'amusa guère au palais, après avoir vu avaler ce lait à la reine; elle revint chez elle où ses paquets étaient faits, et s'enfuit en Allemagne, n'osant pas plus demeurer en Flandre qu'en Espagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avait pris et de quelle main; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons qui ne se trouva plus; il fit courir après de tous les côtés, mais elle avait si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Elle vécut obscurément quelques années en Allemagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut à son retour le premier emploi de cette cour, qui est la présidence du conseil de

guerre. A la fin la comtesse de Soissons retourna en Flandre, puis à Bruxelles, où je crois avoir dit que, tandis que Philippe V en fut maître, les maréchaux de Boufflers, de Villeroy, et tous les Français distingués, eurent défense de la voir. Il se peut dire qu'elle y passa le reste de sa vie et qu'elle y mourut en opprobre. Madame la duchesse de Bourgogne en prit le deuil pour six jours, que le roi ne porta point ni la cour, quoique la princesse de Carignan, mère du comte de Soissons, fût princesse du sang, la dernière de sa branche.

En ce même temps mourut aussi, au camp devant Lille, M. d'Auverkerke, général en chef des Hollandais et de leur armée, qui était des bâtards de Nassau-Orange, et qui avait été dans l'intime confiance du roi Guillaume, dont il était grand écuyer.

Desmarets, revenu de si loin au contrôle général des finances, très-bien avec Chamillart, et appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, qui tous trois l'y avaient porté avec tant de sueurs, fit entendre par eux la grandeur et la capacité de son travail, la nécessité pour le bien des affaires de l'accréditer dans le public, et la convenance de le faire ministre d'état, comme l'avaient été ceux qui l'avaient précédé dans son emploi. Le roi, qui comptait alors avoir besoin de lui, et qui commençait à s'y accoutumer, se laissa prendre à cette amorce et le fit ministre. Il avait déjà deux filles mariées, l'une à Grosbriant, l'autre à Bercy, intendant des finances, qui faisait tout sous lui. Incontinent après cette grâce, il maria bien autrement la troisième, ce fut au marquis de Béthune Orval, qui avait la perspective du duché de Sully après le duc de Sully, qui n'avait point d'enfants, et après le chevalier de Sully, qu'on croyait marié secrètement, de façon à n'en avoir point non plus. Ce M. de Béthune était un homme qui n'avait point paru à la cour et comme

point à la guerre, riche, mais noyé dans une mer de procès qu'on l'accusait d'aimer beaucoup, et à la poursuite desquels il occupait toute sa vie. Le roi voulut donner 200,000 livres à la fille de Desmarets, comme il avait accoutumé aux mariages des filles de ses ministres, mais celui-ci ne le voulut pas dans la presse où étaient les finances. Au lieu de cette somme, le roi voulut donner une pension de 12,000 livres; Desmarets ne la voulait que de 8,000, enfin elle fut de 10,000 livres.

Il se fit quelques jours auparavant un autre mariage, par des circonstances singulières qui le rendirent heureux. Depuis les deux Eustache de Conflans, père et fils, tous deux capitaines des gardes-du-corps de Charles IX et d'Henri III, et le dernier, chevalier du Saint-Esprit et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, cette maison était entièrement tombée. Le dernier Eustache avait vendu presque toutes ses terres. Il perdit un second fils fort jeune, de la plus grande espérance; ce que l'aîné fit de mieux fut de se raccrocher par les biens de sa mère qui était Jouvenel, dont il eut Armentières, et par un riche mariage avec une Pinart. Il en fit un second fort plat. Du premier un fils unique qui mena une vie honteuse et obscure, et mourut sans enfants d'un indigne mariage qu'il avait fait. Sa sœur du second lit ne se maria point, elle retira tout ce qu'elle put de ces débris; la duchesse d'Orval la retira chez elle où elle a passé presque toute sa vie, ayant de la considération et des amis. On l'appelait mademoiselle d'Armentières; elle vécut fort vieille. Étant devenue riche par ses soins et par la mort de son frère, elle assista à son tour son amie qui était devenue pauvre, substitua son bien à ses cousins, et en laissa l'usufruit à la duchesse du Lude, son amie intime de tous les temps. Ses cousins étaient dans la dernière pauvreté. Ils sortaient du frère puîné du pre-

mier Eustache, capitaine des gardes de Charles IX, dont ils étaient la quatrième génération, et divisés en deux branches. Ils n'avaient pu faire aucune alliance, et ils vivaient à leur campagne de leurs choux et de leur fusil. L'aînée de ces deux branches finissait à un seul mâle qui se fit prêtre pour avoir du pain, et que le succès de ce mariage fit dans la suite évêque du Puy. Le chef de la branche cadette, devenu celui de toute cette maison, vécut de même, et se trouva heureux d'épouser en 1667 une fille de Daguesseau, maître des comptes, dont le fils a été si estimé et si considéré, intendant de Languedoc, puis conseiller d'état, et du conseil royal des finances, et le petit-fils est depuis devenu chancelier de France, avec diverses fortunes. De ce mariage sortirent trois fils appelés à la substitution de mademoiselle d'Armentières.

L'aîné, brave homme et honnête homme, mais sans la moindre trace d'esprit que l'éducation n'avait pu réparer, se battit contre Pertuis dans leur première jeunesse, et ils furent tous deux enfermés quinze ou seize ans durant dans une citadelle. Les deux cadets se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, et de désir de se relever, malgré leur pauvreté et l'obscurité où ils se trouvaient. L'aîné des deux fut envoyé enfant, et sans pain, page du grand-maître de Malte; le cadet s'intrigua comme il put et servit de même. Tous deux, à force de vouloir, firent des connaissances, et s'ornèrent l'esprit à force de lecture, dans laquelle ils acquirent beaucoup. La maréchale de Chamilly, qui les connut à la Rochelle où ils servaient, les prit en amitié, les attira chez elle à Paris, où ils virent la bonne compagnie, dont ils surent profiter. Ils firent une autre connaissance que cette maréchale ne leur procura pas, mais qui devint le fondement de leur fortune : ce fut celle de madame d'Argenton. Elle les trouva de si bonne compagnie qu'elle les pré-

senta à M. le duc d'Orléans, avec qui elle les fit souper chez elle, et leur acquit sa familiarité. Il vaqua chez lui une place de chambellan qu'elle procura à Conflans, et bientôt après une autre à d'Armentières qui sortait de sa prison. Ils se firent des amis au Palais-Royal; Armentières, par le même crédit, devint maître de la garde-robe.

Madame de Jussac, dont j'ai parlé lorsqu'on la mit sans titre auprès de madame la duchesse d'Orléans qu'elle avait élevée, et qui l'aimait passionnément, avait une fille mariée à M. de Chaumont, du nom d'Ambly, qui avait un régiment. Elle en avait une autre fort jolie, dont elle voulait aussi se défaire, mais son bien était fort court. Son bonheur fit que Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, revenu malade d'Espagne, fort dégoûté de son emploi, s'en voulut défaire. Il fallut attendre le retour de ce prince, qui, pour la première fois, pressé pour la même grâce par madame d'Argenton d'une part, et par madame la duchesse d'Orléans de l'autre, donna l'agrément de la charge de Sassenage à d'Armentières, en faisant son mariage avec la fille de madame de Jussac, qui y trouva encore d'autres facilités de grâces, et qui, toujours avec l'appui de madame d'Argenton, fit passer à Conflans la charge de maître de la garde-robe qu'avait son frère devenu premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc d'Orléans arriva le 6 décembre, et fut aussi bien reçu que le méritait sa glorieuse et pénible campagne, qui ne le raccommoda pourtant pas avec madame des Ursins, ni avec madame de Maintenon.

Ce fut en ce temps-ci que le comte de Tonnerre épousa la fille de Blansac, dont j'ai assez parlé pour n'avoir rien à y ajouter. Ce mariage le fit sortir de la Bastille immédiatement avant de le célébrer.

J'ai avancé le récit de quelques menus événements de la fin de cette année, comme j'en ai retardé quelques-uns auparavant, pour ne pas interrompre celui des choses de Flandre, où il est temps de retourner. Mais auparavant il faut dire que je ne fus pas longtemps à la Ferté sans y recevoir une lettre de l'évêque de Chartres, datée de Saint-Cyr, qui m'avertissait qu'on m'avait rendu les plus mauvais offices du monde auprès du roi et de madame de Maintenon, et qui avaient pris. Je lui récrivis à l'intant par un exprès pour avoir plus d'éclaircissements qu'un avis si vague, et pour lui fournir, sur ce que je savais qu'on avait répandu contre moi sur Lille et sur mon pari[1], de quoi me défendre en attendant qu'il m'eût instruit et que je pusse avec plus de précision parer aux coups qu'on m'avait portés. Je ne fus pas surpris, mais embarrassé d'être instruit, parce que M. de Chartres était retourné à Chartres lorsque mon exprès arriva à Saint-Cyr, et qu'il ne voulut pas depuis m'en apprendre davantage. De cette affaire-là, j'en fus noyé plus d'un an, et la façon dont j'en sortis se verra en son temps. Je ne demeurai pas longtemps à la Ferté, et je voulus être à la cour pour le retour de M. le duc d'Orléans, et surtout pour celui de monseigneur le duc de Bourgogne.

CHAPITRE CCXIII.

Chamillart renvoyé en Flandre : récompenses de la défense de Lille. — Retour de Chamillart à la cour. — Tranchée ouverte devant la citadelle de Lille le 29 octobre. — L'Artois désolé et délivré. — Chamillart juge des avis des généraux : sa partialité. — Audace de Vendôme. — Berwick retourne de sa personne sur le Rhin où l'armée se sépare. — Incroyable hardiesse de Vendôme. — Marlborough passe l'Escaut sans opposition. — Mensonge prodigieux de Vendôme. — Fautes personnelles de monseigneur le duc de Bourgogne, dont avantages pris contre lui avec éclat. — Belle, mais difficile retraite de plusieurs détachements de l'armée, où Hautefort se distingue sans combat et Nangis en combattant. — Étrange ignorance du roi, à qui le duc de la Trémoille apprend cette action à son dîner. — Sousternon perdu. — Saint-Guillain perdu et repris par Hautefort et Albergotti. — Position des armées. — État de la citadelle de Lille. — Boufflers reçoit un ordre de la main du roi de capituler. — Ordre aux princes de revenir et à Vendôme de séparer l'armée, et, malgré ses adroites instances, de revenir aussi.

Lille perdue, question fut d'un parti à prendre. Quoique M. de Vendôme eût assuré que la prise de Leffinghen empêcherait les convois des ennemis, on n'en crut pas moins la citadelle un peu plus tôt, un peu plus tard perdue, et le roi voulut d'autant plus tôt se fixer à quelque chose, que les ennemis faisaient divers mouvements, et n'avaient que vingt bataillons devant cette citadelle

pour en faire le siége. Cette raison de décision, et celle d'éclaircir plusieurs choses qui s'étaient passées depuis que Chamillart était revenu de Flandre, firent prendre le parti subit de l'y renvoyer. Il partit donc le mardi 30 octobre, à quatre heures du matin, de Versailles pour aller coucher à Cambrai, et Chamlay, si expert dans la connaissance des moindres lieux et des plus petits ruisseaux de la Flandre, partit à midi du même jour pour l'y suivre. Si la cour fut surprise de voir si près à près disparaître Chamillart, l'armée ne le fut pas moins de le voir arriver à Tournay. Il y porta les grâces répandues sur ceux qui venaient de sortir si glorieusement de Lille. Surville, sorti de la citadelle de Lille avec un coup de mousquet fort considérable, eut 10,000 livres de pension. Lée, qui était aussi à Douai pour être trépané d'un autre coup de mousquet, eut l'expectative, les marques et la pension de grand'croix de Saint-Louis, en attendant la première vacante. Rannes, Ravignan, Coetquen, Permangle furent faits maréchaux de camp ; Maillebois dès avant la fin du siége, Bellisle, tous deux maintenant maréchaux de France, et le premier duc héréditaire après bien de diverses et d'étranges fortunes, Touroutte, Martinville et Sourzy furent faits brigadiers, et quelques autres.

La tranchée fut ouverte devant la citadelle de Lille la nuit du 29 au 30 octobre. Ils attaquèrent l'avant-chemin couvert le 7 novembre, dont ils furent repoussés avec assez de perte. Le 10, Chamillart arriva, et rendit compte le soir même de son voyage au roi chez madame de Maintenon; ainsi son voyage fut de douze jours, dont il en passa huit à l'armée, pendant lesquels son fils travailla avec le roi, comme il avait fait pendant son précédent voyage de Flandre. En attendant les ennemis désolaient l'Artois, et le prince d'Auvergne fortifiait la Bassée. Cheyladet y marcha avec trente escadrons, et à

la fin leur fit quitter prise et abandonner la Bassée ; mais il en coûta bon au pays.

Le désir de la cour dont Chamillart fut porteur était la garde de l'Escaut. M. de Vendôme l'en avait infatuée, séduit par l'avantage de couper la retraite aux ennemis, et comptant pour rien la plus que très-difficile garde de quarante lieues du cours de cette rivière. Berwick, peu ployant sous le poids de Vendôme, et peu soucieux du mépris qu'il faisait de son sentiment, ne crut pas le devoir taire dans une occasion si importante où il ne voyait que de pitoyables raisonnements. L'altercation recommença donc entre eux plus vive que jamais, et monseigneur le duc de Bourgogne, autant qu'il l'osait, était pour Berwick. Toutes ces disputes s'écrivaient au roi, et lui firent prendre le parti d'envoyer Chamillart, devant lequel les généraux plaidèrent chacun leur avis. Il tâcha vainement de les raccommoder, il écouta tout, il discuta toutes les raisons de part et d'autre à diverses reprises. C'était à cet homme de robe, de plume et de finance à décider des mouvements de guerre les plus savants et les plus importants, et à en décider seul ; c'était pour cela qu'il était envoyé, quoiqu'il n'eût jamais vu de guerre que dans son cabinet et dans ses deux voyages en Flandre, si près à près et si courts. Il prit un parti mitoyen dans la confiance de l'exécution duquel il repartit pour se rendre auprès du roi ; mais à peine était-il à trente lieues de la frontière que Vendôme reprit son premier dessein de la garde de l'Escaut, sans en pouvoir être détourné par personne. Chamillart, plus enivré que jamais de Vendôme en ce voyage, y avait peu ménagé monseigneur le duc de Bourgogne, et le ménagea encore moins dans le compte qu'il rendit au roi en arrivant. Ce compte fut rendu chez madame de Maintenon, en sa présence. Elle entendit tout sans oser souffler, elle ren-

dit tout à madame la duchesse de Bourgogne. On peut juger ce qu'il en résulta entre elles deux, et quelle fut la colère de la princesse, avec le mécontentement qu'elle avait précédemment conçu contre le ministre, et l'indignation de madame de Maintenon, auprès de laquelle il était déjà de longue main si mal.

Le premier effet du retour de Chamillart fut un ordre envoyé dès le lendemain à Berwick de s'en aller prendre le commandement des troupes demeurées sur le Rhin, où néanmoins la campagne etait depuis longtemps finie, et où on n'attendait plus que l'arrivée des quartiers d'hiver pour se séparer. Berwick sentit tout le coup que Vendôme lui faisait porter, l'inutilité de ce voyage et le dégoût de le faire sans le voile d'aucun prétexte, et n'y menant aucunes troupes, sans même avoir la permission de passer à la cour, tant ils eurent peur qu'il n'y parlât au roi et au monde. Il ne dit mot, et obéit. Pour achever cela de suite, il ne fut pas quinze jours sur le Rhin qu'il y reçut les ordres pour les quartiers d'hiver, à quoi du Bourg aurait été tout aussi bon que lui. Mais il pesait trop à Vendôme par la force et la justesse de ses raisonnements, et il avait fallu l'en soulager.

Dès qu'il fut parti, Vendôme écrivit au roi que maintenant il était au large, et il ajouta en propres termes que désormais il était si sûr d'empêcher les ennemis de passer l'Escaut qu'il lui en répondait sur sa tête. Avec un tel garant, et si fort à la cour, le moyen de n'y pas compter? Aussi y triompha-t-on d'avance; et sans se souvenir de toutes les déplorables fadeurs qui avaient eu tant de cours sur l'impossibilité aux ennemis de prendre Lille et de se retirer de devant, sinon avec un passe-port pour n'y pas périr de faim, les mêmes flatteries recommencèrent sur la malheureuse destinée de ces conquérants qui s'allaient trouver enfermés sans aucune res-

source. On ne fut pas longtemps amusé de ce roman. Le duc de Marlborough vint à Harlebec et à Vive-Saint-Éloy, le prince Eugène à Rosebecq, qui montrèrent ainsi qu'ils en voulaient à l'Escaut. Nous avions des retranchements sur Audenarde gardés par Hautefort, et l'armée voulut s'en approcher; mais dans ce mouvement, Marlborough passa l'Escaut sur quatre ponts, à Gavre et à Berkem la nuit du 26 au 27, sans opposition quelconque, et sans trouver aucunes de nos troupes. Le roi l'apprit par un courrier de M. de Vendôme, qui ajoutait dans sa lettre au roi, en termes formels, qu'il le suppliait de se souvenir qu'il lui avait toujours mandé la garde de l'Escaut impossible.

Il fallait que ce grand général n'eût aucune sorte de mémoire, ou qu'il comptât le roi, la cour, son armée et tout le public pour bien peu de chose. En moins de quinze jours répondre au roi, sur sa tête, qu'il empêchera les ennemis de passer l'Escaut, et dès qu'ils l'ont passé, écrire au roi qu'il le supplie de se souvenir qu'il lui a toujours mandé qu'il était impossible d'empêcher les ennemis de le passer, et cela sans qu'il fût rien arrivé entre deux qui eût fait changer ni la face des choses, ni à lui de langage, ce sont de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables, mais vérités toutefois qui ont eu le roi, la cour, l'armée pour témoins, et dont M. de Vendôme, ni cette formidable cabale qui l'appuyait avec un si incroyable succès, n'ont pas seulement tenu compte de se disculper, mais bien d'en étouffer le bruit à force de renouveler d'anciens et de nouveaux propos contre monseigneur le duc de Bourgogne. Ce nouveau vacarme ne put empêcher un contradictoire si prompt, si net, si précis, si important de la même bouche, et de cette bouche prise sans cesse pour le seul oracle de la guerre, malgré les succès. Les réflexions seraient trop au-des-

sous du fait pour s'y arrêter ici. Voyons le court détail de cette affaire, dont la cabale se battit, comme on dit, avec les pierres du clocher. Elle n'empêcha pas de trouver et de dire que ce trait ne pouvait être méconnu pour être du même homme qui en avait fait un tout pareil à M. le duc d'Orléans sur le passage du Pô.

L'armée était au Saussoy, près de Tournay, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avait gagné jusqu'à monseigneur le duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là avec quelques détachements. Le soir, il manda à monseigneur le duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevait de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyait qu'il devait marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Monseigneur le duc de Bourgogne se déshabillait pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre, sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui alors raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point, pour être prêt de plus grand matin; enfin, le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos et qu'il marchât le matin, comme M. de Vendôme le lui conseillait. Après avoir un peu balancé, le jeune prince prit ce dernier parti. Il se coucha, il se leva le lendemain au jour, il déjeuna longtemp. Comme il allait sortir de table, il apprit que l'armée entière des ennemis avait passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède. Il en fut outré de déplaisir. La vérité est que quand il aurait suivi le premier et le seul bon des trois avis, avant qu'on eût eu détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit aurait été bien avancée, et qu'au chemin qu'il fallait faire on aurait trouvé les ennemis passés, il y aurait eu plus de six ou sept heures. Mais il est des messéances qu'il faut

éviter, et c'est le malheur de n'avoir personne auprès de soi qui le sente, ou qui en avertisse, quand soi-même on n'y pense pas. Le premier parti aurait été inutile à empêcher le passage, mais très-utile au jeune prince à marquer de la volonté et de l'ardeur.

A cette faute il en ajouta une autre, qui sans pouvoir avoir aucun air d'influer à la tranquillité de ce passage si important, montra une négligence que toutefois monseigneur le duc de Bourgogne n'avait pas, et dont il crut très-mal-à-propos pouvoir se dissiper innocemment. Il avait mangé, il était fort matin, il n'y avait plus à marcher. Pour prendre un nouveau parti sur un passage fait auquel on ne s'attendait pas, au moins si brusquement, il fallait attendre ce qu'il plairait à M. de Vendôme. On était tout auprès de Tournay; monseigneur le duc de Bourgogne y alla jouer à la paume. Cette partie subite scandalisa étrangement l'armée et renouvela tous les mauvais discours. La cabale, qui ne put accuser la lenteur du prince, par la raison que je viens d'expliquer, et parce que M. de Vendôme ne lui avait pas mandé de marcher à l'heure même, mais le lendemain matin, la cabale, dis-je, se jeta sur la longueur du déjeuner en des circonstances pareilles, et sur une partie de paume faite si peu à propos; et là-dessus toutes les chamarures les plus indécentes et les plus audacieuses à l'armée, à la cour, à Paris, pour noyer la réelle importance du fait de M. de Vendôme par ce vacarme excité sur l'indécence de la conduite de monseigneur le duc de Bourgogne en ces mêmes moments.

Hautefort, se voyant pris par ce passage des ennemis, par sa droite et par sa gauche, se retira sans avoir pu être entamé. Sousternon, lieutenant général, voisin du lieu du passage et averti de quelques mouvements, manda à Nangis, maréchal de camp, de marcher à lui

avec le détachement qu'il avait, qui était de neuf bataillons et de quelque cavalerie. Il obéit, et reçut en chemin avis d'un gros corps ennemi qui le séparait du quartier d'où il sortait, par conséquent du gros des autres quartiers. Les avis continuèrent; il arriva au quartier de Sousternon et n'y trouva personne. Il prit donc un grand tour pour retourner d'où il était venu dans l'obscurité de la nuit. Le jour venu, il continua sa marche sur les quartiers voisins, de proche en proche, pour essayer de joindre Hautefort. Il fut attaqué et fit une vigoureuse défense, toujours marchant et gagnant du terrain sur une chaussée entre des marais, et ramassant les traîneurs des autres quartiers qui filaient devant et après. Dépêtré enfin de cette rude escarmouche, il rencontra du canon abandonné qu'il ne voulut pas laisser, et qu'il emmena. Ce retardement donna lieu à une autre attaque plus vive, et qui, plus ou moins vigoureusement poussée et repoussée, selon qu'il pouvait se retourner dans l'incommodité de ce long défilé, dura, avec une grande valeur et beaucoup de perte, jusqu'à ce qu'il eût joint la queue de quelques autres quartiers qui s'arrêtèrent pour l'attendre. Sousternon était avec ceux-là. Ils furent encore suivis et toujours attaqués jusqu'à un ruisseau, au-delà duquel Hautefort s'était posté pour les attendre et protéger leur passage par le feu qu'il fit de derrière le ruisseau qu'il avait bordé d'infanterie à droite et à gauche. Là finit ce combat désavantageux qui fit perdre beaucoup de monde. Les quartiers épars, ainsi rassemblés là, s'y rafraîchirent un peu, et à quelques jours de là rejoignirent l'armée. Hautefort fut fort approuvé, même des ennemis, qui louèrent fort sa retraite. Sousternon, au contraire, perdit la tramontane et fut fort blâmé. Nangis, au contraire, aujourd'hui maréchal de France, s'en tira avec tête et valeur.

Le roi ignora cette action plusieurs jours, et l'au ignorée davantage sans le duc de la Trémoille, don fils unique y était et s'y était même distingué. Dépité ce que le roi ne lui en disait pas un mot, il prit son tem qu'il servait le roi à son petit couvert pour parler passage de l'Escaut, où il dit que son fils avait beauco souffert avec son régiment. « Comment, souffert? dit roi; il n'y a rien eu. — Une grosse action, » répondit le duc et il la raconta tout de suite. Le roi l'écouta avec grand attention, le questionna même, et avoua, devant tout l monde, qu'il n'en avait rien su. On peut juger de sa surprise et de celle qu'il causa. Il arriva qu'un moment après être sorti de table, Chamillart, sans être attendu, entra dans son cabinet. Le roi expédia ce qui l'amenait, qui était court, puis lui demanda ce que voulait dire l'action de l'Escaut, dont il ne lui avait point parlé. Le ministre, embarrassé, répondit que ce n'était rien du tout. Le roi continuant à le presser, à rapporter des détails, à citer le régiment du prince de Tarente, Chamillart avoua que l'aventure du passage était si désagréable en elle même, et ce combat si désagréable aussi, celui-ci peu important, l'autre sans remède, que madame de Maintenon, à qui il en avait rendu compte, n'avait pas jugé à propos qu'il en fût importuné, et qu'ils étaient convenus qu'il ne lui en serait point rendu compte. Sur cette singulière réponse, le roi s'arrêta tout court et n'en dit plus mot. Cependant on tomba rudement sur Sousternon. Il écrivit de longues justificatives. Le fait est qu'il pouvait être plus vigilant, et surtout plus entendu en sa retraite, et à donner mieux ordre à celle des autres quartiers. Mais, avec toute la vigilance possible, il n'eût pu empêcher le passage avec le peu de troupes qu'il avait, et en un endroit de l'Escaut où le mousquet portait bien plus loin que le travers de la rivière. Néanmoins il en fut

victime. Le maréchal de Villeroy alors était perdu; son oncle, le père de la Chaise, était mourant. Ainsi privé de ces deux appuis, et ayant affaire à M. de Vendôme, par conséquent peu soutenu du comte de Toulouse, duquel il était capitaine des gardes, il perdit sa fortune, et n'a pas servi depuis.

Un peu avant cet événement, la garnison d'Ath nous avait surpris Saint-Guillain, d'où un bataillon était sorti pour escorter des chariots de fourrages pour notre armée. Cette perte fâchait d'autant plus que nous y avions de gros magasins. Albergotti alla tâcher de le reprendre, et Hautefort l'y alla renforcer au sortir de cette affaire que je viens de raconter. Ils le reprirent avec six cents hommes qui étaient dedans prisonniers de guerre, et tous nos magasins qu'ils ne s'avisèrent pas de brûler. L'Escaut passé, le duc de Marlborough alla passer la Dendre et camper à Wetter, près de Gand, notre armée près de Douai, et le prince Eugène, qui n'avait fait que s'approcher tout près de l'Escaut pour en favoriser le passage, et qui ne le passa point, s'en retourna à son siége.

Les ennemis, établis du 9 sur l'avant-chemin couvert, commencèrent à faire jouer leur artillerie et à travailler à des sapes. Ils tentèrent aussi sans succès de se rendre maîtres du chemin couvert. Le maréchal de Bonfflers, en visitant le chemin couvert, fut encore légèrement blessé, le 21, d'un éclat de grenade qui lui fit une contusion à la tête, ce qui ne l'arrêta pas un moment sur rien. Mais tout lui manquait, et dans les premiers jours de décembre il ne lui restait que vingt milliers de poudre, et très-peu d'autres munitions, encore moins de vivres. Ils avaient mangé huit cents chevaux, tant dans la ville que dans la citadelle; et Boufflers, qui ne se distinguait que par son activité et sa prévoyance, en fit toujours servir à sa table, dès que les autres furent réduits

à cette ressource, et en mangea lui-même. Il trouva toujours des inventions pour donner de ses nouvelles et en recevoir. Le roi, voyant l'état des choses, lui envoya un ordre de sa main de se rendre, qu'il garda secret, sans vouloir y obéir encore de plusieurs jours, et il différa tant qu'il lui fut possible.

L'Escaut forcé, la citadelle de Lille sur le point d'être prise, notre armée poussée à bout de fatigues et plus encore de nécessités, demeura peu ensemble, et fut bientôt séparée faute de pain, au scandale universel, tandis qu'il n'était pas douteux que les ennemis, campés près du Gand, n'en voulussent faire le siége. Les choses en cet état, les princes ne pouvaient plus demeurer en Flandre avec bienséance. Ils eurent donc ordre de revenir; ils insistèrent à demeurer à cause de Gand. Une autre raison arrêtait encore monseigneur le duc de Bourgogne. M. de Vendôme ne semblait pas avoir reçu les mêmes ordres, et faisait publiquement toutes ses dispositions particulières, comme un homme qui comptait de passer l'hiver sur la frontière et d'y commander en attendant le retour du printemps et l'ouverture de la campagne. Mais, tandis qu'il en usait ainsi, il ne se vantait pas d'avoir reçu son congé, et qu'il attendait la réponse aux représentations qu'il avait faites sur la nécessité qu'il demeurât l'hiver. Il se sentait toucher au moment de rendre compte; il commençait à le craindre et à redouter de près ce que, de loin, il avait si témérairement méprisé et si audacieusement insulté. Ses représentations ne réussirent pas. Il s'inquiéta de voir monseigneur le duc de Bourgogne différer son départ et observer le sien. Il redoubla donc ses instances jusqu'à s'abaisser à demander comme une grâce ce qu'il avait d'abord proposé et offert comme une chose nécessaire au service du roi. Pendant cette lutte, les princes reçu-

rent des ordres réitérés et absolus. Ils partirent et se rendirent à la cour. J'y étais revenu une quinzaine auparavant. Je m'y étais mis au fait de tout ce qui s'était passé pendant ma courte absence, et pendant tout ce que M. le duc d'Orléans m'avait pu donner de temps dans les trois jours d'intervalle entre son arrivée et celle des princes, je l'avais bien instruit de tout le principal et le plus pressé à savoir de ce que la contrainte des courriers et du chiffre m'avait empêché de lui pouvoir mander. La jalousie des princes du sang, et un bel air de débauche, l'avaient rendu enclin à Vendôme par éloignement du prince de Conti. J'en craignis pour lui l'écueil sur monseigneur le duc de Bourgogne. Je l'avais informé exactement et au long, quoique en chiffres, des principaux événements de la campagne et de la cour. A son retour je lui expliquai plus de détails, et je lui fis comprendre combien serait premièrement injuste, puis dangereux pour lui dans les suites, de prendre le change. Il ne fut pas longtemps sans s'applaudir d'avoir suivi mon conseil.

CHAPITRE CCXIV.

Retour des princes à la cour. — Mécanique de chez madame de Maintenon et de son appartement. — Réception du roi à monseigneur le duc de Bourgogne et à M. le duc de Berry, à qui ensuite monseigneur le duc de Bourgogne parle longtemps et bien. — Apophtegmes peu discrets de Gamaches. — La citadelle de Lille rendue. — Honneurs infinis faits au maréchal de Boufflers. — Retour et réception du duc de Vendôme à la cour. — Retour et réception triomphante du maréchal de Boufflers à la cour; il est fait pair, etc. — Extrême honneur que je reçois de monseigneur le duc de Bourgogne. — Retour du duc de Berwick à la cour. — Beau projet de reprendre Lille. — Boufflers renvoyé en Flandre. — Tranchée ouverte à Gand : la Mothe dedans. — Soirée singulière du roi.

Madame la duchesse de Bourgogne était dans une grande agitation de la réception que recevrait monseigneur le duc de Bourgogne, et de pouvoir avoir le temps de l'entretenir et de l'instruire avant qu'il pût voir le roi ni personne. Je lui fis dire de lui mander d'ajuster son voyage de façon qu'il arrivât à une ou deux heures après minuit, parce que de la sorte, arrivant tout droit chez elle et ne pouvant voir qu'elle, ils auraient tout le temps de la nuit à être ensemble seuls, les premiers instants du matin avec le duc de Beauvillier et peut-être avec madame de Maintenon, et l'avantage encore que le prince

saluerait le roi et Monseigneur avant que personne fût entré chez eux, et que personne n'y serait témoin de sa réception, à très-peu de valets près et même écartés. L'avis ne fut pas donné, ou, s'il le fut, il ne fut pas suivi. Le jeune prince arriva le lundi, 11 décembre, un peu après sept heures du soir, comme Monseigneur venait d'entrer à la comédie, où madame la duchesse de Bourgogne n'était pas allée pour l'attendre. Je ne sais pourquoi il vint descendre dans la cour des Princes au lieu de la grande. J'étais en ce moment là chez la comtesse de Roucy dont les fenêtres donnaient dessus. Je sortis aussitôt, et, arrivant au haut du grand degré du bout de la galerie, j'aperçus le prince qui le montait, entre les ducs de Beauvillier et de la Rocheguyon, qui s'étaient trouvés à sa descente de sa chaise. Il avait bon visage, gai et riant, et parlait à droite et à gauche. Je lui fis ma révérence au bord des marches. Il me fit l'honneur de m'embrasser, mais de façon à me marquer qu'il était encore plus instruit qu'attentif à ce qu'il devait à la dignité, et il ne parla plus qu'à moi un assez long bout de chemin, pendant lequel il me glissa bas qu'il n'ignorait pas comment j'avais parlé, et comment j'en avais usé à son égard. Il fut rencontré par un groupe de courtisans, à la tête desquels était le duc de la Rochefoucauld. Entouré de ce groupe, il traversa la grande salle des gardes, au lieu d'entrer chez madame de Maintenon par son antichambre de jour et par les derrières, bien que son plus court, et alla, par le palier du grand degré, entrer par la grande porte de l'appartement de madame de Maintenon. C'était le jour du travail ordinaire de Pontchartrain qui, depuis quelque temps, avait changé avec Chamillart du mardi au lundi. Il était alors en tiers avec le roi et madame de Maintenon, et le soir même il me conta cette curieuse réception, qu'il remarqua bien

et dont il fut seul témoin. Je dis en tiers, parce que madame la duchesse de Bourgogne allait et venait; mais pour le bien entendre, il faut un moment d'ennui de mécanique.

L'appartement de madame de Maintenon était de plain pied et faisant face à la salle des gardes du roi. L'antichambre était plutôt un passage long en travers, étroit, jusqu'à une autre antichambre toute pareille de forme, dans laquelle les seuls capitaines des gardes entraient, puis une grande chambre très-profonde. Entre la porte, par où on y entrait de cette seconde antichambre, et la cheminée, était le fauteuil du roi adossé à la muraille, une table devant lui, et un ployant autour pour le ministre qui travaillait. De l'autre côté de la cheminée une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenait madame de Maintenon avec une petite table devant elle. Plus loin son lit dans un enfoncement. Vis-à-vis les pieds du lit une porte et cinq marches à monter, puis un fort grand cabinet qui donnait dans la première antichambre de l'appartement de jour de monseigneur le duc de Bourgogne, que cette porte enfilait, et qui est aujourd'hui l'appartement du cardinal de Fleury. Cette première antichambre ayant à droite cet appartement, et à gauche ce grand cabinet de madame de Maintenon, descendait, comme encore aujourd'hui, par cinq marches dans le salon de marbre contigu au palier du grand degré du bout des deux galeries, haute et basse, dites de madame la duchesse d'Orléans et des princes. Tous les soirs madame la duchesse de Bourgogne jouait dans le grand cabinet de madame de Maintenon avec les dames à qui on avait donné l'entrée, qui ne laissait pas d'être assez étendue, et de là entrait, tant et si souvent qu'elle voulait, dans la pièce joignante, qui était la chambre de madame de Maintenon, où elle était avec le

roi, la cheminée entre deux. Monseigneur, après la comédie, montait dans ce grand cabinet où le roi n'entrait point, et madame de Maintenon presque jamais.

Avant le souper du roi, les gens de madame de Maintenon lui apportaient son potage avec son couvert, et quelque autre chose encore. Elle mangeait, ses femmes et un valet de chambre la servaient, toujours le roi présent, et presque toujours travaillant avec un ministre. Le souper achevé, qui était court, on emportait la table; les femmes de madame de Maintenon demeuraient qui tout de suite la déshabillaient en un moment, et la mettaient au lit. Lorsque le roi était averti qu'il était servi, il passait un moment dans une garde-robe, allait après dire un mot à madame de Maintenon, puis sonnait une sonnette qui répondait au grand cabinet. Alors Monseigneur, s'il y était, monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, et les dames qui étaient à elle, entraient à la file dans la chambre de madame de Maintenon, ne faisaient presque que la traverser, et précédaient le roi qui allait se mettre à table suivi de madame la duchesse de Bourgogne et de ses dames. Celles qui n'étaient point à elle, ou s'en allaient, ou, si elles étaient habillées pour aller au souper, car le privilége de ce cabinet était d'y faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne sans l'être, faisaient le tour par la grande salle des gardes sans entrer dans la chambre de madame de Maintenon. Nul homme, sans exception que de ces trois princes, n'entrait dans le grand cabinet. Cela expliqué, venons à la réception et à tout son détail, auquel Pontchartrain fut très-attentif, et qu'il me rendit tête à tête très-exactement une demi-heure après qu'il fut revenu chez lui.

Sitôt que de chez madame de Maintenon on entendit la rumeur qui précède de quelques instants ces sortes

d'arrivée, le roi s'embarrassa jusqu'à changer diverses fois de visage. Madame la duchesse de Bourgogne parut un peu tremblante, et voltigeait par la chambre pour cacher son trouble, sous prétexte d'incertitude par où le prince arriverait, du grand cabinet ou de l'antichambre. Madame de Maintenon était rêveuse. Tout d'un coup les portes s'ouvrirent. Le jeune prince s'avança au roi, qui, maître de soi plus que qui que ce fût, perdit à l'instant tout embarras, fit un pas ou deux vers son petit-fils, l'embassa avec assez de démonstration de tendresse, lui parla de son voyage; puis, lui montrant la princesse: « Ne lui dites-vous rien? » ajouta-t-il d'un visage riant. Le prince se tourna un moment vers elle, et répondit respectueusement comme n'osant se détourner du roi, et sans avoir remué de sa place. Il salua ensuite madame de Maintenon, qui lui fit fort bien. Ces propos de voyage, de couchées, de chemins, durèrent ainsi et tous debout, un demi-quart d'heure; puis le roi lui dit qu'il n'était pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il aurait d'être avec madame la duchesse de Bourgogne, et le renvoya, ajoutant qu'ils auraient loisir de se revoir. Le prince fit sa révérence au roi, une autre à madame de Maintenon, passa devant le peu de dames du palais qui s'étaient enhardies de mettre la tête dans la chambre, au bas de ces cinq marches, entra dans le grand cabinet où il embrassa madame la duchesse de Bourgogne, y salua les dames qui s'y trouvèrent, c'est-à-dire les baisa, demeura quelques moments, et passa dans son appartement, où il s'enferma avec madame la duchesse de Bourgogne.

Leur tête-à-tête dura deux heures et plus; tout à la fin madame d'O y fut en tiers; presque aussitôt après la maréchale d'Estrées y entra, et peu de moments après madame la duchesse de Bourgogne sortit avec elles, et

revint dans le grand cabinet de madame de Maintenon. Monseigneur y vint à l'ordinaire au sortir de la comédie; madame la duchesse de Bourgogne, en peine de ce que monseigneur le duc de Bourgogne ne se pressait point d'y venir saluer Monseigneur, l'alla chercher, et revint disant qu'il se poudrait; mais remarquant que Monseigneur n'était pas satisfait de ce peu d'empressement, elle envoya le hâter. Cependant la maréchale d'Estrées, folle et étourdie, et en possession de dire tout ce qui lui passait par la tête, se mit à attaquer Monseigneur de ce qu'il attendait si tranquillement son fils, au lieu d'aller lui-même l'embrasser. Ce propos hasardé ne réussit pas. Monseigneur répondit sèchement que ce n'était pas à lui à aller chercher le duc de Bourgogne, mais au duc de Bourgogne à le venir trouver. Il vint enfin. La réception fut assez bonne, mais elle n'égala pas celle du roi à beaucoup près. Presque aussitôt le roi sonna, et on passa pour le souper. Vers l'entremets M. le duc de Berry arriva, et vint saluer le roi à table. A celui-ci tous les cœurs s'épanouirent. Le roi l'embrassa fort tendrement. Monseigneur le regarda de même, n'osant l'embrasser en présence du roi. Toute l'assistance le courtisa. Il demeura debout auprès du roi le reste du souper, où il ne fut question que de chevaux de poste, de chemins et de semblables bagatelles. Le roi parla assez à table à monseigneur le duc de Bourgogne, mais ce fut tout d'un autre air à M. le duc de Berry. Au sortir de table, ils allèrent tous dans le cabinet du roi à l'ordinaire, au sortir duquel M. le duc de Berry trouva un souper servi dans la chambre de madame la duchesse de Bourgogne, qu'elle lui avait fait tenir prêt de chez elle, et que l'empressement conjugal de monseigneur le duc de Bourgogne abrégea un peu trop. Le lendemain se passa en respects de toute la cour. Le lendemain mardi 11, le roi d'An-

gleterre arriva à Saint-Germain, et vint voir le roi le mercredi avec la reine sa mère.

Je témoignai au duc de Beauvillier, avec ma liberté accoutumée, que j'avais trouvé monseigneur le duc de Bourgogne bien gai, au retour d'une si triste campagne. Il n'en put disconvenir avec moi, jusque-là que je le laissai en dessein de l'en avertir. Tout le monde en effet blâma également une gaieté si peu à propos. Le mardi et le mercredi, occupés les soirs par le travail des ministres, se passèrent en conversation; mais le jeudi, qui souvent était libre, monseigneur le duc de Bourgogne fut trois heures avec le roi chez madame de Maintenon; j'avais peur que la piété ne le retînt sur M. de Vendôme, mais j'appris qu'il avait parlé à cet égard sans ménagement, fortifié par le conseil de madame la duchesse de Bourgogne, et rassuré sur sa conscience par le duc de Beauvillier, avec qui il avait été longtemps enfermé le mercredi. Le compte de la campagne, des affaires, des choses, des avis, des procédés, fut rendu tout entier. Un autre peut-être moins vertueux eût plus appesanti les termes, mais enfin tout fut dit, et dit au delà des espérances par rapport à celui qui parlait, et à celui qui écoutait. La conclusion fut une vive instance pour commander une armée la campagne suivante, et la parole du roi de lui en donner une. Il fut ensuite question d'entretenir Monseigneur; cela vint plus tard de deux jours, mais enfin il eut une assez longue conversation avec lui à Meudon, et avec mademoiselle Choin, à laquelle il parla encore davantage tête à tête. Elle en avait bien usé pour lui auprès de Monseigneur. Madame la duchesse de Bourgogne la lui avait ménagée. La liaison entre cette fille et madame de Maintenon commençait à se serrer étroitement. La Choin n'ignorait pas la vivacité que l'autre avait témoignée pour le jeune prince; son intérêt

n'était pas de se les aliéner tous, et monseigneur le duc de Bourgogne en recueillit quelque fruit en cette importante occasion.

Gamaches et d'O avaient suivi les princes. Ce dernier, entièrement disculpé par eux, rapproché déjà par les manéges de sa femme et par la constante protection du duc de Beauvillier, fut reçu comme toutes choses non avenues. L'autre, bavard et franc Picard, eut le bon sens de s'en aller aussitôt chez lui pour éviter les questions importunes. Peu capable de conseiller monseigneur le duc de Bourgogne, il n'avait pu se contraindre de reprendre en face et en public les enfantillages qui échappaient à monseigneur le duc de Bourgogne et, sur son exemple, à M. le duc de Berry. Il leur disait quelquefois qu'en ce genre ils auraient bientôt un plus grand maître qu'eux, qui serait monseigneur le duc de Bretagne.

Revenant une fois de la messe à la suite de monseigneur le duc de Bourgogne, dans des moments vifs où il l'aurait mieux aimé à cheval : « Vous aurez, lui dit-il tout haut, le royaume du ciel, mais pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. »

Mais ce qu'il dit et tout publiquement encore aux deux princes sur le roi d'Angleterre fut admirable. Ce pauvre prince vivait sous son incognito dans le même respect avec les deux princes que s'il n'eût été qu'un médiocre particulier. Eux aussi en abusaient avec la dernière indécence, sans la moindre des attentions que ce qu'il était exigeait d'eux, à travers tous les voiles, jusqu'à le laisser très-ordinairement attendre parmi la foule dans les antichambres, et ne lui parlant presque point. Le scandale en fut d'autant plus grand qu'il dura toute la campagne, et que le chevalier de Saint-Georges s'y

était concilié l'estime et l'affection de toute l'armée par ses manières et par toute sa conduite. Vers les derniers temps de la campagne, Gamaches, poussé à bout d'un procédé si constant, s'adressant aux deux princes devant tout le monde : « Est-ce une gageure, leur demanda-t-il tout à coup, parlez franchement; si c'en est une, vous l'avez gagnée, il n'y a rien à dire; mais au moins, après cela, parlez un peu à M. le chevalier de Saint-Georges, et le traitez un peu plus honnêtement. » Toutes ces saillies eussênt été bonnes tête à tête et fort à propos, mais en public, ce zèle, ces vérités, n'en pouvaient couvrir l'indiscrétion. On était accoutumé aux siennes, elles ne furent pas mal prises, mais elles ne se servirent de rien.

Boufflers, à bout de tout, comme je l'ai dit, ne put différer que de peu de jours à obéir à l'ordre du roi qu'il avait reçu de capituler. Il fit donc battre la chamade, et il obtint tout ce qu'il voulut pour sa capitulation, qui, sans dispute, fut signée le 9 de la meilleure grâce du monde. Le prince Eugène était comblé d'honneur et de joie d'être venu à bout d'unc si difficile conquête, malgré une armée plus forte que la leur et commandée par l'héritier nécessaire de la couronne, et par Vendôme qui en discours l'avait si peu ménagé en Italie et en Flandre, quoique enfants des deux sœurs.

Un jour avant que la garnison sortît, le prince Eugène envoya demander au maréchal de Boufflers s'il voudrait bien recevoir sa visite, et dès qu'il y eut consenti, Eugène la lui rendit. Elle se passa en force louanges et civilités de part et d'autre; il pria le maréchal à dîner chez lui pour le lendemain, après que la garnison serait sortie, et il fit rendre à Boufflers toutes sortes de respects, et tous les mêmes honneurs qu'à soi-même. Lorsque la garnison sortit, le maréchal ne marcha point à sa

tête, mais vint se mettre à côté du prince Eugène, que le chevalier de Luxembourg et tous les officiers saluèrent. Après que la garnison eut défilé, le prince Eugène fit monter le maréchal et le chevalier de Luxembourg dans son carrosse, se mit sur le devant et voulut absolument que le chevalier de Luxembourg, qu'il avait fait monter devant lui, se mît sur le derrière auprès du maréchal de Boufflers, et donna toujours la main à la porte à tous les officiers français que Boufflers mena dîner chez lui. Après dîner, il leur donna son carrosse et beaucoup d'autres carrosses pour les mener coucher à Douai, eux et les officiers principaux. Le prince d'Auvergne, et je pense que ce ne fut pas sans affectation, à la tête d'un gros détachement, lui toujours à cheval, les conduisit à Douai; il eut ordre du prince Eugène d'obéir en tout au maréchal, à qui il le dit, comme à sa propre personne. Le maréchal fit coucher le prince d'Auvergne à Douai cette nuit-là.

Le roi fut un peu choqué de ce que parmi les trois otages que le prince Eugène voulut retenir dans Lille, à son choix, pour le paiement des dettes faites par les Français dans la ville, il exigea que Maillebois en serait un, et ne se cacha pas qu'il le voulait, comme étant le fils aîné de Desmarets. Il lui permit de venir à la cour voir son père et d'y passer quelques jours.

Dans l'intervalle de la capitulation et de la sortie de la garnison et lors de sa sortie, les ennemis ne se cachèrent pas du siége de Gand qu'ils allaient faire. Le duc de Marlborough s'était déjà campé tout auprès, et c'est ce qui rendit la séparation de notre armée si surprenante. Mais il n'y avait plus ni pain ni farine : il fallut céder honteusement et périlleusement à la nécessité. Ils tinrent parole, Gand fut investi le 11 décembre par Marlboroug, entre le grand et le petit Escaut, et par le prince Eu-

gène, entre la Lys et l'Escaut, après avoir pourvu à Lille, où il laissa une grosse garnison. Le comte de la Mothe commandait dans Gand, où il avait vingt-neuf bataillons, plusieurs régiments de dragons, abondance de vivres, d'artillerie, de munitions de guerre, et devant les yeux le grand exemple du maréchal de Boufflers.

M. de Vendôme arriva à Versailles le matin du samedi 15 décembre, et salua le roi comme il sortit de son cabinet pour venir se mettre à table pour dîner à son petit couvert. Le roi l'embrassa avec une sorte d'épanouissement qui fit triompher sa cabale. Il tint le dé pendant tout le dîner, où il ne fut question que de bagatelles. Le roi lui dit qu'il l'entretiendrait le lendemain chez madame de Maintenon; ce délai, qui lui était nouveau, ne lui fut pas de bon augure. Il alla faire la révérence à monseigneur le duc de Bourgogne, qui l'accueillit bien malgré tout ce qui s'était passé; Vendôme fut faire sa cour à Monseigneur chez madame la princesse de Conti, à son retour de la chasse; c'était là surtout qu'il se trouvait dans son fort; il fut reçu au mieux et fort entretenu de riens; il voulut en profiter et engager un voyage d'Anet. Sa surprise fut grande, et celle des assistants à la réponse incertaine de Monseigneur, qui fit pourtant entendre et sèchement qu'il n'irait pas. Vendôme parut embarrassé et il abrégea sa visite. Je le rencontrai dans le bout de la galerie de l'aile neuve, comme je sortais de chez M. de Beauvillier, qui tournait au degré du milieu de la galerie. Il était seul, sans flambeaux ni valets, avec Albéroni, suivi d'un homme que je ne connus point; je le vis à la lueur de mes flambeaux, nous nous saluâmes poliment de part et d'autre: je n'avais aucune habitude avec lui; il me parut l'air chagrin et en chemin de chez M. du Maine, son conseil et son principal appui.

Le lendemain, il ne fut pas une heure avec le roi chez madame de Maintenon. Il demeura huit ou dix jours à Versailles ou à Meudon, et ne mit pas le pied chez madame la duchesse de Bourgogne : ce n'était pas pour lui une chose nouvelle. Le mélange de grandeur et d'irrégularité qu'il avait dès longtemps affecté, l'avait, ce lui semblait, affranchi des devoirs dont on se dispense le moins. Son abbé Albéroni se montrait à la messe du roi, en courtisan, avec une effronterie sans pareille. Enfin, ils s'en allèrent à Anet. Dès avant que d'y aller, il s'était aperçu de quelque décadence, puisqu'il s'abaissa jusqu'à convier le monde de l'y venir voir, lui qui les autres années faisait grâce d'y recevoir, y regorgeait de tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus distingué, et ne s'y daignait apercevoir du médiocre. Dès ce premier voyage il sentit sa diminution par celle de sa compagnie. Les uns s'en excusèrent, d'autres manquèrent à l'engagement qu'ils avaient pris d'y aller. Chacun se mit à tâter le pavé sur un voyage de quinze lieues qui se mettait, les années précédentes, pour le moins à côté de ceux de Marly. Vendôme se tint à Anet jusqu'au premier Marly, où il vint le jour même. Il en usa de la sorte, toujours à Marly et à Meudon, jamais à Versailles, jusqu'au changement dont j'aurai bientôt lieu de parler.

Le roi avait dépêché au maréchal de Boufflers, à Douai, pour le presser de revenir; il arriva le dimanche 15 décembre, le lendemain du duc de Vendôme, héros factice de faveur et de cabale, sans que pas un des siens même le connût tel; l'autre, héros malgré soi-même, par l'aveu public des Français et de leurs ennemis. Jamais homme ne mérita mieux le triomphe, et n'évita avec une modestie plus attentive, mais la plus simple, tout ce qui pouvait le sentir. Sa femme fut au devant de lui dès le matin, à quelques lieues de Paris, l'y amena

dîner à huis-clos, et sans qu'on sût son arrivée, et de là à Versailles à la nuit, droit à leur appartement et sous clef.

Aussitôt il manda au duc d'Harcourt, en quartier de capitaine des gardes, qu'il le priait de faire dire au roi qu'il était arrivé, et qu'il attendait le moment de lui aller faire sa révérence. Le roi, qui venait de finir l'audience de M. de Vendôme, lui fit dire sur-le-champ de le venir voir chez madame de Maintenon. En voyant ouvrir la porte, le roi fut au devant de lui, et dans la porte même l'embrassa étroitement à deux et trois reprises, lui fit des remercîments flatteurs, et le combla de louanges. Pendant ces moments, ils s'étaient avancés dans la chambre, la porte s'était fermée, et madame de Maintenon était venue féliciter le maréchal qui suivait le roi, lequel aussitôt, se tournant à lui, lui dit : « Qu'ayant aussi grandement mérité de lui et de l'état qu'il venait de le faire, c'était à son choix qu'il en mettait la récompense. » Boufflers s'abîma en respects et répondit que de si grandes marques de satisfaction le récompensaient au-dessus de ce qu'il pouvait non-seulement mériter, mais desirer. Le roi le pressa de lui demander tout ce qu'il voudrait, et d'être sûr de l'obtenir à l'heure même, et le maréchal toujours retranché dans la même modestie. Le roi insista encore pour qu'il lui demandât pour lui et pour sa famille tout ce qu'il pouvait désirer, et le maréchal persista à se trouver trop magnifiquement payé de ses bontés et de son estime. « Oh ! bien, monsieur le maréchal, lui dit enfin le roi, puisque vous ne voulez rien demander, je vais vous dire ce que j'ai pensé, afin que j'y ajoute encore quelque chose si je n'ai pas assez pensé à tout ce qui peut vous satisfaire : je vous fais pair, je vous donne la survivance du gouvernement de Flandre pour votre fils, et je vous donne les entrées des

premiers gentilshommes de la chambre. » Son fils n'avait que dix ou onze ans. Le maréchal se jeta aux genoux du roi, comblé de ses grâces par-dessus toute espérance; il eut aussi en ce même temps la survivance pour son fils des appointements du gouvernement particulier de Lille. Le tout ensemble passe 100,000 liv. de rente.

Ces trois grâces, si bien méritées, étaient uniques alors, chacune dans leur genre; celle à laquelle le maréchal fut le plus sensible, quoique touché de toutes au point où il devait l'être, fut la première.

La porte en était fermée depuis longtemps; le roi s'était repenti de ces quatorze pairs qu'il avait faits en 1663, tous ensemble, qui l'engagèrent aux quatre qu'il ajouta en 1665. Il s'était déclaré qu'il n'en ferait plus. De là les ducs vérifiés ou héréditaires qu'il fit depuis, que les ignorants ont cru de son invention, et qui sont de toute ancienneté, mais dont il n'y avait plus. Bar n'a jamais été autre, les trois Nemours, Longueville, Angoulême, Étampes et je ne sais combien d'autres. L'archevêque de Paris, par sa faveur et par sa parole, et le duc de Béthune, par le billet qu'il avait de sa main, comme je l'ai dit ailleurs, la lui forcèrent encore, et avec une nouvelle protestation qu'il n'en ferait plus. Dégoûté aussi des survivances par le peu de satisfaction qu'il avait éprouvée de jeunes gens comblés avant l'âge, et qui, n'ayant plus rien de solide à prétendre, ne se souciaient plus de rien mériter, il s'était si nettement expliqué sur cela depuis bien des années que personne n'osait plus y songer. C'était une grâce réservée aux seuls secrétaires d'état, parce qu'il n'en put jamais refuser à ses ministres, et qu'il se complaisait à se servir de jeunes gens dans ces places si importantes, pour montrer qu'il gouvernait seul, et qu'il les formait, bien loin d'être gou-

verné par eux, quoique jamais prince ne le fût tant que lui.

Les grandes entrées, depuis la mort du père de la Feuillade, M. de Lausun était le seul homme qui les eût sans charge qui les donnât. Outre la distinction et la commodité, cette grâce était regardée comme principale, par la facilité qu'elle donnait de parler au roi sans témoins et sans audiences rares et difficiles à obtenir, et qui toujours faisaient nouvelles, et de lui parler tous les jours et en différentes heures avec toute liberté.

Boufflers eut la satisfaction qu'il ne se trouva qui que ce soit parmi une cour si envieuse et dans toute la France, qui n'applaudît à ce que le roi fit pour lui, et qui ne trouvât également juste et séant qu'il fût récompensé par une dignité la première du royaume, dont l'éclat passait à sa postérité, par une privance également flatteuse par sa familiarité et sa singularité, enfin par la conservation dans sa famille, même sur la tête d'un enfant, d'un gouvernement qu'il avait si dignement défendu presque malgré le roi, et sans aucun besoin de le faire, ni par son devoir d'y aller, ni pour sa réputation tout acquise, ni pour sa fortune si grandement dès lors achevée.

On remarqua à sa gloire la différence de la défense de Namur avec une excellente garnison, mais sous la tutelle de l'ingénieur Mesgrigny, quoique cette défense eût été fort belle, d'avec celle de Lille, qui avait roulé sur lui seul presque sans garnison, que de milices et de troupes nouvelles qui ne valaient pas mieux, les munitions de guerre et de bouche très-médiocres, encore moins d'argent, et de l'avoir fait durer plus de six semaines au delà du célèbre Vauban, qui avait construit la place à plaisir, avait dit qu'il la pourrait défendre, munie de tout ce qu'il aurait désiré.

Mais ce qui mit le comble à la gloire de Boufflers et tout le monde à ses pieds, fut cette rare et vraie modestie de laquelle rien ne le put ébranler, et qui lui fit constamment rapporter à sa garnison toute la réputation qui l'environnait, et à la pure bonté du roi l'éclat nouveau dont il brillait par des grâces si distinguées et si complètes. A le voir, on eût dit qu'il en était honteux; et, à travers la joie qu'il ne cachait pas, on était saisi d'une vérité et d'une simplicité si naturelle qui sortait de lui et qui relevait jusqu'à ses moindres discours. Il détournait toujours ses louanges par celles de sa garnison, et il avait toujours quelque action de quelqu'un à raconter toute prête pour fermer la bouche sur les siennes.

Ce contraste avec Vendôme, arrivé de la veille, se fit bien remarquer; l'un élevé à force de machines et entassant les montagnes comme les géants, appuyé du vice, du mensonge, de l'audace, d'une cabale ennemie de l'état et de ses héritiers, un héros factice, érigé tel par volonté en dépit du vrai; l'autre, sans cabale, sans appui que de sa vertu, de sa modestie, du soin de relever les autres et de s'éclipser derrière eux, vit les grâces couler sur lui de source jusqu'à l'inonder, et les applaudissements des ennemis suivis des acclamations publiques jusqu'à changer la nature des courtisans, qui s'estimèrent comblés eux-mêmes de ses récompenses.

N'oublions pas qu'il fit donner 6,000 livres d'augmentation de pension au chevalier de Luxembourg, qui en avait déjà autant, et qui avait été fait lieutenant général, comme je l'ai dit, pour être entré dans Lille, avec le secours et les poudres qu'il y jeta.

Peu de jours après le retour de monseigneur le duc de Bourgogne, Cheverny, sortant d'avec lui tête à tête, qui était homme très-véritable, me fit un récit que je ne puis me refuser de mettre ici, et que toutefois je n'y

puis écrire sans confusion. Il me dit que lui parlant avec liberté des propos tenus sur lui pendant la campagne, le prince lui dit qu'il savait comment et avec quelle vivacité j'en avais parlé, et qu'il était instruit aussi de la manière dont M. le prince de Conti s'en était expliqué, et ajouta que lorsqu'on avait la voix de deux hommes semblables, on avait lieu de se consoler des autres. Cheverny, qui en était plein, me le vint raconter à l'instant. Je le fus de confusion d'être mis à côté d'un homme plus supérieur encore à moi en ce genre, qu'il ne l'était en rang et en naissance; mais je sentis avec complaisance combien M. de Beauvillier m'avait effectivement tenu parole, lorsque je voulus aller à la Ferté.

Le duc de Berwick arriva à la cour le dimanche 23 décembre; il ne se contraignit ni en particulier, ni en public, sur M. de Vendôme, ni sur tout ce qui s'était passé en Flandre. A son exemple, presque tout ce qui en était revenu commença à parler. Les manéges sur le secours de Lille, les monsonges de Pont-à-Marck et de Mons-en-Puelle, celui sur les retranchements de Marlborough, le passage de l'Escaut, furent dévoilés et mis au clair; l'ignorance où la retenue d'écrire en avait laissé le gros du monde, y causa un étonnement étrange, puis une indignation à quoi la cabale de Vendôme ne put opposer que des verbiages entortillés et des menaces secrètes qui démontrèrent encore plus manifestement les vérités si longuement suffoquées. Cette cabale commençait à être embarrassée du succès si différent de l'arrivée de son héros, du peu de gens qui allaient à Anet, et du bruit fort répandu que monseigneur le duc de Bourgogne servirait la campagne suivante, et n'aurait que des maréchaux de France sous lui. L'air de disgrâce commençait à se faire sentir; elle ne tarda pas à se déclarer tout entière.

Chamillart, pénétré de l'importance de la perte de Lille, amoureux du bien de l'état et de la gloire personnelle du roi, avait conçu le dessein de le reprendre incontinent après la séparation de l'armée des ennemis, et le départ du prince Eugène et du duc de Marlborough de Hollande. Son projet était fait, beau, bien conçu, bien digéré; il y avait mis la dernière main à son dernier voyage de Flandre, et tous ses arrangements faits, jusqu'à des troupes de l'armée qui avait servi en Dauphiné et en Savoie, qu'il faisait venir en Flandre. Il voulait faire marcher le roi pour donner vigueur aux troupes, et à lui seul l'honneur de la conquête; mais comme l'argent était difficile, et que ce siége serait cher, il avait résolu que les équipages seraient courts, et surtout que les dames, qui ne causent que beaucoup de dépense et d'embarras à mener sur la frontière, ne seraient pas du voyage.

Pour s'en mieux assurer, il fallait cacher ce projet en entier à madame de Maintenon, et obtenir du roi d'y consentir et de lui en garder le secret jusqu'au bout; Chamlay, à qui Chamillart le confia, et avec qui il acheva de prendre les plus justes mesures, approuva fort cet excellent projet, mais en ami il avertit Chamillart qu'il jouait à se perdre; que madame de Maintenon ne le lui pardonnerait point; qu'un semblable projet pour Mons, où Louvois ne voulait point mener les dames, l'avait perdu sans ressource, quoique plus ancré et plus établi que lui; que tout cela s'était passé sous ses yeux; qu'il se fît sage par un si funeste exemple, et qui avait suivi la conquête de Mons de si près, puisque lui-même ne pouvait avoir oublié qu'il savait par le roi même que si Louvois ne fût pas mort le jour qu'il mourut si subitement, il était arrêté le lendemain même, et il est vrai que Chamillart me l'a conté et m'a dit qu'il l'avait appris du roi.

Chamillart sentit tout le danger, mais il était courageux, il aimait l'état, et je puis dire le roi comme on aime une maîtresse. Il le compta pour tout, soi pour rien, et passa outre. Tout bien mâché et bien préparé, il communiqua son projet au roi qui fut charmé de l'ordre, de la facilité, de la beauté.

Là-dessus le maréchal de Boufflers, destiné à faire ce siége sous le roi, eut communication de tout, et fut renvoyé en Flandre sous prétexte d'y donner divers ordres pendant une partie de l'hiver, en effet pour disposer tout sur les lieux et y attendre le roi. Mais pour ne donner point d'ombrage, on se contenta pour lors de laisser en Flandre les officiers généraux nommés dès avant la fin de la campagne, pour y servir l'hiver, sans leur rien communiquer du secret; on ne voulut pas même renvoyer aucun colonel, ni aucun des officiers particuliers qui étaient revenus.

Le roi, engoué de ce projet et qui n'avait pas accoutumé de rien cacher à madame de Maintenon, importuné sans doute de ne travailler à cela que chez lui avec Chamillart à des heures rompues, ne put tenir plus longtemps à se mettre au large, se promettant bien qu'il rendrait madame de Maintenon capable des solides et pressantes raisons qui devaient la faire demeurer à Versailles avec madame la duchesse de Bourgogne et toutes les dames. Il lui confia donc cet admirable projet; madame de Maintenon eut l'adresse de cacher sa surprise et la force de dissimuler parfaitement son dépit. Elle loua le projet, elle en parut charmée, elle entra dans les détails, elle en parla à Chamillart, admira son zèle, son travail, sa diligence, et surtout d'avoir conçu un si beau et grand exploit et de l'avoir rendu possible.

Boufflers partit le 26 décembre, et le même jour Berwick eut une longue audience du roi chez madame de

Maintenon, où il parla en toute liberté, malgré toute sa timide politique. Mais il était à bout des procédures et des procédés. Les régiments des gardes françaises et suisses eurent ordre le même jour de se tenir prêts à marcher le 1er février. On verra dans le commencement de l'année prochaine le succès de ces grands préparatifs.

La tranchée fut ouverte à Gand la nuit du 24 au 25 décembre, où le comte de la Mothe avait pour deux mois de vivres, tant pour la garnison que pour les habitants qui étaient quatre-vingt mille. Beaucoup de canons et de mortiers, et quatre cents milliers de poudre. Madame de Ventadour, qui s'obstinait à le vouloir voir maréchal de France, lui procura encore cette défense pour effacer le funeste succès de ce grand convoi des ennemis qu'il voulait enlever et qui le battit si vilainement, par où s'acheva la perte de Lille.

La dernière soirée de cette année fut fort remarquable parce qu'elle n'avait point eu d'exemple. Le roi étant entré au sortir de son souper dans son cabinet avec sa famille à l'ordinaire, Chamillart y vint sans être mandé. Il dit au roi à l'oreille qu'il lui apportait une grande dépêche du maréchal de Boufflers. Aussitôt le roi donna le bonsoir à Monseigneur et aux princesses qui sortirent avec tout ce qui était dans les cabinets, et le roi travailla une heure avec son ministre avant de se coucher, tant il était épris du grand projet de la reprise de Lille.

CHAPITRE CCXV.

1709. — La Mothe rend Gand et est exilé. — Laboulaye, gouverneur d'Exilles, à la Bastille pour l'avoir rendu. — La Junquière dégradé et prisonnier pour avoir rendu le Port-Mahon. — Mort de madame de Villetaneuse. — Mort des deux neveux du maréchal de Boufflers. — Mort du président Molé. — Mort, fortune et caractère de la maréchale de la Mothe et de son mari. — Mort de la duchesse d'Holstein : sa postérité et ses prétentions : Mort du prince Georges de Danemark. — Voyage oublié du prince royal de Danemark en France qui pensa perdre Broglio qui, alors, commandait en Languedoc, et est mort maréchal de France. — Projet de la reprise de Lille avorté. — Froid extrême et ruineux.

Dès en arrivant à Douai, Boufflers se mit à rassembler une armée. Il y fut tôt après suivi des officiers généraux qu'on y envoya, et de tous les colonels qui, à leur retour, avaient salué le roi et en avaient été bien reçus. Boufflers, quoique tout occupé de l'exécution du grand projet de reprendre incontinent Lille, ne laissait pas de songer à délivrer Gand, en tombant sur les quartiers des ennemis séparés les uns des autres par les rivières; mais c'est bien dit qu'il y songea, car il n'eut pas même le temps d'y travailler. La tête tourna à la Mothe; car il était entièrement incapable de lâcheté et d'infidélité, et il n'avait qu'à mériter le bâton par une telle défense, sûr de l'obtenir. Il se laissa empaumer par

un capitaine suisse qui eut peur pour sa compagnie et peut-être aussi pour sa peau, et qui lui persuada si bien de se rendre au bout de trois jours de tranchée ouverte qu'il capitula. Sa garnison de vingt-neuf bataillons et de plusieurs régiments de dragons sortit tout entière le 29 décembre, et fut conduite à Gand. Elle y laissa quatre-vingts milliers de poudre, quatre mille mousquets de rechange et beaucoup de canon. Il n'y eut ni sédition, ni murmure des bourgeois, ni aucun coup de main depuis l'investiture jusqu'à la capitulation. La Mothe surprit extrêmement les chefs des corps qu'il assembla, non pour les consulter, mais pour leur déclarer la résolution qu'il avait prise, et sans prendre leur avis. Capres, lieutenant général des troupes espagnoles et qui avait le titre de gouverneur de Gand, ne put jamais être persuadé de signer la capitulation, et cet exemple fut suivi de beaucoup d'autres.

Gavaudan, aide-de-camp du comte de la Mothe, et fort attaché à M. du Maine, à qui il fut depuis, apporta cette belle nouvelle au roi qui ne voulut pas le voir, et qui pour réponse envoya au comte de la Mothe une lettre de cachet qui le reléguait chez lui près de Compiègne, en un lieu qui s'appelle Fayet. Ni la duchesse de Ventadour ni Chamillart ne purent enfin parer ce coup après tant d'autres sottises qu'ils lui avaient sauvées, et il y demeura plus d'un an sans être plaint de personne.

Les ennemis s'en moquèrent fort, et se trouvèrent bien heureux qu'il n'eût pas tenu deux jours davantage. Il plut si abondamment et si continuellement qu'ils auraient été forcés de lever le siége pour n'y être pas noyés, et la saison devint tout de suite si rigoureuse qu'ils n'auraient pu y revenir. La Mothe n'eut jamais d'autre excuse que celle que la place était mauvaise, et qu'il avait

voulu conserver une si belle et si nombreuse garnison ; mais la place n'était pas meilleure quand il y entra avec elle ; pour tenir trois jours ce n'était pas la peine de s'en charger. Jamais homme si inepte ; et l'esprit de vertige et d'aveuglement était tellement répandu sur nous depuis très-longtemps que l'ineptie était un titre de choix et de préférence en tout genre, sans que les continuelles expériences en pussent désabuser.

De cette affaire-là nous évacuâmes Bruges et le fort de Plassendal qui ne se pouvaient plus soutenir ; ce qu'il y avait de troupes se retira à Saint-Omer. Ces faciles conquêtes couronnèrent la belle campagne du prince Eugène et du duc de Marlborough. Ils séparèrent leurs armées, et ils s'en allèrent triompher à La Haye, et y donner leurs soins aux préparatifs de la campagne prochaine ; ils y furent assez longtemps tous deux. Le prince Eugène s'en alla après à Vienne. Marlborough demeura à La Haye avec parole au prince Eugène, qu'il lui tint, de ne point passer la mer qu'il ne fût de retour à La Haye, pour ne point laisser leur ami Heinsius ni les états-généraux sans l'un des deux.

La Junquière, qui s'était laissé prendre si vilainement au Port-Mahon, fut mis à Toulon au conseil de guerre, où présida Langeron, lieutenant général des armées navales. Il fut jugé à être cassé et à garder prison ; ensuite le roi lui ôta ses pensions et la croix de Saint-Louis, le fit casser et dégrader des armes, l'envoya dans un château de Franche-Comté, et fit mettre en diverses prisons les officiers qui étaient avec lui.

La Boulaye, qui s'était rendu prisonnier de guerre avec sa garnison à Exilles, dont il était gouverneur, fut échangé en ce temps-ci. Il était chargé de choses fort fâcheuses ; il vint demander d'être mis à la Bastille pour y être condamné ou justifié. Il y a apparence qu'il ne fit

que prévenir ce qui était résolu. Il y fut interrogé plusieurs fois.

Madame de Villetaneuse, vieille bourgeoise fort riche et sans enfants, mourut les premiers jours de cette année, et enrichit par ses legs les enfants du duc de Brancas, fils de sa sœur, la duchesse de Luxembourg, fille de sa cousine germaine, et la comtesse de Boufflers, fille de Guénegaud, son cousin germain. Cette comtesse de Boufflers était veuve du frère aîné du maréchal, avec qui elle vivait en grande intelligence. Elle avait eu deux fils dont il prit soin. L'aîné mourut en sortant de l'académie; l'autre, fort peu après, se battit en duel si imprudemment que ce combat ne se put pallier, et qu'il lui fallut aller chercher fortune hors du royaume, où il est mort assez tôt après.

Molé, président à mortier, mourut aussi fort mal dans ses affaires; il avait obtenu sa survivance pour son fils, fort jeune. Le roi n'avait jamais oublié les services que lui avait rendus pendant les troubles de sa minorité le premier président Molé, à qui il donna les sceaux.

La maréchale de la Mothe mourut le 6 janvier, dont la généalogie et la fortune méritent d'être expliquées pour la singularité. Elle était seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toucy, et de Françoise, fille de Guy de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac, et de la fille du maréchal de Souvré, qui fut gouverneur de Louis XIII. Madame de Lanssac fut gouvernante de Louis XIV. Elle était ainsi grand'mère de la maréchale de la Mothe, qui fut gouvernante des enfants de Louis XIV, de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils. Elle eut en survivance pour ces derniers la duchesse de Ventadour, sa fille, qui ensuite a eu en survivance la princesse de Soubise, femme de son petit-fils; après la mort de laquelle elle a eu la duchesse de Tallard, sa petite-fille, qui, par la

démission de madame de Ventadour, longtemps depuis, est maintenant gouvernante en titre. Ainsi le maréchal de Souvré, madame de Lanssac, la maréchale de la Mothe, la duchesse de Ventadour, et les deux belles-sœurs petites-filles de celles-ci, font cinq générations de gouverneurs et gouvernantes des enfants de France, dont trois rois et plusieurs dauphins.

Le maréchal de la Mothe fut fait maréchal de France avant trente-huit ans, en 1642, à force de grandes et de belles actions, en quantité desquelles il avait commandé en chef. Il continua avec le même bonheur encore deux ans, avec la vice-royauté de Catalogne. Il obtint en ce pays-là le duché de Cardona, confisqué sur le propriétaire demeuré fidèle à l'Espagne, et à ce titre il eut un brevet de duc, c'est-à-dire des lettres non vérifiées. En 1644, il perdit la bataille de Lerida contre les Espagnols, et leva le siége de Tarragone. Il fut calomnié, et les intrigues de la cour s'en mêlèrent. C'était un homme qui n'avait d'appui que ses actions et son mérite; il fut arrêté et demeura quatre ans à Pierre-Encise. Son innocence fut prouvée au parlement de Grenoble; il épousa ensuite la maréchale de la Mothe qui était fort belle, et qui a toujours été fort vertueuse. En 1651, il fut une seconde fois vice-roi de Catalogne. Il y força les lignes de Barcelone, et défendit cette place cinq mois durant. Il mourut à son retour à Paris en 1657, à cinquante-deux ans, et laissa trois filles qui ont été les duchesses d'Aumont, de Ventadour et de la Ferté, et la maréchale de la Mothe, pauvre, à trente-quatre ans.

Elle vécut la plupart du temps à la campagne. Elle y était lorsque madame de Montausier, ne pouvant suffire à ses deux charges de gouvernante de Monseigneur et de dame d'honneur de la reine, obtint enfin d'être soulagée de la première. M. le Tellier, et M. de Louvois son

fils, étaient lors en grand crédit, et fort attentifs à procurer, tant qu'ils pouvaient, les principales places à des personnes sur qui ils pussent compter, au moins à en écarter celles qu'ils craignaient. M. de Louvois avait épousé l'héritière de Souvré, que le maréchal de Villeroy son tuteur lui sacrifia, ou plutôt à sa faveur. La maréchale de la Mothe était cousine germaine du père de madame de Louvois; elle était belle et d'un âge convenable, d'une conduite qui l'était aussi. Ils furent avertis à temps que madame de Montausier obtenait enfin de quitter Monseigneur. Ils bombardèrent la maréchale de la Mothe en sa place, que personne ne connaissait à la cour, avant que qui que ce soit sût qu'elle était enfin vacante. C'était la meilleure femme du monde, qui avait le plus de soin des enfants de France, qui les élevait avec le plus de dignité et de politesse, qui elle-même en avait le plus, avec une taille majestueuse et un visage imposant, et qui avec tout cela n'eut jamais le sens commun et ne sut de sa vie ce qu'elle disait; mais la routine, le grand usage du monde la soutint. Elle passa sa vie à la cour dans la plus grande considération, et dans une place où malgré une vie splendide, et beaucoup de noblesse d'ailleurs, elle s'enrichit extrêmement, et laissa encore de grands biens après avoir marié grandement ses trois filles. Sa santé dura autant que sa vie. Elle coucha encore dans la chambre de monseigneur le duc de Bretagne la nuit du vendredi au samedi. Elle s'affaiblit tellement le samedi qu'elle reçut les sacrements, et mourut le dimanche, à quatre-vingt-cinq ans.

La duchesse d'Holstein, sœur du roi de Suède, mourut de la petite-vérole à Stockholm, où elle était demeurée auprès de la reine sa grand'mère, depuis la mort de son mari, tué en une bataille que le roi de Suède gagna,

comme je l'ai dit en son lieu. L'un et l'autre étaient fort aimés du roi de Suède. Elle était l'aînée de la reine de Suède, landgrave de Hesse-Cassel, qui est le même que nous avons vu prince héréditaire de Hesse-Cassel, battu par Médarid en Lombardie dans le temps de la bataille de Turin, et battu par le maréchal de Tallard à la bataille de Spire. Cette duchesse d'Holstein laissa un fils bossu et médiocre sujet, qui fut gendre du czar Pierre Ier. Il mourut jeune après sa femme, et ne laissa qu'un fils tout à fait enfant sous la tutelle de l'évêque d'Eutin, son oncle maternel. Il a maintenant quatorze ans, et depuis la dernière révolution de Russie y est allé, appelé par la czarine Elisabeth, sœur cadette de sa mère, qui lui a fait une maison et le traite en héritier présomptif de la Russie. Il prétend que le roi de Suède l'est à son préjudice, et qu'il doit au moins lui succéder au titre de sa mère. Le roi de Suède n'a point d'enfants et voudrait bien que son neveu, fils de son frère, lui succédât en Suède, qui est gendre du roi d'Angleterre. La Suède s'est déclarée élective, et il y a deux partis dans les états. Ce duc d'Holstein prétend encore le duché d'Holstein et le comté d'Oldenbourg, que le roi de Danemark lui retient et à ses pères, quoique de même maison tous deux, et que ces états soient l'apanage de ses cadets. Voilà bien des prétentions qui, si elles avaient toutes lieu, feraient dans le nord un trop formidable monarque.

Cette matière étrangère me rappelle la mort du prince Georges de Danemark, sans enfants de la reine Anne d'Angleterre, son épouse, arrivée dans les derniers temps de l'année qui vient de finir. Le peu de figure qu'il a fait toute sa vie, même en Angleterre où il l'a toute passée, m'y a fait faire moins d'attention. C'était un très-bon homme, fils de Frédéric III, roi de Dane-

mark, et frère de Christiern V, grand-père du roi de Danemark d'aujourd'hui. Il avait épousé en 1685 la seconde fille du duc d'York, mort à Saint-Germain roi d'Angleterre, Jacques II. Ce prince Georges s'établit en Angleterre sans songer plus à son pays, y vit tranquillement la révolution qu'y fit le prince d'Orange en 1688, vécut paisible à sa cour, et ne se mêla jamais de rien, non pas même depuis que sa femme fut reine, qui avait toujours fort bien vécu avec lui avant et depuis. Il eut le titre de duc de Cumberland, la Jarretière, et depuis le couronnement de sa femme le vain titre d'amiral d'Angleterre, de généralissime de toutes les forces de la Grande-Bretagne, et le gouvernement des cinq ports, sans s'être jamais mêlé de rien. Il avait eu plusieurs enfants tous morts jeunes avant lui.

Il me fait souvenir de dire que le roi de Danemark son neveu, mal avec sa femme et sa mère, s'était mis à voyager sur la fin de l'année précédente, et qu'il était en ce temps-ci à Venise pour y voir le carnaval. Il était venu en France étant prince royal, et promettait fort peu, et je m'aperçois que j'ai oublié ce voyage : quoique *incognito*, il fut reçu partout en France avec une grande distinction ; il s'arrêta assez longtemps à Montpellier venant d'Italie, et y fit l'amoureux d'une dame que Broglio aimait aussi. Celui-ci commandait en Languedoc par le crédit de Basville, frère de sa femme. Il s'avisa de trouver mauvais que le prince royal tournât autour d'elle et qu'elle le reçût bien. Sa jalousie l'emporta à manquer de respect au prince, jusqu'à le menacer. Le gouverneur du prince à son tour le menaça de le faire jeter par les fenêtres. Sur cela courriers à la cour. Le roi suspendit Broglio de tout commandement, et ordonna à Basville de le mener demander pardon en propres termes au prince. Basville l'exécuta et s'entremit si bien que le

prince demanda au roi le rétablissement de Broglio, auquel il ne laissa pas, et son gouverneur aussi, de faire essuyer force rudes mortifications. Le roi se fit prier et n'accorda le rétablissement de Broglio que lorsque le prince fut sur le point de partir de Montpellier.

Il ne vit le roi et Monseigneur qu'en particulier dans leur cabinet. Le roi le fit couvrir et demeura debout; Monseigneur lui donna la main et un fauteuil, mais sans sortir de son cabinet et seuls. Il y eut un grand bal paré, fort magnifique, dans le grand appartement du roi à Versailles, où il fut sans rang, incognito; mais le roi lui vint parler plus d'une fois, et il eut au rang près tous les honneurs et les distinctions les plus marqués. M. de la Trémoille, qui par sa mère était son cousin germain, en fit les honneurs. Il logea à Paris dans une maison garnie. Monsieur et Madame, aussi sa cousine germaine, eurent pour lui les plus grandes attentions. Il fut assez peu à Paris, et s'en retourna en Danemark en voyageant.

Tandis que Boufflers achevait d'user sa santé pour les préparatifs secrets de la reprise de Lille, madame de Maintenon n'oubliait rien pour en faire avorter le projet. La première vue l'avait fait frémir, la réflexion combla la mesure de son dépit, de ses craintes, et de sa résolution de rompre ce coup. Être séparée du roi pendant un long siége, le laisser livré à un ministre à qui il saurait gré de tout le succès, et pour qui son goût ne s'était pu démentir jusqu'alors, un ministre sa créature à elle, qui avait osé mettre son fils dans la famille de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis, qui, sans elle, et par cette même famille, avait eu le crédit de ramener Desmarets sur l'eau, de vaincre la répugnance extrême du roi à son égard, de le faire contrôleur général des finances, enfin ministre, c'étaient déjà des démérites

qui allaient jusqu'à la disgrâce. Mais sa conduite sur monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, et le projet fait et résolu à son insu du siége de Lille, et sans l'y mener, lui montra un danger si pressant, qu'elle crut ne devoir rien épargner pour le rompre et pour se défaire après d'un ministre assez hardi pour oser se passer d'elle, assez accrédité auprès du roi pour y réussir, et assez puissant par ses autres liaisons pour avoir soutenu Vendôme malgré elle contre monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne. Elle alla d'abord au plus pressé, et profita de tous les moments avec tant d'art, que le projet de Lille ne parut plus au roi si aisé, bientôt après difficile, ensuite trop hasardeux et ruineux ; en sorte qu'il fut abandonné, et que Boufflers eut ordre de tout cesser et de renvoyer tous les officiers qu'on avait fait retourner en Flandre.

Madame de Maintenon fut heureuse d'avoir à s'avantager de l'excès du froid. Il prit subitement la veille des Rois, et fut près de deux mois au delà de tout souvenir. En quatre jours la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, ce qu'on n'avait jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes. Les curieux observateurs prétendirent qu'il alla au degré où il se fait sentir au delà de la Suède et du Danemark. Les tribunaux en furent fermés assez longtemps. Ce qui perdit tout et fit une année de famine en tout genre de productions de la terre, c'est qu'il dégela parfaitement sept ou huit jours, et que la gelée reprit subitement et aussi rudement qu'elle avait été. Elle dura moins, mais jusqu'aux arbres fruitiers et plusieurs autres fort durs, tout demeura gelé. Madame de Maintenon sut tirer parti de cette rigueur de temps extraordinaire, qui, en effet, aurait causé d'étranges contre-temps pour un siége. Elle y joignit toutes les autres raisons dont elle se put aviser, et vint ainsi à

bout de ce qu'elle crut la plus importante affaire de sa vie, avec le mérite d'avoir approuvé d'abord ce qu'elle ne parut détruire que par les plus fortes raisons. Chamillart en fut très-touché, mais peu surpris. Dès qu'il vit le secret échappé et madame de Maintenon instruite, il n'espéra plus que faiblement. Ce prélude put dès lors lui faire craindre l'accomplissement personnel de ce que Chamlay lui avait prédit.

CHAPITRE CCXVI.

Vendôme exclu de servir. — 200,000 livres de brevet de retenue au duc d'Harcourt sur sa charge de Normandie. — Pensions de la duchesse de Ventadour. — Grâces pécuniaires à mademoiselle de Mailly. — Accidents de la Chastre : son caractère. — Prié, plénipotentiaire, puis ambassadeur de l'empereur à Rome ; sa fortune ; son caractère. — Embarras et conduite de Tessé à Rome. — Mort de Quiros : sa fortune · sa défection.

Cependant M. de Vendôme continuait à être payé comme un général d'armée qui sert l'hiver, et d'avoir cent places de fourrage, quoique dans Anet, et des voyages de Marly et de Meudon. Cela avait tout à fait l'air de servir la campagne suivante ; personne n'osait en douter, et la cabale en prenait de nouvelles forces. Ce petit triomphe ne fut pas long. M. de Vendôme vint à Versailles pour la cérémonie ordinaire de l'ordre, à la Chandeleur. Il y apprit qu'il ne servirait point, et qu'il ne serait plus payé comme général d'armée. Le camouflet fut violent, il le sentit en entier ; mais, en homme alors aussi mesuré qu'il l'avait été peu dans la confiance en ses appuis, il avala la pilule de bonne grâce, parce qu'il en craignait de plus amères qu'il sentait n'avoir que trop méritées, et auxquelles celle-ci le pouvait si naturellement conduire. C'est ce qui le rendit pour la première fois de sa vie si endurant. Il n'en fit pas mystère, sans

néanmoins s'expliquer si c'était de son gré ou non, s'il en était aise ou fâché, mais comme d'une nouvelle qui aurait regardé un indifférent, et sans changer de conduite sur rien, sinon en discours dont l'audace fut rabattue comme n'étant plus de saison. Il fit vendre ses équipages.

Le duc d'Harcourt avait voulu vendre sa charge de lieutenant général de Normandie. Marché fait pour 300,000 livres avec le Bailleul, capitaine aux gardes, le roi refusa l'agrément. Harcourt se plaignit fort de l'embarras où cela le mettait, et obtint par là 200,000 livres de brevet de retenue sur cette charge, qu'il garda.

En même temps le roi conserva à la duchesse de Ventadour 12,000 liv. de pension qu'elle avait comme survivancière de sa mère, une autre pension de 10,000 liv. qu'elle avait antérieurement, tellement que, avec 48,000 liv. d'appointements de gouvernante en titre par la mort de sa mère, elle eut du roi 70,000 liv. de rente.

Mademoiselle de Mailly, fille de la dame d'atours, eut aussi 6,000 liv. de pension et 25,000 écus sur l'hôtel-de-ville, en récompense d'un avis que sa mère donna à Desmarets dont le roi tira quelque chose. Cela s'appelle faire des affaires, et Desmarets n'était pas homme, *tout* rébarbatif qu'il fût, à ne se pas prêter là-dessus aux dames, surtout à celles qui tenaient à madame de Maintenon de si près.

Il arriva, le jeudi 17 janvier, un accident à la Châtre, à la comédie à Versailles, qui en apprit de précédents. C'était un homme de qualité, fort bien fait, qui ne le laissait point ignorer, fils du frère de la maréchale d'Humières, fort honnête homme, fort brave, extrêmement glorieux, fort dans le monde, et toute sa vie amoureux et

galant. On l'appelait *le Beau Berger,* et volontiers on se moquait de lui. Il était lieutenant général, mais homme sans nul esprit et de nul talent à la guerre, ni pour aucune autre chose. Ses manières étaient naturellement impétueuses, qui redoublèrent peu à peu et qui le menèrent à des accès fâcheux. Ce soir-là, au milieu de la comédie, le voilà tout d'un coup à s'imaginer voir les ennemis, à crier, à commander, à mettre l'épée à la main et à vouloir faire le moulinet sur les comédiens et sur la compagnie. La Vallière, qui se trouva assez près de lui, le prit à bras le corps, lui fit croire que lui-même se trouvait mal, et le pria de l'emmener. Par cette adresse, il le fit sortir par le théâtre, mais toujours voulant se ruer sur les ennemis. Cela fit grand bruit en présence de Monseigneur et de toute la cour.

On en sut après bien d'autres. Un de ses premiers accès lui arriva chez M. le prince de Conti, qui avait la goutte, à Paris, et qui était auprès de son feu sur une chaise longue, mais assez reculée de la cheminée, et sans qu'il pût mettre les pieds à terre. Le hasard fit qu'après quelque temps la Châtre demeura seul avec M. le prince de Conti. L'accès lui prit, et c'était toujours les ennemis qu'il voyait et qu'il voulait charger. Le voilà tout à coup qui s'écrie, qui met l'épée à la main et qui attaque les chaises et le paravent. M. le prince de Conti, qui ne se doutait de rien moins, surpris à l'excès, voulut lui parler. Lui toujours à crier : « Les voilà, à moi! marche ici! » et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler. M. le prince de Conti à mourir de peur, qui était trop loin pour pouvoir ni sonner ni pouvoir s'armer de pelles et de pincettes, et qui s'attendait à tout instant à être pris pour un ennemi et à le voir fondre sur lui. De son aveu, jamais homme ne passa un aussi mauvais

quart d'heure; enfin quelqu'un entra qui surprit la Châtre et le fit revenir. Il rengaîna et gagna la porte. M. le prince de Conti exigea le secret et le garda fidèlement; mais il chargea le domestique qui était entré de ne le laisser jamais seul avec la Châtre. Il envoya prier le lendemain le duc d'Humières qu'il lui pût dire un mot de pressé, ajoutant qu'il savait bien qu'il avait la goutte, et ne pouvait sortir. Il lui confia son aventure comme au plus proche parent pour en avertir madame de la Châtre, l'assurer qu'elle demeurerait secrète, et voir entre eux ce qu'il y avait à y faire. Il en eut depuis quantité d'autres avec un air toujours égaré, empressé, turbulent, qui le faisait éviter, mais qu'il soutint, et qui ne le séquestra pas du monde ni même de la cour. On verra en son temps ce qu'il devint.

Nous avons laissé Rome dans un cruel embarras. La ligue d'Italie n'avait aucune exécution, et sa conclusion et sa publicité précoce ne firent qu'ouvrir les yeux à la grande alliance sur le danger qu'elle courait de perdre l'Italie, et irriter extrêmement l'empereur contre le pape, qui, dans l'espérance d'entraîner par son exemple, avait pris le premier les armes contre ses troupes, comme je l'ai raconté, et avec succès tant qu'elles n'eurent affaire qu'à ce peu qui était demeuré épars en Italie, et dont le gros formait toute la force de l'armée du duc de Savoie. Mais sitôt que ce gros eut quitté cette armée, qui fit finir la campagne de ce côté-là de meilleure heure, et qu'il eut paru en Italie, les troupes du pape n'osèrent plus tenir la campagne, ni tenir nulle part contre elles. Les impériaux se mirent à ravager l'état ecclésiastique et à y vivre à la tartare. Ils tirèrent des contributions immenses et chassèrent de partout les troupes du pape. L'empereur, content de sa vengeance et des insultes qu'il faisait faire au pape par le cardinal Grimani, de Naples, où il était

vice-roi par intérim, ne voulait que le forcer à reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne. Le pape était aux hauts cris, alléguait le respect dû à sa dignité, sentait où on voulait l'amener, et ne savait que devenir. On n'était plus au temps des excommunications, et l'empereur savait très-bien séparer le spirituel du temporel du pape.

Il avait envoyé le marquis de Prié en Italie avec le caractère de son plénipotentiaire à Rome, où on ne voulait pas le recevoir. Tessé, qui prévit aisément quel serait le succès de ce ministre impérial s'il était une fois admis, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher ; mais il n'avait que des paroles, et point de secours à prêter d'aucune espèce. Les cris de tout l'état du pape, et de Rome même qui se sentait cruellement de la ruine des campagnes, devinrent si grands que le pape commença à en craindre presque autant que des impériaux, et consentit enfin à recevoir le plénipotentiaire impérial dans Rome et à entrer en affaires avec lui.

Prié était peut-être l'homme de l'Europe le plus propre à cette commission : c'était un Piémontais de fort peu de naissance, de beaucoup d'esprit et fort orné, de beaucoup d'ambition et de talents qui l'avaient assez rapidement élevé dans les armées et dans la cour de Savoie, où, pour la première fois, l'ordre de l'Annonciade, qui constitue seul les grands de cette cour, fut avili pour lui. Parvenu dans son pays à tous les honneurs où il n'aurait osé prétendre, il le trouva désormais trop étroit pour la fortune qu'il se proposait, et se servit de ce qu'il y avait acquis pour passer au service de l'empereur avec plus de considération. Il y parvint aux premiers grades. Son génie avantageux, audacieux, plut à une cour aussi superbe et aussi entreprenante que fut toujours celle de Vienne, et lui parut propre à la bien servir. Il en obtint

cet emploi de plénipotentiaire, et ne trompa point les espérances qu'elle en avait conçues.

Arrivé à Rome, il demeura froid et tranquille en attendant qu'on vînt à lui. Le pape attendait de son côté quelles propositions il voudrait faire, puisqu'il n'était venu que pour négocier; mais, à la fin, lassé d'une présence muette, qui n'apportait aucun soulagement au pillage qui l'avait fait recevoir, il envoya enfin savoir de lui ce qu'il était chargé de faire. Sa réponse fut désolante. Il répondit qu'il n'était point venu pour parler, mais seulement pour écouter ce qu'on lui voudrait dire; et sur les représentations de la nécessité urgente d'arrêter les excès des impériaux qui continuaient toujours, il s'en défendit modestement sur ce qu'il n'avait aucun pouvoir de leur imposer. On entendit de reste une réponse si dure et en même temps si méprisante. Le pape sentit qu'il n'y avait pas de paix ni de trêve à espérer de ces cruels saccagements qu'en terminant tous différends avec l'empereur. L'humiliation était extrême, mais le couteau était dans la gorge, il fallut ployer.

Dans ces circonstances, Tessé se trouva dans une situation violente. Il n'avait pu parer l'admission de Prié, il avait senti combien sa présence lui serait pesante et même personnellement embarrassante, du génie hardi dont il était, poussé par Grimani, et soutenu de l'armée impériale qui ravageait l'état ecclésiastique. Il prit donc le parti d'éviter au moins les inconvénients personnels, et d'être malade avant l'arrivée de Prié à Rome. Il se plaignit d'une fistule et s'enferma chez lui. De son cabinet, il se débattit comme il put; et j'ajouterai, pour n'avoir pas à revenir sur une affaire dont la suite fut longue, qu'il écrivit trois lettres au pape. Il comptait tellement sur ces productions de son esprit qu'il les envoya à la cour et à Paris où il les fit répandre.

Don François-Bernard de Quiros mourut vieux aux eaux d'Aix-la-Chapelle qu'il était allé prendre dans la rigueur du mois de janvier. Il avait été toute sa vie dans les négociations, et il s'y était rendu habile, toujours dans les cours étrangères ou dans les assemblées pour la paix. A la révolution d'Espagne, il se donna à Philippe V qui l'employa de même; la bataille de Ramillies et ses rapides suites le retournèrent vers la maison d'Autriche. Il fut ambassadeur de l'archiduc comme roi d'Espagne, à La Haye où il avait passé beaucoup d'années avec le même caractère que lui avait donné Charles II. Cette défection ne lui fit pas honneur, et les intérêts de Philippe V ne laissèrent pas d'en souffrir. Mais la passion des alliés était telle contre les deux couronnes, et surtout en Hollande, où le pensionnaire Heinsius gouvernait tout, que la considération de Quiros n'en fut point altérée. Pour la naissance, elle était fort commune et bien au-dessous des emplois et de la capacité.

CHAPITRE CCXVII.

Mort et caractère du père de la Chaise. — Surprenant aveu du roi. — Énorme avis donné au roi par le père de la Chaise. — Le père Tellier, confesseur; manière dont ce choix fut fait. — Caractère du père Tellier. — Pronostic de Fagon sur le père Tellier. — Avances du père Tellier vers moi.

La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'était usé jusque dans la racine, et n'en était par là que plus agréable au roi. Le père de la Chaise mourut le 20 janvier, aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il était petit-neveu du fameux père Cotton, et neveu paternel du père d'Aix qui le fit jésuite, où il se distingua dans les emplois de professeur, et après dans ceux de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province; il était gentilhomme, et son père, qui s'était bien allié et avait bien servi, aurait été riche pour son pays de Forez s'il n'avait pas eu une douzaine d'enfants. Un de ceux-là, qui se connaissait parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux qu'il montait très-bien, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse pour laquelle ce prélat était passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

Les deux frères étaient à Lyon dans les emplois que je

de dire, lorsque le père de la Chaise succéda, en l, au père Ferrier, confesseur du roi; ainsi le père Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de les lui causa plus d'une fois des maladies de politi- pendant l'attachement du roi pour madame de Mon- n. Une entre autres, il lui envoya le père Dechamps a place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jé- a été fort connu provincial de Paris, et par la con- ce de M. le Prince le héros, dans les dernières années sa vie.

Le père de la Chaise était d'un esprit médiocre, mais un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et odéré, fort ennemi de la délation, de la violence et s éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'hu- anité, de la bonté; affable, poli, modeste, même res- ctueux. Lui et son frère ont toujours publiquement nservé une reconnaissance marquée jusqu'à une sorte e dépendance pour les Villeroy; il était désintéressé en ut genre, quoique fort attaché à sa famille; il se piquait e noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il était soigneux de bons choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. On en a vu en son lieu un exemple sur l'abbé de Caudelet; d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, les connaissant mieux qu'il ne le mon- trait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal-des-Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le cas de conscience et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non

plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.

Il eut toujours sur sa table le *Nouveau Testament* du père Quesnel qui a fait tant de bruit depuis, et de si terribles fracas; et quand on s'étonnait de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondait qu'il aimait le bon et le bien partout où il le rencontrait; qu'il ne connaissait point de plus excellent livre, ni d'une instruction plus abondante; qu'il y trouvait tout; et que, comme il avait peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préférait celle-là à toute autre.

Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay. Son indépendance de madame de Maintenon fut toujours entière et sans commerce avec elle; aussi le haïssait-elle, tant pour cette raison, que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents, par ce qu'elle connaissait de la disposition du roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu à peu dans la confiance du roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de M. de Cambrai, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à déshonorer le clergé de France, et par les ignorants et les gens de néant que M. de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous autres.

Vers quatre-vingts ans, le père de la Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer: il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de

son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevaient plus que lui, et qui sentaient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'assaillirent bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connaissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi, et jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après, au retour de Versailles, il s'affaiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du roi de la sienne tendre et prompte; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le père Tellier, provincial, et le père Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avait accompli ce que sa conscience pouvait lui demander et s'il avait pensé au bien et à l'honneur de la compagnie. Sur le premier point, il répondit qu'il était en repos; sur le second, qu'ils s'apercevraient bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du père de la Chaise, qui y avait beaucoup de mémoires et de papiers. Le roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le père de la Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux pères : « Il était si bon, ajouta-

t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochais quelquefois, et il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement les pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le père de la Chaise.

Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avait toujours compris que ce serait une perte ; mais on n'imagina jamais que sa mort serait une plaie universelle et profonde comme elle la devint, et comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du père de la Chaise, à qui les ennemis même des jésuites furent forcés de rendre justice après, et d'avouer que c'était un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

Maréchal, premier chirurgien du roi, qui avait sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité plus d'une fois, nous a conté, à madame de Saint-Simon et à moi, une anecdote bien considérable et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le roi dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le père de la Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avait raconté une grande marque qu'il lui en avait donnée : que peu d'années avant sa mort, il lui avait dit qu'il se sentait vieillir, qu'il arriverait peut-être plus tôt qu'il ne pensait, qu'il faudrait choisir un autre confesseur ; que l'attachement qu'il avait pour sa personne le déterminait uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa compagnie ; qu'il la connaissait, qu'elle était bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétait qu'il la connaissait, que son

attachement à sa personne et à sa conservation l'engageait a le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandait, que c'était une compagnie très-étendue composée de bien des sortes de gens et d'esprit dont on ne pouvait répondre, qu'il ne fallait point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne lui pouvait répondre, qu'un mauvais coup était bientôt fait et n'était pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba.

Cette considération unique fit rappeler les jésuites par Henri IV, et les fit combler de biens. La pyramide de Jean Châtel les mettait au désespoir; ils trouvèrent, sous Louis XIV, Fourcy, prévôt des marchands, capable de les écouter, et en état de l'oser par le crédit de Boucherat, chancelier de France, son beau-père, qui, appuyé du roi, contint le parlement. Fourcy fit abattre la pyramide sans en laisser la moindre trace; son fils, sortant du collége, en eut l'abbaye de Saint-Vandrille de plus de 36,000 livres à l'étonnement public, et en jouit encore. C'est même un fort honnête homme, considéré, qui ne s'est pas soucié d'être évêque.

Le roi n'était pas supérieur à Henri IV; il n'eut garde d'oublier le document du père de la Chaise, et de se hasarder à la vengeance de sa compagnie en choisissant un confesseur hors d'elle. Il voulait vivre et vivre en sûreté. Il chargea les ducs de Chevreuse et de Beauvillier d'aller à Paris, de s'informer, avec toutes les précautions qu'ils pourraient y apporter, qui d'entre les jésuites il pourrait prendre pour confesseur.

M. de Chartres et le curé de Saint-Sulpice ne regardaient pas ce choix avec indifférence; ils voulurent y influer. Toutefois ils n'en avaient nulle commission, elle n'était donnée qu'aux deux ducs dont ils n'étaient

pas à portée. L'affaire de M. de Cambrai avait élevé un puissant mur de séparation entre eux. Le malheur voulut que la mort du père de la Chaise arrivât dans la conjoncture où les affaires de Flandre entre monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme avaient rapproché madame de Maintenon et M. de Beauvillier jusqu'à l'entière confidence là-dessus, et aux mesures communes, comme je l'ai raconté. Ces affaires prenaient un cours qui répondait à leurs soins; mais elles n'étaient pas finies. Le commerce, la confiance, les mesures continuaient encore là-dessus. Madame de Maintenon profita de la conjoncture, et, malgré tout ce qui s'était passé, elle obtint que l'évêque de Chartres et le curé de Saint-Sulpice, qui n'étaient qu'un, seraient admis par les deux ducs à conférer sur le choix. L'un et l'autre étaient prévenus d'estime et d'affection pour Saint-Sulpice, comme l'était M. de Cambrai. La Chétardie en était curé, il n'était pas lors de l'affaire de M. de Cambrai, et dans la vérité c'était un homme de bien, mais une espèce d'imbécile. J'aurai lieu d'en parler ailleurs. Mené par M. de Chartres, il appuya sur le père Tellier. Les jésuites avaient dressé pour lui toutes leurs batteries, les deux ducs en furent les dupes, et bientôt après l'église et l'état les victimes.

Le père Tellier, lors provincial de Paris, eut l'approbation décisive des deux ducs; sur leur rapport le roi le choisit, et ce choix fut incompréhensible de ce même prince qui, pour beaucoup moins en même genre, avait ôté le père le Comte à madame la duchesse de Bourgogne, dont il était confesseur depuis plusieurs années, fort goûté d'elle et de toute la cour, et le fit aller à Rome sans que les jésuites avec tout leur art et leur crédit pussent parer le coup. La délibération du choix d'un confesseur dura un mois, depuis le 20 janvier que mou-

rut le père de la Chaise, jusqu'au 21 février que le père Tellier fut nommé. Il fut, comme son prédécesseur, confesseur aussi de Monseigneur, contrainte bien dure à l'âge de ce prince. J'anticipe ici ce mois pour ne pas couper une matière si curieuse.

Le père Tellier était entièrement inconnu au roi; il n'en avait su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le père de la Chaise avait faite de sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les degrés de la compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avait été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises; il en avait épousé la querelle; il en avait fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index; c'est en quoi j'ai dit qu'il avait fait pire que le père le Comte, et qu'il est surprenant que malgré cette tare il ait été confesseur du roi.

Il n'était pas moins ardent sur le molinisme, sur le renversement de toute autre école, sur l'établissement en dogmes nouveaux de tous ceux de sa compagnie sur les ruines de tous ceux qui y étaient contraires et qui étaient reçus et enseignés de tout temps dans l'église. Nourri dans ces principes, admis dans tous les secrets de sa société par le génie qu'elle lui avait reconnu, il n'avait vécu depuis qu'il y était entré que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du désir d'y parvenir, de l'opinion que pour arriver à ce but il n'y avait rien qui ne fût permis, qui ne se dût entreprendre. Son esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, et ne faisant cas d'aucun que selon

la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupait tout entier. Cette cause dans toutes ces branches lui était devenue la plus personnelle, et tellement son unique affaire, qu'il n'avait jamais eu d'application ni travail que par rapport à celle-là, infatigable dans l'un et dans l'autre. Tout ménagement, tout tempérament là-dessus lui était odieux, il n'en souffrait que par force ou par des raisons d'en aller plus sûrement à ses fins. Tout ce qui en ce genre n'avait pas cet objet, était un crime à ses yeux et une faiblesse indigne.

Sa vie était dure par goût et par habitude, il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption ; il l'exigeait pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de sa société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait plier, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres ; et ces quatre ou cinq même n'en approchaient qu'en tremblant, et n'osaient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet, qui était le rè ne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses

maximes, et la destruction radicale non-seulement de tout ce qui y était contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parents ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il était de la lie du peuple et ne s'en cachait pas; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole. Il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible; ses yeux ardents, méchants, extrêmement de travers : on était frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. Il avait achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son roide avait été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et Fagon

dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. le Tellier! je suis bien loin de cela; je suis un pauvre paysan de Basse-Normandie, où mon père était un fermier. » Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il en montrant le jésuite, quel sacré....! » et haussant les épaules, se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutait cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie.

Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'église, l'état, le savoir, la doctrine et tant de gens de bien de toutes les sortes, gémissent encore aujourd'hui, et parce que j'en ai eu une connaissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la cour.

Mon père et ma mère me mirent entre les mains des jésuites pour me former à la religion, et y choisirent fort heureusement; car, quelque chose qu'il se publie d'eux, il ne faut pas croire qu'il ne s'y trouve par-ci, par-là des gens fort saints et fort éclairés. Je demeurai donc où on m'avait mis, mais sans commerce avec d'autres qu'avec celui à qui je m'adressais; celui-là avait le soin en premier des retraites qu'ils donnaient à leur noviciat à des séculiers plusieurs fois l'année. Il s'appelait le père Sanadon, et son emploi le mettait en relations nécessaires avec les supérieurs, par conséquent avec le père Tellier,

provincial, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur. Ce père Tellier, de son goût et de son habitude farouche, ne voulut voir que ce qu'il lui fut impossible d'éviter. A son goût se joignit aussi la politique, pour se montrer au roi plus isolé, et en effet pour être plus indépendant et se dérober mieux aux égards et aux sollicitations.

Je fus fort surpris que, quinze jours ou trois semaines après qu'il fut dans ce ministère, car c'en était un très réel, tout séparé des autres, le père Sanadon me vint dire qu'il voulait m'être présenté : ce furent ses termes et ceux du père Tellier lorsqu'il me l'amena le lendemain. Je ne l'avais jamais vu, et je n'avais été, ni n'avais envoyé lui faire compliment ; il m'en accabla, et conclut par me demander la permission de me venir voir quelquefois, et la grâce de vouloir bien le recevoir avec bonté. En deux mots, c'était qu'il voulait se lier avec moi, et moi qui m'en défiais, et qui n'en avais que faire par la situation de ma famille où personne n'était dans l'église, j'eus beau m'écarter poliment, je fus violé. Il redoubla ses visites, me parla d'affaires, me consulta, et pour le dire, me désola par le danger de le rebuter d'une manière grossière, et celui d'entrer en affaires avec lui. Cette liaison forcée, à laquelle je ne répondis que passivement, dura jusqu'à la mort du roi ; elle m'apprit bien des choses qui se trouveront chacunes en leur temps.

Il fallait qu'il se fût informé de moi au père Sanadon qui apparemment lui apprit mes intimes liaisons avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, peut-être celle que j'avais avec monseigneur le duc de Bourgogne qui était alors profondément cachée, et avec M. le duc d'Orléans. Il était vrai que dès lors je pointais fort, mais c'était sous cloche, et quoique j'entrasse depuis longtemps en beaucoup de choses importantes, le gros du monde ne s'en apercevait pas encore parfaitement.

CHAPITRE CCXVIII.

Mort de madame d'Heudicourt : son caractère et de son mari et de son fils. — Mort du chevalier d'Elbœuf : d'où dit le Trembleur. — M. d'Elbœuf ne passe point la qualité de prince aux Bouillon en son contrat de mariage avec mademoiselle de Bouillon en 1656. — Mort du comte de Benevente : sa charge de sommelier du corps donnée au duc d'Albe. — Fin et mort de madame de Soubise. — Entreprise de M. de Soubise rendue vaine. — Étrange histoire du duc de Mortemart avec moi.

La cour fut délivrée d'une manière de démon domestique en la personne de madame d'Heudicourt, qui mourut sur les huit heures du matin, à Versailles, le jeudi 24 janvier. J'ai parlé suffisamment d'elle, de sa fortune, de son mariage par l'hôtel d'Albret, et de l'intime liaison qu'elle y fit avec madame de Maintenon qui dura toute leur vie, et de tout ce qui s'en est suivi. Elle était devenue vieille et hideuse; on ne pouvait avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvait aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespéramment méchante, par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passait sa vie avec madame de Maintenon et avec le roi; tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfants du roi, même bâtards, tout fléchissait le genou devant cette mauvaise fée, qui ne sa-

vait que nuire et jamais servir. Madame la Duchesse était fort bien avec elle et sut toujours s'en servir. Son appartement était un sanctuaire où n'était pas admis qui voulait. Madame de Maintenon, qui ne la quitta point durant sa maladie, et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée; elle et le roi y perdirent beaucoup de plaisir, et le monde, aux dépens de qui elle le donnait, y gagna beaucoup, car c'était une créature sans âme.

Son mari en tirait parti le bâton haut, sans presque vivre avec elle, mais il s'en était fait craindre. C'était un vieux vilain, fort débauché et horrible, qui était souffert à cause d'elle, et ils ne laissaient pas de se tourmenter l'un l'autre. Il était gros joueur, le plus fâcheux et le plus emporté, et toujours piqué et furieux. C'était un plaisir de le voir couper à Marly, au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret à renverser ceux qui l'importunaient derrière, et leur casser les jambes; d'autres fois cracher derrière lui au nez de qui l'attrapait.

Sa femme, avec tout son esprit, craignait les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits. Cette folie alla au point de mourir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans. Elle en redoubla d'*occupées*, c'était le nom qu'elle donnait à ses veilleuses. Son fils, qui n'était point poltron, avait la même manie, jusqu'à ne pouvoir être jamais seul le soir ni la nuit dans sa chambre.

C'était une manière de chèvre-pied aussi méchant et plus laid encore que son père; très-commode aux dames, et par là dans toutes les histoires de la cour, ivrogne à l'excès, il y a de lui mille contes plaisants de ses frayeurs des esprits et de ses ivrogneries; il faisait les plus jolies chansons du monde, où il excellait à peindre les gens avec naïveté, et leurs ridicules avec le sel le plus fin.

C'est lui qui avait fait sur le grand prévôt et sa famille cette chanson, dont j'ai parlé, et qui fit rire aux larmes pendant la messe le maréchal de Boufflers, d'un caractère si sérieux, et puis le roi auquel celui-ci la fit connaître.

A force de boire, Heudicourt s'abrutit tout à fait, mais fort longtemps depuis la mort du roi, et s'est enfin cassé la tête sur un escalier de Versailles; il en mourut le lendemain. Sa mère, qui mettait les gens en pièces, en sérieux ou en ridicule, et qui avait toujours quelques *mais* accablant quand elle entendait dire du bien de quelqu'un devant le roi ou madame de Maintenon, ne fut regrettée que de celle-ci. Je disais d'elle et de madame de Dangeau qui, dans les mêmes privances, en était la contre-partie parfaite, qu'elles étaient le mauvais ange et le bon ange de madame de Maintenon.

La mort du chevalier d'Elbœuf, arrivée sept ou huit jours après, fit moins de bruit dans le monde. Il était fils aîné du duc d'Elbœuf et de sa première femme, qui n'eut que lui et madame de Vaudemont. Elle était fille unique du comte de Lannoy, chevalier de l'ordre en 1633, premier maître-d'hôtel du roi, et gouverneur de Montreuil, mort en 1649. Elle épousa en 1643 le comte de la Rocheguyon, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance de son père. Il était fils unique des célèbres M. et madame de Liancourt, et fut tué au siége de Mardick en 1646, ne laissant qu'une fille unique, qui épousa M. de la Rochefoucauld, le grand maître de la garde-robe, le grand veneur, et si bien toute sa vie avec le roi. Sa veuve épousa M. d'Elbœuf, avec qui elle ne fut pas heureuse. Ce fut en 1648; il en eut le gouvernement de Montreuil, qu'il joignit à celui de Picardie qu'il avait eu de son père. Il s'emporta si étrangement contre sa femme qui était grosse, qu'il la prit entre ses

bras pour la jeter par la fenêtre. La frayeur qu'elle en eut la saisit à tel point, que le fils dont elle accoucha naquit tremblant de tout son corps, et ne cessa de trembler toute sa vie. Elle mourut à Amiens en 1654, à vingt-huit ans.

Deux ans après, M. d'Elbœuf se remaria à mademoiselle de Bouillon, à qui non plus qu'à ses parents il ne voulut jamais passer la qualité de prince dans le contrat de mariage, parmi tout le lustre dont brillait alors M. de Turenne. Il en eut le duc d'Elbœuf d'aujourd'hui et le prince Emmanuel son frère. L'état de l'aîné leur fit prendre le parti de l'engager aux vœux de Malte, à se contenter de ce qu'il en put tirer, et à lui faire tout céder à son cadet du second lit. Il choisit on ne sait pourquoi le Mans pour sa demeure, où il vit toujours la meilleure compagnie du pays. Il n'était pas ignorant, avait de l'esprit et de la politesse, même de la dignité, et ne laissait pas d'être considéré dans sa famille. Il n'était point mal fait et avait cinquante-neuf ans. Lui et madame de Vaudemont étaient frère et sœur de mère, de la mère du duc de la Rocheguyon et de M. de Liancourt qui furent leurs héritiers. Ils en eurent la terre de Brunoy, et fort peu de choses d'ailleurs, et je crois rien de madame de Vaudemont lorsqu'elle mourut.

Le comte de Benevente, de la maison de Pimentel, grand d'Espagne de la première classe, chevalier du Saint-Esprit, et sommelier du corps, mourut à Madrid dans une grande considération. Il a été ci-devant assez parlé de lui, à propos du testament de Charles II et de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, pour n'avoir rien à y ajouter. Il laissa un fils, savant, obscur, toujours hors de Madrid et fort des jésuites. Le roi d'Espagne manda au duc d'Albe, son ambassadeur en France, par un courrier exprès, qu'il lui donnait la charge de

sommelier du corps, qui est une des trois grandes et de laquelle je parlerai en son lieu : c'est notre grand chambellan, mais tel qu'il était autrefois.

Madame de Soubise touchait enfin au bout de sa brillante et solide carrière. Sa beauté lui coûta la vie. Soutenue de son ambition et de l'usage qu'elle avait fait de l'une et de l'autre, je ne sais si elle fut fort occupée d'autres pensées prête à voir des choses bien différentes. Elle avait passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau et des poulets ou des poulardes rôtis ou bouillis, des salades, des fruits, quelque laitage, furent sa nourriture constante qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie, et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avait eu beaucoup d'enfants dont quelques-uns étaient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion. Madame de Soubise, qui ne demandait pas la même préparation, s'en trouva enfin attaquée elle-même quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchissante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle put; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise qui, d'achat ou d'embellissements et d'augmentations, leur revient à plusieurs millions.

De là, plus que jamais occupée de faveur et d'ambition, elle entretenait son commerce de lettres avec le roi et madame de Maintenon, et se soutint dans sa même considération à la cour et dans son même crédit. On a vu avec quelle attention elle suivit la promotion de son fils,

à propos de ce que j'ai raconté du chapeau demandé par l'empereur pour le prince de Lorraine, évêque d'Olmutz. Elle avait souvent dit que, quelque rang que les maisons eussent acquis, il n'y avait de solide que la dignité de duc et pair. C'était aussi à quoi elle avait toujours tendu. Je ne sais par quelle fatalité son crédit, qui emporta tant de choses si étranges, ne put obtenir celle-là. Elle se trouvait à la portée d'autres gens considérables dont le roi craignit peut-être les cris èt l'entraînement contre son goût, à l'occasion de cette grâce accordée à madame de Soubise. Quoi qu'il en soit, elle n'y put parvenir; ce devait être un des miracles de la constitution *Unigenitus*, comme on le verra dans la suite.

Cependant madame de Soubise, hors d'espérance d'y arriver de plein saut, cherchait à s'y échafauder. La mort de madame de Nemours lui parut ouvrir une porte, non pas telle qu'elle la voulait, mais pour bien marier une fille du prince de Rohan pour rien. Mattignon, parvenu par son ami Chamillart au comble des richesses, cherchait partout, pour son fils, un mariage qui pût le faire duc. Il comptait d'avoir le duché d'Estoutteville de la succession de madame de Nemours; il espéra, par le crédit de madame de Soubise, joint à celui de Chamillart, y réussir. Il convint de prendre pour rien une fille du prince de Rohan, et d'en reconnaître 300,000 livres de dot, moyennant cette grâce. Madame de Soubise y mit les derniers efforts de son crédit; mais elle était mourante, la grâce d'ailleurs impossible au point qu'il eût été plus aisé d'obtenir franchement une érection, et l'affaire avorta. Madame de Soubise n'eut donc pas le plaisir de voir son fils duc, ni sa petite-fille en faire un. Elle ne vécut pas assez pour avoir la joie de voir la calotte rouge sur la tête de son second fils, par les délais des promotions des couronnes.

Elle mourut à soixante et un ans, le dimanche matin, 3 février, laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage dû tout entier à sa beauté et à l'usage qu'elle en avait su tirer. Malgré de tels succès, elle fut peu regrettée dans sa famille. Son mari ne perdit pas le jugement; la douleur ne l'empêcha pas de chercher à tirer parti de la mort de sa femme et du local de sa maison pour faire un acte de prince, non même étranger, mais du sang.

La Mercy est vis-à-vis l'hôtel de Guise, et le portail de l'église vis-à-vis la porte de cette maison, le travers étroit de la rue entre deux. Il s'y était fait accommoder une chapelle. De longue main il prévoyait la mort de sa femme, et il résolut de l'y faire enterrer. Le fin de ce projet était, sous prétexte d'un si proche voisinage, de l'y faire porter tout droit sans la faire mener à la paroisse, distinction qui n'est que pour les princes et les princesses du sang, qu'on ne porte point aux leurs, mais tout droit au lieu de leur sépulture. Sa femme morte, il brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, qui ne se douta jamais de la cause réelle, et qui se rendit en dupe à la commodité de la proximité, tellement que madame de Soubise fut portée droit de chez elle à la Mercy, et plus tôt enterrée qu'on ne se fut aperçu de l'entreprise. La chose faite, le cardinal de Noailles la trouva mauvaise, gronda le curé, et ce fut tout; il était des amis de madame de Soubise. Mais le monde, réveillé par ce peu de bruit, mit incontinent le doigt sur la lettre. On en parla beaucoup, et tant et si bien, que les mesures furent prises contre les récidives. En effet, M. de Soubise étant mort en 1712, il fut porté à sa paroisse et de là à la Mercy. J'ai voulu ne pas omettre cette bagatelle qui montre de plus en plus ces entreprises en toutes occasions, et par quels artifices les rangs et les

distinctions de ce qu'on appelle princes étrangers, de naissance ou de grâce, se sont peu à peu formés.

Peu de jours avant la mort de madame de Soubise, il m'arriva une de ces aventures auxquelles ma vie a été sujette, qui sont de ces bombes qui tombent sur la tête sans qu'on puisse les prévoir ni même les imaginer. Je finissais d'ordinaire mes journées par aller, entre onze heures et minuit, causer chez les filles de Chamillart, où j'apprenais souvent quelque chose, et à ces heures-là il n'y avait plus personne. Causant un soir avec elles trois et leur mère, les ducs de Mortemart et de la Feuillade s'y trouvèrent, et madame de Cani, depuis le mariage de laquelle son frère était admis à toute heure. C'était une manière de fou sauvage, extrêmement ivrogne, que son mariage rapprivoisait au monde sans que le monde se rapprivoisât à lui, et il n'avait ouï parler chez lui que de l'esprit des Mortemart. Voulant se mettre dans le monde, il crut qu'au nom qu'il portait il en fallait avoir comme deux. Ne s'en donne pas qui veut, ni tel qu'on le désire. Ses efforts n'aboutirent qu'à une maussade copie de Roquelaure, assez mauvais original lui-même. Je ne le connaissais comme point; je ne le rencontrais que chez MM. de Chevreuse et de Beauvillier, et encore fort rarement aux heures familières où j'y allais; il y était sérieux, silencieux, emprunté, et y demeurait le moins qu'il lui était possible. La solitude, la mauvaise compagnie, le vin surnageaient toujours au reste de sa conduite. M. et madame de Beauvillier, quelquefois aussi M. et madame de Chevreuse, malgré leurs extrêmes mesures pour tout ce qui regardait leur famille, m'en contaient leur peine et leur douleur.

Ce soir-là, n'y ayant qui que ce soit que cette compagnie et aucun domestique, la conversation se tourna sur le bruit répandu d'une promotion de l'ordre à la Chan-

deleur et qui ne se fit point. Ces messieurs là-dessus me firent quelques questions sur le rang que les princes étrangers y ont obtenu aux diverses promotions, excepté à la première, et sur ce que MM. de Rohan et de Bouillon ne sont point chevaliers de l'ordre. J'expliquai simplement et froidement les faits qui m'étaient demandés, sentant bien à qui j'avais affaire; et en effet M. de Mortemart se mit à faire des plaisanteries là-dessus fort déplacées. Il s'en engoua, croyant dire merveilles. Elles me jetèrent dans un silence profond. La Feuillade et les dames, qui voulaient savoir, tâchèrent inutilement de m'en tirer, et M. de Mortemart à pousser de plus belle. Quoique ses plaisanteries ne me regardassent point et ne tombassent que sur les rangs, auxquels pourtant il n'avait pas moins d'intérêt que moi et tous les autres, je sentis assez d'impatience pour faire une sage retraite. Je voulus m'en aller; on me retint malgré moi, et je ne voulus pas forcer les barricades de leurs bras. M. de Mortemart cependant disait toujours et ne tarissait pas. A la fin je lui dis je ne sais quoi de très-mesuré, en deux mots, sur des plaisanteries si déplacées dans sa bouche, et pour cette fois je m'en allai. Je fus quelques jours sans y retourner. La famille s'en inquiéta. Ils craignirent avec amitié que je ne fusse fâché; ils en parlèrent à madame de Saint-Simon. J'y retournai; ils m'en parlèrent aussi. Je glissai là-dessus, mais résolu à laisser désormais le champ libre au duc de Mortemart quand je l'y trouverais.

Cette année, il n'y eut point de bals à la cour, et de l'hiver il n'y eut, contre la coutume du roi, qu'un seul voyage de Marly. On y alla quatre jours après ce que je viens de rapporter. Depuis quatre ans madame de Saint-Simon et moi n'en manquions aucun voyage. Nous fûmes éconduits de celui-ci. Le voyage fini et moi encore à Paris, la comtesse de Roucy, qui en avait été, vint à

Paris où elle m'avertit que mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy avaient fait des plaintes amères à madame d'Urfé et à Pontchartrain, comme à mes amis et pour me le dire, de ce que j'avais dit que je voudrais qu'elles fussent mortes et toute leur maison éteinte, bien aise au reste d'être défait de madame de Soubise qui n'avait que trop vécu.

Si madame de Roucy m'eût appris que j'étais accusé d'avoir tramé contre l'état, elle ne m'eût pas surpris davantage, ni mis dans une plus ardente colère. Bien que mon cœur ni mon esprit ne me reprochassent point des sentiments si misérables, je repassai tout ce qui pouvait m'être échappé depuis quelque temps; j'eus beau m'y épuiser, mes réflexions et mes recherches furent inutiles. Je m'en allai à Versailles débarquer chez Pontchartrain, qui me confirma ce que sa belle-sœur m'avait appris, et qui ajouta que mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy lui avaient dit qu'elles le tenaient du duc de Mortemart, qui le leur avait dit à Marly. Alors je contai à Pontchartrain la soirée dont je viens de parler, à quel point mon silence et ma retenue avaient été poussés, combien de si honteuses échappées et si éloignées de moi l'avaient été de mes propos tenus, avec combien de réserve je m'étais borné aux réponses les plus austères et les plus simples; et je le priai et le chargeai de le dire de ma part aux deux sœurs. Au partir de là je m'en allai trouver madame d'Urfé qui me confirma les mêmes choses, et sur le duc de Mortemart. Je la priai et chargeai de dire le soir même à ces mêmes deux sœurs que je réputerais à injure extrême d'être accusé de penser si indignement; que j'avais cette confiance que personne ne me reconnaîtrait à de tels sentiments, de la lâcheté desquels j'étais trop incapable pour croire avoir besoin de m'en justifier; que néanmoins, outre les cinq dames

et le duc de la Feuillade, témoins uniques de ce qui s'était passé, et qu'elles pouvaient interroger, je m'offrais de donner en leur présence, et en celle de quiconque elles voudraient nommer, le démenti au duc de Mortemart en face, et le démenti net et entier sur elles, sur leur maison, sur madame de Soubise, et sur tout ce qui directement ou indirectement pouvait avoir trait ou faire entendre rien de semblable. J'ajoutai, et toujours avec charge de le leur dire, que je ne désavouais pas l'impatience avec laquelle je supportais beaucoup de choses sur leur rang contre le nôtre, mais que dans mes désirs, ni si j'étais homme à faire des châteaux en Espagne, je ne serais pas content de revoir la règle rétablie sur les rangs, telle qu'elle le devait être dans un royaume conduit par les lois de la sagesse et de la justice, si elles et leur maison n'existaient plus.

Ma commission, et tout entière, fut faite le soir même. Mademoiselle de Lislebonne y répondit à merveille et avec cet air de franchise qu'elle avait assez souvent; sa sœur aussi, mais avec moins d'esprit, en quoi elle était fort inférieure à son aînée. Toutes deux chargèrent madame d'Urfé de m'assurer qu'elles avaient été si étonnées, qu'elles n'avaient point de peine à se persuader que je n'avais rien de semblable dans le cœur ni dans la bouche, ce qu'elles accompagnèrent de toutes sortes de marques d'estime, de discours obligeants et de compliments pour moi. Elles tinrent le même langage à Pontchartrain lorsqu'il leur parla.

Madame la duchesse de Ventadour, le prince de Rohan son gendre, et M. de Strasbourg n'avaient appris cela que par mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy. Je ne leur fis rien dire, non plus qu'eux ne m'avaient point fait parler comme avaient fait les deux sœurs. Madame de Ventadour en fut apparemment piquée. Elle

continua ses plaintes, et moi, content de ce que j'avais fait, je les laissai tomber.

Cette noirceur ne prit pas, mais ne laissa pas de faire quelque bruit. J'étais outré contre le duc de Mortemart; et tout gendre qu'il fût de M. de Beauvillier, qui était pour moi toutes choses en tout genre, je crus pousser toute considération à bout de ne pas l'aller chercher, mais bien résolu à l'insulter la première fois que je le rencontrerais. Il était à Paris depuis Marly, et je l'attendais au retour avec impatience. Madame de Saint-Simon, à qui, ni à personne, je m'étais bien gardé d'en laisser rien entendre, ne laissait pas d'être inquiète. Elle le fut encore plus de ce qu'elle remarqua que, pressé par le duc de Charost, intimement de nos amis, je n'avais pas voulu lui conter cette histoire qui n'avait pas été tout entière jusqu'à lui. Elle se hâta de la lui conter en mon absence, et lui dit de l'aller dire à M. de Beauvillier qui accourut aussitôt chez moi. Il n'est pas possible d'exprimer tout ce qu'il sentit et dit en cette occasion, jusqu'à déclarer qu'entre son gendre et moi il abandonnerait son gendre. Il l'envoya chercher à Paris. Celui-ci à son arrivée ne trouvant ni M. ni madame de Beauvillier chez eux, monta chez M. de Chevreuse, où il crut les rencontrer. Il ne trouva que madame de Chevreuse qui renvoya sa compagnie, et ne retint que madame de Lévi sa fille, devant qui, sans rien apprendre au duc de Mortemart, elle lui demanda seulement ce qui s'était passé entre lui et moi chez madame Chamillart. Il lui en fit le récit tel que je l'ai rapporté. Madame de Chevreuse le questionna fort, et voyant qu'elle n'en tirait rien de plus, elle lui conta tout le fait. Le duc de Mortemart, à son tour, entra dans une grande surprise et parut fort en colère, nia nettement et absolument qu'il eût rien dit d'approchant de ce qu'il apprenait là qu'on lui imputait d'avoir dit, se

récria sur la noirceur d'une chose qu'il faudrait qu'il eût inventée, puisqu'il ne m'avait jamais entendu rien dire qui en pût approcher. Il en dit autant après à M. de Beauvillier, et s'offrit de le soutenir à mademoiselle de Lislebonne et à madame d'Espinoy, à madame d'Urfé et a Pontchartrain. MM. de Chevreuse et de Beauvillier me le dirent de sa part, et me prièrent de trouver bon qu'ils me l'amenassent pour me le dire lui-même. Je ne tardai pas à instruire Pontchartrain et madame d'Urfé de cette négative entière, et de la faire porter par eux à mademoiselle de Lislebonne et à madame d'Espinoy.

Cependant nulle exécution de sa part, et les deux sœurs fermes à maintenir son rapport. Personne ne devait être plus pressé que lui de se tirer par ce démenti éclatant du personnage de délateur infâme, quand il aurait été vrai que j'eusse dit ce qu'on m'imputait, ou d'imposteur exécrable, et dans toutes les circonstances qui accompagnaient une telle imposture. De cette façon je demeurai dans l'incertitude si le duc de Mortemart, leur parlant de ce qui s'était passé, chose en soi inexcusable, ne s'était point échauffé de discours en discours assez pour leur laisser croire ce qu'elles me firent dire, empressées peut-être, en bons rejetons des Guise, de me commettre contre le gendre de M. de Beauvillier.

Quoi qu'il en soit, les choses en demeurèrent là, sans que le duc de Mortemart m'en ait jamais parlé, d'où je jugeai son cas fort sale. Sa famille répandit son désaveu partout, et de mon côté je ne m'y épargnai pas, et à publier le démenti que j'avais offert, dont les témoins n'étaient pas récusables, et qui fut avoué partout de mademoiselle de Lislebonne et de madame d'Espinoy. Je ne sais comment le duc de Mortemart s'en tira avec elles. L'affaire demeura nette à mon égard, très-sale au sien. Je demeurai froid et fort dédaigneux avec lui lors-

que je le rencontrais, lui fort embarrassé avec moi. M. de Beauvillier, sans que je lui en parlasse, peiné de nous voir de la sorte, et blessé de ce que son gendre n'était point venu chez moi, comme lui et le duc de Chevreuse l'y avaient voulu mener, et que même il ne m'avait pas dit un mot sur cette affaire, quelque temps après lui défendit de se trouver chez lui quand j'y serais; M. et madame de Chevreuse en firent de même; tellement qu'il n'y entra plus lorsque j'y étais, et qu'il en sortait à l'instant que j'y arrivais. Cela dura ainsi plusieurs années sans que j'en aie été moins intimement avec sa propre mère et tout le reste de sa famille. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai à parler du duc de Mortemart; mais je dois le témoignage à la Feuillade qu'il rendit, sans que je lui en parlasse, justice à la vérité, et partout et hautement, quoique nous ne fussions en aucune mesure d'amitié ni de commerce.

CHAPITRE CCXIX.

Mort, maison, famille et caractère de madame de Maubuisson. —Mort, emploi et caractère de d'Avaux. — Étrange et singulier motif de Louvois qui causa la guerre de 1688. — Mort et caractère de madame de Vivonne. — Mort et caractère de Boisseuil. — Retraite sainte de Janson.

Madame de Maubuisson mourut, à quatre-vingt-six ans, dans son abbaye près Pontoise, plus considérée encore pour son rare savoir, pour son esprit et pour son éminente piété, que par ce qu'elle était née et environnée. Elle était fille de Frédéric V, électeur palatin, élu roi de Bohême en 1619, défait, dépouillé et proscrit en 1621, et ses états avec sa dignité électorale donnés au duc de Bavière, mort en Hollande en ce triste état, à trente-huit ans, en 1632, laissant de la fille de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants sans patrimoine. L'aîné, Charles-Louis, fut rétabli dans ses états du Rhin par la paix de Munster, en 1648, avec un nouvel et dernier électorat créé en sa faveur, le Haut-Palatinat et la dignité de premier électeur étant conservés à l'électeur de Bavière. Ce Charles-Louis n'eut qu'un fils et une fille, qui fut seconde femme de Monsieur et mère de M. le duc d'Orléans et de la duchesse de Lorraine. Le fils fut le dernier électeur de cette branche, et mourut sans enfants en 1706. Son électorat et ses états passèrent au duc de Neubourg, beau-père de l'empereur Léo-

pold, etc. Madame de Maubuisson eut trois autres frères qui parurent dans le monde : le prince Robert, qui s'établit en Angleterre, et qui y parut avec réputation dans le parti du malheureux roi Charles Ier pendant les guerres civiles qui conduisirent ce monarque sur l'échafaud, à la honte éternelle des Anglais; le prince Maurice, qui, comme Robert, ne se maria point, et qui périt en mer à trente-trois ans, en 1654, allant tenter un établissement en Amérique. Edouard, qu'on appelait le prince Palatin, se fit catholique, passa longtemps en France, y épousa Anne Gonzague, sœur de la reine de Pologne, et fille de Charles, duc du Mantoue et de Nevers, qui dut son état à Louis XIII en tant de façons, à la valeur personnelle de ce grand roi au Pas de Suze si célèbre, dont j'ai parlé ailleurs, et au mépris qu'il fit de la peste qui infectait alors les Alpes et les lieux où il passa.

Cette Anne Gonzague, belle-sœur de madame de Maubuisson, est la même qui, sous le nom de princesse Palatine, figura si habilement dans la minorité de Louis XIV, opéra la sortie des princes du Havre, et se lia d'une si grande amitié avec M. le Prince, que, à son retour après la paix des Pyrénées, ils marièrent leurs enfants en 1663, quelques mois après la mort d'Edouard qui mourut catholique à Paris. Elle eut deux autres filles : la princesse de Salm, dont le mari fut gouverneur de l'empereur Joseph; et la duchesse de Hanovre, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Cette dernière n'eut que deux filles : l'une mère du duc de Modène d'aujourd'hui, l'autre que son oncle le prince de Salm persuada à l'empereur Léopold de faire épouser à Joseph, son fils, empereur après lui, qui n'en a laissé que la reine de Pologne, électrice de Saxe, et l'électrice de Bavière, aujourd'hui impératrice.

Ce prince Edouard et la princesse Palatine sa femme

avaient avec eux Louise Hollandine, sœur d'Edouard, née en 1622, qui se fit catholique à Port-Royal, où elle fut élevée, et dont elle prit parfaitement l'esprit. Elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, et qui alla reformer celui de Maubuisson; elle s'y fit religieuse et en fut nommée abbesse en 1644. Elle était sœur aînée de Sophie, née en 1630, mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, duc de Hanovre, créé neuvième électeur par l'empereur Léopold, le 19 décembre 1692. C'est cette Sophie que Madame aimait tant, à qui elle écrivait sans cesse et beaucoup trop, comme on l'a vu à la mort de Monsieur. Ce fut elle que le parlement d'Angleterre déclara, le 23 mars 1701, la première à succéder à la couronne d'Angleterre, après le roi Guillaume, prince d'Orange, et Anne, sa belle-sœur, princesse de Danemark, et leur postérité, au préjudice de cinquante-deux héritiers plus proches, mais tous catholiques. Sophie, entre plusieurs enfants, laissa, en mourant veuve en 1714, son fils aîné Georges-Louis, duc et électeur de Hanovre, qui succéda à la reine Anne d'Angleterre, et père du roi d'Angleterre d'aujourd'hui.

Ainsi madame de Maubuisson était sœur du père de Madame et du père de madame la Princesse et de ses sœurs; de la mère de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre; fille de la sœur du roi d'Angleterre Charles Ier, tante des deux rois d'Angleterre, ses fils, et grand'tante de l'impératrice Amélie, femme de l'empereur Joseph. Tant d'éclat fut absorbé sous son voile. Elle ne fut principalement que religieuse et seulement abbesse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit jamais d'être distinguée en rien. Elle ne connut que sa cellule, le réfectoire, sa portion commune. Elle ne manqua à aucun office ni à aucun exercice de la communauté, écarta les visites, la première à tout et la plus

régulière, ardente à servir ses religieuses avec un esprit en tout supérieur et un grand talent de gouverner. Sa charité, sa douceur, sa prévenance, sa tendresse pour ses filles, dont elle était l'âme, l'en firent continuellement adorer : aussi n'était-elle contente qu'avec elles, et ne sortit-elle jamais de sa maison. Les autres se souvenaient d'autant plus de ce qu'elle était qu'elle semblait l'avoir entièrement oublié, avec une simplicité parfaite et naturelle. Son humilité avait banni toutes les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs maisons, et tout air de savoir les moindres choses, encore qu'elle égalât beaucoup de vrais savants. Elle avait infiniment d'esprit, aisé, naturel, sans songer jamais qu'elle en eût, non plus que de science.

Madame, madame la Princesse, le roi et la reine d'Angleterre, l'allaient voir toujours plus souvent qu'elle ne voulait. Madame et madame la Princesse lui étaient extrêmement attachées. La feue reine, madame la dauphine de Bavière, l'avaient été voir plusieurs fois ; la maison de Condé souvent, Monsieur aussi, et sa belle-sœur la princesse Palatine, très-souvent tant qu'elle vécut. Pour peu qu'elle n'eût pas été attentive à rompre et à éviter les commerces, les visites les plus considérables et les lettres n'auraient pas cessé ; mais elle ne voulait pas retrouver le monde dans le lieu qu'elle avait pris pour asile contre lui.

Elle conserva sa tête, sa santé, sa régularité, entières jusqu'à la mort, et laissa sa maison inconsolable. Quoique peu au goût de la cour, par celui de terroir qu'elle avait apporté de Port-Royal, et qu'elle conserva chèrement dans sa maison, et dans elle-même, sans s'en cacher, elle ne laissa pas d'avoir une grande considération toute sa vie, qui fut sans cesse le modèle des plus excellentes religieuses, et des plus parfaites abbesses, auquel

très-peu ou point ont pu atteindre. Madame la duchesse de Bourgogne était sa petite-nièce. Toute la famille royale, excepté le roi, en prit le deuil pour sept ou huit jours. Celui de Madame et de madame la Princesse dura le temps ordinaire aux nièces.

En même temps mourut M. d'Avaux. Son grand-père, son père, son frère aîné et le fils de ce frère, furent tous quatre successivement présidents à mortier, et le dernier est mort premier président. M. de Mesmes, frère de d'Avaux, avait eu de la Basinière, son beau-père, la charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre, dont d'Avaux eut la survivance pendant sa première ambassade en Hollande, et son neveu l'eut ensuite. D'Avaux et son frère étaient neveux paternels du président de Mesmes et de M. d'Avaux, surintendant des finances, célèbre par sa capacité et le nombre de ses importantes ambassades. Tous deux étaient aînés du père du président de Mesmes et de d'Avaux duquel je parle ici. D'Avaux l'oncle mourut sans alliance en 1650; et son frère aîné, mort la même année, ne laissa que madame de Vivonne et une religieuse naine à la Visitation de Chaillot, sœurs de mère de la duchesse de Créqui, qui a été dame d'honneur de la reine.

D'Avaux, le neveu, avait été conseiller au parlement, maître des requêtes, enfin conseiller d'état. C'était un fort bel homme et bien fait, galant aussi, et qui avait de l'honneur, fort l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse, et beaucoup de politesse. Il alla d'abord ambassadeur à Venise, ensuite plénipotentiaire à Nimègue, où, en grand courtisan qu'il était, il s'attacha à Croissy, qui l'était avec lui, et frère de Colbert, lequel le fit secrétaire d'état des affaires étrangères à la disgrâce de Pomponne. D'Avaux, quelque temps après la paix de Nimègue, fut ambassadeur en Hollande. Le nom

qu'il portait lui servit fort pour tous ces emplois, et le persuada qu'il en était aussi capable que son oncle. Il faut pourtant avouer qu'il en avait des talents, avec de l'adresse, de l'insinuation, de la douceur, et qu'il fut toujours partout parfaitement averti. Il s'acquit en Hollande une amitié et une considération si générale, et jusque des peuples, et sut si bien se ménager avec le prince d'Orange, parmi les ordres positifs et réitérés qu'il avait de chercher à lui faire de la peine en tout jusque dans les choses inutiles, qu'il aurait fait tout ce qu'il aurait voulu pour le roi, sans cette aversion que le prince d'Orange ne put jamais vaincre, et dont j'ai expliqué en son lieu la funeste origine, aversion qui le jeta dans le parti opposé à la France, de laquelle il devint enfin le plus grand ennemi.

D'Avaux fut informé, dès les premiers temps, et longtemps encore les plus secrets, du projet de la révolution d'Angleterre, et en avertit le roi. On se moqua de lui, et on aima mieux croire Barillon, ambassadeur du roi en Angleterre, qui, trompé par Sunderland et les autres ministres confidents du roi Jacques, mais perfides et qui trempaient eux-mêmes dans la conjuration, abusé par le roi d'Angleterre même dupe de ses ministres, rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on y donnait n'étaient que des chimères.

Ils devinrent pourtant si forts, et d'Avaux marquait tant de circonstances et de personnes, qu'il ne tint qu'à nous de n'être pas les dupes, en faisant le siége de Maestricht qui déconcertait toutes les mesures, au lieu de celui de Philipsbourg qui n'en rompit aucunes. Mais Louvois voulait la guerre, et se garda bien de l'arrêter tout court. Outre sa raison générale d'être plus maître de tout par son département de la guerre, il en eut une particulière très-pressante, que j'ai sue longtemps de-

puis bien certainement, et qui est trop curieuse pour l'omettre, puisque l'occasion s'en présente si naturellement ici.

Le roi, qui aimait à bâtir, et qui n'avait plus de maîtresses, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait pour madame de Montespan, et le rebâtissait pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois était surintendant des bâtiments. Le roi, qui avait le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trémeaux ne faisaient encore que s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très-aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien. Le roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain le roi vit le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins où il excellait, le roi ne laissait pas de le consulter sur ses bâtiments. Il lui demanda s'il avait été à Trianon. Le Nôtre répondit que non. Le roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore; même question, même réponse. Le roi comprit à quoi il tenait, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y serait avec Louvois. Pour cette fois le Nôtre n'osa y manquer. Le roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut que le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai, et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Louvois piqué s'emporta. Le roi, qui ne le fut pas moins, le laissait dire. Cependant le Nôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait. Enfin le roi le fit aller, et cependant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de

la fenêtre, avec audace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le roi avait raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer, mais le roi, à la fin trop impatienté, le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivait le roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisait presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on était de plain-pied à la cour, à quelques marches près, que tout était ouvert, et que tout suivait partout. La vesperie fut forte et dura assez longtemps, avec les réflexions sur les conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, aurait gâté toute cette façade et aurait engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avait pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouange, les Rilladet et ce peu de familiers de toutes les heures, en furent effrayés, et, dans leur inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui était arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il était perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oubliait tous ses services qui lui avaient valu tant de conquêtes; mais qu'il y mettrait ordre, et qu'il lui susciterait une guerre telle, qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle. De là il s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole. Il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant

toute liberté au projet d'Angleterre; il y mit le dernier sceau pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc de Savoie, qui ne voulait que la paix, et qu'à l'insu du roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été bien mis au net depuis.

Pour en revenir à d'Avaux, de retour de Hollande par la rupture, il passa en Irlande avec le roi d'Angleterre, en qualité d'ambassadeur du roi auprès de lui, avec entrée dans son conseil. Il n'avait garde de réussir auprès d'un prince avec lequel il ne fut jamais d'accord, qui fut trompé sans cesse, qui s'opiniâtra, malgré les expériences et tout ce que d'Avaux lui put représenter, à donner dans tous les piéges qui lui étaient tendus. Les événements montrèrent sans cesse combien d'Avaux avait raison; mais une lourde méprise le perdit pour un temps, et ce fut par un bonheur qu'il ne pouvait guère espérer que ce ne fût pas pour toujours. Il rendait compte des affaires aux deux ministres de la guerre et des affaires étrangères : des troupes, des munitions, des mouvements et des projets de guerre à Louvois; des négociations du cabinet et de la conduite du roi d'Angleterre, de l'intérieur de l'Irlande et des intelligences d'Angleterre à Croissy, son ancien camarade de Nimègue, et depuis cette époque son ami. Il s'était de plus en plus attaché à lui par son ambassade de Hollande. Le fond de son emploi dépendait de lui, le reste, qui allait à Louvois, n'était que par accident; ainsi l'intérêt et le cœur étaient d'accord en faveur de Croissy. Celui-ci était ennemi de Louvois qui le malmenait fort, et d'Avaux lui écrivait conformément à sa passion contre Louvois. Malheureusement le secrétaire de d'Avaux se méprit

aux enveloppes. Il adressa la lettre pour Louvois à Croissy, et celle pour Croissy à Louvois, qui, à sa lecture, entra dans une si furieuse colère, que Croissy lui-même s'en trouva fort embarrassé. D'Avaux en fut perdu. Il n'eut d'autre parti à prendre que de demander à revenir. Il l'obtint. Son bonheur voulut que Louvois, perdu lui-même auprès de madame de Maintenon, ce qui n'est pas de mon sujet, mais ce qui se retrouvera peut-être ailleurs, ne fît plus que déchoir et allait être arrêté, comme je l'ai dit plus haut à propos du projet de reprendre Lille, lorsqu'il mourut. Ce fut pour d'Avaux une belle délivrance.

On l'envoya ambassadeur en Suède. Le comte d'Avaux, orné du cordon bleu, plut infiniment en ce pays-là. Il y renouvela les traités et y servit fort bien. Il arriva dans ce même temps que quelque indiscret ou malin se moqua de la crédulité de la cour de Stockholm, et y révéla que ce seigneur n'était qu'un homme de robe, nullement chevalier du Saint-Esprit, mais revêtu d'un cordon bleu vénal, dont aucun homme, non-seulement de qualité mais d'épée, ne voudrait depuis MM. de Rhodes, dont l'histoire fut éclaircie. Les Suédois sont fiers, ils se crurent dédaignés. D'Avaux, dont les manières leur avaient jusque-là beaucoup plu, ne leur fut plus agréable. Il essuya des dégoûts qui le pressèrent de hâter son retour.

En 1701, sur le point de la rupture des Hollandais qu'on désirait avec passion d'éviter, il fut renvoyé à La Haye comme un homme qui leur était personnellement agréable et qui y avait beaucoup d'amis. En effet, il y fut parfaitement bien reçu et retenu même à diverses reprises; mais tout fut personnel pour lui, et pour amuser en attendant leurs dernières mesures bien prises. Leur parti était décidé. Le roi Guillaume régnait chez eux, et

tous les charmes de d'Avaux ne purent empêcher la rupture. Il se fit tailler peu après son retour. Les incommodités qui lui en demeurèrent ne l'empêchèrent pas de vouloir encore être employé, quoiqu'en effet elles l'en rendissent incapable.

C'était un homme d'un très-aimable commerce, mais qui par goût, par opinion de soi, par habitude, voulait être, se mêler, et surtout être compté. Parmi tant de bonnes choses, une misère le rendit ridicule. Il était, comme on l'a dit, de robe, et avait passé par les différentes magistratures, jusqu'à être conseiller d'état de robe aussi. Mais accoutumé à porter l'épée et à être le comte d'Avaux en pays étranger, où ses ambassades l'avaient tenu bien des années à reprises, il ne put se résoudre à se défaire, en ses retours ici, ni de son épée, ni de sa qualité de comte, ni à reprendre l'habit de son état. Il était donc à son regret vêtu de noir, n'osant hasarder l'or ni le gris, mais avec la cravate et le petit canif à garde d'argent au côté; et le cordon bleu qu'il portait par-dessus en écharpe lui contentait l'imagination, en le faisant passer pour un chevalier de l'ordre en deuil au peuple et à ceux qui ne le connaissaient pas. Il n'allait jamais à aucun des bureaux du conseil, non plus que les conseillers d'état d'épée. La douleur était qu'il fallait pourtant aller au conseil, y être en robe de conseiller d'état comme les autres, et porter l'ordre au cou, y voir cependant les conseillers d'état en justaucorps gris ou d'autre couleur, en un mot, en épée et avec leurs habits ordinaires.

Cela faisait un fâcheux contraste avec Courtin et Amelot, conseillers d'état de robe, et longtemps ambassadeurs comme lui, et qui toujours à leur retour avaient repris tout aussitôt leur habit et toutes leurs fonctions du conseil, sans en manquer aucune. Le chancelier de

Pontchartrain ne pouvait digérer cela de d'Avaux ; il mourait d'envie de lui en parler ; mais le roi le voyait, en riait tout bas, et avait la bonté de le laisser faire. Cela arrêtait le chancelier et les conseillers d'état, qui en douceur le trouvaient très-mauvais. La pierre lui revint, et il mourut de la seconde taille, assez pauvre, sans avoir été marié. Il avait vendu au président de Mesmes, son neveu, sa charge de l'ordre, avec la permission de continuer de le porter. Avec tout cela il eut toujours des amis et de la considération.

Un mois après il fut suivi par sa cousine germaine, veuve du maréchal duc de Vivonne. C'était une femme de beaucoup d'esprit, dont la singularité était digne de s'allier aux Mortemart. Elle était extrêmement riche, et ces messieurs-là, qui régulièrement se ruinaient de père en fils, trouvaient aussi à se remplumer par de riches mariages. Pour ces deux-ci, ils n'eurent rien à se reprocher, et se ruinèrent à qui mieux mieux chacun de son côté. C'étaient des farces, à ce que j'ai ouï dire aux contemporains, que de les voir ensemble ; mais ils n'y étaient pas souvent, et ne s'en devaient guère à faire peu de cas l'un de l'autre.

M. de Vivonne était brouillé avec le duc de Mortemart, son fils, que j'ai vu regretter comme un grand sujet et un fort honnête homme aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ses beaux-frères, et à qui le roi donna des millions avec la troisième fille de Colbert, dont madame de Montespan fit le mariage. A l'extrémité du duc de Mortemart, M. de Seignelay fit tant qu'il lui amena M. de Vivonne. Il le trouva mourant, et sans en approcher se mit tranquillement à le considérer, le cul appuyé contre une table. Toute la famille était là désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire : « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas,

j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père. » On peut juger quel scandale cela fit, ce prétendu père était un écuyer de M. de Vivonne. Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et après un peu de silence il s'en alla. C'était l'homme le plus naturellement plaisant, et avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement, dont j'ai ouï faire au feu roi cent contes meilleurs les uns que les autres qu'il se plaisait à raconter.

Madame de Vivonne avait été de tous les particuliers du roi, qui ne pouvait s'en passer; mais il s'en fallait bien qu'il l'eût tant ni quand il voulait. Elle était haute, libre, capricieuse, ne se souciait de faveur ni de privance, et ne voulait que son amusement. Madame de Montespan et madame de Thianges la ménageaient, et elle les ménageait fort peu. C'était souvent entre elles des disputes et des scènes excellentes. Elle aimait fort le jeu et y était furieuse, même les dernières années de sa vie qu'elle fut dévote tant qu'elle put, et réduite, après avoir tout fricassé elle et son mari, mort en 1688, à n'avoir presque rien qu'une grosse pension du roi, et à loger chez son intendant avec un train fort court, où elle jouait peu et aux riens. Elle conserva toujours de la considération, mais laissa peu de regrets.

Boisseuil mourut en même temps. C'était un gentilhomme grand et gros, fort bien fait en son temps, excellent homme de cheval, grand connaisseur, qui dressait tous ceux du roi et qui commandait la grande écurie, parce que Brionne, qui en était premier écuyer, ne fit jamais sa charge. Boisseuil s'était mis par là fort au goût du roi, qui le traita toujours avec distinction. C'était un honnête homme et fort brave, qui voulait être à sa place et respectueux; mais qui était gâté de la confiance entière de M. le Grand et de madame d'Armagnac, qu'il conserva toute sa vie. Il était parvenu à les subjuguer et

à être tellement maître de tout à la grande écurie, excepté du pécuniaire, que madame d'Armagnac s'était réservé et qu'elle fit étrangement valoir, qu'il y était compté pour tout, et le comte de Brionne pour rien.

Boisseuil était fort brutal, gros joueur et fort emporté, qui traitait souvent M. le Grand et madame d'Armagnac, tout hauts qu'ils étaient, à faire honte à la compagnie; qui faisait des sorties, et jurait dans le salon de Marly comme il eût pu faire dans un tripot. On le craignait, et il disait aux femmes tout ce qui lui venait en fantaisie quand la fureur d'un coupe-gorge le saisissait.

A un voyage du roi, où la cour séjourna quelque temps à Nancy, il se mit un soir à jouer je ne sais plus chez qui de la cour. Un joueur s'y trouva qui jouait le plus gros jeu du monde. Boisseuil perdait gros et était fort fâché. Il crut s'apercevoir que ce joueur trompait, qui n'était connu et souffert que par son jeu. Il le suivit et s'assura par ses yeux, si bien que tout à coup il s'élança sur la table, et lui saisit la main qu'il tenait sur la table avec les cartes dont il allait donner. Le joueur, fort étonné, voulut tirer sa main et se fâcher. Boisseuil, plus fort que lui, lui dit qu'il était un fripon, et à la compagnie qu'elle allait le voir; et tout de suite, lui secouant la main de force, mit en évidence la tromperie. Le joueur, confondu, se leva et s'en alla. Le jeu dura encore du temps, et assez avant dans la nuit : lorsqu'il finit, Boisseuil s'en alla. Comme il sortait la porte pour se retirer à pied, il trouva un homme collé contre la muraille, qui lui proposa de lui faire raison de l'affront qui lui avait été fait : c'était le même joueur qui l'avait attendu là. Boisseuil lui répondit qu'il n'avait point de raison à lui faire, et qu'il était un fripon. « Cela peut être, lui répliqua le joueur; mais je n'aime point qu'on me le dise. »

Ils s'allèrent battre sur-le-champ. Boisseuil y remboursa deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir. Le joueur s'évada sans blessure et se battit fort bien, à ce que dit Boisseuil. Personne n'ignora cette aventure. Le roi, qui la sut des premiers, et qui, par bonté pour Boisseuil, la voulut toujours ignorer, prit sa blessure pour une maladie ordinaire.

Il n'était ni marié, ni riche, mais à son aise. Sa physionomie, toujours furibonde en tout temps, faisait peur, avec de gros yeux rouges qui lui sortaient de la tête.

Janson se retira en ce temps-ci. Il était fils du frère du cardinal de Janson, et frère de l'archevêque d'Arles. C'était un homme fort bien fait, qui avait servi avec réputation, et qui était maréchal de camp, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibes, estimé, bien traité, et fort à son aise. Il était veuf depuis cinq ou six ans, et avait des enfants. Il était depuis longtemps dans une grande piété. Vers quarante-trois ou quarante-quatre ans, il se retira en Provence, bâtit au bout de son parc un couvent de minimes, se retira parmi eux, vivant en tout comme eux. Il éprouva leur ingratitude sans en vouloir sortir, pour ajouter cette dure sorte de pénitence à ses autres austérités. Il vécut dans une grande solitude tout occupé de prières et de bonnes œuvres, après avoir donné ordre à sa famille, vécut saintement près de vingt ans de la sorte, et mourut fort saintement aussi.

CHAPITRE CCXX.

Mort et caractère de M. le prince de Conti. — Pensions à la princesse et au prince de Conti. — Deuil du roi et ses visites. — Eau bénite du prince de Conti. — Friponnerie débitée sur moi, bien démentie. — Adresse trop orgueilleuse de M. le Duc découverte et vaine. — Entreprises inutiles de M. le Duc forcé d'avouer et de donner des fauteuils aux ducs pareils au sien au service du prince de Conti, où les évêques n'en purent obtenir.

M. le prince de Conti mourut, le jeudi 21 février, sur les neuf heures du matin, après une longue maladie qui finit par l'hydropisie. La goutte l'avait réduit au lait pour toute nourriture, qui lui avait réussi longtemps. Son estomac s'en lassa ; son médecin s'y opiniâtra et le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda et obtint de faire venir de Suisse un excellent médecin français réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avait pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avait été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies Des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il était encore coquet avec tous les hommes. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise,

comme au ministre d'état, au grand seigneur, au général d'armée, et si narurellement, que le succès en était certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avait de plus distingué, l'amour du parlement, l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'était un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oubliait rien, qui possédait les histoires générales et particulières, qui connaissait les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savait où il avait appris chaque chose et chaque fait, qui en discernait les sources, et qui retenait et jugeait de même tout ce que la conversation lui avait appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.

M. de Montausier et M. de Meaux, qui l'avaient vu élever auprès de Monseigneur, l'avaient toujours aimé avec tendresse, et lui eux avec confiance. Il était de même avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et avec l'archevêque de Cambrai, et les cardinaux d'Estrées et de Janson. M. le Prince le héros ne se cachait pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants; il fut la consolation de ses dernières années. Il s'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années.

Chez lui, l'utile et le futile, l'agréable et le savant, tout était distinct et en sa place. Il avait des amis; il savait les choisir, les cultiver, les visiter, vivre avec eux, se mettre à leur niveau sans hauteur et sans bassesse. Il avait aussi des amies indépendamment d'amour. Il en

fut accusé de plus d'une sorte, et c'était un de ses prétendus rapports avec César.

Doux jusqu'à être complaisant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politesse distinguée selon le rang, l'âge, le mérite, et mesuré avec tous. Il ne dérobait rien à personne. Il rendait tout ce que les princes du sang doivent, et qu'ils ne rendent plus ; il s'en expliquait même et sur leurs usurpations et sur l'histoire des usages et de leurs altérations. L'histoire des livres et des conversations lui fournissait de quoi placer, avec un art imperceptible, ce qu'il pouvait de plus obligeant sur la naissance, les emplois, les actions. Son esprit était naturel, brillant, vif ; ses reparties, promptes, plaisantes, jamais blessantes ; le gracieux répandu partout sans affectation, avec toute la futilité du monde, de la cour, des femmes, et leur langage avec elles. Il avait l'esprit solide, infiniment sensé, il en donnait à tout le monde. Il se mettait sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parlait le langage de chacun avec une facilité non pareille. Tout en lui prenait un air aisé. Il avait la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachait beaucoup d'art. Les marques de leur talent pourraient passer pour le dernier coup de pinceau de son portrait, mais comme tous les hommes il avait sa contre-partie.

Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien. Il avait et voulait des amis, comme on veut et comme on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il était bas courtisan, il ménageait tout et montrait trop combien il sentait ses besoins en tout genre de choses et d'hommes ; avare, avide de biens, ardent, injuste. Le contraste de ses voyages de Pologne et de Neufchâtel ne lui fit pas d'honneur. Ses procès contre madame de Nemours, et ses manières de les suivre, ne lui en firent pas

davantage, bien moins encore sa basse complaisance pour la personne et le rang des bâtards, qu'il ne pouvait souffrir, et pour tous ceux dont il pouvait avoir besoin, toutefois avec plus de réserve, sans comparaison, que M. le Prince.

Le roi était véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvait lui refuser, et qu'il était exact à n'outrepasser pas d'une ligne. Il ne lui avait jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avaient été écrites et qui avaient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avaient allumé une haine dans madame de Maintenon, et une indignation dans le roi, que rien n'avait pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'était acquise, l'amour général qu'il s'était concilié, lui étaient tournés en crime. Le contraste de M. du Maine excitait un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappait malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, était un autre démérite qui se faisait sentir à tout moment; jusqu'à ses amis étaient odieux, et le sentaient.

Toutefois, malgré la crainte servile, les courtisans même aimaient à s'approcher de ce prince. On était flatté d'un accès familier auprès de lui; le monde le plus important, le plus choisi, le courait. Jusque dans le salon de Marly il était environné du plus exquis. Il y tenait des conversations charmantes sur tout ce qui se présentait indifféremment; jeunes et vieux y trouvaient leur instruction et leur plaisir, par l'agrément avec lequel il s'énonçait sur toutes matières, par la netteté de sa mémoire, par son abondance sans être parleur. Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée, qu'on y oubliait l'heure des repas. Le roi le savait,

il en était piqué, quelquefois même il n'était pas fâché qu'on pût s'en apercevoir. Avec tout cela on ne pouvait s'en défendre; la servitude si régnante jusque sur les moindres choses y échoua toujours.

Jamais homme n'eut tant d'art caché sous une simplicité si naïve, sans quoi que soit d'affecté en rien. Tout en lui coulait de source; jamais rien de tiré, de recherché; rien ne lui coûtait. On n'ignorait pas qu'il n'aimait rien ni ses autres défauts. On les lui passait tous, et on l'aimait véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger.

Monseigneur, auprès duquel il avait été élevé, conservait pour lui autant de distinction qu'il en était capable, mais il n'en avait pas moins pour M. de Vendôme, et l'intérieur de sa cour était partagé entre eux. Le roi porta toujours en tout M. de Vendôme. La rivalité était donc grande entre eux. On a vu quelques éclats de l'insolence du grand prieur. Son aîné, plus sage, travaillait mieux en dessous. Son élévation rapide, à l'aide de sa bâtardise et de M. du Maine, surtout la préférence au commandement des armées mirent le comble entre eux, sans toutefois rompre les bienséances.

Monseigneur le duc de Bourgogne, élevé par des mains favorables au prince de Conti, était au dehors fort mesuré avec lui; mais la liaison intérieure d'estime et d'amitié était intime et solidement établie. Ils avaient l'un et l'autre mêmes amis, mêmes jaloux, mêmes ennemis, et sous un extérieur très-uni l'union était parfaite.

M. le duc d'Orléans et M. le prince de Conti n'avaient jamais pu compatir ensemble; l'extrême supériorité de rang avait blessé par trop les princes du sang. M. le prince de Conti s'était laissé entraîner par les deux autres. Lui et M. le Duc l'avaient traité un peu trop en petit garçon à sa première campagne, et à la seconde, avec

trop peu de déférence et de ménagement. La jalousie d'esprit, de savoir, de valeur, les écarta encore davantage. M. le duc d'Orléans, qui ne sut jamais se rassembler le monde, ne se put défaire du dépit de le voir bourdonner sans cesse autour du prince de Conti. Un amour domestique acheva de l'outrer. Conti charma une personne qui, sans être cruelle, ne fut jamais prise que pour lui. C'est ce qui le tenait sur la Pologne, et cet amour ne finit qu'avec lui. Il dura même longtemps après dans l'objet qui l'avait fait naître, et peut-être y dure-t-il encore après tant d'années, au fond d'un cœur qui n'a pas laissé de s'abandonner ailleurs. M. le Prince ne pouvait s'empêcher d'aimer son gendre qui lui rendait de grands devoirs. Malgré de grandes raisons domestiques, son goût et son penchant l'entraînaient vers lui. Ce n'était pas sans nuages. L'estime venait au secours du goût, et presque toujours ils triomphaient du dépit. Ce gendre était le cœur et toute la consolation de madame la Princesse.

Il vivait avec une considération infinie pour sa femme, même avec amitié, non sans être souvent importuné de ses humeurs, de ses caprices, de ses jalousies. Il glissait sur tout cela et n'était guère avec elle. Pour son fils, tout jeune qu'il était, il ne pouvait le souffrir, et le marquait trop dans son domestique. Son discernement le lui présentait par avance tel qu'il devait paraître un jour. Il eût mieux aimé n'en avoir point, et le temps fit voir qu'il n'avait pas tort, sinon pour continuer la branche. Sa fille, morte duchesse de Bourbon, était toute sa tendresse; l'autre, il se contentait de la bien traiter.

Pour M. le Duc et lui, ils furent toujours le fléau l'un de l'autre, et d'autant plus fléau réciproque que la parité de l'âge et du rang, la proximité la plus étroite redoublée, tout avait contribué à les faire vivre ensemble

à l'armée, à la cour, presque toujours dans les mêmes lieux, quelquefois encore à Paris. Outre les causes les plus intimes, jamais deux hommes ne furent plus opposés. La jalousie dont M. le Duc fut transporté, de tous les genres d'applaudissements qui environnaient son beau-frère, fut toute sa vie une sorte de rage qu'il ne pouvait cacher. Il en était d'autant plus piqué que le prince de Conti coulait tout avec lui, et l'accablait de devoirs et de prévenances. Il y avait vingt ans qu'il n'avait mis le pied chez madame la duchesse, lorsqu'il mourut. Elle-même n'osa jamais envoyer savoir de ses nouvelles ni en demander devant le monde pendant sa longue maladie. Elle n'en apprit qu'en cachette, le plus souvent par madame la princesse de Conti sa sœur. Sa grossesse et sa couche de M. le comte de Clermont lui vinrent fort à propos pour cacher ce qu'elle aurait eu trop de peine à retenir. Cette princesse de Conti et son beau-frère vécurent toujours avec union, amitié et confiance. Elle entendit raison sur la Choin que le prince de Conti courtisa comme les autres, et qu'il n'y avait pas moyen de négliger.

Avec M. du Maine, il n'y avait que la plus indispensable bienséance; pareillement avec la duchesse du Maine, avec peu de contrainte d'ailleurs. M. le prince de Conti en savait et en sentait trop là-dessus pour ne pas s'accorder quelque liberté, qui lui était d'autant plus douce qu'elle était applaudie.

Quelque courtisan qu'il fût, il lui était difficile de se refuser toujours de toucher par l'endroit sensible, et qu'on n'osait guère relever, le roi, qu'il n'avait jamais pu se réconcilier, quelque soin, quelque humiliation, quelque art, quelque persévérance qu'il y eût si constamment employés. C'est de cette haine si implacable qu'il mourut à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre

à quoi que ce fût, moins encore au commandement des armées, et de demeurer le seul prince sans charge, sans gouvernement, même sans régiment, tandis que les autres, et plus encore les bâtards, en étaient accablés.

A bout de tout, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin et dans d'autres amusements qui n'étaient plus de son âge et pour lesquels son corps était trop faible, d'autant plus que les plaisirs de sa jeunesse l'avaient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi, privé des plaisirs et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et, pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter.

On a vu qu'il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie. Ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même longtemps en idée. Chamillart, qui, trop gouverné, trop entêté avec des lumières trop courtes, avait le cœur droit et français, allait toujours au bien autant qu'il le voyait, sentait le désordre des affaires, les besoins pressants de la Flandre, et se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie, pour porter madame de Maintenon, et le roi par elle, à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux de cette frontière et de l'armée qui la défendait, par ce même prince dont la naissance même cédait à la réputation. Il l'emporta enfin, et il eut la permission de l'avertir qu'il était choisi pour commander l'armée de Flandre.

Conti en tressaillit de joie; il n'avait jamais trop compté sur l'exécution de la ligue d'Italie; il en avait vu le projet s'évanouir peu à peu. Il ne comptait plus être de rien, il se laissa donc aller aux plus agréables espérances. Mais il n'était plus temps : sa santé était désespérée ; il le sentit bientôt, et ce tardif retour vers lui ne servit qu'à lui faire regretter la vie davantage. Il périt

lentement dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par la disgrâce, et de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour inespéré du roi et par l'ouverture d'une brillante carrière.

Il avait été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé, il était fort instruit. Les désordres de sa vie n'avaient fait qu'offusquer ses connaissances sans les éteindre; il n'avait pas laissé même de lire souvent de quoi les éveiller.

Il choisit le père de la Tour, général de l'Oratoire, pour le préparer et lui aider à bien mourir. Il tenait tant à la vie et venait encore d'y être si fortement rattaché, qu'il eut besoin du plus grand courage; trois mois durant, la foule remplit toute sa maison, et celle du peuple la place qui est devant. Les églises retentissaient des vœux de tous, des plus obscurs comme des plus connus, et il est arrivé plusieurs fois aux gens des princesses sa femme et ses filles, d'aller d'église en église, de leur part, pour faire dire des messes, et de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de si flatteur n'est arrivé à personne. A la cour, à la ville, on s'informait sans cesse de sa santé. Les passants s'en demandaient dans les rues. Ils étaient arrêtés aux portes et aux boutiques, où on en demandait à tous venants.

Un mieux fit plutôt respirer que rendre l'espérance; tandis qu'il dura, on l'amusa de toutes les curiosités qu'on put; il laissait faire, mais il ne cessait pas de voir le père de la Tour et de penser à lui. Monseigneur le duc de Bourgogne l'alla voir et le vit seul longtemps. Il y fut fort sensible. Cependant le mal redoubla et devint pressant. Il reçut plus d'une fois les sacrements avec les plus grands sentiments.

Il arriva que Monseigneur, allant à l'Opéra, passa d'un côté de la rivière le long du Louvre, en même temps

que le saint-sacrement était porté, vis-à-vis, sur l'autre quai, au prince de Conti. Madame la duchesse de Bourgogne sentit le contraste : elle en fut outrée, et en entrant dans la loge, le dit à la duchesse du Lude. Paris et la cour en furent indignés. Mademoiselle de Melun, que madame la princesse de Conti d'abord, puis madame la duchesse avaient mise dans la familiarité de Monseigneur, aidée de madame d'Espinoy, sa belle-sœur, fut la seule qui osa lui rendre le service de lui apprendre le mauvais effet d'un opéra si déplacé, et lui conseiller d'en réparer le scandale par une visite à ce prince, chez qui il n'avait pas encore imaginé d'aller. Il la crut, sa visite fut courte.

Elle fut suivie d'une autre de messeigneurs ses fils. Madame la Princesse y passait les nuits depuis longtemps. M. le Prince n'était pas en état de le voir ; M. le Duc garda quelque sorte de bienséance, surtout les derniers jours ; M. du Maine fort peu ; M. le prince de Conti avait toujours vu quelques amis, et les soirs, touché de l'affection publique, il se faisait rendre compte de tout ce qui était venu.

Sur la fin, il ne voulut plus voir personne, même les princesses, et ne souffrit que le plus étroit nécessaire pour son service, le père de la Tour, M. Fleury, qui avait été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfants de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentiments de piété, dont j'ai ouï raconter au père de la Tour des choses admirables.

Les regrets en furent amers et universels. Sa mémoire est encore chère. Mais disons tout : peut-être ga-

gna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédait en lui à celle du cœur ; il fut très-grand par l'espérance ; peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du roi, s'il y fût entré.

Le roi se sentit fort soulagé, madame de Maintenon aussi, M. le Duc infiniment davantage; pour M. du Maine, ce fut une délivrance, et pour M. de Vendôme, un soulagement à l'état où il commençait à s'apercevoir que sa chute était possible; Monseigneur apprit sa mort à Meudon, partant pour la chasse. Il ne parut pas en lui la moindre altération.

Son fils, qui avait déjà une pension du roi de 40,000 liv., en eut une augmentation de 30,000 livres, et madame la princesse de Conti en eut une de 60,000 livres. Le testament parut fort sage; le domestique médiocrement récompensé. Ces pensions furent données le lendemain de la mort.

Le surlendemain le roi alla chez madame la princesse de Conti et chez madame du Maine, toutes deux belles-sœurs, et madame la duchesse de Bourgogne ensuite, et prit le deuil en noir le jour suivant pour quinze jours. Il envoya Seignelay, maître de sa garde-robe, faire les compliments de sa part à l'hôtel de Conti, et à M. le Prince et à madame la Princesse. M. le Prince, depuis longtemps malade et renfermé dans sa chambre, reçut le message; il chargea Seignelay de son très-humble remercîment, et surtout de dire au roi de sa part qu'en tout temps il aurait fait une grande perte, que lui-même en tout temps en aurait été fort touché, mais qu'en ce temps-ci il l'était doublement, où ce prince eût été d'une si grande ressource s'il eût plu à sa majesté de se servir de lui; liberté fort nouvelle pour M. le Prince, si mesuré courtisan. Il ne l'eût pas apparem-

ment prise, s'il n'eût pas été instruit de ce qui s'était passé là-dessus.

M. le prince de Conti avait choisi sa sépulture à Saint-André-des-Arcs, auprès de sa vertueuse mère, pour laquelle il avait toujours conservé beaucoup de respect et de tendresse. il avait aussi défendu toute la pompe dont il serait possible de se passer. Je me doutai que l'orgueil de M. le Duc ne se renfermerait pas dans des bornes si étroites; je priai donc Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant absent, de faire en sorte que je ne fusse de rien de tout ce qui se ferait en cette occasion : je ne me trompais pas.

M. le Duc obtint l'eau bénite en la forme réservée au seul premier prince du sang, qui l'est aussi pour ce qui est au-dessus, et non pour aucun autre prince du sang : ainsi le mercredi 27 février, M. le duc d'Enghien, vêtu en pointe avec le bonnet carré, nommé pour représenter la personne du roi, et le duc de la Trémoille, nommé par le roi comme duc, et averti de sa part par Desgranges pour accompagner le représentant, se rendirent, chacun de leur côté, dans la grande cour des Tuileries, où ils trouvèrent un carrosse du roi, de ses pages et de ses valets de pied, douze gardes-du-corps et quelques-uns des Cent-Suisses avec quelques-uns de leurs officiers. M. de la Trémoille, en long manteau, se mit sur le derrière du carrosse du roi, à côté du prince représentant; Desgranges sur le devant, servant en l'absence du grand maître des cérémonies, les pages du roi montés devant et derrière le carrosse, qui n'était point drapé et seulement à deux chevaux, environné des Suisses à pied avec leurs hallebarbes, et des valets de pied du roi, aussi à pied aux portières, suivi du carrosse du duc d'Enghien, son gouverneur et ses gentilshommes dedans, et de celui du duc de la Trémoille avec les siens. Le marquis d'Hau-

tefort, en manteau long, nommé par le roi pour porter la queue du prince représentant, était aussi dans le carrosse du roi sur le devant; les gardes-du-corps à cheval marchaient immédiatement devant et derrière. Ils arrivèrent ainsi à l'hôtel de Conti, tout tendu de deuil. M. le Duc et le nouveau prince de Conti, accompagnés des ducs de Luxembourg et de Duras, qu'ils avaient invités comme parents, tous quatre en manteaux longs, tous quatre de front, tous quatre leur queue portée chacun par un gentilhomme en long manteau, reçurent le prince représentant à sa portière, lequel reçut les mêmes honneurs qu'on eût faits à la personne même du roi; la queue du manteau du duc de la Trémoille toujours portée par un gentilhomme en manteau long. L'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, en rochet, et lors en quartier, présenta le goupillon au prince représentant; un autre, mais le même, le présenta à M. le Duc, à M. le prince de Conti, et aux ducs de la Trémoille, de Luxembourg et de Duras. Les prières achevées, la conduite se fit comme la réception, le retour comme on était venu. M. de la Trémoille et M. d'Hautefort prirent congé de M. le duc d'Enghien dans la cour des Tuileries, d'où chacun reprit son carrosse et s'en alla chez soi. J'oublie de dire que, pendant cette eau bénite, d'autres gardes-du-corps et Cent-Suisses avec leurs officiers gardèrent et garnirent l'hôtel de Conti, comme il se pratique dans les maisons où le roi va.

Le même jour huit archevêques ou évêques en rochet et camail, députés par tous les prélats qui se trouvèrent à Paris, allèrent donner l'eau bénite après que tous les gardes furent retirés. Le lendemain M. le Duc, M. le duc d'Enghien, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent donner l'eau bénite, reçus par M. le prince de Conti, tous en long manteau, et quelques

heures après le parlement y fut aussi et les autres cours supérieures. M. le duc d'Orléans et les fils de France n'y furent point comme n'étant pas du même rang; mais le cardinal de Noailles y fut à la tête du chapitre de Notre-Dame.

Deux jours après cette eau bénite, je sus qu'il s'était débité que j'avais trouvé mauvais de n'avoir pas été nommé au lieu du duc de la Trémoille, et dit qu'il y ferait quelque sottise faute de savoir; que ce propos avait été tenu chez M. de Bouillon, à Versailles, en présence de M. de la Trémoille, qui sourit et s'en moqua; et qui, sur ce qu'on le lui soutint, tira quatre pistoles de sa poche, et fit taire en offrant le pari que personne ne voulut accepter; il leur demanda si eux-mêmes me l'avaient ouï dire et les confondit : cette justice et cette marque d'amitié me fut très-sensible. J'étais en effet très-éloigné de soupçonner M. de la Trémoille de se mal conduire, plus encore de le dire, et hors de portée de trouver mauvais que mon ancien m'eût été préféré, quand même j'aurais eu envie de faire cette fonction, et je me sus bon gré de ma précaution avec Desgranges, que je répandis et fis répandre par lui. Je ne pus savoir qui l'avait dit, mais en général je m'expliquai durement sur quiconque; personne n'osa s'en fâcher.

Le corps de M. le prince de Conti demeura quelques jours exposé chez lui, en attendant que tout fût prêt à Saint-André-des-Arcs. M. le Duc, ardent à empiéter d'adresse où il ne pouvait de vive force, fit cependant insinuer par ses principaux domestiques et par ceux de l'hôtel de Conti, aux amis du feu prince et aux siens qui étaient ducs, que bien des gens allaient donner de l'eau bénite et prier Dieu quelque temps près du corps; que cette piété était une marque d'amitié qu'on s'étonnait qu'ils n'eussent pas encore rendue, et que le manteau

long était l'habit le plus décent pour ce devoir funèbre. Rien de si aisé à attraper que les ducs, ni de si hors de garde en tout et pour tout, malgré les expériences. Le duc de Sully et le duc de Villeroy donnèrent dans le panneau, le maréchal de Choiseul aussi et d'autres. Saintrailles, premier écuyer de M. le Duc, homme fort du grand monde et ami du duc de Villeroy, l'avait tonnellé, alléguant l'exemple du duc de Sully. Il me le conta, et que son père, piqué au vif, ne verrait jamais Saintrailles. La juste confiance en la facilité des ducs avait fait commencer par eux, pour venir après aux princes étrangers sur cet exemple; mais le bruit que fit le maréchal de Villeroy éventa la mèche et arrêta tout tout court. M. le Duc n'osa se fâcher, parce qu'au murmure se joignit le ridicule d'avoir tenté par là de vouloir faire garder le corps de M. le prince de Conti.

Il y avait un temps infini qu'il n'était mort un prince du sang. Le dernier prince de Conti était mort à Fontainebleau, de la petite-vérole qu'il avait gagnée de madame sa femme en 1685, 9 novembre, à vingt-cinq ans, sans postérité; monsieur son père, à Pézénas, en 1666, 11 février, à trente-sept ans; M. le Prince, 11 décembre 1686, à soixante-cinq ans, à Fontainebleau, où il était allé de Chantilly sur la petite-vérole de madame la duchesse de Bourbon. Cette garde en effet avait été l'objet de M. le Duc. Il se souvenait que la reine, les filles et les petites-filles de France étaient gardées par des duchesses et des princesses étrangères alternativement, et par des dames de qualité avec les unes et les autres où toutes se relevaient; il se souvenait aussi qu'à la mort de mademoiselle de Condé sa sœur, en 1700, ils avaient essayé de la faire garder par des dames non titrées dont presque aucunes n'avaient voulu tâter, et qu'ils n'avaient osé le proposer aux titrées; mais il ignorait ou il avait

oublié que cette garde n'est que pour les princesses, et non pour les princes, pas même pour les rois, près du corps desquels il ne reste que leurs principaux officiers. On se moqua donc du peu de dupes qui s'étaient laissé persuader, qui crièrent fort haut, et la chose en demeura là.

Mais M. le Duc n'en fut pas moins ardent à tenter des entreprises. Il imagina de faire porter le corps en carrosse : là-dessus force discussions. Il n'y eut pas moyen d'y réussir; il s'en tira par la défense que le prince défunt avait faite de toutes les cérémonies qui se pouvaient supprimer. C'était à quoi il aurait dû penser plus tôt.

Lorsqu'il vit qu'il fallait se réduire à l'usage ordinaire, il proposa nettement aux ducs qui seraient invités au convoi, d'y être en manteau long. MM. de Luxembourg et de la Rocheguyon, amis intimes de feu M. le prince de Conti, et fort bien avec les princes du sang, le refusèrent encore plus net, dont M. le Duc s'aigrit jusqu'à s'emporter avec menaces. Dépité de la sorte, et déjà un peu brouillé avec madame sa sœur, il prit prétexte de se dispenser du convoi sur ce qu'un rhume empêchait M. le prince de Conti de s'y trouver, et il envoya M. le duc d'Enghien en long manteau. Personne ne fut invité. Qui voulut, ducs et autres, se trouvèrent à l'arrivée du corps à Saint-André, mais en deuil et sans manteau. Achevons tout de suite cette triste matière pour n'avoir pas à y revenir.

On fit, dans la même église, un superbe service, où les évêques et les parents seuls furent invités par la famille, mais où tout abonda. Un prélat officia, le père Massillon de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont, fit une admirable oraison funèbre. M. le Duc, M. le duc d'Enghien et M. le prince de Conti firent le deuil. Les évêques se

formalisèrent de n'avoir pas de fauteuil. Ils se fondaient sur ce qu'ils étaient dans l'église, ils ne se voulaient point souvenir des exemples de la même prétention dans les derniers temps qui n'a pas été admise, si ce n'est pour les évêques pairs, mais hors de rang d'avec le clergé et à part. Néanmoins, après quelques mouvements, les évêques demeurèrent sur leurs formes. La règle est constante que personne en ces cérémonies n'a que le même traitement qu'il aurait chez le prince dont on fait les obsèques s'il était vivant.

Par cela même les ducs y devaient avoir des fauteuils en tout pareils à ceux des princes du sang. M. le Duc, toujours entreprenant, les avait tous supprimés. Il ne s'en trouva que trois pour les trois princes du deuil, et une forme joignant le dernier fauteuil et plusieurs autres formes de suite. Les premiers arrivés s'en aperçurent et s'en plaignirent tout haut. M. le Duc fit la sourde-oreille. Bientôt après MM. de Luxembourg, la Melleraye et la Rocheguyon arrivèrent, ils lui en parlèrent; il s'excusa sur ce qu'il n'y avait point de fauteuils et qu'il ne savait où en prendre. Sur quoi ces trois ducs lui déclarèrent qu'ils allaient donc sortir avec tous les autres. Cette prompte résolution étonna M. le Duc. Il ne s'y était pas attendu. Il voulait faire un exemple par adresse, mais de refuser les fauteuils, il le sentit insoutenable; il protesta qu'il n'avait jamais imaginé de ne leur pas donner des fauteuils, qu'il ne savait comment faire; puis voyant que ces messieurs lui faisaient déjà la révérence pour se retirer, il les arrêta, et dit qu'il fallait pourtant trouver moyen de les satisfaire. Alors la ruse parut tout entière. Sur-le-champ il vint des fauteuils par derrière. M. le Duc fit excuse de ce qu'il ne s'en trouvait pas assez pour tous les ducs, et par composition, on en mit un joignant celui de M. le prince

de Conti, tout pareil au sien, et sur même ligne, et quatre ou cinq autres de suite, et puis tant qu'il y en eut d'espace en espace, et un pour le dernier duc, afin que tout ce qui était entre deux fût réputé fauteuils, et tous les ducs y être assis. On voit ainsi qu'il y en avait en réserve pour une dernière nécessité, dont, outre l'entreprise manquée, M. le Duc fut outré.

Qui que ce soit n'eut là de manteaux longs que les princes du deuil et leur maison; aussi n'osèrent-ils le proposer à personne après ce qui s'était passé là-dessus lors du convoi. Les princes étrangers se tinrent adroitement à l'écart pour ne rien perdre, et ne se point commettre. Je me suis étendu sur ces obsèques pour faire voir que quelque grand, solide et juste que soit le rang des princes du sang, ils en veulent encore davantage, et n'épargnent ni ruses ni violences pour usurper, en quoi ils ont réussi, et depuis sans cesse à se faire des droits de leurs usurpations.

CHAPITRE CCXXI.

Rencontre en même pensée fort singulière entre le duc de Chevreuse et moi : origine des conseils mal imités et établis à la mort de Louis XIV. — Péril secret du duc de Beauvillier : Harcourt manque à coup près d'entrer au conseil. — Mort et deuil d'un enfant de l'électeur de Bavière. — Mariage du marquis de Neelle avec la fille du duc de Mazarin. — Mariage du marquis d'Ancenis avec la fille de George d'Entraigue.

Cependant tout périssait peu à peu ou plutôt à vue d'œil; le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées, et rebutées d'être toujours mal conduites, par conséquent toujours malheureuses; les finances sans ressources; nulle dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance; qui que ce soit qui osât porter la main à cette arche chancelante, et prête à tomber.

Je m'étais souvent échappé sur tous ces désordres entre les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et encore plus sur leurs causes. Leur prudence, leur piété rabattait mes plaintes sans pourtant les détruire. Accoutumés au genre de gouvernement qu'ils avaient toujours vu, et auquel ils avaient part, je mettais des bornes à ma confiance sur les remèdes que j'imaginais depuis longtemps. J'en étais si rempli qu'il y avait des années que

je les avais jetés sur le papier, plutôt pour mon soulagement et me prouver à moi-même leur utilité et leur possibilité, que dans l'espérance qu'il en pût jamais rien réussir. Ils n'avaient jamais vu le jour, et je ne m'en étais laissé entendre à personne, lorsqu'une après-dînée le duc de Chevreuse vint chez moi dans l'appartement de feu M. le maréchal de Lorge que j'occupais, et monta tout de suite dans un petit entresol à cheminée dont je faisais mon cabinet, et qu'il connaissait fort. Il était plein de la situation présente, il m'en parla avec amertume; il me proposa d'en chercher les remèdes.

A mon tour je l'en pressai, je lui demandai s'il en croyait de possibles, non que je tinsse les choses désespérées, mais bien les obstacles invincibles. C'était un homme qui espérait toujours et qui voulait toujours marcher en conséquence, je dis marcher, mais à part soi. Cette manière satisfaisait son amour du raisonnement, et ne faisait pas violence à sa prudence si à sa politique : c'était cela même qui me dégoûtait. Je haïssais les châteaux en Espagne, et les raisonnements qui ne pouvaient aboutir à rien. Je voyais manifestement l'impossibilité d'un gouvernement sage et heureux tant que le système présent durerait; je sentais toute celle d'aucun changement là-dessus, par l'habitude du roi et l'opinion qu'il avait prise que la puissance des secrétaires d'état était la sienne, ainsi que celle du contrôleur général, par conséquent impossibilité de la borner, ni de la partager, ni de lui persuader qu'il pût sûrement admettre dans son conseil personne qui ne fît preuve complète de roture, et de nouveauté même, excepté le seul chef du conseil des finances, parce que rien ne dépendait de lui. Ce que j'avais donc fait là-dessus autrefois, pour ma satisfaction seule, je l'avais condamné aux ténèbres, et regardé comme la république de Platon.

Ma surprise fut donc grande, lorsque M. de Chevreuse, s'ouvrant de plus en plus avec moi, se mit à déployer les mêmes idées que j'avais eues. Il aimait à parler et il parlait bien, avec justesse, précision et choix. On aimait aussi fort à l'entendre. Je l'écoutais donc avec toute l'attention de voir en lui mes pensées, mon dessein, mon projet, dont je l'avais toujours cru lui et M. de Beauvillier si éloignés, que je m'étais bien gardé de m'en expliquer avec eux, quelle que fût ma confiance en eux sans réserve, et la leur en moi, parce que je comptais sur l'inutilité de heurter de front leur habitude tournée en persuasion, et de plus sur l'impossibilité de s'en jamais pouvoir promettre quoi que ce fût avec le roi. M. de Chevreuse parla longtemps, développa son projet, et me récita tout le mien à si peu de choses près, et si peu considérable que j'en demeurai stupéfait.

A la fin, il s'aperçut de mon extrême surprise; il voulut me faire parler à mon tour sur ce qu'il proposait; et je ne répondais que monosyllabes, absorbé que j'étais dans la singularité que j'éprouvais. A son tour la surprise le saisit; il était accoutumé à ma franchise, à m'entendre répandre avec lui, et à se voir, si je l'ose dire avec tant de différence entre nous, louer, approuver ou disputer et reprendre, car les deux beaux-frères me souffraient tout cela. Il me voyait morne, silencieux, concentré. « Mais parlez-moi donc, me dit-il enfin; à qui en avez-vous donc aujourd'hui? franchement, est-ce que je dis des sottises? » Alors je n'y pus plus tenir, et sans répondre une parole je tire une clef de ma poche, je me lève, j'ouvre une armoire qui était derrière moi, j'en tire trois forts petits cahiers écrits de ma main, et en les lui présentant: « Tenez, monsieur, lui dis-je, voyez d'où vient ma surprise et mon silence; » il lut, puis parcourut et trouva tout son plan; jamais je ne vis homme si

étonné, ou plutôt jamais deux hommes ne le furent l'un après l'autre davantage.

Il vit toute la substance de la forme du gouvernement qu'il venait de me proposer; il vit les places des conseils remplies de noms dont quelques-uns étaient morts depuis; il vit toute l'harmonie de leurs différents ressorts, et celle des ministres de chacun des conseils; il vit jusqu'au détail des appointements avec la comparaison de ceux des ministres effectifs du roi. J'avais formé les conseils de ceux que j'y avais cru les plus propres, pour me répondre à moi-même à l'objection des sujets, et j'avais mis les appointements pour me répondre à celle de la dépense, et la comparer à celle du roi pour le sien. Ces précautions ravirent M. de Chevreuse. Les choix lui plurent presque tous, et la balance aussi des appointements.

Lui et moi fûmes longtemps à nous remettre de notre surprise réciproque; après nous raisonnâmes, et plus nous raisonnâmes, plus nous nous trouvâmes parfaitement d'accord, si ce n'est que j'avais plus approfondi, et dressé plus exactement toutes les parties du même plan. Il me conjura de le lui prêter pour quelques jours, il voulait l'examiner à son loisir. Huit à dix jours après, il me le rendit. Lui et M. de Beauvillier en avaient fort raisonné ensemble; ils n'y trouvèrent presque rien à changer, et encore des bagatelles, mais la difficulté était l'exécution. Ils la jugèrent impossible avec le roi, ainsi que j'avais toujours cru. Ils me prièrent instamment de le conserver avec soin, pour des temps auxquels on pourrait s'en servir, qui étaient ceux de monseigneur le duc de Bourgogne.

On verra dans la suite que ce projet fut la source d'où sortirent les conseils, mais très-informes et mal digérés, lors de la mort du roi, comme ayant été trouvés dans la

cassette de monseigneur le duc de Bourgogne à sa mort. Toutes ces choses s'expliqueront en leur temps. Ces mêmes conseils tels que je les montrai à M. de Chevreuse, M. de Beauvillier les vit avec lui, car parler à l'un c'était parler à l'autre, et avec le temps ils allèrent jusqu'à monseigneur le duc de Bourgogne. S'il eût été question de les exécuter j'y aurais changé différentes choses, mais rien pour le fond et l'essentiel, et cette exécution aurait eu lieu, si ce prince avait régné, ainsi que plusieurs autres.

Tandis que nous raisonnions de la sorte, le duc de Beauvillier courait un grand et imminent danger. Il n'en avait pas le plus léger soupçon. Ce fut merveille comme je l'appris et comment il fut paré si à propos qu'il n'y avait pas une heure à perdre.

Madame de Maintenon s'était enfin vengée d'avoir vu son crédit obscurci, et le duc de Vendôme triompher d'elle, en triomphant de monseigneur le duc de Bourgogne, qu'elle avait entrepris vainement alors de soutenir. Peu à peu elle avait repris le dessus ; elle l'avait fait reprendre à madame la duchesse de Bourgogne, et par conséquent à monseigneur le duc de Bourgogne. Elle avait éreinté Vendôme; elle avait fait qu'il ne servirait plus, et l'avait fait déclarer. Dès lors tous ses particuliers avec le duc de Beauvillier avaient cessé. La matière était tarie : il n'y avait plus à se consulter et à prendre des mesures de concert.

J'ai remarqué que ce rapprochement n'avait jamais été que sur ce seul point, et par la seule nécessité que la rancune subsistait dans le cœur de la fée, qui ne pouvait pardonner au duc de s'être maintenu malgré elle, et qu'elle voulut toujours depuis regarder en ennemi, toujours attentive aux moyens de le perdre. J'ai aussi remarqué que, dans ces mêmes temps, Harcourt, un peu

refroidi avec elle, était revenu de Normandie à Fontainebleau, et avait trouvé les moyens que j'ai expliqués de se raccrocher avec elle plus confidemment que jamais : il sut en profiter.

Madame de Maintenon reprit ses anciennes idées : elle travailla de nouveau à faire entrer Harcourt dans le conseil : c'était y mettre sa créature, et elle n'y en avait plus depuis qu'elle regardait Chamillart comme un homme qui lui avait manqué en tout par le mariage de son fils, par le retour de Desmarets, par sa partialité pour Vendôme, enfin par ce projet si avancé de la reprise de Lille par le roi en personne et sans elle. Elle le voulait perdre, et Harcourt dans le conseil serait bien plus fort à l'y servir. Elle voulait se défaire du duc de Beauvillier, et Harcourt dans le conseil n'avait qu'à lui succéder de plain-pied, et avait double intérêt à le détruire. Madame de Maintenon n'attendit pas ce secours : elle travailla en même temps à chasser Beauvillier et à placer Harcourt. Son labeur fut heureux. Je n'ai pas su si la chute de l'un fut promise, et je ne veux donner pour certain que ce qui l'est, quoique ce qui arriva me l'ait fait croire ; mais quant à l'entrée du conseil pour Harcourt, le roi en donna sa parole : ce ne fut pas sans peine. La même raison de l'exemple et des concurrents qui l'avait déjà empêché une fois s'y opposait encore celle-ci, quoique avec la considération de M. de la Rochefoucauld de moins, de la situation duquel je parlerai bientôt.

La parole donnée, ou plutôt arrachée, le comment embarrassa le roi, qui, par la même raison des concurrents, ne voulut pas faire Harcourt ministre en le déclarant, et aima mieux le contour et le masque du hasard. Pour cela il fut convenu que, pendant le premier conseil d'état, Harcourt, averti par madame de Maintenon, se

trouverait comme fortuitement dans les antichambres du roi ; qu'à propos des choses d'Espagne, le roi proposerait de consulter Harcourt, et tout de suite ferait regarder si par hasard il n'était point quelque part dans les pièces voisines ; que, s'y trouvant, il le ferait appeler ; qu'il lui dirait tout haut un mot sur ce qui le faisait mander, et tout de suite lui commanderait de s'asseoir, ce qui était le faire ministre d'état, le retenir en ce conseil et l'y faire toujours entrer après.

On a vu, à l'occasion de la disgrâce du maréchal de Villeroy, en quelle intime liaison j'étais avec son fils et sa belle-fille. On a vu ailleurs sur quel tour d'intimité le duc de Villeroy était avec madame de Caylus, de l'exil de laquelle il avait été cause, son retour, l'affection tendre pour elle de madame de Maintenon, et la liaison intime d'Harcourt avec madame de Caylus, sa cousine germaine, et qui fit entrer et servit en tant de choses Harcourt auprès de madame de Maintenon. Le secret de l'entrée d'Harcourt au conseil était extrême, et infiniment recommandé par le roi. Soit imprudence, confiance, jalousie pour son père, quoiqu'en disgrâce, quoi que ce fût, je le sus sur le point de l'exécution, et la manière dont elle se devait faire. J'ouïs en même temps quelques mots louches sur le duc de Beauvillier, dont le duc de Villeroy n'ignorait pas avec toute la cour que je ne fusse comme le fils.

Je ne perdis pas un instant, les moments étaient chers. Je quittai le duc et la duchesse de Villeroy le plus tôt qu'il me fut possible, sans leur rien montrer. Je gagnai ma chambre, et sur-le-champ j'envoyai un ancien valet de chambre, que tout le monde me connaissait et qui était entendu, chercher M. de Beauvillier partout où il pourrait être, et il n'allait guère, le prier de venir sur-le-champ chez moi, et que je lui dirais ce qui m'empê-

chait d'aller chez lui : c'est que je ne voulais pas y aller au sortir de chez ceux d'avec qui je sortais, et que, sans grande précaution, tout se sait dans les cours.

En moins de demi-heure M. de Beauvillier arriva, assez inquiet de mon message. Je lui demandai s'il ne savait rien, je le tournai, moins pour le pomper, car je n'en avais pas besoin avec lui, que pour lui faire honte de son ignorance, qui si souvent l'avait jeté dans des panneaux et des périls, et pour le persuader mieux après de ce que je voulais qu'il fît. Quand je l'eus bien promené sur son ignorance, je lui appris ce que je venais de savoir.

Mon homme fut interdit. Il ne s'attendait à rien moins; je n'eus pas de peine à lui faire entendre que, quand bien même son expulsion ne serait pas résolue, l'intrusion d'Harcourt en était le cousin germain, et le préparatif certain, qui, appuyé de madame de Maintenon, sans mesure mal avec Torcy, lié au chancelier, dominerait sur les choses de la guerre, sur celles d'Espagne, et de là sur les autres affaires étrangères, et sur celles des finances avec la grâce de la nouveauté, l'audace qui lui était naturelle, et le poids que lui donnait sa naissance, ses établissements, et les emplois par lesquels il avait passé.

Après force raisonnements il fallut venir au remède, et le temps pressait, à vingt-quatre heures près au moins. Il n'en trouvait qu'à attendre, à se résigner, à se tenir en la main de Dieu, à se conduire au jour le jour, puisqu'il n'y avait pas de temps assez pour parer cette entrée, qu'il connut pourtant fort bien être sa sortie, ou en être au moins le signal. Il m'avoua que depuis quelques jours il trouvait le roi froid et embarrassé avec lui, à quoi jusqu'alors il m'avoua aussi qu'il avait donné peu d'attention, mais dont à présent la cause lui était claire.

Je pris la liberté de le gronder de sa profonde ignorance de tout ce qui se passait à la cour, et de cette charité mal entendue qui tenait ses yeux et ses oreilles de si court, et lui si renfermé dans une bouteille. Je lui rappelai ce que je lui avais dit et pronostiqué, dans le bas des jardins de Marly, sur la campagne de monseigneur le duc de Bourgogne, la colère où il s'en était mis, et les événements si conformes à mes pronostics. Enfin, j'osai lui dire qu'il s'était mis en tel éclat avec le roi, par ne vouloir s'avantager de rien, qu'il ne tenait plus à lui que par l'habitude de ses entrées comme un garçon bleu, mais que, puisqu'il y tenait encore par là, il fallait du moins qu'il en tirât les avantages dans la situation pressante où il se trouvait. Il me laissa tout dire, ne se fâcha point, rêva un peu quand j'eus fini, puis sourit et me dit avec confiance : « Eh bien ! que pensez-vous donc qu'il y ait à faire ? » C'était où je le voulais. Alors je lui répondis que je ne voyais qu'une chose unique à faire, laquelle était entre ses mains, et du succès de laquelle je répondrais bien, au moins pour lui, s'il voulait prendre sur lui de la bien faire, si même elle n'empêchait Harcourt d'entrer au conseil.

Alors je lui proposai d'user de la commodité de ses entrées, de prendre le roi, le lendemain matin, seul dans son cabinet, et là de lui dire qu'il était informé que M. d'Harcourt devait entrer au conseil, et la façon dont il y devait être appelé ; qu'il n'entrait point dans les raisons du roi là-dessus ; qu'il n'en craignait que l'importunité par le mépris public que M. d'Harcourt faisait de ses ministres, qui n'était pas ignoré de sa majesté, l'ascendant qu'il voulait prendre sur tous et qu'aucun n'aimerait à endurer, et l'embarras sur les affaires étrangères par sa rupture particulière avec Torcy ; qu'il croyait être obligé de dire cela à sa majesté, mais pour son re-

gard à soi avec une entière indifférence; qu'en même temps il n'en pouvait avoir sur une chose qu'il remarquait depuis quelques jours, et dont il ne pouvait s'empêcher d'ouvrir son cœur avec toute la soumission, tout le respect et l'attachement qu'il avait pour sa personne; et là de lui dire ce qu'il remarquait de lui à son égard; de lui parler un peu pathétiquement, et dignement, mais avec un air d'affection; puis d'ajouter qu'il ne tenait qu'à son estime et à ses bonnes grâces, point à aucunes places; lui parler encore avec la même affection et reconnaissance de ce qu'il les lui avait toutes données sans qu'il eût jamais songé à pas une; qu'il était également prêt à les lui remettre pour peu qu'il le désirât; et sur cela triompher de respect, de soumission, de désintéressement, d'affection et de reconnaissance.

M. de Beauvillier prit plaisir à m'entendre, il n'eut pas de peine à se rendre à cet avis. Il m'embrassa étroitement. Il me promit de le suivre et de me rendre comment cela se serait passé.

J'allai chez lui sur la fin de la matinée du lendemain, où j'appris de lui qu'il était parfaitement rassuré sur ses pieds. Il avait parlé de point en point comme je lui avais dit que je croyais qu'il le devait faire. Le roi parut étonné, et, à ce qu'il lui échappa muettement, piqué du secret de l'entrée d'Harcourt au conseil découvert, et si entièrement, et c'était aussi ce que je m'étais proposé. Il parut fort attentif à la courte réflexion sur l'effet de cette entrée par rapport aux ministres, et à l'embarras qui en naîtrait. Il parut embarrassé de ce que M. de Beauvillier lui dit sur lui-même; puis parut ouvert et l'interrompit, pour l'assurer de son estime, de sa confiance, de son amitié. A la proposition de retraite, il s'y opposa, fit beaucoup d'amitiés à M. de Beauvillier, lui dit beaucoup de choses obligeantes, et parut renouer avec

lui plus que jamais. Je sus de lui que la suite y avait depuis toujours répondu. En un mot ce fut un coup de partie. M. de Beauvillier m'embrassa encore bien tendrement, à plus d'une reprise. De savoir si sans cela il eût été chassé ou non, c'est ce que je n'ai pu découvrir ; mais par le peu qui me fut dit, et par le froid et l'embarras du roi lorsque M. de Beauvillier l'aborda, et qui dura pendant les premiers temps de son discours, et qui de son aveu avait précédé et qui fut son thême, j'en suis presque persuadé.

Harcourt, sûr de son fait et contenant à peine sa joie sur le point immédiat du succès, arriva au rendez-vous. Le temps se prolongea. Pendant le conseil, il n'y a que des plus subalternes dans ces appartements du roi, et quelques courtisans qui passent par là, pour aller d'une aile à l'autre. Chacun de ces subalternes s'empressait de lui demander ce qu'il voulait, s'il désirait quelque chose et l'importunait étrangement. Il fallait demeurer là, il n'en avait point de prétexte. Il allait et venait boitant sur son bâton, et ne savait que répondre, ni aux demeurants, ni aux passants, dont il était remarqué. A la fin, après une longue attente, fort mal à son aise, il s'en alla comme il était venu, fort inquiet de n'avoir point été appelé. Il le manda à madame de Maintenon, qui à son tour en fut d'autant plus en peine que le soir le roi ne lui en dit pas un mot, et qu'elle aussi n'osa lui en parler. Elle consola Harcourt; elle voulut espérer que l'occasion ne s'était pas trouvée à ce conseil de lui faire de questions sur les affaires d'Espagne, et voulut qu'il se trouvât encore au même rendez-vous au premier conseil d'état. Harcourt y fit le même manége, et avec aussi peu de succès. Il s'en alla fort chagrin, et comprit son affaire rompue.

Madame de Maintenon voulut enfin en avoir le cœur

net. Elle avait assez attendu pour ne pas marquer d'impatience; elle en parla au roi, supposant oubli ou faute de matière, et que la chose était toujours sur le même pied. Le roi, embarrassé, répondit qu'il avait fait des réflexions, qu'Harcourt était mal avec presque tous ses ministres, qu'il montrait un mépris pour eux qui ferait des querelles dans le conseil, que ces disputes l'embarrasseraient; que, tout bien considéré, il aimait mieux s'en tenir où il en était, n'avoir point de bouderie de gens qu'il considérait, et qui seraient piqués de cette préférence, dès qu'il admettrait quelqu'un de nouveau et de leur sorte dans le conseil; qu'il estimait fort la capacité d'Harcourt, et qu'il le consulterait en particulier sur des choses dont il voudrait avoir son avis. Cela fut dit de façon qu'elle ne crut pas avoir à répliquer; elle se tint pour battue, et Harcourt fut au désespoir. Ce coup manqué pour la deuxième fois, il n'espéra plus y revenir que par des changements également incertains et éloignés.

J'avais été cependant comme à l'affût de ce qui arriverait de cette entree, sans dire mot à personne, et je fus fort aise quand le délai si long me fit comprendre qu'elle était échouée. Le roi n'en dit pas un mot à M. de Beauvillier, mais il était redevenu libre avec lui et à son ordinaire. Je demandai après doucement au duc de Villeroy à quoi tenait donc cette entrée, et je sus ce que je viens de raconter, et qu'il n'en était plus question. Je ne parus y prendre nulle part. J'étais en mesure avec Harcourt, qui même m'avait fait des avances à reprises. J'étais content au dernier point que les choses se fussent aussi heureusement conduites, mais je ne m'en gaudis qu'entre les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, qui l'avaient échappé belle.

Monasterol, sans être en grand deuil, donna part au

roi de la mort d'un fils de l'électeur de Bavière, parce qu'en Allemagne on n'en porte aucun des enfants au-dessous de sept ans comme était ce dernier cadet. Néanmoins le roi le prit pour quinze jours. Voilà où conduisit le deuil d'un maillot de M. du Maine : à porter le deuil d'un enfant que sa propre cour ne porte pas, après n'en avoir point porté ici d'aucun des enfants de la reine morts avant sept ans.

Le marquis de Neelle épousa la fille unique du duc de Mazarin, qui n'avait qu'un frère. La comtesse de Mailly avait fort espéré ce mariage pour sa dernière fille, et y avait fait de son mieux, un peu aidée des cajoleries de madame de Maintenon; mais la vieille Mailly, qui savait par expérience combien elles étaient vaines, et qui, à force de travaux, avait fait une très-puissante maison, voulut pour son petit-fils de grandes espérances. Les biens étaient immenses si le frère venait à manquer, et de plus l'espérance de la dignité de duc et pair, parce que celle de Mazarin était femelle. La beauté de cette mariée fit grand bruit dans les suites, et celle des filles qu'elle laissa encore plus dans le règne suivant, jusqu'à devoir y tenir une place dans l'histoire.

Le duc de Charost fut attrapé par une madame Martel, vieille bourgeoise de Paris, qui était un esprit, et qui voyait assez bonne compagnie. Avec un empire fort ridicule à considérer, elle lui fit accroire des trésors pour son deuxième fils qui n'avait rien alors, et qui par l'événement a succédé aux dignités et aux charges de son père. Je ne dirai pas aux biens pour le peu qu'ils valaient.

Bref, Charost se laissa emparquer, et maria le marquis d'Ancenis à la fille d'Entraigue, qui avait été petit commis, et bien pis auparavant, chez M. de Frémont,

beau-père de M. le maréchal de Lorge, et grand-père de madame de Saint-Simon, qui lui avait commencé une fortune qu'il poussa fort loin, et qui lui fit épouser pour rien la fille de Valencey et d'une sœur du maréchal de Luxembourg et de la duchesse de Meckelbourg. Charost avait eu le gouvernement de Dourlens de Banse-Lamet, père de sa seconde femme, dont il ne lui restait pas d'enfants, que le roi voulut bien, sur sa démission, donner à son fils en faveur de ce mariage. Il fut récompensé autant qu'il pouvait l'être par le mérite de la personne, sa vertu et sa conduite, qui plut fort dans sa famille, et qui réussit fort à la cour et dans le monde.

CHAPITRE CCXXII.

Retour de Flandre du maréchal de Boufflers hors d'état de servir. — Villars sous Monseigneur général en Flandre : Harcourt sous monseigneur le duc de Bourgogne sur le Rhin : Berwick en Dauphiné : le duc de Noailles en Roussillon : M. le duc d'Orléans en Espagne. — Les princes ne sortirent point de la cour. — Le comte d'Évreux ne sert plus, que madame la duchesse de Bourgogne empêche de se rapprocher de monseigneur le duc de Bourgogne. — Roucy admis ; la Feuillade refusé de suivre Monseigneur comme volontaire. — Rouillé en Hollande ; son caractère. — Conduite de Chamillart à l'égard des autres ministres dont il emblait le ministère : il s'en désiste à l'égard de Torcy et en signe un écrit. — Affaire fort poussée entre Chamillart et Desmarest dont le dernier eut l'avantage.

Le maréchal de Boufflers ayant reçu en Flandre, où il était allé tout préparer pour la reprise de Lille par le roi en personne, les contre-ordres pour cette opération, s'était mis ensuite à faire la tournée de toutes les places de son gouvernement, accompagné de quelques officiers généraux, pour y donner les meilleurs ordres que l'extrême défaut d'argent et de toutes choses pouvait permettre. Dans ce voyage, mal rétabli des fatigues incroyables qu'il avait souffertes à Lille, il tomba malade à l'extrémité. Il guérit et se rétablit à grand'peine, mais non assez pour oser entreprendre une campagne. Il revint à Paris le 1er mars, et eut le lendemain deux au

diences du roi, avant et après sa messe, dans lesquelles il lui rendit compte de son gouvernement, et lui déclara son impuissance de servir pour cette année.

Le roi, qui s'en était bien douté, fit appeler le maréchal de Villars ensuite, après quoi il fut public qu'il commanderait l'armée de Flandre sous Monseigneur, dans laquelle le roi d'Angleterre sous l'incognito de l'année précédente, et M. le duc de Berry, serviraient volontaires; le maréchal d'Harcourt sur le Rhin, sous monseigneur le duc de Bourgogne; M. le duc d'Orléans en Espagne; le maréchal de Berwick en Dauphiné, et le duc de Noailles en Roussillon, à l'ordinaire. On verra bientôt que ces généraux d'armée allèrent à leur destination, mais qu'aucun des princes ne sortit de la cour.

M. le comte de Toulouse eut charge du roi de dire au comte d'Évreux qu'il ne servirait point, lequel n'a pas servi depuis. Ce coup de foudre lui fut adouci de la sorte, moins par égard pour son père, que parce qu'il porta sur M. de Vendôme pour le moins autant que sur lui. Ce n'est pas que depuis son retour il n'eût essayé à se faire un protecteur du prince qu'il avait si fort offensé, et qu'il n'y eût presque réussi; mais madame la Duchesse en fit tant de honte à son époux, et se montra si irritée, que le comte d'Évreux ne put réussir. Toute la cabale en fut étrangement étourdie, et cruellement mortifiée de cette nouvelle atteinte, qui montrait que ses attentats n'étaient point pardonnés, nonobstant le châtiment de Vendôme, qu'on ne voyait plus qu'à Marly et à Meudon, sur un ton fort différent de ce qu'il avait été, et qui ne servait plus.

Le comte de Roucy, qui n'avait pas servi depuis la bataille d'Hochstet, et la Feuillade, noyé depuis celle de Turin, étaient fort de la cour de Monseigneur. Ils

virent bientôt après cette déclaration nommer les officiers généraux pour chaque armée. Ils n'avaient pas lieu d'espérer d'être de leur nombre ; ils crurent se raccrocher en suivant Monseigneur, et toucher le roi par cette conduite. Ils en demandèrent donc la permission au roi, qui l'accorda au comte de Roucy, et la refusa à la Feuillade. Ce fut un dégoût très-marqué pour lui ; mais dans le fond, la fortune des deux fut pareille. Monseigneur n'alla point, et par conséquent le comte de Roucy, qui n'a jamais servi depuis non plus que la Feuillade, mais qui n'a pas eu le temps de se faire faire maréchal de France aussi scandaleusement et aussi inutilement que lui vingt-cinq ans après.

Harcourt, qui, en Normand habile, savait tirer sur le temps, et que le commandement d'une armée ne consolait point du ministère, obtint du roi 80,000 livres comptant pour faire son équipage, et, dans un temps aussi pressé que celui où on était, bouda encore de n'en obtenir pas davantage. L'électeur de Bavière demeura oisif.

Rouillé partit les premiers jours de mars pour aller traiter secrètement la paix en Hollande ; à force de besoins on s'en flattait. Bergheyck était venu quelque temps auparavant passer deux jours chez Chamillart ; il avait vu le roi, il croyait les Hollandais portés à la paix. On leur demanda des passe-ports, qu'ils accordèrent avec grand secret et de fort mauvaise grâce. Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, non plus que sur le voyage de Torcy, qu'il y alla furtivement faire quelque temps après. J'en userai de même sur le voyage que firent l'année suivante le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, tôt après cardinal, à Gertruidemberg ; et pareillement sur tout ce qui amena et fit la paix d'Utrecht. Torcy, dont la plume et la mémoire ne sont pas

moins justes, bonnes, exactes, que les lumières et la capacité, a écrit toutes ces trois négociations. Il a bien voulu me communiquer son manuscrit lui-même; je le trouvai si curieux et si important que je le copiai moi-même. Il suffira donc ici de faire connaître Rouillé. Il était président en la cour des aides, et frère de Rouillé qui, de procureur général de la chambre des comptes, devint directeur des finances, puis conseiller d'état, dont la brutalité et les débauches, à travers beaucoup d'érudition et de quelque esprit, firent tant parler de lui, surtout dans la régence de M. le duc d'Orléans. Celui-ci, qui était le cadet, avait un esprit délicat et poli, aussi sobre et mesuré que son aîné l'était peu, et il avait passé une partie de sa vie en diverses négociations, et en dernier lieu ambassadeur en Portugal. On avait toujours été content de lui, on verra qu'on ne le fut pas moins malgré le triste succès de son voyage de Hollande.

Je ne puis mieux placer une double anecdote que fort peu de gens ont sue, et qui ne précéda que de fort peu les dernières choses que je viens d'écrire, mais que j'ai réservée pour mieux accompagner Rouillé en Hollande. Chamillart avait ouï dire et vu, depuis que le billard l'avait introduit à la cour, et qu'une charge d'intendant des finances l'en avait approché, que M. de Louvois faisait la charge de tout le monde et surtout de ses confrères tant qu'il pouvait, et souvent de haute lutte. Successeur de sa charge et de celle de Colbert, et plus avant que ni l'un ni l'autre ne furent jamais dans le goût et l'affection du roi, il s'imagina que l'imitation de Louvois en ces entreprises était un droit de sa place ou de sa faveur, et il n'omit rien pour en user de même. Ç'avait été une des causes principales et des plus continuelles qui l'avaient tenu toujours si brouillé avec Pontchartrain. Il essaya plus d'une fois d'embler aussi

la besogne du chancelier, qui, lui étant plus étrangère qu'aucune et appartenant à un homme plus affermi et plus relevé, l'avait forcé autant de fois à lâcher prise. Je ne me suis pas amusé à rendre tous ces détails trop longs et trop fréquents ; il suffit de les marquer en gros.

A l'égard de Torcy, il s'était mis dans la tête de lui ôter les négociations de la paix, dont toutefois Torcy était le seul ministre, et privativement à tout autre par son département. Chamillart, du su du roi, tenait des gens en Hollande, et partout ailleurs, qui faisaient des ouvertures et des propositions, et qui surtout décriaient ceux que Torcy y employait à même fin, et le disaient un homme de paille par qui rien ne réussirait. Ceux de Torcy, et lui-même, ne s'épargnaient pas à lui rendre la pareille et à ses employés, tellement qu'on eût dit que ces gens servaient dans les pays étrangers des ministres de différents maîtres dont les intérêts étaient tout opposés. Ces manières de se croiser donnaient dans ce pays-là un spectacle tout à fait ridicule, et encore plus nuisible aux affaires ; une opinion sinistre de la cour et de notre gouvernement ; enfin aux personnages à qui ces gens-là étaient adressés, ou auprès de qui ils s'insinuaient, un grand embarras à traiter pour ceux qui l'auraient voulu sincèrement ; et pour les autres, un prétexte très-plausible de n'entrer en rien avec des gens si peu d'accord entre eux. Tout en était donc non-seulement suspendu, mais dangereusement éventé, et tout se rompait avant même d'avancer.

Chamillart tomba dans un grand ridicule public par deux voyages qu'il fit faire à Helvétius en Hollande, sous prétexte d'aller voir son père, mais en effet pour négocier, ce dont personne ni là ni ici ne fut la dupe. Helvétius était Hollandais et médecin fort habile pour plusieurs sortes de maladies, mais qui, pour n'être pas

savant à la manière des médecins ni de leurs Facultés, en était traité d'empirique. C'est à lui qu'on doit l'usage de l'ipécacuanha, si spécifique pour la guérison des dyssenteries, qui lui donna une grande réputation et lui attira la plus cruelle envie des médecins, qui ne consultaient point avec lui. Il ne laissait pas de l'être de quantité de personnes et même considérables; d'ailleurs un bon et honnête homme, charitable, patient, aumônier, droit, et qui ne manquait ni d'esprit ni de sens, et dont le fils, maintenant premier médecin de la reine, avec la plus juste et la plus grande réputation, et qui a infiniment d'esprit et de génie de cour, aurait son tour dans ces mémoires s'ils s'étendaient jusqu'au temps où il s'est fait considérer à la cour. Son père, occupé comme il l'était dans Paris, n'en pouvait disparaître sans bruit, ni le temps de son absence être obscur, beaucoup moins répété apres un intervalle de quelques mois. Il n'était rien moins qu'intrigant, il n'était pas même intéressé. Il ne parlait même jamais de nouvelles, à la différence de tous les médecins. Il n'était occupé que de son métier, et tous les jours, à la fin de la matinée, voyait chez lui tous les pauvres qui voulaient y venir, les écoutait, leur donnait des remèdes, à manger, souvent de l'argent, et ne refusait jamais d'aller chez aucun. Ainsi grands et petits surent son absence, en souffrirent et ne s'en turent pas. Il était le médecin de Chamillart de tous temps. Personne ne l'accusa d'avoir brigué ces voyages; ils portèrent tous sur le ministre. On peut juger de toutes les plaisanteries amères qui se débitèrent partout, dedans et dehors le royaume, sur une négociation d'un médecin, et d'un empirique, et de toutes les piquantes gentillesses qui coururent là-dessus; et toutefois le roi, à qui Torcy et Chamillart rendaient compte chacun en particulier, les laissait faire. Ainsi chacun allait son

train à part, et faisait souvent échouer son confrère.

Torcy, qui sentait le tort que cette conduite apportait aux affaires, et qui n'était rien moins qu'insensible à celui que lui-même en souffrait, se sentait faible contre la faveur si déclarée de Chamillart, et se bornait aux plaintes et aux représentations qu'il lui en faisait faire par le duc de Beauvillier, mais rarement reçues et toujours éludées. Sur le déclin de l'administration des finances par Chamillart, ce ministre, accablé d'affaires et alors de langueur, avait promis de ne plus traverser Torcy, ensuite de le laisser faire; mais tôt après, les mains lui démangeant, il besogna tout de nouveau, et tout de nouveau remit Torcy aux champs. Celui-ci, le voyant défait des finances, entre les mains de son cousin germain et de son ami de tous temps, et son fils, marié à la fille de la duchesse de Mortemart, son autre cousine germaine, espéra tout de ces nouvelles considérations. Il attendit donc encore. Il fit redoubler les représentations, et il eut encore fort longtemps une patience inutile. A la fin elle lui échappa.

Convaincu qu'il n'obtiendrait rien par douceur, il déclara au duc de Beauvillier, qui comme lui voyait le préjudice que ce procédé apportait aux affaires, que las enfin d'éprouver les continuelles entreprises de Chamillart, quoi qu'il eût pu faire et employer pour les faire cesser, il était résolu de faire décider par le roi qui des deux devait se mêler des affaires étrangères. Beauvillier parla fort sérieusement à Chamillart qui, sentant son autorité affaiblie et combien peu il avait fait de progrès dans ses négociations au dehors, comprit enfin qu'une pareille décision portée devant le roi ne pourrait lui être favorable, et protesta au duc de Beauvillier qu'il ne se mêlerait plus d'aucunes affaires étrangères.

Torcy y avait été attrapé trop souvent pour tâter en-

core de pareilles assurances. Il voulut un traité préliminaire, nécessaire, selon lui, pour parvenir à celui de la paix. Il se fit donc un écrit, par lequel Chamillart s'engagea à n'entretenir plus personne pour s'ingérer de la paix, ni d'aucunes affaires étrangères, et promit de plus de renvoyer de bonne foi à Torcy ceux qui en ce genre pourraient s'adresser à lui désormais. Il signa cet écrit en présence de M. de Beauvillier, qui le remit à Torcy. Celui-ci, content enfin et libre, se raccommoda avec Chamillart. Il n'eut plus d'inquiétude, et Chamillart depuis ne lui en donna plus la moindre occasion. M. de Beauvillier, si lié à ces deux hommes, acheva cette bonne œuvre. J'étais trop intimement uni à lui et à Chamillart pour l'ignorer; pour Torcy, notre liaison ne se fit que depuis la mort du roi. Venons à l'autre anecdote.

Chamillart, tel qu'on vient de le voir à l'égard des autres départements, démis des finances, en discourait plus que lorsqu'elles étaient entre ses mains, et, libre de ce fardeau, en oublia bientôt le poids. Il ne pensait qu'à soutenir celui dont il était demeuré chargé, et demandait sans cesse de l'argent à son successeur, en homme qui ne s'inquiétait plus des moyens d'en trouver. Desmarets, toujours embarrassé, fit ce qu'il put. A la fin, piqué de n'y pouvoir suffire, il répondit quelquefois vivement, et comme surpris de trouver si peu de ménagement dans un homme qui ne pouvait avoir oublié l'épuisement où il avait laissé les finances et le crédit. Enflé par ses places de contrôleur général, et encore plus de ministre, de se sentir égal à celui auquel il devait un si grand retour de fortune, et moins sensible au bienfait qu'à l'importunité continuelle de lui fournir ce qu'il ne pouvait trouver, il se lâcha quelquefois en reproches sur le mauvais état auquel il avait trouvé les

finances, dont le délabrement ne lui pouvait être imputé, et dont le temps et la guerre générale, si malheureuse depuis longtemps, ne lui avaient pu permettre la réparation.

Il m'en fit souvent des plaintes; je lui remis souvent la cause de son retour devant les yeux; souvent je l'y trouvai docile, souvent aussi je ne pouvais m'empêcher de sentir qu'il avait raison. Peu à peu je commençai à craindre que ces deux hommes ne pussent demeurer longtemps amis. Les ducs de Chevreuse, et de Beauvillier encore plus, étançonnaient leur amitié fugitive, et se portaient continuellement pour modérateurs entre eux.

L'un, pressé des besoins de la guerre, affermi par la confiance en l'amitié du roi, grossissant son autorité sur l'autre par ce qu'il avait fait pour lui, ne pouvait se défaire d'en exiger durement. Desmarets devenu son égal, impatient du joug, à bout d'industrie à suppléer aux manquements, s'échappait aux considérations, et rétorquait les arguments par accuser l'autre d'avoir ruiné les finances, tellement que tous deux se trouvant aigris, et à bout de moyens, Chamillart porta ses plaintes au roi de se trouver court de fonds. Le roi, qui ne voulait ni accoutumer les ministres ni s'accoutumer lui-même à ce langage, quoiqu'il commençât à devenir fréquent, parla fortement à Desmarets, qui, forcé à la justificative, ne put être retenu par les deux ducs modérateurs, et saisit, sous des apparences en effet honnêtes puisqu'elles paraissaient nécessaires, l'occasion d'éclater. Il rapporta au roi l'état des sommes qu'il avait fournies à Chamillart, expliqua quelles en argent, quelles en billets, et comment payées, en déduisit les fonds et les destinations, tout cela par pièces justificatives, et montra que Chamillart était plus que rempli. Le roi le dit à

Chamillart, qui, bien étonné, soutint toujours son dire, et avec sa confiance accoutumée offrit d'en faire convenir Desmarets.

Il fut chez lui où, vérification faite, il se trouva court et rempli. La chose fut rejetée sur ses commis; mais Desmarets, résolu de n'avoir pas le démenti, voulut que les commis fussent appelés, et, bien que Chamillart se radoucît, il ne put sortir de chez le contrôleur général que le commis des paiements du bureau de la guerre, qui s'appelait de Soye, ne fût mandé par Chamillart et ne fût venu avec ses registres. La somme en débat s'y trouva reçue au temps et en la manière que Desmarets l'avait soutenu. Alors le débat fut entre Chamillart et son commis, mais il ne dura guère, parce que Chamillart ayant voulu se fâcher, de Soye, à l'instant même et en présence de Desmarets, lui en montra l'emploi qui était différent de celui auquel le roi l'avait destinée, quoiqu'en chose effectivement du bien du service, mais entièrement différente. Alors Chamillart, honteux de son oubli et du mécompte, et Desmarets, radouci par l'issue d'une si forte dispute, se séparèrent honnêtement, et de concert étouffèrent la chose tant qu'ils purent; mais elle demeura d'autant moins secrète qu'il fallut bien que le dénoûment en fût porté au roi. Il l'apprit et le reçut avec une extrême bonté pour Chamillart, sauvé par la multiplicité de ses affaires, que sa mauvaise santé et ses voyages en Flandre avaient arriérées et brouillées dans sa tête. Le public n'en jugea pas si favorablement.

Chamillart, peu après être entré dans l'administration entière des finances, avait pris en affection un financier appelé la Cour-des-Chiens, auquel il avait donné les meilleures affaires. Ce la Cour s'y était prodigieusement enrichi; il était habile, intelligent, plein de ressources,

et avait utilement servi en ce genre; d'ailleurs bon homme, obligeant, éloigné de l'insolence si ordinaire à ces sortes de gens. Mais son opulence et sa prodigalité en toutes sortes de délices avait irrité le public. Il avait fait un bijou d'un vilain lieu et d'une méchante maison que Chamillart lui avait donnée dans son parc de l'Étang, et qu'avec sa permission il vendit à Desmarets lorsqu'il eut les finances. Il venait de bâtir un hôtel superbe joignant l'hôtel de Lorge, depuis de Conti, fille du roi, et Chamillart ne se cachait pas que c'était pour lui : mais sa fortune ne dura pas jusque-là, et d'Antin l'acheta, qui en fit une demeure somptueuse. La jalousie des gens d'affaires contre la Cour se joignit à l'aversion que le public avait prise contre ses richesses, et il accueillit mille mauvais discours que ces financiers sémèrent de Chamillart et de lui.

Dans les nécessités pressantes d'argent pour les vivres, il était échappé au zèle de Chamillart de répondre en son nom de diverses grosses fournitures. Sûr de sa probité et de la confiance du roi, il n'avait rien appréhendé; et la Cour, assuré aussi de toute la protection du tout-puissant ministre, était entré en des engagements prodigieux. Ils étaient donc tels qu'il n'y pouvait suffire que très-difficilement, surtout ne s'en contraignant pas davantage sur les dépenses prodigues que lui coûtaient ses plaisirs et ses parents. Tout cela ensemble, sous un autre ministère, donna prise sur la conduite de Chamillart et sur la bourse de la Cour, et bien qu'on ne reprochât rien de honteux à Chamillart, on l'accusa d'avoir employé ces sommes contestées, avec plusieurs autres, à payer les parties auxquelles il s'était imprudemment engagé en son nom, et à se tirer ainsi d'affaires, préférablement à des choses plus pressées pour le service de la guerre, et plus présentes.

Je ne suis pas éloigné de croire qu'il en était bien quelque chose, et que ce ministre, désormais hors du maniement des finances, et craignant de ne pas trouver toujours les moyens de sortir de ses engagements indiscrets, y employa des sommes dont la destination était tout à fait différente. De crime ni de faute, il n'y en avait pas l'ombre, puisqu'il n'en détourna jamais une pistole à ses usages particuliers, et il eut cet avantage que le soupçon n'en entra jamais dans la tête de personne. Mais cet exemple doit faire sages et ministres et autres de ne s'engager jamais si avant qu'on n'ait entre les mains de quoi en bien sortir.

Depuis cette explication, il n'y eut plus entre ces deux ministres que des dehors et de grandes mesures d'honnêteté. Je l'avais prévu dès le commencement, ainsi que je l'ai rapporté. Tous deux m'étaient chers encore, et j'en fus aussi touché que MM. de Chevreuse et de Beauvillier.

CHAPITRE CCXXIII.

Hiver terrible : effroyable misère. — Cruel manége sur les blés. — Courage de Maréchal à parler au roi inutile. — Grande mortification au parlement de Paris sur les blés, et pareillement au parlement de Bourgogne. — Étranges inventions perpétuées. — Manége des blés imité plus d'une fois depuis. — Refonte et rehaussement de la monnaie. — Banqueroute de Samuel Bernard.

L'hiver, comme je l'ai déjà remarqué, avait été terrible, et tel que de mémoire d'homme on ne se souvenait d'aucun qui en eût approché. Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avait dès les premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituraient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avaient couvert la terre pendant ce temps-là; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminée, dans plusieurs appartements du château de Versailles, où j'en vis plusieurs. En soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher, les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sor-

tant de sa très-petite cuisine, où il y avait grand feu, et qui était de plain-pied à sa chambre, une très-petite antichambre entre deux, les glaçons tombaient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très-grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut, mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia divers édits sur les blés; on fit des recherches, des amas; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il était évident par les supputations qu'il y avait pour deux années entières de blé en France, pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson.

Beaucoup de gens crurent donc que messieurs des finances avaient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils y voudraient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur. Une quantité fort considérable de bateaux de blés se gâtèrent sur la Loire, qu'on fut obligé de jeter à l'eau, et que le roi avait achetés, ne diminua pas cette opinion, parce qu'on ne put cacher l'accident. Il est certain que le prix

du blé était égal dans tous les marchés du royaume; qu'à Paris des commissaires y mettaient le prix à main forte, et obligeaient souvent les vendeurs à le hausser malgré eux; que sur les cris du peuple combien cette cherté durerait, il échappa à quelques-uns des commissaires, et dans un marché à deux pas de chez moi, près Saint-Germain-des-Prés, cette réponse assez claire : *Tant qu'il vous plaira*, comme faisant entendre, poussés de compassion et d'indignation tout ensemble, tant que le peuple souffrirait qu'il n'entrât de blé dans Paris que sur les billets d'Argenson, et il n'y en entrait point autrement. D'Argenson, que la régence a vu tenir les sceaux, était alors lieutenant de police, et fut fait en ce même temps conseiller d'état, sans quitter la police. La rigueur de la contrainte fut poussée à bout sur les boulangers, et ce que je raconte fut uniforme par toute la France. Les intendants faisaient dans leurs généralités ce que d'Argenson faisait à Paris; et par tous les marchés le blé qui ne se trouvait pas vendu au prix fixé, à l'heure marquée pour finir le marché, se remportait forcément, et ceux à qui la pitié le faisait donner à un moindre prix étaient punis avec cruauté.

Maréchal, premier chirurgien du roi, de qui j'ai parlé plus d'une fois, eut le courage et la probité de dire tout cela au roi, et d'y ajouter l'opinion sinistre qu'en concevait le public, les gens hors du commun, et même les meilleures têtes. Le roi parut touché, n'en sut pas mauvais gré à Maréchal, mais il n'en fut autre chose.

Il se fit en plusieurs endroits des amas prodigieux, et avec le plus de secret qu'il fut possible. Rien n'était plus sévèrement défendu par les édits aux particuliers, et les délations étaient également prescrites. Un pauvre homme s'étant avisé d'en faire une à Desmarets en fut rudement châtié. Le parlement s'assembla par chambres

sur ces désordres, ensuite dans la grand'chambre, par députés des autres chambres. La résolution y fut prise d'envoyer offrir au roi que des conseillers allassent par l'étendue du ressort, et à leurs dépens, faire la visite des blés, y mettre la police, punir les contrevenants aux édits; et de joindre une liste de ceux des conseillers qui s'offrirent à ces tournées, par départements séparés. Le roi, informé de la chose par le premier président, s'irrita d'une façon étrange, voulut envoyer une dure réprimande au parlement, et lui commander de ne se mêler que de juger des procès. Le chancelier n'osa représenter au roi combien ce que le parlement voulait faire était convenable, et combien cette matière était de son district, mais il appuya sur l'affection et le respect avec lesquels le parlement s'y présentait, et il lui fit voir combien il était maître d'accepter ou de refuser ses offres. Ce ne fut pas sans débat qu'il parvint à calmer le roi, assez pour sauver la réprimande; mais il voulut absolument que le parlement fût au moins averti de sa part qu'il lui défendait de se mêler des blés. La scène se passa en plein conseil, où le chancelier parla seul, tous les autres ministres gardant un profond silence; ils savaient apparemment bien qu'en penser, et se gardèrent bien de rien dire sur une affaire qui regardait le ministère particulier du chancelier. Quelque accoutumé que fût le parlement, ainsi que tous les autres corps, aux humiliations, celle-ci lui fut très-sensible. Il y obéit en gémissant.

Le public n'en fut pas moins touché, et il n'y eut personne qui ne sentît que si les finances avaient été nettes de tous ces cruels manéges, la démarche du parlement ne pouvait qu'être agréable au roi et utile, en mettant cette compagnie entre lui et son peuple, et montrant ainsi qu'on n'y entendait point finesse, et cela sans

qu'il en eût rien coûté de solide, ni même d'apparent à cette autorité absolue et sans bornes dont il était si vivement jaloux.

Le parlement de Bourgogne, voyant la province dans la plus extrême nécessité, écrivit à l'intendant qui ne s'en émut pas le moins du monde. Dans ce danger si pressant d'une faim meurtrière, la compagnie s'assembla pour y pourvoir. Le premier président n'osa assister à la délibération, il en devinait apparemment plus que les autres ; l'ancien des présidents à mortier y présida. Il n'y fut rien traité que de nécessaire à la chose, et encore avec des ménagements infinis ; cependant le roi n'en fut pas plutôt informé qu'il s'irrita extrêmement. Il envoya à ce parlement une réprimande sévère, défense de se plus mêler de cette police, quoique si naturellement de son ressort, et ordre au président à mortier qui avait présidé à la délibération de venir, à la suite de la cour, rendre compte de sa conduite. Il partit aussitôt. Il ne s'agissait de rien moins que de le priver de sa charge. Néanmoins M. le Duc, gouverneur de la province, en survivance de M. le Prince fort malade, s'unit au chancelier pour protéger ce magistrat, dont la conduite était irréprochable ; ils le sauvèrent moyennant une forte vesperie de la part du roi, qui permit après qu'il lui fît la révérence. Ainsi au bout de quelques semaines il retourna à Dijon, où on avait résolu de lui faire une entrée et de le recevoir en triomphe. En homme sage et expérimenté, il en redouta les suites. Il craignit même de n'obtenir pas d'être dispensé de recevoir cet honneur ; mais il l'évita en mesurant son voyage de façon qu'il arriva à Dijon à cinq heures du matin, prit aussitôt sa robe, et s'en alla au parlement rendre compte de son voyage, et remercier de tout ce qu'on avait résolu de faire pour lui.

Les autres parlements, sur cet exemple, se laissèrent en tremblant sous la tutelle des intendants et dans la main de leurs émissaires. Ce fut pour lors qu'on choisit ces commissaires dont j'ai parlé, tirés tous des siéges subalternes, qui, chargés de la visite chacun d'un certain canton, devaient juger des délits avec les présidiaux voisins, sous les yeux de l'intendant, et sans dépendance aucune des parlements.

Mais pour donner une amusette plutôt qu'une vaine consolation à celui de Paris, il fut composé un tribunal tiré de toutes ses chambres, à la tête duquel Maisons, président à mortier, fut mis, auquel devaient ressortir les appellations des sentences de ces commissaires dans les provinces. Ils ne partirent que trois mois après leur établissement. Ils firent des courses vaines, et pas un d'eux n'eut jamais aucune connaissance de cette police. Ainsi ils ne trouvèrent rien parce qu'on s'était mis en état qu'ils ne pussent rien rencontrer, par conséquent ni jugement, ni appel, faute de matière. Cette ténébreuse besogne demeura ainsi entre les mains d'Argenson, et des seuls intendants dont on se garda bien de la laisser sortir ni éclairer, et elle continua d'être administrée avec la même dureté.

Sans porter de jugement plus précis sur ce qui l'inventa et en profita, il se peut dire qu'il n'y a guère de siècle qui ait produit un ouvrage plus obscur, plus hardi, mieux tissu, d'une oppression plus constante, plus sûre, plus cruelle. Les sommes qu'il produisit sont innombrables, innombrable le peuple qui en mourut de faim réelle et à la lettre, et qu'il en périt après des maladies causées par l'extrémité de la misère, et innombrable la quantité de familles ruinées, et les cascades de maux de toute espèce qui en dérivèrent.

Avec cela néanmoins les paiements les plus inviolables

commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel-de-ville, en tous temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais, puis avec des retranchements, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et bien d'autres. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec la plus extrême rigueur, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restait plus de quoi acheter au meilleur marché; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avaient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau monopole. Grand nombre de gens qui, les années précédentes, soulageaient les pauvres, se trouvèrent réduits à subsister à grand'-peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissaient leurs pauvres à la charge publique, c'est-à-dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, et combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au delà de ce qu'ils y étaient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis plus étrange, pour en parler sagement, c'est

que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du roi, et même avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Il en est de même de l'imposition qui se fait tous les ans dans chaque généralité pour les grands chemins; les finances se la sont appropriée encore avec la même franchise, sans la faire changer de nom. La plupart des ponts étaient rompus par tout le royaume, et les plus grands chemins étaient devenus impraticables. Le commerce, qui en souffre infiniment, donna l'éveil. Lescalopier, intendant de Champagne, imagina de les faire accommoder par corvées, sans même donner du pain. On l'a imité partout, et il en a été fait conseiller d'état. Le monopole des employés à ces ouvrages les a enrichis, le peuple en est mort de faim et de misère à tas, et à la fin, la chose n'a plus été soutenable, et a été abandonnée, et les chemins aussi. Mais l'imposition pour les faire et les entretenir n'en a pas moins subsisté pendant ces corvées et depuis, et n'a pas moins été touchée comme une branche des revenus du roi.

Ce manége des blés a paru une si bonne ressource, et si conforme à l'humanité et aux lumières de M. le Duc et des Pâris maîtres du royaume sous son ministère, et maintenant que j'écris, au contrôleur général Orry, le plus ignorant et le plus barbare qui administra jamais les finances, que les uns et l'autre ont saisi la même ressource, mais plus grossièrement, comme eux-mêmes, et avec le même succès de famine factice qui a dévasté le royaume.

Mais pour revenir à l'année 1709, où nous en sommes, on ne cessait de s'étonner de ce que pouvait deve-

nir tout l'argent du royaume. Personne ne pouvait plus payer, parce que personne ne l'était soi-même; les gens de la campagne, à bout d'exactions et de non-valeurs, étaient devenus insolvables. Le commerce tari ne rendait plus rien, la bonne foi et la confiance étant abolies. Ainsi le roi n'avait plus de ressource que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes, qui, tout illimitée qu'elle fût, manquait aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. Plus de circulation, plus de voie de la rétablir. Le roi ne payait plus même ses troupes, sans qu'on pût imaginer ce que devenaient tant de millions qui entraient dans ses coffres.

C'est l'état affreux où tout se trouvait réduit lorsque Rouillé, et tout aussitôt Torcy, furent envoyés en Hollande. Ce tableau est exact, fidèle et point chargé. Il était nécessaire de le présenter au naturel, pour faire comprendre l'extrémité dernière où on était réduit, l'énormité des relâchements où le roi se laissa porter pour obtenir la paix, et le miracle visible de celui qui met des bornes à la mer, et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, miracle par lequel il tira la France des mains de toute l'Europe résolue et prête à la faire périr, et l'en tira avec les plus grands avantages en l'état où elle se trouvait réduite, et le succès le moins possible à espérer.

En attendant, la refonte de la monnaie et son rehaussement d'un tiers plus que sa valeur intrinsèque, apporta du profit au roi, mais une ruine aux particuliers et un désordre dans le commerce qui acheva de l'anéantir.

Samuel Bernard culbuta Lyon par sa prodigieuse banqueroute dont la cascade fit de terribles effets. Desmarets le secourut autant qu'il lui fut possible. Les billets de monnaie et leur discrédit en furent cause. Ce cé-

lèbre banquier en fit voir pour 20,000,000. Il en devait presque autant à Lyon. On lui en donna 14 en bonnes assignations, pour tâcher de le tirer d'affaire, avec ce qu'il pourrait faire de ses billets de monnaie. On a prétendu depuis qu'il avait trouvé moyen de gagner beaucoup à cette banqueroute; mais il est vrai que, encore qu'aucun particulier de cette espèce n'eût jamais tant dépensé ni laissé, et n'ait jamais eu, à beaucoup près, un si grand crédit par toute l'Europe, jusqu'à sa mort arrivée trente-cinq ans depuis, il faut en excepter Lyon et la partie de l'Italie qui en est voisine, où il n'a jamais pu se rétablir.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve DONDEY-DUPRE, r. St-Louis, 46

